
3 1761 04412 4667





GRAMMAIRE

DU

VIEIL-IRLANDAIS

Il a été tiré deux cents exemplaires de cet ouvrage.

COLLECTION LINGUISTIQUE PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE A. MEILLET

GRAMMAIRE

DU

VIEIL-IRLANDAIS

(PHONÉTIQUE — MORPHOLOGIE — SYNTAXE)

PAR

J. VENDRYES

Chargé du cours de Grammaire Comparée à la Sorbonne.



LIBRAIRIE ORIENTALE & AMÉRICAINE

E. GUILMOTO, Éditeur

6, Rue de Mézières, PARIS

—

1908

A MONSIEUR LE PROFESSEUR

R. THURNEYSEN

Dont l'enseignement à l'Université de Fribourg-en-Brisgau (1898-1899)
a servi de point de départ à cet ouvrage

HOMMAGE DE RESPECTUEUSE RECONNAISSANCE

AVANT-PROPOS

Le but de cet ouvrage est de faciliter l'étude du vieil-irlandais. Seul ou à peu près de toutes les langues indo-européennes, l'irlandais, faute d'un manuel, reste encore pratiquement inabordable aux débutants ; et cela est d'autant plus regrettable que cette langue, sinon l'une des plus anciennement connues, est en tout cas l'une des plus curieuses, et qu'elle offre sur bien des points des affinités frappantes avec les deux groupes voisins, le germanique et surtout l'italique.

Ce n'est pas, à dire vrai, que les moyens d'information fassent positivement défaut. La deuxième édition de la *Grammatica Celtica,* vieille de 37 ans déjà, reste toujours la base de toute étude du vieil-irlandais; mais outre qu'il est en partie arriéré, ce livre compact et lourd ne fait guère l'affaire d'un profane ; il demande pour être utilisé avec fruit une initiation assez longue et une pratique déjà sérieuse de la langue. Ce serait assurément de l'ingratitude que de méconnaître les mérites de la *Kurzgefasste Irische Grammatik* de M. Windisch ; ce petit ouvrage rend encore de grands services aux celtisants ; mais il date de 1879, c'est-à-dire qu'il est antérieur au mouvement philologique qui a renouvelé l'étude du vieil-irlandais et qu'il ne représente guère un état plus avancé que la Grammatica Celtica revue par Ebel. On peut en outre lui adresser le reproche de ne pas distinguer suffisamment le moyen du vieil-irlandais. Tout le travail dont ce dernier a été l'objet pendant ces vingt dernières années est éparpillé dans une foule d'ou-

vrages ou d'articles, la plupart de très haute valeur, dus à MM. Wh. Stokes ou Zimmer, Thurneysen ou Strachan, Pedersen ou Sarauw, mais écrits dans des langues variées et toujours restreints à une question spéciale. Sur bien des points d'ailleurs ils offrent des solutions contradictoires ; et là même où ils sont d'accord, il est parfois malaisé de découvrir le lien qui les réunit. On a cru le moment favorable pour essayer de résumer l'état actuel de la connaissance du vieil-irlandais dans un travail d'ensemble, que l'abondance des travaux de détail facilitait d'ailleurs singulièrement.

Comme son titre l'indique, c'est au vieil-irlandais seul que ce livre est consacré, c'est-à-dire qu'il embrasse une période de la langue relativement fort courte et dont les documents sont en nombre assez restreint. Si l'on a ainsi borné l'objet de ce livre, ce n'est pas seulement parce qu'une large et brutale coupure sépare historiquement, comme on le verra plus loin, le vieil-irlandais du moyen, et que par conséquent le second représente un état de la langue assez différent du premier. Ce n'est même pas seulement parce que la littérature du moyen-irlandais, pour une bonne partie inédite, n'est encore qu'un immense chaos où le travail philologique reste peu avancé. Il y avait aussi à ce choix une raison de principe. Les différents recueils de textes vieil-irlandais, étant à peu de chose près de la même époque, comportent assez peu de différences chronologiques, presque pas de particularités dialectales ; c'est-à-dire qu'ils représentent l'état de la langue à un moment précis de son évolution. Or, il serait superflu de montrer combien il est utile de saisir ainsi un moment de l'évolution d'une langue et quels enseignements précieux on en peut tirer, quand il s'agit surtout de la période la plus ancienne de cette langue.

Mais pour qu'une étude de ce genre ait un effet vraiment utile, il faut qu'elle soit purement descriptive, et que la description soit strictement limitée à son objet. C'est ce que l'on a essayé de faire ici ; on a pris les formes grammaticales du vieil-irlandais telles que les textes les fournissent, mais on s'est absolument interdit toute recherche sur leur origine ou sur leur développement ultérieur ; en un mot, on s'est

borné uniquement à décrire les organes de la langue et les moyens d'expression dont elle disposait à un moment donné.

Si limité toutefois que soit ce livre dans son principe et dans son objet, il ne s'en réclame pas moins de la linguistique historique, car c'est d'elle qu'il emprunte toute sa méthode. En effet, toute conception a priori s'en trouve systématiquement exclue, et les règles qu'il formule ne découlent jamais d'une logique abstraite extérieure à la langue. C'est la langue elle-même qui a fourni le cadre des chapitres et les divisions que ceux-ci présentent ; phonétique, morphologie, syntaxe, tout a été ramené à l'exposé du système linguistique, tel qu'il existait pour le sujet parlant. La structure du vieil-irlandais est des plus originales. Les vieux cadres de la grammaire indo-européenne, si remarquablement conservés en sanskrit ou en grec ancien, sont ici complètement bouleversés. Les changements phonétiques sont dominés par l'accentuation, la morphologie par la distinction de la flexion absolue et de la flexion conjointe, la syntaxe par la théorie de la phrase relative ; et dans le détail se présentent sans cesse des innovations auxquelles on ne trouverait aucun équivalent dans aucune autre langue. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer ici des divisions qui ne correspondent pas à celles des grammaires classiques ni de constater des omissions qui ailleurs pourraient passer pour des lacunes. Le livre n'est composé qu'au point de vue de la grammaire du vieil-irlandais, dont il tire toute sa méthode ; c'est au point de vue de cette langue aussi qu'il faut le juger.

Il est permis d'espérer que sous cette forme il rendra le plus de services. A la suite des découvertes sans cesse grandissantes sur le terrain de la grammaire comparée, les linguistes ont coup sur coup publié un certain nombre de grammaires, qui, bien que limitées en principe à une langue spéciale, n'étaient cependant composées qu'en vue de la comparaison avec les autres ; on y mettait au premier plan tout ce qui prêtait à la reconstitution, souvent chimérique et téméraire, de l'indo-européen, et les formes des langues voisines, voire même les moins attestées, y tenaient une aussi large place que celles de la langue consi-

dérée. Ce procédé, qui offrait des avantages, entraînait aussi de graves inconvénients. Il conduisait à ne retenir dans l'exposition que le fonds ancien conservé par la langue, lequel se réduisait parfois à très peu de chose, et à négliger les traits nouveaux qui constituaient souvent l'essentiel.

Un mouvement de réaction s'est produit depuis quelques années; on a compris que, si intéressante que puisse être l'étude de formes anciennes héritées d'un passé lointain, celle des modifications produites par l'évolution historique ne l'était pas moins; et par un heureux accord de la philologie et de la linguistique, on a entrepris d'étudier isolément et pour elles-mêmes les diverses langues en y appliquant la méthode issue de la grammaire comparée.

Cet ouvrage inaugure une collection linguistique qui se réclame de ces principes. De la façon dont il décrit le vieil-irlandais, il est à la fois destiné aux linguistes, latinistes ou germanistes, curieux d'établir des rapprochements avec les langues qu'ils étudient, et aux philologues celtisants qui voudront entreprendre à des périodes plus récentes l'étude de la langue irlandaise.

Caen, avril 1907.

Après avoir contribué par d'utiles conseils à la préparation de cet ouvrage, M. A. Meillet a bien voulu encore se charger d'une révision minutieuse du manuscrit, et prendre une part active à la correction des épreuves. Qu'il reçoive ici l'hommage d'une bien sincère gratitude pour cette triple et précieuse collaboration.

GRAMMAIRE DU VIEIL-IRLANDAIS

INTRODUCTION

---

§ 1. On donne le nom de vieil-irlandais à la langue parlée en Irlande antérieurement au xe siècle de notre ère. Cette langue est connue à la fois par des inscriptions et par des manuscrits.

§ 2. Documents épigraphiques du vieil-irlandais. — Les plus anciens documents du vieil-irlandais sont des inscriptions funéraires qui semblent remonter au ve ou vi^e^ siècle de notre ère. Elles sont gravées en un alphabet spécial dit *oghamique,* du mot *ogum,* auj. *ogham,* qui le désigne en irlandais (cf. Ὄγμιος, nom de l'Hercule gaulois chez Lucien). L'alphabet oghamique est d'une extrême simplicité ; il se compose de points et de traits horizontaux ou obliques gravés le long d'une ligne verticale. Ces signes répétés de une à cinq fois représentent les différents sons.

Il n'y a qu'un seul signe pour représenter *f* et *v* ; le *p* n'apparaît que sur des inscriptions qui semblent plus récentes que les autres (cf. § 34). Le nombre total des signes, y compris le *p*, est de vingt et un ; toutefois, certaines inscriptions en présentent un vingt deuxième, dont la valeur est obscure.

La teneur des inscriptions oghamiques est fort concise ; elles ne

comprennent guère en général que le nom du défunt au génitif suivi du nom de son père ; par exemple :

Corbagni maqi Biviti
de Corbagnos fils de Bivitos
Dugenngi maqi Reddos
de Dugenngos fils de Reddis, etc.

Le nombre des inscriptions oghamiques est d'environ 300, dont 54 ont été trouvées en Grande-Bretagne, surtout dans le Pays de Galles, et le reste en Irlande. M. J. Rhŷs a publié sur la plupart d'entre elles un bon travail dans ses *Lectures of Welsh philology* (2e éd., London, 1879), p. 260 et ss. Depuis, M. Macalister a entrepris un Corpus de ces inscriptions sous le titre de *Studies in Irish epigraphy,* 2 vol., London, 1897-1902.

§ 3. Outre les inscriptions oghamiques, le vieil-irlandais possède aussi un certain nombre d'inscriptions, généralement funéraires, écrites en caractères latins ; elles ont été publiées par Miss M. Stokes, *Christian inscriptions in the Irish language,* 2 vol. Dublin, 1872-1878, et on les trouvera dans le *Thesaurus Palaeohibernicus,* tome II, p. 286 et ss. Elles ne sont guère plus développées que les inscriptions oghamiques, auxquelles elles sont environ d'un siècle ou deux postérieures.

Les documents épigraphiques du vieil-irlandais ne fournissent guère que des noms propres et ne suffiraient en aucune façon à donner une idée, même approximative, de cette langue. Les seuls documents utilisables pour la constitution d'une grammaire sont les manuscrits qui contiennent la littérature du vieil-irlandais.

§ 4. La littérature du vieil-irlandais.

Cf. Zimmer, *Ueber die Bedeutung des irischen Elements für die mittelalterliche Kultur, Preuss. Jahrb.,* LIX, 27 et ss. ; le même, *Keltische Kirche,* dans la *Realencyclop. f. protest. Theologie u. Kirche,* vol. X, 3e éd. (1901), 204 et ss.

La littérature du vieil-irlandais, sortie tout entière des monastères, est en majeure partie une littérature religieuse. Ce caractère spécial tient aux circonstances historiques dans lesquelles elle s'est développée.

Le christianisme, introduit en Irlande dès le IVe siècle, s'y répandit surtout à partir de 432, date de la mission dont fut chargé par le pape Célestin le Breton Sucat (né vers 386), plus connu dans l'histoire sous

le nom de saint Patrice. Le pays fut évangélisé avec une extrême rapidité et compta dès la fin du ve siècle d'importants monastères, tels que ceux d'Emly en Munster et d'Armagh en Ulster. Mais c'est au vi^e siècle, grâce surtout à l'activité de saint Finnian (m. en 548), que les fondations de monastères se multiplient ; c'est vers 520 celui de Clonard fondé par saint Finnian lui-même, vers 540 celui de Glendalough fondé par saint Kevin, en 541 celui de Clonmacnois fondé par saint Ciaran (m. en 548) sur les limites du Leinster et du Connaught, vers 548 celui de Clonenagh fondé par saint Fintan (m. en 595), en 552 celui de Clonfert fondé par saint Brendan, vers 555 celui de Bangor (en Ulster) et un peu plus tard celui de Lismore, au Sud de l'Irlande. Ce ne sont là que les plus célèbres.

La fonction de ces monastères fut sans doute à l'origine exclusivement religieuse, mais le christianisme y introduisit naturellement avec lui l'étude des lettres, et celles-ci trouvèrent en Irlande un excellent terrain pour se développer librement, à l'abri des luttes violentes qui ensanglantaient l'Europe continentale et y ramenaient peu à peu la barbarie. L'Irlande devint ainsi la dépositaire de la civilisation ; et par un curieux retour des choses, cette terre qui avait été une des dernières à recevoir avec la religion chrétienne la culture intellectuelle, fut bientôt une pépinière de missionnaires qui parcoururent la France, la Belgique, l'Italie, propageant à la fois l'une et l'autre.

§ 5. L'instinct migrateur et la vocation apostolique des Irlandais se manifestent de très bonne heure. On peut dire que le mouvement commença lorsqu'en 563 saint Colomba (520-597) alla fonder le célèbre monastère d'Hi ou Iona dans une île voisine de la côte d'Écosse pour évangéliser plus aisément les Pictes. Mais c'est à son quasi-homonyme saint Colomban que revient l'honneur d'avoir été le promoteur des missions sur le continent. Né en Irlande vers 543, il débarqua en France vers 590, fonda successivement dans les Vosges les monastères d'Anegray, Luxeuil et Fontaine, puis passa en Italie où il fonda celui de Bobbio au début du viie siècle. A la même époque, son disciple saint Gall (m. en 647) fondait le fameux monastère de Saint-Gall et dans le cours du siècle les principaux fondateurs de monastères furent des Irlandais : saint Fursy (m. v. 642) à Lagny, saint Ultan et saint Foilan, ses frères, à Péronne et à Fosse-la-Ville, près Liège, saint

Desle (m. en 625) à Lure, saint Roding (m. en 680) à Beaulieu en Argonne, puis saint Liévin, saint Mauguille, saint Gobain et tant d'autres. En Allemagne, saint Killian subit le martyre près de Würzburg à la fin du VIIe siècle et avant lui peut-être saint Fridolin, dont la vie est mal connue, avait fondé le monastère de Säckingen; au VIIIe siècle, c'est un Irlandais, Virgile (m. en 784), qui occupe le siège épiscopal de Salzburg. Dès le VIIe siècle, on rencontre des Irlandais en Italie et le patron de la ville de Tarente est un pèlerin irlandais de cette époque, saint Katald. En somme, il n'y a presque pas de monastère important sur le continent entre le VIIe et le IXe siècles où on ne trouve trace de la présence de moines irlandais.

§ 6. Les moines ne restaient pas confinés dans les œuvres pieuses; leur activité se déployait aussi dans les travaux intellectuels. Ils copiaient, annotaient, commentaient les œuvres de l'ancien et du nouveau testament, ils composaient des œuvres d'édification comme le sermon de Cambrai, ou rédigeaient des vies de saints comme celle que contient le Livre d'Armagh. Il est douteux qu'à l'origine les lettres profanes aient tenu une place dans leurs préoccupations, mais dès le VIIIe siècle on les voit consacrer une partie de leur temps à l'étude des arts libéraux, surtout de la grammaire et devenir ainsi peu à peu les éducateurs de l'Europe. S'il serait exagéré d'attribuer aux moines irlandais l'origine du mouvement qui aboutit à la Renaissance de Charlemagne, il n'est que juste de reconnaître que du moins ils le favorisèrent dans une très large mesure. Autour de l'Anglais Alcuin se trouvaient les Irlandais Joseph (m. en 804), Clément (m. vers 826 à Würzburg), Dungal, Dicuil, etc., ce dernier à la fois grammairien, astronome et géographe. « Quid Hiberniam memorem, dit en 876 Heiric d'Auxerre dans la préface à la Vie de saint Germain, pene totam cum grege philosophorum ad litora nostra migrantem? » En fait, les deux plus illustres représentants de la philosophie et de la science au IXe siècle, Johannes Erigena, qui vécut à la cour de Charles le Chauve, et Sedulius Scottus, qui tint une école célèbre à Liège vers 850, étaient tous deux des Irlandais, et tous deux étaient également versés dans la connaissance du latin et du grec. D'ailleurs, si le latin était l'objet principal de l'étude des Irlandais, le grec n'était pas négligé par eux, et bien avant l'époque où Johannes Erigena composa des vers en grec on possède plusieurs

preuves qui attestent la connaissance de cette langue en Irlande. C'est à l'activité de moines recrutés en Irlande ou formés dans les monastères irlandais du continent que l'on doit pour une bonne part la conservation des lettres latines et grecques. Le travail de ces moines devait en général rester anonyme ; toutefois, le nom d'un commentateur, *Mailgaimrid,* est cité dans le manuscrit de Milan, 56 b 33.

§ 7. Mais l'Irlande fut à son tour atteinte par les invasions des barbares. Après avoir ravagé une partie de la Grande-Bretagne, les Vikings, venus des pays scandinaves, abordèrent en Irlande, dès 795 à ce qu'il semble. Ils écrasèrent la civilisation qui y florissait, détruisirent les monastères, brûlèrent les villes, et anéantirent ce qu'avaient réalisé les efforts de plusieurs siècles successifs. Le monastère d'Iona fut pillé plusieurs fois, notamment en 806, et vers 830 Armagh tomba entre les mains des païens. En 852, les Vikings fondèrent à Dublin un royaume, où le christianisme ne parvint à triompher qu'en 942. L'Irlande, retombée dans la barbarie, fut plus d'un siècle à se relever de ses ruines ; mais pendant ce siècle-là, la langue poursuivit son évolution, de sorte qu'à l'époque où la paix rendit possible la rénovation des lettres, c'est une nouvelle période de la langue irlandaise qui commence, la période du moyen-irlandais. Il y a ainsi entre les deux premières périodes de cette langue une coupure très nette qui oblige à limiter exactement au xe siècle la fin du vieil-irlandais.

§ 8. Les manuscrits du vieil-irlandais.

V. en général Thurneysen *RC* VI 318, Zimmer *KZ* XXXVI 470. Thurneysen, *KZ* XXXVII 54 et surtout les introductions des deux tomes du Thesaurus.

Par suite des circonstances historiques qui viennent d'être résumées, les manuscrits qui contiennent les textes vieil-irlandais ont été trouvés presque uniquement sur le continent ; l'Irlande même n'a fourni que le précieux Livre d'Armagh et quelques fragments sans importance. Le nombre total de ces manuscrits est d'une quarantaine, mais les documents qui s'y trouvent disséminés sont d'étendue et d'importance fort inégales. Ils consistent surtout en *gloses,* introduites par des scribes irlandais dans la marge ou l'interligne de textes latins ; mais, tandis que certains des manuscrits glosés ne contiennent que quelques mots d'irlandais, tels autres fournissent au contraire un contingent linguis-

tique d'une importance exceptionnelle. Onze manuscrits seulement méritent d'être mentionnés ici ; ce sont, par ordre alphabétique :

a. manuscrits contenant des gloses.

ACr., manuscrit du texte latin des Soliloquia de saint Augustin, copié au IXe siècle et conservé à Carlsruhe.

BCr., manuscrit d'un résumé latin d'œuvres de Bède, copié vers 850 et conservé à Carlsruhe.

Ml., le plus considérable de tous par l'étendue, manuscrit d'un commentaire latin sur les psaumes de David, copié dans la première moitié du IXe siècle et conservé à la Bibliothèque ambroisienne de Milan.

PCr., manuscrit du texte latin de Priscien, copié au IXe siècle et conservé à Carlsruhe.

Phil., collection de trois manuscrits des IXe-Xe siècles conservés à Paris et à Florence et contenant des gloses aux scholies de Junius Philargyrius sur les Bucoliques.

Sg., manuscrit des six premiers livres de Priscien, copié dans l'ensemble vers 860, mais présentant des différences d'écriture qui peuvent faire supposer des différences d'époque ; conservé à Saint-Gall.

Tur., manuscrit d'un commentaire latin sur l'évangile de saint Marc, copié au IXe siècle et conservé à Turin.

Wb., le plus important de tous par sa valeur linguistique, manuscrit du texte latin des épîtres de saint Paul, conservé à Würzburg. La date en est discutée ; on admet le plus souvent qu'il a été copié à la fin du IXe siècle, mais il pourrait être du Xe siècle.

b. Manuscrits contenant des textes suivis.

Arm., Liber Ardmachannus, Livre d'Armagh, copié en 807 par un scribe nommé Ferdomnach (m. en 845) et conservé à la bibliothèque de Trinity College à Dublin ; il contient parmi des traités historiques et hagiographiques variés écrits en latin quelques gloses irlandaises et surtout, fos 17 et 18, une vie de saint Patrice en irlandais.

Cam., manuscrit copié à Cambrai sous l'épiscopat d'Albéric (763-790) et conservé à la bibliothèque de cette ville ; il contient un recueil de canons en latin, parmi lesquels a été introduit, aux fos 37 et 38, un résumé de sermon en irlandais.

SP., manuscrit conservé au monastère de Saint Paul en Carinthie, où il a été copié, probablement au IXᵉ siècle. Entre autres choses, il contient cinq petites pièces en vers irlandais.

§ 9. Presque aucun de ces onze manuscrits ne présente exactement la langue de l'époque où il a été copié. Ils ont tous en effet, sauf peut-être le Livre d'Armagh, été recopiés d'un manuscrit antérieur. Le fait est attesté pour la plupart d'entre eux par des preuves matérielles. Ainsi les gloses du Bède de Carlsruhe se retrouvent en partie sur un manuscrit de Bède, de la même époque, conservé à Vienne ; les deux manuscrits semblent dériver d'un original commun. D'autre part, certains manuscrits présentent des fautes d'orthographe ou des bévues d'écriture qui ne peuvent provenir de l'auteur lui-même, mais d'un scribe qui a recopié le texte ; c'est le cas pour les gloses de Milan et surtout pour le sermon de Cambrai, recopié par un scribe qui ignorait certainement l'irlandais. Le manuscrit de Würzburg renferme un autre indice, non moins probant, de transcription : alors qu'on y distingue linguistiquement deux séries de gloses, nommées respectivement *prima* et *secunda manus*, de date certainement différente, on ne constate dans l'écriture du manuscrit aucune différence paléographique entre les deux.

§ 10. Il se pose donc, en ce qui concerne l'établissement d'une chronologie des textes vieil-irlandais, un problème des plus délicats qui, sur certains points, reste encore insoluble. Il s'agit en effet d'établir une chronologie des textes indépendante de la chronologie des manuscrits.

Le plus ancien de tous les textes conservés dans les manuscrits paraît être le recueil des gloses de la *prima manus* du manuscrit de Würzburg (cf. Thurneysen, *ZCP* I 345 et III 47) ; ces gloses, éparses dans le manuscrit, ne se rapportent en général qu'à des mots isolés et sont par conséquent fort brèves ; elles se trouvent indiquées dans l'introduction du Thesaurus I p. XXIV. Le texte qui se rapproche le plus de la prima manus de Würzburg, c'est le *sermon de Cambrai* ; si même il lui est postérieur, c'est en tout cas de fort peu. D'après la comparaison des noms propres conservés dans la vie de saint Colomban écrite par Adamnan vers 697, M. Zimmer (*KZ* XXXVI 476) a montré que les gloses de la première main de Würzburg et le sermon de Cambrai pourraient avoir été rédigés à la fin du VIIᵉ siècle. C'est à cette époque

aussi que remonteraient les gloses à Philargyrius (Thurneysen *ZCP* III 52).

Ensuite viendraient la vie de saint Patrice du Livre d'Armagh et la secunda manus du manuscrit de Würzburg. Ces deux textes, de toute première importance, seraient du VIIIe siècle ; toutefois il faudrait en avancer un peu la date si le Livre d'Armagh, tel que nous l'avons, est un texte original.

§ 11. On devrait tirer de précieux renseignements de la comparaison du fameux *Félire Oenguso,* calendrier composé par Oengus vers 800, sous le règne du roi de Leinster Finsnechta (m. en 808) ; mais il nous est malheureusement parvenu dans des manuscrits bien postérieurs. En tous cas, certains critères spéciaux, notamment le traitement des voyelles finales, très important et relativement facile à reconstituer dans un texte en vers (cf. Strachan *RC* XX 191 et 295) permettent de croire que le texte primitif du Félire n'était guère postérieur aux gloses de Milan. Ces dernières seraient donc du début du IXe siècle, c'est-à-dire que leur rédaction première serait de peu antérieure à la copie que nous en possédons. Toutefois si Arm. et Wb. (secund. man.) devaient être reportés au début du IXe siècle, il conviendrait d'avancer d'autant la date du texte de Ml.

Les gloses de Turin et les trois recueils de gloses de Carlsruhe semblent à peu près contemporains des gloses de Milan.

Les cinq poèmes du manuscrit de saint Paul remontent certainement plus haut que le IXe siècle ; l'un d'eux, attribué à saint Moling (m. en 697), remonterait même au VIIe siècle. Mais en tout cas, ils présentent une langue rajeunie que le copiste a accommodée au goût de son temps.

Quant aux gloses de Saint-Gall, il est malaisé de les dater d'une façon certaine ; M. Thurneysen avait admis jadis (*RC* VI 318) qu'elles étaient antérieures à celles de Milan et contemporaines de celles de Würzburg ; mais depuis, M. Pedersen (*KZ* XXXV 316) a soutenu qu'elles étaient postérieures à celles de Milan, et c'est l'opinion à laquelle semble s'être rallié M. Strachan (*RC* XX 303 et surtout *Thesaurus* I xviij). Le manuscrit de Saint-Gall contient d'ailleurs des gloses de différentes mains, et dans ce recueil composite, où figurent même quelques pièces de vers et deux lignes d'écriture oghamique, ont bien pu se glisser des gloses

d'époques différentes. Cela expliquerait les incohérences de la langue et les hésitations des savants.

§ 12. Les onze textes qui viennent d'être mentionnés sont les seuls, avec quelques autres d'intérêt moindre, qui soient antérieurs au xe siècle. Mais il faut encore rattacher à la période du vieil-irlandais quelques ouvrages importants, dont la rédaction conservée est seulement postérieure au xie siècle et par conséquent déjà contemporaine du premier grand recueil de textes moyen irlandais, le *Lebor na hUidre,* dont le copiste mourut en 1106. On a déjà signalé plus haut le *Félire Oenguso,* écrit vers 800, mais dont le manuscrit le plus ancien est du xive siècle ; le texte en a été tellement altéré qu'il n'a, en ce qui concerne le vieil-irlandais, qu'une très faible autorité. Il en est de même du Psautier des Strophes (*Saltair na Rann*), dont la tradition attribue la composition au même Oengus, mais qui est sûrement d'une époque postérieure et qui nous a été conservé dans un ms. du xiie siècle sous une forme déjà moyen-irlandaise (v. Strachan *TPhS* 1895). Il suffit de mentionner aussi, pour l'écarter, le glossaire composé à la fin du ixe siècle par l'évêque Cormac (m. en 907) ; nous ne le connaissons que par une compilation dont le plus ancien manuscrit est le *Leabhar Breac,* copié en 1400. Au contraire, les deux textes suivants méritent de figurer dans une grammaire du vieil-irlandais :

Hy., Liber hymnorum, collection de huit hymnes irlandais dont il y a deux manuscrits, conservés à Dublin, l'un à la bibliothèque de Trinity College, l'autre au couvent des Franciscains. Ces deux manuscrits, qui présentent chacun une recension différente, ne sont pas antérieurs à la fin du xie siècle. Le texte des hymnes, de composition beaucoup plus ancienne, y a été malheureusement rajeuni, et on ne doit utiliser leur témoignage qu'avec certaines réserves.

Miss., fragment d'un traité sur la messe, dit Stowe Missal, retrouvé dans un manuscrit du xe ou xie siècle conservé à Dublin. A côté d'archaïsmes qui rappellent les plus anciens documents, ce texte présente de nombreux rajeunissements qui rendent impossible la fixation d'une date quelconque de composition.

§ 13. L'addition du Liber Hymnorum et du Stowe Missal porte à treize le chiffre des textes vieil-irlandais qui seront utilisés dans cette grammaire. Mais il s'en faut de beaucoup que tous ces textes aient la

même valeur linguistique. Outre que plusieurs sont trop courts pour fournir des données d'appréciation suffisantes, certains, et en particulier Ml., ont été copiés avec une telle négligence que les fautes matérielles y sont fréquentes. Dans quelques autres, l'imitation directe du latin glosé devient parfois une servitude, et, sans tenir compte du génie propre de sa langue, le glossateur s'y est borné à fabriquer un mot irlandais sur le modèle du mot latin (cf. *Thes.* I xx, II xxiii). Mais ce procédé puéril, fréquent dans les manuscrits de Milan et de Saint-Gall, entraîne parfois de grosses bévues. C'est par lui qu'il faut expliquer la glose de Sg. 146 b 7 « obsero » .i. *fescrigim,* comme si le verbe latin était formé de *sera* « soir » (en irl. *fescor*); ou celle de Ml. 20 a 25 « obesi » .i. *impessi,* où le glossateur a confondu *obesi* et *obsessi*; cf. Ml. 36 c 18, etc. Bien qu'il présente aussi à ce point de vue quelques fautes singulières (p. ex. *coschométide* gl. pedagogorum, 9 a 11 ; cf. Zimmer *KSt* II 83), Wb. est sans contredit le plus important des textes du vieil-irlandais. Le scribe qui l'a copié a mis dans son travail une rare conscience et un soin scrupuleux ; les fautes y sont relativement fort rares et résultent, en général, d'un simple lapsus. En outre, ce texte présente l'avantage de fournir presque partout, à l'exception des gloses peu nombreuses de la prima manus, un véritable commentaire où le scribe ne s'est pas borné à une interprétation servile du texte, mais a donné à ses explications toute l'ampleur désirable. Malgré son caractère nécessairement fragmentaire, il a, par suite, à peu près la même valeur linguistique qu'un texte suivi. C'est Wb. qui a déjà servi de base à la plupart des travaux sur le vieil-irlandais, et c'est lui qui a fourni aussi les principaux éléments de cette grammaire. On n'a, en principe, tenu compte de Ml. et de Sg. que pour compléter le témoignage de Wb., et on a négligé de mentionner les nombreux cas où l'interprétation d'un mot isolé des deux premiers soulève des difficultés. La simple mention de ces cas douteux ou obscurs aurait surchargé le volume sans profit appréciable pour le lecteur, puisqu'il s'agit ici de faire connaître l'état général du vieil-irlandais et non d'en discuter les points controversés.

§ 14. Le simple exposé de la grammaire paraîtra d'ailleurs suffisamment obscur pour qu'on ne soit pas tenté de l'embrouiller à plaisir. Quelque soin qu'on apporte, en effet, à l'éclaircir et à le simplifier, le

vieil-irlandais réservera toujours au linguiste même exercé plus de difficultés qu'aucune autre langue indo-européenne.

Cela tient à des conditions historiques spéciales.

Le vieil-irlandais n'est pas une langue fixée consciemment à un moment donné par une personne déterminée, comme l'ont été le gotique, le vieux-slave et le vieil-arménien. Ce qu'il présente la plupart du temps, ce sont de simples notes, ajoutées par les moines aux textes latins qu'ils copiaient, en guise d'explication accessoire. Ces glossateurs n'ont pas créé pour cela un alphabet spécial, notant systématiquement les phonèmes de leur langue, comme on l'a fait pour les langues précitées. Ils n'ont pas, comme Wulfila, comme Cyrille et Méthode, comme Mesrob, fixé leur langue une fois pour toutes ; ils ont noté au jour le jour, suivant les besoins du moment, une langue de demi sauvages, à l'image de la langue latine et avec les ressources insuffisantes de l'alphabet latin, mais sans système défini et en recourant sans cesse à des demi-mesures.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'ils rencontraient à chaque pas des difficultés inextricables. Jamais langue ne fut saisie à un moment plus défavorable. A partir du VIIe siècle, l'irlandais est en pleine évolution, et il reste pendant deux ou trois siècles dans le plus grand état de trouble. La phonétique y subit des altérations violentes, comme l'affaiblissement des syllabes non intenses (§§ 130 et ss.) et surtout la chute des finales (encore conservées sur les inscriptions oghamiques). Les rapports morphologiques sont complètement bouleversés par l'accent d'intensité dont l'énergie brutale produit dans le même paradigme les désaccords les plus étranges. En l'espace de plusieurs générations, les scribes ont été incapables d'établir une tradition grammaticale qui fût d'accord avec les faits. Tantôt ils innovent sur un point et affectent une forme déjà existante à l'expression d'un usage nouveau, sans s'apercevoir qu'ils créent ainsi une ambiguïté regrettable ; tantôt, en dépit des modifications subies par le langage, ils maintiennent indûment une graphie traditionnelle qui n'est déjà plus sous leur plume qu'une graphie « historique ». Dans bien des cas, ils n'aboutissent ainsi qu'à l'incohérence et à la contradiction.

V. en particulier au point de vue phonétique ce qui est dit aux §§ 32-60 de la graphie des consonnes, et cf. Zimmer *KZ* XXIV 528 n., XXVII 449,

XXXII 198, XXXIII 153, *KSt* I 51 ; Thurneysen *KZ* XXXII 568, *ZCP* III 47 ; Pedersen *Asp.* 170 ; Sarauw *KZ* XXXVIII 186.

§ 15. Bibliographie. — Tous les textes du vieil-irlandais, sauf ceux que fournissent les inscriptions oghamiques et à part quelques mots, sans importance ici, découverts dans les toutes dernières années (v. notamment *RC* XXV 377), ont été réunis par MM. Wh. Stokes et J. Strachan dans le *Thesaurus Palaeohibernicus,* 2 vol., Cambridge, 1901-1903. Cet ouvrage capital rend maintenant inutiles toutes les éditions antérieures.

Les fondements de cette grammaire ont été empruntés à la *Grammatica celtica,* de J.-G. Zeuss, publiée en 2ᵉ édition par Ebel (Berlin, 1871). On a tiré aussi parti de la *Kurzgefasste Irische Grammatik* de M. Windisch (Leipzig, 1879) et de deux petits livres publiés récemment par M. Strachan : *Selections from the old Irish glosses* (Dublin, 1904) et *Old Irish paradigms* (Dublin, 1905). Il suffit de signaler ici ces ouvrages une fois pour toutes ; on n'y renverra plus dans la suite. Les nombreux livres, articles, mémoires et travaux spéciaux utilisés ont été mentionnés au cours de l'ouvrage dans les chapitres qu'ils concernent spécialement.

On s'est abstenu d'utiliser le livre du P. Hogan, *Outlines of the Grammar of old Irish,* Dublin, 1900, qui contient un grand nombre de faits erronés et ne mérite, en général, aucune confiance.

§ 16. Voici la liste des recueils généraux cités au cours de cet ouvrage :

BB. Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, hsggb. von A. Bezzenberger, Göttingen, 1876-1906.

AGI. Archivio glottologico Italiano, dir. da G. Ascoli, Roma-Torino-Firenze, 1873 et ss.

Eriu. The Journal of the school of Irish learning, ed. by K. Meyer and J. Strachan, Dublin, 1904 et ss.

KZ. Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, hsggb. von Th. Aufrecht, A. Kuhn, E. Kuhn, J. Schmidt und W. Schulze. Gütersloh, 1852 et ss.

IF. Indogermanische Forschungen, hsggb. von K. Brugmann und W. Streitberg, Leipzig, 1892 et ss.

KSB. Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, hsggb. von A. Kuhn und A. Schleicher, Berlin, 1858-1876.

MSL. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, 1868 et ss.

RC. Revue celtique, fondée par H. Gaidoz, continuée par H. d'Arbois de Jubainville, Paris, 1870 et ss.

TPhS. Transactions of the philological Society, London, 1855 et ss.

ZCP. Zeitschrift für celtische Philologie, hsggb. von K. Meyer und L.-Chr. Stern, Halle, 1896 et ss.

§ 17. On doit joindre à cette liste les ouvrages qui suivent :

Ascoli. Glossarium Palaeo-Hibernicum (inachevé), *AGI* VI.

Pedersen. *Asp*. Aspirationen i Irsk, en sproghistorik Undersøgelse, af H. Pedersen, Leipzig, 1897.

Sarauw. *ISt*., Irske Studier af Chr. Sarauw, København, 1900.

Strachan. *Act. and Tim*., Action and Time in the Irish Verb, *TPhS* 1899-1902, p. 408.

— *Dep*. Contributions to the history of the deponent Verb in Irish, *TPhS* 1891-1894, p. 444.

— *Middle-Irish Decl*. Contributions to the history of Middle Irish Declension, *TPhS* 1905.

— *Particle ro*. On the use of the particle *Ro* with Preterital Tenses in Old Irish, *TPhS* 1895-1898, p. 77.

— *Sigm. Fut*. The Sigmatic Future and Subjunctive in Irish, *TPhS* 1899-1902, p. 291.

— *Subj*. The Subjunctive Mood in Irish, *TPhS* 1895-1898, p. 225.

— *Subst*. The Substantive Verb in Old Irish glosses, *TPhS* 1899-1902, p. 1.

Zimmer. *KSt*., Keltische Studien von H. Zimmer, 2 Hefte, Berlin, 1881-1884.

Les ouvrages où l'irlandais a été étudié dans ses origines préceltiques et indo-européennes (au point de vue de la grammaire et du vocabulaire) sont les suivants :

D'Arbois de Jubainville. Éléments de la Grammaire celtique, Paris, Fontemoing, 1903.

Brugmann (K.). Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, Strassburg, Trübner, 1886-1906 (la partie celtique de ce magistral ouvrage est due à M. Thurneysen).

Stokes (Whitley). Urkeltischer Sprachschatz (4e éd. du tome second du Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen de A. Fick). Göttingen, 1894.

§ 18. Explication des signes. — Les abréviations employées dans cette grammaire se comprennent d'elles-mêmes.

Lorsque, après une citation, le renvoi est fait entre parenthèses, c'est que la citation n'est pas exactement conforme au texte du manuscrit. Toutefois, en ce qui concerne l'orthographe des exemples, les règles suivantes ont été appliquées :

1° Toutes les abréviations du texte ont été résolues : ainsi ɔ est toujours écrit *con*, ƚ écrit *no*, *m̄* écrit *mm*, etc. Exception est faite pour le signe 7, qui est employé partout pour représenter la conjonction copulative *ocus* (*acus*) « et », et pour le signe .i. (= *idon*) « c'est-à-dire ».

2° On a employé les tirets pour séparer les éléments que la graphie des manuscrits réunit en un seul mot ; ainsi *a-belru* (ms. *abelru*).

PREMIÈRE PARTIE

PHONÉTIQUE

CHAPITRE PREMIER

DES SONS ET DES LETTRES

I. — Voyelles et diphtongues.

§ 19. Il y a cinq lettres notant des voyelles *a e i o* et *u* (*ou* français) ; ces voyelles peuvent être brèves ou longues.

Remarque I. — L'*y* est parfois employé, mais avec la valeur de *i*, et uniquement dans des mots empruntés dont l'orthographe est plus ou moins calquée sur le latin. Ainsi *ymmuin* Hy. II 25, n. pl. du mot *immun* « hymnus » ; *pyrr* « Pyrrhus » Sg. 211 a 10.

Remarque II. — L'*e* long est parfois écrit *æ*. Il ne faut pas confondre ce signe avec la vraie diphtongue *ae* (§ 26), qui est aussi parfois écrite *æ*, ni avec la fausse diphtongue *ae* (§ 88), dans laquelle l'*a* est une voyelle d'infection. Ainsi : *césad* « passion » Sg. 172 a 2 (sur l'accent, v. § 21) écrit *cæsad* Ml. 86 d 15 ; *esconn* « commun » Wb. 6 c 4, *æsscon* Wb. 6 c 5 ; de *éscaide* « lunaire », dat. *æscaidiu* Ml. 30 a 1 ; *arégi* « il se plaint » Ml. 31 a 20, *araǽget* « qui se plaignent » Ml. 29 b 3 ; *ém* « certes » Sg. 201 a 8, *æm* Ml. 36 a 4, *æm* Wb. 22 a 21 ; *béras* « qui portera » écrit *bæras* Ml. 94 b 7 ; etc.

§ 20. Au point de vue de la position de la langue dans l'articulation qui les produit, les voyelles peuvent se diviser en trois catégories : pour l'*i* et pour l'*e* le point d'articulation est dans la partie antérieure de la cavité buccale ; pour l'*a* et pour l'*o* dans la partie moyenne ; pour l'*u* dans la partie postérieure. C'est ce que l'on exprime en disant que l'*i* et l'*e* sont des voyelles antérieures, l'*a* et l'*o* des voyelles moyennes et l'*u* une voyelle postérieure. Des groupements analogues, sinon exactement semblables, pourraient être faits dans toutes les langues ; mais ce qui est particulier à l'irlandais, c'est que ces différences d'articulation, à

peine perceptibles en général pour le sujet parlant, ont déterminé dans la prononciation des différences assez notables pour être notées dans l'écriture. C'est ce que l'on verra ci-dessous dans les paragraphes consacrés à l'infection (§ 73 et ss.).

Remarque. — Les trois catégories de voyelles que suppose la graphie du vieil-irlandais se sont réduites de bonne heure (§ 76) à deux seulement appelées respectivement par les grammairiens modernes, voyelles larges (*leathan*), à savoir *a, o, u,* et voyelles minces (*caol*), à savoir *e, i.*

§ 21. La longueur d'une voyelle est souvent indiquée dans les manuscrits par un accent placé au-dessus et légèrement à droite de la lettre. Cet accent est toujours reproduit dans les éditions modernes et sera soigneusement indiqué dans les exemples que contient cet ouvrage.

Exemples : *bráthir* « frère », *céle* « compagnon », *dínu* « agneau », *córe* « paix », *cúbus* « conscience ».

Cet accent a parfois la forme d'un crochet recourbé ; cf. *RC* XXV 379, et la note du Thesaurus à Wb. 3 b 24.

Toutefois, l'emploi de l'accent pour marquer la longue n'est pas d'un usage régulier, et l'absence d'accent ne prouve jamais que la voyelle soit brève.

Ainsi : *lasin brathir* « chez le frère » Wb. 10 c 13 ; *ét* « jalousie » Wb. 17 b 26, et *het* ib. 17 b 25 ; *ídol* « idole », *ídlaib* (dat. pl.) Wb. 11 b 9, 19 d 11, et *idail* (n. pl.), *idlu* (acc. pl.). Ml. 36 d 16 ; *core* « paix » Wb. 3 d 32 ; *cubus* « conscience » (Wb. 20 c 8). Dans la même glose on a *a-belru im-bélre* « de langue en langue » Wb. 13 a 2.

§ 22. Inversement, on rencontre parfois l'accent sur des voyelles brèves soit par simple erreur (ainsi *mág* « champ » au lieu de *mag* Wb. 12 a 25, *dlíged* « devoir » au lieu de *dliged* Wb. 10 d 16, *níme* « du ciel » au lieu de *nime* Ml. 106 a 3), soit avec une signification spéciale pour indiquer la séparation des mots ou même des syllabes.

Cf. Strachan *ZCP* IV 52, 478 ; Thurneysen *ZCP* III 53.

Ainsi *indá érrend* « les stigmates » Wb. 20 d 5 (a prima manu), au lieu de *inda errend* ; *reméerbart* « qu'il a dit auparavant » Ml. 15 b 3 au lieu de *reme-erbart* ; *bíu* « je suis », *fíu* « dignité », où l'accent à la valeur exacte d'un tréma (Thurneysen *KZ* XXVIII 149) ; *ráuc* « il l'appliqua » Ml. 45 a 1 (de **ro-a-uc* § 508).

Les pronoms possessifs, surtout celui de la troisième personne (§ 519), sont ainsi distingués le plus souvent par un accent du mot qui suit : *tó eredig* gl. poculum tuum Ml. 45 d 3 ; *á abstanit* « son abstinence » Wb. 6 c 15 ; *á-cenele* « leur race » Wb. 5 c 16 ; *hi tosuch á-aisndísen* « au début de son exposition » Ml. 40 d 18. Parfois, l'accent est placé sur la voyelle suivante : *á aigthiu* « sa crainte » Wb. 6 a 12, mais *a-áigthiu* ib. 6 a 13.

Remarque. — Sur une inscription oghamique, on trouve employée l'intercalation d'un *h* pour indiquer la longueur d'une voyelle : *TERNOHC* = *Ternóc* Thes. II 289, 18.

§ 23. Enfin, on rencontre parfois un accent sur des voyelles brèves suivies de deux consonnes ; M. Windisch *Kzgf. Ir. Gr.* 112 § 25 c et M. Pedersen *Asp.* 80 conclurent de ce fait que devant les groupes de consonnes il y avait une tendance à l'allongement vocalique. Mais cette conclusion, qui se trouve pleinement vérifiée dans les dialectes modernes par les résultats des enquêtes de MM. Dottin, Finck et Henebry, est très malaisée à justifier en ce qui concerne le vieil irlandais ; ce qui la rend particulièrement douteuse, c'est que l'accent frappe parfois en pareil cas des voyelles situées en position non intense (§ 130), comme dans *ubúll* (ci-dessous).

On trouvera la liste des exemples de Wb. chez Pedersen *Asp.* 83, et de ceux de Ml. chez Strachan *ZCP* IV 53 ; il suffira de citer ici : *báll* « membre » Wb. 12 a 18, *córp* « corps » (Wb. 12 a 12), *mílsi* « doux » (acc. pl. n. de *milis*) Wb. 6 c 7, *órd* « ordre » Wb. 9 c 17 ; *ánd* « ici » Ml. 26 c 2, *cínn* « à la tête » (Ml. 84 c 24), *lóndas* « irritation » Ml. 18 a 10, *lósc* « aveugle » Ml. 45 c 9, *ubúll* « des pommes » (gén. pl. de *uball*) Ml. 100 c 21 ; etc.

§ 24. Pour indiquer la longueur d'une voyelle, il arrive aussi qu'on la redouble. Ainsi, *ruun* « secret » au lieu de *rún, ceele* « compagnon » au lieu de *céle*. En pareil cas, au redoublement s'ajoute souvent l'accent, qui frappe indifféremment la première ou la seconde voyelle du groupe : *rúun* ou *ruún, céele* ou *céele*.

Ce redoublement est fréquent dans les monosyllabes. Ainsi : *báas* « mort » Wb. 3 b 8, *laa* « jour » Wb. 5 b 4, *maam* « joug » Ml. 103 d 20, *slaán* « sain et sauf » Wb. 12 b 11 ; *bees* « coutume » Cam. 37 d, *dreecht* « portion » Wb. 5 c 2, *béet* « jalousie » Wb. 5 a 13, *éet* Wb.

23 b 18, *glée* « clair » Wb. 12 a 2, *glæ̈e* Wb. 12 c 12; *ríi* « roi » Wb. 28 a 15, *tíir* « terre » Wb. 29 d 23 ; *cóor* « place » Wb. 12 d 15 ; *clúu* « gloire » Wb. 7 c 3, *cúul* « dos » (Wb. 24 a 16).

§ 25. En dehors des monosyllabes, le redoublement s'emploie surtout pour certaines voyelles longues, que la grammaire comparée reconnaît issues d'allongement compensatoire, et qui, d'après certains indices (§§ 63 et 86), devaient avoir deux sommets d'intensité : *bélre* « langage » écrit *béelre* Wb. 12 d 6 ; *céle* « compagnon » écrit *céele* Wb. 6 d 4 ; *cenél* « race » écrit *cenéel* Wb. 5 a 14 ; *gabál* « prise » écrit *gabaal* Wb. 26 b 18 (cf. le composé *indocbáal* « gloire » Wb. 4 b 6) ; *dorigéensat* « ils ont fait » Wb. 5 a 24 ; *ni épéer* « je ne dirai pas », *asbéer* « je dirai » Wb. 32 a 20, 22 (Thurneysen *RC* VI 325 n. 3), cf. § 334 ; *élud,* nom verbal de *élaim* « j'échappe », gén. *éelutha* Wb. 11 c 11.

Exceptionnellement, on rencontre le redoublement en dehors des cas précédents comme dans *cuúrsagad* « reproche » Arm. 18 b 1 ; *béesad* « manière » Wb. 9 a 3 (d'après *bees*) ; *biuu* « je suis » Wb. 16 d 8, où le redoublement n'a peut-être pour objet que de marquer la séparation des syllabes (*biuu* = *bí-u*).

§ 26. Diphtongues. — Il importe de distinguer les vraies des fausses diphtongues. Les secondes sont celles qui résultent de l'infection (§ 74).

Les vraies diphtongues sont : *ai(ae), oi(oe), au(ao), eu(eo), ou.*

Elles sont généralement surmontées d'un accent qui frappe la première voyelle : *ái(áe), ói(óe), áu(áo), éu(éo), óu.*

Les graphies *ai* ou *ae, oi* ou *oe, au* ou *ao, eu* ou *eo,* sont employées indifféremment. Exemples : *gáith* ou *gáeth* « vent », *sáithar* ou *sáethar* « peine », etc. ; *dóinacht* ou *dóenacht* « humanité », *nóib* ou *nóeb* « saint », *sóire* ou *sóere* « liberté » ; *gáu* ou *gáo* « faux », *áu* « oreille », *aue* « petit-fils » ; *éulach* ou *éolach* « instruit » ; *lour* « suffisant », etc.

A ces diphtongues, il faut joindre *ia* et *ua,* qui sont sorties des voyelles longues *é* et *ó* au cours du vieil-irlandais (§ 62 et ss.).

Remarque. — Il n'y a que peu d'exemples des diphtongues *áu (áo), éu (éo)* et *óu.* En ce qui concerne la première, on notera que *áue* « nepos » (Sg. 29 a 10, 30 b 12) conserve toujours son *u* intact, sans doute parce que la diphtongue était immédiatement suivie d'une voyelle.

II. — Consonnes.

§ 27. Le vieil-irlandais possède les signes suivants : *b c d f g h l m n p r s t*.

Remarque I. — Les signes *k*, *qu* et *z* sont aussi employés, mais uniquement dans des mots empruntés du latin ; *k* et *qu* n'ont aucune valeur spéciale et tiennent la place d'un *c* : *príd-kalde* « pridie kalendas » Sg. 220 a 1 ; *aquil* « Aquila » Ml. 27 b 9, *quart* « quartus » Sg. 158 a 2, 187 b 1, *aequinocht* « aequinoctium » BCr. 25 c 1, etc. ; *z* ne se rencontre qu'après *t* dans *baitzim* «je baptise », plus souvent écrit *baitsim* (*iarna-baitzed* « après son baptême » Arm. 18 a 1) et dans *gratzacham* « gratias agamus », écrit aussi *grazacham* Arm. 7 a 1.

Remarque II. — Le signe *x* (=*cs*) n'apparaît que rarement, dans des mots empruntés du latin (*bissext* « bissextile » BCr. 32 c 10, *lax* « laxus » Ml. 23 b 1 etc., *oxalaib* « axillis » Tur. 35, etc.) et aussi dans quelques mots indigènes (*díxa* « noble », *díxnigur* « je parais », *foxul* « suppression » Ml. 134 a 3, *tóxal* gl. uerriculum Sg. 53 b 4 ; etc.).

Remarque III. — En dehors des cas étudiés plus loin (§ 36) où il a la valeur d'un *b*, le *p* ne figure guère que dans des mots empruntés du latin. Ainsi *parche* « parochia », *pardus* « paradisus », *peccad* « peccatum », *persan* « persona », *popul* « populus », *precept* « praeceptum », *propir* « proprius », *pupall* « papilio », *apstal* « apostolus », *escop* « episcopus », *baptaist* « Baptista » etc. On rencontre aussi le *p* dans de rares mots indigènes d'origine inconnue, tel *patu* « lièvre ». Cf. Windisch *KSB* VIII 1.

§ 28. Il convient de mettre à part le signe *h* ; en dehors des cas où il forme groupe avec d'autres signes (comme dans *ch ph th*, § 32) pour désigner un son spécial, *h* n'a jamais qu'une valeur graphique et ne représente aucun son réellement prononcé.

M. Pedersen *Asp.* 124 a essayé de prouver que l'*h* avait eu une prononciation réelle en vieil-irlandais et qu'il représentait un phonème disparu (*p* ou *j*) ; mais son hypothèse a été réfutée par M. Thurneysen *IF Anz.* IX 43.

Le signe *h* sert :

a. A indiquer la séparation des syllabes devant voyelle, à l'initiale entre deux mots, parfois même à l'intérieur. Ainsi :

in-hellug « en communion » Wb. 29 c 8 à côté de *in-ellug* 19 c 20 ; *ishecen* « il est nécessaire » Wb. 5 a 5 à côté de *ní écen* « il n'est pas

nécessaire » Wb. 4 d 26 ; *ronn-hícc* « il nous a sauvés » Wb. 31 d 6 à côté de *ron-ícc* Wb. 28 b 1 ; *ro-hucad* « fut porté » Sg. 174 a 1 ; *rebe* Wb. 4 c 11 au lieu de *ree* (diss.) Tur. 71, gén. du mot *ré* fém. « espace de temps » (§ 184 Rem. II).

b. A faire ressortir un mot monosyllabique formé d'une seule voyelle. Ainsi :

préposition *i n-* : *hi-talam* « dans la terre » Wb. 7 c 8 ; *hi-barpeccad* « dans votre péché » Wb. 20 b 13 ;

particule interrogative *i(n)* : *hi-pridchabat* « est-ce qu'elles prêcheront? » Wb. 13 a 13 ;

particule démonstrative *í* : *in-bairgen hí sin* « ce pain-ci » Wb. 11 b 8, *dunaib-hí* « à ceux-ci » Wb. 2 c 10 ;

préposition *ó(ua)* : *hó-thoil* « par volonté » Wb. 19 a 17, 22 d 5, *hua dia* « par Dieu » Ml. 134 d 3 ; etc.

§ 29. *c*. A rappeler l'origine de mots empruntés du latin. Ainsi : *humal* « humilis » Wb. 33 a 5, *humaldóit* « humilitas » Wb. 6 d 5, etc. ; *heritic* « haereticus » Wb. 30 b 24 ; *huar* « hōra » Ml. carm. I 5, *hóre* (gén. sg.) Wb. 16 b 5, *hóir* (acc. sg.) Wb. 18 d 10 ; etc. L'*h* initial manque d'ailleurs souvent en pareil cas ; ainsi on trouve : *umal* Wb. 5 d 27, *umaldóit* Wb. 13 a 17, *eriteccaib* Wb. 25 b 14, *indor-sa* Wb. 12 c 35, *uáir* (acc. sg.) Wb. 16 b 5, etc.

Inversement, l'*h* s'est introduite indûment devant des mots d'origine latine, tel que *hiroin* «ironia » Ml. 44 c 9, et même devant un certain nombre de mots indigènes dont on trouvera la liste chez Pedersen *Asp.* 127 ; les plus importants sont *esseirge (hesseirge)* « résurrection », *ícc (hícc)* « salut », *íress (hiress)* « foi » et *uisse (huisse)* « juste ».

d. Tout à fait exceptionnellement, à représenter la même gutturale que *ch* (§ 33).

menmnihi « inimitiés » Wb. 18 a 21 (a prima manu) au lieu de *menmnichi*.

Inversement, on rencontre *ch* avec la valeur d'une *h* latine dans *bachal* « Bahal, Baal » Wb. 5 a 29, Sg. poem. 229.

§ 30. Les consonnes participent à la triple valeur mentionnée pour les voyelles au § 20 ; c'est-à-dire qu'elles peuvent avoir un point d'articulation antérieur, moyen ou postérieur, et être elles-mêmes, selon l'expression consacrée, antérieures, moyennes ou postérieures.

Pour les consonnes initiales, c'est le point d'articulation de la voyelle

suivante qui détermine celui de la consonne ; ainsi le *b* de *bir* « broche » est antérieur, celui de *ball* « membre » est moyen et celui de *bullu* (acc. pl.) « membres » est postérieur.

Sur quelques dérogations à ce principe, v. Pedersen *Asp.* 3.

Pour les consonnes intérieures, il en est généralement de même. Ainsi, *r* est respectivement antérieur, moyen ou postérieur dans *muire* (n. pl.) « les mers », *béra* « je porterai », *firu* (acc. pl.) « les hommes » ; de même *g* est antérieur dans *tige* (gén. sg.) « de la maison » et *l* dans *aile* « autre ». Mais il peut arriver aussi que la consonne intérieure ait un point d'articulation différent de la voyelle qui la suit ; ainsi dans le génitif *dígle* « de la vengeance » ou dans le nominatif *amre* « merveilleux », les consonnes *l* et *r* sont malgré l'*e* qui suit, de position moyenne (de là, les graphies *díglae, amrae,* § 77). Ce fait est d'une grande importance dans le phénomène de l'infection (§ 73).

Quant aux consonnes finales, elles possèdent par elles-mêmes un certain point d'articulation qui leur est propre et peut être différent de celui de la voyelle précédente. Ce fait est dans le phénomène de l'infection d'une importance capitale, et on en verra notamment des applications constantes dans la déclinaison et dans la conjugaison. Il suffit pour le moment d'indiquer par exemple que le *t* est antérieur, moyen ou postérieur suivant qu'il figure dans le génitif singulier *neirt* le nominatif singulier *nert* ou le datif singulier *neurt,* du mot *nert* « force » (§ 69). De même pour les autres consonnes.

§ 31. Outre la triple valeur, relative au point d'articulation, qui vient d'être indiquée au § 30, les consonnes *c t p g d b s f l r m n* sont toutes susceptibles d'une double valeur au point de vue du souffle (ouverture).

Zeuss désignait ces deux valeurs du nom de *status durus* et *status mollis,* ce qui ne signifie rien. Pour caractériser le status mollis, M. Thurneysen *IF Anz.* IX 42 a proposé le mot *adoucissement* (Lenierung), ce qui n'est guère plus satisfaisant. Depuis, on a employé le mot *Aspiration* ; c'est celui qu'a adopté M. Pedersen comme titre du livre où il a si complètement étudié le phénomène ; mais lui-même estime plus exact le terme d'*ouverture* (aabning ; *Asp.* 75) et propose de distinguer les consonnes en ouvertes et fermées. On reviendra ici au terme vague d'*aspiration,* considéré comme synonyme d'*augmentation de souffle,* et on distinguera les consonnes en *aspirées* ou *non-aspirées.*

§ 32. On étudiera successivement la double valeur en question dans les diverses catégories de consonnes.

A. Consonnes occlusives.

La différence du souffle consiste ici en l'opposition d'occlusive à spirante. C'est-à-dire qu'à côté des « non-aspirées » *c t p g d b*, le vieil-irlandais possédait les « aspirées » *χ þ f γ đ ƀ*.

c t p. En ce qui concerne les occlusives sourdes, la double valeur est marquée par l'opposition de *c t p* et de *ch th ph* (*f*, § 34 Rem. et 51).

Ainsi *cechain* « il chanta »prétérit de *canim* « je chante » commence par l'occlusive sourde *c*, et présente en son milieu la spirante sourde *ch* (§ 94).

§ 33. Le vieil-irlandais note très régulièrement par *ch, th* les spirantes correspondant à *c* et à *t*.

Toutefois dans le groupe *cht*, il arrive parfois que l'aspiration du *c* ne soit pas marquée ; ainsi on lit *act* pour *acht* « pourvu que » Wb. 7 a 1 ; *fect* pour *fecht* « fois » Wb. 13 d 7 ; *cumacte* pour *cumachte* « puissance » Wb. 6 a 9 ; *tecttaire* « envoyé » Wb. 8 d 20 ; etc.

En dehors de ce cas, l'absence de *h* est exceptionnelle ; v. Pedersen *KZ* XXXV 444.

Sur la confusion de *ch* et de *g*, de *th* et de *d*, de *ph* (*f*) et de *b*, v. § 41.

§ 34. La spirante *ph* appelle une observation spéciale (cf. Pedersen *Asp.* 70). On a vu au § 27 Rem. III que le *p* est en vieil-irlandais un phonème d'origine récente, emprunté le plus souvent au latin. A l'époque où se sont établies les lois de l'aspiration, les Irlandais ne possédaient pas encore de *p*, à tel point qu'ils ont d'abord remplacé par *c* le *p* qu'ils rencontraient dans les premiers mots latins empruntés par eux (cf. Vendryes *de Hibernicis uocabulis* 61). C'est donc seulement après coup qu'ils ont appliqué à ce phonème nouveau l'usage qui réglait l'aspiration des occlusives de même ordre. Aussi l'aspiration du *p* est-elle beaucoup moins régulière que celle du *c* ou du *t*. On trouve par exemple à Wb. : *di-peccad* 24 c 18, *cen-pecad* 3 c 16, *in-pectho* 22 b 21, à côté de *do-pheccad* 3 b 15, *di-phecthib* 29 c 10, *in-phectho* 14 d 27; *in phreceptori* 5 a 2, etc. ; *ron-d-prom-som* 4 b 20, *no-d-pridcha* 13 a 6 au lieu de *rondphromson, nodphridcha* (§ 505) ; etc.

Remarque. — La prononciation de l'aspirée *ph* est indiquée avec précision par cette remarque du copiste de Saint-Gall à propos du texte de

Priscien : *is cummae limm etir ph 7 f* « pour moi ph et f c'est la même chose » 10 a 4 ; *ph* note donc une spirante. Il est permis d'étendre cette conclusion au *ch* et au *th*.

Dans quelques exemples *ph* sert à noter la spirante *f*. § 51.

§ 35. *g d b*. C'est ici que se manifeste de la façon la plus sensible l'insuffisance de la graphie du vieil-irlandais.

La notation des spirantes correspondant à ces trois sonores au moyen des ressources de l'alphabet latin a été le souci constant des scribes, qui ne sont même pas arrivés à établir un usage régulier (cf. Zimmer *KZ* XXVII 449).

A l'initiale, la distinction des occlusives sonores aspirées ou non-aspirées n'est jamais marquée dans l'écriture d'aucun texte vieil-irlandais ; dans les deux cas on écrit simplement *g d b*. Ce fait complique singulièrement l'étude de l'aspiration syntactique (§ 166). Ainsi *is do diuchtrad 7 do chotlud* « c'est au réveil et au sommeil » Wb. 25 c 12, où rien dans la graphie ne révèle que le *d* initial de *diuchtrad* est aspiré.

§ 36. A l'intérieur et à la finale, il n'en va pas de même.

En principe, entre voyelles, les sonores *g*, *d* et *b* sont aspirées, c'est-à-dire représentent les spirantes correspondantes aux occlusives *g*, *d*, *b*.

Ainsi *tige* « de la maison » doit se prononcer *tiγe*.

medón « milieu » — *međón*.

lobur « faible » — *lođur*.

En irlandais moderne, ces mots s'écrivent *tighe*, *meadhon*, *lobhar*.

Pour indiquer que ces mêmes sonores ne sont pas aspirées, l'usage ordinaire des mss. est de les noter par la sourde correspondante.

Ainsi *acaldam* « discours » Ml. 135 a 11 (Sg. 153 b 7), doit être prononcé *agaldam* ; le mot dérive de *ad-gládur* « je parle » (§ 103).

ataimet « ils déclarent » Sg. 33 a 25 doit être prononcé *adai-* (le verbe est *ad-daimim*) ; *cretem* « croyance » Wb. frequ. doit être prononcé *credem*.

epert « parole » Wb. frequ. à prononcer *ebert* ; *anapaig* « prématuré » Wb. 11 d 12, à prononcer *anab-* (irl. mod. *anabuidh*). De là l'emploi fréquent du *p* dans la graphie du verbe *biu* « je suis » : *na-pa* (prononcer *naba*) Wb. 31 c 22, etc.

Parfois, la sourde est redoublée (§ 56) ; ainsi les graphies *accaldam* Wb. 3 c 4, *crettem* (Wb. 1 b 5) ne sont pas rares.

§ 37. Dans les groupes de consonnes intérieurs, il en est fréquemment de même ; ainsi pour indiquer que le *d* de *acaldam* n'est pas aspiré, le mot est écrit *acaltam* Wb. 4 d 4 ; de même du verbe *for-dingim*, « j'opprime » le participe passé est écrit *for-techtai* Ml. 81 c 15 (pron. *for-dechtai*) ; du mot *imgabál* « fait d'éviter » l'accusatif est *imcabáil* Sg. 203 a 8 ; à côté de *comarbus* « héritage » Wb. 9 a 14 on trouve la graphie *comarpi* « héritiers » Wb. 19 c 20 ; de *orbem* « héritier » le nom. pl. est *orpamin* (Wb. 2 c 14).

Comme on le voit, la graphie *c t p* pour les sonores *g d b* non aspirées n'est pas constante ; et c'est une source de gros embarras. On n'est sûr que *comarbus* a bien un *b* occlusif et non un *ƀ* spirant, que que parce qu'on a la graphie *comarpi* ; autrement on pourrait être tenté de prononcer *comarƀus*. De même entre voyelles, à côté de *náte* « non » Wb. 4 b 16, on trouve *náde* Wb. 4 b 14, qui ne doit pas être prononcé *náđe,* mais bien *náde* ; *slogait* Ml. 123 d 3 ou *roslogeth* Wb. 13 d 24 sont à prononcer avec une occlusive, puisque la graphie ordinaire du verbe est *slucim* « j'avale » (*sluces* Ml. 22 b 1).

§ 38. Il en est de même à la finale ; la prononciation d'un *g,* d'un *d* ou d'un *b* final n'est jamais sûre, tant qu'on n'a pas une graphie du même mot par *c, t, p,* qui prouve que la sonore ne doit pas être prononcée spirante.

Ainsi *condelg* « comparaison » Sg. 42 a 6 doit être prononcé *condelg* puisqu'on a la graphie *condelc* (Sg. 3 b 1) ; *ard* « haut » Ml. 14 c 10 doit être prononcé *ard,* puisqu'on a aussi la graphie *art* Wb. 24 c 10. Et inversement, on peut être sûr que *beirp* « biche » Sg. 48 a 10, 61 a 13 se termine par la sonore *b* puisque la graphie du mo en moyen-irlandais est *erb* (Corm. transl. 68). Au contraire *marb* « mort » *derb* « sûr » qui ne sont jamais écrits **marp* ou **derp* se terminent sûrement par la spirante *ƀ* (irl. mod. *marbh, dearbh*).

§ 39. Mais le procédé qui consistait à recourir à la sourde pour noter la sonore ne faisait qu'accumuler les équivoques. Il aboutissait en effet à confondre les sonores et les sourdes ; si une graphie telle que *ard* ne permet pas de distinguer entre *ard* et *arđ,* d'autre part une graphie telle que *art* laisse indécis le choix entre les prononciations *art* et *ard*. Et dans tous les cas, on reste sans aucun moyen d'indiquer dans l'écriture la prononciation des spirantes γ *đ ƀ*.

Les scribes de Wb. et de Ml. ne trouvèrent aucune échappatoire pour sortir de la difficulté.

Il faut toutefois signaler une tentative du scribe de Milan pour noter la sonore *d* à l'intérieur ; le nom verbal *fordecht* (de *fordingim*, § 37) dont le *d* n'est pas une spirante est écrit *forndecht* Ml. 96 c 7 ; la nasale n'a d'autre objet que d'éviter la prononciation *đ* (cf. § 44 et 171).

§ 40. Mais dans Sg. et dans Arm., on trouve un procédé spécial, qui consiste à noter *gg dd bb* l'occlusive sonore et *g d b* la spirante correspondante. Ainsi, les mots *condelg* et *ard* sont souvent écrits dans ces manuscrits *coñdelgg* Sg. 45 a 9 et *ardd* Sg. 53 a 7, parce qu'ils doivent être prononcés *condelg, ard* ; en revanche les mots *marb* et *derb* qui doivent être prononcés *marb* et *derƀ* y sont notés *marb* et *derb* sans redoublement (v. toutefois la Rem. III).

Le mot *abgiter* (pl. *apgitri* Wb. 19 d 12, *apgitrib* Wb. 19 d 5) emprunté du latin *abecedārium*, est écrit *abbgitir* (gén. sg.) Sg. 23 b 5 ; le mot *toimtiu* « signification » dont on a le dérivé *cain-toimtenach* Ml. 31 b 10 est écrit au génitif *toimdden* Sg. 26 b 7 ; le mot *mertrech* « courtisane » Wb. 9 d 5 (gén. *mertrige*, dat. *mertrich* Wb. 9 d 4, 5) est écrit *meirddrech* Sg. 113 a 2 ; le mot *argat* « argentum » est écrit *arggit* (au gén. sg.) Arm. 17 b.

Cet usage s'est étendu à la position intervocalique : *robbu* « il a été » Sg. 17 a 5 est *ropo, ropu* Wb. 14 b 26, etc., Ml. 67 c 9 ; *bindigeddar* « qui harmonisent » Sg. 10 a 9 avec la désinence qui est dans Wb. *-etar* ; *addomsuiter-sa* gl. suspendor ACr. 7 d 1 serait écrit dans Wb. *atomsuiter* (la graphie est ici étymologique, cf. § 501).

Remarque I. — Wb. présente deux exemples de la graphie usuelle dans Sg. : *claindde* pour *clainde* 28 b 17, *dersciddu* pour *derscidu* 23 b 3. Et on en rencontre quelques-uns dans Ml. : *ardd* 140 a 2 ; etc.

Remarque II. — Inversement, Sg. applique parfois la graphie usuelle dans Wb. ; ainsi on y lit *mertrech* 68 b 9, *cumtubart* 99 a 2, à côté d'ailleurs des graphies *merddrech* (ci-dessus) et *cumddubartaig* 104 a 2.

Remarque III. — Chose plus grave, la graphie de Sg. n'est pas absolument constante ; ainsi les exemples de *deirbbae* 66 b 15, 16, 18 doivent, malgré le double *b*, être lus avec la spirante *ƀ* (§ 38). Et inversement, le mot *cumdach* « ornement » 148 a 3 doit être lu avec l'occlusive sonore, comme le prouvent les graphies *cumtach* Wb. 28 b 9 et *cumddach* sur une inscription oghamique Thes. II 289, 12.

§ 41. Ce qui achève de compliquer la graphie du vieil-irlandais, c'est qu'au cours de son développement les spirantes sonores (*đ* γ *ƀ*) se sont dans chaque ordre confondues avec les sourdes (*þ* χ *f*). Cette confusion, constante dans les manuscrits, est toutefois exclue du cas où la spirante, placée immédiatement après voyelle accentuée, commence une syllabe. Ainsi *athir* « père » et *fíadu* « seigneur », *cruche* « de la croix » et *tige* « de la maison » n'échangent jamais leur spirante.

On a ainsi un criterium sûr pour la séparation des syllabes. Mais cette question n'a pas encore été étudiée d'ensemble. En général (cf. § 94) les groupes *occl.* + *liqu.* ne sont pas disjoints : *-cechlaid* « il a creusé », comme *ce-chain* « il a chanté », de **ceclade* ; mais il n'en est pas de même des groupes *spir.* + *liqu.* : ainsi *máthramail* « maternel », de **máthr-samil,* est écrit *mádramil* Wb. 13 d 10.

En outre, la confusion des deux séries, fréquente dans tous les autres cas, a tendu à être réglementée dans l'usage de la façon suivante :

A la finale, les spirantes sourdes *þ* et *f* sont généralement notées *d* et *b*, et inversement à l'intérieur, les spirantes sonores *đ* et *ƀ* notées *th* et *ph (f)*. Au contraire, la spirante sourde χ est notée *g* à l'intérieur (sauf devant *l*) et inversement la spirante sonore γ notée *ch* à la finale. De telle sorte que, la différence de sourde et sonore mise à part, dans la graphie, *th* et *ph (f)* intérieurs correspondent à *d* et *b* finals, tandis que *g* intérieur correspond à *ch* final. Toutefois, après *i, g* se conserve généralement à la finale.

§ 42. Cette règle est inconnue de Cam. et de Wb. prim. man. ; on la trouve appliquée, mais non d'une façon absolue, dans Ml. et dans Sg., qui conservent souvent, le dernier surtout, les graphies *th, ph, g* à la finale, *d, b, ch* à l'intérieur. La seconde main de Wb. l'applique au contraire assez souvent.

Son application semble en partie soumise à l'action des voyelles voisines. On vient de voir le cas de *i* ; il n'est pas isolé. Mais la question est encore à l'étude.

Exemples : *cúrsagad* « réprobation » Wb. 14 d 1, gén. *cúrsagtha* 14 d 6 ; *dídnad* « consolation » Wb. 1 b 1, gén. *díthnatha* Wb. 14 b 11 ; *descad* « levain » Wb. 9 b 13, acc. pl. *descthu* Ml. 139 b 4 ; le suffixe *-thid* est *-thith* dans *eperthith* « parleur » PCr. 51 a 4, etc. (cf. § 290) ; *diltud* « négation » Ml. 55 c 8 est écrit *diltuth* Cam. 37 c et Wb. 6 c 2 (a

prim. man.); de *cruth* « forme » sont issus *sochrud* « beau » Sg. 60 b 1, *dochrud* « laid » Sg. 65 a 12. Dans le verbe, la 3e pers. sg. est généralement en *-d,* mais l'on rencontre aussi : subj. 3e sg. de *bíu, beth* Cam. 37 d, *beith* Sg. 18 b 5, Wb. 13 a 4, à côté de *bed* Wb. 12 b 10, *beid* Wb. 13 a 12, 14 c 23 ; cf. *numsecheth* « qu'il me suive » Cam. 37 c, *gorith* « il brûle » 37 d ; les 3e pers. en *-ither, -ethar* sont notées aussi *-ider, -edar*.

cammaib « cependant » Wb. 3 d 16, *camaiph* Sg. 9 a 22, 21 a 1, 198 a 2, 209 b 3 (*cammaif* Wb. 10 b 1) ; *belzefuth* « Belzébuth » Wb. 4 d 15 ; dans les futurs en *f,* l'opposition ordinaire est *do lugub* « je pardonnerai » (Wb. 14 d 24, 32 a 21, Ml. 31 c 15) et *do-lugfa* « il pardonnera » (Ml. 58 c 18), etc. (§ 333).

toisech « premier » compar. *tóisegu* Wb. 18 d 14, *tóisechu* Sg. 42 a 2, superl. *toisigem* Sg. 42 a 3, dérivé *toissigecht* Ml. 137 c 6 ; *tech* « maison » en face de gén. *tige* (§ 41) ; aux mots dérivés en *-ach* et *-ech* correspondent les verbes en *-aigim, -igim* : *findbadach* « bienheureux » (Ml. 56 b 44), *findbadaigim* (Ml. 39 d 10, 14) ; le nom propre *Achitophel* est écrit *agitofel* Ml. 24 c 13 (mais aussi *achitofel* 23 c 7).

Mais devant *t,* le *ch* est de règle ; de *fosligim* « j'enduis » Sg. 183 a 1, le participe passif est *fuillechtae* (Ml. 127 c 17, Sg. 24 a 12, Tur. 128), etc.

§ 43. L'application de cette règle est surtout nette dans certaines catégories morphologiques, comme en présentent les exemples précédents. Dans des mots isolés, elle est soumise à nombre d'actions analogiques qui l'ont entravée. Ainsi : *cuimrech* « lien » Wb. 1 d 5 est écrit au pl. *cuimrega* 27 c 36 mais *cuimrecha* 23 a 5 ; *peccad* fait au gén. sg. *pectho* Wb. 3 d 20, mais au pl. à côté de *pecthi* Ml. 46 d 6, *pecthu* Ml. 47 b 7, Wb. a *pecdæ* 33 b 8. L'adjectif *maith* « bon » conserve souvent son *th* final dans Wb. ; toutefois on lit *maid* plusieurs fois (3 d 10, 13, 4 a 4, 8 d 26, 6 a 18, 25 c 22, etc.), mais au pluriel seulement *maithi, mathi* (16 c 11, 23 b 14, 31 b 25 ; 6 a 9, 11 c 5, 16 a 13), d'après le § 41.

§ 44. Après certaines consonnes continues, les signes *b d g* ne représentent jamais des aspirées. Les règles suivantes permettent de déterminer ainsi d'avance la prononciation dans certains cas.

Ne sont jamais aspirées :

a) Après nasale de même ordre, les consonnes *b d g* : *cimbid* « captif » Wb. 30 a 6, *imbed* « abondance » Wb. 24 b 18 ; *alind* « beau » Wb. 7 c 1, *cland* « enfant » Wb. 2 c 12 ; *longas* « voyage » (Wb. 31 d 19) sont donc à prononcer respectivement avec *b, d, g* français. Cf. § 97.

Remarque. — Il est nécessaire que la nasale soit de même ordre que la consonne suivante ; ainsi il y a deux mots *ingen*, l'un signifiant « ongle » (Sg. 46 b 13, 217 a 7) et l'autre « fille » (Sg. 100 a 6); le premier doit se prononcer avec l'occlusive *g*, car la nasale précédente est une gutturale (irlandais moderne *ionga*) ; mais le second avec la spirante γ parce qu'il contient une nasale dentale (irl. mod. *inghean*) ; *ingen* « fille » remonte en effet à *inigena* (§ 132).

§ 45. *b*) Après *l*, la dentale *d* : le mot *accaldam* discours est donc à prononcer avec un *d* français comme le prouve d'ailleurs la graphie *accaltam* (§ 37).

Mais un *b* ou un *g* après *l* peuvent représenter la spirante : *delb* « forme » se prononce *delƀ* (irl. mod. *dealbh*) et *dílgud* « oubli » *dilγud* (moy. irl. *dilghud*). Et après *r*, les trois signes représentent l'occlusive ou la spirante : *-ordigestar* « il a ordonné » Wb. 6 a 3 contient l'occlusive *d* (cf. la graphie *-ortigestar* 6 a 4), mais *comarde* « signe » Wb. 10 c 19 la spirante *đ* (irl. mod. *combardha*) ; *frisorgat* « ils offensent » Ml. 39 d 30 contient l'occlusive *g* (cf. la graphie ordinaire *frisorcat* Ml. 15 a 8, 86 c 6, 104 b 2) mais *eséirge* « résurrection » Wb. 18 b 5 la spirante γ (irl. mod. *eiséirghe*) : *comarbus* (avec *b*, § 38), mais *marb* (avec *ƀ*, § 38).

§ 46. Les §§ 35-45 peuvent être résumés dans le tableau qui suit :

A l'*initiale*, les signes *b d g* représentent régulièrement des *occlusives*
(des *spirantes*, seulement en cas d'aspiration syntaxique, § 167).

A l'*intérieur* et à la *finale*, les signes *b d g* représentent :
des *occlusives*, toujours après nasale de même ordre (*d* en outre après *l*), en cas d'alternance graphique avec *p t c* et quand ils sont redoublés.
des *spirantes*, toujours en cas d'alternance graphique avec *ph (f), th, ch* ; le plus souvent entre voyelles.

§ 47. B. Liquides et nasales.

Pour les liquides et les nasales, l'aspiration n'est marquée par aucun

signe extérieur. Mais comme les dialectes irlandais modernes maintiennent dans la prononciation une différence entre *m n r l* aspirées ou non aspirées, il y a tout lieu de croire à une différence analogue en vieil-irlandais (cf. Pedersen *Asp.* 14-67).

Quelques indices graphiques viennent appuyer cette conclusion, notamment pour *m*; cf. § 116, pour *l* et pour *r*.

L'aspiration de *m* en irlandais moderne fait de cette nasale une spirante bilabiale très voisine de *v*. Or, en vieil-irlandais, on relève des confusions graphiques de *m* et de *b*, qui ne semblent s'expliquer que par une parenté très proche entre *b* aspiré (= *b*, § 36) et *m* aspirée (cf. Zimmer *KZ* XXVII 464 n., XXVIII 331, XXXII 201). Ce sont les graphies : *saibibem* gl. peruersissimi Ml. 3 a 5, au lieu de *saibimem*, *-imem* étant le suffixe ordinaire du superlatif (§ 230) ; *mebaid* Hy. V 78, au lieu de *memaid* Ml. 127 d 6, prétérit redoublé de *maidim* « je m'élance » ; *mebuir* Wb. 20 a 5, *amprom* Ml. 28 a 18, 31 c 6 des mots empruntés du latin *memoria* et *improbus*, et les nombreuses formes du verbe emprunté au latin *probāre* : *rond-prom-som* Wb. 4 b 20, *promthe* Wb. 7 b 17, *promfidir* Wb. 17 b 7, *promad* Wb. 16 c 10, Ml. 54 a 16, etc.

Toutefois, M. Thurneysen *IF Anz.* IX 43 a cherché à expliquer par des influences analogiques la confusion de *b* et de *m* dans les mots précités.

§ 48. Mais on a un autre indice plus probant du fait que l'aspiration de la nasale *m* existait déjà en vieil-irlandais. Si Wb. et Ml. portent toujours indistinctement *m* simple, Sg. a régulièrement une *m* redoublée (ou une *m* surmontée d'un trait, ce qui est tout un), dans les cas où l'irlandais moderne prononce une *m* non-aspirée, et *m* simple dans les cas où l' *m* est aspirée en irlandais moderne. Toutefois ce procédé ne s'emploie qu'à l'intérieur et à la finale, jamais à l'initiale.

Ainsi Sg. distingue *aimmser* « temps », *coimmdiu* « seigneur », *colmméne* « nerf », *ainmm* « nom », *berimm* « je porte » de *comairle* « conseil », *tomad* « menace », *crétem* « croyance », *móidem* « gloire », etc.; en irlandais moderne, les derniers mots sont écrits *combairle, tombadh, creideamh, maoidheamh* (cf. Pedersen *Asp.* 105). Mais Wb. et Ml. ont *m* simple dans les deux cas : cf *cuimse* « but » Wb. 14 a 3, irl. mod. *cuimse,* mais *trimse* « trimestre » (Wb. 19 d 15) irl. mod. *tréimhse* etc, etc.

§ 49. — C. Spirantes *s* et *f*.

L'aspiration des spirantes *s* et *f* a eu pour résultat de les transformer en un simple souffle, sans doute à peu près comparable à l' *h* aspirée de l'anglais moderne, mais qui en somme aboutit rapidement à zéro. C'est par la chute pure et simple que se manifeste parfois dans la graphie l'aspiration de ces deux spirantes.

Ex. : De *ar-sissiur* « je m'appuie sur », prétérit *ar-ro-issiur* « je me suis appuyé » Ml. 88 a 9, *ar-ro-isestar* « il s'est appuyé » Ml. 18 d 16 avec chute de *s* après *ro* (§ 428) ; de même, de *fo-sissiur* « je confesse » (*fosissetar* « il confesse » Ml. 132 a 1, *fosisefar* « je confesserai » Ml. 58 c 17, *fosisider* « que tu confesses » Ml. 66 c 1), prétérit *fu-ro-issestar* « il a confessé » Ml. 46 d 15.

De *ad-fédim* « je prononce » *an ad-iadar* « ce qui est prononcé » Wb. 27 a 10 (*ad-fiadar* « il est prononcé », 18 c 8 etc., § 593). Des verbes *do-fedim* « j'élève », *do-fichim* « je venge », *do-foidim* « j'envoie » les prétérits sont *du-da-ru-id* « qui les a élevés » Ml. 63 b 12, *do-ro-acht* « il a été vengé » Ml. 98 d 9 (43 d 11), *do-ro-id* « il a envoyé » (Ml. 53 d 9). De *do fius* « à savoir » s'est formée la conjonction *dús*, fréquente pour introduire une interrogation indirecte (§ 688).

§ 50. Autres exemples :

as cech-uidiu « de chaque étape » Ml. 82 d 1 (substantif *suide*, n. « station, étape ») ; *dearc bratharde* « amour fraternel » Wb. 33 d 6, composé du mot *serc* « amour » ; *ind-ect-sa* Wb. 3 a 7, 3 c 22 (4 a 8), *ind-ect-so* Wb. 4 d 3 « cette fois » du mot *fecht* « fois » (§ 33) ; *ar a-laith* « sur son empire » Wb. 30 d 4 du mot *flaith* (cf. *inn-a-laith* Wb. 31 a 3, *ard-lathi* « grands seigneurs » Wb. 1 a 3) ; *a orcital* « son enseignement » Wb. 8 b 13 du mot *forcital*.

Remarque. — L'*s* ne subit jamais l'aspiration dans les groupes initiaux *sc*, *st* et (dans des mots empruntés du latin) *sp*.

§ 51. En général dans la graphie de Wb. et Ml., surtout à l'initiale, rien n'indique l'aspiration de *s* et de *f*.

Ainsi : *banflaith* « seigneur femme » (Ml. 14 a 2) ; à côté de *tero-chraic* « récompense » Ml. 36 a 32, 36 b 1, on trouve *terfochraic* Ml. 14 a 14, gén. *terfochracce* Ml. 36 b 1, où l'aspiration de *f* n'est pas notée ; à côté de *do-ro-lluind* « il a nié » (Tur. 118), *do-ro-sluind* (Ml. 58 a 11, 93 c 8) avec *s* maintenue dans la graphie.

Dans Sg. au contraire est généralement appliqué l'usage du punctum delens au-dessus de la lettre pour marquer l'aspiration.

Ainsi *olḟoirbthe* « plus que parfait » (151 b 1), *immeḟolṅgai* « qu'il procure » 127 b 3 (à côté de *immeforlaing* « qu'il a procuré » Ml. 38 c 10); *doḟorsat* « qui a créé » 31 b 5 (à côté de *doforsat* « qu'il a créé » Ml. 17 b 6); *dėṡillabche* « dissyllabisme (44 b 2); *intṡamil* « comparaison » 64 a 8 (à côté de *intsamil* Wb. 19 d 18, *intamil* Wb. 5 a 13, *intamail* Ml. 61 c 8).

A l'initiale *isind-ḟemun* « dans le féminin » 75 b 2; *hi-togarmim frecṅdairc* « dans le présent vocatif » 207 b 5; *di-ṡeirc* « d'amour » 1 a 2; *ind-ṡrotho* « du courant » 35 b 7.

Le punctum delens se rencontre accidentellement dans Wb. : *ind ḟir* « les hommes » 33 c 9 (v. toutefois la note du Thesaurus).

Le même Sg. présente quelques exemples de la graphie *ph* pour *f* non-aspirée : *tinphed* « aspiration » 6 a 12, etc. (à côté de *tinfed* Wb. 32 c 3).

§ 52. Dans quelques mots, l'aspiration de *s* est notée par *f*, notamment *siur* « sœur », *sé* « six » et *sennim* « je poursuis ». Ainsi *mo fiur* « ma sœur »; *mor-fesser* « grande sixaine » (sept hommes) Arm. 18 a 2; à côté de *an-dum-sennat* « quand ils me poursuivent » Ml. 39 c 28 prétérit redoublé *do-sefnatar* Hy. V 62.

Cette *f* n'est pas aspirée et par suite doit se prononcer *f*, puisqu'elle est parfois notée *ph* (§ 51) : *dosephainn* « il a poursuivi » Hy. V 57. La graphie isolée -*sepfainn* Ml. 36 d 17 n'a pour objet que d'indiquer la non-aspiration de *f*.

§ 53. L'explication de ce fait, déjà indiquée dans *ZE* 58, a été développée et précisée par M. Thurneysen *RC* VI 314 n. 5 et *KZ* XXVIII 148 : c'est que les mots en question commençaient primitivement par le groupe *sv*-.

Remarque. — A deux reprises, le scribe du manuscrit de Milan semble avoir écrit *f* pour *su*- dans des mots latins : *felis* (= *suillis*) 40 a 12, *fa* (= *sua*) 42 c 24.

§ 54. Dans certains mots, *f* non-aspirée est notée par *b*. Ainsi le pronom possessif de la seconde personne du pluriel *far, for* « votre » est souvent écrit *bar, bor* (§ 518); et M. Thurneysen *KZ* XXXI 85 a signalé l'opposition de *f* et de *b* dans *co-farfia* gl. impleat Ml. 55 c 16, *forfenar* « il est consommé » Tur. 45, et *ní forbanar* Sg. 148 a 11,

con-forbanar Wb. 14 d 27. Il est possible que l'emploi de *b* (c'est-à-dire *ḃ* spirant) en pareil cas soit un procédé détourné pour conserver la prononciation de la spirante *f* et éviter qu'on ne la supprime en l'aspirant.

On a vu plus haut des cas où inversement *f* était employé au lieu de *b* (§ 41).

§ 55. Remarque I. — La chute de *s* et de *f* en cas d'aspiration a donné lieu parfois à des confusions analogiques. Du latin *intellectus* l'irlandais a tiré un mot *intliucht* attesté fréquemment (Wb. 5 b 3, 5 c 21, 26 d 23, 33 c 18 ; Ml. 18 c 11, 24 d 22, 26 c 3, 27 b 9, etc. ; Sg. 42 b 5, 53 a 10, *indliucht* Sg. 3 a 3, 197 a 14, 198 b 4). Par analogie des cas où après l'article un *s* subit l'aspiration, le mot *intliucht* a été coupé *int-liucht* « l'intelligence » et écrit *int-ṡliucht* ou *ind-ṡliucht* Sg. 26 a 9, 39 a 1, 50 a 2, 76 b 5, 148 b 7, 201 a 2, 209 b 30, 210 b 2 ; 209 b 32, 178 b 4 ; et finalement on a tiré de là un mot *sliucht* « intelligence » Sg. 200 a 7 (cf. Zimmer *KZ* XXX 95).

Sur le cas analogue de *tongim* « je jure », traité comme s'il était *do-fongim*, v. § 436 A.

Remarque II. — Dans Ml., la préposition *frith* perd quelquefois sa consonne initiale par analogie des cas où la spirante *f* disparaissait par suite d'aspiration : ainsi *rinn* pour *frinn* 54 a 3, *re* pour *fri* 44 b 4. Il faut peut-être expliquer ce fait par l'affaiblissement de la consonne initiale qui se manifeste dans certains proclitiques (§ 164), du type *samail* : *amal*.

§ 56. Des consonnes géminées. — La gémination des consonnes se ramène physiologiquement à une question de quantité et d'intensité de l'articulation, non de qualité ; en ce sens que les consonnes dites géminées (ou redoublées) sont en réalité des consonnes longues et fortes, et les consonnes simples des consonnes brèves.

La graphie du vieil-irlandais présente un nombre considérable de consonnes géminées ; mais, malgré les travaux de M. Pedersen, qui a dressé la liste complète des consonnes géminées dans Wb. (*Asp.* 84-124), les problèmes que cette question soulève attendent encore une étude d'ensemble.

Cf. pour Ml. Strachan *ZCP* IV 56 ; pour Sg. id. *ibid.* 479.

On peut poser les règles suivantes :

§ 57. A. Les consonnes aspirées n'admettent pas la gémination.

Wb. ne présente à cette règle que les exceptions suivantes : *indiththrub* 11 a 19, *adthramli* 9 a 14, 23 c 27, *fogchricce* 10 c 21 ; cf. *aith-*

thisc Ml. 35 c 23 ; il est difficile de déterminer jusqu'à quel point la graphie représente ici la prononciation.

Il résulte de là :

1° que *f* représentant par rapport à *p* un son aspiré, on ne doit jamais rencontrer la graphie *ff*. Cela se vérifie dans Wb. ; mais dans Ml. et Sg. on rencontre *iffern* « enfer » (Ml. 23 a 5, Sg. 39 a 24, 41 b 12, 53 b 1) à côté de *ifern* (Wb. 13 c 26, 32 c 13, Ml. 130 b 6). La graphie *ff* a pour objet d'empêcher une prononciation *ifern*.

2° que *mm, ss* représentent naturellement des sons non-aspirés (cf. § 48).

3° que les graphies *dd, gg, bb* ne se rencontrent pas dans Wb., puisque *d, g* et *b* y sont normalement à l'intérieur ou à la finale des consonnes aspirées (§ 36), sauf dans le cas fort rare (§ 40 R. 1) où *dd* n'est que la notation de l'occlusive *d*.

Cela aide à comprendre pourquoi certains manuscrits, comme Sg., ont pu utiliser d'une façon régulière la gémination de *d, g, b* pour représenter les consonnes non aspirées.

Il faut mettre à part les graphies étymologiques comme *manuddlegar* Wb. 32 a 18 ou *manubbaitsim* Wb. 8 a 1, où le premier *d* et le premier *b* représentent chacun un élément morphologique (pronom infixe). Toutefois, même dans ce cas la règle générale peut s'appliquer (§ 100) ; ainsi à côté de *robbia* (*ro-b-bia*) « il sera à vous » Wb. 13 d 32, Wb. écrit aussi *robia* 21 c 17 et *ropia* 16 a 13, 27 c 12 (pron. *robia*).

§ 58. B. La gémination des consonnes non-aspirées, fréquente dans la graphie des manuscrits, est le plus souvent arbitraire.

Wb. fournit pêle-mêle : *accus* « près » 23 b 41 et *acus* 9 c 32, *ecolsa* « de l'église » 11 d 6 etc. et *æccalsa* 9 c 7, *coscc* « punition » 5 a 16 et *cosc* 9 a 19 ; *cate* « qu'est-ce » 25 c 23 etc. et *catte* 19 d 22, *ét* « jalousie » 17 b 26 et *étt* (5 a 13) ; *corp* (96 fois) et *corpp* 3 d 11 ; *nesa* « proche » 2 b 17 et *nessa* 4 b 17 ; *asindbiur* « que je le dis » 13 a 25 et *assidbeir* « qui le dit » 20 a 10 ; *béimmen* « du coup » 17 d 2 et *bémen* 17 d 2 ; *forcenn* « fin » 14 c 14 et *forcen* 18 c 11 ; *atbail* « il meurt » 4 d 15 et *adbaill* 16 b 11, *nitellfea* « il n'y aura pas place » 26 a 23 et *nitelfea* 25 b 18 ; *ciarricc* « quoi donc ? » 9 b 24 et *ciaricc* 2 a 5 ; etc. Et il en est de même dans Ml. et Sg. : *-aci* « tu vois » Sg. 15 b 6 et *-accai* Ml. 17 b 6, *freccor* « culte » Wb. 11 b 5 et *frecur* Ml. 137 c 1, *fissith* « savant » Sg. 90 a 8 et *fisid* Sg. 15 b 8 ; etc.

Une consonne issue d'un groupe de consonnes est même indifféremment écrite simple ou géminée : *accobor* « désir » (25 fois dans Wb.) et *acobor* (de **ad-cobor*, § 103) ; *apprisc* « fragile » Wb. 9 c 10 et n. pl. *aprisci* Ml. 69 b 1 (de **ad-prisc*) ; *roitte* gl. actus Ml. 36 d 21 et dat. *roitiu* Ml. 36 b 4 (de *roithim* « je pousse », soit **roith-te*) ; *is-samlid* « c'est de même » Wb. 6 a 12, 12 c 32, *isamlid* 4 a 27, 5 b 36, 12 c 46 ; *hituilsiu* « dans ta volonté » Ml. 59 a 21 (= *hi-t-tuil-siu*) ; *ocomét* « à garder » Ml 100 c 21 (= *oc-comét*).

§ 59. Malgré ces irrégularités, M. Pedersen a reconnu dans Wb. en ce qui concerne l'occlusive *c*, une tendance à la gémination après syllabe longue, dans les groupes de consonnes et à la fin des mots (*Asp*. 87) ; mais cette conclusion ne se vérifie ni pour *m* ni pour *s*. Et l'usage de Ml. semble sur ce point différent de celui de Wb.

§ 60. On serait donc tenté de croire qu'en général la gémination en vieil-irlandais est purement graphique. Il est cependant un cas où elle devait correspondre à un fait réel de prononciation : c'est à la première syllabe d'un groupe proclitique dissyllabique, où la gémination semble liée à l'existence d'un contre-accent (§ 596). Mais ce simple fait, malgré son intérêt, ne permet pas d'établir une théorie complète de la gémination.

Remarque. — Pour *nn, mm* issus de *nd, mb*, v. §§ 106 et 107.

CHAPITRE SECOND

DES MOTS

§ 61. Les phonèmes que l'on a étudiés isolément dans le chapitre qui précède n'ont d'intérêt que dans la mesure où ils servent en se combinant à former les mots de la langue. Mais dans cette fonction, ils sont exposés à certaines altérations, indépendantes de l'accent ou causées par lui. C'est à l'étude de ces phénomènes qu'est consacré le présent chapitre. Il ne s'agit pas de définir ici le mot en tant que formé d'éléments qui lui donnent un sens ni en tant que jouant un rôle dans la formation de la phrase ; la première étude rentre dans la morphologie, la seconde dans la syntaxe. L'objet de ce chapitre est d'examiner le sort des différents phonèmes dans les combinaisons auxquelles ils se prêtent pour former les mots.

I. — Phénomènes indépendants de l'accent.

A. — **Vocalisme.**

§ 62. Fracture des voyelles longues *é* et *ó*.

Les voyelles longues *é* et *ó*, sauf quand elles étaient issues d'allongement compensatoire (§ 63), ont subi, au cours de la période du vieil-irlandais, la fracture en *ia* et *ua*. Les diphtongues nouvelles ainsi produites sont le plus souvent notées *ía* et *úa*.

Il s'agit ici d'une évolution qu'on peut suivre pas à pas, puisque les

documents les plus anciens, comme Wb. prim. man. et Cam. (§ 10), ne présentent encore aucune trace de fracture (cf. Thurneysen *ZCP* III 48), tandis que dans les textes plus récents la fracture est un fait généralement accompli.

Exemples : *cé* « qui ? » conservé en composition (§ 560) et dans certaines locutions, mais devenu généralement *cia* ; *-tégot* « ils vont » (Cam. 38 b) devenu *-tíagat* Wb. 5 a 5 ; *fédot* (gén. sg.) « du seigneur » Cam. 37 c devenu *fíadat* Hy. V 94 ; *fíal* Wb. 15 a 29, *riagol* Sg. 32 a 2, 41 a 4, empruntés des mots latins *uēlum, rēgula* ; le nom du fleuve *Rhēnus* est *rian* Sg. 217 b 11.

óod « de lui » Cam. 37 b devenu *uad* (§ 511) ; *soos* « en haut » Wb. 20 a 8 (prim. man.) devenu *suas* ; *boid* « victoire » Wb. 24 a 16 (pr. m.) devenu *buaid* ; *gluass* Wb. 8 c 4 emprunté du latin *glōssa*.

§ 63. Mais les voyelles longues issues d'allongement compensatoire, telles que celles de *ét* « jalousie », *céle* « compagnon », *bélre* « langage » ou *srón* « nez », *córe* « paix », etc., ne subissent jamais la fracture. C'est un criterium à ajouter à celui qui a été signalé au § 25 relativement à ces sortes de longues ; cf. encore § 86.

Remarque I. — Il est possible que la fracture ait commencé par les monosyllabes, et aussi qu'elle ait été plus rapide pour *é* que pour *ó*. Du moins cette conclusion paraît autorisée par l'examen de Philarg. (Thes. II 46 ; cf. Thurneysen *ZCP* III 52). On y trouve l'*ó* long généralement conservé (*conbóchail* 12 b gl. hylax = *conbuachaill* Anc. Laws I 126 ; *finbondid* 14 a gl. uinitor, dérivé de *finbuain* « vendange », etc.), sauf dans le seul cas de la préposition *ó* déjà écrite *ua* 22 a. En revanche l'*é* long y est déjà altéré en *ea* dans *feadinne* 8 b gl. labruscas, qui contient le mot noté plus tard *fiad* « sauvage ».

Remarque II. — Certains mots ne présentent pas la fracture de *ó*, par exemple *lóg* « prix » gén. *lóge*, fréquent à Wb. (1 c 3, 5 d 35, 6 a 5, 6 a 11, 10 d 23, 29, 14 c 8, 9, 10, 11, 15 b 11, 16, 17, 23 c 25, 24 d 1, 27 c 10, 12, 29 a 14 — 3 c 1, 10 d 22, 31, 16 d 4) ; on ne trouve qu'un seul exemple de *luag* en vieil-irlandais (Sg. 41 b 6 *luach*).

Remarque III. — La fracture a atteint, comme on l'a vu, nombre de mots empruntés du latin ; certains *ē* du latin se trouvent même changés en *ia* en syllabe non-intense (§ 130), sans qu'on puisse déterminer s'il s'agit d'une évolution phonétique ou d'une simple notation graphique. Ainsi dans le nom propre *Abēl* écrit *abial* (Wb. 2 b 17) gén. *Abéil* Hy. I 5 et dans le

nom de l'air *áiar* (de *āēr*) Wb. 25 b 24, dont le génitif est *aiéir* Wb. 12 d 3 (§ 86 Rem.).

§ 64. La fracture de *é* ne se produit pas quand la consonne suivante est de position antérieure (§ 30) ; ce qui peut s'exprimer encore en disant que l'infection de *i* (§ 75) entrave la fracture de *é*.

Ainsi de *dían* « rapide » (issu de **dén*) dérive *déne* « rapidité » ; à côté de *-tíagat* (issu de *-tégot*, § 153), *-tégid* « il va » ; de *sliab* « montagne » dat. et acc. sg. *sléib* (Ml. 29 d 3), dat. pl. *slebib* (ib.), acc. pl. *slebe* (Ml. 90 b 4) ; *iasc* « poisson », gén. *éisc* (§ 83 ; toutefois *iarn* « fer » fait au gén. *íairn* Sg. inc. *Thes.* II 249, 6 et *iern* Reg. 105 a 10, *Thes.* I 2, mais par suite d'un nivellement analogique, car inversement du génitif régulier *eirn* on a tiré un nominatif *ern* Hy. VI 14).

Il en est de même dans les mots empruntés du latin ; *pian* emprunté de *poena* (prononcé **pēna*) fait au génitif *péne* Wb. 4 a 11.

Il a pu résulter de là certaines confusions ; ainsi le nom. sg. de *pian* apparaît sous la forme *pén* Wb. 15 a 16, *pen* Ml. 16 a 6 (peut-être dû à *pœna* comme *hóre*, ci-dessous, à *hōra*).

§ 65. On attendrait comme contre-partie de l'exception qui précède que la fracture de *ó* en *úa* ne se produise pas quand la consonne suivante est de position postérieure. Mais le fait n'est pas établi avec certitude. On a bien du mot *húathbad* « singulier » Wb. 4 d 4 et 5 le datif *óthbud* Sg. 41 a 8, du mot *sluag* « troupe » Sg. 20 b 1 le dat. sg. *slog* Ml. 55 c 1, l'acc. pl. *slogu* Tur. 110 a, ou du latin *uōcula* le mot emprunté *focul* (aussi *focal*), mais on trouve d'autre part les acc. pl. *truagu* de *truag* Hy. V 9, *sluagu* de *sluag* Hy. V 10, le dat. sg. *slúag* Ml. 95 a 12 et inversement le gén. sg. *sloig* Ml. 62 b 20.

Cette anomalie peut s'expliquer par le fait que l'infection de *u* est beaucoup moins perceptible (parce que beaucoup moins forte) que celle de *i*, et qu'elle a duré moins longtemps (§ 76).

La fracture de *ó* a été parfois entravée par des actions analogiques ; ainsi à côté de *huar, huare, huair*, l'influence du latin *hōra* a souvent maintenu *hór, hóre, hóir* etc. : *óre* Wb. 1 a 1, *hóre* Wb. 1 a 2, *húare* Wb. 1 a 3.

Remarque. — Les diphtongues *ía* et *úa* résultant de la fracture de *é* et de *ó* se sont parfois réduites à *i* et *u* dans les textes récents, notamment dans Ml. (cf. Strachan *RC* XVIII 218) ; ainsi : *pina* (= *piana*) Ml. 15 c 9, *brithar, brithra* (= *briathar, briathra*) Ml. 39 a 12, 44 b 10, *fid* (= *fiad*) Ml. 92 d 3 ;

hure (= *huare*) Ml. 35 b 19, 54 c 18, 115 b 4, *dulchi* (= *dualchi*) Ml. 56 b 15, *culatar* (= *cualatar*) Ml. 102 d 7 ; etc.

§ 66. Altération des diphtongues.

Les diphtongues indiquées au § 26 ont subi quelques modifications au cours du vieil-irlandais.

a. Dès les plus anciens textes, on constate une tendance à confondre les diphtongues *ai* (*ae*) et *oi* (*oe*).

Ainsi *áis* (*aes*) « âge » Wb. 12 d 31, Ml. 45 c 9 (BCr. 32 a 9) est écrit *óis* Wb. 12 d 26, 31 d 1, etc. ; *sáib* (*sáeb*) « faux » Wb. 30 c 19 (BCr. 34 b 9) est écrit *sóib* (*soeb*) Wb. 8 c 19 (18 d 1) et on a le dérivé *consoibat* « ils trompent » Wb. 30 c 13 ; *cair* emprunté du latin *quaere* est devenu *coir* Wb. 19 d 10; etc. Inversement, de *móin* f. « don » le pluriel est *móini* Wb. 28 a 17, mais *máini* Wb. 23 d 4, *maini* Ml. 27 a 6.

b. *Au* et *ou* tendent à se simplifier en *ó*. Ainsi *gáu* « faux » Wb. 14 c 24 est devenu *gó* Ml. 21 c 11, *góo* Wb. 5 a 8 ; et *loun* « lard » Wb. 29 b 14, écrit *lóon* Sg. 70 a 7, a donné le dérivé *lónaichthi* « adipati » Ml. 20 a 24. *Au* se réduit à *u* simple dans *ugaire* « berger » Ml. 96 d 1, à côté de *augaire* (ib. 100 b 16) ; cf. § 146.

c. Dans Ml., on trouve même quelques exemples de la simplification de *oi* (*oe*) en *ó* (cf. Strachan *ZCP* IV 47). Ainsi : *óntu* au lieu de *oentu* « unité » Ml. 137 c 13, *donib* au lieu de *dóinib* « aux hommes » Ml. 56 a 13, etc.

§ 67. Métaphonie des voyelles brèves *e*, *i* ; *o*, *u*.

La métaphonie a été souvent confondue avec l'infection (§ 73), dont elle est essentiellement distincte. Elle consiste en un système d'alternances dont la formule peut être donnée comme suit : devant une consonne (intérieure ou finale) de position moyenne, un *e* et un *o* correspondent respectivement à un *i* et un *u* devant une consonne (intérieure ou finale) de position extrême (antérieure ou postérieure). Il importe peu de définir ici le timbre exact de la voyelle primitive ; le seul fait intéressant est celui de l'alternance qui oppose dans un même paradigme selon la position de la consonne suivante un *e* à un *i*, un *o* à un *u* et réciproquement. La métaphonie apparaît surtout claire dans la déclinaison où elle a déterminé au cours de la flexion nombre d'alternances dans le radical des substantifs. Ce qui compli-

que le cas de la métaphonie, c'est que souvent l'infection s'y est ajoutée, au point qu'on a pu croire longtemps que les deux phénomènes étaient connexes ; mais il y a entre eux cette différence essentielle que l'infection s'exerce quels que soient le nombre et la nature des consonnes qui suivent la voyelle, tandis que certaines consonnes et surtout certains groupes de consonnes ont entravé l'action de la métaphonie.

Sur le rapport chronologique de la métaphonie et de l'infection, voir *MSL* XIV 393.

§ 68. Exemples de métaphonie.

consonne *p*, nominatif *trop* « tropus », gén. *truip* Ml. 40 c 19 (comme dans les exemples suivants, l'*i* est ici un *i* d'infection, § 74).

consonne *t*, nominatif *cuit* « part », gén. *cota*.

consonne *c*, nomin. *loc* « lieu », gén. *luic*.

consonne *b*, nominatif *lebor* « livre », datif *libur* Ml. 104 a 7 ; nominatif *treb* « tribu » ou *triub*, gén. *trebo*, dat. *triub* (avec *u* d'infection).

consonne *d*, nominatif *fid* « fois », gén. *feda* ; nominatif *mid* « hydromel », gén. *medo* ; *fled* « banquet », dat. sg. *flid* Wb. 9 b 14.

consonne *g*, nomin. *teg* « maison », gén. *tige* ; nomin. *mug* « esclave », gén. *moga* ; nomin. *og* « œuf », gén. *uige*, nom. pl. *uige* (avec *i* d'infection) ; *deug* « boisson » (cf. *MSL* XIV 408), gén. *dige*.

consonne *l*, nomin. *del* « mamelle », dat. *diul* ; nomin. *gel* « brillant », dat. *giul* Ml. 40 d 4 (avec *u* d'infection) ; nomin. *tol* « volonté », gén. *tuile*, dat. *tuil* (avec *i* d'infection) ; nomin. *mil* « miel », gén. *mela*.

consonne *r*, nomin. *fer* « homme », gén. *fir*, acc. pl. *firu* ; nomin. *bir* « broche », nom. pl. *bera*, dérivé *berach* ; nomin. *smir* « lard », gén. *smera* ; nomin. *muir* « mer » (avec *i* d'infection), gén. *mora*.

consonne *m*, nomin. *trom* « lourd », gén. *truim* (avec *i* d'infection).

consonne *n*, nomin. *guin* (avec *i* d'infection) « blessure », gén. *gona* ; *sen* « vieux », comparatif *sinu* Wb. 34 a 5 ; nomin. *gin* « bouche », gén. *gena* ; *lon* « merle », gén. *luin*.

consonne *th*, nomin. *cruth* « forme », *gruth* « lait caillé » gén. *crotha*, *grotha* ; nomin. *ith* « blé » gén. *etho* (Sg. 60 a 4).

consonne *ch*, nomin. *luch* « souris », gén. *lochat* ; nomin. *croch* « croix », gén. *cruche*.

Dans quelques cas devant *th*, et surtout devant *ch*, la métaphonie ne se produit pas. Ainsi, le mot féminin *loth* gl. cœnum Sg. 34 a 6 fait

au génitif *loithe* Sg. 127 a 1, à l'accusatif *loith* Ml. 60 a 6 (avec *i* d'infection dans les deux cas); le neutre *leth* « côté » fait au génitif *leith*, au datif *leuth* BCr. 3 c (avec *u* d'infection). Pour *ch* on a l'exemple très clair fourni par la flexion de l'adjectif indéfini *nech*, qui apparaît fréquemment dans les gloses et fait toujours au génitif *neich*, au datif *neuch* (avec *u* et *i* d'infection).

§ 69. Groupes de consonnes. En général, les groupes de consonnes entravent la métaphonie, notamment ceux formés de *r*, *l* ou *s* + *occlusive*. Exemples :

nomin. *nert* « force », gén. *neirt*, dat. *neurt* (avec *i* et *u* d'infection ; ce mot très employé ne porte jamais trace de métaphonie) ; *serc* « amour » acc. *seirc* Wb. 14 d 15, Ml. 102 b 2 ; *corp* « corps » gén. *coirp* Ml. 121 c 7, acc. pl. *corpu* ; *cerp* « morceau », gén. *ceirp* ; nom. *heirp* « biche » (avec *i* d'infection) ; *serg* « maladie », dat. *seurc* Ml. 142 c 3 ; *merg* « ride », acc. *meirc* Ml. 132 c 8 ; *derb* « sûr », dat. masc. *deurb* Ml. 103 b 11, acc. fém. *deirb* Sg. 66 b 9.

nom. *delb* « forme », gén. *delbe* Wb. 1 b 19, dat. *deilb* Sg. 5 a 5, acc. *deilb* Ml. 132 c 2 ; nom. *delg* « épine », gén. *delge*.

nom. *lesc* « paresseux », pl. *leiscc* Wb. 31 b 23 ; *mesc* « ivre », dérivé *mesce* (§ 300) ; *cosc* « châtiment », gén. *coisc* ; *ceist* (avec *i* d'infection) « question », gén. *cesto*.

De même devant *cht* : *bocht* « pauvre », gén. sg. *boicht* Ml. 31 c 1.

§ 70. Les exceptions à la règle qui précède sont peu importantes. Le mot *firt* « miracle » fait au gén. sg. *ferto* Wb. 12 a 9, gén. pl. *ferte* Wb. 12 b 15, acc. pl. *firtu* Wb. 32 c 19, mais par analogie des mots de la même déclinaison (§ 191). — L'adjectif *olc* « mauvais » présente la métaphonie dans toute sa flexion : gén. *uilc*, dat. *ulc* ; peut-être sous l'influence de la liquide *l*, car on constate ailleurs une influence analogue ayant pour résultat de changer une voyelle en *u* ; ainsi de *dil* « cher » le comparatif est *diliu* Ml. 58 d 16 et *duliu* Ml. 45 a 4, 106 b 6, le superlatif *dilem* Wb. 22 d 26 et *dulem* Ml. 14 d 7, 103 a 9. — Devant *sc*, il y a eu métaphonie dans *flesc* « baguette » duel *flisc* Sg. 3 b 19 et dans *losc* « infirme » acc. pl. *luscu* Hy. II 34 ; cf. *MSL* XIV 408.

§ 71. En revanche, on observe la métaphonie devant *nd* dans *lind* « liqueur », gén. *lenda* Ml. 129 d 14 ; *rind* « astre », gén. *renda* Sg. 73 a 12, dat. pl. *rendaib* BCr. 18 c 4 ; *lond* « indigné » pl. *luind* Wb. 30 c 8, etc. Toutefois *mind* « diadème » fait au dat. pl. *mindaib* Ml.

35 d 16, et l'adjectif *find* « blanc », ainsi que l'article *ind*, ont conservé leur *i* au nom. sg., bien que le groupe *nd* y soit de position moyenne (sur ces faits, cf. *MSL* XIV 407).

Il y a également métaphonie devant *occlus.* + *liquide* : *bodar* « sourd », *buidre* « surdité » Ml. 59 a 12.

§ 72. C'est sans doute à une ancienne alternance métaphonique qu'il faut attribuer la confusion de *o* et de *u* dans la graphie des quatre préverbes *do, fo, no, ro* et d'éléments proclitiques tels que *mo* « mon », *do* « ton », *so-* « bien », etc., très souvent écrits *du, fu, nu, ru, mu, du, su-*. En tout cas, les scribes ont méconnu de bonne heure la raison d'être de l'alternance, et ils emploient indifféremment les voyelles *o* ou *u* dans la graphie de ces mots, sans qu'il soit possible d'établir une règle (v. toutefois Pedersen *Asp.* 120).

Exemples : *amal do-n-uic* « comme il a apporté » Wb. 10 d 37 (Ml. 16 b 12), *huare du-n-uic* « parce qu'il a apporté » Ml. 118 b 6.

foloing « il soutient » Wb. 29 d 17, *ni fulaing* « il ne soutient pas » (Ml. 77 d 3) ; *folongat* « ils soutiennent » Ml. 35 a 3, *nifulngat* « ils ne soutiennent pas » (Ml. 122 a 8) ; *follós, fullos* « que je supporte » Ml. 62 b 12, 58 c 12.

no-b-carad « il vous aimait » Wb. 23 d 10, *nu-m-merat* « ils me trahissent » Ml. 140 c 1.

arrobert « il a effectué » Wb. 29 d 23, *asrubart* « il a dit » Wb. frequ.

mo-soirad Ml. 47 d 5, *mu-soirad* Ml. 104 d 2 « ma délivrance ».

do-foraithmit « ton souvenir » Ml. 135 d 1, *du frecur ceill* « ton culte » Ml. 132 b 3.

§ 73. Infection.

L'infection a pour cause première la triple valeur des consonnes indiquée au § 30. C'est avant tout un procédé servant à indiquer dans l'écriture la position des consonnes toutes les fois que cette position ne ressort pas suffisamment de l'orthographe. On a vu au § 30 qu'une consonne n'a pas toujours la même position que les voyelles qui l'environnent. Dans ce cas, les Irlandais ont imaginé un système de notation graphique consistant dans l'emploi des voyelles *i, a* et *u*, comme signes diacritiques, pour indiquer respectivement la position antérieure, moyenne ou postérieure d'une consonne.

Ainsi, le *th* final du nominatif *túath* est de position moyenne, et l'orthographe seule du mot suffit à l'indiquer, puisqu'il est précédé d'un *a* ; mais le *th* final de l'accusatif correspondant est de position antérieure, et, pour indiquer cette position, on intercale d'ordinaire un *i* dit d'infection entre l'*a* et le *th*. L'accusatif de *túath* s'écrit généralement *túaith*.

Le génitif singulier de *dígal* « vengeance » devient par syncope (§ 137) *dígl-e ;* mais, la liquide *l* étant de position moyenne, on écrit généralement *díglae*.

Le datif singulier de *fer* a un *r* de position postérieure ; aussi est-il généralement écrit *fiur*.

Comme on le voit par ce dernier exemple, l'infection peut s'ajouter à la métaphonie (§ 67), dont elle est d'ailleurs fondamentalement et chronologiquement différente.

§ 74. Il y a ainsi deux sortes de voyelles à distinguer : celles qui ont une valeur syllabique dans la prononciation et celles qui servent à noter dans l'écriture, comme pourrait le faire un accent ou un signe quelconque, la position exacte des consonnes. L'*i* de *túaith,* l'*a* de *díglae,* l'*u* de *fiur* indiquent simplement la position antérieure, moyenne ou postérieure des consonnes *th, l, r.* Il est, par suite, très important de distinguer les vraies diphtongues (§ 26) des fausses diphtongues produites par l'infection. Dans les fausses diphtongues, la voyelle réelle conserve sa quantité propre. Ainsi, dans la flexion du mot *dam* « bœuf », les trois cas, nom. sg. *dam,* gén. sg. *daim,* dat. sg. *daum,* ne comportent tous qu'une voyelle, qui est un *a* bref ; mais ils doivent respectivement être prononcés avec un *m* moyen, un *m* antérieur et un *m* postérieur. La graphie ne veut pas dire autre chose.

On a tenté d'adopter un système spécial pour transcrire les voyelles d'infection. M. Thurneysen, dans le *Grundriss* de M. Brugmann, préconise par exemple l'emploi de petits caractères au-dessus de la ligne : *túa*^{i}*th, digl*^{a}*e, fi*^{u}*r, da*^{i}*m, da*^{u}*m*, etc. Mais ce système, outre l'inconvénient de ne pas respecter l'orthographe traditionnelle des Irlandais, a celui de contraindre souvent à préjuger de la valeur de certaines voyelles, pour lesquelles la question reste indécise.

§ 75. Il est malaisé de déterminer exactement à quoi répondait dans la prononciation la voyelle d'infection. C'était apparemment un phonème de liaison ou de passage, assez court pour n'affecter en rien la

nature quantitative du mot, assez fuyant pour être supprimé sans inconvénient dans l'écriture (§ 76), assez net cependant pour être perceptible au sujet parlant.

Les faits signalés au § 84 prouvent que la voyelle d'infection avait une certaine valeur phonétique, et on peut voir une preuve du même genre dans l'entrave qu'oppose l'infection de *i* à la fracture de *é* long (§ 64). Mais la preuve la plus nette de la réalité phonétique du phénomène réside dans les différences qu'en présente la notation suivant que la voyelle qui le détermine est un *i*, un *a* ou un *u*.

§ 76. L'application du principe de l'infection, tel qu'il vient d'être indiqué, soulève en effet, dans la pratique, un certain nombre de difficultés qui tiennent d'abord à la nature des différentes voyelles d'infection.

En général, l'infection de *i* est seule notée d'une façon systématique, même dans des cas où l'orthographe du mot ne rendait pas cette notation nécessaire. C'est sans doute que, physiologiquement, l'intervention de *i* comme phonème de liaison était la plus nette et la plus perceptible à l'oreille.

L'infection de *a* n'est notée dans Wb. que dans les cas de nécessité, et ces cas sont peu nombreux si l'on admet que l'absence de toute notation exclut la possibilité de l'infection de *i* (puisque celle-ci est régulièrement notée) et ne peut faire hésiter qu'entre l'infection de *a* et celle de *u*. Or, l'infection de *u* ne peut se produire *a priori* que dans des cas très limités, faciles à prévoir, et où elle est généralement notée dans Wb., parce qu'elle y a une valeur morphologique significative. La métaphonie permet d'ailleurs de déterminer le plus souvent s'il s'agit d'une consonne moyenne ou postérieure.

Ainsi Wb. écrit *maith* « bon » parce que le *th* est de position antérieure ; mais *teg* « maison » n'y est pas noté *teag*, puisque l'*e* suffit à exclure la possibilité d'un *g* postérieur. A côté de *sechra pridchaisem* « outre que nous l'avons prêché » Wb. 5 a 7, on a *marud-predchisem* « si nous l'avons prêché » Wb. 10 d 9, où l'infection de *a* n'avait pas besoin d'être notée, puisque la métaphonie a été appliquée et que l'*e* suffit à attester un groupe *dch* de position moyenne. Il ne peut y avoir ambiguïté que dans un cas comme le nom. *bith* « monde », où rien n'indique que le *th* est postérieur et non antérieur ; la graphie *bith*,

usuelle en pareil cas au lieu de *biuth*, est franchement insuffisante (§ 193).

Dans les textes plus récents, l'infection de *u* est moins souvent notée que dans Wb.; Ml. même manifeste une tendance à ne pas la noter du tout (cf. *ZCP* IV 49); mais c'est que, dans la prononciation, cette infection tendait à disparaître (v. § 20). D'autre part, l'infection de *a* se développe beaucoup dans Ml. et Sg., ce qui n'a pas lieu d'étonner, puisque l'infection de *a* remplace en partie l'infection de *u*, mais ce qui a pour cause également une évolution dans le sens de l'infection.

§ 77. *Sens de l'infection.* En principe, c'est avec la voyelle suivante que s'accorde la consonne au point de vue de la position articulatoire. Dans ce cas, l'infection est *régressive* et agit de la consonne sur la voyelle précédente ; ainsi, dans *cruche*, le *ch* est antérieur comme l'*e* qui le suit et, dans *túathe*, le *th* également. Par suite, il n'y a lieu d'indiquer l'infection que lorsqu'il y a un désaccord au point de vue de la position entre la consonne et la voyelle qui la suit, c'est-à-dire lorsque l'infection est *progressive* ; ainsi dans *dígle*, qu'on notera *díglae* parce que la liquide *l* est de position moyenne (nomin. *dígal*), tandis que *cruche, túathe* n'ont nul besoin d'être notés *cruiche, túaithe*.

§ 78. Mais les deux sortes d'infection se sont confondues de bonne heure, par suite de déplacements en partie analogiques, et le plus souvent arbitraires, dans la position des consonnes.

L'évolution se manifeste déjà dans Wb. au profit de l'infection de *i*. Ainsi de *toras* « tristesse » le génitif *torse* est écrit non pas *torsae*, mais *toirse* Wb. 14 d 14, attestant la position antérieure du groupe *rs* ; par suite, malgré les graphies *amrae* Ml. 61 a 16 et *diglae* Ml. 86 c 10, 103 d 19, 114 d 8 (génitif de *dígal* « vengeance »), il n'est pas sûr que les formes *amre* Wb. 7 d 3, etc., *dígle* Wb. 17 d 2, aient *r* ou *l* de position moyenne. De même, le verbe *caraim* « j'aime » de la 1re conjugaison SP II 2 écrit *carim* Wb. 5 c 7, graphie ambiguë, est noté *cairim* Wb. 23 c 12, avec une action régressive de l'*i* sur la liquide et sur l'*a* précédents. L'adjectif *écndirc* « absent » de **é-con-darc* (cf. *écndarcus* « absence » Ml. 29 d 15), écrit *écndairc* dans Sg. (138 a 2, 148 a 6, 161 b 3), est *éicndirc* dans Wb. 25 d 24, d'où *eicndarcus* « absence » (Wb. 19 d 29); cf. *frecndirc* (Wb. 12 c 16), *frecndairc* Ml. 24 b 13, etc. Pour l'*ŭ*, v. § 110.

§ 79. Dans Ml. et Sg., au contraire, il y a tendance à substituer l'infection progressive à l'infection régressive au profit de l'infection de *a*. Cette substitution se dénonce comme de date récente par le fait que l'infection de *u* s'y confond avec l'infection de *a* et est notée de la même façon que cette dernière. C'est peut-être là la plus grosse différence, au point de vue phonétique, entre Wb. et Ml.—Sg.

Ainsi le verbe *gaibim* « je prends » de la 3[e] conjugaison écrit *gabimm* Wb. 16 d 4, graphie ambiguë, est noté *gabaim* Sg. 50 b 8 avec une action progressive de l'*a* sur le *b* et sur l'*i* suivants. De même, le verbe *immrádim* « je médite » (Sg. 155 b 3) de la 2[e] conjugaison est noté *immrádaim* PCr. 65 a 1. Le mot *luige* « serment » Wb. 14 c 39 (34 a 1) est devenu *lugae* Ml. 118 c 5, 126 c 5 (36 a 20, 23). Le mot *tuile* n. « flux, irruption » BCr. 25 c 1 (gén. *tuili* Fél. Prol. 250, *tuli* Ml. 129 d 10; dat. *tuiliu* Fél. Prol. 124) est noté au nominatif *tolae* Ml. 93 b 12, où l'*a* représentant l'infection de *u* a, par un choc en retour, transformé en *o* l'*u* radical.

Autres exemples d'infection progressive de *u* notée par *a* : *suthin* « éternel » Wb. 13 b 20 etc., Ml. 89 c 10 écrit *suthain* Ml. 90 b 10, Sg. 5 b 5; *follus* « clair », dat. fém. sg. *follais* Ml. 124 d 13; *sube* « joie » (gén. *suibi* Ml. 47 d 2, dat. *subu* Ml. 67 c 10) écrit *subae* Ml. 146 d 2; *ungae* Sg. 45 b 17 emprunté du latin *uncia*; *domun* « monde » gén. *domain* Ml. 125 b 7; *cétbuid* « sensation » Wb. 18 d 9, *cétbaid* Ml. 61 a 7.

Remarque. — Dans quelques mots, sous l'influence de certaines consonnes, Wb. substitue l'infection progressive de *u* à celle de *a*; ainsi *intamuil, cosmuil* de *samail* (§ 141), toujours *intamail, cosmail* dans Ml. et Sg. Le mot *sochide* « multitude » est noté *sochuide* dans plusieurs passages de Wb., mais *sochaide* dans Ml. ; Sg. a également *sochuide* 50 a 11, 106 b 13, et Wb. *sochude* 9 a 4 (11 c 6).

§ 80. Le développement de l'infection progressive de *a* dans Ml. et Sg. a exercé une grande influence sur la déclinaison, où il a contribué à brouiller le rapport des différents thèmes. A l'intérieur d'une même flexion, il s'est produit des différences notables que l'action ultérieure des lois phonétiques a souvent encore aggravées ; on aboutit même parfois à deux paradigmes différents, suivant que l'infection est progressive ou régressive.

Dans la troisième déclinaison, *fáith* « prophète » fait au n. pl. *fáthi* Wb. 5 a 1 (écrit *fáithi* Wb. 21 c 5) et au dat. pl. *fáthib* Wb. 30 d 1 (écrit *fáithib* Wb. 13 a 36, *faithib* Ml. 93 a 5) ; mais *cnáim* « os » fait aux mêmes cas *cnamai* Ml. 22 d 7, *cnamaib* Ml. 22 d 7, *cruim* « ver » fait au n. pl. *crumai* Ml. 44 c 1.

Dans la catégorie des adjectifs en *-e* (§ 214) s'opposent *amre* « merveilleux » Wb. 7 d 3, 14 a 34, 17 b 29, écrit *amrae* (Ml. 61 a 16, 115 b 11), *made* « vain » Wb. 13 a 34, Ml. 54 d 16 écrit *madae* Ml. 19 c 5, 46 b 12, etc., et *asse* « facile », *anse* « difficile », qui ne sont jamais écrits *assae, ansae,* etc.

Cf. §§ 184, 190 Rem. I, 193, 214, 304.

§ 81. L'opposition se rencontre même dans la flexion d'un seul et même mot. Ainsi *luib* « herbe » (§ 193 Rem. III) fait au gén. *luibe* (conservé dans le gloss. de Cormac) et *lubae* Sg. 61 b 15 (la graphie *lube* Sg. 100 b 2 est ambiguë); *croch* « croix » fait *cruche* Wb. 8 a 5, *cruiche* Fél. 12 avril et *cruchae* ; *lám* « main » fait *láime* (conservé dans le gloss. de Cormac) et *lámae* Sg. 68 b 13 (la graphie *láme* Sg. 68 a 1, *lame* Wb. 29 b 18 est ambiguë), etc.

§ 82. Il n'est pas douteux que les modifications dans le sens de l'infection ne soient dues à l'influence de certaines consonnes qui avaient une tendance naturelle à prendre une position plutôt qu'une autre. Dans la plupart des exemples précédents où l'infection progressive de *a* s'est substituée à l'infection régressive de *i,* cette substitution s'est opérée par l'intermédiaire d'une consonne telle que *b, m* ou *l.* On a déjà signalé au § 70 l'influence de consonnes de ce genre ; on la rencontrera encore dans la suite (§ 87, 140, 141, etc.).

§ 83. Exemples d'infection.

I. *Position antérieure* (notée par *i*).

C'est en cas de position antérieure que l'infection est le plus régulièrement notée (§ 76).

all « rocher », *rann* « part », gén. *aille, rainne.*

magen « lieu », dat. sg. *maigin* Sg. inc., *Thes.* II 248, 12 (et *magin* Sg. 30 b 12).

berim « je porte », *dobeir* « tu donnes ».

forcennaim « j'achève », *ni-foircnea* « il n'achève pas » Ml. 102 a 15, *ní foircnithær* « il n'est pas terminé » Sg. 6 b 29.

tol « volonté », gén. *tuile* (cf. § 68).

slán « sain et sauf », nom. pl. *sláin*.

íasc « poisson », gén. *éisc* (c'est à-dire *ía-sc, é-ⁱsc* ; la fracture ne se produit pas devant une consonne de position antérieure, § 64).

mór « grand », gén. m. *móir*.

cúl « dos », gén. *cúil*.

Bien entendu, l'infection ne se note pas après *i* bref ou long :

fer « homme », gén. sg. *fir* (avec *r* antérieur).

fír « vrai », gén. sg. *fír* (avec *r* antérieur).

§ 84. Cette infection appelle plusieurs observations importantes.

a. La voyelle brève *a* devant un *i* d'infection se change parfois en *o* ; cela revient à dire que la fausse diphtongue *ai* subit parfois le même sort que la vraie (§ 66).

Ainsi de *ball* « membre », *marb* « mort », les nominatifs pluriels sont *baill, mairb,* mais aussi *boill, moirb,* notamment dans : *it-moírb in-boill* « les membres sont morts » Wb. 11 d 11 (pour l'accent sur *moírb,* v. § 26). Le substantif *prainn* (*praind*) emprunté du latin *prandium* est écrit *proinn* Wb. 28 c 20. Le datif de *bass* f. « main » est *boiss* Hy. V 78 (*bois* Sg. Inc., *Thes.* II 249, 10).

Parfois même, au lieu de *oi,* on trouve *ui*. Ainsi le génitif de *crann* « arbre » est écrit *cruinn* Ml. 15 b 13.

Dans les textes les plus récents *a* + *i* d'infection est devenu *ei* ; ainsi *meicc* gén. de *macc* « fils » Hy. II 37, 66, 68, *meic* Hy. I 5.

§ 85. *b*. En syllabe finale devant *a*, l'infection de position antérieure est généralement notée par *e* au lieu de *i*. Ainsi :

Quelques substantifs de quatrième déclinaison, tels que *cara, nama, mala* (§ 196 Rem. II) sont caractérisés par la position antérieure de la consonne thématique ; de là les acc. pl. *cairtea, naimtea, mailgea* ; de même de *fichet* « vingtaine » pl. *fichtea,* de *athir* « père », acc. pl. *aithrea*.

Du verbe *lécim* « je laisse », le subjonctif est *léicea* (§ 331), de *forcennaim,* la 3ᵉ pers. sg. est *ní-foircnea* (§ 83) ; au futur en *f*, la 3ᵉ pers. sg. conj. est en *-fea* dans la 2ᵉ conjugaison : *ní ersoilcfea* « il n'ouvrira pas » Ml. 107 d 11 (cf. § 357).

§ 86. *c*. La voyelle longue *é,* résultant d'allongement compensatoire, a un traitement à part en cas d'infection de position antérieure. Les

longues de cette espèce étaient différentes des autres et devaient être prononcées avec deux sommets d'intensité (v. § 25).

La longue *é* d'allongement compensatoire équivalant en fait à un double *e* (soit *ee*), il y avait succession de trois phonèmes antérieurs lorsque la consonne suivante était de position antérieure. Une différenciation intervint alors pour donner une position postérieure au second élément *e* de la longue *ee* : cet *ee* devint *eu* écrit parfois *eiu* ou même *iu*, et, la voyelle d'infection s'ajoutant au groupe, on eut finalement *eui*, *eiui* ou *iui*.

Ainsi : de *cenél* « race » le génitif est *ceneuil* Ml. 66 d 1, *ceneóil* Wb. 1 b 12 ; de *ét* « jalousie », *euit* Ml. 32 d 10 ; de *fér* « herbe », *féiuir* Sg. 68 b 10 ; de *sét* « objet précieux », *seúit* Wb. 23 a 9 ; de *cél* « musique », *ciuil* Ml. 2 b 14, 15, 17 ; de *trén* « fort », *tríuin* Sg. 96 a 4, le nom. pl. *treúin* Wb. 27 a 6.

Dans le groupe *eui*, *eiui*, *iui*, le signe de l'accent est placé sur l'une quelconque des voyelles, à l'exception de l'*i* final qui est d'infection.

Remarque. — Exceptionnellement, le même système de notation s'est étendu au cas de la voyelle longue *á*, d'allongement compensatoire. Ainsi l'adjectif *fírián* « juste » fait non seulement *firiáin* (n. pl.) Wb. 22 a 24 ou *firióin* (gén. sg.) Ml. 112 b 20, mais aussi *firiéin* (gén. sg.) Ml. 90 a 11, 116 b 9. De là par analogie, *firion* et *firien* au nom. sg. (Ascoli cccxxv). Le mot *aiar* « air » emprunté du latin *āēr* fait au gén. *aiéir* Wb. 12 d 3, comme si le nominatif était *aiér* ; et le substantif *lia* gén. *liac* « pierre » a un pluriel *lieic* au lieu de *léic* (§ 83) dans Sg. 18 b 7.

§ 87. II. *Position moyenne* (notée par *a*).

L'infection n'est jamais notée après une voyelle longue ou une diphtongue. Ainsi les nominatifs *fír* « vrai », *cúl* « dos » ne sont jamais écrits **fíar* ou **cúal*.

Toutefois l'*é* d'allongement compensatoire (§ 25) s'écrit parfois *éu* devant une consonne de position moyenne, c'est-à-dire que l'infection, bien qu'elle ne soit pas notée, détermine la différenciation qui a déjà été signalée au § 86. Ainsi, du substantif *scél* « récit » est dérivé *do-scéulaim* gl. experior, Sg. 145 b 2 (cf. *dusceulub*, § 89) ; ici encore l'influence de *l* n'est pas niable (§ 82).

Après *e*, l'infection de *a* est notée dans *conrusleachta* « de sorte qu'ils furent frappés » Ml. 53 d 11.

§ 88. C'est devant une voyelle de position antérieure que l'infection de *a* est le plus souvent notée ; mais, comme on l'a dit § 79, cette notation n'est fréquente que dans les textes récents, comme Ml. et Sg. On a signalé plus haut (§§ 78 et 80) les graphies *amre, dígle* dans Wb. au lieu de *amrae, díglae*. De même, le génitif du mot neutre *cumachte* « puissance », écrit *cumachti* Wb. 17 a 7, est noté *cumachtai* Sg. 3 b 17 ; les noms du père et du frère, *athir, bráthir* dans Wb. sont *athair* Sg. 31 a 15, *bráthair* 61 a 21. Mais dans Sg. même on lit *aslenaimm* « je salis » 54 a 8 et *aslennim* 173 a 4.

§ 89. III. *Position postérieure* (notée par *u*).

L'infection de *u* n'est jamais notée après une voyelle longue ou une diphtongue.

Ainsi les mots *fír* « vrai », *bás* « mort », *mór* « grand », *nóib* « saint » ont dans la graphie le datif semblable au nominatif, bien que la consonne finale y soit de position postérieure.

Il faut toutefois faire une exception pour l'*é* long d'allongement compensatoire qui parfois devant une consonne de position postérieure est écrit *éu, íu* ; la voyelle d'infection se confond ici avec le résultat de la différenciation déjà indiquée (§ 86). Ainsi le datif de *ét* est *éut* (Wb. 6 b 2), Ml. 56 b 33 ; celui de *cenél* est *ceneul, ceníul* Sg. 40 a 17, 31 b 13 ; l'accusatif pluriel de *bél* « lèvre » est *beulu* Ml. 35 d 22, *beolu* Wb. 3 b 11 ; celui de *trén* « fort » *tríunu* Ml. 37 b 21 ; et on lit le futur *dusceulub* gl. experiar Ml. 59 a 2.

§ 90. Après les voyelles brèves, l'infection est variable.

On la rencontre après un *a* bref devant *r, l, m, n* dans un bon nombre de mots, par exemple dans les datifs *daum* du mot *dam* « bœuf » Wb. 10 d 8, dans le nominatif *daur* « chêne » Sg. 38 a 9, dans la 1re pers. *rolaumur* « j'ose » Wb. 17 a 8, ou dans l'acc. pl. *baullu* « les membres » Wb. 3 b 11, 26. Mais devant les consonnes occlusives ou spirantes l'infection ne semble jamais marquée ; de là les datifs *macc, rath,* etc. des mots *macc* « fils » et *rath* « grâce ».

En revanche, la fausse diphtongue *au* issue d'infection a souvent abouti à *u* dans les cas précités, comme cela s'est produit en position non-intense (§ 151). Ainsi, le datif de *ball* « membre » et de *crann* « arbre » est *bull* Wb. 12 b 10, *crunn* Wb. 8 a 5, Sg. 61 b 8 ; l'accu-

satif pluriel de *ball* est *bullu* Wb. 9 d 4. Parfois l'*u* est changé en *o* : *rolaumur* (ci-dessus) est écrit *rolomur* Ml. 21 b 5.

§ 91. L'infection apparaît après *e* dans *leuth* BCr. 3 c, datif de *leth* « moitié » et dans *ar-neuth* « j'attends » (Wb. 14 a 18).

Après *i*, on la rencontre dans *ciunn* Wb. 11 c 9, datif de *cenn* « tête » ; mais elle n'est pas exprimée dans le même datif *cinn* Wb. 2 a 9, Ml. 96 a 11, et on lit de même *gin* Ml. 68 c 12, *rith* Ml. 81 b 11 au lieu de *giun, riuth*. L'infection de position postérieure après *i* ne s'exprime guère que lorsqu'elle a une valeur morphologique significative ; ainsi les substantifs de la 3ᵉ déclinaison dont la consonne finale est au nominatif de position postérieure (*bith, fid, mid*, etc.) ne subissent presque jamais l'infection à ce cas (toutefois nom. *riuth* BCr. 18 b 12, Ml. 89 c 10, Sg. 106 b 8), mais ils la présentent souvent au datif (*biuth* Wb. 12 c 16, *giun* Wb. 5 d 14, *riuth* Wb. 20 b 1, etc.), et au datif de la 2ᵉ déclinaison l'infection est de même généralement notée.

§ 92. Élision et contraction.

Deux voyelles en contact ne subsistent pas à l'intérieur d'un même mot ou groupe de mots (mais cf. §§ 428 et 593).

Le plus souvent il y a élision de la première :

Ainsi *taidbdid* « montrez » Wb. 14 d 22 de **to-aith-*
tessim gl. refunde Ml. 134 a 6 de **to-ess-*
rafetar « je le sais » Wb. 3 c 22 de **ro-a-*
mort « mon rang » Wb. 29 d 25 de *mo ort*
nireilced « il n'a pas été laissé » (Ml. 49 a 10) de **ni-ro-elced*.

Parfois, c'est le timbre de la seconde qui prévaut. Ainsi après les prépositions *ó* ou *fo* le possessif *a* disparaît dans Ml. (Strachan *ZCP* IV 52) : *o-a-* devient *o-* (17 b 7, 20 b 3, 33 c 17, etc.) *fo-a-* devient *fo* (35 b 18, 89 c 8, 89 d 15, etc.). Dans le cas de la préposition *ó*, il s'agit plutôt d'une contraction, dont le procédé a été étendu au cas de la préposition *fo* ; cf. *boraili* de *bo araili* Ml. 2 a 6, *bolailiu* de *bo-alailiu* Ml. 80 a 2, *fulailiu* de *fu-alailiu* Ml. 102 d 2.

§ 93. Lorsque les deux voyelles sont semblables, c'est également une contraction qui se produit, car le résultat est une voyelle longue : *to-fo-* devient *tó-*, *to-for-* devient *tór-* etc. (§ 435). Le cas de *nisin chomairbirt* « ce n'est pas dans l'usage » Wb. 3 c 17 (de **ni-isin*) est sans doute le même.

Le préverbe *dí-* élide sa finale dans *ni déccu* « je ne vois pas », *déicsiu* « vision » (de *dí aith-* cf. § 103) ; *ni dérsid* « n'abandonnez pas » Wb. 20 b 10, *con-déirsid* « que vous abandonniez » Wb. 25 d 27 (de **dí-es reg*). Mais il se conserve sans changement dans *diupart* « diminution » (BCr. 33 c 5) et dans *-diubrad* « qu'il diminue » (Wb. 9 d 20), *dioiprid* « volez » Wb. 9 c 23 de **dí-od-berim*.

B. — Consonantisme.

§ 94. Il y a lieu d'abord de signaler certains phénomènes phonétiques dont l'application est antérieure à l'époque des plus anciens textes et qui n'ont d'intérêt en vieil-irlandais que parce qu'ils y ont donné naissance à des alternances morphologiques.

a. A date préhistorique, toute occlusive initiale de syllabe est devenue aspirée après voyelle.

Cette règle, appuyée par un grand nombre d'exemples, explique des alternances comme :

canim « je chante »	*cechain* « il a chanté »
tongim (?) « je touche (?) »	*-tethaig* « il a touché » Tur. 17
cladim « je creuse »	*cechlaid* « il a creusé ».

Certains suffixes et certaines désinences, tels que *-tid* (§ 290) ou *-te* (§ 362), étant primitivement le plus souvent précédés d'une voyelle apparaissent régulièrement sous la forme *-thid, -the*.

On doit d'autre part conclure de cette règle que les occlusives intervocaliques qui subsistent en vieil-irlandais étaient originellement précédées d'une autre consonne et résultent de la simplification d'un groupe primitif.

Cette conclusion se vérifie au cours même de l'histoire de l'irlandais (§ 100 et ss.).

§ 95. *b*. A date préhistorique, les groupes *s* + *t* et *occlus. dent.* + *occlus. dent.* ont abouti à *ss (s)*. Par suite tous les groupes de ce genre que présente le vieil-irlandais sont hystérogènes.

Ainsi : la racine du verbe *ad-ciu* « je vois » se terminant primitivement par un *s*, le prétérit passif est *ad-cess* « il a été vu » (Wb. 23 c 11, Ml. 96 d 1), où *s* + *t* est devenu *ss (s)*.

De **to-ad-badim* « je montre » le prétérit passif est *doárbas* Wb. 15 a 18, *ní tárbas* Ml. 65 d 16 (§ 435) ; et de *-fethim* « je souffle » *dorinfess* Wb. 30 d 1, où respectivement *d* + *t* et *t* + *t* ont abouti à *ss* (*s*).

§ 96. Mais en dehors de ces phénomènes, dont il ne reste dans les textes que des survivances, on observe une série d'altérations dans les groupes de consonnes, soit qu'il s'agisse d'anciens groupes dont l'altération ne s'est produite qu'au cours de l'histoire du vieil-irlandais, soit qu'il s'agisse de groupes nouveaux, résultant de l'application des lois de syncopes.

Toutefois les règles indiquées ci-dessous ont souvent été entravées par des actions analogiques, parmi lesquelles figurent au premier rang la tendance au nivellement et l'influence de l'étymologie.

Remarque. — Quelques-uns des phénomènes mentionnés dans les paragraphes qui suivent ne sont attestés que sous l'accent ou dans la syllabe qui le suit immédiatement.

§ 97. 1° *Déaspiration.* — Certaines consonnes n'admettent pas auprès d'elles de consonnes aspirées ; par suite, en contact avec ces consonnes les aspirées perdent leur aspiration :

Perdent ainsi leur aspiration :

a) Après *n* ou *l*, les dentales.

De *cluiniur*, l'impératif 2e pers. sg. est *cluinte* Ml. 136 a 10 en face de *cuirthe* Ml. 56 c 5 de *cuiriur* ; la désinence est *-the* (§ 362).

Le suffix *-thid* de nom d'agent (§ 290) se maintient dans *éperthid* « parleur » (PCr. 51 a 4), *fognamthid* « serviteur » (Wb. 8 c 15), mais devient *-tid* dans *ingraintid* « persécuteur » Ml. 130 c 4, *líntid* « emplisseur » (Sg. 186 b 2), *múntid* « professeur » (Wb. 1 d 11), *irchoiltid* « maledicus » (Wb. 9 b 21).

molad « louange » Wb. 8 d 22 Ml. 82 d 11, *molath* Ml. 126 c 2, Sg. 59 b 4, fait au gén. *molto* Ml. 51 d 10, 126 b 18, etc.

amal tuthle « comme un abcès » Wb. 30 b 13 et non *amal thuthle* bien que la préposition *amal* produise l'aspiration (§ 168).

Il n'y a que de très rares exceptions : *génthir* « il sera fait » BCr. 44 b 3, *molthu* « louanges » (acc. pl.) Hy. VI 17. — L'opposition de *breth* « infinitif de *berim*) et *epert* (infinitif de **es-berim*, § 122) ne fournit pas un exemple de déaspiration de *th* après *r* ; les deux infinitifs sont de formation différente, et on trouve en moyen-irlandais le correspondant régulier de *breth* sous la forme *abraid* (à côté de *abairt*, issu de *epert*).

§ 98. *b*). Devant ou après *s,* les dentales ; devant *s,* seulement les gutturales ; et après *s,* les labiales.

De *baithis* « baptême » Wb. 12 a 15 est dérivé le verbe *baitsim* « je baptise » Wb. 8 a 1 ; de *fáith* « prophète » le substantif *fáitsine* Wb. 30 d 23 (la graphie *faithsine* Ml. 25 b 8, 89 b 11 etc. est étymologique ; l'irlandais moderne oppose régulièrement *fáidh* et *fáisdine,* ce dernier avec métathèse) ; etc.

A côté de *adsudi* « tu tardes » Ml. 114 c 6 *adsuidet* « ils résistent » Sg. 4 b 15, *astad* Wb. 10 a 7, *ní astae* « que tu ne retardes pas » Ml. 55 a 19.

loisthiu Ml. 39 a 7 n'est pas une exception, parce qu'il remonte à *loiscthiu* ; cf. *loiscthe* Wb. 28 c 17 ; cf. § 122.

Par là s'expliquent les cas comme : *ronmoit-sem* Wb. 17 a 13 de *móidim* ; *arneut-sa* « j'attends » Wb. 14 a 18 de *neithim* ; *inchrut-sin* « de cette façon » Sg. 63 a 14, 93 b 5, 140 b 1 ; etc. Et de là vient que dans les verbes dont le radical se termine par une dentale, lorsque cette dentale est finale, elle n'est généralement pas aspirée : *dodiut* « sisto » Sg. 77 a 4, 152 b 1, *doadbat* « il montre » (Wb. 10 b 21), *doinfet* « il souffle » (Wb. 4 b 3, Ml. 41 d 17), etc. (toutefois *arriuth* « adorior » Pcr. 60 a 6, *inreith* « il envahit » Ml. 48 d 3 etc.). Cf. Strachan *Ériu* I 10.

Et inversement *an-as-tech tire* « ce qui est le meilleur de la terre » Ml. 37 d 3, du mot *dech* « meilleur ». L'adjectif *doich* « vraisemblable » fréquent dans la locution *isdoich* est souvent écrit *toich* ; cf. Wb. 29 d 13 et 5 b 43 (v. toutefois Zimmer *KZ* XXIV 202).

§ 99. A côté de l'infinitif *togu* « choix » Wb. 4 c 13 (cf. *doróigu* « il a choisi » 4 b 31), participe *tuicse* « choisi » (Wb. 4 b 15, 4 c 40 etc. ; *tuichsimem* « le plus choisi » Ml. 71 b 21 est une graphie étymologique ; de même *fochsul* Ml. 93 d 5 à côté de *foxal,* § 27 Rem. II).

Mais après *s,* les gutturales conservent l'aspiration (Pedersen *Asp.* 163) : *toschid* « entretien, nourriture » Wb. 10 d 18, etc., *tasgid* Wb. 29 a 13 ; *roschaill* gl. rosetum Sg. 50 a 16.

Du verbe *asfenim* gl. « testificor » Wb. 22 a 20 (accent sur *fe*), on a *-aspena* Ml. 39 b 6 (acc. sur *as*), et l'infinitif *aspenud* (Ml. 54 d 2, 102 d 2, 3).

Mais devant *s*, un *b* aspiré se maintient dans *taidbsiu* « fait de montrer » Wb. 10 d 37, etc., irl. mod. *taidhbhse*.

Remarque. — D'après *honaisleidmenaib* « des souillures » Tur. 91 au lieu de *honaib sleidmenaib*, on pourrait croire que *b* aspiré tombait parfois devant *s* ; mais cet exemple isolé n'est peut-être qu'un lapsus ; cf. toutefois § 203 Rem. II.

§ 100. II°. *Simplification des groupes de consonnes.*

1° Labiales, Dentales, Gutturales.

Lorsque deux consonnes de même ordre (labiales, dentales, gutturales), aspirées ou non, sont en présence, le résultat est toujours une consonne non-aspirée.

Pour la graphie, cf. ce qui est dit au chapitre 1er.

Remarque. — Les aspirées sourdes ne se distinguent pas des aspirées sonores, dans les conditions du § 41.

Exemples :

ƀ + *ph* : *nepproinde* Wb. 19 a 10.

ƀ + *b* : *ropia* « sera à vous » Wb. 16 a 13, 22 b 23, 27 c 12 (*robbia* 13 d 32, *robia* 21 c 17) ; *adiboill* « vous êtes membres » Wb. 22 b 10 (de *adib-boill*).

ƀ + *ƀ* : *nebud* « non-être » Wb. 24 d 11, *nepuid* Ml. 122 a 11 (la graphie *nepbuith* Wb. 14 a 16 est en partie étymologique).

§ 101. *d* + *þ* : *hituilsiu* « dans ta volonté » Ml. 59 a 21.

d + *d* : *addrogduinesiu* « tu es un méchant homme » Wb. 1 c 10 ; *mad diflisc* « s'il y a deux traits » Sg. 3 b 19 (de *at-drogduine, mat-diflisc*).

þ + *d* : *fritammiorsa* « qu'il m'accablera » Ml. 32 d 27 (de **frithdamm-*).

đ + *t* : *matrete* « s'il y a rapidité » Wb. 4 a 27 (mais *mad-trerecht* 2 c 17).

đ + *đ* : *aicnete* « naturel » Wb. 15 b 16 (de **aicned-de*) ; *móiti* « il se vante » Wb. 23 d 29 (de **moid(i)d-i*, § 509) ; *imratib* Cam. 37 c et *imratiu* Ml. 15 a 2, dat. et acc. pl. de *imrádud* ; *bediachti* « qui soit à venger » Ml. 23 d 18 (*bed-diachti*, rétabli à tort dans le Thes.) ; *manitentis* « s'ils ne l'avaient pas fait » Ml. 35 c 18 (de *manid-dentis*) ; *fotdáli* « il distribue cela » Wb. 12 a 8 (de *fo-d-dáli*, graphie étymologique).

đ + *d* : *nofeidtis* « ils portaient » Ml. 54 d 12 (graphie étymologique) ; *atabgabed* « qu'il vous saisisse » Ml. 20 d 11 (de **ad-dab-*).

đ + *þ*: *cetorbe* « quel profit » Wb. 12 d 5 (de *ced-torbe*); *fleteg* « salle du banquet » Wb. 11 d 16 (mais *fledtigib*, dat. pl., Ml. 86 b 5, graphie étymologique) ; *tremitíagat* « qui le transgressent (cela) » Wb. 25 d 14 (de **tremid-thíagat*).

§ 102. *χ* + *c* : *secachñguidi* «au delà de chaque prière » Wb. 25 a 28 (de *sech-cach*).

γ + *χ*: *rubrícu (dind)rubríci*, acc. m. pl. et substantif dérivé de *ru brigach* « éminent » Ml. 37 b 11, 19.

γ + *γ* : *tecnate* « domestique » Wb. 7 b 8 (cf. Ml. 21 a 9), de **teg-gnáth-de*.

En ce qui concerne les gutturales, les graphies étymologiques sont particulièrement fréquentes : *dag comairli* « bon-conseil » Wb. 29 a 21 (Ml. 54 d 17), *drog-gním* « mauvaise action » Wb. 6 a 8, etc. (Pedersen *Asp*. 147).

§ 103. Lorsqu'il y a simplification de consonnes qui ne sont pas de même ordre, le résultat est également toujours une consonne non-aspirée, et c'est l'ordre de la seconde qui prévaut.

Exemples : *accobor* « désir » de **ad-cobor* (cf. *adcobraim* « je désire » Sg. 146 b 12, § 429), *accaldam* « discours » de **ad-gládam* (§ 143) ; *frecre* « réponse » (Sg. 26 a 12) de **frith gaire* (§ 133) ; *écosc* « maintien » Wb. 10 d 34 de **aith-cosc* (anc. **ati-cosc-*, § 429).

-apail « il périt » Ml. 91 d 2, de **ad-bal-* ; *aprisc* « fragile » (Ml. 69 b 1), *apprisc* Wb. 9 c 10, de **ad brisc* ; *taipe* « epitome » Ml. 14 d 4 de **to-aith-be* ; etc.

§ 104. Les graphies étymologiques sont dans ce cas également fréquentes : le préverbe *aith* à valeur itérative a maintenu le plus souvent sa consonne ; ainsi du même verbe *adgninim* « je reconnais » sont tirés les deux substantifs *écne* (Wb. 1 b 6) et *aithgne* 1 b 13, le premier seul régulier. A côté de *frecre* on a *frithgnam* « officium » ; à côté de *accomol* « conjonction » Sg. frequ., *aithchumbe* gl. cauteria Wb. 1 b 21, *aid chuimthe* « brûlé » 28 c 17 ; le mot *épert* de *ad-biur* est écrit *etbert* Ml. 83 a 5 ; etc. V. Thurneysen *RC* VI 319 qui compare en allemand *entfallen* et *empfinden*.

Le verbe *pridchim* emprunté du latin *praedicare* s'est généralement maintenu tel quel (Wb. frequ.). Là où la simplication s'est faite elle n'est pas toujours régulière : *prechite* Wb. 5 a 5, *ropriched* Wb. 23 a 3;

mais Wb. présente aussi *ropricad* « il a été prêché » 7 b 12, qui est conforme à la règle.

De même les dérivés de *mindech* « mendiant » (emprunté de *mendicus*) conservent généralement intact le groupe *dch* : *mindchecht* « mendicité » Ml. 22 d 1, 129 c 2, mais dans le même Ml. se lit *mincecht* 28 d 15 qui est correct.

L'infinitif de **to ad-badim* est *taidbsiu* (Wb. frequ.) qui est exceptionnellement écrit *taibsiu* Wb. 6 d 6, Sg. 209 b 28.

Même en dehors de ce cas, il reste dans l'usage, même de Wb., nombre d'irrégularités dont la graphie du mot suivant peut donner idée : *machthad* « étrange » Wb. 18 c 6, Ml. 68 b 9, 47 a 15, *machdad* Sg. 6 a 4, 62 b 2, 68 a 3, 158 a 2, 161 b 12, 167 a 4, BCr. 41 d 3, Ml. 25 a 9, 46 a 17, 19, *machdath* Sg. 6 a 9, 65 a 1, 222 a 5, *magthad* Wb. 5 a 1, *mactad* Ml. 44 c 12, *macdath* Wb. 17 c 9 (cf. Zimmer *KZ* XXVII 463 n.).

§ 105. 2° nasale + occlusive.

Une nasale suivie d'une occlusive sourde tombe et l'occlusive devient sonore ; la voyelle précédente, si elle est brève, s'allonge. Lorsque cette voyelle est *a*, elle devient *é*.

Exemples. De *emim* « je prends », *-semim* « je crée », le prétérit en *-t-* est *do-r ét* (Ml. 16 c 8), *-sét* dans *doforsat* Ml. 17 b 6, BCr. 40 d 1, etc. De *canim* le prétérit passif est *ro-cét* (Ml. 64 a 13). Pour le préfixe négatif *an-*, cf. § 314.

De **ol-n-táu* « que je suis » est sortie la conjonction *oldáu, oldó* « que moi » (§§ 234 et 405).

Cette règle vaut également, moins l'allongement compensatoire, en cas de phonétique syntactique (§ 172), où elle a une grande importance. Mais elle est souvent violée pour des raisons sémantiques ; ainsi dans *con-comuir* « jusqu'à ce qu'il atteigne » Wb. 24 a 17, la nasale a été restituée devant l'occlusive parce qu'elle avait une valeur significative.

§ 106. Une nasale suivie d'une occlusive sonore de même ordre s'assimile l'occlusive.

Dans la flexion de l'article (§ 203), le passage de *nd* à *nn* est de date fort ancienne. La première main de Wb. et Phil. ont encore *inda* (Wb. 20 d 5, Phil. in Thes. II 47, 24), mais déjà on lit *inna* dans Cam. (*inna tre-chenél* « les trois races » 38 a s. f.).

En dehors de l'article, mot accessoire où la tendance à l'assimilation pouvait agir avec plus de vigueur (cf. § 107), le groupe *nd* se maintient généralement dans la graphie des mss. (cf. pour Wb., Pedersen *Asp.* 110) : *alind* « beau » Wb. 7 c 1, etc., *cland* « progéniture » Wb. 2 c 12 etc., *clandaim* « je plante » (Wb. 21 d 6), *finda* acc. pl. de *find* « blanc » Ml. 99 a 4, *mínd* « insigne » Ml. 129 c 5, *torand* « signe » Ml. 65 c 16 ; *lind* « liqueur » Sg. 73 a 8. Mais dans la prononciation, l'assimilation dut se faire de bonne heure, comme le prouvent certaines dérogations, autrement inexplicables : *proinn* et *pronn* « prandium » Wb. 28 c 20, 31 b 22 (à côté de *proind* 9 b 23 etc.), *cláinn* Wb. 5 b 33, *finnæ* gén. pl. de *find* « poil » Ml. 72 b 16, *fonnaib* dat. pl. de *fond* « plante des pieds » Ml. 78 b 9, *rinn* « étoile » Ml. 145 d 3 (à côté de *rind*), *linn* « liqueur » Tur. 109 a, *finnatar* « ils savent » Wb. 29 a 28, Ml. 99 b 10. Le verbe *grendim* « je marche » (avec ses nombreux composés) présente généralement l'assimilation : *ingrennat* « ils poursuivent » Ml. 26 d 12, etc.

§ 107. Le groupe *mb* se conserve généralement intact dans Wb. (Pedersen *Asp.* 103) : *aithchumbe* gl. cauteria 1 b 21, *cimbid* « captif » 4 b 30 etc., *imbed* « abondance » 12 d 17, etc. Exception faite pour certains mots accessoires, dans lesquels des altérations de ce genre sont toujours plus rapides (cf. § 106). Ainsi dans les passages suivants le verbe substantif a son *b* changé en *m* après une *m* précédente : *námmin* (de *ná-m-bin*) « que je ne fusse pas » 17 d 23, *commad* (de *co-m-bad*), *commimmis* (de *com bimmis*) « que ce soit, que nous soyons » 26 b 31, 18, *armad* (de *ar-m bad*) « afin qu'il soit » 25 d 26 ; mais le *b* se maintient dans nombre d'exemples (*armbad, imba, imbo imbem,* etc. 11 a 19, 23 b 32, 27 c 11, 25 c 12). Le préverbe *imb-* (§§ 310 et 433) est régulièrement déjà noté *imm-* dans Wb. ; par suite il est possible qu'il faille voir un *b* épenthétique dans *imbrádud* « méditation » qui se lit 6 b 6, 12 d 39, 16 b 16, 31 b 26, à côté du plus fréquent *immrádud* 14 c 22 etc. Cette conclusion paraît confirmée dans une certaine mesure par la graphie *timpne* Wb. 4 d 24 du mot écrit ailleurs *timne* « testament » Wb. 15 a 9 et qui sort lui-même de **to imm-* ; le *p* de *timpne* ne peut guère être qu'épenthétique. Il y a également épenthèse de *p* entre *m* et *th* dans *ní-mp-tha* « je ne suis pas » (§ 496).

§ 108. Dans Ml., où *mb* se conserve encore dans des mots isolés

(*imbed* par exemple, Asc. xcij), l'assimilation est régulière dans les mots accessoires : *anumman* (de *an-nu-m-ban*) « quand nous sommes » 27 b 10, *arromsa* (de *an ro-m b-sa*) « quand je fus » 46 b 9 (cf. 49 b 13, 130 d 4, 62 c 9), *romdis* (de *ro m btis*) « ils seraient » 48 d 12, *amtar* (de *am-btar*) « quand ils furent » 84 d 5, 124 c 9, *romatar* (de *ro-m-batar*) « qu'ils ont été » 125 b 9. Et en cas de nasalisation syntaxique : *debe mec* (de *debe m-bec*) « petite différence » 40 a 20.

De même dans Sg., *armad* « pour qu'il soit » 167 a 4.

L'assimilation est faite dans *cimmeda,* gén. de *cimbid,* Hy. V 2, et dans *immi* » autour de lui » Hy. II 31 (rime avec *timmi* « chaleur »).

§ 109. Remarque. — Le groupe *mm* semble inversement être devenu *mb* dans le cas du mot *ammus* « essai » Wb. 2 c 27, Ml. 91 c 6 (acc. pl. *amsiu* Ml. 16 a 2), écrit *ambus* Ml. 75 d 8. Mais ce n'est là qu'une apparence. Le fait que *mb* s'est régulièrement assimilé en *mm* rend peu vraisemblable l'hypothèse d'une différenciation (v. Meillet *MSL* XII 26) en sens inverse. Il vaut mieux voir dans *ambus* une graphie analogique, comme le moyen-irlandais en présente tant pour le groupe *nn,* écrit *nd* par exemple dans *cend* « tête » au lieu de *cenn* ; cf. *latrand* (du lat. *latrōnem*), *pendait* (du lat. *pœnitentia,* v. irl. *pennit* Wb. 26 b 20), *persand* (du lat. *persōna,* v. irl. *persan* et *persann*), *muilend* (du lat. *molīna,* v. irl. *mulenn* Sg. 49 b 15), *cucend* (du lat. *coquīna,* v. irl. *cucann* Sg. 49 b 15, 51 b 4, 5), etc., où le *d* n'est qu'une lettre adventice.

Sur le cas d'un *b* épenthétique entre *m* et *r,* v. § 107.

§ 110. Dans le cas où les groupes *nd, mb* sont suivis d'une autre consonne, l'occlusive finale est généralement traitée suivant la nature de cette consonne, et par suite l'assimilation n'a pas lieu.

Pour marquer dans l'écriture la dissociation du groupe et l'indépendance respective de la nasale et de l'occlusive, l'usage des mss. semble avoir été de surmonter la nasale d'un punctum delens.

Ainsi de **ess-ind fédim,* dont on a le présent *asindiut* gl. obsero PCr. 60 b 3, l'infinitif est *aisndís* (de **es ind-féd-,* § 127 Rem.) qui s'écrit fréquemment *aisṅdis* Wb. 5 c 16, 12 d 20, 27 a 8, Ml. 40 b 8, 145 c 9, Sg. 59 b 7, 161 b 3 ; le *d* est maintenu devant *f* aspirée (§ 116); la 3e pers. pl. ind. prés. *aisndedat* Ml. 31 a 19 est écrite *aisṅdethat* Sg. 70 b 13.

Toutefois, ce procédé paraît avoir été usité de bonne heure avec une valeur sémantique pour indiquer l'indépendance étymologique des

deux consonnes, abstraction faite de l'action phonétique de l'une sur l'autre ; dans *frecndirc* « présent », *écndirc* « absent », *tairngire* « promesse » (de **frith con-dirc*, **an con-dirc*, **to-air-con gaire*), la nasale s'est certainement assimilé l'occlusive.

De là l'usage du punctum delens pour marquer l'éclipse en phonétique syntactique (§§ 170-171).

§ 111. 3° Groupes dont la seconde consonne est *s f r l n m*.

Il faut distinguer deux cas suivant que la seconde consonne est ou non aspirée (cf. Pedersen *Asp*. 76).

Devant *s* et *f* non aspirées, les occlusives *d* et *g* tombent généralement.

in-soscéle « l'évangile » Wb. 7 b 15, *in-senduine* « le vieil-homme » Wb. 27 b 8, de **ind-s-*; *messimmir* Wb. 9 c 10, 1re pers. pl. fut. sigm. de *midiur* « je juge », de *med-s* ; *dofórmastar* Ml. 105 a 8, 3e pers. pl. fut. sigm. de *doformagim* « j'accrois », de *mag-s-*.

dosluinfider « il sera refusé » Wb. 28 c 14, *runsluinfemni* « nous pourrons nous désigner » Wb. 15 a 4, de *sluindim* ; *duroscaifea* gl. *antecedet* Ml. 139 b 3 (*-scaibea* Ml. 89 c 12, *-scaifet* Ml. 84 b 4) de *scaigim* ;

L'occlusive *c* tombe également devant *s*, mais se maintient devant *f* non aspirée : *dofuthris* Wb. 32 a 9 1re sg. subj. sigm. de *dofuthraccar* « je désire » ; mais *doicfa* (Wb. 5 c 5, 29 c 4) fut. de **doiccim* « je vais ».

Remarque. — L'*s* issue de *cs* devait être différente de l'*s* issue de *gs*, cf. § 120.

§ 112. Devant *r* et *l* non aspirées, *d* tombe de même : *duárbaid* « il a montré » Ml. 129 c 15, *doárbith* Wb. 19 c 11, de **to ad-ro bid* (verbe *doadbadim*) ; *-áirilli* « il mérite » Ml. 84 c 13, *airilliud* « mérite » Ml. 30 d 2 (cf. Wb. 31 c 23) de **ad ro sillim* ; *immanárladmar* « nous causons ensemble » Wb. 29 d 10 de **immanadrogládmar*, ; etc.

in línn Wb. 4 d 7, 29 a 17, 18 « le nombre » (de **ind-linn*), d'où « ceux qui ».

Devant *m*, *b* s'est assimilé dans *adim maic* « vous êtes fils » Wb. 9 a 13 (de *adib-*).

§ 113. Devant *f* non aspirée, *n* tombe en changeant *f* en *b* (c'est-à-dire en substituant la sonore à la sourde).

Cf. Zimmer *KZ* XXVII 460.

Ex. : De *fine* « famille » avec le préfixe *con* : *coibnius* « affinitas »

Sg. (9 b 9, 28 a 19), 151 b 7 etc., *coibnesta* « parent » (Sg. 11 b 2, Ml. 36 a 2).

De *fodail* « part » avec le même : *cobodlus* « communion » Wb. 9 b 17.

De *fiss* « science » avec le même : *cúbus* « conscience » Wb. 1 d 6, 11 b 21, *cuibsech* « consciencieux » Wb. 10 c 8 ; etc.

La graphie *bf* se rencontre également dans les textes récents : *cobfodlus* Ml. 22 b 1 *cobfodlaid* Ml. 86 d 5 ; etc.

Enfin, la graphie étymologique *nf* n'est pas rare : *confodli(d)* Wb. 24 b 19. Ni même la graphie *nb* : de *fossad* « fixe » (Sg. 13 a 5), avec le préfixe *con-*, *cobsud* « fixe » Ml. 133 b 7 et, avec le préfixe, *an-*, *anbsud* « mobile » Ml. 130 d 3.

§ 114. Devant *r l* et *s* non aspirées, *n* tombe purement et simplement. Souvent la consonne est géminée.

Le groupe *nr* fréquent dans les formes verbales, où *n* est ou bien l'indice relatif (§ 631) ou bien un pronom personnel infixe (§ 505), est devenu *rr* de bonne heure : *darrat* « il s'est donné » Wb. 28 b 4 (de **do an rat*) ; *bóre dorrigeni* « puisqu'il a fait » Wb. 15 d 13 (de *do n rigeni* § 129 Rem.) ; *doradchiúir* « qui a racheté » Wb. 2 b 9, *dorraidchiúir* « qu'il a rachetés » Wb. 32 d 10.

Devant *r*, la conjonction *con-* assimile généralement sa finale : *corrochraitea* « afin qu'il puisse croire » Wb. 12 c 33.

Mais on a vu que dans la graphie *rr* se substituait souvent à *r* simple (§ 58) ; aussi rencontre-t-on des graphies comme *dorrigeni* « il a fait » Wb. 30 d 22, *corroaitreba* « afin qu'il possède » Wb. 6 b 3 où le premier *r* ne représente aucune nasale ancienne (*corroaitreba* de *co-ro-aitreba*, comme la place de l'accent, sur *aí*, l'indique, § 698).

Inversement, la graphie étymologique *nr* se maintient souvent : *anrochlúinetar* « ce qu'ils entendent » Wb. 11 b 6, *conrochra* « afin qu'il puisse aimer » Wb. 6 d 1.

Le groupe *nl* est devenu *ll* dans *ralleic* « il le laissa » Ml. 53 b 6 (de **ro-an-leic*).

Le groupe *ns* a abouti à *s* dans *sés*, subjonctif sigmatique de *sennim* « je poursuis » (§ 332).

§ 115. Devant *r* et *l* non aspirées, *s* tombe avec allongement compensatoire.

*_es-lened_ est devenu _élned, élled_ « souillure » (infinitif de _aslenim_) § 431.

*_es-regim_ est devenu _-éirgim_ « je me lève », dont l'infinitif est _éirge_ Wb. 5 b 10, _ærge_ (Ml. 21 c 3, 83 a 5).

§ 116. Devant _f, m, r_ et _l_ aspirées, l'occlusive _d_ se maintient sans changement.

De là l'opposition de _infer_ « l'homme » Wb. 11 c 17 et de _indfir_ « les hommes » Wb. 5 c 6, _in-fect-sa_ (acc.) « cette fois » et _ind-ect-sa_ (dat.) « id. » ; _inrect_ « le droit » Wb. 1 d 4 et _indrecto_ « du droit » Wb. 3 c 4 ; _inlie_ « la pierre » Wb. 4 d 16 et _indliacc_ « de la pierre » Wb. 4 d 15. Ce fait est la meilleure preuve de l'aspiration de _l_ et de _r_ (Pedersen _l. c._) ; cf. § 47 et 111-112.

Remarque. — Toutefois le cas de _f_ présente un bon nombre d'exceptions.

§ 117. Devant _n_ aspirée, le _d_ se maintient généralement aussi dans Wb. : _indnóib_ « les saints » 21 c 5, *_doindnachim_ « je communique » (Wb. 28 a 17, 16 d 14 etc.), _tindnacol_ « communication » (Wb. 1 a 9, 9 b 7, 33 a 8 etc.) ; ces deux mots ont toujours _ndn_ dans Wb. Dans Ml., le _d_ est également le plus souvent conservé ; toutefois à côté de _indnaide_ « attente » 42 c 22 (_indnide_ Wb. 23 b 27) on a _innaide_ 42 c 23 ; du verbe *_doindnachim, tinnagat_ « qui communiquent » 93 a 20, _doinnasatar_ « ils communiqueront » 30 c 17, _tinnacol_ (93 d 6, 96 d 6, 97 a 7, 9, 105 d 10).

§ 118. Devant _s_ aspirée, les occlusives sonores _b_ et _d_ se changent en sourdes.

Ex. : Le verbe _sóim_ « je tourne » combiné avec le préverbe _imb_ donne le substantif verbal _impúd_ « tourbillon » Sg. 106 b 10 (60 b 15, 202 b 8), Ml. 61 a 28, 93 a 18 (120 c 8). De _suide_ « place » on a le composé _impuide_ « siège (d'une ville) » (Wb. 9 c 10, Ml. 106 b 2), écrit _impsuide_ Ml. 43 b 10, et _imsuide_ (Ml. 123 b 9).

Le préfixe _ind-_ devient _int-_ dans *_ind-ṡamail_ écrit _intsamil_ Wb. 11 c 7, 16 a 25, 27, _intamil_ Wb. 5 a 13, 5 b 20, etc. et dans le verbe _ind-samlur_ (§ 433 ; cf. _intamlitis_ Wb. 5 b 20, _intamlid_ Wb. 9 a 14, _intsamlammar_ Wb. 11 b 16). Toutefois, il y a çà et là des divergences dans la graphie : _indsamuil_ Wb. 13 a 27, _insamil_ 30 a 25 (cf. Pedersen _Asp._ 78).

L'article a conservé son occlusive sous la forme _t_ dans _isint-salm-so_

« dans ce psaume » Ml. 14 b 4, *dint-sruth* « du courant » Ml. 2 b 3. Par analogie, l'occlusive *t* a été transportée à d'autres cas : *isint-epistil* » dans la lettre » Ml. 26 a 3, etc. (cf. Strachan *RC* XVIII 213). Mais la graphie conserve souvent *d* en pareil cas (§ 203).

Sur *inte* « en elle », *intiu* « en eux », cf. § 510 Rem. 1.

§ 119. Devant *s* aspirée, la spirante *ch* devient occlusive. Ainsi **sech-ṡu* « par dessus eux » (§ 512) est devenu *seccu* Wb. 23 b 13, à côté de *sechæ* « outre cela » Wb. 24 a 17.

§ 120. Devant *s* aspirée, *r* se redouble dans *erru, forru* de **air-ṡu* **for-ṡu* (§ 513).

La liquide *s* s'est également assimilé l'*s* non aspirée issue de *gs* ou de *ds* dans le subjonctif sigmatique des verbes comme

orgim « je tue » subj. *orr-*
cerdim « je vais » subj. *cerr-*.

Mais lorsque l'*s* résulte de *cs,* elle subsiste après *r*.

Ainsi de *árcim* « je demande » subj. *ars-*
-traccar « je désire » subj. *dofotharset* (Ml. 54 a 28, accentué sur *fo* ; pour l'absorption, cf. § 143).

La raison de ce fait est peut-être que les deux *s* n'étaient pas les mêmes, *s* issue de *gs* conservant quelque trace de la sonorité du *g* disparu, et au contraire *s* issue de *cs* étant franchement sourde. Ainsi dans le premier cas, il faudrait supposer les intermédiaires **orgs-, *orgz-, *orz-, orr-* et dans le second seulement **arcs- ars-*.

§ 121. Le groupe *ln* aboutit à *ll*.

L'assimilation n'est pas faite dans la graphie de Wb. ; au contraire, elle est régulière dans Ml. : *élned* « souillure » (Wb. 8 d 6, 11 b 9, Sg. 55 b 11), *elled* (Ml. 22 b 1, 92 d 12, 137 c 5) ; *comalnur* « j'emplis » (Wb. 2 c 10, 14, 7 b 15, 15 b 14, 15 d 27, 20 c 22, 20 d 1, 2, 21 b 9, 24 a 37, 27 c 14, 28 c 7, 29 a 16, 30 a 1, 31 b 11, 31, 31 c 11, 14), *comallur* (Ml. 46 c 20, 74 d 5, 94 b 4, 10, 105 a 6, 106 a 2, 114 b 7, 121 b 8, 122 d 7, 129 b 2, 146 a 1) ; etc.

§ 122. 4° Groupes divers.

Devant *b,* une *s* est tombée dans *-epur* de **es-biur* « je dis », et la labiale est restée occlusive, comme l'indique la graphie (§ 37) ; pour l'opposition *asbiur* : *-epur,* v. § 431.

Les formes *-aspena, aspeniud* (§ 99) ne prouvent rien pour la conser-

vation du groupe *sp*; la forme *as-* du préverbe (§ 431) montre assez qu'elles sont des reconstructions analogiques refaites sur le verbe *asfenim*.

Entre *r* et *t*, une gutturale est tombée dans les prétérits du type *ort* de *orgim* « je tue » (§ 339); entre *s* et *th* dans *loisthe* (§ 98) à côté de *loiscthe* « brûlé ».

§ 123. Mais ce sont là des faits isolés dont chacun demanderait une règle spéciale.

Un fait plus important et plus général est la chute de *n* entre deux consonnes à l'intérieur des mots (cf. Thurneysen *ZCP* V 1). Cette chute se produit régulièrement entre *l* et *d*, entre *m* et *g* dans *áildiu* Wb. 12 a 25 comparatif de *álind* « beau » ; *cumce* « étroitesse » de *cumang* « étroit », dont le gén. pl. est *cumgae* Ml. 68 c 19, *cumcae* Ml. 20 a 5, 31 c 12.

Remarque. — La chute de *n* dans *ni cumcam* « nous ne pouvons pas » (Wb. 4 a 27) à côté de *ni-cuming* ACr. 13 a 1, *ni-cumaing* Wb. 11 b 9 « il ne peut pas » a amené la confusion des deux racines *ang* et *ic* dans la flexion de ce verbe; de là *conicim* « je puis » Wb. 20 d 6, *ni cumcu* (Ml. 18 b 5) et *conic* « il peut » Wb. 6 a 17, etc. Cf. *cumang* « pouvoir » Ml. 60 d 3, *decming* « impossible » Wb. 14 b 4, 17 c 7, etc.

Sporadiquement, la nasale *n* est tombée entre consonnes dans : *dofoirde* « que désigne » à côté de *dofoirnde* Sg. 203 b 4, *aisdísen* Sg. 198 a 10 gén. de *aisndís* « explication », *frecdairc* (PCr. 64 a 1) à côté de *frecndairc* « présent » (§ 110), *scribdid* « écrivain » Ml. 14 a 6 à côté de *scribndid*, *tairgiriu* Wb. 19 c 3, Ml. 33 d 22, datif de *tairngire* « promesse » etc. (Thurneysen *l. c.*); etc.

Ce fait est très important dans la conjugaison, où l'insertion d'une *n* à l'intérieur d'une forme verbale a une valeur significative (§ 631). Souvent l'*n* se maintient contrairement à la règle, mais souvent aussi elle disparaît sous l'action des lois phonétiques ; cf. Pedersen *KZ* XXXV 402.

II. — Phénomènes déterminés par l'accent.

§ 124. Les mots accentués ont un seul *accent, fortement expiratoire, qui frappe l'initiale.*

Mais il existe un certain nombre de mots inaccentués qui se groupent autour des mots accentués, avant et après. Les premiers sont dits *proclitiques,* les seconds *enclitiques* ; les uns et les autres seront indiqués dans la morphologie. Le rapport qui unit les mots inaccentués aux mots accentués ressortit à la syntaxe (§ 584). Il s'agit ici d'examiner les effets que l'accent a produits sur les syllabes accentuées et inaccentuées.

Pour l'accent du verbe, v. § 421.

Sur l'existence d'accents secondaires, v. § 596 et s.

Remarque. — Certains mots accessoires, adverbes, conjonctions, particules font exception à la loi d'accent initial, exception purement apparente d'ailleurs, ces mots étant composés de plusieurs éléments juxtaposés dont le premier est proclitique ; ce sont : *didiu* « donc », *dochum* « vers » (§ 260), *resiu* « avant que » accentués sur la finale ; *immalle* « ensemble », *immanatar* « réciproquement » accentués sur la seconde syllabe (cf. § 519 Rem. I). L'indéfini *alaile* (§ 226), juxtaposé de *ala-aile*, porte également l'accent sur la seconde syllabe.

§ 125. 1° Syllabes accentuées.

En général, l'accent exerce sur les syllabes accentuées une influence conservatrice. Certains éléments, tels que les préverbes, soumis à des balancements d'accent, ne se maintiennent que sous l'accent avec leur forme propre et présentent partout ailleurs une forme modifiée. C'est le cas notamment des préverbes *dí* et *to* qui en position non accentuée se présentent indifféremment sous la forme *do* ; et aussi du préverbe *es-* qui partout ailleurs que sous l'accent a la forme *as-* (§ 161).

§ 126. Toutefois l'accent a causé un certain nombre d'altérations dans les syllabes qui le portent.

a) *i* devient *e* sous l'accent devant certains groupes de consonnes et devant *r*.

Notamment devant *gn* ; ainsi à *dogniu* « je fais » accentué sur la seconde syllabe s'oppose *ni-dénim* « je ne fais pas » (de * *dígnim*), et le prétérit parfait du même verbe est *ni-dernus* « je n'ai pas fait » (de **-dí-ro-gn-*) Ml. 39 a 11, etc.

L'infinitif de **ind-gninim* « je reconnais » est *engne* Wb. 2 a 18, Ml. 14 c 19, 14 d 7 ; mais d'ailleurs l'*i* a été rétabli par analogie dans des cas comme *ní in-géuin* « il ne reconnut pas » Ml. 69 a 15 (accentué sur *in*).

Remarque. — Ml. présente quelques changements de *i* en *e* qui ne sont sans doute que des fautes d'orthographe (Strachan *RC* XXIII 213) : *teget* « épaisseur » 48 d 14 au lieu de *tiget*, *dleged* « loi » 50 d 2 pour *dliged*, *fre* 90 c 27, *frenn* 115 d 5 pour *fri*, *frinn*, etc.

§ 127. *b*) Sous l'accent, le groupe *ai* comprenant la voyelle *a* et un *i* d'infection passe souvent à *e* et à *i*. Ainsi les préverbes *air* et *aith* lors qu'ils sont accentués deviennent souvent *er, ir, eth, ith*.

V. § 429 et ajouter les exemples suivants :

arbágim « je prétends » (Wb. 16 d 9 ; accentué sur *bá*), mais *ni irbá gam* « nous ne prétendons pas » Wb. 17 b 6 (accentué sur *ir* ; cf. *irbág* « prétention » Wb. 16 d 8, 11) ; *arnegim* « je prie » (Ml. 61 b 1 ; accentué sur *ne*), mais *ernaigde, ernigde, irnaigde, irnigde* « prière » Ml. 38 c 11, 50 d 7, 54 c 37, 75 a 6 ; Ml. 54 d 7 ; Wb. 4 d 20 ; Wb. 4 a 27, 4 d 18, 5 c 20 ; *arosailcim* « j'ouvre » dans *arosailcther* « il est ouvert » Ml. 14 c 15 (accentué sur *o*), mais *ar n da ersoilcet* « afin qu'il les ouvre » Ml. 46 a 12, *ersailcthe* « ouvert » Ml. 22 a 11, *ersolcud* « ouverture » Ml. 120 d 5, *irsolcoth* Wb. 22 d 27 (accent. sur *er, ir*).

aith-balim* « je meurs », d'où *epeltu* « mort » Wb. 13 b 20 (accentué sur l'initiale) ; de même *edpart, idpart* « offrande » à côté de *ad-biur* (aith-biur*) « j'offre » ; etc.

Remarque. — C'est sans doute par analogie de ce cas que le mot qui devrait être **esndis* de **ess-ind-fed-* s'écrit toujours *aisndis* (§ 110) ; de même *es-ro-* est devenu *air-* dans *-airfenus* « j'ai raconté » Wb. 18 d 7 (§ 338), au lieu de *er-*.

§ 128. Dans quelques mots sous l'influence de la consonne qui suit, l'*u* d'infection se substitue à l'*i* d'infection dans les préverbes *air* et *aith* ; de là *aur, auth,* qui sous l'accent deviennent souvent *ur, uth*. Ainsi le mot *erlam* « prêt » Wb. 29 d 11, Ml. 103 c 6 s'écrit aussi *irlam* Wb. 1 b 9, 13 c 8, 5 c 18, 12 c 39, 14 d 29 et *aurlam* Wb. 8 a 4 ; de même *erlatu* « obéissance » Ml. 60 b 16 s'écrit aussi *irlatu* Wb. 7 c 2, *aurlatu* Wb. 3 b 14, 6 c 27, 7 c 15, 14 a 31, 27 c 3, 33 c 7 et *urlatu* (Hy. VII 8). De la racine du verbe **aith ba* « mourir » (parfait *atba tha*[*tar*] Ml. 98 b 8, *as in d-bathatar* Ml. 36 d 10) dont l'infinitif est *apthiu* (de **aith-ba-thiu* ; Wb. 23 c 5, 32 c 16), sont dérivés *epaid* « ueneficium » Inc. Sg. *Thes.* II 248, pl. *aipthi* Wb. 20 b 20 et *upthu* (*RC* II 113, v. 6 et 8), et *ipthach* Wb. 9 b 21 (cf. Zimmer *KSt.* I 122).

§ 129. *c*) Lorsqu'une syllabe de redoublement se trouve placée immédiatement après l'accent, elle perd sa voyelle par syncope (§ 136), et il se forme compensatoirement une diphtongue dans la syllabe accentuée.

Exemples : *-foílsitis* Wb. 15 a 20 de **-fo-lilsitis* (acc. sur *fo* ; cf. *fulilsain* gl. subportassem Ml. 73 d 1).
forroichan Ml. 17 d 1 de **for-ro-cechan* (acc. sur *ro*).
doroigaid Wb. 20 a 4 de **do-rogegaid* (id.).
dofoirmsed Ml. 35 a 17 de **do-for-memased* (acc. sur *for*).

Remarque. — Sous l'influence analogique du préverbe *dí*, le préverbe *ro* sous l'accent prend la forme *rí* au prétérit parfait du verbe *dogníu* « je fais » : *dorignius* « j'ai fait » Wb. 24 b 12, Ml. 47 a 20, *dorígeni* Wb. 11 a 28, etc. : cf. §§ 138 et 338.

§ 130. 2° Syllabes postaccentuées.

L'accent a exercé sur les syllabes postaccentuées une action destructive, dont ont pâti surtout les voyelles.

Le premier résultat de cette action, c'est que dans les syllabes postaccentuées il n'existe plus de voyelles longues, exception faite pour les longues hystérogènes, issues d'allongement compensatoire.

En outre, ultérieurement à cet abrègement des longues, les voyelles en position non-intense subissent trois sortes d'affaiblissements : tantôt elles disparaissent par *syncope* ou par *absorption*, tantôt elles se transforment par *apophonie* en une nouvelle voyelle, moins définie au point de vue de l'articulation, ou de timbre imposé par la position articulatoire des phonèmes voisins.

Ces trois phénomènes s'appliquent aux anciennes voyelles longues abrégées aussi bien qu'aux anciennes brèves. Ainsi **ni ardíben* (accentué sur *ar*) est devenu *ni airdben* « il ne détruit pas » Sg. 30 a 4 (syncope) ; **ad glád-am* (accentué sur *ad*) est devenu *acaldam* (§ 103 ; absorption) ; **ad rím* (acc. sur *ad*) est devenu *áram* « nombre » (apophonie).

Remarque. — La voyelle syncopée peut laisser une trace dans l'infection de la voyelle précédente : *caindlóir* Wb. 24 b 32, 31 d 20 de lat. *candelārius*, et cf. § 292.

§ 131. La syncope et l'absorption sont de date fort ancienne, antérieures toutes deux à l'époque des plus anciens textes, de sorte que le

vieil irlandais lui-même ne fournit généralement pas la raison d'être ni le point de départ des phénomènes.

L'apophonie semble postérieure à la syncope et à l'absorption ; elle a atteint toutes les voyelles qui ont subsisté en position non-intense après l'action de ces deux dernières.

Sans remonter à la préhistoire, on peut fixer les règles suivantes.

§ 132. *a.* La syncope et l'absorption se produisent après l'accent de deux en deux syllabes, en partant de la syllabe qui suit immédiatement l'accent.

Ainsi un primitif *enigena* conservé sur les inscriptions oghamiques (§ 3) est devenu *ingen* « fille » (§ 44 Rem.). Les mots latins *apostolus, philosophus* ont été empruntés sous la forme *apstal* Wb. 18 c 1 (24 a 25), *felsub* Wb. 26 d 26, 27 a 10 ; et le verbe *praedicāre* a donné *pridchim (pridchaim)*. Dans la flexion de *domoiniur* « je pense », *tomnibther* (§ 137) remonte à *-to-m(o)nib(i)ther*.

De même pour l'absorption : le latin *abstinentia* est devenu *abstanit* Wb. 6 b 17, 6 c 15 (par l'intermédiaire de **abstuit*, § 144).

§ 133. Cette règle aide à comprendre un certain nombre de contradictions apparentes dans l'application de la syncope et de l'absorption.

En face de *-derlaigthe* « serait pardonné » Ml. 32 c 17 (de **dí r(o)-laigthe*), on a *dorolgida* Ml. 32 c 15 (de **do-ro l(u)gida,* accentué sur *ro*).

En face de *adroilliset* « ils ont mérité » Wb. 4 c 35 (4 c 15, Ml. 61 b 17) de **ad-ro-silliset* accentué sur *ro*, on a *-áirillset* « id. » Ml. 114 c 9 (Wb. 4 c 39, 4 d 10, Ml. 54 d 9) de **ad ro-silliset* accentué sur *ad*.

Certains préverbes étaient primitivement dissyllabiques ; de là l'opposition de *esgre* « expression » Cam. 38 a, *frecre* « réponse » Wb. 3 c 31 de **es-gaire, *freth-gaire*, et de *airgaire* (Wb. 3 c 30), *ergaire* « préservation » (Ml. 35 c 11) de **are-gaire* plus tard *āir-gaire* ; le même mot a donné *tairngire* « promesse » Wb. 4 c 6, de **tair* (*to-air* § 92) *-con-gaire,* à une époque où le préfixe *air* était devenu monosyllabique.

§ 134. Il en est de même en cas d'absorption : en face de *accaldam* issu de **ad-gládam* (§ 103), on a *immrádud* « méditation » (Wb. 14 c 22, 16 b 16), issu de **imme-rádud,* ancien **embi-rádud*.

L'analogie a souvent troublé le rapport régulier des faits : à côté de

airdbe « meurtre » (Ml. 14 a 2) de **air-dí-be*, on a créé un mot *imdibe* « circoncision » Wb. 1 d 15 etc., qui doit sans doute la conservation de son *i* à la date récente de son entrée dans la langue ; cf. *imdibenar* Sg. 143 b 4, § 138.

§ 135. *b*. En syllabe finale, la syncope et l'absorption ont été soumises de bonne heure à certaines restrictions dont l'étude sort du cadre de ce livre ; mais on peut dire tout au moins que les syllabes devenues finales à l'époque des plus anciens textes ne subissent jamais au cours du vieil-irlandais la syncope ni l'absorption.

Il n'y a peut-être d'exception que pour la finale du passif *-berar* dans les composés *doberar* « il est porté » Ml. 46 b 1, 60 b 19, Sg. 45 b 9, *asberar* « il est dit » Wb. 10 b 21, 14 c 21, 23 c 11, Sg. 29 a 3, 187 b 5, qui apparaissent aussi sous la forme *doberr* Wb. 28 c 4, Ml. 51 b 23, 56 b 11, Sg. 21 b 5, 42 b 7, 140 a 4, 156 b 6, 163 b 10, 183 b 3, 189 b 2, *asberr* Wb. 33 a 18, Sg. 21 a 1, 215 a 3 (*-eperr*), etc.

§ 136. *Syncope*.

La syncope est la chute pure et simple d'une voyelle en position non intense sous l'influence de l'accent. Elle se distingue de l'absorption en ce que dans l'absorption la voyelle laisse une partie de sa valeur vocalique dans une liquide ou nasale voisine.

La syncope est particulièrement nette dans les cas suivants :

a. Formation des mots.

Après un préverbe ou un élément de composition monosyllabique accentué.

anse « difficile » Wb. 5 c 16 de **an-asse*.

cosmil » semblable » (§ 141 de **co samail*).

díltud « fait de nier » Wb. 13 b 18, substantif verbal de *dosluindim* « je nie » (Wb. 28 c 14), de **dí slondud* (§§ 430, 49, 123, 37).

esgre « expression » Cam. 38 a, de **es-gaire*, § 133.

foigde « mendicité » Wb. 25 b 8, 25 c 19, 31 b 23 de **fo-guide*.

foxal « fait de chasser » (Ml. 93 d 5, 134 a 3) de **fo-con-sal* ; cf. *foroxlad* « il a été chassé » Ml. 31 a 5.

sulbir « éloquent » Wb. 17 b 4 (*sulbair* Sg. 91 b 3, § 79) de **su-laibir*.

§ 137. *b*. Flexion des mots.

Substantifs : *áram* « nombre » gén. *áirme*, Sg. 71 b 14, *dígal* « ven-

geance » gén. *dígle* Wb. 17 d 2, *móidem* « louange » gén. *móidme* Wb. 17 a 13, *orcun* « destruction » gén. *oircne* (§ 83) Ml. 22 b 1 ; *colinn* « chair » gén. *collno* Wb. 3 d 1, 23, *molad* « louange », gén. *molto* ; *iadad* « conclusion » gén. *iad(a)da*, **iadda*, *iata* (§ 101) Ml. 46 a 8 ; etc.

Mais *ingine* gén. de *ingen* « fille » (de **in(i)gena*, § 132).

Verbes : de *domoiniur* « je pense », *-tomnathar* « qu'il pense » Wb. 17 a 13 (cf. *dummenathar*, accentué sur *e*, Ml. 49 a 15), *ní tomnibther* « il ne sera pas pensé » (Wb. 25 b 28) ; de *doluigim* « je pardonne » *nidilgibther* Wb. 33 b 8 (§ 430) ; de *gabim* « je chante » *ro gabath* (accentué sur *ga*) Ml. 24 d 13, mais *bi-ro ghath* (acc. sur *ro*) Ml. 24 d 10 ; de **imm-air-icim*, 3e pers. sg. *-airic* Ml. 35 a 7, 73 a 11, 3e pers. pl. *-aircet* Ml. 2 b 5, 2 d 4, 17 b 20 ; etc.

§ 138. C'est dans la flexion que se rencontrent le plus grand nombre d'exceptions, consistant en restitutions ou conservations analogiques de voyelles régulièrement soumises à la syncope. Ainsi dans la déclinaison : *bairgen* « pain » gén. *bairgine* Sg. 184 b 3, *iress* « foi » gén. *irse* Tur. 45 et *irisse* Wb. 1 a 9.

Dans la conjugaison : *imdibenar* « il est circoncis » Sg. 143 b 4 au lieu de *imdíbnar*. De *dogníu* au prétérit, *nadn-digni* Ml. 23 b 10 et *na-dudergini* Ml. 23 c 15 ; selon Zimmer *KSt* II 105, Wb. présente dix *do-rígeni* contre deux *dorígni*, Ml. cinq *dorígeni* contre dix-neuf *dorígni*.

Les finales en *-tar* et *-atar* sont également fréquentes à la troisième pers. pl. du passif de la première conjugaison (§ 350, 365), etc.

Souvent une voyelle soumise à la syncope est maintenue parce qu'elle appartient à un élément morphologique significatif. Ainsi de **to-aith-nachim* « j'accorde » le prétérit est *do é com nacht* (accentué sur *é* ; Wb. 26 d 23, Ml. 54 c 23, 26, 55 c 1, 96 b 5), où le préverbe *com* employé avec une valeur grammaticale (§ 453) a conservé sa voyelle malgré la règle.

§ 139. *c*. Suffixation ou addition d'un enclitique.

Il y a syncope dans la formation des participes (§ 484), notamment des deux premières conjugaisons : *ro clandad* « il a été planté », *clante* « planté » (de **cland(a)d-e*, Wb. 21 d 6) ; *ro dlúthad* « il a été solidifié », *dlúte* « solidifié » (de **dlúth(a)d-e*, Sg. 6 a 18) ; *roléced* « il a été laissé », *léicthi* « devant être laissé », Wb. 1 c 12 (de **léc(e)d-i*) ; *rogabad* « il a été pris », *gabthe* « pris » ; etc.

Un pronom suffixe (§ 509) provoque d'ordinaire la syncope : *berthi* « il porte cela » Wb. 23 a 19 de **ber(i)d-i,* cf. § 41 ; *itius* « il la mange » Ml. 102 a 15 de **ith(i)d-us,* avec *i* d'infection (§ 101).

§ 140. Les groupes de consonnes résultant de l'application des lois de syncope ont évolué d'après les règles données aux §§ 100 et ss. ; seul, le désir de conserver un élément morphologique significatif a fait maintenir parfois une consonne qui aurait dû disparaître (cf. § 104).

Une question très délicate se pose au sujet de l'action réciproque de deux consonnes de position différente, pour définir dans quelle mesure la syncope laisse subsister le caractère antérieur, moyen ou postérieur de chacune d'elle. En règle générale, lorsque deux consonnes mises en présence par une syncope sont de position différente, il y a toujours assimilation de la seconde à la première, si la première est antérieure ; le groupe est alors lui-même antérieur (cf. Brugmann *Grdr.* I, 2ᵉ éd., 245).

Lorsque la première consonne est postérieure, il n'y a pas d'exemple d'assimilation de la seconde à la première. Et lorsqu'elle est moyenne, le traitement varie : **su laibir* est devenu *sulbair* Sg. 91 b 3, mais **er-baid-i* (cf. *erbaid* « credit » Ml. 14 d 15) *eirbthi* « il se confie » Ml. 51 b 12 ; n. pl. *carait* « amis » acc. pl. *cairtea*, dat. pl. *cairtib* (§ 196 Rem. II). Le choix entre les deux traitements dépend sans aucun doute des phonèmes voisins (§ 82), et c'est pourquoi il est impossible de fournir une règle qui s'applique à tous les cas.

§ 141. Les diverses combinaisons auxquelles donnent lieu les composés et dérivés de *samail* « semblable » résument assez bien les faits de syncope.

Avec le préfixe *ind* (ancien dissyllabe) : **ind-samil* devenu *int-ṡamil* (§ 118) écrit *intsamil* Wb. 16 a 25 et avec notation de l'infection *intamail* Wb. 5 b 20, Ml. 22 c 1, 61 c 8, 69 c 7, 138 c 10, *intṡamail* Sg. 6 a 11. Dans Wb. la nasale *m* a développé un *u*, indice d'une position postérieure (§ 79 Rem.) : *indsamuil* Wb. 13 a 27.

Avec le préfixe *con-* : **con s(a)mil* devenu *cosmil* Wb. 8 b 14, 13 d 13, 32 c 5, 7 etc. écrit *cosmail* dans Ml. 37 b 24, 82 d 11, 91 b 7 etc. et dans Sg. 10 a 6, 11 a 1, 12 b 5, 28 a 15 etc. et *cosmuil* dans Wb. 12 d 1, 25 d 13. Dans la flexion : *cosmaili* Wb. 33 b 20, Ml. 126 b 15, Sg. 59 a 17, *cosmili* Wb. 32 d 14 et *cosmuli* Wb. 9 b 17, 17 c 5.

Le dérivé *cosmaili* « ressemblance » s'écrit de même *cosmile* et le dérivé *cosmailius* « id. » *cosmilius* et *cosmuilius* ; le gén. sg. *cosmailseo* Ml. 107 c 16 ou *cosmailsea* Ml. 39 c 22 et le dat. pl. *cosmailsib* Ml 51 d 4 présentent une double syncope : **cos(a)mail(i)so, *cos(a)mail(i)sib*. Précédé de *é-*, *co-s(a)mail* devient *écsamil* avec syncope de *o* (de **é c(o)n-samil*) ; et l'opposition se maintient dans les dérivés *écsamle, écsamlus* en face de *cosmile, cosmilus*.

§ 142. *Absorption.*

L'absorption se produit lorsque, dans le voisinage d'une voyelle soumise à la chute en position non intense, se trouve une liquide ou une nasale. Alors la liquide ou la nasale, absorbant la voyelle, peut jouer elle-même si les circonstances le permettent le rôle vocalique et se résoudre ensuite en un groupe *voy.* + *liquide* ou *nasale*.

L'absorption n'est claire que lorsque dans la syllabe, antérieurement à toute action de l'accent, la voyelle occupait le second rang et était précédée de la consonne. Dans les autres cas, elle se confond avec la syncope. Le timbre de la nouvelle voyelle résultant de l'absorption est généralement *a*, parfois *e* dans le voisinage de consonnes antérieures, accidentellement *o* devant *l* de position moyenne (ci-dessous).

§ 143. Exemples d'absorption.

Liquide *l*. De *adgládur* « je m'entretiens » Sg. 146 b 9 (accentué sur *glá*), l'infinitif est *accaldam* « entretien » (§ 103) et le participe *accalse* (n. pl. *acailsi* Ml. 48 a 10), tous deux accentués sur l'initiale ; du composé **imm-adgládur*, ind. prés. pl. 3 *immusacaldat* Ml. 131 c 19. A côté de *ní eclastai* gl. non excutienda Sg. 27 a 15 et refait par analogie sur le présent *-cladim*, on a *ecailsi* « discutiendi » Ml. 15 d 7 (cf. § 485 Rem. II). De l'adjectif *comlán* « plein » est dérivé le verbe *comalnur* « je remplis » (§ 325). De *lécim* « je laisse » *huare nachreilced* « parce qu'il ne fut pas laissé » Ml. 49 a 10, où *-reilced* sort de **ro-elced*, avec élision de *o* devant *e* (§ 92). Ce même verbe a fourni les composés *arlécim* et *dolécim*, dont on lit *ara reilced* Ml. 36 a 30 et *nachatelcid* Wb. 15 d 4. — La voyelle d'absorption est *o* dans *-fochomolsam* Wb. 14 b 15, 1re pers. pl. du subj. sigm. de **fo-com-longim* « je supporte ».

Liquide *r*. Du mot *octrach* « fumier, lie » Ml. 129 c 2, le pluriel est *octarche* Wb. 9 a 7. Aux formes verbales *imme-ruimdetar* Ml. 46 b 23,

immeromastar Ml. 51 a 18, *imroimsitis* Ml. 51 a 19, etc. correspond l'infinitif *immarmus* « péché » Wb. 3 c 36. En position non intense le prétérit en *t* du verbe *orgim* « je frappe » se présente généralement par suite d'absorption sous la forme *art* (*as com art* Ml. 36 b 22, *fris com-art,* Ml. 63 b 11, *do-com-art* Ml. 45 a 11, etc.) et le participe passé de **ess-orgim* est *esarte* Ml. 38 c 17. En face de *brithe* Wb. 25 d 3, et de *dibrithi* « importabilia » Ml. 58 a 16 (refait analogiquement), on a *remeperthae* « antedictus » Sg. 4 a 7, *eperthi* « dicendum » Sg. 25 b 9, *tedbarthe* « adhibita » Ml. 47 a 5, *tedbarthi* « offerenda » Ml. 126 d 3, *tedparthi* « adhibendum » Sg. 6 b 23. Du verbe *láthraim* « j'expose » le passif est *latharthir* « il est exposé » Ml. 44 b 16. A côté de *indrisse* « envahi » (§ 484), refait sur le verbe *ind-rethim,* on a la forme *indirse* (Ml. 35 a 21, 67 a 13), où l'*i* s'est conservé indûment comme voyelle d'absorption.

§ 144. Nasale *m*. Il n'y a pas d'exemple clair ; peut-être *orpamin* Wb. 2 c 14, n. pl. de *orbem* « héritier ». Il faudrait y joindre, avec *e* au lieu de *a* (§ 152 R. I) les formes casuelles de *fechem* « débiteur » gén. pl. *fecheman* Ml. 127 b 1, n. pl. *fechemain* Ml. 45 b 10.

Nasale *n*. De *im-nascim* « j'attache » le participe est *im-anse* (*im-mainse* Ml. 62 c 9 ; n. pl. n. *immainsi* gl. connexa Ml. 36 d 11) ; de *ingnáth* « étrange », composé de *gnáth* « habituel », *ingantach* « étrange », *ingantus* (Corm.) « étrangeté ». Parfois le groupe *an* se réduit à *a* simple. Ainsi, à côté de *-gnintar* (acc. sur *in*) dans *asagnintar* « ils sont compris », on a *-gnatar* (non acc.) dans *coní enggnatar* Sg. 209 b 13, dont le premier *a* sort de *in*, avec chute de *n* devant *t*.

§ 145. Dans tous les exemples qui viennent d'être cités, il faut admettre entre le point de départ (*liqu.* ou *nas.* + *voy.*) et le point d'arrivée (*voy.* + *liqu.* ou *nas.*) un intermédiaire constitué par une *liquide* ou *nasale voyelle*. L'existence de ce phonème, qui se rencontre en fait dans un certain nombre de langues, ressort du passage suivant, où à *ocu-bendar* (acc. sur *ben*) s'oppose *-ocmanatar* (acc. sur *oc*) : *indí nad ocmanatar bothrogaib... indí ocubendar bothrogaib* « ceux qui ne sont pas touchés par les misères... ceux qui sont touchés par les misères ». Ml. 54 a 12. La forme *ocmanatar* remonte à ** ocbn̥atar,* avec une nasale voyelle dont le contact immédiat a changé le *b* en *m*.

§ 146. Remarque. — On pourrait être tenté d'expliquer par une absorp-

tion le passage de la diphtongue *au* à *u* simple en syllabe post-accentuée dans *augaire* « berger » *dagugaire* « bon berger » (§ 309). *aue* « petit-fils » *iarm-ue* « descendant » (Ml. 119 b 12). Mais Ml. présente aussi *ugaire* 96 d 1 ; et la graphie des diphtongues est trop fuyante (§ 66) pour qu'on attache quelque importance à ces faits isolés.

§ 147. *Apophonie.*

L'apophonie est l'altération de timbre que subissent les voyelles en position non intense sous l'influence de l'accent.

Pour les voyelles longues, elle s'est ajoutée à une altération de quantité, celles ci étant devenues brèves après l'accent (§ 130), à l'exception des longues d'allongement compensatoire.

§ 148. L'apophonie résulte de ce principe qu'en position non intense l'articulation d'une voyelle est assez affaiblie pour pouvoir dépendre du point d'articulation des phonèmes voisins ; si ces phonèmes sont neutres ou inexistants, la voyelle tend naturellement à la position *a*, pour laquelle l'articulation est réduite à son minimum.

On en revient ainsi en principe aux trois positions vocaliques que suppose le phénomène de l'infection. Suivant la position des phonèmes voisins, le timbre de la voyelle apophonique sera *i*, *a* ou *u* ; enfin, si les phonèmes voisins ne peuvent exercer qu'une action très faible ou même nulle, par exemple à la finale, la voyelle apophonique sera *a*.

Il suit de là qu'il est généralement très malaisé de distinguer l'apophonie de l'infection, puisque le résultat des deux phénomènes est le même et que la voyelle d'infection en syllabe non intense devient le plus souvent la voyelle apophonique.

§ 149. Exemples d'apophonie.

a. La voyelle apophonique est *i*.

Toute voyelle suivie d'un phonème antérieur peut devenir *i* en position non intense.

Ainsi le génitif de *eclas* « estomac » est *eclis* Wb. 29 a 26 ; celui de *etach* « vêtement » est *etaig* Ml. 144 c 7, mais *etich* (Wb. 12 b 3, 29 b 13); *dáil* « part » (cf. le verbe *dálim* « je partage ») fait en composition *fodil* « division » Sg. 188 a 11 ; *samail* (avec *i* d'infection) donne le composé *cosmil* « semblable ». On trouve aussi écrit *fodail* (Sg. 33 a 5) ou *cosmail* (ci dessus), mais l'*a* est en pareil cas une voyelle d'infection et c'est l'*i* qui est la vraie voyelle de la syllabe.

Le datif de *écen* « nécessité » est *écin* Tur. 134.

La 3e pers. *asbeir* « il dit » (de *as-biur*; avec *i* d'infection) devient quand l'accent frappe le préverbe *ni epir* « il ne dit pas » Wb. 10 d 5.

De *do tongim* « je jure » on a au prétérit *ducuitig* Wb. 33 d 10, Ml. 78 a 6 (= * *do-con tethaig* accentué sur *con*).

Du verbe *luid* « il vint » (avec *i* d'infection) on a en composition *foindar-lid* « subintravit » Wb. 3 a 6, *inolaid* « il pénétra » Ml. 25 a 21, *inrualaid* « id. » Ml. 71 c 7, c'est-à-dire *lid* (plus un *a* d'infection dans les deux derniers cas).

Le gén. sg. de *commessam* « voisin » est *commissim* Wb. 1 c 6.

L'infinitif de *ar-moiniur* est *airmitiu* « honneur, respect » Wb. 7 d 14 etc., et celui de *ar-emim, airitiu* « réception » Wb. 29 a 6 etc.

Exceptionnellement, un *é* a subi le changement apophonique en *i* devant phonème moyen dans *forcital* « enseignement », *tairchital* « prophétie » Wb. 5 a 8, de *cétal*; on lit encore *forcetal* Cam. 38 a.

Remarque I. — Comme on le voit par plusieurs des exemples qui précèdent, l'infection se superpose souvent à l'apophonie. Dans *-laid*, l'*a* d'infection remplace un *u* ancien, cf. § 79.

Remarque II. — Dans Wb. 15 a 30 le gén. sg. de *lebor*, qui est *libuir* PCr. 2 a 3, est écrit *libur* : la voyelle apophonique *i* a disparu après l'*u* d'infection.

§ 150. *b.* La voyelle apophonique est *u*.

Toute voyelle suivie d'un phonème postérieur peut devenir *u* en position non intense.

Ainsi l'*i* de *gním* « action » étant suivi d'un *m* postérieur, dont l'infection n'est pas marquée suivant le § 91, on a en composition *dénum* « action » (de **dégním, *dí-gním*, § 126), parfois écrit *dénom*.

Toutefois, en face de *dénum*, *fognam* Wb. 10 b 9 (gén. *fognamo* Wb. 3 d 14) et *inchongnam* Wb. 5 d 5 ont *a* au lieu de *u* comme voyelle apophonique.

L'*i* de *fiss* « science », l'*e* de *mess* « jugement » étant suivis d'un groupe *ss* de position postérieure, on a en composition *cubus* « conscience » Wb. 11 b 21 (§ 113), *tomus* « poids » Ml. 33 c 17; mais les consonnes *b* ou *m* restent de position antérieure; aussi de *cubus*, tire-t-on le dérivé *cuibsech* « consciencieux » Wb. 10 c 8, et le génitif de *tomus* est-il écrit *toimseo* Ml. 35 c 23, où l'*i* et l'*e* sont des voyelles d'infection (cf. le cas de *dorus* « porte », gén. *doirsea*). Les mots *cubus*, *tomus* pourraient donc être écrits *cub'us*. *tom'us*. En fait c'est une gra-

phie semblable que l'on rencontre le plus souvent en cas de changement apophonique de *e* en *u*. Ainsi le datif singulier des mots *díles* « propre », *cretmech* « croyant », *imbed* « abondance », *immed* « tribulation », *indeb* « gain » est écrit *dílius* Sg. 27 a 1, *cretmiuch* Wb. 10 a 5, *imbiud* Ml. 56 a 13, 94 b 11, *immiud* Wb. 7 b 16, *indiub* Wb. 10 d 33, Ml. 45 a 4, où l'*i* n'a que la valeur d'une voyelle d'infection, comme le prouve la graphie *imbud* Ml. 45 c 1, 56 b 23, et le datif *dligud* de *dliged*, Ml. 19 d 10, Sg. 181 a 8.

Dans Ml. où l'infection de *u* n'est parfois pas notée (§ 76), la voyelle apophonique *u* disparaît après l'*i* d'infection dans *immid* 53 b 8. Inversement Ml. présente certains exemples de *iu* au lieu de *i* (Strachan *ZCP* IV 50), ce qui confirme l'idée que l'infection de *u* n'avait plus qu'une valeur graphique à l'époque de Ml.

§ 151. Un *a* s'est changé en *u* devant phonème postérieur dans les mote suivants :

adgaur « j'appelle » (accent sur *gaur*, avec *u* d'infection) : *forcongur* « j'ordonne » ;

andach « iniquité » dat. *anduch* Ml. 134 d 3 ; *atrab* « demeure » dat. *atrub* (Wb. 21 c 7) ; *bunad* « origine » dat. *bunud* Sg. 33 b 2 ; *cumtach* « construction » dat. *cumtuch* Tur. 80 ; *ellach* « union » dat. *elluch* Wb. 29 d 22 ; *eolas* « science » dat. *eulus* Sg. 209 a 6 ; *étrad* « fornication » dat. *étrud* (Sg. 68 b 9) ; *fugall* « jugement » dat. *fugull* Wb. 9 c 16 ; *ilar* « foule » dat. *ilur* Wb. 22 a 11 ; *lestar* « vase » dat. *lestur* Wb. 22 b 4 ; *torad* « profit » dat. *torud* Wb. 10 d 14 ; *tórand* « figure » dat. *tórunt* Sg. 3 b 19 ; *tossach* « commencement » dat. *tossuch* Wb. 7 b 11.

Remarque. — Toutefois les adjectifs en *-ach* ne présentent jamais l'apophonie de *u* au datif sg. : *iressach* « croyant » reste sans changement au datif (§ 213 Rem. II).

§ 152. *c*. La voyelle apophonique est *a*.

Ce cas est le plus important ; mais, comme on l'a déjà dit (§ 148), il est double. Il comprend d'abord des exemples parallèles à ceux des catégories précédentes, dans lesquels la voyelle *a* a été imposée comme voyelle apophonique par les phonèmes voisins ; il comprend ensuite tous les exemples dans lesquels une voyelle quelconque a naturellement abouti à *a*, sans influence extérieure.

On distinguera les uns et les autres.

adcíu « je vois » fait *adcéthar* « il est vu », mais *ni accathar* (accentué sur *ac*) « il n'est pas vu » (Ml. 68 b 9).

romídar « j'ai jugé » (de *midiur*) Wb. 9 b 5, 3ᵉ pers. sg. *rumidair* Ml. 72 b 21 (accentué sur *mi*), mais *imrumadir* « il a péché » Wb. 13 b 31 (accentué sur *ru*), *dorumadir* « il a calculé » Ml. 16 c 11 (id.) ; dans tous ces exemples, le *d* est de position moyenne et le *r* de position antérieure.

ro gníthа « ils ont été faits », mais *-rognatha* (acc. sur *ro*) Ml. 115 b 4.

**dí-fo-od-rethim* « je résulte », mais 3ᵉ sg. *dofuarat* Sg. 12 a 3.

De *-semim* le prétérit est *-sét* (§ 105), mais **to fo ro-sét* devient *doforsat* Sg. 31 b 5 et **-to-fo-ro-séta -torsata* « ils ont été créés » Ml. 42 b 13.

rím « nombre » en composition avec *ad*, donne **ad-rim*, d'où *áram* « nombre » (cf. § 130).

slog « troupe » en composition avec *teg* « maison » donne *teg-lach* « valetaille » (cf. § 308).

Dans la dérivation en *-tu* qui s'applique surtout à des adjectifs en *e* (§ 214), l'*e* s'est fréquemment changé en *a*, parce que le *t* est de position moyenne à la plupart des cas (autres que le nominatif) ; de là *bestatu* « moralité » de *beste*, *dánatu* « audace » de *dáne*, etc. (§ 302).

Remarque I. — L'*a* apophonique est souvent noté *e* après un phonème de position antérieure. En face de *beram* « nous portons » de *berim*, *guidem* « nous prions » de *guidim* (§ 385) ; en face de *corpach* « corporel » de *corp*, *cretmech* « croyant » de *cretem* ; etc. Du mot *rím* qui a donné *áram* (ci-dessus) le composé avec *to* (**to-rím*) est *tuirem* « compte ». De même le gén. de *cimbid* « captif » est *cimmeda* Hy. V 2 ; l'influence analogique des alternances métaphoniques (cf. § 67) n'est ici pas douteuse.

Remarque II. — L'absorption peut contribuer aussi à développer un *a* apophonique. Ainsi le subjonctif de *asbiur* « je dis » est *asber* « que je dise » (accentué sur *ber*), mais quand l'accent passe sur le préverbe, on a *coni-eper* « que je ne dise pas » Wb. 32 a 20 et aussi *conærbara* « jusqu'à ce que tu dises » Sg. 209 b 30 (de **con-as-ro-bera*) ; cf. le cas de *doberr* § 135.

§ 153. Le développement de la voyelle apophonique *a* est relativement récent en vieil-irlandais. Les plus anciens textes (§ 10) n'en portent pas encore la trace.

Ainsi Wb. présente parmi les gloses de la première main : *esbetu*

« inutilité » 9 b 15 (plus tard *esbataid* Ml. 130 c 23); *fugell* « jugement » 9 c 4 (plus tard *fugall* Wb. 9 c 5); *fresdel* « service » 24 c 11 (plus tard *frestal*); *folog* « fait de supporter » 17 b 23 (plus tard *falach*).

Cam. a *tu-thégot* « ils vont » 38 b (plus tard *do-tiagat* Wb. 5 a 5); *fédot* « du seigneur » 37 c (gén. de *fiadu*, plus tard *fiadat*).

Et dans Philarg. : *toceth* gl. fors (plus tard *tocad*); *áraget* gl. electra (plus tard *argat* « argent »); *gigren* gl. anser (plus tard *gigrann*), etc.

En revanche, le développement s'étend de plus en plus à mesure que l'on arrive aux textes plus récents. Ml. porte *forcan* « bout » au lieu de *forcenn* 91 a 21, *arasc* « proverbe » 55 a 13 au lieu de *aresc*, etc.

§ 154. Remarque. — Un changement apophonique de *i* en *e* se rencontre sporadiquement dans quelques exemples, trop nombreux cependant pour qu'on puisse les interpréter comme de simples fautes d'orthographe : *niprichid* « vous ne prêchez pas » Wb. 33 d 1, *do-ep rt* « à dire » Wb. 22 a 4, *egept* « Egypte » Ml. 46 b 26, 29 etc., *oc diten* « à protéger » Ml. 85 a 4. Cette apophonie est inexpliquée (cf. Strachan *ZCP* IV 49).

§ 155. Le cas des voyelles finales demande à être examiné à part. Cf. Strachan *RC* XX 303. *ZCP* IV 51, 477.

C'est une règle générale, dont on voit l'application au fur et à mesure que s'avance la période du vieil irlandais, que les voyelles finales tendent vers *a*.

Déjà dans Wb., on rencontre les génitifs *étarcerta* 12 d 22 et *bésa* 28 d 24 au lieu de *étarcerto* et *béso* des substantifs *étarcert* « interprétation » et *bés* « mœurs ».

L'adjectif *coibneste* « affinis » est écrit *coibnesta* Sg. 159 a 3 ; il en est ainsi de quelques adjectifs en *-e*, et ceci se retrouve dans la dérivation en *-tu* (§ 302).

Remarque. — Le passage de *-u* à *-a* semble attesté par *na-beula* Ml. 19 c 9, acc. pl. de *bél* « lèvre ». Mais il peut s'agir d'une confusion purement morphologique ; cf. *noiba* au lieu de *noibu* (§ 210) ou d'une simple faute de graphie, les lettres *a* et *u* étant très peu différentes dans les mss.

La diphtongue *ei* de *do-téi* « il va » (Wb. 13 a 12) apparaît sous la forme *ái* en position non intense dans *-tái* Sg. 26 b 7.

§ 156. En particulier, lorsque devant un *i* ou un *e* final, se trouvait un *a* d'infection, cet *a* a pris de bonne heure la place de l'*i* ou de l'*e*. Ainsi les finales *-ai -ae* ont abouti à *-a* dès Wb. et la confusion est com-

plète dans Sg. De sorte que la même finale peut être écrite *e, ae, a* et même par analogie *ai, i* ; enfin la graphie *æ* est également de mise.

Ainsi *ferte* Wb. 12 b 15 gén. pl. de *firt* « miracle » est *fertae* Ml. 17 c 9; *rétae* Ml. 15 a 2 gén. pl. de *rét* « objet » est *reta* ACr. 8 b 1.

Le génitif de *ainm* « nom » est *anme* Sg. 211 b 6, Ml. 36 b 1, *anmae* Ml. 30 a 10, 49 d 4, 91 a 6, 104 c 1, *anmæ* Ml. 22 d 9, *anmma* Sg. 26 b 11.

C'est au nom. pl. de la 3[e] déclinaison que la confusion est particulièrement étendue (cf. Strachan *Ériu* I 1) : de *peccad* « péché », *pecthe* Wb. 9 d 13, *pectha* Wb. 2 a 6, *pecthi* Wb. 4 a 8, *pecthai* Ml. 98 c 5 ; de *gním* « action », *gníme* Wb. 26 c 8, *gníma* Wb. 4 d 12, *gnímae* Ml. 65 c 16, *gními* Wb. 25 c 23, *gnímai* Wb. 8 c 4, *gnimæ* Wb. 13 d 29, etc.

Ces différentes graphies représentent les trois stades *-e, -ae, -a* (et respectivement *-i, -ai, a*) de l'évolution de ces finales. C'est le stade intermédiaire que représente également la graphie *æ* : on la rencontre dans Sg. dans des cas comme *builæ* 25 b 7 *deirbbæ* 66 b 15 où il est manifeste qu'il s'agit d'un *e* tendant vers *a*.

§ 157. La finale *-ea* comprenant un *e* d'infection et la voyelle *a* s'est parfois simplifiée en *-e* ; ainsi à côté de *deirchóintea* (gén. de *derchóiniud* « désespoir ») Wb. 21 b 1, où l'*e* marque simplement la position antérieure du *t*, le génitif de *arilliud* « mérite » est *arilte* Wb. 5 c 13.

§ 158. La finale *-iu* est devenue *-i* déjà dans Wb. 3 b 25, 4 b 3, 8 d 20, 13 a 26 ; cf. dans Ml. : *buli* 53 a 2, *duni* 49 b 8.

§ 159. 3° Syllabes préaccentuées.

Cf. Zimmer *Sitzber. d. preuss. Akad. d. Wiss.* (phil.-hist. Kl.) XIX (1905) 434.

C'est sur les syllabes postaccentuées que les effets de l'accent sont le plus clairs. Toutefois les syllabes préaccentuées présentent aussi dans leur vocalisme et dans leur consonantisme les traces manifestes d'actions exercées par l'accent. En vertu de la loi d'accent initial (§ 124), ces syllabes ne peuvent appartenir qu'à des éléments proclitiques (§ 584).

§ 160. *a.* Vocalisme.

La syllabe préaccentuée présente sporadiquement quelques affaiblissements vocaliques, tels que : assimilation aux phonèmes voisins, transformation apophonique (§ 147), chute pure et simple.

Ainsi, la conjonction *resiu* « jusqu'à ce que » accentuée sur la finale (§ 124 Rem.) est devenue *risiu* Ml. 38 c 9, etc. (cf. toutefois § 126 Rem.); après la préposition *oc* (§ 276), la voyelle *a* de l'article ou du pronom possessif se change parfois en *o* : *oc-ond-ocbáil* « au lever » BCr. 18 d 2, *oc-o-scríbunt* « à son écrire (§ 479) » Sg. 213 b 4, *occ-o esorcuin* (§ 596) « à son trancher » Sg. 67 a 10; *oco tuistin* « à sa création » Ml. 19 d 5.

La conjonction copulative *ocus* « et » Cam. 38 a est écrite *acus* dans le seul exemple de Wb. où elle figure en toutes lettres (§ 606), 3 a 15. La préposition *fo* est devenue *fa* dans la locution *fadess no-fathuaith* « à droite ou à gauche » Wb. 29 a 21, et de même la préposition *oc* devenue *ac* dans quelques passages de Ml. 55 c 19, 82 d 11.

Toutefois, l'on rencontre également *ac* pour *oc* dans un passage où la préposition étant suivie d'un autre proclitique devait d'après le § 596 recevoir un contre-accent : *ac du -guidi-siu* « à ta prière » Ml. 22 a 5. Ce fait rend malaisée l'interprétation du phénomène.

§ 161. L'alternance des formes d'adjectifs pronominaux *nech* et *nach, cech* et *cach* (§ 221 et ss.) est due en principe à un balancement d'accent, *nech cech* étant originellement des formes accentuées, *nach cach* des formes pré-accentuées.

Enfin, il faut rappeler ici le changement des préverbes : *dí* en *do* (§ 430), qui a pour résultat de confondre en position préaccentuée les deux préverbes *dí* et *to,* devenus tous deux *do* (§ 273); *es* en *as* (§ 431); *céta* en *ceta* ou *cita* (§ 430, et v. Zimmer *KSt* I 112).

Dans les textes plus récents, *dí* préaccentué est parfois écrit *de-* (cf. les exemples de Sg. cités § 430 et ajouter : *den chamull* « du chameau » Tur. 60).

En revanche, le changement de *ro* en *ru* semble indépendant de l'accent (§ 72); s'il est fréquent en syllabe préaccentuée (Strachan *ZCP* IV 50), on le rencontre aussi sous l'accent. La même observation s'applique au changement de *do* en *du, fo* en *fu, no* en *nu,* etc.

§ 162. L'affaiblissement de la voyelle préaccentuée peut aller jusqu'à la chute par absorption : *tracennsom* (de *tar-a-cenn-som*) « par leur tête » Ml. 27 c 4, *trachénn* (de *tar-a-chénn*) « par sa tête » Ml. 101 a 3. Ou même à l'apocope pure et simple : ainsi les adverbes *immalle* « ensemble », *immanetar* « réciproquement » sont devenus de bonne heure *malle* Hy. II 66, *manetar* Wb. 31 d 1; l'adjectif pronominal *ala* (§ 221) se réduit à *la* dans les locutions *cach-la-sel... in-sel aile* Wb. 15 d 9, *cach-*

la-céin... in-céin naili Ml. 19 b 1, 19 c 1, 40 b 8 « tantôt..., tantôt... » (§ 224) et dans *cach-la focull... an-aill* « chaque mot... l'autre... » Ml. 24 d 30.

§ 163. *b.* Consonantisme.

Le principal fait à signaler est le changement de *t* en *d* en position préaccentuée à l'initiale des prépositions (préverbes) *to* et *tar* et de l'adjectif possessif *to*.

On trouvera des exemples de ces faits aux §§ 281, 435 et 518. Ce changement s'est produit au cours de la période du vieil-irlandais. Dans les plus vieux textes, comme Wb. prim. man., Cam. et Phil. (§ 10), on trouve encore le *t* conservé en position préaccentuée (cf. Thurneysen *ZCP* III 49). Ainsi : *tu-thegot* (ultérieurement *do-tiagat*) Cam. 38 b, *toncomra* gl. ut taederet nos Wb. 14 b 23, *tucrecha* gl. mentiri Phil. 8 a 13, etc. Exceptionnellement, le *t* se rencontre au lieu de *d* dans des textes récents : *to-neuch* Ml. 46 c 24 au lieu de *do-neuch* « à quiconque » ; *to-fortacht* « ton aide » Ml. 45 c 7.

§ 164. Certaines chutes de *s* et de *f* à l'initiale sont dues également à la nature proclitique des mots où elles se produisent. Par exemple *amal* (*amail* Cam. 38 a) à côté de *samail, rith* à côté de *frith* (§ 55), s'expliquent par l'opposition de la forme préaccentuée ou proclitique et de la forme accentuée. Mais la question est encore mal éclaircie. A ces exemples, il faut joindre le cas de l'article *ind* qui remonte à *sind* (cf. *s* conservée après certaines prépositions, § 205) et des formes démonstratives *and* « là » à côté de *sund* ; *ade, ede, ide* à côté de *side* (§ 541) « celui-ci ».

Remarque. — La préposition *amal* « comme » proclitique conserve sa sifflante initiale lorsqu'elle est suivie d'un pronom suffixe enclitique : *samlum* « comme moi » (§ 512) ; cf. § 591.

CHAPITRE III

DE LA PHRASE

§ 165. L'étude des rapports phonétiques des mots dans la phrase constitue ce qu'on appelle la phonétique syntactique.

Il ne faut pas confondre la phonétique syntactique ainsi définie avec la phonétique syntaxique qui étudie les rapports de syntaxe dans la mesure où ils sont exprimés phonétiquement et qui fera l'objet de développements spéciaux dans la troisième partie (§§ 628 et ss.). Il s'agit uniquement d'examiner ici les accidents phonétiques que les mots peuvent subir dans la phrase du fait des mots qui les entourent.

La phonétique syntactique n'agit jamais qu'à l'intérieur de certains groupes de mots, de cohésion plus ou moins grande, dont la composition sera indiquée dans la troisième partie (§§ 582 et ss.).

Dans ces groupes peuvent se produire accidentellement d'un mot à l'autre, certains des phénomènes phonétiques indiqués dans le chapitre précédent.

On notera que dans les groupes verbaux, aucune action phonétique ne s'exerce naturellement entre la syllabe qui précède immédiatement la syllabe accentuée et cette dernière (§§ 428 et 593).

Toutefois, deux phénomènes généraux méritent d'être retenus et examinés ici, parce qu'ils appartiennent à des catégories de mots définies : l'aspiration et la nasalisation.

I. — De l'aspiration.

§ 166. Un certain nombre de mots et formes flexionnelles (nominales et verbales) provoquent l'aspiration du phonème initial du mot suivant.

Cette action est naturellement sans effet sur une voyelle initiale ; et sur les consonnes elle ne se manifeste dans l'écriture que dans la mesure où la langue est capable de noter l'aspiration (§§ 32 et ss.). C'est-à-dire que *c* et *t* deviennent régulièrement *ch, th* ; *p* quelquefois seulement *ph*, et généralement dans les textes les plus récents ; *s* et *f* ne sont notés *ṡ* et *ḟ* que dans les textes qui emploient le punctum delens (§ 51). Enfin, l'aspiration n'est pas marquée après les phonèmes qui déaspirent (§ 97) ; pour le cas des groupes de consonnes, v. §§ 100 et ss.

Pour la valeur phonétique et la notation graphique de l'aspiration, v. Pedersen *Asp.* passim ; pour le rôle syntaxique du phénomène, v. Pedersen *KZ* XXXV 315 et ss.

§ 167. L'aspiration se produit dans les cas suivants :

1° dans la déclinaison (Pedersen 439) :

a. Après le datif singulier de chaque déclinaison.

b. Après le nom. sg. de la première.

c. Après le gén. sg. de la deuxième.

d. Après le voc. sg. et le nom. pl. masc. de la deuxième.

e. Après le nom.-acc. pl. n. de la deuxième.

f. Après le nom.-acc. duel de tous les noms masc. et fém.

g. Après les noms de nombre *dá* (nom.-acc.-gén. masc., gén. fém.), *dí, tri* et *cethir* (ces deux derniers au neutre seulement) ; Pedersen 428.

h. Après le n. *aill* « autre » (§ 221).

2° Après les substantifs et adjectifs, premiers éléments de composition (Pedersen 441 ; § 308).

3° Après les pronoms suivants (Pedersen 427) :

sí « elle » ; *-m- -t- -a-* pronoms infixes des 1re, 2e pers. sg. et 3e pers. sg. n. ; *mo do a* « mon, ton, son » (ce dernier se rapportant à un mot masc. ou neutre) ; *tussu* « toi ».

§ 168. 4° Après les prépositions suivantes (Pedersen 422) :

amal ar cen dí do fiad fo im ó ol tri(tre).

5° Après les préverbes suivants (§ 428), également lorsqu'ils jouent, s'il y a lieu, le rôle d'éléments de composition (§ 310 ; Pedersen 340 et 442) :

aith air cét dí fo iarm imb ind rem ro tairm to.

6° Après les particules suivantes, en composition (§ 310) :

do mi neb so.

7° Après les formes suivantes du verbe copule (Pedersen 319) :

a. 1res et 2es personnes de l'ind. prés. conjoint (à la 3e pl. seulement dans Ml. et Sg.).

b. A l'impératif.

c. Aux formes conjointes du subj. présent, sauf à la 3e pers. quand elle est terminée en *-b (-p).*

d. A la 3e pers. sg. de l'imp. du subj. et du futur *bed (bad).*

e. A la 2e pers. sg. du prétérit conjoint *-bo (ba).*

8° Après les conjonctions suivantes (Pedersen 421 et 425) :

ce (cia) co ma ó

acus no.

9° Après l'interjection *á.*

Remarque I. — L'article aspire aux cas correspondants à ceux de la flexion des substantifs indiqués ci-dessus (§ 204) ; cf. Pedersen 430.

Remarque II. — A la liste des pronoms il faut peut-être joindre *hed* « cela » (Pedersen 327) ; pour *intí* « celui-ci », v. § 549.

Remarque III. — Dans Ml. les prépositions *for* et *fri* produisent exceptionnellement l'aspiration (*for-chenn* 44 d 29, *fri-cheill* 56 b 33) ; de même dans Ml. et Sg. *etar, for* et *frith* en composition (*etarthothaim* Ml. 40 d 6, *etarſuidigthe* Sg. 68 b 4, *forthacht* Ml. 93 c 15, *frithcheist* Sg. 163 b 10).

Remarque IV. — Dans Ml. et Sg. la conjonction *ar* « car » produit l'aspiration (Ml. 42 c 8, 109 c 9 ; Sg. 18 a 3, 206 a 3) ; mais Wb. ignore cet usage (5 b 40, 22 d 9, 33 a 15).

Remarque V. — Après *no,* l'aspiration ne se produit dans Wb. que sur un nom, et pas sur un verbe ; mais Ml. ne connaît pas cette distinction (§ 588 d).

Remarque VI. — Les négations n'aspirent jamais naturellement. Quand il y a aspiration après une négation, c'est que la négation implique un pronom infixe (Thurneysen *ZCP* II 76, Pedersen *KZ* XXXV 358).

§ 169. Certains mots sont rebelles à l'aspiration et conservent leur initiale non aspirée après des finales qui aspirent (cf. Pedersen *Asp.* 166).

Ainsi les pronoms possessifs *mo* et *far* (§§ 517 et 518) ne subissent jamais l'aspiration de leur initiale ; aussi les trouve-t-on notés fréquemment dans les groupes *mmo* et *bar* (prononcé *ƀar*). Cette exception se justifie par des raisons sémantiques. L'aspiration aurait eu pour résultat de modifier trop gravement le possessif de la première pers. sg. (surtout dans les cas où il perd sa finale : *dim ées*) et de faire confondre *far* « votre » avec *ar* « notre », en un mot d'ôter à l'un et à l'autre toute valeur significative (cf. Wh. Stokes *KZ* XXXVIII 468).

L'adjectif pronominal *cach* est également rebelle à l'aspiration (cf. Zimmer *Gött. Gelehrt. Anz.* 1896, 389) : *do cách* Wb. 1 a 1, *o-cach* Wb. 1 c 4, *o-cech* Wb. 2 a 22, *a-cachduini* Wb. 1 c 8. Toutefois l'usage n'est pas ferme : *amalchach* Wb. 33 c 2, *fiad chách* Wb. 2 a 1, 3 a 7, 18 d 8 (graphies étymologiques). L'exception est peut être due ici à une tendance dissimilatrice.

Pour certains autres mots, il arrive qu'accidentellement l'aspiration ne soit pas notée ; mais ce ne sont que des imperfections de graphie.

II. — De la nasalisation.

Cf. Thurneysen *ZCP* V 1.

§ 170. Un certain nombre de mots et formes flexionnelles provoquent la nasalisation du phonème initial du mot suivant.

Cette action se manifeste dans l'écriture de la façon suivante :

a. Devant voyelle par la préfixation d'une *n*.

a n-athir « leur père ».

L'*n* est parfois surmontée d'un punctum delens.

§ 171. *b*. Devant occlusive sonore par la préfixation de la nasale correspondante :

ar n-dorus « notre porte » ; *a m-bas* « leur mort ».

Cette graphie représente en fait une prononciation : *ar norus, a mas* (cf. § 106 et s.).

Très fréquemment, la nasale est surmontée du punctum delens :

taibrith a-téichte ṅdoib « accordez-leur leurs droits » Wb. 6 a 20 ; *for ṅdeserc* « votre amour » Wb. 25 a 21 ; *céin ṁbíis* « tant que sera » Wb. 8 b 1 ; *for dib ṅgablaib* « sur deux fourches » Ml. 45 c 9.

Exceptionnellement, dans les textes récents, la nasale est substituée à l'occlusive : *atá debe mec n-and* « il y ici a une petite différence » Ml. 40 a 20 (de *debe m bec*).

§ 172. *c*. Devant occlusive sourde, le plus souvent, par rien du tout.

far toimtiu « votre opinion » ; *ar pectha* « nos péchés » ; *a césad* « leur passion ».

Mais dans la prononciation, l'occlusive sourde devenait sonore (*doimtiu, bectha, gésad*).

Dans quelques exemples, la sonore est même notée dans l'écriture :

intain diagmani fobaithis « quand nous allons au baptême » Wb. 3 a 15 (de **intain n tiagmani* ; cf. **n tathar* écrit *dathar* Wb. 21 c 9, 28 d 4 ; **n-téte* écrit *déte* Wb. 11 d 7) ; *nachgéin* « quelque temps » Wb. 7 a 11, 24 d 11 (de **nach ncéin*).

Exceptionnellement la sonore est précédée de *n* : *co n dodsitis* « afin qu'ils tombassent » Wb. 5 b 11 représente **co n-todsitis* (de *dotuit* « il tombe ») qu'il suffisait d'écrire *co dodsitis* (cf. *ZCP* IV 55, 479).

Remarque. — L'action de la nasalisation sur les occlusives est quelquefois désignée sous le nom d'*éclipse* ; ZE distingue l'*eclipsis nasalis* (sur les occlusives sonores) et l'*eclipsis destituens* (sur les sourdes). Sur tous ces faits cf. Zimmer *KZ* XXVII, 449.

§ 173. *d*. Devant *f* par rien du tout :

a-fundatferai « quand tu te montres » Ml. 38 c 26.

Dans la prononciation, comme l'indique le traitement du groupe intérieur *nf* (§ 113), la spirante sourde *f* devait être prononcée sonore.

§ 174. *e*. Devant les autres consonnes, quelquefois par la gémination (§ 56), le plus souvent par rien du tout :

a lín « leur nombre » ou *a llín* ; *a ríg* « leur roi » ou *a rríg* ; *a mag* « leur champ » ou *a mmag* ; *i soscélu* « dans l'évangile » ou *i ssoscélu*.

Remarque. — Il n'y a sans doute pas lieu d'attacher ici une grande

importance à la gémination en tant que phénomène syntactique ; puisqu'on la rencontre également dans le cas de l'occlusive sourde : *i-ccach lucc* » en tout lieu » Wb. 7 d 1, *a- ccúrsagad* « leur blâme » Wb. 29 a 17. Tous ces faits rentrent dans la question générale de la gémination, indiquée, mais non résolue, aux §§ 56 et ss.

§ 175. La nasalisation se produit dans les cas suivants :

1° Dans la déclinaison.

a. Après l'accusatif singulier et le génitif pluriel de toutes les déclinaisons.

b. Après le nom.-voc. singulier de tous les mots neutres, à l'exception de *na*, n. de *nach* (§ 222), *ní* « quelque chose » (§ 550) et *aill* « autre », n., qui aspire (§ 221).

c. Après les noms de nombre *dá* (nom.-acc. neutre), *dib* (dat. pl.), *secht, ocht, nói, deich*.

2° Après les pronoms suivants :

-a- infixe de 3e pers. sg. m. ; *ar* « notre » *far* « votre » *a* « leur ».

3° Après les prépositions suivantes :

co « avec » *i iar re(ria)*.

Mais Wb. se distingue des autres mss en ce que la nasalisation n'y est jamais marquée que devant une syllabe accentuée ; Ml. et Sg. au contraire présentent quelques exemples de nasalisation devant syllabe inaccentuée (Thurneysen *ZCP* V 3). En outre, la nasale tombe parfois devant consonne lorsque le mot qui nasalise se termine lui même par une consonne. Il se produit en effet en pareil cas un groupe de trois consonnes, exposé à se simplifier, d'après le § 123. Enfin, il faut ajouter que la graphie néglige parfois indûment de noter la nasalisation (Pedersen *KZ* XXXV 334).

§ 176. L'aspiration et la nasalisation, phénomènes essentiellement phonétiques, ont pris de bonne heure une valeur morphologique, qui se manifeste clairement dans l'expression de la relation (§§ 628 et ss.).

Cette valeur morphologique se trouve même exprimée dans des cas où les conditions phonétiques ne justifient pas l'aspiration ou la nasalisation. Ainsi il arrive parfois qu'un mot s'intercale entre celui qui produit le phénomène et celui qui le subit :

issí chiall « c'est le sens » est correct ; mais *issí inso chiall* Ml. 88 b 11, 90 c 24 « ceci est le sens » montre l'aspiration sautant un mot pour

atteindre le suivant; le *ch* de *chiall* n'a qu'une valeur morphologique puisque *inso* ne produit pas l'aspiration. De même, d'après *nírbu chalLéic,* Sg. 31 b 22 fournit *nirbu cognomen challéic* « ce n'était pas du tout un cognonen ».

Sur le cas où l'aspiration désigne le sujet en cas de phrase nominale, v. § 602.

Il en est de même de la nasalisation. Le mot *déde* « dualité » nasalise en qualité de nom neutre : de là *déde n-and* « dualité ici » ; mais Wb. 1 a 5 porte *déde didiu n-and*, où l'adverbe *didiu* « donc » interposé n'a pas entravé l'action de la nasalisation.

DEUXIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE

PREMIÈRE SECTION

DES NOMS

GÉNÉRALITÉS

Cf. Wh. Stokes *BB* XI 65, *KZ* XXVIII 289, XXIX 379 ; Thurneysen *KZ* XXVIII 145.

§ 177. La déclinaison comporte trois genres, trois nombres et cinq cas.

Les trois *genres* sont le masculin, le féminin et le neutre.

La répartition des genres dans le vocabulaire ne se laisse ramener à aucune règle précise, si ce n'est pour certaines catégories de dérivation qui seront étudiées au chapitre IV (§§ 288 et ss.).

Quand une même déclinaison comporte des noms masculins et neutres, le neutre n'a de forme propre qu'aux nominatifs, vocatifs et accusatifs, et jamais qu'une seule forme pour les trois cas.

§ 178. Les trois *nombres* sont le singulier, le pluriel et le duel.

Ce dernier est déjà en voie de disparition. Son datif est toujours identique au datif pluriel, et son génitif au génitif pluriel (moins la nasalisation); les autres cas sont en général identiques tantôt au nominatif singulier, tantôt au nominatif pluriel. En outre, les substantifs au duel sont toujours accompagnés des formes correspondantes du nom de nombre deux (§ 243).

Sur le duel, cf. Ebel *KSB* II 70.

§ 179. Les cinq *cas* sont le nominatif, le génitif, le datif, le vocatif et l'accusatif.

Il n'y a pas un seul paradigme où les cinq cas aient tous une forme différente. Le vocatif notamment ne se distingue du nominatif que dans quelques déclinaisons ; et les trois cas nominatif, vocatif et accusatif n'ont souvent qu'une même forme, par exemple au neutre.

Sur l'emploi des cas, voir §§ 256 et ss.

CHAPITRE PREMIER

DES SUBSTANTIFS

§ 180. Les diverses formes flexionnelles, dont bon nombre sont d'ailleurs irrégulières (cf. § 201), peuvent être ramenées à cinq types de déclinaisons définies.

Ce qui constitue la principale difficulté de la déclinaison du vieil-irlandais, c'est que les formes casuelles n'y sont pas toujours caractérisées par une certaine désinence s'ajoutant au thème, mais souvent, en l'absence de toute désinence, par la position phonétique de la consonne qui termine le thème (cf. § 30).

§ 181. Première déclinaison.

La *première déclinaison,* qui ne comprend que des noms féminins, se divise en deux types.

Dans le premier type, la flexion est caractérisée de la façon suivante :

Sing.	Nom.-Voc.	consonne de position quelconque.
	Génitif.	désinence *-e.*
	Dat.-Acc.	consonne de position antérieure.
Plur.	Nom.-Voc.	désinence *-a.*
	Génitif.	consonne de position moyenne.
	Datif.	désinence *-aib.*
	Accusatif.	désinence *-a.*
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	consonne de position antérieure.
	Génitif.	consonne de position moyenne.
	Datif.	désinence *-aib.*

L'accusatif singulier et le génitif pluriel produisent la nasalisation (§ 170).

Remarque. — Au nominatif singulier, la consonne finale est le plus souvent de position moyenne. Elle est de position antérieure dans certains mots comme *méit* et notamment dans des noms verbaux (*gabáil, tabairt,* § 475) où elle alterne avec la position moyenne (§ 182 Rem. III). La position postérieure n'apparaît que dans de rares mots isolés, tels que *deug* « boisson ».

§ 182. Paradigme.

Sing.	Nom.-Voc.	*túath* « peuple »
	Accus.	*túaith n-*
	Génitif.	*túaithe*
	Datif.	*túaith*
Plur.	Nom.-Voc.-Acc.	*túatha*
	Génitif.	*túath n-*
	Datif.	*túathaib*
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*túaith*
	Génitif.	*túath*
	Datif.	*túathaib*

Se fléchissent de même les substantifs : *adarc* « corne » gén. *adarcae* (§ 79), *almsan* « aumône » gén. *almsine, áram* « nombre » gén. *áirme* (§ 137), *bairgen* « pain gén. *bairgine* (§ 138), *briathar* « parole » gén. *brethre* (§ 64), *cland* « progéniture » gén. *clainde* (§ 83), *class* « classis » gén. *claisse, croch* « croix » gén. *cruiche* ou *cruchae* (§ 81), *ciall* « intelligence » gén. *céille* (§ 64), *cumal* « esclave » gén. *cumaile, días* « épi » gén. *desse* (§ 64), *dígal* « vengeance » gén. *dígle* (§ 137), *delb* « forme » gén. *delbe, deug* « boisson » gén. *dige* (§ 68), *ferc* « colère » gén. *ferce, fled* « festin » gén. *flede, fochricc* « récompense » gén. *fochricce, gabál* ou *gabáil* « prise » gén. *gabále, grían* « soleil » gén. *gréne* (§ 64), *ícc* « salut » gén. *ícce, ingen* « fille » gén. *ingine* (§ 137), *iress* « foi » gén. *irisse* et *irse* (§ 138), *lám* « main » gén. *láme* (§ 81), *long* « vaisseau » gén. *lungae, mét* (et *méit*) « quantité » gén. *méite, mucc* « porc » gén. *muicce, orcun* « destruction » gén. *oircne* (§ 137), *pían* « peine » gén. *péne* (§ 64), *rann* « part » gén. *ranne, rígan* « reine » gén. *rígnae, saiget* « flèche » gén. *saigte, tabart* ou *tabairt* « apport » gén. *tabarte, tesbuith* « manque » gén. *tesbuithe* (BCr. 3d), *tol* « volonté » gén. *tuile* (§ 68), *úall* « orgueil » gén. *uaille* (Ml. 33 b 17), mais aussi *uáilbe* Wb. 14 c 21, 30 b 21, peut-être d'un mot diffé-

rent (cf. Thurneysen *KZ* XXXIII 147 et Wh. Stokes *KZ* XXXVIII 472) ; etc.

Remarque I. — Les mots *aimser* « temps » et *persan* (emprunté du latin *persōna*) font exceptionnellement au nom.-voc. pluriel *aimsir*, *persin* et au nom.-voc.-duel *persin* (Sg. 212 b 5).

Remarque II. — Les substantifs en *-acht* de la première déclinaison présentent quelques irrégularités. D'abord ils n'ont jamais trace de position antérieure au datif et à l'accusatif singuliers : *dóinacht* « humanité » fait au dat. *dóinacht*, à l'acc. *dóinacht n-*. En outre certains d'entre eux ont au singulier des formes à nasale empruntées à la cinquième déclinaison : ainsi à côté de *bendachtae* gén. de *bendacht* « bénédiction » on a aussi *bendachtan* ; de même, de *fortacht* « secours » l'acc. sg. est *fortachtain* Ml. 27 a 6 ; de *dúthracht* « désir » le gén. sg. *duthrachtan*, Ml. 55 a 17, etc.

Remarque III. — L'alternance de la position antérieure et de la position moyenne au nom. sg. est limitée au cas des substantifs verbaux (comme *gabál*, *tabart* etc.). Comme la position moyenne est plus ancienne que l'autre, on peut attribuer cette alternance à une confusion du datif et du nominatif singulier (cf. Zimmer *G.G.A.* 1896, p. 379). La quatrième déclinaison présente une confusion semblable, aussi dans des substantifs verbaux (§ 196 Rem. IV).

§ 183. La flexion du second type est ainsi caractérisée :

Sing.	Nom.-Voc.	désinence *-e*.
	Génitif.	désinence *-e*.
	Dat.-Accus.	désinence *-i*.
Plur. et Duel.	Nom.-Voc-Acc.	désinence *-i*.
	Génitif.	désinence *-e*.
	Datif.	désinence *-ib*.

L'accusatif singulier et le génitif pluriel produisent la nasalisation (§ 170).

§ 184. Paradigme.

Sing.	Nom.-Voc.	*córe* « paix »
	Acc.	*córi n-*
	Génit.	*córe*
	Dat.	*córi*
Plur.	Nom.-Voc.-Acc.	*córi*
	Génitif.	*córe n-*
	Datif.	*córib*

Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*córi*
	Génitif.	*córe*
	Datif.	*córib*

Se fléchissent de même les substantifs: *aithe* « rémunération », *ence* (*encae*) « innocence », *fáilte* « joie », *foigde* « mendicité, *gorte* (*gortae*) « faim », *guide* « prière », *inne* « sens », *insce* « discours », *soilse* « lumière », *torbe* (*torbae*) « profit », *túare* (*túarae*) nourriture », *unge* (*ungae*) « once », etc.

Remarque I. — Sur les mots dont le radical se termine par une consonne de position moyenne (type *encae*), v. § 80. Comme on l'a dit au § 156, le groupe final *-ae* se réduit parfois à *-a* ; ainsi nom. sg. *unga* BCr. 3 c.

Remarque II. — Le mot *ré* « espace (de temps) » se fléchit comme suit : Sg. nom. *ré* Ml. 41 a 4, 133 b 7, gén. *ree* Tur. 71 et *rehe* Wb. 4 c 11 (§ 28), dat. *ré* (Wb. 23 d 30), Pl. nom. *rei* ACr. 2 d 1 et *ree* (BCr. 18 c 3), dat. *réib* Wb. 22 a 8.

§ 185. Les mots *adaig* « nuit », *blíadain* « année », *inis* « île » et *sétig* « épouse » se fléchissent à tous les autres cas qu'au nominatif vocatif du singulier suivant le modèle de *córe*. Ainsi le génitif singulier de ces mots est *aidche* (§§ 137 et 41), *blíadne, inse, sétche,* le nom. pluriel *aidchi, blíadni, insi, sétchi,* etc. Toutefois, par analogie de la troisième déclinaison (§ 191), le mot *blíadain* fait au datif sg. *bliadin* BCr. 32 a 9, 39 d 1 à côté de l'accus. sg. *bliadni* ib. 32 b 7.

Cf. Thurneysen *KZ* XXVIII 145, Wh. Stokes KZ XXVIII 289.

Remarque. — Il faut sans doute joindre à cette liste le mot *adim* « instrument » Ml. 49 b 7, gén. sg. *aidme* Ml. 51 c 5, nom. pl. *aidmi* Wb. 3 c 14, Arm. 189 a 1, acc. pl. *aidmi* Ml. 75 c 4 ; mais il est accompagné de l'article masculin dans Ml. 89 a 8 (n. pl. *ind-aidmi*).

§ 186. Seconde déclinaison.

La *seconde déclinaison*, qui comprend des noms masculins et neutres, se divise également en deux types.

Dans le premier type la flexion est caractérisée de la façon suivante :

Sing.	Nominatif.		consonne de position moyenne.
	Génitif.		consonne de position antérieure.
	Datif.		consonne de position postérieure.
	Vocatif.	masc.	consonne de position antérieure.
		neutre.	consonne de position moyenne.
	Accusatif.		consonne de position moyenne.

Plur.	Nominatif.	masc.	consonne de position antérieure.
		neutre.	consonne de position moyenne ou désinence *-a*.
	Génitif.		consonne de position moyenne.
	Datif.		désinence *-aib*.
	Voc.	masc.	désinence *-u*.
	Accus.	neutre.	consonne de position moyenne ou désinence *a*.
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.		consonne de position moyenne.
	Génitif.		consonne de position moyenne.
	Datif.		désinence *-aib*.

L'accusatif singulier et le génitif pluriel produisent la nasalisation (§ 170).

Au neutre, la nasalisation est en outre produite également par les nominatifs-accusatifs-vocatifs du singulier et du duel.

§ 187. Paradigmes.

		Masculin.		Neutre.
Sing.	Nom.	*fer* « homme »	Nom.-Voc.-Acc.	*nert n-* « force »
	Voc.	*fir*		
	Acc.	*fer n-*		
	Gén.	*fir*	Gén.	*neirt*
	Dat.	*fiur*	Dat.	*neurt*
Plur.	Nom.	*fir*	Nom.-Voc.-Acc.	*nert* ou *nerta*
	Voc. Acc.	*firu*		
	Gén.	*fer n-*	Gén.	*nert n-*
	Dat.	*feraib*	Dat.	*nertaib*
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*fer*	Nom.-Voc.-Acc.	*nert n-*
	Gén.	*fer*	Gén.	*nert*
	Dat.	*feraib*	Dat.	*nertaib*

Sur *fer,* cf. §§ 68, 73, 83 ; sur *nert,* § 69.

§ 188. Se fléchissent de même les substantifs : masculins, *apstal* « apôtre », gén. *apstail, ball* « membre » gén. *baill* ou *boill* (§ 84) acc. pl. *bullu* (§ 90), *bél* « lèvre » gén. *beoil, beiuil* (§ 86), *cenn* « tête » gén. *cinn* dat. *ciunn* (§ 68), *crann* « arbre » gén. *cruinn* dat. *crunn* (§ 90), *demun* « démon » gén. *demuin, domun* « monde » gén. *domuin, ech* « cheval » gén. *eich* (§ 68), *én* « oiseau » gén. *éoin éuin* (§ 86), *fér* « herbe » gén. *féuir* (§ 86), *fiach* « dette » gén. *féich* (§ 64), *folt*

« chevelure » gén. *fuilt* (§ 79), *iasc* « poisson » gén. *éisc* (§ 64), *lebur* « livre » gén. *libuir* (§ 149 et Rem. II), *macc* « fils » gén. *maicc meicc* (§ 84), *nél* « nuage » gén. *niuil* (§ 86), *popul* « peuple » gén. *popuil, rosc* « œil » gén. *ruisc roisc* (§ 69), *salm* « psaume » gén. *sailm, son* « son » gén. *suin* (§ 68), *tob* « trompette » gén. *tuib* (§ 68), *trop* « trope » gén. *truip* (§ 68), etc.

neutres, *accobor* « désir », *áes* « âge » gén. *áis* Sg. 63 b 5, *aicned* « nature » gén. *aicnid, bás* « mort » gén. *báis, biad* « nourriture » gén. *biid, cenél* « race » gén. *ceneóil ceniúil* (§ 86), *dechor* « différence » gén. *dechuir, dliged* « loi » gén. *dligid, étach* « vêtement » gén. *étaich étich, galar* « maladie » gén. *galir, folad* « signification » gén. *folaid, forcell* « enseignement » gén. *forcill, forcital* « id. » gén. *forcitil, grád* « degré, grade » gén. *gráid, imned* « tribulation » gén. *imnid, mrath* « trahison » gén. *mraith, rath* « grâce » gén. *raith, sáithar* « travail » gén. *sáithir, scél* « récit » gén. *scéuil* (§ 86), etc.

Remarque I. — Dans quelques mots, la consonne finale reste de position moyenne au datif singulier, ce qui revient à dire que l'infection de *u* ne se produit pas (cf. § 150). Ainsi les mots *galar, forcital, oscar, corp, macc, rath, salm* font au datif *galar* (Wb. 12 b 11, 23 d 11, Ml. 61 a 37), *forcital* (Ml. 49 a 6), *oscar* (Wb. 12 d 16), *corp* (Wb. 11 d 7, 12 a 12), *macc* (Wb. 7 c 13), *rath* (Wb. 5 d 6, 18 a 8), *salm* (Ml. 27 d 2, 136 a 6) ; toutefois *forcitul* est la forme ordinaire de Wb. (5 d 10, 15 a 14, 16 a 14, 18 a 8 etc.). Cf. ce qui est dit au § 213 des adjectifs en *-ach* ; mais des substantifs *aslach* « séduction », *crislach* « giron », *ellach* « union », *étach* « vêtement », *mullach* « sommet » on a les datifs *aslug* Wb. 30 c 13, Ml 26 c 9 (*asluch*), *ellug* Wb. 23 a 12, 29 d 22 (*elluch*), *etuch* Ml. 90 d 3, *crisluch* Ml. 93 a 22, *mulluch* Ml. 58 c 4, Tur. 140 (cf. § 151).

Remarque II. — Le mot *demun* « démon » fait au génitif pluriel *demna* Hy. I 45, III 9, IV 3, VII 36 (lire sans doute *demnae*, cf. Fél. Oeng. 24 févr., 17 oct., Ep. 198, 211).

Remarque III. — Le mot *día* m. « Dieu » se fléchit comme suit : Sg. nom. *día*, gén. *dé (dée)*, dat. *día*, voc. *dé*, acc. *día n-* ; Pl. nom. *dé*, gén. *día n-*, dat. *déib*, acc. *déu (déo)* ; pour comprendre cette flexion, il faut combiner les §§ 64 et 186.

Remarque IV. — Au nom.-acc. pluriel des mots neutres, la forme courte *(nert)* est spécialement employée lorsque le substantif est accompagné de l'article : le substantif seul a au contraire généralement la forme longue

(*nerta*). Du moins le fait a été vérifié pour Sg. (*ZCP* IV 489) où on lit : *inna nert* 105 a 1, *inna grán* « les grains » 184 b 3, etc.

Remarque V. — L'influence analogique de la cinquième déclinaison se fait sentir çà et là sur la flexion des mots neutres en *-ech* ou *-ach*, du moins au pluriel ; ainsi d'après *tech* pl. n. *tige*, dat. *tigib*, on a du mot *cumrech* « lien » le dat. pl. *cuimrigib* Wb. 23 b 11, 30 a 22 à côté de *cuimregaib* 26 d 21 et de *tossach* « commencement » le nom. pl. *tosge* Ml. 96 b 5 ; cf. Strachan, *m.-Ir. Decl*, 20 n. 1.

§ 189. La flexion du second type est ainsi caractérisée :

Sing.	Nom.-Acc.		désinence *-e*.
	Génit.-Voc.		désinence *-i*.
	Datif.		désinence *-iu*.
Plur.	Nominatif.	masc.	désinence *-i*.
		neutre.	désinence *-e*.
	Génitif.		désinence *-e*.
	Datif.		désinence *-ib*.
	Voc.-Accus.	masc.	désinence *-iu*.
		neutre.	désinence *-e*.
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.		désinence *-e*.
	Génitif.		désinence *-e*.
	Datif.		désinence *-ib*.

La nasalisation est produite exactement comme dans le type précédent.

§ 190. Paradigmes.

		Masculin.		Neutre.
Sing.	Nomin.	*céle* « compagnon »	Nom.-Voc.-Acc.	*cride n-* « cœur »
	Vocat.	*céli*		
	Accus.	*céle n-*		
	Génit.	*céli*	Génitif.	*cridi*
	Datif.	*céliu*	Datif.	*cridiu*
Plur.	Nomin.	*céli*	Nom.-Voc.-Acc.	*cride*
	Voc. et Accus.	*céliu*		
	Génit.	*céle n-*	Génitif.	*cride n-*
	Datif.	*célib*	Datif.	*cridib*
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*céle*	Nom.-Voc.-Acc.	*cride n-*
	Génit.	*céle*	Génitif.	*cride*
	Datif.	*célib*	Datif.	*cridib*

Se fléchissent de même : masculins, *aue* « petit-fils », *dalte* (*daltae*) « pupille », *echaire* « écuyer », *saithe* « essaim », *techtaire* « inten-

dant », *tigerne* « maître », *uisce* « eau », etc. — neutres, *cumachte* (*cumachtae*) « puissance », *déde* « dualité », *ésce* (*éscae*) « lune », *esseirge* « résurrection », *firluige* « serment », *frecre* (*frecrae*) « réponse », *indarbe* (*indarbae*) « fait de repousser », *orbae* « héritage », *ríge* « royaume », *soscéle* « évangile », *sube* (*subae*) « joie », *timne* « précepte », *tréde* « trinité », *tuile* (*tolae,* § 79) « flot », *ume* (*umae*) « bronze », etc.

Remarque I. — Sur les mots dont le radical se termine par une consonne de position moyenne (type *daltae, éscae*), v. § 80. Comme on l'a dit au § 156, le groupe final *-ae* se réduit parfois à *-a* dans les mots de ce type ; ainsi nom. sg. *ésca* « lune » BCr. 3 d, nom. pl. *frecra* « réponses » Sg. 26 a 12.

Remarque II. — La finale *-iu* se réduit parfois à *-u* ; régulièrement dans les substantifs du type *daltae éscae* (de là les datifs singuliers *daltu* Wb. 27 d 18, *escu* BCr. 32 a 6, *forbu* Ml. 15 a 5, 50 c 14 de *forbe* « perfection », etc.) ; et accidentellement dans les autres (*timnu* Wb. 6 d 2, *fírlugu* Sg. 217 b 1, etc.). Exceptionnellement, la finale *-iu* est devenue *-i* (§ 158) dans les datifs *duini* Wb. 4 b 3, *tigerni* Wb. 8 d 20, *ceneoli* 3 b 25 (de *cenéle* « race »).

Remarque III. — Le substantif masculin *duine* « homme » a un pluriel irrégulier tiré d'un autre radical (cf. Brugmann *ZCP* III 595) et qui se fléchit ainsi : nom. voc. acc. *dóini*, gén. *dóine n-*, dat. *dóinib*. Par ex. le voc. sg. est *duini* Wb. 1 c 8, mais le voc. pl. *-dóini* Wb. 27 d 11.

§ 191. Troisième déclinaison.

La troisième déclinaison comprend des noms masculins, féminins et neutres. Il y a deux types de flexion, caractérisés respectivement par la position antérieure ou postérieure de la consonne finale du radical.

			1er type.		2e type.
Sing.	Nom.-Voc.-Dat.-Acc.		consonne de position antérieure.		consonne de position postérieure.
	Génitif.		désinence *-o, -a.*		désinence *-o, -a.*
Plur.	Nom.-Voc.	m. f.	désinence *-i.*	m. f.	désinence *-e, -a.*
		neutre.	désinence *-e.*	neutre.	consonne de position postérieure.
	Génitif.		désinence *-e.*		désinence *-ae.*
	Datif.		désinence *-ib.*		désinence *aib.*
	Accusatif.	m. f.	désinence *-i.*	m. f.	désinence *-u.*
		neutre.	désinence *-e.*	neutre.	consonne de position postérieure.

Duel. Nom.-Voc.-Acc.	consonne de position antérieure.	consonne de position postérieure.
Génitif.	désinence *-o, -a.*	désinence *-o, -a.*
Datif.	désinence *-ib.*	désinence *-aib.*

L'accusatif singulier et le génitif pluriel produisent la nasalisation (§ 170) ; au neutre, la nasalisation est en outre produite également par les nominatifs, vocatifs et accusatifs du singulier et du duel.

§ 192. Paradigmes.

		I (position antérieure)		II (position postérieure)	
		masc. fém.	neutre.	masc. fém.	neutre.
Sing.	Nom.-Voc.	*súil* f. « œil »	*muir n-* « mer »	*guth* m. « voix »	*dér n-* « larme »
	Acc.	*súil n-*		*guth n-*	
	Gén.	*súlo (súla)*	*moro (mora)*	*gotho (gotha)*	*déro (déra)*
	Dat.	*súil*	*muir*	*guth*	*dér*
Plur.	Nom.-Voc.	*súili*	*muire*	*gothae (gotha)*	*dér*
	Acc.			*gutha*	
	Gén.	*súile n-*	*muire n-*	*gothae -n*	*dérae n-*
	Dat.	*súilib*	*muirib*	*gothaib*	*déraib*
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*súil*	*muir n-*	*guth*	*dér n-*
	Gén.	*súlo (súla)*	*moro (mora)*	*gotho (gotha)*	*déro (déra)*
	Dat.	*súilib*	*muirib*	*gothaib*	*déraib*

Le premier paradigme de chacun des deux types est commun au masculin et au féminin ; mais *súil* est féminin, *guth* masculin.

§ 193. Se fléchissent de même les substantifs :

masculins : I. *cnáim* « os » gén. *cnáma, cimbid* « captif » gén. *cimbeda* (§ 152), *fáith* « prophète » gén. *fátho, rind* « pointe » gén. *renda, dualig* « vice » et *sualig* « vertu » (gén. pl. *dualche* Hy. VII 37, nom. pl. *sualchi* Wb. 29 a 29, § 313). II. *bith* « monde » gén. *betho, cruth* « forme » gén. *crotha, fid* « bois » gén. *fedo, feda, firt* « miracle » gén. *ferto, gin* « bouche » gén. *geno, gním* « action » gén. *gnímo, mess* « jugement » gén. *messa, riuth* et *rith* « course » gén. *retha, sruth* « courant » gén. *srotha, suth* « rejeton » gén. *sotha*.

C'est à cette flexion qu'appartiennent les nombreux substantifs verbaux (infinitifs) en *-ad* et *-ud* (§ 294) ainsi que les abstraits en *-as* et

-*us* du § 299. Ainsi : *élud* « fait d'échapper » gén. *éelutha* Wb. 11 c 11, *molad* « louange » gén. *molto, molta* (§ 137), *foilsigud* « manifestation » gén. *foilsichtho* Wb. 12 d 15, *rélad* « révélation » gén. *rélto* ; *iadad* « conclusion » gén. *iatta* (§ 101) Ml. 46 a 8, etc. : *londas* « indignation » gén. *londassa* Ml. 59 a 17, *inruccus* « dignité » gén. *innriccso* Sg. 59 b 3, *testas* « témoignage » gén. *testassa* Wb. 16 a 26, etc.

féminins : I. *fláith* « puissance » gén. *flátho, cruim* « ver » nom. pl. *crumai* Ml. 44 c 1, *colinn* « chair » gén. *colno, dúil* « élément » gén. *dúlo* Sg. 76 b 8, *fochaid* « tribulation » gén. *fochoda* et *fochedo* (*fochodo*).

neutres : I. *buáid* « victoire » gén. *buáda, druimm* « dos » gén. *drommo, guin* « blessure » gén. *gona, lind* « masse liquide » gén. *lenda* ; II. *bir* « broche » gén. *bera, dorus* « porte » gén. *doirsea* (§§ 150, 137 et 85), *ith* « blé » gén. *etho, mid* « hydromel » gén. *meda, mind* « diadème » gén. *minda, rind* « étoile » gén. *renda, recht* « droit » gén. *rechto*.

Remarque I. — Dans quelques mots du premier type dont la voyelle radicale est de position moyenne, il se produit une infection progressive (§ 80), qui atteint la voyelle désinentielle partout où elle se présente avec la position antérieure. Ainsi le mot *cnáim* « os » fait au pluriel *cnámai, cnámae n-, cnámaib,* tandis que *fáith* « prophète » fait *fáithi, fáithe n-, fáithib*. La distinction de ces deux cas est affaire de vocabulaire.

Remarque II. — Dans les listes qui précèdent on peut relever, sous le n° II, de nombreux mots comme *bith* ou *bir*, où la position postérieure n'est pas notée dans l'écriture (§ 76) ; mais au cours de la flexion, la différence des deux types apparaît : ainsi *bith* fait au nom. pl. *betha* et non **bithi, bir* fait au datif singulier *biur* et non *bir*, etc. Toutefois, dès le vieil-irlandais, il s'est produit entre les deux séries quelques confusions analogiques, généralement au profit de la première. Ainsi le nom. pl. des mots du 2ᵉ type qui est régulièrement en *-e* (*-ae*, d'après la remarque précédente, d'où *-a*, § 156) se présente parfois sous la forme *-i* (*ai*) ; de là pour des mots tels que *mug* « esclave », *peccad* « péché », trois formes de nom. pl. : *moge* Wb. 27 c 8, *moga* (Wb. 27 c 17) et *mogi* Wb. 7 d 10 ; *pecthe* Wb. 11 d 9, *peccha* Wb. 2 a 6 et *pecthi* Wb. 25 b 9 ; cf. Strachan *Ériu* I 1. C'est par une confusion du même genre qu'il faut expliquer que le mot *ret* m. « objet » gén. *réto*, qui appartient originellement au second type (acc. pl. *rétu*) se présente parfois aux nominatif-accusatif et datif singuliers sous la forme *reit* Wb. 5 c 23, 24 b 16, 27 d 25, etc.

Remarque III. — Quelques mots féminins du premier type ont subi

l'influence analogique de la première déclinaison (type *adaig*, § 185) ; ainsi *luib* « herbe » fait au génitif *luibe* Corm., *lube* Sg. 100 b 2 ou *lubae* Sg. 61 b 15 (§ 81), mais au datif-accusatif *luib* Sg. 35 b 2 ; *eclais* « église » et *fuil* « sang » ont une double flexion : gén. *acolsa* Wb. 12 b 18 (cf. 7 c 8, 9 c 7) et *ecailse* Ml. 65 d 1 (cf. Wb. 22 c 20) ; gén. *folo* Arm. 189 b (*fola* Ml. 37 c 6) et *fuile* Ml. 22 b 1 (Wb. 2 b 1, *fule* Ml. 37 c 4), acc. *fuil* Wb. 2 b 11, 20 d 13 et *fuili* Wb. 31 b 21.

Remarque IV. — Dans les textes récents du vieil-irlandais, on constate une confusion au pluriel entre l'accusatif et le nominatif des mots du 2e type. La désinence *-u* y est parfois remplacée à l'acc. pl. par la désinence *-a* (subsidiairement *-i* d'après la remarque II, p. 104). Ainsi on rencontre les acc. pl. *gotha* Sg. 197 a 11 (de *guth*), *gnima* Ml. 81 d 1, 99 d 1 (de *gním*), *tintuda* Ml. 107 a 3 (de *tintuth*), *pecthi* Ml. 46 d 6 (de *peccad*) ; etc.

Remarque V. — Dans les textes récents du vieil-irlandais, le nom.-acc. pl. des mots neutres du 2e type prend parfois la désinence *-a* ; de là *doirsea* « portes » Ml. 46 a 19 à côté de *dorus* (Ml. 46 a 12) ; sur *beura* (nom. pl. de *bir*) Sg. 67 b 11, cf. *MSL* XIV 410 n.

Remarque VI. — Certains substantifs de la troisième déclinaison empruntés du latin ne présentent pas de désinence au génitif singulier, ce qui revient à dire qu'ils sont indéclinables à ce nombre. Tels sont : *abgitir* « alphabet », *argumint* « argument », *digaim* « digamma », *grammatic* « grammaire », *stoir* « histoire », *tabernacuil* « tabernacle », *testimin* « témoignage » (cf. Strachan, *middle-Irish Declension* 25). D'autres ont le génitif en *-e* comme s'ils étaient de la première : *canóin* gén. *canóne* (dat. *canoin* Ml. 46 c 14), *infinit* gén. *infinite* Sg. 154 b 1 (dat.-acc. *infinit* Sg. 190 a 3, Ml. 42 c 33). Exceptionnellement, l'analogie de la première déclinaison s'est étendue au datif (cf. ci-dessus, Rem. III) : *trindoti* Ml. 15 b 4, datif de *trindóit*.

§ 194. Quatrième déclinaison.

La *quatrième déclinaison* comprend des noms masculins et féminins essentiellement caractérisés par la présence d'une consonne qui figure à tous les cas de la flexion autres que le nom. voc. du singulier (et généralement aussi du duel). Cette consonne, que l'on appellera thématique, peut être une gutturale (*c, g* ou *ch*, cf. § 41), une dentale (*t, d* ou *th*) ou la nasale *n*. Sous cette réserve, la flexion se présente de la façon suivante :

Sing. Nominatif et Vocatif.	voyelle ou consonne de position quelconque.
Génitif.	consonne thématique de position moyenne.
Datif et Accusatif.	consonne thématique de position antérieure.

Plur. Nominatif.	consonne thématique de position antérieure.
Génitif.	consonne thématique de position moyenne.
Datif.	consonne thématique + désinence *-aib*.
Vocatif et Accusatif.	consonne thématique + désinence *-a*.
Duel. Nominatif, Vocatif et Accusatif.	semblables au nominatif singulier ou pluriel.
Génitif.	consonne thématique de position moyenne.
Datif.	consonne thématique + désinence *-aib*.

§ 195. Paradigmes.

Sing.	Nom.-Voc.	*cathir* f. « ville »	*bethu* m. « vie »	*goba* m. « forgeron »
	Acc.	*cathraig n-*	*bethaid n-*	*gobainn n-*
	Gén.	*cathrach*	*bethad*	*gobann*
	Dat.	*cathraig*	*bethaid*	*gobainn*
Plur.	Nom.	*cathraig*	*bethaid*	*gobainn*
	Voc.-Acc.	*cathracha*	*bethada*	*gobanna*
	Gén.	*cathrach n-*	*bethad n-*	*gobann n-*
	Dat.	*cathrachaib*	*bethadaid*	*gobannaib*
Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*cathraig* ou *cathir*	*bethaid*	*gobainn*
	Gén.	*cathrach*	*bethad*	*gobann*
	Dat.	*cathrachaib*	*bethadaib*	*gobannaib*

§ 196. Se fléchissent de même les substantifs :

à gutturale : *aire* « maître » gén. *airech, are* « tempe » gén. *arach, éo* « saumon » gén. *iach, ceo* « nuage » gén. *ciach, ruire* « maître » gén. *ruirech* (masculins) ; *daur* « chêne » gén. *darach, caera* « brebis » gén. *caerach, láir* « jument » gén. *lárach, nathir* « serpent » gén. *nathrach, sail* « saule » gén. *salach* (féminins), etc.

à dentale : *ab* « abbé » gén. *abad, asca* « rival » gén. *ascad, bibdu* « coupable » gén. *bibdad, cin* « tribut » gén. *cinad, cing* « guerrier » gén. *cinged, dínu* « agneau » gén. *dínet, drui* « druide » gén. *druad, coimdiu* « seigneur » gén. *coimded, eirr* « guerrier sur char » gén. *erred, fiadu* « seigneur » gén. *fiadat* (anc. *fedot*, § 153), *fili* « poète » gén. *filed, luch* « souris » gén. *lochad, míl* « soldat » gén. *míled, nia* « neveu » et « champion » gén. *niad, ógi* « hôte » gén. *óged, traig* « pied » gén. *traiged* et tous les noms abstraits en *-tu* gén. *-tad* indiqués au § 302 (masculins) ; *cré* « argile » gén. *criad, léine* « chemise » gén. *léined, tene*

« feu » gén. *tened* (féminins) ; *dé* « fumée » gén. *diad*, *bráge* « cou » gén. *brágat*, *tenge* « langue » gén. *tengad* (de genre indécis), etc.

à nasale : *brithem* « juge » gén. *britheman* et tous les mots en *-em* (§ 291), *escung* « anguille » gén. *escongan*, *fíadu* « témoin » gén. *fíadan*, *nóidiu* « enfant » gén. *nóiden*, *menme* « esprit » gén. *menman* (masculins) ; *coibse* « confession » gén. *coibsen*, *díle* « déluge » gén. *dílenn*, *Ériu* « Irlande » gén. *Érenn*, *oblu* « hostie consacrée » gén. *oblann*, *talam* « terre » gén. *talman* (féminins), etc.

Remarque I. — Un certain nombre de substantifs subissent la syncope de la voyelle intérieure aux dat. et acc. pluriels : ainsi *ab* « abbé », *cin* « tribut » font à l'acc. pl. *cinta* Wb. 27 c 6, au dat. pl. *apthib* Wb. 19 d 2, *cintaib* Wb. 33 b 21.

Remarque II. — Quelques autres qui subissent également la syncope aux deux mêmes cas y sont caractérisés par la position antérieure de la consonne thématique : ainsi *cara* « ami » gén. *carat*, *nama* « ennemi » gén. *namat*, *mala* « sourcil » gén. *malach* font acc. pl. *cairtea* Wb. 22 a 9, *naimtea* Ml. 133 b 9, *mailgea* Ml. 30 c 11, dat. pl. *cairtib* Wb. 14 a 32, *naimtib* Ml. 23 a 21 (§ 85).

Remarque III. — Dans bon nombre de mots, le dat.-acc. sing. a la forme du nominatif : datifs *cathir* (à côté de *cathraig*), Ml. 74 a 13, Sg. 28 a 8, *caithir* Wb. 13 b 1 ; *bethu* (à côté de *bethaid*) Wb. 25 c 12 ; *talam* (à côté de *talmain*) Wb. 7 c 8. C'est particulièrement le cas des mots en *-tu* (gén. *-tad*), comme *aurlatu* (dat. Wb. 6 c 27, acc. Wb. 7 c 15), *foirbthetu* (dat. Wb. 1 a 9), *cochrichtatu* (dat. Ml. 36 a 3), *óentu* (dat. Wb. 9 c 28), *úrdatu* (dat. Ml. 15 b 17), etc. Pour les mots en *-tiu*, gén. *-tin* v. ci-dessous. Les féminins *accuiss* « cause » (dat. pl. *aicsenaib* Ml. 62 a 22) et *aisṅdis* « exposé » (gén. *aisṅdísen* Ml. 89 d 6, Sg. 203 a 4, acc. pl. *aisndisnea* Ml. 35 b 20, 51 d 2) font à l'acc. sg. *accuiss* Sg. 45 b 3 (et *aicsin* Ml. 38 c 4), *aisndis* Ml. 126 b 1, et au dat. sg. *accuis* Ml. 90 a 7, *aisṅdís* Wb. 12 d 20, Ml. 145 c 9.

Remarque IV. — Les substantifs verbaux (infinitifs) en *-tiu (-siu)* gén. *-tin (-sin)* ont sur certains points une flexion irrégulière. Beaucoup présentent au datif singulier la forme du nominatif : *do-foditiu* Wb. 30 c 23, *i-toimtiu* Wb. 16 d 4 à côté de *foditin* Wb. 14 b 13, 17 c 17, *toimtin* Wb. 20 a 14, etc. Et inversement, dans les textes récents, le nominatif sing. prend parfois la forme du datif : *aicsin* Ml. 44 c 6, 116 a 1, *taidbsin* Ml. 40 a 15. Enfin, certains ont au datif sg. une finale *-e* (empruntée peut-être au nom. sg. des mots du type *díle* gén. *dílenn*) ; de sorte que le dat. sg. peut présenter trois formes différentes :

airitiu « réception », gén. *airiten,* dat. *airitin* Wb. 16 a 15, *airitiu* Wb. 19 c 13 et *airite* Wb. 28 b 21.
toimtiu « opinion », gén. *toimten,* dat. *toimtin* Wb. 20 a 14, et *toimtiu* Wb. 16 d 4.
tuistiu « création », gén. *tuisten,* dat. *tuistin* Ml. 74 a 11 et *tuiste* Wb. 33 b 6.
ríchtu « arrivée » dat. *ríchtin* Ml. 105 a 8 et *ríchte* Wb. 17 b 6.
tíchtu « id. », dat. *tíchtin* Ml. 60 a 12 et *tíchte* Wb. 4 d 30.

Remarque V. — Au pluriel dans les textes récents, le nominatif a parfois la forme de l'accusatif : *cinnta* (à côté de *cinaid*) Ml. 62 d 5.

Remarque VI. — Quelques substantifs de la 4e décl. se fléchissent à certains cas suivant la 1re ou la 2e. Ainsi le fém. *anim* « âme » fait au gén. *anme* Wb. 13 c 1, 21 a 8, 25 c 26, Ml. 22 d 9. Du masc. *bibdu* le gén. sg. est *bibdid* Ml. 143 b 1 et de *ascae* gén. *ascad,* le voc. pl. *ascadu* Ml. 134 c 5.

§ 197. A la quatrième déclinaison se rattachent encore deux catégories de substantifs irréguliers.

a) Les noms de parenté en *-ir,* dont la flexion est la suivante :

	Sing.	Plur.	Duel.
Nom.-Voc.	*athir* « père »	*athir*	*athir*
Acc.	*athir n-*	*aithrea*	(*athir*)
Gén.	*athar*	*athre n-*	*athar*
Dat.	*athir*	*aithrib*	*aithrib*

Sur *athir* se fléchissent *bráthir* (*bráthair*) « frère », *máthir* (*máthair*) « mère », *amnir* (*amnair*) « oncle maternel » et *siur* « sœur » gén. *sethar* (dont le nom sg. seul est irrégulier).

§ 198. *b*) Les noms neutres en *-m,* du type suivant :

	Sing.	Plur.	Duel.
Nom.-Voc.-Acc.	*béim n-* « coup »	*béimmen*	*béim n-*
Gén.	*béimme*	*béimmen n-*	*béimmen*
Dat.	*béimmim, béim*	*béimmenaib*	*béimmenaib*

Se fléchissent de même *céim* « pas », *dréim* « ascension », *léim* « saut », *gréim* « marche », *réim* « course », *feidm* « effort », *maidm* « irruption », *foglaimm* « instruction », *fordiuclaim* « absorption », *naidm* « liaison », *sleidm* « souillure », *teidm* « peste », *cindruim* « lit (d'un fleuve) » ; *ainm,* gén. *anmae,* n. pl. *anman* et *senim* « son » (dat. *senmim, senmuim,* pl. *senman*).

§ 199. Cinquième déclinaison.

La *cinquième déclinaison* ne comprend que des noms neutres. La flexion y est caractérisée de la façon suivante :

Sing.	Nom.-Voc.-Acc.	consonne de position moyenne.
	Génitif.	désinence *-e*.
	Datif.	consonne de position antérieure.
Plur.	Nom.-Voc.-Acc. et Gén.	désinence *-e*.
	Datif.	désinence *-ib*.
Duel.	Nom.-Voc. et Acc.	consonne de position moyenne.
	Génitif.	désinence *-e*.
	Datif.	désinence *-ib*.

Le génitif pluriel et les nominatif, vocatif et accusatif du duel produisent la nasalisation (§ 170) ; il en est de même quelquefois des nom.-voc.-acc. du singulier, sans doute par analogie des mots neutres de la deuxième déclinaison (cf. Windisch *PBB* IV 223).

§ 200. Paradigmes.

Sing. Nom.-Voc.-Acc.	*nem* « ciel »	Plur.	Nom.-Voc.-Acc.	*nime*	Duel.	Nom.-Voc.-Acc.	*nem n-*
Gén.	*nime*		Gén.	*nime n-*		Gén.	*nime*
Dat.	*nim*		Dat.	*nimib*		Dat.	*nimib*

Se fléchissent de même les substantifs : *all* « rocher », gén. *aille, delg* « épine » gén. *delge, dún* « forteresse » gén. *dúne, glenn* « vallée » gén. *glinne* (§ 68), *glún* « genou » gén. *glúne, grúad* « joue » gén. *grúade, leth* « moitié » gén. *lethe* (§ 68), *lóg* « prix » gén. *lóge, mag* « champ » gén. *maige, og* « œuf » gén. *uige* (§ 68), *ond* « pierre » gén. *uinde* (§ 68), *sliab* « montagne » gén. *slébe* (§ 64), *sál* « mer » gén. *sále, síd* « paix » gén. *síde, teg* « maison » gén. *tige, tír* « terre » gén. *tíre,* etc.

Cf. Wh. Stokes *KZ* XXVIII 291, XXIX 379.

Remarque I. — Au datif singulier, le mot *tech* « maison » présente la forme inattendue *taig* Wb. 9 b 23, 23 b 9, 33 a 6 (cf. Thurneysen *BB* VIII 269); au même cas, le mot *ten* « feu » n'a pas trace de position antérieure : *ho-ten* « par le feu » Ml. 31 d 4 (cf. § 205).

Remarque II. — A la cinquième déclinaison se rattache le mot *au* « oreille » dont la flexion est la suivante : sg. gén. *aue*, dat. *aui*, pl. nom. *aue*, dat. *auib*.

§ 201. Substantifs irréguliers. — Les substantifs qui suivent ont

paru trop irréguliers pour être rattachés à l'une des déclinaisons précédentes :

ben f. « femme », gén. *mná,* dat. *mnái,* acc. *mnái n-* ; pl. nom.-voc.-acc. *mná,* gén. *ban n-,* dat. *mnáib.*

bó m. f. « bœuf, vache », gén. *bou, bó,* dat. *boin,* acc. *boin n-* ; pl. n. *bái,* acc. *bú,* gén. *bó n-,* dat. *buaib.*

dét n. « dent », n. v. acc. *dét n-,* gén. *dét,* dat. *déit* ; pl. n. v. acc. *dét,* gén. *dét n-,* dat. *détaib.* De même se fléchit le subst. n. *lóchet* « éclair ».

mí m. « mois », acc. *mís n-,* gén. et dat. *mís* ; pl. n. *mís,* acc. *mísa,* gén. *mís n-,* dat. *mísaib* ; duel n. acc. gén. *mí.*

nau f. « navire », gén. *noe* ; pl. n. *noa,* dat. *noib.*

Remarque sur les mots à double flexion. — L'examen des paradigmes révèle aisément l'état précaire de la déclinaison du vieil-irlandais. Il n'y a en général dans chacun d'eux que trois à quatre formes distinctes au plus, si l'on ne tient pas compte de la nasalisation, toujours exposée à manquer (§ 175) ; et même les désinences caractéristiques sont parfois tellement déformées par l'usure phonétique qu'elles perdent toute valeur significative. Aussi est-il quelquefois malaisé de déterminer à l'aide des seules gloses la déclinaison à laquelle appartiennent certains mots, rarement attestés. Les Irlandais eux-mêmes ont éprouvé cette incertitude, comme en témoignent les nombreuses confusions analogiques signalées plus haut, et notamment les irrégularités de la flexion des mots empruntés du latin, qui restent souvent à cheval sur deux déclinaisons ou même ont été simplement traités comme des indéclinables (§ 193 Rem. IV). Il y a aussi bon nombre de substantifs indigènes dont la flexion hésite entre deux déclinaisons. A ceux qui ont été relevés ci-dessus (§§ 182 Rem. II, 185, 188 Rem. V, 193 Rem. III), on peut joindre :

ail f. « rocher », gén. *alo* Arm. et *ailech* Hy. VII 25, dat. *ail* Ml. 93 b 9 et *ailig* Corm. (3e et 4e déclin.).

fiss (fiuss) n. « science », gén. *fesso* Wb. 14 d 30 et *fiss* Sg. 33 a 26, n. acc. pl. *fess* Ml. 128 d 10, 73 b 7 (2e et 3e décl.).

oegi m. « hôte », n. pl. *óegid* Wb. 21 b 14, gén. pl. *oiged* Wb. 4 a 7, mais acc. pl. *oigetha* Wb. 28 d 28 et *óigthiu* Hy. V 9 (2e et 3e décl.).

rath n. « grâce », gén. *raith* Wb. 29 a 7 et *ratha* Salt. 6061, dat. *rath* Ml. 103 a 10 et *raith (di ráith)* Wb. 6 a 14, dat. pl. *rathib* Ml. 93 c 7, 116 c 1 (2e et 3e décl.).

tomus m. « mesure » gén. *toimsea* Ml. 35 c 23 (*toimse* Sg. 65 b 4) et *tomais* Ml. 20 a 21, dat. *tomus* (2e et 3e décl.).

§ 202. De l'article.

Cf. Windisch *RC* V 461.

A la flexion des substantifs se rattache celle de l'article, qui suit au masculin et au neutre la seconde déclinaison et au féminin la première.

§ 203. I. Formes de l'article.

		Masc.	Neutre.	Fém.
Sing.	Nom.	*in, int*	*a n-*	*ind*
	Acc.	*(s)in n-*	*(s)a n-*	*in n-*
	Gén.	*ind*		*(in)na*
	Dat.	*(si)nd*		
Plur.	Nom.	*ind*	*(in)na*	
	Acc.	*([s]in)na*		
	Gén.	*(in)na n-*		
	Dat.	*-(s)naib*		

Au duel, l'article n'est pas fléchi et présente invariablement la forme *in-* devant le nom de nombre : *in dá, in-dí, -(s)in-dib n-* § 243).

Remarque I. — Le datif n'est employé qu'après préposition (§ 205) toutefois le datif singulier neutre existe isolément dans l'emploi adverbial, où il a la forme *ind* : *ind-imdu* « abondamment » Ml. 35 b 5 ; *in biucc* « un peu » Sg. 12 b 1 ; etc. Cf. § 240.

Remarque II. — Au datif pluriel, on rencontre parfois dans les textes récents la désinence de l'accusatif : *confoircnitis huana fochaidib hisin* « qu'ils soient exterminés par ces tribulations » Ml. 54 a 18 ; *oc-na-fothairtchib* « près des bains » Sg. 217 a 4. Cet usage pourrait sortir des cas où le *b* final tombait phonétiquement devant l'initiale du mot suivant (§ 99 Rem. ; et cf. *honai doinmech(aib)* Ml. 34 c 1, *honai-gabalaib* Ml. 54 b 25) ; mais la confusion des datif et accus. pluriels se manifeste ailleurs (§§ 283, 510 Rem. II et 538).

Remarque III. — La forme ancienne de l'article était * *sind* ; mais la sifflante initiale, régulièrement tombée dans un mot proclitique (§ 164), ne se maintient qu'après un certain nombre de prépositions (§ 205). Le groupe *nd* est de bonne heure devenu *nn* à l'intérieur (§ 106).

Remarque IV. — Au nominatif masculin singulier, la forme *ind* devenait *in* devant toutes les consonnes (§§ 111 et ss.) ; devant voyelle, elle a été remplacée par *int* : *int-athir* « le père » Wb. 14 b 9, *int-idol* « l'idole » Wb.

11 b 9. Dans Ml., la forme *in* se rencontre même devant voyelle : *in-erigem-sa* « cette plainte » 90 c 11 (cf. 108 b 2, 138 c 3, etc.), et s'étend au nom pl. : *in-euin* « les oiseaux » 127 c 12.

§ 204. L'article produit l'aspiration (§ 166) au datif singulier de tous les genres, aux génitifs singuliers masculin et neutre, aux nominatifs féminin singulier et masculin pluriel.

Remarque I. — Dans les textes récents, on trouve parfois l'aspiration après le nom.-acc. pluriel neutre, et même exceptionnellement après le datif pluriel : *inna-chenel* « les races » Ml. 67 b 24 (cf. 37 b 21, 103 d 14); *donaib chenelaib* « aux races » Ml. 119 d 3 (cf. 37 a 16, 61 d 5).

Remarque II. — Pour les effets de l'aspiration sur l'initiale du mot suivant et conséquemment sur la finale même de l'article, v. §§ 110, 111, 116 et 117.

§ 205. L'article conserve son *s* initiale après les prépositions *as, co, con-, for, fri, in-, iar, la, tri.*

as in-chobás « de la jonction » Ml. 44 d 2 (cf. 57 c 7).

cossa-laa-sa « jusqu'à ce jour » Wb. 23 a 17.

cosind-imbiud « avec l'abondance » Ml. 23 a 13.

forsan-imchomarc, forsin tuasulcud « sur la question, sur la réponse » Ml. 46 a 21. Toutefois, dans Ml. la sifflante manque parfois après *for* (cf. *ZCP* IV 63), et dans Wb. même on lit *fornaib gnímaib* 5 a 5 au lieu de *forsnaib*.

frisin-fer « vers l'homme » Wb. 10 a 3 ; *frisa-rind* « vers l'étoile » BCr. 18 d 2 ; *frisṅrig ṁbuadach* « vers le roi victorieux » Ml. 116 b 5 (avec syncope de la voyelle).

isind-aimsir « dans le temps » Ml. 101 b 3 ; *isint-salm-so* « dans ce psaume-ci » Ml. 14 b 4.

iarsnaib fothib « après les fondations » Ml. 44 c 13.

lasna firu « chez les hommes » Sg. 28 a 6 ; *lasin-fer* « chez l'homme » Wb. 9 d 16.

trissin-precept « par le précepte » Wb. 12 d 39 ; *trisan imthanad-sa* « par ce roulement-ci » Wb. 13 a 10.

Mais l'*s* disparaît après les autres :

dint-sens « du sens » Ml. 14 d 10.

dond-fiur « à l'homme » Ml. 14 b 4.

etir na-trogai « parmi les misères » Ml. 38 d 13.

fonna inni « sous les qualités » Ml. 37 a 14.

immin cathraich « autour de la ville » Ml. 48 d 14.

bu-ant seirc « par l'amour » Ml. 98 c 3 ; *buanaib* « par les » Ml. 100 c 5 ; *bo ten* « par le feu » Ml. 31 d 4 (de **bo nd-ten* : l'absence d'aspiration seule indique la présence de l'article ; cf. *bó thoil* Wb. 19 a 17, 22 d 5).

§ 206. II. Emplois de l'article.

L'article se place toujours devant le nom qu'il détermine et s'accorde avec lui en genre, en nombre et en cas.

Exemples : *maám ind-soscéli* « le joug de l'évangile » Wb. 18 c 6 ; *ind-fir* « les hommes » Wb. 22 c 10 ; *isin-biuth* « dans le monde » Wb. 12 c 16 ; *corici dead int sailm* « jusqu'à la fin du psaume » Ml. 24 d 30 ; *inna n- atlaichthe m-buide* (gén. plur.) « des actions de grâces » Ml. 49 a 9 (§ 282) ; *inn-atlugud m-bude* (acc.) « l'action de grâces » Ml. 45 a 15 (cf. 54 c 5) ; *inna forbrú, innan gruade* « des sourcils, des joues » Ml. 39 c 13-14.

Quand le substantif est précédé d'un adjectif, c'est devant cet adjectif que se place l'article : *isinchétne tuiste* « dans la première création » Wb. 1 a 1.

§ 207. L'emploi de l'article est en somme assez arbitraire et se laisse difficilement ramener à des règles précises.

On peut établir les suivantes :

a. L'article manque souvent devant certains régimes directs qui semblent former locution avec le verbe précédent (cf. en français courir risque, donner créance, faire grâce, porter secours etc.) ; ainsi *pridchim soscele* « je prêche évangile » Wb. 5 c 6 (cf. 14 c 8, 1 b 10, 10 d 20); etc.

b. L'article manque d'ordinaire devant des mots abstraits dans des phrases qui ont une portée générale ; *condib dídnad domsa foirbthetu hirisse dúibsi* « afin que perfection de foi pour vous soit consolation pour moi » Wb. 1 b 1.

§ 208. *c*. Lorsqu'un substantif est accompagné d'un régime au génitif, il n'est pas précédé de l'article.

is scíth leu deicsin (§ 196, Rem. IV) *inna firian* « la vue des justes les dégoûte » Ml. 56 d 15 ; *imm-oslucud inna cathrach* « au sujet de l'ouverture de la ville » Ml. 46 b 5 ; *rocuala-su guth m-ernaigde-se* « tu as entendu la voix de mes prières » Ml. 50 d 7 ; *tri thorad mo precepte* « par

le fruit de mon enseignement » Wb. 7 a 16 ; *iar-forbu in-gnimo* « après l'accomplissement de l'acte » Ml. 15 a 5.

Cette règle n'est pas absolue, comme le montrent les deux phrases suivantes : Ml. 77 d 6 et 7, *amal nad fulaing nech* mescai indfíno *síc ní fulgam ni* trummai innafochodo... i. *amal nad fulgam* in-mescai indfíno *ní fulgam inplaig indancomairléceni* « de même que quelqu'un ne supporte pas l'ivresse du vin, ainsi nous ne supportons pas le poids de la tribulation... de même que nous ne supportons pas l'ivresse du vin, nous ne supportons pas l'affliction dans laquelle tu nous a laissés ».

§ 209. L'article au neutre est employé pour désigner un mot ou une forme grammaticale et lui permettre de jouer un rôle dans la phrase : *á uideri* « le mot uideri » Ml. 3 a 4 ; *áñ iacob... an israhel* « le nom de Jacob... le nom d'Israel » Ml. 34 d 6 ; *a-confessio* « le mot confessio » Tur. 58 a ; *is hed a-pie uiuere inso* « c'est là le pie uiuere » Wb. 30 c 24.

Pour l'emploi de l'article comme démonstratif et comme relatif v., §§ 548 et ss.

CHAPITRE SECOND

DES ADJECTIFS

§ 210. Flexion des adjectifs.

La flexion des adjectifs comprend deux déclinaisons.

Dans la première figurent ceux qui se déclinent au masculin et au neutre selon la deuxième déclinaison des substantifs (§§ 186 et ss.), au féminin selon la première (§ 181 et ss.); cette déclinaison se divise naturellement en deux types.

La seconde déclinaison correspond à la troisième des substantifs.

Toutefois, la flexion des adjectifs présente respectivement certaines particularités :

1re *déclinaison* (1er type). La désinence *a* de vocatif accusatif pluriel féminin et neutre est parfois employée aussi au masculin ; de là *isna lucu arda* « dans les lieux élevés » Ml. 23 d 23, à côté de *inna mmessu firianu* « les jugements justes » Ml. 38 c 23 ; *atreba rétu nóiba* « il possède des objets sacrés » Sg. 33 a 6, *noiba* gl. sanctos Ml. 37 b 4 ; cf. Strachan *Ériu* I 4.

(2e type). Au vocatif et à l'accusatif pluriels, la désinence est *-i* pour les trois genres comme au nominatif.

2e *déclinaison*. La distinction qui vaut pour les substantifs entre les radicaux dont la consonne finale est de position antérieure et ceux dont cette consonne est de position postérieure ne subsiste pas en ce qui concerne les adjectifs. Comme le montre le paradigme, c'est la première catégorie qui a absorbé l'autre.

Au nom.-voc.-acc. pluriel neutre, la désinence est *-i* au lieu de *-e*.

Au génitif singulier, la 2ᵉ déclinaison des adjectifs est semblable au premier type de la première.

Au génitif pluriel à côté de la forme à désinence *-e n-* existe une forme plus courte, caractérisée seulement par la position antérieure de la consonne. Ainsi : *inna damán n-allaid* « des araignées » Ml. 59 d 1 à côté de *inna n-dam n-altae* « des bœufs sauvages » 121 c 19 (cf. Strachan *ZCP* IV 64).

§ 211. Telles sont les particularités de la flexion des adjectifs ; mais il importe de noter que, lorsque l'adjectif est employé substantivement (§ 216), il se fléchit uniquement d'après la déclinaison des substantifs. Ainsi :

1ʳᵉ *déclinaison* (1ᵉʳ type). L'adjectif employé substantivement est toujours en *-u* à l'accusatif pluriel masculin : *pecthachu* « les pécheurs » ; il n'a pas de désinence au nom.-acc. pl. neutre : *inna olc-sa* « ces maux » Sg. 217 a 8.

(2ᵉ type). L'adjectif employé substantivement est toujours en *-iu* au vocatif et à l'accusatif pluriels : *gnímu rechtidi* « des actes justes » Wb. 2 b 24, mais *tuicsiu* « les élus » Wb. 4 b 15, *frisna-remeperthiu* « aux sus-nommés » Ml. 69 a 4.

Toutefois, au nom.-voc.-acc. pluriel neutre, la désinence reste généralement *-i* ; une exception unique paraît être *inna dorche* « les ténèbres » Ml. 54 b 20, 140 c 15, Sg. 183 b 3 (cf. Strachan *Ériu* I 5).

2ᵉ *déclinaison*. L'adjectif employé substantivement est en *-e* au nom.-voc.-acc. pluriel neutre : *fudumnæ* « les choses profondes » Wb. 8 b 6. Toutefois dans Ml. la désinence *-i* se maintient parfois dans l'emploi de substantif : *inna fudumnai in moro* « profunda maris » 81 a 4, cf. 138 d 9, 48 b 7, 81 c 15.

L'adjectif employé substantivement a toujours la forme à désinence *-e* au génitif pluriel : *inna comailte* gl. quietorum Ml. 27 c 2.

Toutefois, au génitif singulier, la forme reste sans changement, même quand l'adjectif est employé substantivement : *in-diuit* « du simple » Sg. 221 b 1.

§ 212. L'adjectif n'a pas de formes spéciales pour le duel.

Lorsqu'il est employé substantivement (§ 216), il peut se mettre au duel comme un substantif :

da n-óg « deux entiers » Sg. 157 b 6 ; *comsuidigthe o dib n-ógaib* « composé de deux entiers » Sg. 98 a 1 (cf. 75 a 5, 75 b 2, 157 b 4).

§ 213. Paradigmes.

1re Déclinaison, 1er type :

		masc.	neutre.	fém.
Sing.	Nom.	*mall* « lent »	*mall n-* (nom., voc., acc.)	*mall* (nom., voc.)
	Voc.	*maill*		
	Acc.	*mall n-*		*maill n-*
	Gén.	*maill* (masc. et neutre)		*maille*
	Dat.	*maull* (masc. et neutre)		*maill*
Plur	Nom.	*maill*	*malla* (neutre et fém.)	
	Voc.-Acc.	*maullu* ou *malla*		
	Gén.	*mall n-* (tous genres)		
	Dat.	*mallaib* (tous genres)		

Se fléchissent de même les adjectifs : *becc* « petit » (gén. sg. m. *beicc,* fém. *bicce,* § 68), *bocht* « pauvre » gén. *boicht, coitchenn* « commun », *cretmech* « croyant », *díles* « propre », *erlam* « prêt » (nom. pl. *erlaim,* § 149), *fercach* « irrité », *fírián* « juste » (gén. m. sg. *fíriéin,* § 86), *goach* « menteur », *iressach* « fidèle », *lesc* « paresseux » (n. pl. m. *leisc*), *lobur* « faible » (gén. sg. m. *lobuir*), *lond* « âpre » (n. pl. m. *luind,* § 71), *luath* « rapide » (gén. sg. m. *luaith*), *már* « grand » (gén. sg. m. *máir*), *marb* « mort » (n. pl. m. *moirb,* § 84), *méth* « gras » (n. pl. m. *méith*), *olc* « mauvais » (gén. sg. m. *uilc,* § 70), *slán* « sain » (acc. f. sg. *sláin*), *sóer* « libre » (n. pl. m. *sóir*), *slemun* « léger » (n. pl. n. *slemna*), *trén* « fort » (gén. sg. *tréiuin,* § 86), etc.

Remarque I. — Exceptionnellement la désinence *-a* du nom. pl. fém. et neut. a été étendue au masculin : ainsi *maicc cóima* « jolis enfants » Wb. 27 b 16 (peut-être une simple erreur de graphie), *ni bat fíra* (sujet *rétae*) « ils ne sont pas vrais » Ml. 51 b 8 (Strachan *Ériu* I 4).

Remarque II. — Les adjectifs en *-ach* au datif singulier masc. et n. ne présentent pas trace d'infection : *do-áis hiressach* « au peuple croyant » Wb. 12 d 31 (cf. § 151 Rem.).

§ 214. 2e type.

		Masc.	Neutre.	Fém.
Sing.	Nom.	*uisse* « juste »	*uisse n-*	*uisse*
	Voc.	*uissi*		
	Acc.	*uisse n-*		*uissi n-*
	Gén.	*uissi*		*uisse*
	Dat.	*uissiu*		*uissi*
Plur.	Nom.-Voc.-Acc.	*uissi*		
	Gén.	*uisse -n*		
	Dat.	*uissib*		

Remarque. — *uisse* (Wb. 18 c 5, Ml. 98 c 6) est le plus souvent écrit *huisse* (§ 29).

Se fléchissent de même les adjectifs : *amrae* (§ 80) « merveilleux », *anse* « difficile », *asse* « facile », *buide* « jaune », *cocue* « concave », *cétne* « premier », *cotarsne* « contraire », *dorche* « obscur », *écne* « savant », *foirbthe* « parfait », *irlithe* « obéissant », *madae* « vain », *mucnae* « rude », *nuae* « nouveau », *uile* « tout », et tous les adjectifs en *-de* (*-dae*), § 304.

Remarque. — Comme dans les substantifs (§ 190 Rem. II), la finale *-iu* du datif singulier se réduit souvent à *-i* ; ainsi *aili* Wb. 13 a 26, datif de *aile* « autre ».

§ 215. 2e déclinaison.

Sing.	Nom.-Voc.	M. F.	*maith* « bon »	N. *maith n-*
	Acc.		*maith n-*	
	Gén.	M. N.	*maith*	F. *maithe*
	Dat.	M. F. N.	*maith*	
Plur.	(Pour les trois genres).			
	Nom.-Voc.-Acc.		*maithi*	
	Gén.		*maithe n-* ou *maith n-*	
	Dat.		*maithib*	

Se fléchissent de même les adjectifs : *alind* « beau », *allaid* « sauvage » (pl. *altai*), *cóir* « juste », *cosmail* « semblable », *dílmain* « légitime », *diuit* « simple », *ecñdairc* « absent », *énirt* « faible », *erdirc* « clair, illustre », *essamin* « intrépide », *etig* « laid », *feuchuir* « sévère » (pl. *feuchrai*, § 79), *fudumain* « profond », *frecñdirc* « présent », *gair* « long », *glicc* « sage », *il* « nombreux », *inricc* « digne »,

léir « zélé », *meirb* « flasque », *mithig* « convenable », *menicc* « fréquent », *sain* « différent », *séim* « mince », *sulbir* (*sulbair,* § 316) « éloquent », *suthin* (*suthain,* § 79) « éternel », *sonirt* « fort », *tualaing* « capable », etc.

Remarque I. — L'adjectif *follus* « clair » dont la consonne finale est de position postérieure fait au datif singulier *follais* Ml. 124 d 13 (§ 79) et au nom. pl. *foilsi* Ml. 25 b 6, 112 b 10 ; le gén. fém. sg. est *foilse* Ml. 30 d 14. De même *ocus* « voisin » et *comocus* « id. » font au nom. pl. *oicsi* Ml. 78 c 2, *comaicsi* (§ 84) Ml. 26 b 11. Enfin, des adjectifs *anbsud* « mobile » (Ml. 130 d 3 gl. mendax) et *cobsud* « fixe » (Ml. 133 b 7, § 113) on a au nom.-acc. pl. *anbsidi* Ml. 130 d 10 et *cobsaidi* Ml. 81 c 14.

Remarque II. — De l'adjectif irrégulier *té* « chaud » le nom. pl. fém. est *téit* Wb. 29 a 1.

§ 216. Emploi des adjectifs.

L'adjectif peut s'employer substantivement ; on a vu aux §§ 211 et ss. qu'il présente alors parfois des formes spéciales empruntées à la déclinaison des substantifs. Mais cet emploi n'appelle pas d'observation particulière.

ind nóib « les saints » Wb. 21 a 15 ; *donaib nóibaib* « aux saints » Wb. 7 b 1.

L'adjectif au neutre est souvent pris substantivement pour représenter un objet vague et indéterminé.

cid becñ di ulc « même un peu de mal » Ml. 46 a 1 ; *inna cocui* (acc. pl.) « les choses concaves », *inna inchlidi* (acc. pl.) « les choses secrètes » Ml. 96 c 8, 140 c 10.

§ 217. Quand il se rapporte à un substantif, l'adjectif peut être prédicat ou épithète.

S'il est *prédicat,* l'adjectif s'accorde toujours en nombre, genre et cas avec le substantif auquel il se rapporte.

Ex. : *is-find am-bethu* « leur vie est heureuse » Wb. 2 c 2 ; *it hǽ foraithmitig* « ils sont attentifs » Ml. 44 c 5 ; *ciaptar mora a pecthai* » bien que leurs péchés aient été grands « Ml. 98 c 5 (cf. § 213, Rem. I) ; *innammaige robtar lana diassaraib* « des plaines qui étaient remplies d'Assyriens » Ml. 48 d 12.

Ml. 90 c 25, il faut corriger *bec* en *beca,* Strachan *RC* XVIII 229 (cf. Ml. 18 b 6).

De même, quand il n'y a pas de sujet exprimé :

ammi irlaim « nous sommes prêts » Wb. 4 b 21 ; *adib-cretmig-si* « vous êtes croyants » Wb. 15 a 8.

Avec un autre verbe que le verbe copule :

doadbat aranecatar inraicci « il montre qu'ils sont trouvés dignes » Ml. 19 d 21 ; *darogartsom noib* « il s'est appelé saint » Ml. 20 b 2.

§ 218. S'il est *épithète,* il y a deux cas à considérer, suivant qu'il est placé avant ou après le substantif.

En règle générale, l'adjectif épithète se place après le substantif et s'accorde en nombre, genre et cas avec lui :

in-betho frecn̄dirc (gén. m. sg.) « du monde présent » Wb. 14 b 10 ; *air ind loith domuin* (acc. f. sg.) gl. pro imo coeno Ml. 60 a 6 ; *airde serce móre* (gén. f. sg.) « preuve de grand amour » Wb. 24 c 2 ; *for-láim deis* (dat. f. sg.) « à main droite » BCr. 19 c 2 ; *gnímai nui* (n. pl. m.) « des actions nouvelles » Ml. 115 b 4 ; *dúli beodai* (n. pl. fém.) « les éléments vivants » Sg. 117 a 1 ; *inna-gell choima* (pl. n.) « les chers gages » Ml. 123 c 9 ; *hua thuislib ildaib* (dat. pl.) « de plusieurs cas » Sg. 198 b 3 ; *na brithemnachta becca* (acc. pl.) « les petits jugements ». Wb. 9 c 8.

§ 219. Lorsque l'adjectif épithète se trouve placé avant le substantif, il n'est généralement pas fléchi et forme avec ce dernier un véritable composé (cf. § 309). Ainsi :

it il-sailm « il y a des psaumes nombreux » Ml. 32 b 18 ; *il-chenéle bérli* « plusieurs espèces de langage » Wb. 12 d 4 ; *ar-is lán-chiál inol-foirbthiu* « car il y a un sens plein dans le plus que parfait » Sg. 151 b 1 ; *ised as-maam-serc la-tuistidi* « c'est le plus grand amour pour les parents » Ml. 99 b 5 ; *boraili* (§ 92) *nua sligi* « par un autre nouveau défrichement » Ml. 2 a 6.

§ 220. *Observations sur les adjectifs pronominaux.*

Sous le nom d'adjectifs pronominaux, on comprend :

aile « autre » et *uile* « tout ».

cétne « le même » (après le substantif, § 250 Rem. I).

cech (cach) « chaque », *cách* « chacun ».

nech (nach) « quelqu'un, quiconque, aucun ».

Cf. Ascoli *AGI Supp.* VII, 77.

§ 221. Les trois premiers se fléchissent d'après le deuxième type de la première déclinaison des adjectifs (cf. § 214).

Toutefois, au neutre, la forme du nom.-voc. acc. sg. de *aile* est *aill* Wb. 9 c 3, etc.; et l'on rencontre à côté de *aile* une forme non accentuée *ala* (cf. *alaile* § 226), notamment après l'article et devant un substantif : *ind-ala-fer* « l'autre homme » Wb. 4 c 16.

Remarque. — La forme neutre *aill* produit l'aspiration (§ 167) : *alaill sain* Sg. 6 b 24 ; cf. Thurneysen *ZCP* V 2.

Les trois autres *(cech, cách, nech)* se fléchissent d'après le premier type de la première déclinaison des adjectifs (cf. § 213 ; pour *na,* v. § 222).

Les formes *cech* et *cach* (§ 161) sont indifféremment employées ; la première est plus fréquente dans Ml., la seconde dans Wb. et Sg.

cách « chacun » se fait parfois précéder de l'article : gén. *in-cháich* Wb. 2 b 11.

§ 222. Il y a cette différence entre *nech* et *nach* que le premier est pronom (« quelqu'un ») et le second adjectif (« quelconque »).

rolaimethar-side epirt neich « celui ci ose dire quelque chose » Wb. 5 a 15 ; *nífel nech lasambed dliged remdeicsen* « il n'y a personne auprès de qui soit une loi de providence » Ml. 19 d 2 ; *is lour do aguth nammá doergairi neich diamuntair* « sa voix seulement lui est suffisante pour écarter quelque chose de son peuple » Ml. 48 c 5.

naich baill « de quelque membre » Sg. 5 a 5 ; *'nach noib* « quelque saint » Ml. 51 a 18 ; *cen nach frithorcuin* « sans aucune offense » Ml. 33 a 4 ; *ho-nach cairdiu* gl. nullo fœdere Ml. 18 d 8.

La forme neutre de l'adjectif *nach* est *na* : *ná maith* « quelque bien » Wb. 5 d 30 ; *na-ní* « quelque chose » Ml. 62 b 20, etc. (cf. § 550). Toutefois, les textes récents présentent aussi *nach* au neutre ; p. ex. Ml. 101 a 5.

Remarque. — *na,* quoique neutre, ne produit jamais la nasalisation (§ 175) ; cf. Thurneysen *ZCP* V 2.

§ 223. *cach* (*cech*) et *nach* se combinent parfois avec le numéral *óin* « un » tout en conservant leur indépendance.

doaidlibem cechnoin dliged « nous aborderons chaque loi » Ml. 14 d 5 ; (*is*) *mailliu a-tuile ar-cach óen-laithiu* « le flux est plus lent chaque jour » BCr. 25 c 1; *nach-óin* « quiconque » Ml. 107 a 15.

nach se combine de même avec *aile* « autre »; entre les deux s'introduit parfois le substantif auquel ils se rapportent :

bo pecthib nachaili « par les péchés de quelque autre » Ml. 15 b 10; *ét imní nad techtai féin 7 bís lamnach n aile* « jalousie pour une chose que tu ne possèdes pas toi-même et qui est entre les mains d'un autre » Ml. 56 b 33; *dochum nacha rainne aile* « vers quelque autre partie » Sg. 188 a 12; *nach cruth ailiu* « à quelque autre forme » Sg. 7 b 3.

§ 224. Avec l'adjectif *aile* (*ala*), l'adjectif *cach* se combine d'une façon intime et forme le composé *cachla* « chacun des deux » particulièrement fréquent dans les oppositions (cf. § 162) :

cachlafocull « l'un des deux mots » (*an-aill* « l'autre ») Ml. 24 d 30; *cachlacéin... in céin naili...* « tantôt..., tantôt... » Ml. 40 b 8, etc. (cf. Zimmer *KSt* I 136, *KZ* XXX 70), de *céin* « temps »; *cachlasel... inselaile* « tantôt..., tantôt... » Wb. 15 d 9, de *sel* « espace de temps ».

§ 225. De *cech* et *nech* sont tirés *cechtar* « l'un et l'autre », *nechtar* « l'un ou l'autre », qui s'emploient en parlant de deux. Il n'y a pas de flexion attestée pour ces deux mots.

§ 226. De *aile* « autre » on a le composé par redoublement *al-aile,* qui est accentué sur la seconde syllabe (cf. Pedersen *Asp.* 118) et se présente parfois sous la forme dissimilée *araile*. Le neutre est *alaill* ou *araill* (*aláil* Wb. 12 a 10).

Le mot *alaile, araile* signifie à la fois « un autre » et « un certain » (Strachan *RC* XVIII 212) :

fognad cach di-alailiu « que chacun serve l'autre » Wb. 20 b 11; *berid cách brith forarele* « chacun porte jugement sur l'autre » Wb. 29 b 9; *holailiu lon* gl. quodam adipe Ml. 80 a 2 (cf. 2 a 6; *holailiu* = *ho alailiu,* § 92); *ataat alaaili interiecta* « ce sont quelques interjections » Sg. 10 a 1.

Parfois, le premier élément reste distinct et se fléchit :

issí c(h)étbaid alanaile « c'est l'opinion de quelques-uns », Ml. 36 a 1.

§ 227. La construction des adjectifs pronominaux (§ 220) est beaucoup plus libre que celle des adjectifs ordinaires. La plupart d'entre eux (notamment *cach, cech, nach*) se placent devant le substantif et peuvent alors rester non fléchis, suivant la règle générale :

sech cech-riga « par-dessus tous les rois » Ml. 84 b 1; cf. Sg. 43

a 5 ; *duliu lium cech indiub* « plus cher pour moi que toute espèce de gain » Ml. 45 a 4 ; *dílgud cech ancridi* « l'oubli de toute injure » Wb. 9 c 20 ; *al anman* « d'autres noms » Ml. 48 c 34.

Mais généralement ils se fléchissent, quoique placés avant le substantif :

rofestar cachmbelre « il saura toute langue » Wb. 12 d 27 ; *dochum nacha rainne aile* « vers quelque autre partie » Sg. 188 a 12 ; *bicechoina-laithe* « dans chaque jour » Ml. 58 d 3 ; *aile máthair* « une autre mère » Sg. 152 a 2 ; *far n-uili baullu* (acc. pl.) « tous vos membres » Wb. 3 b 26 ; *arnaib huilib geintib écnib* « sur toutes les nations sages » Wb. 1 b 6.

Enfin, on rencontre aussi *aile* et *uile* placés après le substantif ; ils sont alors toujours fléchis :

dona (§ 203 R. II) *ballaib ailib* « aux autres membres » Wb. 12 b 2 ; *lasna-firu aili* « chez les autres hommes » Sg. 28 a 6 ; *dot-muintir uili* « à toute ta famille » Wb. 32 a 1.

Sur *cétne* « le même », v. §§ 220 et 250 Rem. I.

Sur les numéraux ordinaux, v. §§ 250 et ss.

§ 228. Degrés de comparaison dans les adjectifs.

Il y a trois degrés de comparaison dans les adjectifs : le comparatif, le superlatif et l'équatif.

§ 229. *Du comparatif.*

Cf. Sommer *IF* XI 217.

Le comparatif se forme par l'addition du suffixe *-u* au positif ; ainsi *ard* « haut » *ardu* « plus haut », *brónach* « triste » *brónchu* « plus triste » (cf. § 139), *adblam* « facile » *adblamu* « plus facile », *étromm* « aisé » *étrummu* « plus aisé », *fírian* « juste » *fírianu* « plus juste », *irlam* « prêt » *irlamu* « plus prêt », *lobor* « faible » *lobru* « plus faible » (§ 139), *serb* « amer » *serbu* « plus amer », *tromm* « lourd » *trummu* « plus lourd », etc.

Lorsque le positif se termine par une voyelle, cette voyelle ne se retrouve pas devant le suffixe du comparatif : *anse* « difficile » *ansu* « plus difficile », *asse* « facile » *assu* « plus facile », *tanu* « mince » *tanu* « plus mince », etc.

Lorsque la consonne finale du positif est de position antérieure (§ 20), le suffixe a d'ordinaire la forme *-iu* : *álind* « beau » *áildiu* « plus beau »

(§ 123), *bind* « sonore » *bindiu* « plus sonore », *cosmail* « semblable » *cosmailiu* « plus semblable », *demin* « certain » *demniu* « plus certain », *failid* « joyeux » *failtiu* « plus joyeux », *íssel* « bas » *ísliu* « plus bas », *léir* « empressé » *lériu* « plus empressé », *ménic* « fréquent » *menciu meinciu* « plus fréquent », *soir* « libre » *soiriu sairiu* « plus libre » (§ 66), *toissech* « antérieur » *toisigiu toisegiu* « plus antérieur », etc. La voyelle finale du positif est tombée dans : *áigthide* « redoutable » *áigthidiu* « plus redoutable », *glantaide* « purifié » *glantaidiu* « plus purifié », *tarisse* « sûr » *tarissiu* « plus sûr », *uisse* « convenable » *uissiu* « plus convenable », etc.

Remarque. — Le suffixe a parfois la forme *-u* après consonne de position antérieure : *cóir* « convenable » *córu* « plus convenable », *doich* « vraisemblable » *dochu* « plus vraisemblable », *énirt* « faible » *énartu* « plus faible », *toissech* « antérieur » *toissechu* « plus antérieur », etc.

Inversement, on rencontre la forme *-iu* après consonne de position moyenne dans ; *gnáth* « connu » *gnáthiu gnáithiu* « plus connu », *gor* « pieux » *goiriu* « plus pieux », *lond* « agité » *luindiu* « plus agité », *trebar* « intelligent » *trebairiu* « plus intelligent », *uasal* « haut » *uaisliu* « plus haut », etc.

§ 230. *Du superlatif.*

Cf. Sommer *IF* XI 223.

Le superlatif se forme par l'addition du suffixe *-am* au positif ; lorsque la consonne finale du positif est de position antérieure, le suffixe a la forme *-em* ; ainsi *airchend* « antérieur » *airchendam* « le plus antérieur », *dil* « cher » *dilem* « très cher », *doirb* « difficile » *doirbem* « très difficile », *reil* « clair » *relem* « très clair », *soirb* « facile » *soirbem* « très facile », etc. Lorsque le positif se termine par une voyelle, cette voyelle ne se retrouve pas devant le suffixe du superlatif : *anse* « difficile » *ansam* « très difficile ».

Le suffixe a parfois la forme *-em* après consonne de position moyenne ou postérieure : *dilgedach* « indulgent » *dilgedchem* « très indulgent », *follus* « évident » *faillsem* « très évident » (§ 84), *uasal* « haut » *uáislem* « très haut », etc.

Au lieu de *-am* (*-em*) on rencontre aussi dans Ml. comme suffixe du superlatif *-amam* (*-imem*), qui n'est que le redoublement du précédent ; ainsi *direch* « droit » *dirgimem* « très droit », *fírian* « juste » *fírianamam* « très juste », *somme* « riche » *sommaimem* « très riche »,

sonirt « fort » *sonairtimem* « très fort », *uasal* « haut » *uaislimem* « très haut », etc., et exceptionnellement *-ibem* (§ 47).

Remarque. — Exceptionnellement, le superlatif absolu est rendu par l'adverbe *ro* « très » qui se place devant l'adjectif au positif. Ainsi *ro-olach* « très buveur » South. 57 a (Thes. I 5); *ru-clé* « très illustre » (de *glé* « illustre ») Ml. 36 a 10. Parfois *ro* implique l'idée de « trop » : *ro-art* » trop haut » Wb. 24 c 10.

§ 231. *Comparatifs et superlatifs irréguliers.* Les adjectifs suivants forment irrégulièrement leurs comparatif et superlatif :

Positif.	Comparatif.	Superlatif.
becc « petit ».	*laigiu, lugu.*	*lugem (lugimem).*
il « nombreux ».	*lia.*	mq.
maith « bon ».	*ferr.*	*dech.*
már (mór) « grand ».	*má (máa), mó (móo), máo, móa.*	*máam (m am).*
ocus (accus) « proche ».	*nessa, nesso.*	*nessam (nesam).*
óac « jeune ».	*óa.*	*óam.*
olc « méchant ».	*messa (mesa).*	mq.
sír « long ».	*sía.*	*síam.*
trén « fort ».	*tressa (tresa).*	*tressam.*

§ 232. *Emploi des comparatifs et superlatifs.*

Les comparatifs et superlatifs sont indéclinables; non seulement ils ont la même forme pour les trois genres et les deux nombres (singulier et pluriel), mais encore ils ne sont jamais fléchis (toutefois, § 240); on les emploie presque exclusivement en qualité de prédicats. Lorsque le comparatif ou le superlatif doit être à un cas indirect, on tourne la phrase en une construction relative; ainsi, au lieu de dire « au meilleur homme », on dit « à l'homme qui est le meilleur ».

Exemples : *ba diliu les guide ar-a eitsidib* « fut plus chère à lui la prière pour ses auditeurs » Ml. 58 d 16 (*guide* est féminin); *is diliu lemm aní as-torbæ oldaas aní as dílmain* « est plus cher à moi ce qui est profitable que ce qui est légitime » Wb. 11 b 17; *is im-medon lathi is relem cech rét* « c'est au milieu du jour qu'est le plus clair chaque objet » Ml. 56 c 11 (*rét* est masculin); *is-hed as-dilem lium rath precepte* « voici ce qui m'est le plus cher, la grâce de l'enseignement » Wb. 22 d 26 (*rath* est neutre); *innahí ata chosmailiu* « les choses qui sont plus vraisemblables » Ml. 16 b 1; *it hé ata huáislem* « ce sont eux qui sont les plus élevés » Ml.

116 a 11 ; *huantoracht as ecguistiu* « successu optatiore » Ml. 90 c 7 ; *huaneuch as aircendam* gl. prioribus Ml. 56 b 22.

§ 233. Dans quelques rares exemples, le comparatif ou le superlatif sont employés comme épithètes : même dans ce cas, ils restent invariables ; ex. : *inna-mindechu* gl. tenuiores (acc. pl.) Ml. 26 b 18 ; *brithem firianamam* gl. arbiter aequissimus Ml. 94 b 6 ; *it doini saibibem* (§ 47) *dogniat inso* « ce sont les hommes les plus méchants qui font cela » Ml. 3 a 5.

Remarque. — Quelques superlatifs sont fléchis, lorsqu'ils sont employés substantivement ; ainsi : *desseirc dé 7 comnessim* « amour de Dieu et du prochain » (*nessam* « proximus ») Wb. 23 b 1. Il faut sans doute expliquer de même le pluriel isolé du superlatif *forcimem* : *ind-forcimi(m)* gl. optimi Ml. 61 b 17 (toutefois v. J. Strachan *RC* XVIII 226).

§ 234. *Construction du comparatif.* Le régime du comparatif se met parfois au datif.

Ex. : *ni-diliu nech limm alailiu* « l'un ne m'est pas plus cher que l'autre » Wb. 23 a 14 (dat. de *alaile*) ; *as duliu lium cech indiub* « qui m'est plus cher que tout profit » Ml. 45 a 4 (dat. de *indeb*) ; *messa ancreitmech* « pire qu'un infidèle » Wb. 28 d 23.

A cette construction se rattache la locution fréquente *is erdarcu* (*irdorcu, airdircu,* § 127) *epirt* « il est plus clair que le dire » pour « il va sans dire » Wb. 9 b 17, 28 b 32, 31 b 4 ; Ml. 122 d 7 ; Sg. 23 b 3.

Mais en général on traduit le « que » par la conjonction *ol n-*, après laquelle le verbe substantif est toujours exprimé : *ol n- tó,* d'où *oldó* « que je suis », etc. (§ 105). Dans Ml. *ol n-* est souvent remplacé par *in*.

Ex. : *is-sochrudiu láam oldósa ol-coss* « est plus belle la main que moi (que je suis), dit le pied » Wb. 12 a 21 ; *bid ferr oldái* « il sera meilleur que toi (que tu es) » Wb. 1 d 21 ; *is demniu liunn an adchiam huasulib oldaas an-rochluinemmar hua-chluasaib* « est plus certain pour nous ce que nous voyons des yeux que (n'est) ce que nous entendons des oreilles » Ml. 112 b 13 ; *an-grád as-isliu oldate angil* « le degré plus bas que (ne sont) les anges » Wb. 4 b 25 ; *asberat-som as laigiu deacht maicc indaas deacht athar* « ils disent qu'est moindre la divinité du fils que (n'est) la divinité du père » Ml. 24 d 23 ; *is-soiriu indate idail* « il est plus noble que (ne sont) les idoles » Ml. 138 c 4.

Remarque. — Dans quelques exemples, on rencontre après *ol n-* un autre temps du verbe substantif que le présent ; ainsi le futur dans *ar-ni-pa-glicu felsub olambieid-si* « car un philosophe ne sera pas plus fin que vous (ne serez) » Wb. 26 d 26, et le prétérit dans *air-robtar lia sidi olinbatar maicc Israhel* « car ils furent plus nombreux que (ne furent) les enfants d'Israel » Ml. 123 a 8. Mais cette construction libre disparut de bonne heure ; *oldaas*, *indaas* furent bientôt considérés comme une simple conjonction signifiant « que ». De là des tours comme : *is miscsigiu... aní asrubbart... oldaas bid iniquus asberat* « est plus odieux ce qu'il a dit que si c'était « iniquus » qu'il avait dit » Ml. 59 a 7 (cf. Wb. 4 b 17, Ml. 123 c 10, 135 a 13) ; ou : *ni con ruaccobrus ní bed uilliu indaas ro-nd-bói m-ingnae* « je n'ai rien désiré qui fût plus grand que ne fut mon intelligence » Ml. 136 b 7, tours dans lesquels le verbe substantif est répété à l'imparfait ou au prétérit. De là aussi des phrases comme : *huilliu adcumnet indate chlaidib* « ils blessent plus fortement que (ne sont) les glaives » Ml. 77 a 1, où le verbe substantif n'a pas de place logiquement.

Remarque II. — Quelquefois, on trouve simplement après le comparatif la conjonction latine *quam*. Ainsi *robtar lugu na-déer quam adfiadatar* « furent moindres les larmes qu'elles ne sont mentionnées » Ml. 23 a 13.

Remarque III. — Une fois aussi, on rencontre après le comparatif le datif précédé de la préposition *ó*, *úa* : *asgen-su innahi ata fudumnu hua-m-ingnu-sa* « tu as reconnu les choses qui sont plus profondes que mon entendement » Ml. 140 b 3.

Remarque IV. — Au lieu de *oldósa (indaas)*, on lit *adoasa* « que je suis » gl. prior me, Tur. 25 a.

§ 235. Le français « en » auprès d'un comparatif se traduit par *de*, qui a la même valeur que le latin *eo*, l'allemand *desto* et se place toujours immédiatement après le comparatif : *ní-pat ferr de* « ils n'en sont pas meilleurs » Wb. 12 d 28 ; *cíathes bi loc bes ardu ní ardu de* « bien qu'il aille à une place plus élevée, il n'en est pas plus élevé » Ml. 23 d 23 ; *armbad irlamu de don-buáith* « pour qu'il en soit plus prêt à la victoire » Wb. 11 a 7 ; *it essamnu de* « ils en sont plus hardis » Wb. 23 b 12 ; *condib imdu de torand inna-forgnúso* « de sorte qu'en soit plus abondant le signe de la figure » Sg. 198 a 4 ; cf. Wb. 2 a 7, 3 a 12, 4 a 10, 12 d 29, Ml. 34 a 27, 47 a 18, 83 b 11, 84 c 13, 90 a 11, 107 c 16, 131 b 4.

Cf. Zimmer *KZ* XXVIII 373.

§ 236. L'idée de « de plus en plus » peut se traduire de diverses

façons suivant les phrases ; on la trouve parfois exprimée par les locutions distributives *ar chách* « pour chacun » ou *la cach* « à chacun » ; ainsi *combat foirbthiu ar-chách for-ñ-gnimæ* « de sorte que vos actions soient de plus en plus parfaites » Wb. 13 d 29 ; ou *is mo de* < *a* > *accobras si la cách* « est de plus en plus grand le désir d'elle » (*grian* f. le soleil) Ml. 42 c 23. Mais le plus souvent on répète le comparatif en intercalant *assa*. Ainsi : *ferr assa ferr* « de meilleur en meilleur » ; *bit messa assam messa* « ils seront de plus en plus mauvais » Wb. 30 c 25.

§ 237. *Construction du superlatif.* Le régime du superlatif est au génitif dans : *aircendam 7 errindem cecha soinmige* « le plus haut et le plus noble de toute prospérité » Ml. 53 b 22 (en parlant d'une personne). Cet exemple unique peut prêter à discussion (cf. § 261 Rem.).

§ 238. *De l'équatif.*

Cf. Ascoli *AGI Suppl.* I 60.

On appelle *équatif* le degré de comparaison qui indique l'égalité : français « je suis aussi grand (que lui) ».

L'équatif se forme par l'addition du suffixe *-ithir* (*-idir*, § 41) au positif ; ainsi *demin* « certain » *demnithir* « aussi certain », *dian* « rapide » *dénithir* « aussi rapide » (§ 64), *léir* « empressé » *lérithir* « aussi empressé », *soirb* « aisé » *soirbithir soirbidir* « aussi aisé », etc.

Remarque. — Il y a quelques équatifs irréguliers ; ainsi de *már* (*mór*) « grand », l'équatif est *móir* (Zimmer *KZ* XXVIII 370 n.) : *moir sleb* « aussi grand qu'une montagne » Ml. 55 d 11.

§ 239. *Construction de l'équatif.* Le régime de l'équatif se met à l'accusatif.

Ex. : *sonartaidir slebe* « aussi fort que les montagnes » Ml. 90 b 4 (de *sonairt* « fort »).

On trouve aussi employée après l'équatif la conjonction *amal* « comme, de même que » ; mais alors le positif est exprimé après la conjonction dans une proposition subordonnée qui est placée en tête : *amal as suthain riuth gréne síc bith suthainidir sin ainm solmon* « le nom de Salomon sera aussi éternel que la course du soleil » (proprement « qu'est éternelle la course du soleil ») Ml. 90 b 10.

Souvent le régime de l'équatif est une proposition tout entière ; cette proposition est alors précédée de la conjonction *amal*.

Ex. : *is-lerithir inso no-n-guidim-se dia n-erut-su amal ro-t-gád-sa*

imanad in-ephis sech-ro-po léir-són, m. à m. « est aussi empressé ce que je demande à Dieu pour toi, comme je t'ai demandé (= autant que le fait de t'avoir demandé) de rester à Éphèse, bien que cela soit empressé » Wb. 27 d 19 ; *amal bid biláim nobed is erlamaidir sin in siaus remiærbartmar* « le sens que nous avons exprimé plus haut est aussi prêt que si c'était dans la main qu'il était » Ml. 36 c 21 (gl. sensum tanquam ad manum positum).

Remarque. — L'équatif employé sans régime prend parfois une signification absolue très voisine du superlatif : *cia-so demnithir so forcomnucuir bieid aimser nad creitfider 7 dosluinfider* « bien que soit aussi certain (que possible, d'où très certain) ce qui est arrivé, sera un temps où l'on ne croira pas et où l'on niera » Wb. 28 c 14.

§ 240. ADVERBES DE MANIÈRE TIRÉS D'ADJECTIFS.

Cf. J. Loth *RC* XV 106.

La manière s'exprime adverbialement par le datif de l'adjectif précédé de l'article.

Ainsi : *becc* « petit », *in-biucc* « petitement » Sg. 39 a 25.
derb « sûr », *in-deurb* « sûrement » Ml. 18 d 25, 138 c 11.
nephdíles « impropre », *in-nephdílius* « improprement » Ml. 28 d 4.
adbul « fort », *ind-adbol* « fortement » Sg. 217 b 5.
utmall « instable », *ind-utmall* « instablement » Wb. 26 b 10.
fortchide « obscur », *in-fortgidiu* « obscurément » Ml. 30 a 3.
már « grand », *in-mar* « grandement » Sg. 39 a 25.

Au comparatif et au superlatif, c'est l'article qui indique le sens adverbial, puisque les degrés de comparaison sont indéclinables (§ 232) :

fial « modeste », *ind feliu* gl. uerecondius Ml. 58 b 1.
lond « agité », *ind-luindiu* gl. commotius Ml. 32 d 1.
serb « amer », *int-serbu* gl. amarius Ml. 24 c 10.

cf. *in-máam* gl. maxime Wb. 1 c 20, *ind lugu* gl. minus Ml. 123 c 12.

Quelquefois, l'article n'est pas exprimé : *indchlidiu* « secrètement » Ml. 50 c 13 (de *inchlide*), *deurb* « sûrement » Ml. 103 b 11, *diriug* « directement » Ml. 75 b 3, 87 c 3, 89 b 5 (de *direch*) ; *móo assa móo* « de plus en plus » Wb. 23 b 1 ; *talmaidiu* « subitement » Ml. 35 d 1 (de *talmaide*).

§ 241. C'est là le procédé ordinaire de formation des adverbes de manière ; mais on en rencontre çà et là quelques autres.

a. Il existe une terminaison *id* qui s'ajoute à certains adjectifs pour

leur donner la valeur adverbiale (Cf. Thurneysen, *Miscellanea Linguistica in onore di G. Ascoli*, 1901).

Ainsi *in-chorpdid* « corporellement » Wb 27 a 12; *ind óendaid* « isolément » Sg. 71 b 13; *in bastaid* « mortellement » Ml. 135 b 8.

b. Quelquefois, l'adjectif est précédé d'une préposition, notamment *i n-*, *dí* ou surtout *co n-* (cf. Strachan *ZCP* IV 71).

Ainsi de *follus* « clair », *hí-follus* « clairement » Ml. 24 c 19; de *léir* « empressé », *co-léir* « avec zèle » Ml. 14 d 3, 21 a 8, *gudid dia di-leir* « priez Dieu avec ardeur » Ml. 68 a 15; de *maith* « bon » *co-mmaith* « bien » Wb. 7 b 15; etc.

c. L'adverbe de manière du superlatif est parfois rendu par le superlatif de l'adjectif précédé de *as* « ce qui est »; ex. : *hires... innaní as deg rocheitset hi-crist* « la foi de ceux qui ont le mieux cru en Christ » Wb. 31 a 6 (*as deg* doit être compris comme un incise indépendante du contexte; cf. *as maam* « le plus » Sg. 208 b 15; etc.).

§ 242. Des noms de nombre.

A. Noms de nombre cardinaux.

Les quatre premiers noms de nombre cardinaux sont fléchis.

óin (*óen*) « un » suit la première déclinaison des adjectifs.

Employé avec l'article, il a le sens de « le même » et dans ce sens est parfois répété : *inna oena méite* « de la même quantité » Sg. 203 a 26; *ind-oen-óin* » les mêmes (n. pl. m.) » Ml. 76 a 1; *ínna óina oina sa* gl. hos eosdem Ml. 70 a 4.

óin forme souvent un composé avec le substantif qui suit, et dans ce cas il produit l'aspiration : *óen-choimdiu* « un seul maître » Wb. 22 d 7; cf. Ascoli cxj et v. § 309.

§ 243. *dá* « deux » a la flexion suivante :

	Masc.	Fém.	Neutre.
N. A.	*dá*	*dí*	*dá n-*.
Gén.	*dá*		
Dat.	*dib (deib) n-*		

Ces formes ne s'emploient que devant un substantif (§ 178); mais il y a une forme emphatique et indéclinable, *dáu*, qui ne s'emploie qu'absolument.

Les formes de *dá* qui ne nasalisent pas produisent l'aspiration (§ 166).

En composition, on rencontre une forme *dé* qui aspire : *décliorpdae* gl. bicorpor Sg. 65 a 13 (cf. § 309).

§ 244. *tri* « trois » a la flexion suivante :

	M. N.	F.
N.	*tri*	*teoir (teora)*
A.	*tri*	*teora*
Gén.	*tri n-*	*teora n-*
Dat.	*trib*	*teoraib*

Il existe aussi une forme emphatique à voyelle longue *trí*.

tri ne produit l'aspiration qu'au nom.-acc. neutre.

Pour « quatre » on a *cethir* au masculin et neutre, *cetheora* au féminin. Il n'y a pas de flexion attestée ; toutefois on rencontre un génitif féminin *cetheora* Tur. 86.

cethir ne produit l'aspiration qu'au nom.-acc. neutre.

§ 245. De cinq à dix les noms de nombre sont : *cóic* « cinq », *sé* « six », *secht n-* « sept », *ocht n-* « huit », *nói n-* « neuf », *deich n-* « dix ». Ils ne sont pas fléchis ; toutefois la langue tendait à employer uniformément la nasalisation après ces six noms lorsqu'ils se rapportaient à un génitif et à la supprimer partout lorsqu'il s'agissait d'un nominatif. De là : *deich ardib cétaib* « 210 » BCr. 33 a 4 (cf. Pedersen *KZ* XXXV 429).

A côté de *deich n-* existe une forme *déac* (*déc*) qui s'emploie uniquement dans la formation des unités de la seconde dizaine (11 à 19, ci-dessous § 247). V. Wh. Stokes, *IF* XII 188.

§ 246. Les dizaines de vingt à quatre-vingt-dix (inclusivement) s'expriment par des substantifs fléchis suivant la quatrième déclinaison :

fiche « vingt » gén. *fichet*, pl. *fichit*.

tricha « trente » pl. *trichit*.

cethorcha « quarante » gén. *cethorchat*, pl. *cethorchuit*.

cóica « cinquante » gén. *cóicat*.

sesca « soixante » gén. *sescat* (*sescot* Miss. 65 b 17).

sechtmoga « soixante-dix » gén. *sechtmogat*.

ochtmoga « quatre-vingts « gén. *ochtmogat* (*ochtmugat*).

nócha « quatre-vingt-dix ».

Ces substantifs signifient proprement « vingtaine », « trentaine », « quarantaine », etc. : cf. *secht trichit* « sept trentaines » BCr. 33 a 3, *coic-cethorchuit* « cinq quarantaines » Wb. 17 d 2 ; *is fiche* « c'est vingt » BCr. 31 c 7 ; *tri fichtea* « trois vingtaines, soixante » Arm. 17 a 2.

§ 247. Dans chaque dizaine, les unités s'expriment analytiquement, le chiffre de la dizaine s'ajoutant à celui de l'unité, tantôt sous la forme du génitif, tantôt sous la forme du datif précédée de *ar*.

oen ar fichet (lire *fichit*) « vingt-et-un » Ml. 2 d 2 ; *dáu coicat* « cinquante deux » BCr. 42 b 1 ; *a-cuic-sescot* « soixante-cinq » Miss. 65 b 17 (§ 246).

Lorsqu'il y a un substantif, il s'intercale entre l'unité et la dizaine :

trí-mís deacc « treize mois » BVn. 21 (*Thes.* II 33) ; *coic-sailm sechtmogat* « soixante-quinze psaumes » Ml. 2 c 2 ; *di litir fichet* « vingt-deux lettres » Ml. 2 d 2 ; *in dib ñuarib deac* « en douze heures » BCr. 3 c ; *cosnacoic anmanib sechtmugat* « avec soixante-quinze âmes », Ml. 38 b 2.

Remarque. — L'emploi du datif précédé de *ar* semble réservé à la première unité de chaque dizaine (cf. § 253 Rem.).

§ 248. Les noms de nombre *cét* « cent » et *míle* « mille » sont des substantifs, l'un neutre et l'autre féminin, qui se fléchissent ainsi :

N.-acc. Sg.	*cét* n-n.	Plur.	*cét*
Gén.	*céit*		(non attesté).
Dat.	*cét*		*cétaib*
N. Sg.	*míle* f.	Plur.	*míli*
Acc.	*míli*		

Les autres cas de *míle* ne sont pas attestés.

Accompagnés d'un nombre qui les multiplie, *cét* et *míle* se comportent exactement comme un substantif quelconque :

di-míli déec « douze mille » Wb. 15 b 1 ; *coic-míli ochtmugat ar-chét* « cent quatre-vingt cinq mille » Ml. 34 b 17 ; *cethir chét, secht cét,* « 400, 700 » BCr. 42 c 1-2.

Le substantif qui suit *cét* ou *míle* se met naturellement au génitif pluriel : *cét rámae* « cent rames » Sg. 36 a 7 ; *la cet martir n-amra* avec cent martyrs merveilleux » Fél. 4 juill. ; *mile chemenn* « mille

pas » South. 92 b (*Thes.* I 6); *deich míli briathar* « dix mille paroles » Wb. 12 d 25; *for-dib milib ech* « pour deux mille chevaux » Ml. 43 d 1; *cóic cét fer* « cinq cents hommes » Wb. 13 b 2.

§ 149. Au dessus de cent (ou de mille), les fragments de centaines (ou de milliers) s'expriment comme il a été dit plus haut en se faisant suivre du nom de nombre *cét* (ou *míle*) au datif précédé de *ar*. Ainsi :

dáu coicat archét « cent cinquante deux » BCr. 42 b 1; *innat deich ar dib cétaib* « deux cent dix » BCr. 33 a 4; *a-ocht deac ar-chét* « cent-dix huit » BCr. 32 d 2.

§ 250. B. Noms de nombre ordinaux.

Les ordinaux « premier » et « second » s'expriment de deux façons: employés isolément, ils se disent *cétne* et *tánaise*; combinés avec un autre nombre dans la numération, *oenmad* et *aile* (§ 220).

céetne fer « le premier homme » Wb. 7 b 11; *persan tanaise* « une seconde personne » Sg. 198 b 11.

Mais : *oenmad ar déc* ou *fichit* « onzième, vingt et unième » *aile déac* ou *fichet* « douzième, vingt-deuxième » (cf. BCr. 18 d); *aile* est souvent remplacé par *ala*, notamment après l'article (*ind-ala*), § 221.

Remarque I. — *cétne* se place toujours devant le substantif quand il a le sens de « premier » ; placé après, il a le sens de « le même » (lat. idem): *in-fogur cétna* « le même son » Sg. 203 b 9, *forsna-sunu cétnai* « sur les mêmes mots » Ml. 133 d 2 (§ 220). Au contraire *tanaise* « second » se place toujours après le substantif, suivant la règle générale des adjectifs (§ 218).

Remarque II. — L'ordinal pour « premier » se combine souvent avec le mot qu'il détermine sous la forme *cét-* ou parfois *prím-*: *fo-chét-óir* « aussitôt, à la première heure » Wb. 11 c 7, etc. *céitgrinne fíno* « les prémices du vin » Sg. 122 a 2; *don-prímgáit* « au premier vent » BCr. 19 c 2; *prímsacairt* « les premiers prêtres » Wb. 10 d 15.

prím se rencontre aussi parfois isolément (BCr. 18 d 1, 33 c 3).

§ 251. Les autres ordinaux sont :

pour les unités *tris* (*tres*) « troisième », *cethramad* « quatrième », *cóiced* « cinquième », *sessed* « sixième », *sechtmad* « septième » *ochtmad* « huitième », *nómad* « neuvième ».

pour les dizaines *dechmad* « dixième », *fichatmad* « vingtième », *coicatmad* « cinquantième » et ainsi de suite en ajoutant *-mad* à la forme du génitif, jusques et y compris *cétmad* « centième .

L'ordinal pour « millième » n'est pas attesté.

§ 252. Les noms de nombre ordinaux se fléchissent comme les adjectifs : *cétne* et *tanaise* d'après le deuxième type de la première déclinaison (§ 214 ; pour *aile*, v. § 221) ; ceux en *-ed* et en *-mad* d'après le premier. De *tris* (*tres*) « troisième » on a un gén. m. *tres* et un dat. m. *trius*.

Ils se placent toujours devant le substantif qu'ils déterminent (pour *cétne* et *tanaise*, v. § 250 Rem. I) : *fichatmad cín* « vingtième cahier » (cf. *R. Celt.* XXV 377).

§ 253. L'expression des unités au-dessus de dix et des dizaines au-dessus de cent s'exprime exactement d'après le procédé des cardinaux, le nom placé en tête (et devant le substantif, s'il y en a un) prenant seul la forme ordinale :

sechtmad rann cethorchat « la quarante-septième partie » BCr. 18 d 6 ; *in choiced fichet* « la vingt-cinquième » BCr. 33 b 5.

Remarque. — La remarque du § 247 vaut également pour les ordinaux. L'emploi de *ar* était à l'origine si bien réservé à la première unité de chaque dizaine qu'on pouvait même se dispenser d'exprimer l'ordinal : *cín-ar-fichit* au lieu de *oenmad cín-ar-fichit* « vingt et unième cahier » (cf. F.-N. Robinson, *R. Celt.* XXVI 378).

§ 254. C. Noms de nombre distributifs.

La distribution s'exprime par l'emploi des cardinaux précédés de la préposition *fo* :

fo-thrí « trois fois » Wb. 17 d 4 ; *fo-deich* « dix fois » BCr. 31 c 5 ; *fo ocht fichet* « vingt-huit fois » BCr. 45 c 6 ; *fo choic sechtmogat* « soixante-quinze fois » Ml. 2 c 2.

Exception faite pour « une fois » qui se traduit mot à mot *óin fecht* Ml. 138 b 8, généralement écrit *oinecht* (le *f* disparaissant par aspiration, § 49) Ml. 34 a 9, 98 c 6, Wb. 3 b 3. « Deux fois » se dit *fodí* Wb. 24 b 22, Ml. 46 a 21, au féminin ; ce qui suppose le mot *fecht* f. « fois » sous-entendu. On trouve aussi pour « une fois » et « deux fois » l'ordinal employé adverbialement : *indoindid* (de *oinde* « unique ») Ml. 34 a 9, *in tanisiu* Sg. 213 a 6 ; cf. § 240.

§ 255. D. Substantifs numéraux.

Ce sont des substantifs dérivés des cardinaux et désignant un groupe de personnes ou de choses.

1. *óinur* : *meisse móinur, tussu thóenur* « moi seul, toi seul » cf. § 591 Rem.

2. *días* (pour les personnes), *déde* (pour les choses) : *combed an-dede sin imlabradsa* « pour qu'il y ait ces deux choses dans mon langage » Wb. 14 c 23 ; *issí dias insin* « ce sont ces deux personnes ci » Tur. 4. *Días* est féminin et appartient à la première déclinaison : gén. *nechtar inna dese-se* « l'une ou l'autre de ces deux personnes-ci » Ml. 42 a 7 ; dat.-acc. *diis* (dans Ml. 35 d 24, *diis* est également employé pour le nominatif). *Déde* est neutre et se fléchit d'après le deuxième type de la seconde déclinaison (gén. *dédi,* dat. *dédiu*).

3. *triar* (pour les personnes), *tréde* (pour les choses) : *triar óenfer* « un seul homme en trois personnes » Hy. V 18. *Triar* est masculin : gén. *triir,* dat. *triur. Tréde,* n., se fléchit comme *déde.*

4. *cethrar* (pour les personnes), *cétharde* (pour les choses) Wb. 32 c 20.

5. *cóicer* (pour les pers.).

6. *sesser* (pour les pers.), *séde* (pour les choses) BVn. 8 (*Thes.* II 31).

7. *sechte* (pour les choses) Wb. 26 d 9.

9. *nónbur* (pour les pers.) Hy. V 65.

Les formes en *-ar* (*-er, ur*) se fléchissent comme *triar* ; celles en *-de* comme *déde.*

Au-dessus de « neuf », ne sont attestés que les substantifs :

nóidécde « groupe de dix-neuf [jours] » (BCr. 32 a 8, b 9, 45 c 2, 6), et **nóifichte, *trichie* « groupes de vingt-neuf, de trente [jours] » dans leurs dérivés *noichtech* (de *nóifichtech*) et *trichtech* (BCr. 18 d 1, 32 b 13 et 18 d 6).

CHAPITRE TROISIÈME

EMPLOI DES CAS

§ 256. Remarque. — Dans l'apposition, il y a accord en cas : *dínn preceptorib* « de nous, précepteurs » Wb. 10 d 8 ; *dúnni apstalaib* « à nous, apôtres » Wb. 25 d 12. Les exemples *sliab ñossa* gl. mons Ossa Sg. 63 a 16 et *hi-sleb sina* « dans le mont Sina » Ml. 96 b 18 sont ambigus.

§ 257. *Nominatif.* — Le nominatif est le cas sujet et s'emploie exactement comme dans les langues classiques.

Exemples : *rethait uisci* « les eaux courent » Ml. 138 d 6 ; *nímcharatsa ind-fir* « les hommes ne m'aiment pas » Wb. 5 c 6 ; *docer in-biail... issammuir* « la hache tomba dans la mer » Tur. 131.

§ 258. *Vocatif.* — Le vocatif, dont le nom indique suffisamment l'emploi, est toujours précédé de l'interjection *á* « ô », qui produit l'aspiration (§ 166).

Exemples : *á-fir* « ô homme ! » Wb. 10 a 10 ; *a-chossa* « ô pieds ! » Wb. 12 a 33 ; *a-phopul* « ô peuple » Wb. 33 a 15 (cf. 10 a 20).

§ 259. *Génitif.* — Le génitif marque essentiellement le régime du substantif. Le rapport qu'il exprime est généralement un rapport de possession, mais ce peut être aussi l'un de ceux qu'exprimerait un adjectif qualificatif, ou même un rapport beaucoup plus vague.

Exemples : *corp duini* « le corps de l'homme » Wb. 12 a 29 ; *aes ñ-esci* « l'âge de la lune » BCr. 32 a 9 ; *fochosmailius innan-ech* « à la façon des chevaux » Ml. 16 b 11 ; *fír-mac aicnid* « un vrai fils de nature » (c'est-à-dire « naturel », par oppos. à un fils d'adoption) Wb. 32 b 6 ; *tír tairngeri* « terre de promesse » (terre promise) Wb. 33 b 2, Tur.

130, etc. ; *fer dénma bairgine* « un homme à faire du pain » (m. à m. « de faire ») gl. pistor Sg. 184 b 3 ; cf. en moyen irlandais *fer legind* ou *fer scribind* « lecteur, écrivain ».

Sur le rapport syntactique du génitif et du substantif qui le précède, v. § 585.

Le partitif ne s'exprime pas au moyen du génitif (cf. § 272) ; de là vient qu'il n'y a pas de génitif complément de verbe.

§ 260. Le génitif sert de régime à de nombreuses prépositions ou locutions prépositionnelles d'origine nominale. Ainsi :

in-arrad (*farrad*) « en compagnie, à côté de » : *inarrad inna fersae* « à côté des vers » Ml. 40 c 17.

ar-belaib « devant (les lèvres) » : *arbelaib tempui<l>* « devant le temple » Ml. 48 d 8.

ar ou *tar cenn* « sur la tête » d'où « pour, devant » : *tar-ar-cen-ni* gl. « pro nobis » Ml. 26 d 15 ; *ar-ar-ciun-ni* « pour nous » Wb. 25 a 33 (cf. *ar-chiunn* gl. ante BCr. 31 b 4).

ar cuit « pour (la part) » : *ar chuit suin* « pour le son, à cause du son » Sg. 59 b 8 ; *ar-chuit cumachti* « en ce qui concerne le pouvoir » Sg. 7 a 5 ; cf. Wb. 11 c 17, 12 a 26 ; Sg. 6 a 19, 184 b 1, 195 b 4.

for culu « sur (le dos), à la suite de » : *forculu ind ideo* « à la suite du [mot] ideo » Ml. 50 d 6 (cf. *for-a culu* « derrière eux » Ml. 43 d 27) ; *iar cúl* « après (le dos) » : *iar-cúul caích* « après chacun » Wb. 31 c 15.

in degaid « à la suite, après » : *in-degaid n ísu* « à la suite de Jésus » Tur. 74 ; *indegaid ñguttae* « après les voyelles » Sg. 5 a 2.

in dead « à la fin, après » : *macc in-dead aathar* « le fils après son père » Sg. 77 a 9 (cf. *inn-a-diad* « à leur suite » Ml. 53 c 14).

dochum « vers » : *docoid onessimus dochum poil* « Onessimus vint vers Paul » Wb. 31 d 19 (cf. Ml. 54 d 3).

do éis « à la trace, après » : *di-a ǽs* « après lui » Ml. 57 d 3, *di-an-ǽs* « après eux » Ml. 53 d 15 ; *do-m béis-se* « après moi » Wb. 29 d 9 (cf. *di-éis* gl. retro BCr. 31 b 5).

tar éssi « par la trace, à la place » : *olcc tar-ési n-uilcc* « le mal pour le mal » Wb. 5 d 28 ; *dar-a-bési* « à sa place » Wb. 9 b 8 ; cf. *tar-ǽsi* gl. pro Ml. 50 c 2, 10 (64 d 8, 36 c 23).

fri lorg « sur les traces, à la suite de, derrière » : *frim lorg* « derrière moi » Hy. VI 2.

dí ráith « de grâce, par la grâce, pour » : *aris diráith dée dobeir dígail fort* « car c'est pour Dieu qu'il t'inflige une punition » Wb. 6 a 14.

i tiarmoracht « à la suite » : *air-is gnáth lassar hi-tiarmoracht diad* « car la flamme est habituelle après la fumée » Ml. 40 c 1.

§ 261. Un certain nombre d'adjectifs se font suivre d'un régime au génitif. Ce sont par exemple :

cumachtach « puissant » : *nidan-chumachtig fornirisse* « nous n'avons pas pouvoir sur votre foi » Wb. 14 c 41.

erlam « prêt » : *am-irlam techte martre* « je suis prêt à aller au martyre » Wb. 13 c 8 (cf. § 128).

gréssach « constant » : *gréssich foigde napronn* « constants à mendier le dîner » Wb. 31 b 23.

sóir « libre » : *be-sóir mo brethre* « que je soie libre de ma parole » Wb. 4 c 18.

tualang « capable » : *tualáng a-nerta* « capable de les exhorter » Wb. 31 b 11. Le mot *tualang* se construit aussi avec l'accusatif de relation (§ 268).

Remarque. — Après certains adjectifs, le génitif n'a guère que la valeur d'un cas de relation :

réil ærsoilcthe beoil « manifeste en ce qui concerne (par rapport à) l'ouverture de la bouche » Sg. 14 a 16.

hore am-essamin-se precepte « parce que je suis sans crainte en ce qui concerne l'enseignement (parce que je n'ai pas crainte d'enseigner) » Wb. 23 b 7.

§ 262. Le génitif s'emploie pour marquer la possession en qualité de prédicat.

Exemples : *is in-choimded int huile talam* « la terre entière appartient au seigneur » (m. à m. « est du seigneur ») Ml. 45 d 8.

it diil tanaisi « ils sont de la seconde déclinaison » Sg. 107 a 2.

Par un usage dérivé de cet emploi, on trouve certains substantifs au génitif ayant exactement après le verbe substantif la valeur d'un adjectif prédicat :

ithé sidi et-inbéso « ce sont ces choses qui sont habituelles » (m. à m. « de la coutume ») Ml. 27 a 9 (cf. Strachan *RC* XVIII 216) ; *nitat -torbi* « ils ne sont pas profitables » (m. à m. « de profit ») Wb. 11 b 17[a] (nom. *torbe* « profit »), cf. Strachan *Ériu* I 11 ; *is méite limm* « il est d'importance pour moi » (Wb. 29 d 8) ; *ni-ru-batt rée* « qu'elles ne

soient pas (en parlant de maladies) longues » (m. à m. « de temps » *rée* gén. de *ré* « espace de temps », § 184 Rem. II) Inc. Sg. *Thes.* II 249.

Le mot *éola* « savant, instruit », fréquent dans Wb. (1 a 4, 3 c 4, 4 b 1, 6 b 25, etc.) et qui se construit même avec le génitif (Wb. 30 c 17), paraît ne pas être un adjectif, mais simplement le génitif d'un mot *eol* « science » attesté en moyen-irlandais (Strachan *Ériu* I 11) ; le collectif *óis éola* « savants » Wb. 3 c 4 ne signifierait donc pas « peuple instruit », mais « peuple de science » (après *óis*, dans des locutions de ce genre, le génitif est fréquent : *ais sechmaill* « peuple de passer, passants » Ml. 102 a 15, etc. ; toutefois *inn-áis déed* « les paresseux, le peuple paresseux » Wb. 25 c 19 et cf. 10 c 11, 12 d 26, 12 d 31, etc.).

§ 263. Enfin, il faut noter l'existence du *génitif de prix* dans la locution *is beicc lim* « est de peu de valeur pour moi » (Wb. 8 d 21, 21 c 12) où le mot *beicc* génitif de l'adjectif *becc* « petit » a exactement la valeur du latin *parui.*

§ 264. *Accusatif.* — L'accusatif est proprement le cas régime direct.

conboing a-chnámi « il brise ses os » Wb. 4 d 15 ; *toddiusgat guth n-intiu* « ils éveillent la voix en eux » Sg. 7 a 10 ; *adciamni na-rúna diadi* « nous voyons les divins mystères » Wb. 12 c 11.

Certains verbes de mouvement, notamment *tíagu* « je vais », *do-iccim* « je viens » et *ro iccim* « j'atteins » ont leur régime à l'accusatif sans préposition.

Ainsi : *tíagmi-ni bás* « nous allons à la mort » Wb. 15 b 28 (cf. 11 d 12, 23 c 31) ; *duntedmaim dudaánaic innaríga* « à la maladie qui vint sur eux, les rois » Ml. 123 c 3 (cf. pour *ro-iccim,* 90 d 20).

Toutefois la construction ordinaire des verbes de mouvement est avec une préposition (*co, in-, for,* etc.).

§ 265. On rencontre même un régime direct à l'accusatif après des locutions verbales qui renferment déjà un accusatif ; ainsi après *arbiur biuth* « je consomme, je fais usage «, *armuiniur féid* « je révère, je rends hommage » *friscuirim céill* « j'honore, je rends un culte ».

Ex. : *ní arbarat biuth inna-túari* « ils ne consomment pas les aliments (acc. pl.) » Wb. 10 c 1 ; cf. 10 c 6 ; *aratmuinfersa féid* « je te révérerai » Ml. 63 a 3 (mais *dobiur airmitin féid* « je donne révérence » se construit avec le datif précédé de *do,* Wb. 11 c 14) ; *fritcurethar cheill*

« qui l'honore » Ml. 41 d 16 ; cf. à l'infinitif *frecur céil dæ* « le fait d'honorer Dieu » Ml. 22 a 4 (§ 478).

Toutefois, *riccim less* « j'ai besoin » se fait suivre du génitif (cf. § 647).

Remarque. — Le verbe impersonnel *tella* « il y a place pour, il est possible » veut à l'accusatif le mot qui est logiquement le sujet : *nitelfea cotlud dochách and* « personne ne pourra dormir là », m. à m. « il n'y aura pas place de sommeil pour chacun là » (*cotlud* à l'accusatif) Wb. 25 b 18 ; *níthelfea doib* « ils ne pourront pas cela » m. à m. « il n'y aura pas place de cela pour eux » (le pronom régime est infixé) Wb. 25 c 2 (cf. Wb. 5 c 13, 26 a 23, Ml. 30 c 17). Postérieurement, le verbe sous la forme *tallaim* admet la construction personnelle et transitive (cf. Strachan *R. Celt.* XXI 176).

§ 266. Il faut mentionner ici l'emploi assez fréquent de la *figure étymologique,* qui consiste à donner au verbe comme complément direct à l'accusatif un mot tiré de la même racine ; cf. en grec μάχην μάχεσθαι, πόλεμον πολεμεῖν, πομπὴν πέμπειν, etc., en latin *pugnam pugnare, uictoriam uincere.*

Cf. Zimmer *KZ* XXX 50.

Ex. : *imrádat imráti* « ils réfléchissent des réflexions » Wb. 1 d 7 (cf. 3 b 23, 4 a 9, 7 a 7, 8 c 3, 12 b 15, 14 c 43, 19 a 4, 19 a 6, 25 d 20, 31 a 1); *dundercboilind asrochoilsem* « à la détermination que nous avons déterminée » Ml. 22 c 3 (cf. 29 b 8, 30 a 4, 42 b 27, 44 b 1, 52, 64 c 22, 63 b 9, 88 a 17, 89 a 6, 102 a 15, 129 d 6, 135 a 13 etc.); cf. Sg. 27 a 2, 184 b 3; Hy. V 2, VI 3; Miss. (Thes. II 252 65 a 8, 9, 13, 14, etc.

L'emploi de la figure étymologique n'empêche pas le verbe d'avoir un autre régime direct : *iarsint soirad sin rondsóer* m. à m. « après cette délivrance qu'il le délivra » Ml. 52; *ingraim atarograinn saul* m. à m. « la persécution que Saul les persécutait » Ml. 30 b 2 ; *in mesad mesas insacart incailech* « l'examen que le prêtre examine le calice » Miss. 65 a 10 (Thes. II 253).

§ 267. C'est par une extension de la figure étymologique que M. Pedersen explique avec raison la présence du pronom infixe de la 3e personne neutre dans certains verbes, alors que ce pronom ne représente aucun substantif exprimé (*KZ* XXXV 415).

Ainsi : *inna persine dodiccfa* « de la personne qui viendra cela » (c'est-

à dire « cette venue ») Wb. 29 c 4 (cf. 5 c 5 ; Ml. 19 b 11) ; *niba ńaithed dondriga* « ce ne sera pas seul (m. à m. unité) qu'il arrivera cela » (cette arrivée) Wb. 25 a 38 ; *dacbotar coirp* « les corps sont venus cela » (cette venue) Ml. 38 b 2 (cf. Sg. 137 b 5, *dondecmaiñg*).

Dans de nombreux cas, la présence du pronom infixe de la 3ᵉ personne neutre est à peu près impossible à justifier. On la notera dans les verbes *aridchrin* et *atbail* « il meurt » m. à m. « il le meurt » (Pedersen *KZ* XXXV 406 et 407 ; toutefois *intan aracrínat* Ml. 73 c 2, *dineuch adbaill* Wb. 16b 11 n'ont pas de pronom infixe). C'est en français *l'emporter sur, la bailler belle, la donner bonne.*

§ 268. L'accusatif sert aussi à marquer la relation, notamment après les adjectifs :

énirt biress « faible de foi » Wb. 6 b 9 ; *énirt menme* « faible d'esprit » Wb. 10 c 1 ; *sinu áis* « plus vieux d'âge » Wb. 34 a 5.

On peut rattacher à cet usage l'emploi de l'accusatif après *tualang* « capable » dans : *bá tualang cách forcital alaili* « que chacun soit capable d'instruire l'autre » Wb. 6 d 13 (cf. 13 c 15) ; cf. § 261.

Il marque aussi le temps (cf. § 650) : *in-fecht-so* « cette fois » Wb. 21 b 14 etc. (§ 116 et cf. Pedersen *Asp.* 76) ; *in tain sin* « ce temps-ci » Ml. 49 a 16.

§ 269. Enfin, l'accusatif sert de régime à un certain nombre de prépositions qui sont : *amal, cen, co, echtar, eter, fri, imm, la, sech, tar, tri, ar, fo, for, i n-*. Les quatre dernières se construisent aussi avec le datif (§ 283).

§ 270. *Datif.* — En principe le datif n'est jamais employé qu'après préposition.

Toutefois on rencontre exceptionnellement certains datifs isolés dans des locutions adverbiales à valeur instrumentale, telles que *in-chruth-sin* « de cette façon », *cia chruth* « de quelle façon », *ind-inni-seo* « de cette nature », *cia inni* « de quelle nature », *ind-echt-sa* « cette fois » (§ 116), etc., des substantifs *cruth* « forme », *inne* « nature », *fecht* « fois » (cf. Sarauw *ISt.* 138, Strachan *Ériu* I 12) ; de même *aithirriuch* « de nouveau » Ml. 46 b 1, 60 a 9, 134 c 6, Tur. 80, etc. du substantif *aitherrech* « répétition » Ml. 133 d 2.

En dehors de ces cas fort rares, le datif ne se présente isolément que dans la formation des adverbes tirés d'adjectifs (§ 240).

Les prépositions qui se construisent avec le datif sont : *a, co n-, dí, do, fíad, iar n-, ís, ó, oc, ós, re n-, ar, fo, for, i n-*. Les quatre dernières se construisent aussi avec l'accusatif (§ 283).

§ 271. *Liste des prépositions avec l'indication de leurs principaux emplois.*

A. Prépositions se construisant avec le datif seul.

a « de » : *inbertatar... a-tír tairngeri* « qu'ils emportèrent de la terre de promesse » Tur. 130 ; *arberr ciall... a-infinit* « le sens est tiré de l'infinitif » Sg. 190 a 3 ; *bosunt dudechummar a ægipt* « depuis que nous vînmes de l'Égypte » Ml. 111 b 4 ; *fírmac aicnid ní a uccu* « un vrai fils de nature, non d'adoption (de choix) » Wb. 32 b 6 ; *indmat achos a-findchoriu* « le fait de laver ses pieds d'un baquet » Ml. 126 c 16 (= avec l'eau d'un baquet).

La préposition *a* a la forme *as* (*ass*) lorsque l'élément qui la suit dans le groupe verbal est inaccentué (§ 596) : *nídechuid ambiad as ambelaib* « leur nourriture ne sortit pas de leurs lèvres » Ml. 98 b 8 ; *arna dich cách ass a dligud* « pour que personne n'aille hors de son devoir » Wb. 9 d 24 ; *bore nopridchim se as mo chuimrigib* « parce que je prêche hors de mes liens » Wb. 23 b 11.

co (*cu*) *n-* « avec » : *dofil crist con-a-soscelu* « Christ est là avec son évangile » Wb. 4 d 29 ; *massu cut séitchi rocretis... manid co-séitchi rocretis....* « c'est avec ton épouse que tu as cru..., si ce n'est pas avec une épouse que tu as cru » Wb. 10 a 29-30.

§ 272. *dí* « de » : *di-mulluch int slebe* « du sommet de la montagne » Ml. 58 c 4 ; *fer dinaib feraib hí siu* « un homme de ces hommes ci » Wb. 12 d 40 ; *tob di-humu* « une trompette de bronze » Ml. 2 b 16 ; *di-cach-leith* « de chaque côté » Wb. 17 b 19 ; *lán di uisciu* « plein d'eau » (Inc. Sg., Thes. II 249) ; *is diin asrobrad andedeso* « c'est de nous qu'ont été dites ces deux choses » Wb. 10 d 8.

C'est la préposition *dí* qui sert à exprimer le partitif : *ní di-maith* « quelque chose de bon » Wb. 28 d 31 ; *dorat mór di maid duún* « il a fait grandement de bien à nous » Wb. 4 b 10 ; *cid becñ di-ulc* « même un peu de mal » Ml. 46 a 1 ; *tinnagat ní assanucht di mainib* « qui donnent quelques trésors de leur sein » Ml. 93 a 20 (m. à m. quelque chose de trésors).

Le verbe *argarim* « je défends » se construit avec *dí* suivi du nom

de la personne : *ar ni argart recht díinn* « car la loi ne nous défendit pas » Wb. 31 c 25 (cf. 24 d 24 et Ml. 53 d 9).

Sur la confusion de *dí* et de *do*, v. § 274.

§ 273. *do* (*du*) « à » sert d'abord à rendre la valeur du datif latin : *ni taibrem seirc donaib rétaib frecndaircib* « nous ne donnons pas d'amour aux objets présents » Wb. 15 c 9 ; *innahí noguidim daitsiu* « les choses que je te demande » Ml. 21 b 8 (mais le verbe *guidim* se construit aussi avec l'accus. de la personne : *rolomur nundatges* « j'ose te prier » Ml. 21 b 5, cf. § 655) ; *is duchrist as-immaircide insalmso* « c'est au Christ que ce psaume est approprié » Ml. 16 a 7 ; *ni-coir do-neuch rosacht* « l'hésitation n'est convenable à personne (il n'y a lieu pour personne d'hésiter) » Ml. 18 d 20 ; *tanaic doib* « qui vint à eux » Ml. 35 d 1 (pour d'autres constructions des verbes de mouvement, v. § 264 et cf. *ní-n-tanic* « il n'est pas venu à nous » Ml. 37 a 15) ; *do-luc infinite* « au lieu des infinitifs » Sg. 154 b 1 ; *cid do uáir* « même à l'heure » Wb. 16 b 5 ; *cosmuil dúib-si andedeso* « ces deux choses sont semblables à vous » Wb. 12 d 1 (*cosmuil* se construit plutôt avec *fri* § 279) ; *comacus du bas* « près de la mort » Ml. 40 b 9 (cf. 21 d 1) ; *iarnatabairt hofilisnib do-hirusalem* « après qu'elle (l'arche) eut été portée par les Philistins à Jérusalem » (m. à m. après son apport) Ml. 2 b 10 ; *ni do legund and docoadsa* « ce n'est pas pour lire ici que je suis venu » Wb. 18 d 6.

La préposition *do* est souvent employée après un nom verbal (infinitif) devant le mot qui serait le sujet si la phrase était à un mode personnel : *iarna epert do dia* « après que Dieu eut dit » (m. à m. après son dire à Dieu) Ml. 51 d 13 (ici il y a en outre anticipation du possessif, § 617) ; cf. § 479. Le même idiotisme se rencontre avec le verbe copule, quand le sujet est un pronom et l'attribut un mot précédé d'une préposition : *is-ónd-athir dó* « il est du père » (m. à m. « est du père à lui ») Wb. 21 d 4 ; cf. 18 d 6, où il s'agit d'une phrase nominale.

Remarque. — Après le verbe d'existence, la préposition *do* forme un idiotisme, signifiant « en vouloir à » (Pedersen *KZ* XXXV 391) : *is-hed rom-bod doib* « c'est pour cela qu'on leur en voulait » (propr. « qu'on était à eux »), Wb. 5 b 31 (cf. Wb. 19 a 9) ; *is-hed dathar dom* « c'est pour cela qu'on m'en veut » Wb. 21 c 9 (cf. Wb. 23 a 24, 28 d 4 ; *dathar* pour *n-tathar*) ; *ni nach-cin aile no-taid dom* « il n'est aucune autre faute pour

laquelle vous m'en voulez », c.-à-d. « ce n'est pas pour d'autres fautes que vous m'en voulez » Wb. 19 d 26 ; cf. § 642 Rem.

§ 274. La préposition *do* se présente sous la forme *di* devant un élément inaccentué (§ 596) commençant par une voyelle : *di-a-fírianugud* « à leur justification » Wb. 4 d 12 ; *di-an-accomoltar* « auquel il est joint » Sg. 188 a 15.

Dans ce cas, le préposition *do* se confondait avec la préposition *dí*. Il est résulté de là qu'inversement la préposition *dí* a été dès les plus anciens textes confondue avec la préposition *do*. Ainsi : *foselgatar abrathir atunig som do-fuil* « ses frères enduisirent sa tunique de sang » Tur. 128 à côté de *lase foruillecta beóil inchalich di-mil* « quand les lèvres de la coupe ont été enduites de miel » Wb. 7 d 9 (du verbe *fosligim*) ; *immefolngar dund síl ferdu* « qui est produit de la semence humaine » Ml. 44 a 10 ; *ní do-n-daum... actis dínni* « ce n'est pas du bœuf... mais c'est de nous » Wb. 10 d 8 ; et dans l'expression du partitif : *ní dú ulc* « quelque chose de mal » Ml. 24 a 19 ; *ní donaib adamraib sin* « quelque chose de ces merveilles » Ml. 60 b 6 (cf. 55 d 11).

§ 275. *fiad* « devant, en présence » (gl. « pro » Ml. 26 c 16 et « ante » Ml. 92 d 3) : *fiad rígaib* Fél. Oeng. 27 janv. « devant des rois » ; *fiad-chách* « devant chacun » Ml. 24 c 19 (cf. Wb. 2 a 1, 3 a 7, 18 d 8).

iar n- « après, d'après » : *iar-n-écaib saul* « après la mort de Saul » Ml. 42 a 6 ; *iar-forbu in-gnimo* « après la perfection de l'acte » Ml. 15 a 5 ; *iar-sind-indnidiu araneutsa* « d'après l'attente que j'attends » Wb. 23 b 27.

ís « au-dessous de » : *bís bronnait* gl. infra uentriculum Sg. 46 a 8.

ó (*hó, hua,* § 62) « par, de » : *rorecht ho-methi 7 inmairi* « il a été distendu par graisse et obésité » Ml. 20 a 23 ; *airní ærbarad són hobriathraib* « car il n'aurait pas dit cela en paroles (par paroles) » Ml. 31 b 20 ; *darucellsat hua-setaib ón* « il ont acheté cela avec (par) des trésors » Ml. 126 d 7 ; *anasberaid hó bélib* « ce que vous dites par les lèvres » Wb. 7 d 10 ; *cotnessiusa huamchosaib* « je le foule par mes pieds (aux pieds) » Ml. 126 c 17.

§ 276. *oc* « à » s'emploie devant un substantif verbal (infinitif) au sens du gérondif latin : *oc-comalnad soscéli* « à accomplir (en accomplis-

sant) l'évangile » Wb. 7 b 19; *is he in ferso rogab ch(i)rine oc-techt imbethil* « c'est ce vers que chanta Jérôme en allant à Bethléem » Ml. 137 b 7; *cách rotcechladar oc-precept* « quiconque l'aura entendu prêcher » (m. à m. à prêcher) Wb. 28 d 16; *óis foirbthe bíte oc-baithius* « le peuple parfait qui est à baptiser » Wb. 9 a 11; *atá oc-o-scríbunt beos* « il est à l'écrire encore » Sg. 213 b 4 (cf. § 160); *arit maithi side oc-aslug* « car ceux-ci sont bons à séduire » Wb. 30 c 13.

Sur l'emploi de *i n-* dans le même sens, v. § 287.

ós (*úas*) « au-dessus de » : *isnaib rendaib fail búas gréin* « dans les astres qui sont au-dessus du soleil » BCr. 18 c 4.

re (*ri*) *n-* « avant, devant » : *ré-forciunn* « avant la fin » Sg. 169 a 1; *re-m-chuimriug* « avant ma captivité » Wb. 30 a 5; *re-lechdachaib* « devant les liquides » Sg. 6 a 8.

§ 277. B. Prépositions se construisant avec l'accusatif seul.

amal « comme » : *amal in-n-altain n-áith* « comme le rasoir aiguisé » Ml. 72 b 8 (glose sicut rasorium acutum); cf. Ml. 144 c 5.

cen « sans » : *cen-fodrúbu* gl. sine deflexionum moris Ml. 22 a 6. Sur *cen-suidib* « sans ceux-ci » Ml. 20 d 3, v. § 538.

La préposition *cen* s'emploie idiomatiquement pour introduire l'idée négative dans un fait exprimé par un infinitif : *ba-trom foraib cen-tíchtain á-tíre fadesin* « il fut pénible pour eux de ne pas aller dans leur propre pays » (m. à m lourd sur eux sans aller) Ml. 34 d 12.

§ 278. *co* « vers, jusqu'à, chez » : *luid co port imbói inri* « il vint à l'endroit où était le roi » Ml. 55 c 1; *ná-téit* (ms. *ní-*) *co-fer ñ-aile* « qu'elle n'aille pas vers un autre mari » Wb. 9 d 31; de même après les verbes *docoid* « il vint » (Wb. 14 c 40, 14 d 30) ou *tánic* « id. » (Wb. 7 c 7), bien que le dernier se fasse suivre généralement de l'accusatif sans préposition (§ 264); *co-desethu* gl. usque ad feces Ml. 139 b 4; cf. *cucci* « jusque-là, à un tel point » § 512; *co-tíchtin n-ancrist* « jusqu'à la venue d'Antechrist » Wb. 25 d 1.

Après le verbe substantif, la préposition *co* s'emploie idiomatiquement de la façon suivante : *mad-co-techt di cofer bad hé afer incétne* « s'il faut qu'elle aille vers un mari, que ce soit son premier mari » (m. à m s'il est à aller pour elle à un mari...) Wb. 9 d 32; *isdeidbir móidem disuidib mad co-moidim etir* « il est juste de se vanter d'eux, s'il faut absolument se vanter » (m. à m. s'il est jusqu'à se vanter) Wb. 17 d 19.

echtar « en dehors de » : *echtar comairbirt m-biuth pecthæ* « en dehors de la pratique des péchés » Tur. 108.

eter (*etir*) « entre » : *eter corpu 7 anmana* « entre les corps et les âmes » Wb. 21 b 15.

§ 279. *fri* « envers, contre, en vue de, à l'égard de » : *robói debuid do-philomóin fri-suide* « Philémon eut une dispute contre celui-ci » Wb. 31 d 19; *ol-inspiurt noib... frí-pont phelait* « l'esprit saint dit à Ponce Pilate » Ml. 74 d 13; *beim acinn fri cloich* « un coup de leur tête contre une pierre » Ml. 139 c 3; *fri dibirciud n as* « en vue de jeter loin de lui » Ml. 99 d 1; *uisse fri hiriss* « convenable à l'égard de la foi » Wb. 28 b 9.

Cf. notamment la locution *alled fri* ou *allethe fri* « par rapport à, en ce qui concerne » (Wb. 2 c 3, 6 c 18, 8 b 16, Ml. 30 b 2, etc.).

C'est la préposition *fri* que l'on emploie après les adjectifs qui expriment la ressemblance : *nita-chumme-se friusom* « je ne suis pas le même qu'eux » Wb. 20 c 25 (toutefois après *cumme* on emploie plus souvent, à l'imitation du tour latin *idem atque,* la conjonction *ocus* « et » suivie du nominatif, ex. Wb. 6 b 25, 14 a 30, 18 a 13, 20 c 6); *ammicosmili frisincethir* « nous sommes semblables au bétail » Wb. 13 c 12; *airis inunn folud techtas frisinbocht* « car il possède la même substance que le pauvre » Ml. 61 a 8.

Inversement, on emploie aussi la préposition *fri* après les mots qui expriment la différence :*sain fri .c.* « différent de *c* » Sg. 6 b 7; *dechor fri praenom(i)na aili* « différence des autres pronoms » Sg. 28 a 13.

Par extension, se construisent avec la préposition *fri* les verbes qui signifient « s'accorder » et « se séparer » ; ainsi : *adcomlatar sidi fri cach-tuisel* « ils s'accordent avec chaque cas » Sg. 51 b 13 (cf. 212 a 6); *marudscarsid fri-tola* « si vous vous êtes séparés des passions » Wb. 27 a 30 (cf. 9 d 31, 13 b 19, 13 c 6, 30 a 18, etc.).

Sur *fri-suidib* « vers ceux-ci » Ml. 31 a 18, cf. § 538.

§ 280. *imm* « autour de, au sujet de » : *imm-chre<ch>tu* « autour des plaies » Ml. 144 c 5; *imminbidbethid* « au sujet de la vie éternelle » Wb. 15 c 14. Sur *imsuidib* « autour de ceux-ci » BCr. 18 b 3, cf. § 538.

la « chez, auprès de, aux yeux de, pour » : *la-iudeu* « chez les Juifs » (sans mouvement) Wb. 5 b 12; *la mmarbu* « chez les morts » (avec

mouvement) Wb. 25 b 22 ; *maniptol lasinfer* « si le mari ne le veut pas » (m. à m. s'il n'y a pas volonté chez le mari) Wb. 9 d 16 ; *anas olc lasin brathir* « ce qui est mal aux yeux du frère » Wb. 10 c 13.

La préposition *la* est très fréquemment employée avec le verbe substantif à la 3ᵉ pers. pour indiquer le point de vue, l'opinion, la pensée de quelqu'un : *is fer liumm* « il est meilleur pour moi » (= je crois meilleur, je préfère) Wb. 29 a 6, etc. ; *is-beic lim* « est de peu de valeur pour moi » (= j'estime peu) Wb. 8 d 21 ; *dilem limm inso* « ceci [est] le plus précieux pour moi » Wb. 23 a 28, etc. Même avec le verbe d'existence seul : *inda-lim ba brathir dam* « je crois qu'il était mon frère » Ml. Carm. I, 4 (cf. Ml. 96 a 6).

Sur *lasuidib*, cf. § 538 ; *lase, lasse* « alors », v. § 544.

La préposition *la* se présente sous la forme *li* lorsque l'élément qui la suit dans le groupe est inaccentué (cf. §§ 596 et ss.) et commence par une voyelle : *li-a-chéle* « chez son compagnon » Wb. 7 a 13 : *li-alaile* « chez un autre » Wb. 23 c 15 (cf. § 226).

ol (v. § 539) ne s'emploie que devant un démonstratif.

§ 281. *sech* « au delà de, en dehors de, excepté, malgré » : *sech innaimsir crichnigthi* « au delà du temps fixé » Sg. 217 b 13 ; *sech comairli dæ* « malgré la permission de Dieu » Wb. 29 d 1.

tar (*dar*) « au delà de, par, sur » : *tar recht ṅ-aicnid* « au delà de la loi naturelle » Sg. 217 b 16 ; *dar-timne recto* « par le commandement de la loi » Wb. 3 c 36 ; *tar-bruinniu ógae* « sur les seins d'une vierge » Ml. 144 c 7 ; *dodechuid temel tarsingréin* « les ténèbres vinrent sur le soleil » Ml. 16 c 5.

tri (*tre*) « au moyen de, par » : *is marb incorp trisnasenpectu* « le corps est mort par l'effet des vieux péchés » Wb. 4 a 6 ; *duucthar tri-a-rosc ani nolabraifitis* « est fait comprendre au moyen de leur œil ce qu'ils pourraient dire » Ml. 55 a 10 : *tre-ailli gaibther reproinn* « par la prière qui est chantée avant le repas » Wb. 28 c 21 ; *tré-chomaisndís* gl. per appositionem Sg. 159 a 1 (cf. Zimmer *GGA* 1896, p. 380).

§ 282. Aux prépositions gouvernant l'accusatif, il faut joindre les locutions suivantes :

corrici « jusqu'à ce que », proprement « jusqu'à ce qu'il atteigne » (du verbe *roiccim* « j'atteins ») : *rosiacht corrici nem atrocaire* « leur pitié a atteint jusqu'au ciel » Ml. 55 d 2 ; *corrici sin* « jusqu'ici » Ml. 137 c 8 ;

conrici andechur feil ettarru « jusqu'à la différence qu'il y a entre eux » Wb. 33 b 18.

cenmithá (cenmathá) « hormis, excepté », proprement « sans que est » (de la locution *cenma* suivie du verbe *-táu*, § 405) : *cenmitha iudeu* Ml. 67 b 12 « hormis les Juifs » ; *cenmithá étrad* « hormis la fornication » Wb. 9 d 7 ; *cenmathá integdais* « outre la maison » Wb. 33 a 4, etc.

iarmithá « après », proprement « après que est » : *iarmitha deud* « après la fin » gl. in posterum Ml. 58 c 16.

C'est le nominatif qu'on attendrait après ces deux dernières locutions ; l'accusatif y est sans doute analogique des autres prépositions.

Il y a aussi quelques exemples de *hó-thá* « à partir de » : praedicta *ótha* stus « *praedicta* à partir de *stus* » Sg. 60 b 7 ; cf. Strachan *Subst.* 5.

§ 283. C. Prépositions se construisant avec le datif et l'accusatif.

En principe, le datif exprime l'absence de mouvement, et l'accusatif s'emploie quand il y a mouvement. Mais dans l'usage cette distinction n'est pas toujours observée (cf. §§ 203 Rem. II, 510 Rem. II et 538).

ar « au-dessus de, sur, pour ».

datif : *arnaib grádib nemdib* « au-dessus des ordres célestes » Wb 21 a 13 ; *ar-anmmaimm dílius* « au lieu de nom propre » Sg. 27 a 1 ; *airnaib mignimaib* « pour les mauvaises actions » Ml. 27 c 16.

accus. : *is-ar-chenn focheda dodechommar* « nous sommes venus pardessus la tête de la tribulation (cf. § 260) » Wb. 25 a 12 ; *ar-in mrath* « pour la trahison » Ml. 72 b 1.

Les deux emplois se confondent souvent : *dorígeni dia ar-maccaib israhel* et *dorigeni día ar-maccu israhel* « Dieu a fait [les miracles] pour les enfants d'Israël » Wb. 11 a 28-30.

La préposition *ar* sert à former un certain nombre de locutions dont le cas est le plus souvent impossible à déterminer : *ar-thuus* « au commencement » Ml. 14 b 12 ; *ar ómun* « par crainte » B Cr. 33 b 14, etc.

§ 284. C'est la préposition *ar* que l'on emploie après les verbes qui signifient « compter pour » (*ni airmithi arní* « il n'est pas à compter pour quelque chose » Wb. 8 c 13, cf. 14 d 2, 15 d 12, etc. du verbe *adrímim* « je compte »), « prier pour » (Wb. 4 d 20, 17 a 5, 27 c 19, 27 d 7, etc.) ; au sens de « en faveur de », elle s'emploie après *doluigim* « je pardonne » (*doluigim airibsi* « je vous pardonne (quelque chose) » Wb. 14 d 25) et au sens de « en vue de, contre » devant des noms de

malheurs (maladies) qu'il s'agit de prévenir : *ainsium crist ar cech n-ernbás* « que Christ me protège contre toute mort par le fer » Hy. VI 14, *ar-galar fuail, ar-chenngalar* « contre le mal (la rétention) d'urine, le mal de tête » Inc. Sg. (*Thes.* II 248).

Enfin, au sens de « sur », elle s'emploie pour marquer la privation, la séparation dans des exemples comme : *tesbanat boíll aíriu* « des membres manquent sur eux (leur manquent) » Wb. 11 d 11 ; *arcelith archách* « vous dérobez sur chacun » (à chacun) Wb. 9 c 23 ; *ingét abullu arcrist* « enlèverai-je ses membres sur Christ » (à Christ) Wb. 9 d 4, etc.

§ 285. *fo* (*fu*) « sous ».

datif : *fo mám inna culech* « sous le joug des profanes » Ml. 134 d 2 ; *fo deud* « sub fine » Wb. 3 b 28, Sg. 9 b 21 ; *foen* (= *fo-oen*) *aicciund* « sous le même accent » Sg. 74 b 8 ; *fo-a-chossaib* « sous ses pieds » Wb. 32 c 13 ; *descad fo-bairgin* « du levain sous (dans) le pain » Wb. 9 b 13.

accusatif : *techt fu-mám n-asar* « aller... sous le joug des Assyriens » Ml. 72 b 3 ; *intain diagmani fo-baithis* « quand nous allons sous le (au) baptême » Wb. 3 a 16 ; *tect fo-smachtu rechto* « aller sous les préceptes de la loi » Wb. 19 d 11 ; *ducuaid inducbal cruche crist fun domun* « la gloire de la croix du Christ est allée sous le (à travers le) monde » Ml. 65 c 9.

§ 286. *for* (*far*) « sur, d'après ».

datif : *cen-chaille for-a ciunn* « sans voile sur sa tête » Wb. 11 c 9 ; *dilus bis forsnaib cairCib* « d'une plante qui est sur les rochers » Tur. 115 ; *ní-bia mesrugud forsindígail* « il n'y aura pas modération dans la vengeance » Wb. 1 d 2 ; *a-cumachte for-a-mogaib* « leur pouvoir sur leurs esclaves » Wb. 27 c 16 ; *far-cétnu diull* « d'après la première déclinaison » Sg. 90 b 1.

accusatif : *nipsa tróm for-nech* « je n'ai été à charge à personne » (je n'ai été lourd sur personne) Wb. 17 c 2 ; *beim foris inso forsna-dlígetha remeperthi* « c'est une explication sur les lois indiquées avant » Wb. 13 a 29 ; *isgnath hisalmaib aitherrech forsnasunu cétnai* « est habituelle dans les psaumes répétition sur les mêmes mots » Ml. 133 d 2.

Après les verbes de mouvement, la préposition *for* se place devant les mots qui marquent l'objet, la cause ou la nature du mouvement : *duchoid... for longais* « qui alla en exil » Ml. 74 a 12 (cf. 55 c 1 avec *luid* « il vint ») ; *tiagat for-teiched* « ils vont en fuite » Ml. 54 b 12

(cf. 63 c 14 et 19); *ni-far-cuairt parche docoid* « ce n'est pas en tournée paroissiale qu'il vint » Wb. 21 a 12; *magen hitait for aisndis* « endroit où il vient en explication » Ml. 24 d 30 (cf. *dotéit for* Wb. 2 a 3), etc.

Les verbes qui signifient « je me venge » se construisent avec le nom de la personne à l'accusatif précédé de *for* : *intain dombéra digail for-pecthachu* « quand il tirera vengeance des pécheurs » Wb. 25 d 19 (cf. 4 c 21, 28 a 3, 32 c 4, 33 b 8, Ml. 133 b 9, 138 a 6); *nomdichimse for-m-naimtea* « je me venge de mes ennemis » Ml. 38 c 21. Au lieu de *forru* (Wb. 28 a 3), on a aussi la forme *foraib* (Ml. 42 a 4, 72 c 11; 72 d 18 et 74 c 20, Wb. 4 c 35) et *for sudib* (Ml. 101 d 6) après *dobiur digail*; il faut sans doute rapprocher ces formes de *cen-suidib* (§ 538), etc. On trouve d'ailleurs dans Ml. 74 c 20 le datif *forsnaib cotarsnaib* alors qu'on attendrait l'accusatif; cf. § 283.

Enfin, on notera l'idiotisme suivant, où la préposition *for* joue un rôle important : *ho rumaith for-a naimtea remib* « quand leurs ennemis eurent été mis en déroute devant eux » Ml. 51 c 9 (le verbe *maidim* « je brise » est impersonnel dans cette locution).

§ 287. *i n-* (*hi*, § 28) « dans, en ».

datif : *i-cach-lucc* « en tout lieu » Wb. 24 c 15; *im-biuth ailiu* « dans l'autre monde » Ml. 135 d 1; *cretem bes hi-far cridiu* « la foi qui est dans votre cœur » Wb. 7 d 10; *hi-bar cumung* « en votre pouvoir » Wb. 5 d 32; *ni-bi-som illestur ferce* « il n'est pas dans le vase de colère » Wb. 22 b 4.

accusatif : *is euseph duchoid in egipt* « c'est Joseph qui vint en Égypte » Ml. 84 c 9 (cf. 66 c 16, 124 c 26); *condechuidsom isna adradu hisin* « de sorte qu'il vint à ces adorations » Ml. 65 d 12; *tintuuth im-bélre n-aill* « traduction dans une autre langue » Wb. 13 a 1; *doróigu dia im-maccu do* « que Dieu a choisis en fils (comme fils) pour lui » Wb. 4 b 31.

La distinction n'est pas observée dans : *in-niulu* gl. in nubibus Wb. 25 b 23.

La préposition *i n-* s'emploie parfois dans le sens de la préposition *oc* (§ 276) devant un infinitif : *i-tarcud indoc balæ* « à procurer (en procurant) la gloire » Wb. 23c 29 (cf. *oc táircud raith* « en procurant la grâce » Wb. 14 c 42).

CHAPITRE QUATRIÈME

FORMATION DES NOMS

I. — De la dérivation.

§ 288. Les suffixes qui étaient capables de produire des mots nouveaux et qui conservaient pour le sujet parlant une valeur significative sont les suivants.

A. *Suffixes servant à former des noms d'agent.*

Ces suffixes sont au nombre de quatre ; deux sont proprement irlandais *-id* et *-em* ; les deux autres sont d'origine latine *oir* (*-air*) et *-aire*.

§ 289. Le suffixe *-id* forme des noms masculins généralement tirés d'infinitifs ou de substantifs. Ils se fléchissent suivant la troisième déclinaison (type *súil*, § 192).

cétal « chant ».	*-cétl-aid* « chanteur » Sg. 12 b 4.
cimb « tribut »,	*cimb-id* « tributaire, captif » Wb. 27 c 22.
coimthecht « société »,	*coimthecht-id* « compagnon » Sg. 66 a 13.
cóis « cause »,	*cóis-id* « causatif » Sg. 77 a 3.
dígal « vengeance »,	*dígl-aid* « vengeur » Ml. 27 a 12.
ech « cheval »,	*óinech-aid* gl. eques (μόνιππος) Sg. 50 b 2.
fortacht « secours »,	*fortacht-id* « auxiliaire » Sg. 8 b 3.
litir « lettre »,	*litr-id* « lettré » (Sg. 28 a 18).
legend « fait de lire »,	*leign-id* « lecteur » Salt. 4390.
orgun « meurtre »,	*oircn-id* « meurtrier » Sg. 12 b 6.
peccad « péché »,	*pecth-aid* « pécheur » Wb. 29 a 23.
serc « amour »,	*serc-id* « amant » Sg. 188 b 4.
scribend « fait d'écrire »,	*scribn-id* « écrivain » Fél. Oeng. 8 juillet.
tórmacht « accroissement »,	*tórmacht aid* « auctor » Sg. 65 a 17.

Parfois, le nom d'agent est tiré du thème verbal lui-même :

doáircim « je prépare, produis »,	*(recht)-táirc-id* « législateur » (Sg. 44 a 3).
éitsim « j'écoute »,	*éits-id* « auditeur » (Wb. 30 d 9).
doiccim « je vais »,	*(nuie)- thic-id* « néophyte » Wb. 28 b 29.

ou du thème du prétérit passif (§ 343) :

gess- de *guidim* « je prie »,	*gess-id* « precator » Ml. 74 d 1.
fess- de *rofetar* « je sais »,	*fiss-id* « savant » Wb. 26 d 25.

§ 290. Le suffixe apparaît aussi sous la forme *-thid* ; après un thème nominal :

airec « trouvaille »,	*airc-thid* « inventeur » Fél. p. 2.
altram « nourriture »,	*ailtrim-thid* gl. ferax Ml. 84 b 2.
attreb « habitation »,	*aittreb-thid* « habitant » (Sg. 204 a 1).
fognam « service »,	*fognam-thid* « serviteur » (Wb. 8 c 15).
fínbuain « vendange »,	*fínbon-did* « vendangeur » Philarg. 14 a 90.
ranngabál « participation »,	*ranngabál-taith* (§ 97) « participe ». Sg. 39 a 3.
sechem « fait de suivre »,	*sechim-thid* « sectateur » (Ml. 31 a 10).
tudrach « séduction »,	*tudrach-taid* « séducteur » Sg. 68 b 9.

et après un thème verbal :

arlécim « je prête »,	*airlic-thid* gl. fenerator Ml. 127 a 16,
berraim « je tonds »,	*berr-thaid* « tondeur » Sg. 54 b 11.
crénim « j'achète »,	*crí-thid* « acheteur » Sg. 60 b 9.
dolegim « je détruis »,	*díleg-thith* « destructeur » BCr. 43 b 2.
aslénim « je viole »,	*élni-thid* « violateur » Sg. 69 a 12.
asbiur « je dis »,	*eper-thith* « parleur » PCr. 51 a 4.
fledaigim « je banquette »,	*fledaich-thith* « banqueteur » Sg. 52 a 6.
forcongur « j'ordonne »,	*forngar-thaid* « impératif » Sg. 147 b 6.
frithsenim « je résiste »,	*fresn-did* « adversaire » Wb. 9 b 8.
gníu « je fais »,	*gné-thid* « opérateur » Wb. 30 b 9.
ingrennim « je poursuis »,	*ingren-tid* (§ 97) « persécuteur » Wb. 18 d 4.
línaim « j'emplis »,	*lín-tid* « emplisseur » (Sg. 186 b 2).
múnim « j'enseigne »,	*mún-tith* « professeur » Wb. 1 d 11.
sulbairigim « je suis éloquent »,	*sulbairig-thid* « orateur » Ml. 73 d 9,
dogarim « j'appelle »,	*togar-thaith* « vocatif » Sg. 76 a 2.
dofuismim « je crée »,	*tuis-tid* (§ 98) « créateur » (Wb. 28 d 21).

§ 291. Le suffixe *-em* (thème en *n*, § 196) apparaît dans un certain nombre de noms d'agent dérivés de substantifs :

brith-em « juge » Wb. 6 b 25 (*de breth* « jugement », § 67).
cair-em « cordonnier » Sg. 156 b 5 (de **caire* « chaussure »).
dal-em « cabaretier » Sg. 63 a 2 (de *dál* « réunion »).
dúl-em « créateur » Wb. 1 b 22 (de *dúl* « élément »).
féch-em « débiteur » Wb. 32 a 21 (de *fiach* « dette » § 64).
flaith-em « maître » Ml. 90 a 9 (de *flaith* « id. »).
mraith-em « traître » Wb. 32 d 15 (de *mrath* « trahison »).
orb-em « héritier » (Wb. 2 c 14, § 144, de *orbe* « héritage »).

Ce suffixe est resté peu productif.

§ 292. Le suffixe *-óir*, qui présente aussi la forme *-áir*, se rencontre surtout dans des mots empruntés de noms latins en *-āris* ou *-ārius* ; mais de là il a passé à quelques mots indigènes. La flexion se fait suivant la troisième déclinaison (type *súil,* § 192).

caindlóir « candelārius » Wb. 24 b 32.
laitnóir « latinārius » (Sg. 4 a 2).
lunáir « lunāris » BCr. 37 c 1.
riaglóir « rēgulāris » (BCr. 32 a 8).
foichlóir « curateur » (Wb. 19 d 1, de *focelim* « je prend soin »).
lubgartóir « jardinier » Sg. 92 b 1 (de *lubgort* « jardin potager »).

Des mots empruntés de noms latins en *-tor* ont la forme *-tóir*.

dictatóir « dictator » Sg. 54 b 10.
preceptoir « præceptor » (Ml. 38 c 9 a).
senatóir « senātor » Sg. 54 b 9.

§ 293. Le suffixe *-áire* n'est qu'un dérivé du précédent (au moyen du suffixe *-e*, § 190) et se présente surtout, comme lui, dans des mots empruntés du latin ; mais il a passé aussi à nombre de mots indigènes

b. lat. notarius, *notaire* Wb. 27 d 16 *(notire).*
b. lat. scrinarius, *scrinire* Wb. 7 c 9.
lat. tabellārius. *tablaire* Sg. 35 a 3.

mais aussi :

ech « cheval », *ech-aire* « écuyer » Sg. 33 b 3.
recht « droit », *recht-aire* « régisseur » Sg. 156 b 1.
rím « compte » *rím-aire* « compteur » BCr. 3 d.
techt « voyage », *techt-aire* « envoyé » Wb. 8 d 20 *(tectlaire).*
tóisech « commencement », *tóisech-aire* « guide » Sg. 50 a 26.

§ 294. B. *Suffixes servant à former des noms d'action.*

Ces suffixes sont au nombre de trois : *-d, -end* et *-tiu*.

Le suffixe *d*, de beaucoup le plus important des trois, sert à former des noms masculins tirés de verbes et joue par suite un grand rôle dans la formation des infinitifs (§ 475). Il est caractérisé au nominatif par la dentale *d* (ou *th*, § 41), précédée d'une voyelle qui est *a* pour les verbes de la première conjugaison, *u* pour les autres. Le génitif est en *-to* (*-ta*), et la flexion se fait d'après la troisième déclinaison (§ 193).

Exemples :

Infinitifs de la première conjugaison :

adraim « j'adore », *adrad* « adoration » Wb. 6 d 8.
césaim « je souffre », *césad* « passion » Wb. 19 b 2.
comalnaim « j'accomplis », *comalnad* « accomplissement » Wb. 3 d 11.
dodonaim « je console », *dídnad* « consolation » Wb. 1 b 1.
crochaim « je crucifie », *crochad* « crucifixion » Wb. 8 a 6.
emnaim « je redouble », *emnad* « redoublement » Ml. 76 d 2.
fíraim « je confirme », *fírad* « confirmation » Wb. 30 b 2.
labrur « je parle », *labrad* « langage » Wb. 12 c 29.
marbaim « je tue », *marbad* « meurtre » Ml. 52.
molaim « je loue », *molad* « louange » Sg. 59 b 4 (*molath*).
nertaim « j'affirme », *nertad* « affirmation » Wb. 7 b 12.
rélaim « je révèle », *rélad* « révélation » Sg. 4 b 7.
scaraim « je sépare », *scarad* « séparation » Wb. 30 a 18.
soiraim « je délivre », *soirad* « délivrance » Ml. 81 a 7.
nóibaim « je sanctifie », *nóibad* « sanctification » Wb. 25 b 2.

§ 295. Infinitifs des autres conjugaisons :

as-loscim « je brûle », *elscud* « ardeur » (Ml. 56 b 26).
atluchur « je remercie », *atlugud* « remerciement » Wb. 27 c 2.
demnigim « j'affirme », *deimnigud* « affirmation » Wb. 30 a 11.
dosluindim « je nie », *díltud* « négation » Wb. 13 b 18.
fírianaigim « je justifie », *fírianugud* « justification » Wb. 3 d 25.
fedligim « je reste », *feidligud* « fait de rester » Ml. 15 a 6.
foilsigim « j'illustre », *foilsiguth* « illustration » Sg. 28 b 18.
od-sailcim « j'ouvre », *oslucud* « ouverture » Ml. 46 b 5.
imrádim « je médite », *imradud* « méditation » Wb. 3 d 13.
erladigur « j'obéis », *irladugud* « obéissance » Wb. 3 b 15.
loscim « je brûle », *loscud* « brûlure » Wb. 10 d 18.
sóim « je détourne », *soud* « fait de détourner » Ml. 47 d 8.
suidigim « je pose », *suidigud* « placement » Wb. 14 b 2.
» *comsuidigud* « composition » Sg. 201 b 4.
dodiusgim « j'éveille », *todiusgud* « éveil » Wb. 25 b 17.
**to-od- scaigim* « je m'avance », *tóscugud* « succession » Ml. 72 b 27.

Les verbes en *-igim* (*igur*, § 378) ont ainsi généralement leur infinitif en *-igud*. Exceptionnellement, ils l'ont en *agad*: *cúrsaigim* « je blâme », *cúrsagad* Wb. 30 b 29.

Pour les infinitifs féminins en *-id*, v. § 476.

§ 296. Le suffixe *end* est un des moins productifs; il est sans doute d'origine latine et représente le suffixe de gérondif *-end-*; en tout cas, on le rencontre surtout dans des mots empruntés du latin, d'où il semble avoir passé à quelques mots indigènes.

lat. *legō* « je lis »,	*legend* « action de lire » Wb. 12 c 3.
lat. *scrībō* « j'écris »,	*scríbend* « action d'écrire » Sg. 178 b 3.
do-legim « je détruis »,	*dílgend* « action de détruire » (Ml. 33 c 15, 53 d 1, 130 d 11).

§ 297. Le suffixe *-tiu* sert à former des noms d'action féminins en *-tiu* (gén. *-tin*, v. § 196 Rem. IV). Ainsi:

de *ar-foimim* (**ar-fo-emim*),	*airitiu* « réception » Wb. 6 d 5 (*aritiu*).
de *ar-moiniur*,	*airmitiu* « action d'honorer » Ml. 22 a 4 (*ermitiu*).
de *do-moiniur*,	*toimtiu* « opinion » Wb. 23 a 22.
de *fo-moiniur*,	*foimtiu* « soupçon » Wb. 31 b 19.
de *fo-daimim*,	*foditiu* « tolérance » Wb. 14 b 17.
de *do-esmim* (**to-ess-semim*),	*teistiu* « fait de répandre » Wb. 2 b 1.
de *do-fuismim* (**to-fo-ess-semim*),	*tuistiu* « création » Wb. 28 b 17.

Le suffixe se présente parfois sous la forme *-tu*:

de *do-iccim* « je viens »,	*tích-tu* « venue » Wb. 25 b 28.
de *aith-balim* « je meurs »,	*épel-tu* « mort » Wb. 13 b 20.

Du verbe *adcíu* « je vois », dont la racine se terminait primitivement par une *s* (§ 95), l'infinitif est *aicsiu*; les autres composés de la même racine font à l'infinitif *déicsiu* Wb. 25 a 29, d'où *remdeicsiu* Ml. 59 a 18, *frescsiu* Wb. 4 a 25, *immcaisiu* Sg. 54 a 6, *remcaisiu* (Ml. 50 c 22), et on a peut-être le simple *caisiu* ACr. 28 a 1.

§ 298. C. *Suffixes servant à former des noms abstraits.*

Les suffixes qui servent à former des noms abstraits sont au nombre de quatre: *-acht* (*-echt*), *-s* (*-as*, *-us*), *-e* et *-tu*. Les deux premiers s'ajoutent indifféremment à des substantifs ou à des adjectifs; les deux derniers à des adjectifs seulement.

Le suffixe *-acht(-echt)*, forme des mots abstraits féminins. Il présente généralement la forme *-echt* lorsque le phonème précédent est de position antérieure.

apstal « apôtre »,	*apstal-acht* « apostolat » Wb. 13 b 5.
brecaire « trompeur »,	*brecair-echt* « tromperie » Wb. 15 b 10.
brithem « juge »,	*brithemn-act* « justice » Wb. 6 b 30.
dia « Dieu » (§ 188 Rem. III),	*de-acht* « divinité » Wb. 13 c 2.
dóine « homme »,	*dóin-echt, dóin-acht* « humanité » Wb. 13 c 10 et 2.
file « poète »,	*filed-acht* « poésie » Sg. 213 a 10.
grecde « grec »,	*grecd-acht* « hellénisme » PCr. 54 a 1.
flaithem « maître »,	*flathemn-acht* «domination» Wb. 26 c 10.
noidiu « enfant »,	*nóiden-acht* « enfance » Wb. 24 d 11.
oige « hôte »,	*óiged-acht* « hospitalité » Wb. 26 b 24.
tectaire « ambassadeur »,	*tectair-echt* « ambassade » Wb. 10 a 28.
tóisech « conducteur »,	*toissig-echt* « conduite » Ml. 137 c 6.

Des mots tels que *brithemn-acht*, *flathemn-acht*, la langue a tiré un suffixe *-emnacht*, (*-amnacht*), qui apparaît dans :

bibdu « coupable »,	*bibd-amnacht* « culpabilité » (Wb. 1 d 15).
coimdiu « maître »,	*coimd-emnacht* « puissance » (Ml. 17 b 6).

§ 299. Le suffixe *-s*, dont la flexion se fait suivant la 3e déclinaison (gén. *-so*, *-sa*), s'ajoute à des adjectifs ou à des substantifs pour former des abstraits masculins. La sifflante finale est précédée d'un *a* ou d'un *u*.

aire (gén. *airech*) « prince »,	*airech-as* « domination » Wb. 1 b 12.
coitchen « commun »,	*coitchen-as* « communauté » (Sg. 203 a 15, Ml. 37 a 19).
cola « instruit »,	*col-as* « instruction » Ml. 97 d 6 *(culas)*.
flaithem « maître »,	*flaithemn-as* « domination » Wb. 25 c 13.
guth « voyelle »,	*gut-as* « uocalitas » Sg. 40 b 3 *(gutass)*.
lánamain « couple »,	*lánamn-as* « mariage » Wb. 10 a 18.
lond « irrité »,	*lond-as* « irritation » Ml. 29 a 1.
muntar « famille »,	*muntar-as* « parenté » Wb. 16 a 30.
techt « aller »,	*rem-thecht-as* « praecessio » Sg. 215 a 1.
»	*tairm-thecht-as* « transgression » Sg. 220 a 9.
lat. *adulter*,	*adaltr-as* « adultère » Wb 3 c 12.

lat. *etymologia*,	*ethemlag-as* « étymologie » Sg. 27 b 15.
lat. *testis*,	*test-as* « témoignage » Wb. 15 d 8.
ancola « ignorant »,	*ancol-us* « ignorance » BCr. 37 d 1.
bind « sonore »,	*bind-ius* « sonorité » Sg. 5 a 2.
comarbe « héritier »,	*comarb-us* « héritage » Wb. 4 c 8, 9 a 14.
cosmail « semblable »,	*cosmil-ius* « ressemblance » Wb. 3 a 14 (*cosmulius* 3 a 15, § 141).
cutrumma « équivalent »,	*cutrumm-us* « équivalence » Wb. 17 b 14.
écsamail « différent »,	*écsaml-us* « différence » Wb. 13 b 25.
écndairc « absent ».	*écndairc-us* « absence » Wb. 19 d 29.
inderb « incertain »,	*inderb-us* « incertitude » Sg. 66 b 14.
inricc « digne »,	*inrucc-us* « dignité » Wb. 29 a 22.
lat. *mōrālis*,	*moral-us* « moralité » Ml. 14 d 9.

§ 300. Le suffixe *-e* s'ajoute à des adjectifs de formations variées et fournit des noms abstraits féminins (§ 184). C'est le plus employé des suffixes de ce genre. Ainsi :

acarb « acerbe »,	*acarb-e* « acerbité » Ml. 59 a 19.
amprom « méchant »,	*amprom-e* « méchanceté » Sg. 42 b 4.
áilgen « doux »,	*áilgin-e* « douceur » Ml. 89 c 15.
álind « beau »,	*áild-e* « beauté » Ml. 32 a 22 (§ 123).
bocht « pauvre »,	*bocht-e* « pauvreté » Ml. 61 a 9.
borb « sot »,	*burb-e* « sottise » Wb. 8 a 6.
bodar « sourd »,	*buidr-e* « surdité » Ml. 59 a 12.
clóin « inique »,	*clóin-e* « iniquité » (Wb. 26 a 21).
cobsud « ferme »,	*cobsaid-e* « fermeté » (§ 79) Ml. 85 a 4.
comocus « voisin »,	*comoics-e* « voisinage » (Wb. 14 b 25).
cumbir « bref »,	*cumbr-e* « brieveté » (BCr. 31 c 9).
dían « rapide »,	*dén-e* « rapidité » Wb. 25 b 27.
dílis « propre »,	*dils-e* « propriété » Sg. 28 a 3.
diuit « simple »,	*diuit-e* « simplicité » Wb. 17 a 2.
dóir « esclave »,	*dóir-e* « esclavage » Wb. 12 d 27.
doiscuir « vulgaire »,	*doiscair-e* « vulgarité » (Ml. 25 c 7).
énirt « faible »,	*énirt-e* « faiblesse » (Wb. 4 a 27).
ennac « innocent »,	*enca-e* « innocence » Ml. 24 a 19.
fáilid « joyeux »,	*fáilt-e* « joie » Wb. 5 d 24.
feuchuir « rude »,	*feuchra-e* « rudesse » Ml. 42 b 2, 47 d 13.
fírian « juste »,	*fírinn-e* « justice » Ml. 109 d 6.
fudumain « profond »,	*fudumn-e* « profondeur » Wb. 5 c 16.
glan « pur »,	*glain-e* « pureté » Wb. 9 c 30.
glicc « habile »,	*glicc-e* « habileté » (Wb. 8 d 13).
gor « pieux »,	*goir-e* « piété » Wb. 28 d 24.

lainn « âpre »,	*lainn-e* « âpreté » Ml. 82 c 7.
lán « plein »,	*lán-e* « plénitude » Wb. 27 a 12.
léir « zélé »,	*lér-e* « zèle » Wb 24 c 17.
línmar « abondant »,	*línmair-e* « abondance » Ml. 28 d 5.
lond « violent »,	*luind-e* « violence » (Wb. 29 b 6).
lobar « faible »,	*lobr-e* « faiblesse » Wb. 18 a 1 (*lobrae* Ml. 61 a 4).
lour « suffisant »,	*lour-e* « suffisance » Wb. 15 a 14.
mass « beau »,	*mass-e* « beauté » Wb. 28 c 25.
menic « abondant »,	*meinc-e* « abondance » Wb. 17 c 24.
mesc « ivre »,	*mesc-e* « ivresse » Wb. 31 c 3.
nocht « nu »,	*nocht-e* « nudité » (Wb. 16 a 8).
nóib « saint »,	*nóib-e* « sainteté » Ml. 37 a 10.
óg « vierge »,	*óg-e* « virginité » Wb. 10 a 18.
séim « mince »,	*sém-e* « minceur » (Ml. 53 b 28).
serb « amer »,	*serb-e* « amertume » Wb. 2 a 22.
sóinmech « prospère »,	*sóinmig-e* « prospérité » (Ml. 49 a 1).
sóir « libre »,	*sóir-e* « liberté » Wb. 14 b 11.
soirb « abondant »,	*soirb-e* « abondance » BVn. 7.
sollus « clair »,	*soills-e* « éclat » BCr. 33 d 10.
sotal « violent »,	*sotl-e* « violence » (Wb. 18 a 20).
suthin « éternel »,	*suthin-e* « éternité » Wb. 1 b 15.
té « ardent »,	*tét-e* « ardeur (amoureuse) » Wb. 20 b 17.
tírim « sec »,	*tírm-e* « sécheresse » Ml. 15 b 15.
trebar « prudent »,	*trebair-e* « prudence » Wb. 3 d 30.
trócar « pitoyable »,	*trocair-e* « pitié » Wb. 4 c 15.
tuachil « astucieux »,	*tuaichl-e* « astuce » (Wb. 8 d 13).
(h)umal « humble »,	*(h)uiml-e* « Ml. 54 a 1.

Remarque. — Pour la graphie *-ae* du suffixe *-e*, v. § 80 et 184.

§ 301. Parfois, le suffixe *-e* se combine avec un autre suffixe ; ainsi on rencontre *-ise* dans *sémise* « minceur » Ml. 22 d 1 (de *séim*) ; *-sine* dans *cocéilsine* « société » Wb. 19 a 2 (de *céle* « compagnon »), *faithsine* « prophétie » Ml. 33 c 17 (de *fáith* « prophète »), *mugsine* « servitude » Ml. 123 b 2 (de *mug*) ; *-ine* dans *cairtine* « amitié » (Sg. 28 a 9, de *cara* gén. *carat* « ami »), *náimtine* « inimitié » Ml. 79 b 8 (de *nama*, gén. *namat* « ennemi », § 196) ; etc.

§ 302. Le suffixe *-tu* (gén. *-tad*, § 195) sert à former des noms abstraits masculins en s'ajoutant à divers adjectifs, mais surtout à des adjectifs en *-e* (ou *-de*), pour lesquels la formation précédente n'était pas de mise. Ainsi :

marb « mort »,	*nebmarb-tu* « immortalité » Wb. 29 d 24.
óen « un »,	*oen-tu* « unité » (Wb. 7 d 7).
béste « moral »,	*bésta tu* « moralité » (Wb. 16 d 7).
cotarsne « opposé »,	*cotarsna-tu* « opposition » (Sg. 29 b 17).
cuimse « économe »,	*coimse-tu* « économie » Wb. 29 b 13.
dáne « audacieux »,	*dána-tu* « audace » Sg. 90 a 5.
domme « pauvre »,	*domme-tu* « pauvreté » Cam. 38 a.
esbe « inutile »,	*esba-tu* « inutilité » (Ml. 130 c 23).
fliuchaide « humide »,	*fliuchaida-tu* « húmidité » BCr. 18 c 2.
foirbthe « parfait »,	*foirbthe-tu* « perfection » (Wb. 14 c 14).
ilde « pluriel »,	*ilda-tu* « pluralité » (Sg. 198 b 3).
múcne « brutal »,	*múcna-tu* « brutalité » (Ml. 33 d 15).
rannde « partial »,	*randa-tu* « partialité » Sg. 188 a 7.
torbe « profitable »	*torba-tu* « profit » (Sg. 193 a 3).
treode « triple »,	*treoda-tu* « trinité » (Wb. 26 a 29).
uilide « universel »,	*uilide-tu* « universalité » Wb. 27 b 8.
úrde « vert »,	*úrda-tu* « verdeur » Ml. 15 b 17.

Le suffixe est parfois employé comme s'il était *atu* ou *etu*, ainsi :

crúaid « dur »,	*cród-atu* « dureté » (Wb. 31 b 21).
uasal « haut »,	*uasl-etu* « hauteur » Sg. 16 a 11.

§ 303. D. *Suffixes servant à former des adjectifs.*

Deux suffixes sont très employés pour former des adjectifs : *-ach* et *-de*. Tous deux s'ajoutent à des thèmes variés.

Le suffixe *-ach* (écrit souvent *ech* quand le phonème précédent est de position antérieure) ne s'ajoute qu'à des substantifs :

airchinn « principal »,	*airchinnech* « chef » Wb. 4 c 3.
benn « corne »,	*bennach* « cornu » Sg. 60 a 5.
bir « broche »,	*berach* « uerūtus » Sg. 60 a 6 (§ 68).
brón « chagrin »,	*brón-ach* « affligé » Hy. V 28.
búaid « victoire »,	*búad-ach* « victorieux » Ml. 21 d 8.
buide « reconnaissance »,	*buid-ech* « reconnaissant » (Wb. 29 b 17).
cnocc « bosse »,	*cnoc-ach* « bossu » Sg. 22 a 8.
corp « corps »,	*corp-ach* « corpulent » Sg. 125 a 5.
cretem « croyance »,	*cretm-ech* « croyant » Wb. freq.
cuibse « conscience »,	*cuibs-ech* « consciencieux » Wb. 10 c 8.
cumacht « puissance »,	*cumacht-ach* « puissant » (Sg. 39 b 2).
dermat « oubli »,	*dermat-ach* « oublieux » Ml. 20 a 4.
dílgud « pardon »,	*dilgad-ach* « indulgent » Sg. 39 b 6.
dúthracht « désir »,	*dúthracht-ach* « désireux » (Ml. 19 c 12).
ermitiu « honneur »,	*ermitn-ech* « honorable » Ml. 32 b 3.

espe « désœuvrement »,	*esp-ach* « désœuvré » Ml. 35 c 25.
ferc « colère »,	*ferc-ach* « irrité » Ml. 22 d 13.
longas « exil »,	*loings-ech* « exilé » Ml. 133 a 11.
merg « ride »,	*merg-ach* « ridé » Ml 132 c 8.
nem « poison »,	*nemn-ech* « vénéneux » Wb. 7 c 1.
ól « boisson »,	*ól-ach* « buveur » South. 57 a.
peccad « péché »,	*pecth ach* « pécheur » Wb. frequ.
ré « espace »,	*re-ach* « spacieux » Ml. 50 a 15.
sant « désir »,	*sant-ach* « cupide » Wb. 28 b 26.
tuistiu « création »,	*tuisten-ach* « génitif » Sg. 77 a 1.
torad « fruit »,	*toirth-ech* « fructueux » Ml. 15 b 13.
toras (gén. *toirse*) « tristesse »,	*tors-ech* « triste » (Wb. 26 d 21, 27 c 34).

§ 304. Le suffixe *-de* (*-dae*, § 80) sert à former un nombre considérable d'adjectifs dérivés soit de substantifs, soit d'adjectifs.

De substantifs :

anim (gén. *anman*) « âme »,	*anman-de* « animé » Wb. 13 d 5.
bir « broche »,	*bir-de* « uerūtus » Sg. 60 a 6 *(birdae)*.
brathar « frère »,	*brathar-de* « fraternel » Wb. 33 d 6.
casal « manteau »,	*casal-de* « mantelé » Sg. 159 a 5 *(casaldae)*.
dam « cerf »,	*dam-de* « ceruīnus » Sg. 37 b 4.
dia « dieu »,	*dia-de* « divin » Wb. 28 c 2.
cú (gén. *con*) « chien »,	*con-de* « caninus » (Sg. 95 b 2).
dóine « homme »,	*dóin-de* « humain » Wb. 8 d 22.
domun « monde »,	*domun-de* « du monde » Wb. 28 c 2.
grian « soleil »,	*grien-de* « solaire » (BCr. 32 c 7).
ídol « idole »,	*ídol-de* « īdolicus » Wb. 10 c 4.
nem « ciel »,	*nem-de* « céleste » Wb. 4 b 13.
riagol « règle »,	*riagol-de* « régulier » Sg. 31 b 21.
talman « terre »,	*talman-de* « terrestre » Wb. 11 a 10.
tarb « taureau »,	*tarb-de* « taurīnus » Sg. 37 b 5.
torc « sanglier »,	*torc-de* « aprinus » Sg. 37 b 2.
ór « or »,	*ór-de* « doré » Sg. 47 b 5 *(órdae)*.

D'adjectifs :

airsid « vieux »,	*arsate* (de**arsat-de*) « id. » Sg. 218 b 3.
beo « vivant »,	*beo-de* « id. » (Sg. 39 a 11):
« nombreux »,	*il-de* « id. » (Sg. 198 b 3).
marb « mort »,	*marb-de* « id. » (Sg. 39 a 12).
lat. *spirit(u)ālis*,	*spirtál de* Wb. 15 b 2.

§ 305. Le suffixe *de* est parfois renforcé en *-ide*.

bliadain « année »,	*bliadn-ide* « annuel » BCr. 43 d 1.
colin « chair »,	*coln-ide* « charnel » Wb. 3 c 38.
fuil « sang »,	*ful-ide* « sanglant » Ml. 70 a 8.
patu « lièvre »,	*patn-ide* « leporinus » Sg. 37 b 7.
stóir « histoire »,	*stor-ide* « historique » Wb. 2 b 19.
spirt « esprit »,	*spirt-ide* « spirituel » Wb. 20 c 2.
nama « ennemi » (§ 196).	*naimt-ide* « hostile » Wb. 26 b 28.
cétne « premier »,	*cétn-ide* « primitif » Sg. 48 b 5.
fliuch « humide »,	*fliuch-aide* « id. » Sg. 73 a 1.
núe « nouveau »,	*nú-ide* « id. » Wb. 3 c 16.

§ 306. E. *Suffixes de diminutifs.*

Le principal suffixe de diminutifs est *-án* pour le masculin et le neutre, *nat* pour le féminin. Il s'ajoute à des substantifs ou adjectifs de thèmes variés.

Ainsi :

Substantifs.	*bech* « apes »,	*bech-án* « apicula » Sg. 47 a 12.
	cú « chien »,	*cu-án* « petit chien » Sg. 49 b 11.
	duine « homme »,	*duin-án duin-én* Sg. 47 b 8, 45 b 12.
	gin « bouche »,	*gin-án* « osculum » Sg. 46 a 2.
	lebor « livre »,	*lebr-án* « petit livre » Sg. 203 (Thes. II 290).
	lec « pierre »,	*lec-án* « petite pierre » Sg. 46 b 11.
	mod « modus »,	*mod-án* « modulus » Ml. 136 b 6.
	richis « carbo »,	*richis-án* « carbunculus » Sg. 47 b 4.
	altóir f. « autel »,	*altóir-nat* « petit autel » Sg. 48 a 13.
	cleth f. « tignum »,	*cleth-nat* « tigillum » Sg. 48 b 1.
	siur f. « sœur »,	*siur-nat* « petite sœur » Sg. 46 b 2.
	talam f. « terre »,	*talam-nat* « petite terre » Sg. 48 a 14.
Adjectifs.	*bec* « paruus »,	*bec-án* « paruulus » Sg. 48 a 3.
	bocht « pauper »,	*boct-án* « pauperulus » Sg. 46 a 6.
	trog « miser »,	*trog-án* « misellus » Sg. 48 a 11.
	óen « unus »,	*óen-án* « ullus » Sg. 37 b 10.
	»	*óen-nat* « ulla » Sg. 37 b 11.

Ce suffixe est souvent employé dans les noms propres : le glossateur de Saint-Gall rend le nom d'homme *Sergiolus* par *seric án*, 45 b 11, et le nom de femme *Glycerium* par *gliger nat*, 61 b 14. Bon nombre de noms propres indigènes se terminent par *-an* : *Aedan*, *Becan*, *Foelan*, *Ultan*, etc., etc.

§ 307. A côté du suffixe *-an* on trouve aussi, pour former des diminutifs, un suffixe *-éne* commun aux trois genres :

adarc f. « corne »,	*aderc-éne* « corniculum » Sg. 47 a 2.
brat m. « manteau »,	*broit-éne* « palliolum » Sg. 49 a 13.
claideb m. « épée »,	*claidb-ene* « ensiculus » Sg. 49 b 19.
glaine f. « mala »,	*glain-ine* « maxilla » Sg. 45 b 18.
láir f. « jument »,	*lar-éne* « equula » Sg. 49 b 4.
sinnach m. « renard »,	*sinnch-enae* « uulpecula » Sg. 47 a 6.

Enfin, quelques autres formations en *-at* ou *-that* peuvent encore être mentionnées :

duin-en-et « homunculus » Sg. 45 b 13 (double diminutif).
glaine-that « maxilla » Sg. 14 a 14.
tir-that « agellus » Sg. 47 b 11.

II. — De la Composition.

§ 308. A. *Les deux éléments sont des noms.*

Le premier apparaît sous la forme thématique, qui ne diffère du nominatif singulier que dans la 4ᵉ déclinaison (§ 194) ; il y a aspiration.

crann-chur « sort » m. à m. « jet de bois » Ml. 29 c 1, 37 d 15 ; *sár-thol* « désir de violence » (*sartol* gl. libido Ml. 34 a 13), d'où *sar-tholach* Wb. 31 b 5 ; *cenn-galar* « mal de tête » Wb. 17 d 25 ; *fid-bocc* « arc de bois » Sg. 107 b 2 ; *mucc-foil* « toit à porc » Sg. 26 a 1 ; *carat nama* « ami ennemi, faux ami » (*eter caratnáimta* Wb. 23 c 28), *ban ogi* femina hospes. Sg. 66 a 15 (*ban* est la forme que prend le mot *ben* « femme » en composition) ; *led-marb* « à demi-mort » Wb. 2 c 26 (cf. Sg. 49 b 10) ; etc.

§ 309. La composition est particulièrement fréquente lorsque le premier élément est un adjectif (§ 219) : *cam thuisel* « cas oblique » (Sg. 197 a 2, 209 b 28), *dag theist* « bon témoignage » Wb. 25 a 18, *deg ugaire* « pastor egregius » Ml. 45 b 23, *nuae-thintud* « traduction nouvelle » Ml. 2 a 6 ; *art-phersan* « haute personne » (Wb. 24 d 9) ; *sain-chóim* « bien-aimés » Wb. 28 d 5 (m. à m. vraiment aimés) ;

cáin toimtiu « bonne pensée » (sans aspiration, d'après le § 97), et *caintoimtenach*, Wb. 23 a 22, Ml. 31 b 10; *cain tinscantai* gl. bene cœpta Ml. 131 c 18; *gair becc* m. à m. « court-petit » dans l'adverbe *gairbiuc* Sg. 147 a 7.

Et elle se produit même lorsque l'adjectif est une épithète de circonstance : *huare ataat il-chialla isint sun ebraidiu* « parce qu'il y a plusieurs sens dans le mot hébreu » Ml. 37 a 10.

Remarque. Les adjectifs *dag* (*deg-*) « bon », *droch* « mauvais », *sen* « vieux » ne sont employés qu'en composition : *degnim, drochgnim* « bonne, mauvaise action » (Ml. 128 d 9); *senmathir* « grand mère » (Wb. 29 d 13).

§ 310. B. *Le premier élément est une particule.*

La plupart des préverbes peuvent servir de préfixes nominaux.

Les suivants produisent l'aspiration (§ 166) :

aith- : *aidchumtach* « réédification » Wb. 26 a 8 (*adchumtach* Tur 80); *athscribend* « rescrit » BCr. 40 a 2 : *to-aith-* dans *taidchricc* « rédemption » Wb. frequ.

air- : *airchinn* « principe » Wb. 21 c 6; *erchre* « disparition » (Sg. 169 b 2, 192 b 3, Ml. 31 a 4), *irchre* Wb. 26 a 5; *imm-air-* dans *immarslaide* « fureur mutuelle » Ml. 16 b 7 : *to-air-* dans *tairissem* « constance » (d'où *tairismech* Wb. 5 b 32), *terissem* Ml. 34 c 17 : cf. § 127.

dí- : *dígbail* « diminution » Sg. 45 b 1; *díthrub* « désert » Tur. 19.

to- : *tochrechad* « construction » Ml. 19 a 9 (26 d 4)

fo- : *fochonn* « occasion » Wb. 3 c 23; *fochétbuid* « opinion » Sg. 201 b 15.

im- (*imb-*): *imthrenugud* « confirmation » Wb. 18 c 10, *imchesti* gl. contentiones, *imcháinti* gl. conflictiones, Wb. 29 b 8, 10.

ind- : *intamil* « semblable » (§ 118 et 141).

ro- : *rómár* « trop grand » Wb. 11 c 7; *roart* « trop haut » Wb. 24 c 10 (§ 230 Rem.) : *es-ro* dans *erchosmil* « tout à fait semblable » BCr. 35 d 2, *er-mall* « très lent » Sg. 195 b marg. (Thes. II xxj) ; *dí-ro-* dans *dermár* « immense » Wb. 17 b 11, *derchóiniud* « grande tristesse » Wb. 14 d 20, cf. § 126.

tairm- : *tairmchruthad* « transfiguration » (gén. *tairmchrutto*, § 137, Wb. 15 b 6); *tarmchosal* « prévarication » Hy. II 38.

§ 311. Les suivants ne produisent aucun effet :

ad- : *áram* « nombre » (§ 152) ; *adbuath* « terreur » Ml. 40 c 11 ; *adbol* « fort » (Sg. 217 b 5).

etar- : *etarcne* « intelligence » (Wb. 29 a 22, Ml. 14 c 9), *etargnae* Sg. 188 a 12 (28 b 3) ; *etarcert* « interprétation » Wb. 27 a 10.

es- : *esbae* « inutile » Ml. 132 b 3, *espach* « oisif » Ml. 35 c 25 ; *escarit* « ennemi » Wb. 30 b 27.

for- : *forcital* « enseignement » Wb. frequ. ; *fortrummae* « opportunitas » Ml. 27 d 18 ; *forloiscthe* « igne exanimatus » Ml. 31 c 28 ; *forcenn* « bout, fin » Sg. 28 b 19 ; *forcell* « témoignage » Ml. 22 d 19.

frith- : *frituidecht* « objection » (§ 101) Sg. 21 b 11 ; *frithorcun* « offense » (Ml. 22 d 21).

Toutefois, dans les textes récents il y a aspiration après *etar*, *for-* et *frith-* : *etarthothaim* « mort » Ml. 40 d 6 ; *forchenn* « bout, fin » Ml. 118 d 6 ; *forthacht* « secours » Ml. 93 c 15 ; *frithcheist* « objection » BCr. 32 b 1, Sg. 163 b 10 (cf. Ml. 72 d 14).

§ 312. Quant au préverbe *co n-*, il nasalise, sauf quand il présente la forme *com-*, où il produit l'aspiration : *cubus* « conscience » (de **con-fiss*, § 113) Wb. 11 b 21 ; *cotlud* « sommeil » Ml. 135 a 13 ; *cosnam* « effort » Wb. 11 c 21, Ml. 73 a 12 ; *coibge* « contexte « Ml. 72 a 9 (de **con-fige* ; *fige* « texte » Ml. 111 b 17) ; *comsuidigthe* « composé », *comsuidigud* « composition » (Sg. 201 b 10, 2 b 2) ; *comchétbuid* « accord » Wb. 10 a 21 ; *comthinól* « congrégation » Wb. 21 c 7.

iar n- suit la même règle que *co n-* : *iarfigid* « inquisition » Wb. 26 b 24 (*iarfaigid* Ml. 20 c 9, 31 a 16) ; *iarmuidigthe* « postposé » Sg. 3 b 31 (cf. § 49) ; *iarmua* « abnepos » (Ml. 119 b 12).

§ 313. Aux préverbes, il faut joindre les particules suivantes :

do, so, mi et *neb* qui produisent l'aspiration ; *a n-*, la nasalisation ; *rug-* qui ne produit aucune action phonétique.

do- (*du-*), particule péjorative : *do-chruth* « laid » (Sg. 65 a 12), Wb. 10 b 16, 13 a 6 ; de *tocad* « bonheur » Ml. 35 d 22, *dodcad* « malheur » Wb. 2 b 3 ; *labar* « parole » ; *dulbir* « maleloquax » (Wb. 28 c 1) ; *duaibse* « nefastus » (Sg. 106 b 16), etc. ; cf. Windisch *PBB* IV 221.

so- (*su-*), particule exprimant le bonheur : *accobor* « désir », *inna su-accubri* « les choses bien-désirables » Ml. 59 c 7 ; *labar* « parole », *sulbir* « éloquent » (§ 316) ; etc.

Les deux particules *do-* et *so-* s'opposent souvent : *sulbir, dulbir* : *sochumacht, dochumacht* (Wb. 10 a 26) ; *sualig* « vertu », *dualig* « vice » (pl. *sualchi* Wb. 29 a 29, Cam. 37 c, *dualaig* Ml. 129 b 4, *dualchi*, Cam. 37 b) ; *somme* « riche » Sg. 119 a 1 (*sommae* Ml. 36 a 32), *domme* « pauvre » (*dommae* Ml. 36 a 32) ; *sube* « bonheur » (Ml. 67 c 10), *subach* « heureux » et *dubach* « malheureux » Ml. 19 a 7 ; etc. C'est sans doute par analogie qu'aux mots *sóir* « libre » Wb. 10 c 16, etc. et *soirb* « facile » Ml. 51 c 11 on a donné les contraires *dóir* « esclave » Wb. 4 a 3 etc. et *doirb* « difficile » Ml. 42 c 13 ; mais la formation même des couples précédents n'est pas toutjours claire.

mí- est un préfixe péjoratif et *neb-* un préfixe négatif :

mi-thoimtiu « mauvaise pensée » Wb. 24 d 22 ; *mignim* « mauvaise action » (Ml. 27 c 16) ; *mi-duthracht* « mauvais désir » Ml. 49 a 18ª.

neph-chuindchid « non recherché » Ml. 104 c 1 ; *neph-thoimthiu* « non-opinion » Ml. 43 a 15 ; *nepuid* « non-être » Ml. 122 a 11 (§ 100) ; *nebleisce* pl. non pigri Wb. 5 d 17 ; *neph-thabart* « non donation » Ml. 51 d 2 ; *nebmes, nebmóidem* Wb. 8 d 26 ; *neph-ní* « nihilum » Ml. 36 a 6.

§ 314. Le préfixe négatif *a n-* nasalise.

Il devient *é-* devant occlusive sourde (§ 105) ; devant *l r* et *labiale* il se présente sous la forme *am-*, et devant occlusive sonore *d* ou *g* sous la forme *in-* :

aneola « ignorant » Wb. 33 c 16 ; *ancolas* « inscientia » (BCr. 37 d 1) ; *an-irlithe* « inobediens » Wb. 27 c 14.

amlabar « muet » Ml. 49 b 1, 59 a 12 ; *amreid* « inique » Ml. 140 a 2 (de *reid* « plat, uni ») ; *amprom* « improbus » Ml. 31 c 6.

écmacht « impotent » Sg. 50 a 14 (de **an-cumacht*) ; *étromm* « léger » (Sg. 10 a 8) ; *etig* « laid » Sg. 28 b 6 ; *écoir* « incongru » (Sg. 30 a 19 : *ecóir*).

inderb « incertain » Sg. 61 a 9, 209 b 30 ; *ingnád* « non usuel, étrange » Ml. 16 c 5 ; *indirge* « iniquité » Wb. 4 c 16.

Cf. Zimmer *KZ* XXIV 523.

§ 315. Enfin le préverbe intensif *rug-* ne semble exercer aucune action :

rugsolus gl. praeclara Ml. 37 d 18 ; *rucké* (de **rug-clé*, § 102) gl. conspicui Ml. 36 a 10, *ruclóin* (**rug-clóin*) gl. periniquum Ml. 103 c 17.

§ 316. Les adjectifs formés d'un substantif précédé d'une particule ont généralement leur consonne finale de position antérieure et se fléchissent suivant la 2e déclinaison des adjectifs.

Cf. R. Schmidt *IF* I 69 n., Meillet *MSL* XI 391.

cosc « punition »,	*sochoisc* « docile » Wb. 30 b 28.
crob « main »,	*fochróib* « rapproché » (m. à m. « qui est sous la main ») Sg. 151 b 2.
cenél « race »,	*dochenéuil* gl. degener Sg. 64 b 6.
labar « parole »,	*sulbir* « éloquent » Wb. 17 b 4, 27 a 8 (*sulbair* Wb. 8 a 5, § 79).
nert « force »,	*ènirt* « sans force » Wb. 6 b 9, 10 c 3 (*énairt* Sg. 221 b 2).
	sonirt « fort » Wb. 8 c 5, 10 c 3 (*sonairt* Ml. 51 b 3, Wb. 33 c 17).
ómun « crainte »	*essamin* « intrépide » Wb. 16 a 26, 23 b 7.
adbur « matière »	*saidbir* « riche » Fél. 15 mai.

DEUXIÈME SECTION

DES VERBES

CHAPITRE PREMIER

ÉLÉMENTS DE LA CONJUGAISON

§ 317. Observations préliminaires.

Le verbe possède trois voix : l'*actif,* le *déponent* et le *passif.*

Dans chaque voix, il y a quatre thèmes, indépendants les uns des autres : l'*indicatif,* le *subjonctif,* le *futur* et le *prétérit.* Le déponent a les mêmes thèmes que l'actif; et le passif également, sauf au prétérit.

L'indicatif, le subjonctif et le futur ont chacun deux temps, un *présent* et un *imparfait.* Au thème de l'indicatif se rattache l'*impératif.*

La conjugaison comprend donc :

Thème d'indicatif (pour les 3 voix) :	présent de l'indicatif.
	imparfait de l'indicatif.
	impératif.
Thème de subjonctif (id.) :	présent du subjonctif.
	imparfait du subjonctif.
Thème de futur (id.) :	présent du futur.
	imparfait du futur.
Thème de prétérit actif (déponent) :	prétérit actif (déponent).
Thème de prétérit passif :	prétérit passif.

§ 318. Le déponent ne diffère de l'actif que par la forme des désinences, nullement par le sens ou par l'emploi.

Il est déjà en décadence à l'époque des plus anciens textes et, au cours de la période du vieil-irlandais, il se laisse de plus en plus supplanter par l'actif. Beaucoup de verbes déponents présentent dans leur flexion des formes actives. Ainsi :

comalnatar « qui accomplissent » Wb. 20 d 2 : *ní comalnat* « ils n'accomplissent pas » Wb. 20 c 22 ; *labrathar* « qui parle » Wb. 12 c 19 : *labraid* « il parle » Ml. 115 a 2 : *ardrigiter* « qui apparaissent » (BVn. 4, *Thes.* II 31) : *ardrigid* « il apparaît » BCr. 33 d 7.

Les verbes dénominatifs (§§ 378, 383) sont presque indifféremment en *-igur* ou en *-igim.*

Inversement, le prétérit radical et le prétérit en *t* ont toujours la forme déponente au pluriel (la 2e pers. naturellement exceptée, § 319) ; cf. §§ 339 et 342.

Certains verbes actifs présentent même exceptionnellement des formes déponentes au prétérit sigmatique (Strachan *Depon. Verb* 468 et *RC.* XVII 42) ; mais cet usage appartient à la période récente du vieil-irlandais.

§ 319. De plus, la flexion du déponent est défective : la deuxième personne du pluriel est toujours remplacée par une forme active ; enfin les seuls temps qui admettent des formes déponentes sont : les présents de l'indicatif, du futur et du subjonctif, l'impératif et le prétérit.

§ 320. Le verbe a deux nombres, un *singulier* et un *pluriel.*

A la différence du nom, il n'a pas de duel (v. § 455).

Chaque nombre a trois *personnes,* sauf à la voix passive, où il n'y en a qu'une, la troisième (§ 321), et à l'impératif, où la 1re personne du singulier ne semble pas attestée (toutefois § 322). En revanche, il existe une série de formes spéciales aux propositions relatives ; ces formes dites *relatives* n'existent que pour la première personne du pluriel et pour la troisième des deux nombres, et seulement dans la voix active, aux présents de l'indicatif, du futur, du subjonctif et au prétérit. Dans les paradigmes qui suivent, on indiquera toujours la forme relative audessous de la forme non relative.

§ 321. A la voix passive, les deux premières personnes du singulier et du pluriel se forment de la troisième du singulier par infixation du pronom personnel (§ 496).

Ex. : *do-emim* « je protège », *do-b-emthar-si amal do-n-emar-ni* « que vous soyez protégés comme nous sommes protégés » (Ml. 53 b 18) ;

fo-algim « je renverse », *fo-mm-álagar* gl. consternor Sg. 146 b 14, PCr. 60 b 5; *fris-com-art* « il a été offensé », *fritumchomart* « j'ai été offensé » Wb. 33 a 12; *fo-ro-chled* « il a été destiné », *fo-n-ro chled* « nous avons été destinés » Wb. 19 c 13; *ro mess* « il a été jugé », *ro-n-mess* « nous avons été jugés » Wb. 4 b 22.

§ 322. A l'impératif, la première personne du singulier ne paraît pas attestée. Sur la forme *indiad* (Thes. I 717 n. a) voir Sarauw *ZCP* IV 86, V 515 et Strachan *ZCP* V 577; toutefois *tiag-sa* « que j'aille » Ml 58 c 6, *tiach* « id. » Sg. 210 b marg. semble être un impératif (cf. Wh. Stokes *KZ* XXXVIII 467).

§ 323. *Flexion absolue et flexion conjointe.* Tout verbe comporte deux flexions différentes, appelées respectivement flexion *absolue* et flexion *conjointe*.

La flexion conjointe est celle que présentent tous les verbes composés (c'est-à-dire comprenant un préverbe, § 324); les verbes simples la présentent également quand ils sont précédés d'un proclitique intime (§ 589), c'est-à-dire : d'une négation, de la particule interrogative *in-* ou de tout élément comprenant une préposition et la particule relative *-(s)an-* (§ 555). Enfin, au passif et au déponent, les verbes simples la présentent en position relative à toutes les personnes qui ont à l'actif des formes relatives (§ 624).

La flexion absolue est celle que présentent tous les verbes simples en dehors des cas qui viennent d'être mentionnés.

Ainsi, la 3e pers. du sg. du présent de l'indicatif du verbe *berim* « je porte » est *berid* dans la flexion absolue, *beir* dans la flexion conjointe. On aura donc :

berid « il porte » mais *do-beir* « il donne, il apporte ».
ní-beir « il ne porte pas ».
in-beir « porte-t-il ? ».
{ *di-an-beir* « à qui il porte ».
{ *co-m-beir* « jusqu'à ce qu'il porte ».

cuirithir « il pose » mais *do-cuirethar* « il appose ».
ní-cuirethar « il ne pose pas ».
in-cuirethar « pose-t-il ? ».
{ *la-san-cuirethar* « auprès de qui il pose ».
{ *co-n-cuirethar* « jusqu'à ce qu'il pose ».
cuirethar « qui pose ».

L'emploi de la flexion absolue est restreint par le fait que, à un certain nombre de temps qui seront indiqués dans ce qui suit, l'usage est de toujours mettre un préverbe devant le verbe. D'une façon générale, la flexion absolue est limitée aux présents de l'indicatif, du futur et du subjonctif des trois voix, ainsi qu'à l'impératif et au prétérit. A l'impératif même, il n'y a pas de formes spéciales pour la flexion conjointe.

Remarque. — Les modernes ont pris l'habitude d'indiquer les formes conjointes en les faisant précéder d'un tiret : *berid -beir, cuirithir -cuirethar.*

§ 324. Ne doivent être considérés comme verbes composés que ceux dont le premier élément de composition est un préverbe.

Ceux dont le radical comprend comme élément de composition un nom (substantif ou adjectif) sont traités comme des verbes simples. Ainsi : *lámgabim* « je prends par la main » (Ml. 43 a 2), *finbuanaigim* « je vendange » (Ml. 102 a 12, 3ᵉ pers. pl. *finbuanaigit*), *uilemarbaim* « je tue complètement » (Ml. 77 a 12, 15). Ce procédé de composition est d'ailleurs assez rarement employé.

Remarque. — Il n'y a que peu d'exemples d'un élément non-préverbial préfixé à un verbe composé : *ní míaipir* gl. non... mala dicit Ml. 56 d 16 paraît un simple calque du latin ; *mi-tn-imret* « qu'ils le trompent » Ml. 74 b 22.

§ 325. Il faut bien distinguer des verbes composés les verbes dénominatifs qui renferment une préposition parce qu'il y en avait une dans le substantif dont ils sont tirés. Si *dobiur, adgládur* formés de **to-berim, ad-gládur* sont des verbes composés, *dechrigim* « je distingue » n'en est pas un, ni *comalnur* « je remplis » parce qu'ils sont dérivés des mots *dechur* « différence », *comlán* « plein », etc. Le dernier est donc absolument indépendant de *línaim* « je remplis ».

THÈMES DE LA CONJUGAISON

§ 326. Il y a trois conjugaisons, caractérisées par la forme du radical du verbe.

Les deux premières sont dites conjugaisons faibles, la troisième, conjugaison forte.

Dans les conjugaisons faibles, le radical verbal est fourni par le thème de l'indicatif, c'est à dire que dans la première il se termine par un *-a,* dans la seconde par un *-i.*

La conjugaison forte au contraire comprend des radicaux divers, parfois malaisés à établir, à cause de l'énergie destructive avec laquelle les actions phonétiques se sont exercées. Le thème de l'indicatif n'y conserve pas toujours intact le radical verbal.

On indiquera dans ce qui suit ce qui peut être ramené à une règle. Le reste est affaire de vocabulaire.

Remarque. — La première conjugaison comprend un petit nombre de verbes déponents. A la seconde appartiennent les dénominatifs en *-igur* (§ 383). Tous les autres déponents sont de la troisième.

§ 327. Formation des thèmes.

A. Thème de l'indicatif. Ce thème est le même pour les trois voix (§ 317). Il fournit à la fois le présent et l'imparfait de l'indicatif et l'impératif.

On a dit au § 326 comment étaient caractérisées les deux conjugaisons faibles : 1re conj. thèmes *lega*, *scríba*, *cara*, ind. présent *legaim* « je lis », *scríbaim* « j'écris », *caraim* « j'aime ». — 2e conj. thèmes *léci-*, *sluindi-*, ind. prés. *lécim* « je laisse », *sluindim* « j'indique ».

La conjugaison forte contient des thèmes variés qui peuvent se ramener à quatre catégories :

a. Thèmes radicaux (type *berim* « je porte »). Le thème de l'indicatif est le radical verbal pur et simple. Cette catégorie, très nombreuse, est notamment représentée à l'actif par : *agim* « je pousse », *alim* « je nourris », *angim* « je protège », *arcim* « je demande », *-badim* « je montre », *-balim* « je meurs », *canim* « je chante », *celim* « je cache », *cerdim* « je marche », *cladim* « je creuse », *-damim* « je cède », *-degim* « je cherche », *emim* « je prends », *-fedim* « je conduis », *gelim* « je dévore », *-gerim* « je brûle », *ibim* « je bois », *ithim* « je mange », *-magim* « j'accrois », *melim* « je mouds », *merim* « je trahis », *nascim* « je promets », *orgim* « je frappe », *rethim* « je cours », *scendim* « je saute », *techim* « je fuis », *tíagu* « je vais », etc. Au déponent, le seul verbe *sechur* « je suis » semble appartenir à cette catégorie.

§ 328. *b*. Thèmes en *-i-* (type *guidim* « je prie »). Le thème de l'indicatif est caractérisé par une consonne finale de position antérieure qui représente la trace d'un ancien suffixe *-i-* ajouté au radical verbal : *claidim* « je creuse », *fédim* « j'indique », *gabim* « je prends », *garim* « je parle », *drengim* « je m'élève », *lingim* « je saute », *-maidim* « je

fais irruption », *nethim* « j'attends », *nigim* « je lave », *rigim* « je tends », *sligim* « j'abats », *tuilim* « je dors », etc. Au déponent : *cuiriur* « je pose », *gainiur* « je nais », *laimiur* « j'ose », *midiur* « je juge », *moiniur* « je pense », *-sissiur* « je me place », etc.

c. Thèmes à nasale suffixée, dans lesquels la nasale *n* s'ajoute au radical verbal. Il y en a de deux sortes, suivant que la nasale est de position antérieure ou moyenne ; 1er cas : *crinim* « je me fatigue », *gninim* « je reconnais », dépon. *cluiniur* « j'entends » ; 2e cas : *benaim* « je frappe », *crenaim* « j'achète », *fenaim* « je consomme », *glenaim* « je m'attache », *lenaim* « j'enduis », *renaim* « je vends », *sernaim* « je construis » ; etc.

d. Thèmes à nasale infixée, caractérisés par la nasale *n* introduite dans le radical verbal : *bongim* « je moissonne », *dingim* « je presse », *dlongim* « je fends », *longim* « je supporte », *tongim* « je jure », etc.

§ 329. Ces différents thèmes ont en principe la même flexion. Toutefois, les verbes dont l'indicatif avait le thème en *-i-* (type *guidim*) ou le thème à nasale suffixée de position antérieure (type *crinim*) ont çà et là des formes pareilles à celles de la 2e conjugaison ; et les verbes dont l'indicatif avait le thème à nasale suffixée de position moyenne (type *lenaim*) des formes pareilles à celles de la 1re conjugaison. V. sur ces faits le § 385.

D'ailleurs l'infection, comme on l'a vu au § 78, a parfois modifié la position de la consonne finale du thème verbal au point de brouiller les conjugaisons. Ainsi *caraim* écrit *carim* Wb. 5 c 7 et devenu *cairim* Wb. 23 c 12, et inversement *gabim* Wb. 16 d 4 devenu *gabaim* Sg. 50 b 8 ; pour des exemples analogues, v. §§ 379 et 385-386.

§ 330. On notera que l'impératif, bien que souvent très voisin de sens du subjonctif, appartient cependant toujours au thème de l'indicatif (§ 317). De là des oppositions de forme comme *tíagam* « allons » (impératif) et *ara tíasam* « que nous allions » (subj.) ; *tiagat* « qu'ils aillent » Ml. 54 b 12 (imp.) et *-tiassat* « id. » Ml. 68 d 7 (subj.) ; *gudid* « priez » Ml. 68 a 15 (imp.) mais *ni-gessid* « ne priez pas » Wb. 26 a 34 (subj.) ; etc. Les deux temps diffèrent encore en ce que la négation est toujours *ná* avec le premier et *ní* avec le second, sauf le cas de relation (§ 459).

§ 331. B. Thème du subjonctif (identique pour les trois voix et fournissant un présent et un imparfait).

Le thème du subjonctif comprend deux formations différentes.

a) Subjonctif en *-a*. Tous les verbes faibles et une grande partie des verbes forts forment leur subjonctif par l'addition d'un suffixe *-a* au radical.

Dans la première conjugaison, cet *a* se confond avec l'*a* final du thème de l'indicatif, si bien que le thème du subjonctif ne se distingue pas de celui de l'indicatif : *scríba- lega-* pour les deux.

Dans la seconde conjugaison, on a : de *sluindim* « j'indique », subj. *sluindea-*, de *léicim* « je laisse », *léicea-* (§ 85).

Dans la troisième conjugaison, de *berim* « je porte » subj. *bera-*, de *garim* « j'appelle » subj. *gara-*, de *renim* « je vends » subj. *ria-*, de *cuiriur* « je pose » subj. *cora-*, de *cluiniur* « j'entends » subj. *cloa-*.

Remarque. — Dans quelques verbes de la 3e conjug., en regard d'un *a* au radical de l'indicatif, il y a un *e* au subjonctif ; ainsi de *-balim* « je meurs », subj. *-bela* (cf. Thurneysen *KZ* XXXI 79). Le verbe déponent *moiniur* « je pense » a comme thème de subjonctif *mena-* (§ 401) et dans la flexion du verbe *cuiriur* « je pose » il y a quelques traces d'un thème de subjonctif *cera-* (Strachan *Depon.* 452 n. 2).

§ 332. *b*) Subjonctif sigmatique. Tous les verbes forts dont le radical se termine par une dentale ou une gutturale forment leur subjonctif au moyen d'un suffixe sigmatique.

Cf. Thurneysen *RC* VI 94, *KZ* XXXI 62 ; Strachan *Sigm. Fut and Subj.*

Ainsi : de *arcim* « je demande » subj. *ars-* (§ 120), de *tíagu* « je vais » subj. *tías-*, de *longim* « je supporte » subj. *lós-*, de *nethim* « j'attends » subj. *nes-*, de *guidim* « je prie » subj. *ges-*, de *glendim* « j'explore » subj. *gles-*. Sur tous ces faits, cf. § 111.

On rencontre aussi le subjonctif sigmatique dans quelques verbes dont le radical se termine par la nasale *n* : de *sennim* « je poursuis » subj. *sés-* (§ 114).

Par suite d'altérations phonétiques, la sifflante disparaît quand le radical verbal se termine par une des explosives *d* ou *g* précédée de la liquide *r* :

de *orgim* « je frappe » subj. *orr-* (de **orgs-* § 120) ; de *cerdim* « je jette » subj. *cerr-* (de **cerds-* § 120).

Remarque I. — Les deux formations sont indépendantes l'une de l'autre, mais ne se présentent jamais conjointement dans le même verbe. Le verbe *ad-ciu* « je vois » semble seul faire exception à cette règle, puisqu'il a un subjonctif en *-a* à l'actif (déponent) et un subjonctif en *-s* au passif : *coni accadar* Ml. 53 a 6, mais *mani accastar* Ml. 50 a 5. Mais on peut expliquer cette anomalie comme un fait de supplétisme ; cf. § 349.

Remarque II. — Les deux formations se distinguent dans une certaine mesure en ce qui concerne l'usage du préverbe *ro* (§ 444). Tandis que le subjonctif en *a* admet la présence de *ro* sans restriction toutes les fois que le sens l'exige, le subjonctif sigmatique ne se fait précéder de *ro* que dans le verbe simple, et non dans le verbe composé. Ainsi on a bien *con-roigset* « de sorte qu'ils prient » Wb. 16 c 23 (de **ro-gessat* du verbe *guidim*) ; *mani roima* Ml. 89 c 11 (de *maidim*, § 129), etc. Mais du verbe *dofedim* « je conduis » on a *donfe* « qu'il nous conduise » Hy. IV 2, subj. sigm. sans *ro* bien que le subjonctif exprimant le désir soit toujours en principe accompagné du préverbe *ro* (§ 464) ; cf. Ml. 34 a 9, après *acht* « pourvu que » (§ 700) et Wb. 27 c 8 après *resiu* « avant que » (§ 713).

§ 333. C. Thème du futur (identique pour les trois voix et fournissant un présent et un imparfait).

Le futur comprend deux formations différentes.

Cf. d'Arbois de Jubainville *MSL* VI 56 et Thurneysen *RC* VI 94, 371 et *KZ* XXXI 62.

a. Futur en *f*. Tous les verbes faibles et quelques verbes forts forment leur futur par l'addition d'une *f* au radical ; c'est-à-dire que le thème de futur des deux premières conjugaisons est respectivement **legaf-*, **léicif-*. Cette *f* se conserve intacte à l'intérieur, toujours après consonne, fréquemment après voyelle ; mais à la finale, et quelquefois à l'intérieur après voyelle, elle est notée *b* (c'est-à-dire la spirante ƀ, § 36). Ainsi *legfa* « je lirai », *ní legub* « je ne lirai pas » ; *léicfea* « je laisserai », *ní léiciub* « je ne-laisserai pas » ; *docuirifar* « je citerai (des témoins) » Ml. 3 a 1, *ni-labrafammar* « nous ne parlerons pas » Wb. 12 c 4, et *condírgebadar* « il corrigera » Ml. 130 c 15, *duroimnibetar* « ils oublieront » Ml. 77 a 12 (à côté de *-muinfetar* Ml. 61 a 16).

Remarque I. — Pour le futur des verbes *caraim* et *scaraim* v. § 335 ; pour celui du verbe *étadaim*, § 336 Rem.

Remarque II. — Bon nombre de verbes de la première conjugaison forment leur futur comme s'ils étaient de la seconde, c'est-à-dire comme si

leur radical se terminait par un phonème de position antérieure. Ainsi : de *anaim* « je reste » *ní conaini[u]b* Ml. 53 b 8 (mais *nianub*, *RC* VIII 52 l. 14); de *adellaim* « je visite » *adeilliub* Wb. 14 a 7; de *íccaim* « je guéris » *íccfidir* Wb. 25 a 30, *ícfider* Ml. 96 b 11; de *línaim* « j'emplis » *-línfed* Ml. 25 a 8; de *logaim* « j'obtiens » *-loichfed* Ml. 127 a 6; de *marbaim* « je tue » *-mairbfe* Ml. 77 a 15; de *sóiraim* « je délivre » *-soírfea* Wb. 24 c 18 (Ml. 27 a 6, 45 d 10); de *ar-troethaim* « j'opprime » *artroudfea-siu* Ml. 134 d 3 (mais *troethfaidir* Salt. 8317).

Remarque III. — Parmi les verbes forts, ce sont surtout des déponents qui ont le futur en *f* : tels *cuiriur* « je pose », *moiniur* « je pense », *sechur* « je suis ». Comme actifs, on peut citer *-iccim* « je vais » (§ 336 Rem.) et *emim* « je prends » (§ 400).

§ 334. *b*. Futur redoublé. Le futur redoublé comprend à son tour deux formations : le futur redoublé en *-a* et le futur sigmatique.

α. Le futur redoublé en *-a* est celui d'un bon nombre de verbes forts. Il se forme comme le subjonctif en *a* (§ 331) par l'addition d'un suffixe *-a*, mais diffère de ce dernier par la présence d'un redoublement, dont la voyelle est parfois *i*, le plus souvent *e*. La syllabe de redoublement a souvent contribué par suite du déplacement d'accent à modifier sensiblement l'aspect du verbe. Ainsi de *canim* « je chante », dont le subjonctif est *cana*, le futur redoublé sera **cechana* (§ 94), d'où *cechna*.

Il arrivait parfois que par compensation de la perte de la consonne suivante l'*e* du redoublement s'allongeait ; ainsi de *celim* « je cache », dont le subjonctif est *cela*, le futur redoublé qui devait être **cechela*, **cechla* est en réalité *céla* ; de même de *berim* « je porte », **bebra*, *béra* (écrit parfois *béera*, cf. § 25).

De là est sorti un futur en *é* radical qui apparaît par analogie dans des cas où il n'y a pas à supposer d'allongement compensatoire ; par ex. dans *gabim* « je prends », subj. *gaba*, futur *géba*. Le verbe *damim* « je supporte » a les deux formations : fut. *didma* et *déma* (v. § 400).

§ 335. Exceptionnellement, on rencontre le futur redoublé en *-a* dans les deux verbes faibles *caraim* « j'aime » et *scaraim* « je sépare » : *nicon-chechrat* « ils n'aimeront pas » Wb. 30 c 4 ; *conscéra* « il détruira » Wb. 26 a 8 (cf. Wb. 8 b 3, Ml. 56 d 6). Mais on lit le futur en *f* *-scairiub* « je séparerai » Ml. 43 a 23.

§ 336. β. Le futur est sigmatique dans les verbes qui ont un subjonctif sigmatique (§ 332).

Cf. Strachan *The sigmatic Future and Subjunctive in Irish,* 2, Thurneysen KZ XXXI 62.

Remarque. — Il n'y a que très peu d'exceptions : la racine *icc* (de *do-iccim, ro-iccim* « je viens ») qui forme son subjonctif sigmatiquement (*rís* « que je vienne » Wb. 14 a 17, *rísin* « que je vinsse » Wb. 18 a 23) a un futur en *b* (*riccub* « je viendrai » Wb. 28 c 9, *do-n-icfad* « qu'il viendrait » Wb. 21 a 3) ; le verbe *étadaim* « j'obtiens », qui forme son subjonctif en *-a* comme tout verbe faible, a un futur sigmatique (*-étaste* « il serait obtenu » Ml. 43 d 20). Enfin, *tiagu* « je vais » qui a un subjonctif sigmatique forme son futur par supplétisme (*rega* « j'irai », § 348).

Le futur sigmatique se forme du subjonctif sigmatique par l'addition d'un redoublement, dont la voyelle est *i* (cf. § 334).

Ainsi de *guidim* « je prie » dont le subjonctif est *-ges* Ml. 21 b 5, le futur est *-giges* (Ml. 46 b 12) ; de *rigim* « je lie », subjonctif *-rias* (1re sg.) Ml. 21 b 8, futur *-riris* (2e sg.) Ml. 134 d 3 ; de *focerdaim* « je jette », subjonctif *foceirr* (2e sg.) Wb. 13 c 24, futur *focicherr* Ml. 87 d 6.

Quand le radical verbal commence par une voyelle, l'*i* de redoublement ne subsiste que devant *o* ou *u*, mais il tombe devant *a*. Ainsi de *orgim* « je frappe » on a au subjonctif *orr* (3e sg.) Sg. 12 b 7, *-orrat* (3e pl.) Ml. 80 b 9, et au futur *-ior* (3e sg.) Ml. 32 d 27, *-iurat* (3e pl.) Ml. 33 a 1. Mais de *angim* « je protège » le futur est *-ain* (3e sg.) Wb. 25 d 14. Cf. Thurneysen *KZ* XXXI 76.

§ 337. La syllabe de redoublement est sujette à tomber par suite d'accidents phonétiques (cf. § 130) ; ce qui fait que certaines racines ne présentent jamais trace de redoublement au futur sigmatique. L'absence de redoublement semble avoir été parfois généralisée par l'analogie.

Ainsi de la racine *nach* « donner », on a au subjonctif passif *-nastar* (sg.) Ml. 56 a 13, *-nasatar* (pl.) Wb. 17 a 2 et au futur passif également *-nastar* (sg.) Ml. 46 c 20, *-nasatar* (pl.) Ml. 30 c 17 ; du verbe *-fetar* « je sais » on a au subjonctif *-festar* (3e sg.) Wb. 12 c 38 ou *-fiastar* ib. 22 d 3, et au futur également *-festar* ib. 12 d 27 ou *-fiastar* ib. 12 d 18.

Lorsque la syllabe de redoublement est précédée d'un des préverbes *co, fo, for* ou *ro*, elle tombe généralement après l'accent avec allongement compensatoire et ne laisse de trace que dans l'infection de la

syllabe précédente. Ainsi à côté de *focicherr* Ml. 87 d 6 (accentué sur *ci*) on a *fris foichiurr* Ml. 78 c 8 (accentué sur *fo*); à côté de *fulilsain* « je supporterais » Ml. 73 d 1, on a *ni-foílsitis* « ils ne supporteraient pas » Wb. 15 a 20 (de *fo-longim*); du verbe *do-for-magim* « j'augmente » l'imparfait du futur (3ᵉ sg.) est *do-foir-msed* Ml. 35 a 17; cf. §§ 129 et 341.

D. Thème du prétérit.

§ 338. Le thème du prétérit est différent pour l'actif et le passif (§ 317).

A l'*actif,* il comprend trois formations différentes.

Cf. Pepke, *Das irische Praeteritum*, Leipziger Dissertation, 1880.

a. Le prétérit sigmatique. Tous les verbes faibles et quelques verbes forts (v. ci dessous) forment leur prétérit par l'addition d'un suffixe *s* au radical.

Ainsi : de *céssaim, ro céssus* « j'ai souffert » (pour *ro,* cf. § 444) Wb. 17 d 12 ; de *comalnaim, ro comallus* (cf. § 121) « j'ai accompli » Ml. 74 d 5; de *glanaim, ro glanus* « j'ai purifié » Ml. 91 b 8; de *pridchaim, ro pridchus* « j'ai prêché » Wb. 23 d 18; de *techtaim, ro techtus* « j'ai possédé » Ml. 44 b 10. De *airim, ro airius* « j'ai veillé » Ml. 95 d 9 ; de *cretim, ro cretus* « j'ai cru » Wb. 17 a 6 ; de *asfénim, -airfenus* (de **es-ro-*, § 127 Rem.) « j'ai raconté » Wb. 18 d 7 ; de *múnim, ro múnus* « j'ai enseigné » Wb. 24 b 17 ; de *rádim, ro rádus* « j'ai parlé » Ml. 50 d 7.

Les verbes forts pourvus d'un prétérit sigmatique sont peu nombreux à l'actif. Le principal est *gabim* « je prends », *ro gabus* ; on peut y joindre *nethim* « j'attends » (*ar-neut,* § 98), *-neithius* Ml. 46 b 20, et *ibim* « je bois », pl. 1 *-ibsem* « nous avons bu » Wb. 12 a 17. Le verbe irrégulier *dogníu,* qui d'ailleurs appartient peut être originellement à la 2ᵉ conjugaison, a également un prétérit sigmatique : sg. 1 *dorignius* « j'ai fait » Wb. 24 b 12, Ml. 47 a 20 (§ 129), sg. 2 *dorignis* Ml. 46 b 24, sg. 3 *dorigéni* et *dorígni* (§ 138) ; cf. § 391.

Au déponent, où sont seuls attestés d'ailleurs le prétérit radical et le prétérit sigmatique (§ 339 Rem.), ce dernier s'est étendu à bon nombre de verbes forts. On le trouve même à côté du prétérit radical dans *-muinestar* Wb. 4 c 38 de *moiniur* « je pense » dont le prétérit est ordinairement *-ménar* (§ 401).

§ 339. *b.* Le prétérit en *t*.

Cf. Wh. Stokes *KSB* VII 24, Windisch *KSB* VIII 442, Zimmer *KZ* XXX 198, Strachan *BB* XXX 228.

Le prétérit en *-t* se rencontre uniquement dans des verbes forts dont le radical se termine par une liquide, une nasale ou une gutturale. Ainsi de

as-biur as-ru-burt « j'ai dit » Sg. 91 a 3, *do-biur do-bert* « il donna » Tur. 123 : * *for-con-garim for-ro-chon-gart* « il a enseigné » Wb. 20 c 9 ; * *to-garim do-ro-gart* « il a appelé » Ml. 69 d 14 ; *alim ro-mm-alt* « il m'a nourri » Ml. 45 c 3 ; *do-melim ní tor-mult* « je n'ai pas consommé » Wb. 18 a 10 ; *do-emim do-r-et* (de **do-r-emt-*, § 105) « il a couvert » Ml. 16 c 8 ; **dí-ess-regim du-r-racht* « il s'est levé » Ml. 74 b 4.

Quand le radical du verbe se termine par un groupe *liquide + gutturale,* la gutturale tombe devant le *t* (§ 122). Ainsi de

orgim « je frappe » *ro-ort* « il a frappé » Ml. 48 c 8
ess-orgim « je tue » *as-com-ort* « j'ai tué » Sg. 210 a 6 (§ 453).

Remarque. — Le prétérit en *-t*, qui n'existe pas d'ailleurs dans les verbes déponents (§ 338), a toujours au pluriel les désinences déponentes (§ 318).

§ 340. *c.* Le prétérit radical.

Cf. Windisch *KZ* XXIII 201.

Sous le nom de prétérit radical on désigne deux formations spéciales aux verbes forts.

α. D'abord le *prétérit redoublé,* dans lequel la voyelle de redoublement est le plus souvent *e,* mais peut être *i, u,* quelquefois *a,* par suite d'altérations phonétiques.

Ainsi de *gonim, -gegon* « j'ai frappé » Sg. 181 a 7 ; de *maidim* « je brise », *memaid* Ml. 127 d 6 (*mebaid*, § 47) ; de *do-sennim* « je poursuis », *do-sephainn* Hy. v 57 (*sepfainn* Ml. 36 d 17, § 52) ; de *canim* « je chante », *-cechuin* Wb. 4 c 40, 4 d 8, *rocachain* « il a chanté » Ml. 48 b 11 ; de *lenaim* « j'enduis », *rolil* (Ml. 54 d 7) ; de *rigim* « je tends », *reraig* Hy. V 56.

§ 341. Parfois, le groupe de consonnes intérieures se simplifie et la voyelle de redoublement s'allonge par compensation :

Ainsi du verbe *-cluiniur* « j'entends », le prétérit est *rocuala* « j'ai entendu » (**ro cocla,* **ro cóla*) ; du verbe *glenim* « je m'attache » le

prétérit est *ro gíuil* Ml. 98 b 8, Sg. 229 « il s'est attaché » (**ro gegl*) ; du verbe *-gainiur* « je naìs » le prétérit est *ro génar* « je suis né » (**ro gegn-*) ; du verbe *crenim* « j'achète », *-ciuir*, Ml. 73 b 5 (cf. *doradchiúir* Wb. 2 b 9, 32 d 10) ; de *ar-crinim* « je m'affaiblis », également *-ciuir* Ml. 136 a 8.

Quand la syllabe de redoublement est précédée de l'accent, elle tombe généralement avec allongement compensatoire et ne laisse de trace que dans l'infection de la syllabe précédente (§ 129 et 337).

Cf. Thurneysen *RC* VI 323.

Ainsi :

du-cuitig « il a juré » Wb. 33 d 10 de **do-com-tethaig* ; *in roi-grainn* « il a poursuivi » Ml. 37 a 4 de **in-ro-gegrainn* (verbe *ingrennim* ; toutefois *ata-rograinn* Ml. 30 b 2) ; *forroichan* Ml. 17 d 1, *fortanroichan* Ml. 22 c 3, de **-ro-cechan*.

De *fo-lingim* « je préviens » le prétérit est *fo-roiblang* Ml. 43 d 16, 95 d 11, de ** -ro-leblang*, § 400 (exception : de *for-lingim*, *for-ru-leblangatar* Ml. 129 c 21 au lieu de *for-roi blangatar*) ; et de *focladim* « je déracine », *foroichlaid* « il a déraciné » Ml. 24 c 18, de **-ro-cechlaid*.

Parfois le préverbe *ro* devient *roi*, sans que le redoublement disparaisse : *fortan roichechnatar* Ml. 63 b 1, *adroigegrannatar* Ml. 25 b 11 (cf. *ara-rui-chiuir* « il s'est affaibli » Ml. 136 a 8).

§ 342. β. D'autres verbes forts possèdent un *prétérit à radical allongé*, sans redoublement. Généralement, la voyelle de ce prétérit est un *á*, quelle que soit la voyelle du radical verbal, mais quelquefois aussi on rencontre d'autres voyelles longues. Ainsi, *techim* « je fuis » prétérit *táich* gl. confugit Ml. 32 b 24, *rotachatar* « ils ont fui » Ml. 44 a 19 ; *guidim* « je prie » prétérit *ro gád* « j'ai prié » (Wb. 27 d 19, Ml. 43 d 18), *-rogaid* « il a prié » Ml. 55 d 4, *rogadatar* « ils ont prié » (Ml. 131 d 14) ; *midiur* « je juge » prétérit *ro mídar* « j'ai jugé » (Wb. 9 b 5).

Remarque. — Le prétérit radical (redoublé ou non) a toujours au pluriel les désinences déponentes (§ 318).

§ 343. Le prétérit du passif est caractérisé par la désinence *-th* (*-d*, § 41) au singulier, *-tha* (*-da*) au pluriel.

Cf. Zimmer *KZ* XXVIII 353.

Ainsi, dans les verbes faibles,

de *caraim* « j'aime », *ro carad* « il a été aimé », pl. *ro cartha*.

de *clandaim* « je plante », *ro clandad* « il a été planté », pl. *ro clanta* (§ 139).

de *lécim* « je laisse », *ro léiced* « il a été laissé », pl. *ro léicthea*.

de *do-luigim* « je pardonne », *do rolged* « il a été pardonné », pl. *do rolgthea*.

§ 344. Dans les verbes forts, le radical subit souvent des modifications plus ou moins graves, qui ne peuvent être enseignées que par l'usage. Ainsi de *berim* « je porte », on a *robreth* « il fut porté », pl. *ro bretha* ; de *asbiur* « je dis », *asrobrad* « il fut dit », *ní érbrad* « il ne fut pas dit ; de **for con gairim* « j'ordonne », *forruchongrad* « il fut ordonné ».

Quand le radical verbal se termine par une nasale ou par une gutturale, la dentale apparaît toujours sous la forme *t*. La nasale disparaît avec allongement compensatoire.

Ainsi de *canim* « je chante », *ro cét* « il a été chanté » Ml. 25 b 6, pl. *ro céta* (Ml. 115 b 4).

§ 345. La gutturale ne disparaît que lorsqu'elle est précédée d'une liquide (§ 122).

Ainsi de *orgim*, *ro ort* « il a été frappé », pl. *ro orta* (*r-es-arta* Ml. 34 b 13 de *ess-orgim*) ; *as-com-art* « il a été tué » Ml. 36 b 22.

Mais de **in-con-sechim* « j'indique », *in-cho-secht* « il a été indiqué » (Ml. 16 c 10, 43 d 27).

de **to-ind nachim* « j'accorde », *do-r-ind-nacht* « il a été accordé » (cf. Wb. 20 d 15 *dorrindnacht* où le premier *r* est l'indice relatif, § 631).

Remarque. — Il peut arriver que le prétérit passif se confonde avec le prétérit actif en *-t* (§ 339) : *ro ort* « il a frappé » et « il a été frappé ». A côté de *dorindnacht* « il a été accordé » on a *doécomnacht* « il a accordé » Wb. 14 c 33 ; la seule différence est dans la particule perfective, *ro* dans l'un, *com* (§ 453) dans l'autre.

Quand le radical verbal se termine par une dentale, ou par *s*, le prétérit passif a la forme *-ss* (§ 95) :

Ainsi, de **ess-ind-fédim* « j'exprime » *as-r-ind-es* « il a été exprimé » 104 c 8 (cf. § 49) ;

fo cerdim « je jette », *fo cress* « il a été jeté » Hy. V 48 ;

ar chóitim « j'endommage », *-air chós* « il a été endommagé » Ml. 97 d 1 ;

ro fetar « je sais », *ro fess* « il a été su » Wb. 23 b 9.

Le verbe *ad-cíu* « je vois » (§ 297) fait au prétérit passif *ad cess* « il a été vu », et le verbe *ro cloor* « j'entends », *ro closs* « il a été entendu » (Wb. 23 c 11).

§ 346. Le prétérit passif est toujours conjoint. Toutefois, dans les textes récents, on rencontre une forme absolue qui n'est autre que le participe passé (§ 484) : *brethae* « il fut porté » Ml. 52 (cf. Zimmer *KZ* XXVIII 367, Strachan *RC* XVII 43) ; *gabthe* « il fut pris » Ml. 55 c 1 (cf. Strachan *RC* XVIII 224) ; *ríthæ* « il fut vendu » Arm. 17 b 1 (*Thes.* II 240).

§ 347. Dans les textes récents, sans doute sous l'influence du latin, on rencontre parfois un prétérit analytique formé du participe passé (§ 484) et d'un temps passé du verbe substantif.

Ainsi : *huare ro-m-bu suidigthe indíc hísin dosom india* « parce que ce salut là a été placé pour lui en Dieu » Ml. 18 d 20 ; *arrobu* (= *an robu*) *lintae* « quand il fut accompli » Ml. 25 c 16 ; *robumar cuindrichthi* gl. erecti sumus Ml. 43 d 6.

Ce prétérit analytique a naturellement toujours le sens parfait (§ 471).

§ 348. De la conjugaison supplétive.

Les thèmes verbaux à l'intérieur du même verbe sont si bien indépendants les uns des autres que parfois ils appartiennent à des racines différentes.

Le cas de gr. φέρω οἴσω ἤνεγκον, lat. *fero tuli latum,* fr. *je vais j'allais j'irai* est attesté en vieil-irlandais dans les exemples suivants :

tíagu « je vais » ; thème de futur : *rega* « j'irai » (cf. § 400) ;
thème de prétérit narratif : *luid* « il alla » (passif *ethae*) ;
thème de prétérit parfait : *docoid* « il a été ».
De même *do-tíagu* « je viens », *do-rega, do-luid, do-dechuid.*

Cf. Zimmer *KZ* XXX 75.

berim « je porte » ; thème de prétérit narratif : *birt* « il porta » (pass. *brethae*) ;
thème de prétérit parfait : *ro uic* « il a porté ».

dobiur « j'emporte » ; thème de prétérit narratif : *dobert* « il emporta » (pass. *dobreth*).
thème de prétérit parfait : *do uic* « il a emporté » ;
à côté du subj. *dober* existe un subjonctif *douc* correspondant au thème du parfait.

dobiur « je donne » ; thème de prétérit narratif : *dobert* « il donna » (pass. *dobreth*) ;
thème de prétérit parfait : *doratus* « j'ai donné » (passif *doratad*) ;
à côté du subj. *dober*, existe un subjonctif *dorat* correspondant au thème du parfait.

cuiridir « il envoie » ; thème de prétérit narratif : *corastar* « il envoya » ;
thème de prétérit parfait : *rolá* « il a envoyé » ;
De même *docuiredar, docorastar, dorale*.
Le prétérit *rolá* sert également de parfait à *foceird* « il envoie », dont le narratif est *focaird*.

dotuit « il tombe » (§ 436 Rem. C) ; thème de prétérit : *docer* « il tomba » (parfait *dorochair* « il est tombé »).

fogabim « je trouve » ; thème de prétérit narratif : (non attesté) ;
thème de prétérit parfait : *fofúar* « j'ai trouvé » (passif *fofríth*).

§ 349. A ces faits on peut joindre les suivants :

adciu « je vois » semble former son passif par supplétisme au moyen d'une forme de la même racine contenant un élément sigmatique : actif indic. *adcíu*, subj. *-accadar* « qu'il voie », fut. *-écigi* « qui verra », passif indic. et subj. *-accastar*, fut. *ad-cigestar* (cf. *RC* XXVIII 8 ; toutefois on a un indicatif passif *adcither* « il est vu » Wb. 12 c 12).

ro fitir « il sait » a un doublet *ro finnadar* qui est proprement un présent d'habitude et s'oppose à *ro fitir* comme *bíid* à *atá* (§ 405). C'est du thème *ro finna-* que sont en outre tirés l'imparfait de l'indicatif et l'impératif de *rofitir* (Thurneysen *ZCP* V 19).

Du verbe défectif qui fait au subjonctif *rocra* « qu'il donne », et au

prétérit parfait *roir* « il a donné » Wb. 17 b 13 (passif *rorathа* Hy. II 50), le futur semble être *ebarid* (*ebarthi* « il donnera cela » avec pron. suffixe Ml. 46 b 12, *ebarthir* « il sera donné » Wb. 32 a 27), comprenant peut être un ancien préverbe *eb-* d'ailleurs sorti de l'usage (cf. Sarauw *ISt* 126).

DES DÉSINENCES

§ 350. Les désinences s'ajoutent directement aux thèmes.

Si la désinence commence par une voyelle, la voyelle finale du thème tombe, à moins qu'elle ne se conserve comme voyelle d'infection (§ 74). Si la désinence commence par une consonne, la voyelle finale du thème est exposée à tomber par syncope, et tombe en fait le plus souvent.

Mais d'autre part, dans les formes où la voyelle de la dernière syllabe du thème tombait par syncope devant consonne, la désinence se fait précéder d'une voyelle, qui est généralement *i*, et que l'on notera entre parenthèses dans les paradigmes qui suivent (§ 351 et suiv.).

Ainsi : en face de *léicthe* « vous laissez » (de **léc(i)-the*), le futur en *f* est *lécfithe* « vous laisserez » (de **léc(i)f-ithe*) ; en face de *bérmi* « nous porterons » (de **bér(a)-mmi*), le futur redoublé est *cechnaimmi* « nous chanterons » (de **cech(a)n-immi*) ; en face de *gesmi* « que nous demandions » (de **ges-mi*), le futur sigmatique redoublé est *gigsimmi* (de **gig(e)s-immi*) ; etc. Ces faits s'expliquent par la loi de syncope exposée au § 132.

Il y a deux sortes de désinences : les désinences primaires et les désinences secondaires.

A. Désinences primaires.

§ 351. Les désinences *primaires* sont celles des présents de l'indicatif, du subjonctif et du futur, de l'impératif et du prétérit.

Elles comportent les trois voix (§ 317).

I° Actif.

Les désinences du pluriel sont les mêmes dans tous les temps de tous les modes :

	flexion absolue	flexion conjointe
Pl. 1re pers.	*-(i)mmi*	*-am* (*-em* quand le thème verbal se termine par un *-i*)
relat.	*-(i)mme*	
2e pers.	*-(i)the*	*id*
3e pers.	*-it*	*-at* (*-et* comme pour la 1re)
relat.	*-(i)te*.	

Remarque I. — A la 1re pers. du pl. conj., l'*m* finale est aspirée. Cela ressort du fait qu'elle n'est jamais redoublée (§§ 48 et 57), mais surtout de l'usage de la rime dans le Félire d'Oengus (cf. Strachan *ZCP* II 211). Au contraire, la 1re pers pl. abs. a une *m* non aspirée, fréquemment redoublée dans la graphie : *-mmi*, *-mme*.

Remarque II. — La distinction de *-mi* et de *-me* à la 1re pers. pl. abs., toujours observée dans Wb., ne subsiste pas dans les textes récents, notamment dans Ml., d'une façon régulière (Thurneysen *ZCP* II 79, Pedersen *KZ* XXXV 376).

Remarque III. — Il y a quelques traces de désinences *-mit* et *-tit* aux 1re et 3e pers. pl. de la flexion absolue : *guidmit* « nous prions ». Wb. 15 d 18, *gébtit* « ils prendront » (Wb. 26 a 8) ; cf. Zimmer *KZ* XXVIII 315, Thurneysen *ZCP* II 79.

Remarque IV. — A la 3e pers. pl. conj., la désinence était primitivement *-ot*, encore conservée dans Cam. (§ 153).

§ 352. Au singulier, il convient de distinguer les différents thèmes. On notera que parfois la désinence est difficile à discerner parce qu'elle se combine avec le thème.

Indicatif.

	flexion absolue	flexion conjointe
Sg. 1.	*-im*.	verbes faibles : *-u*. verbes forts : consonne de position postérieure (quelquefois *-u* après *-i*).
2.	*-i*.	verbes faibles : *-i*. verbes forts : consonne de position antérieure.
3.	*-id*.	zéro. Le thème est nu ; dans la 3e conjugaison, sauf pour le type *renaim*, la consonne finale est de position antérieure.
relat.	*-es* (*-as* quand le thème se termine par un *-a*).	

Remarque. — Il y a quelques traces d'une désinence *-u* à la 1[re] pers. sg. abs. : *taccu* « j'affirme » Wb. 19 a 18, *beru biru* « je porte » (Wh. Stokes *KSB* VI 462), *arcu* « je prie » et *creitiu* « je crois » (K. Meyer *RC* XV 485).

§ 353. A la 1[re] pers. sg. conj., la finale absolue se substitue le plus souvent à la finale conjointe. Dans quelques verbes (tel *do-biur*) la finale conjointe se maintient toujours. Dans quelques autres, il y a hésitation : *forcongur* Wb. 19 d 25 et *forcongrimm* Wb. 9 d 30 « j'enseigne », *dofuismiu* Arm. 177 b 1 et *dofuismim* « je crée » Sg. 182 b 2 ; etc. Enfin, dans d'autres, la finale absolue est seule attestée en position conjointe ; c'est le cas notamment pour presque tous les verbes faibles (exceptions : *dorímu* « je compte » Fél. Ep. 317 ; *-nessiu* « je foule aux pieds » Ml. 126 c 17 ; etc.).

Exemples de finales conjointes conservées : *conriug* « j'attache » Sg. 181 b 1, *arneut* « j'attends » (de *nethim*, § 98) Wb. 14 a 18, 23 b 27, *dofonuch* « je lave » (de *nigim*) Sg. 54 a 8, *forchun* « (ce) que j'enseigne » Wb. 10 a 13, *indlung* « je fends » Sg. 15 a 5 ; *atcoch* « j'implore » (de *techim*) Hy. V 95, VI 1 ; etc.

§ 354. Impératif.

Sg. 2. zéro. Le thème est nu, privé même de sa voyelle finale dans les verbes faibles. Dans les verbes forts, à l'exception du type *renaim*, la consonne finale est de position antérieure.

3. *-ed* (*-ad* quand le thème se termine par un *a*, ou parfois quand il y a un *a* dans la syllabe précédente).

Ainsi, de *berim* l'impératif est : Sg. 2. *beir*, 3. *bered*. De là, en cas de dissyllabisme (l'accent frappant l'initiale, § 423) : *tomil* « mange », *tessim* « verse » Ml. 134 a 6 de *domelim*, *doesmim* (de **to-es-semim*).

§ 355. Subjonctif et futur en *-a-*.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1. :	thème nu *(-a)*	thème nu, privé de sa voyelle finale.
2. :	*-e*	*-e*
3. :	*-id*	thème nu.
relat.	*-as* (*-es* quand le thème verbal se termine par un *i*).	

§ 356. Subjonctif et futur sigmatiques.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1.	-*u* (au futur -*e*)	thème nu, avec consonne finale de position postérieure.
2.	-*i*	thème nu, avec consonne finale de position antérieure.
3.	Thème nu, avec consonne finale de position antérieure	thème nu, moins la sifflante ; au futur parfois, chute de la voyelle après la syllabe de redoublement.
relat.	thème nu.	

Remarque I. — La différence du futur et du subjonctif à la 1re pers. sg. tient à la présence du redoublement, dont la voyelle *i* influe sur le timbre de la voyelle finale. Au subjonctif la finale -*u* n'est d'ailleurs pas sûrement établie (cf. § 392).

Remarque II. — A la 3e pers. sg. conj. du futur, la voyelle radicale tombe après la syllabe de redoublement dans -*foil* Ml. 23 a 8 de *fo-longim* « je supporte », thème de fut. sigm. **liles*- ; -*foil* sort de **fo-lil*. Mais dans -*mema* (de *madim* Ml. 89 c 11 elle s'est conservée intacte. Naturellement, la voyelle subsiste si elle est appuyée d'une consonne : -*cicherr* Ml. 87 d 6 de *cerdim* « je jette » (*cicherr* remonte à **cicerds*, § 120).

§ 357. Futur en *f*.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1.	-*a*	voyelle *u* devant la consonne finale du thème.
2.	-*e*	-*e*.
3.	-*id*	-*a*.
relat.	-*as* (-*es* quand le thème verbal se termine par un *i*).	

Remarque. — Une désinence -*ed* au lieu de -*id* est attestée dans *cretfed* « il croira » Wb. 1 a 3, *sóirfed* « il délivrera Wb. 32 d 13, *seichfed* « il suivra » Ml. 89 c 5. Peut-être s'agit-il d'un changement apophonique de *i* en *e*, comme dans les exemples du § 154.

§ 358. Prétérit sigmatique.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1.	-*u*	voyelle *u* devant la consonne finale du thème.
2.	-*i*	voyelle *i* devant la consonne finale du thème.
3.	voyelle *i* devant la consonne finale du thème.	thème verbal nu, privé le plus souvent de la voyelle finale.

Remarque I. — Contrairement au prétérit radical et au prétérit en *-t*, le prétérit sigmatique n'a pas pour la position relative de forme spéciale à la 3e pers. sg. : *caris* « qui aime » Cam. 38 a.

Remarque II. — A la 3e pers. sg. conj., la voyelle finale du thème verbal se maintient parfois dans la seconde conjugaison : *rocreti* « il a cru » (Wb. 5 a 7, 5 b 21, 13 a 34, 24 b 31, etc.), *dorigeni* « il a fait », cf. § 138, *adroni* « qui a confié » Wb. 29 d 29 (de **aith-ánim*, soit **ad ro-áni*), *immeráni* « qui a délégué » BCr. 39 d 2, etc. ; rarement dans la première : *conrodeda* « il s'est pourri » Ml. 118 b 2 (de *condedaim*) à côté de *roded* gl. contabuit Ml. 111 b 12 ; dans la troisième, seulement quand le thème verbal se termine par une voyelle : *rola* « il a posé » (Tur. 80, etc.).

§ 359. Prétérit en *-t*.

	abs.	conj.
Sg. 1.	non attesté	thème nu avec consonne finale de position postérieure.
2.	non attesté	thème nu avec consonne finale de position antérieure.
3.	thème nu avec consonne finale de position antérieure. relat. *-e*.	thème nu.

Prétérit radical.

	abs.	conj.
	comme le prétérit en *t*	Sg. 1. thème nu.
		2. thème nu.
		3. thème nu avec consonne finale de position antérieure.

Remarque. — La désinence relative *-e* n'est attestée qu'en un petit nombre d'exemples : *luid* « il alla » *luide* « qui alla » Ml. 55 c 1 ; *ro gíuil* « il s'est attaché » Ml. 98 b 8 (de *glenim*, soit **ro gegl-*), *giulæ* « qui s'est attaché » Tur. 125. Exceptionnellement, on a *anacht* « qui protégea » au lieu de *anachte* Hy. I 22 (de *angim*).

§ 360. IIo Passif.

En dehors du prétérit, dont la flexion spéciale a été indiquée au § 343, les désinences primaires du passif sont en règle générale les suivantes :

Sg. abs. *-thir*	conj. *-thar*
Pl. abs. *-tir*	conj. *-tar*.

Toutefois, il y a trois observations importantes à faire.

I° Au lieu de *-thir, -thar*, les désinences du singulier sont simplement *-ir, -ar* à l'indicatif des verbes forts, et exceptionnellement au subjonctif sigmatique (§ 392). Toutefois, même à l'indicatif, les verbes forts du type *guidim* (et *crinim*), § 327, présentent le plus souvent *-thir* et *-thar*.

II° Dans la flexion conjointe, aux désinences *-thar* et *-tar* répondent généralement *-ther* et *-ter* lorsque la syllabe précédente est de position antérieure.

III° Les désinences du passif se font généralement précéder d'une voyelle, qui est *i* en position absolue, *a* (ou *e*) en position conjointe, au futur (redoublé, sigmatique ou en *f*). Cette règle s'applique également au pluriel du subjonctif sigmatique. Ainsi : *legf-ithir* « il sera lu », *legf-athar* (*legfethar*) « qui sera lu » ; *gessitir* « ils seront demandés », *gessatar* « qui seront demandés » ; etc. En position conjointe, la désinence se présente même parfois sous la forme *-ither* (*-iter*) à côté de *-athar* (*-atar*), *-ethar* (*-etar*).

Remarque. — Dans la 2e conjugaison, le thème verbal se présente généralement sous la forme *léce-* (au lieu de *léci-*) devant les désinences *-thar* et *-tar*. Mais au lieu de *lécethar, lécetar*, on trouve aussi *léicther, léicter* avec syncope de la voyelle thématique et altération du timbre de la voyelle désinentielle (ci-dessus).

§ 361. III° Déponent.

Au pluriel, comme dans l'actif, les désinences sont les mêmes pour tous les temps.

	flex. abs.	flex. conj.
Pl. 1.	*-immir*	*-ammar* (*-emmar*, *-(e)mmer* quand le thème se termine par un *i*).
3.	*-itir*	*-atar* (*-etar* comme pour 1).

Il n'y a pas de 2e pers. pl. déponente (§ 319).

Remarque I. — A l'impératif, il n'y a pas d'exemple de 1re pers. pl. Du verbe *sechur* « je suis » la seule forme attestée a une désinence active : *-seichem* « suivons » Wb. 25 c 6.

Remarque II. — Les prétérits radicaux et le prétérit en *t* ont toujours aux 1re et 3e personnes du pluriel les désinences du déponent (§§ 339 et 342).

Remarque III. — Exceptionnellement, *-artar* se substitue à *-atar* dans

rogénartar « ils sont nés » Wb. 4 c 12, peut être simple lapsus, causé par le singulier *rogénar* (cf. toutefois Zimmer *KZ* XXX 225).

§ 362. Au singulier, on peut distinguer quatre groupes :

a. Indicatif.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1.	*-ur*	*-ur*
2.	*-(i)ther*	*-(i)ther*
3.	*-ithir*	*-athar* (*-ethar* quand le thème se termine par un *i*).

A l'impératif, une seule personne est attestée, la 2ᵉ sg., dont la désinence est *-the* (cf. Thurneysen *IF* I 460).

b. Subjonctif et futur en *a*, futur en *f*.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1.	*-ar* (*-er* quand le thème verbal se termine par un *i*)	*-ar (-er)*
2.	*-(i)ther*	*-(i)ther*
3.	*-ithir*	*-athar (-ethar)*

Remarque. — Exceptionnellement, la désinence est *-or* au lieu de *-ar* dans *rocloor* « que j'entende » Wb. 23 d 2 etc. du verbe *ro-cluiniur*.

§ 363. *c*. Subjonctif et futur sigmatiques, prétérit sigmatique.

	flex. abs.	flex. conj.
Sg. 1	*-ur*	*-ur*
2	*-er*	*-er*
3	*-thir*	*-thar*.

Remarque. — Devant la désinence *-er* de 2ᵉ pers. sg., le thème de première conjugaison au prétérit sigmatique est *labris-* au lieu de *labras-* : *labriser* « tu parlas ».

d. Prétérit radical.

Il n'y a d'attestées que des formes conjointes.

Sg. 1 *-ar*
2 *-ar*
3 *-air*.

Remarque. — Exceptionnellement, on a *-ar* au lieu de *-air* dans *durumenar* « il a pensé » Ml. 32 d 10 du verbe *do-moiniur*.

B. Désinences secondaires.

§ 364. Les désinences *secondaires* servent pour les trois imparfaits de l'indicatif, du subjonctif et du futur, quel que soit le thème ; il n'y a pas de flexion absolue (§ 323).

Sg.	1 *-inn*	Pl. 1 *-(i)mmis*
	2 *-tha*	2 *-(i)the*
	3 *-ed* (*-ad* quand le thème se termine par un *-a*)	3 *-(i)tis.*

Au passif Sg. *-the,* Pl. *-tis* (toutefois Pedersen *KZ* XL 170).

Il n'y a pas de déponent (§ 319).

Remarque. — Comme la graphie *mm* le prouve, l'*m* de la 1re pers. pl. n'est pas aspirée.

CHAPITRE II

PARADIGMES

§ 365. 1re Conjugaison.

Remarque. — Dans les paradigmes du verbe *légaim* « je lis », l'*a* d'infection a toujours été noté à la fin du thème devant voyelle ; il ne l'a pas été quand la finale commence par une consonne. Il est donc sous-entendu qu'on peut rencontrer dans les textes des formes telles que *légthair, légtair, légmais, légtais, légfaid, légfait, légsai, légsaid,* etc. ; de même qu'inversement, si la voyelle d'infection n'est pas écrite, *légim, légi, légid, léginn,* etc.

Présent de l'indicatif.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*légaim* « je lis »	*-légu (-légaim)*
	2	*légai*	*-légai*
	3	*légaid*	*-léga*
	relat.	*légas*	
Pl.	1	*légmi*	*-légam*
	relat.	*légme*	
	2	*légthe*	*-légaid*
	3	*légait*	*-légat*
	relat.	*légate (légte)*	

Passif.

	Abs.	Conj.
Sg.	*légthir*	*-légthar*
Pl.	*légtir*	*-légatar (-légtar).*

Remarque. — Parfois, lorsque la voyelle radicale du verbe est un *i*, on

trouve la finale *-ther* à la 3[e] pers. conj. du passif; ainsi *scríbther* (relat.) de *scríbaim* Wb. 27 d 13.

§ 366. Imparfait de l'indicatif.

Sg. 1 *-légainn*	Pl. 1 *-légmis*
2 *-légtha*	2 *-légthe*
3 *-légad*	3 *-légtis*

Passif.

Sg. *-légthe*	Pl. *-légtis*

Impératif.

Sg. 2 *lég*	Pl. 1 *légam*
3 *légad*	2 *légaid*
	3 *légat*

Passif.

Sg. *légthar*	Pl. *légatar (légtar)*

§ 367. Présent du subjonctif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*léga*	*-lég*
2	*légae*	*-légae*
3	*légaid*	*-léga*
relat.	*légas*	
Pl. 1	*légmi*	*-légam*
relat.	*légme*	
2	*légthe*	*-légaid*
3	*légait*	*-légat*
relat.	*légte*	

Passif.

Sg.	*légthir*	*-légthar*
Pl.	*légitir (légtir)*	*-légatar (-légtar)*

Imparfait du subjonctif
comme l'imparfait de l'indicatif.

§ 368. Présent du futur.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*légfa*	*-légub*
	2	*légfe*	*-légfe*
	3	*légfid*	*-légfa*
relat.		*légfas*	
Pl.	1	*légfimmi*	*-légfam*
relat.		*légfimme*	
	2	*légfithe*	*légfid*
	3	*légfit*	*-légfat*
relat.		*légfite*	

Passif.

Sg.	*légfithir*	*-légfither(-légfethar,-légbthar)*
Pl.	*légfitir*	*-légfiter (-légfetar)*

Imparfait du futur.

Sg.	1	*-légfinn*	Pl.	1	*-légfimmis*
	2	*-légfetha*		2	*-légfithe*
	3	*-légfad (-légfed)*		3	*-légfitis*

Passif.

Sg.	*-légfithe (légbthe)*	Pl.	*-légfitis*

§ 369. Prétérit.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*légsu*	*-légus*
	2	*légsi*	*-légais*
	3	*légais*	*-lég (-léga)*
relat.		*légais*	
Pl.	1	*légsimmi*	*-légsam*
relat.		*légsimme*	
	2	(non attesté)	*-légsid*
	3	*légsit*	*-légsat*
relat.		*légsite*	

Passif.

Sg.	*légthe* (§ 346)	*-légad*
Pl.	(non attestée)	*-légtha*

§ 370. Se conjuguent de même les verbes :
anaim « je reste », *arbertaim* « je prépare », *ásaim* « je croîs (cresco) », *brénaim* « je pourris », *caraim* « j'aime » (futur, § 335), *clannaim* « je plante », *cnetaim* « je soupire », *ad-cobraim* « je désire », *fo-crothaim* « j'ébranle », *delbaim* « je forme », *comdelgaim* « je compare », *dlomaim* « je déclare », *dlúthaim* « je rends solide », *do-donaim* « je console » (inf. *dídnad* § 430), *fo-drubaim* « je retarde », *fris-dúnaim* « j'obstrue », *ad-ellaim* « je visite », *do-ellaim* « je détourne » (préverbe *dí-* § 430), *étadaim* « j'obtiens » (futur, § 336 Rem.), *fégaim* « je vois », *gellaim* « je déclare », *glanaim* « je purifie », *iccaim* « je guéris », *íadaim* « je ferme », *lámnaim* « j'enfante », *láthraim* « j'expose », *legaim* « je me dissous », *lénaim* « je blesse », *lethaim* « j'étends », *línaim* « j'emplis », *lobaim* « je me corromps », *logaim* « j'obtiens », *marbaim* « je tue », *mertaim* « j'établis », *molaim* « je loue », *múchaim* « je recouvre, j'étouffe », *nertaim* « je fortifie », *predchaim* « je prêche », *promaim* « j'approuve », *rannaim* « je partage », *reccaim* « je vends », *rélaim* « je manifeste », *-scandaim* « je vais », *scaraim* « je sépare » (futur, § 335), *sechnaim* « j'évite », *scríbaim* « j'écris », *sénaim* « je bénis », *sergaim* « je dépéris », *slechtaim* « je fléchis », *sóiraim* « je délivre », *techtaim* « je possède », *tinaim* « je dissipe », *trommaim* « j'accable », *tróethaim* « j'opprime », etc.

§ 371. Déponent.

Remarque. — Les formes empruntées à la flexion active sont mises entre parenthèses.

Présent de l'indicatif.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*labrur* « je parle »	*-labrur*
	2	*labrither*	*-labrither*
	3	*labrithir*	*-labrathar*
Pl.	1	*labrimmir*	*-labrammar*
	2	(*labrithe*)	(*-labraid*)
	3	*labritir*	*-labratar*

Impératif.

Sg.	2 *labrithe*	Pl.	2 *(labraid)*
	3 *(labrad)*		3 *labratar*

Présent du subjonctif.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*labrar*	*-labrar*
	2	*labrither*	*-labrither*
	3	*labrithir*	*-labrathar*
Pl.	1	*labrimmir*	*-labrammar*
	2	*(labrithe)*	*(-labraid)*
	3	*labritir*	*-labratar*

§ 372. Présent du futur.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	(non attesté)	*-labrafar*
	2	»	(non attesté)
	3	»	*-labrafethar*
Pl.	1	»	*-labrafammar*
	2	*(labribthe)*	*(-labrifid)*
	3	(non attesté)	*-labrafatar*

Prétérit.

Sg.	1 *-labrasur*	Pl.	1 *-labrasammar*
	2 *-labriser*		2 *(-labrisid)*
	3 *-labrastar*		3 *-labrasatar*

Remarque. — Il n'y a pas de flexion passive attestée pour la première conjugaison du déponent.

Se conjuguent de même les verbes : *águr* « je crains », *comalnur* « je remplis », *folnur* « je règne », *ad-gládur* « je parle », *molur* « je loue », *samlur* « j'imite ».

§ 373. Deuxième conjugaison.

Remarque. — Dans les paradigmes du verbe *léicim* « je laisse », l'*i* d'infection a toujours été noté devant la consonne finale du radical ; mais il est bien entendu qu'on rencontre aussi dans les textes des formes telles que *lécim, léci, lécid, léces, lécmi,* etc.

Présent de l'indicatif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*léicim* « je laisse »	*-léiciu (-léicim)*
2	*léici*	*-léici*
3	*léicid*	*-léici*
relat.	*léices*	
Pl. 1	*léicmi*	*-léicem*
relat.	*léicme*	
2	*léicthe*	*-léicid*
3	*léicit*	*-léicet*
relat.	*lécite (léicte)*	

Passif.

Sg.	*léicthir*	*-léicther*
Pl.	*léictir*	*-léicetar (-léicter)*

§ 374. Imparfait de l'indicatif.

Sg. 1	*-léicinn*	Pl. 1	*-léicmis*
2	*-léicthea*	2	*-léicthe*
3	*léiced*	3	*-léictis*

Passif.

Sg.	*-léicthe*	Pl.	*-léictis*

Impératif.

Sg. 2	*léic*	Pl. 1	*léicem*
3	*léiced*	2	*léicid*
		3	*léicet*

Passif.

Sg.	*léicther*	Pl.	*léicetar (léicter)*

§ 375. Présent du subjonctif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*léicea*	*-léic*
2	*léice*	*-léice*
3	*léicid*	*-léicea*
relat.	*léices*	

Pl. 1	*léicmi*	*-léicem*
relat.	*léicme*	
2	*léicthe*	*-léicid*
3	*léicit*	*-léicet*
relat.	*léicte*	

Passif.

Sg.	*léicthir*	*-léicther*
Pl.	*léicitir (léictir)*	*-léicetar (léicter)*

Imparfait du subjonctif.
Comme l'imparfait de l'indicatif.

§ 376. Présent du futur.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*léicfea*	*-léiciub*
2	*léicfe*	*-léicfe*
3	*léicfid*	*-léicfea*
relat.	*léicfes*	
Pl. 1	*léicfimmi*	*-léicfem*
relat.	*léicfimme*	
2	*léicfithe*	*-léicfid*
3	*léicfit*	*-léicfet*
relat.	*léicfite*	

Passif.

Sg.	*léicfithir*	*-léicfither (-léicfethar, lécbthar)*
Pl.	*léicfitir*	*-léicfiter (-léicfetar)*

Imparfait du futur.

Sg. 1	*-léicfinn*	Pl. 1	*léicfimmis*
2	*-léicfetha*	2	*-léicfithe*
3	*-léicfed*	3	*-léicfitis*

Passif.

Sg.	*-léicfithe (-léicbthe)*	Pl.	*-léicfitis*

§ 377. Prétérit.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*léicsiu*	*-léicius*
	2	*léicsi*	*-léicis*
	3	*léicis*	*-léic (-léici)*
	relat.	(non attestée).	
Pl.	1	*léicsimmi*	*-léicsem*
	relat.	*léicsimme*	
	2	(non attestée)	*-léicsid*
	3	*léicsit*	*-léicset*
	relat.	*léicsite*	

Passif.

Sg.	*léicthe* (§ 346)	*-léiced*
Pl.	(non attestée)	*-léicthea*

§ 378. Se conjuguent de même les verbes :

ailim « je prie », *airim* « je veille », *cretim* « je crois », *dáilim* « je partage », *ar égim* « je me plains », *fóidim* « j'envoie », *do-gáithim* « je trompe » (préverbe *dí-* § 430), *ad-ro-illim* « je mérite », *loitim* « je heurte », *fo-longim* « je produis », *loscim* « je brûle », *lúathim* « j'agite », *do luigim* « je pardonne », *moidim* « je me glorifie », *imm-rádim* « je médite », *ad-rímim* « je compte », *roissim* « j'hésite », *scaigim* « je m'avance », *ad selbim* « j'affirme », *sétim* « je souffle », *sírim* « je scrute », *od-slaicim* « j'ouvre », *slaidim* « je frappe », *sluccim* « j'avale », *sluindim* « je désigne », *ad-snadim* « je diffère », *srédim* « je jette », *ar-túaisim* « je me tais », *tuigim* « je couvre », etc. ; et tous les verbes dérivés en *-igim* : *athrigim* « patrisso » Sg. 11 b 7 (de *athir*) ; *baithaigim* « je déraisonne » Sg. 56 b 5 (de *baith* « fou ») ; *cumachtaigim* « je suis puissant », Sg. 39 b 2 (de *cumacht* « puissance ») ; *dechrigim* « je diffère « Sg. 177 b 1 (de *dechur* « différence ») ; *fliuchaigim* « je suis humide » Sg. 10 b 3 (de *fliuch* « humide ») ; *múnigim* « j'urine » Sg. 174 a 2 (de *mún* « urine ») ; *trebaraigim* « je suis prudent » Sg. 146 b 16 (de *trebar* « prudent ») ; etc., cf. Strachan *Dep.* 488. Les verbes dérivés en *-igim* présentent çà et là des formes déponentes (§ 318).

§ 379. Sous l'influence de la voyelle radicale, un *a* d'infection s'est parfois introduit dans la flexion des verbes de la 2e déclinaison. Ainsi, *imradim* « je médite » Sg. 155 b 3, sg. 3 *immrádi* Wb 17 a 13, est devenu *imrádaim* PCr. 65 a 1 et fait au pl. 3 *immrádat* (Wb. 1 d 7, 28 c 1, Ml. 54 a 25, 105 a 3, 107 c 1), au lieu de *immrádet*; cf. § 329.

§ 380. Déponent.

Présent de l'indicatif.

	Abs.	Conj.
Sg.	1 *(foilsigim)* « je manifeste »	*-foilsigur*
	2 *foilsigther*	*-foilsigther*
	3 *foilsigithir*	*-foilsigethar*
Pl.	1 *foilsigmir*	*-foilsigmer*
	2 *(foilsigthe)*	*(-foilsigid)*
	3 *foilsigitir*	*-foilsigetar*

Passif.

Sg.	*foilsigthir*	*-foilsigther*
Pl.	*foilsigtir*	*-foilsigter*

Remarque. — A la 1re pers. sg. abs., la forme est toujours active.

Impératif.

Sg.	2 *foilsigthe*	Pl.	2 *(foilsigid)*
	3 *(foilsiged)*		3 *foilsigetar*

Passif.

Sg.	*foilsigther*	Pl.	*foilsigter*

§ 381. Présent du subjonctif.

	Abs.	Conj.
Sg.	2 *foilsiger*	*-foilsiger*
	2 *foilsigther*	*-foilsigther*
	3 *foilsigithir*	*-foilsigethar*
Pl.	1 *foilsigmir*	*-foilsigmer*
	2 *(foilsigthe)*	*(-foilsigid)*
	3 *foilsigitir*	*-foilsigetar*

Passif.

Sg.	*foilsigthir*	*-foilsigther*
Pl.	*foilsigtir*	*-foilsigter*

§ 382. Présent du futur.

Sg.	1	*foilsigfer*	*-foilsigfar*
	2	*foilsigfither*	(non attesté)
	3	*foilsigfithir*	»
Pl.	1	(non attesté)	»
	2	»	»
	3	»	*foilsigfetar*

Passif.

Sg.	*foilsigfithir*	*-foilsigfither*
Pl.	(non attesté)	*-foilsigfetar*

§ 383. Prétérit.

Sg.	1	*-foilsigsiur*	Pl.	1	*-foilsigsemmar*
	2	*-foilsigser*		2	*-(foilsigsid)*
	3	*-foilsigestar*		3	*-foilsigsetar*

Passif.

Sg.	*-foilsiged*	Pl.	*-foilsigthea*

Il n'y a qu'une 3e pers. sg. absolue attestée ; c'est *cíchnaigistir* gl. « striderat » Sg. 152 b 2.

Se conjuguent de même les verbes dérivés en *-igur,* qui présentent d'ailleurs çà et là des formes actives (cf. Strachan *Dep.* 469 et 488) ; par ex. : *-adamrugur* « j'admire » Wb. 16 c 3 (de *adamre*) ; *-cairigur* « je blâme » Wb. 11 d 1 (de *caire* « blâme ») ; *-ísligur* « j'abaisse » Wb. 17 d 22 (de *ísel* « bas ») ; etc.

§ 384. Troisième conjugaison.

A la flexion complète du verbe *berim* « je porte », on a joint les subj. et fut. sigmatiques du verbe *guidim* « je prie », le prétérit radical non redoublé du même, et le prétérit radical redoublé de *canim* « je chante ».

Présent de l'indicatif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*berim* « je porte »	*-biur (-berim)*
2	*beri*	*-bir (-beri)*
3	*berid*	*-beir*
relat.	*beres*	
Pl. 1	*bermi*	*-beram*
relat.	*berme*	
2	*berthe*	*-berid*
3	*berit*	*-berat*
relat.	*berte*	

Passif.

Sg.	*berir*	*-berar*
Pl.	*bertir*	*-bertar*

§ 385. *Différences dans la flexion suivant la différence des thèmes.* La position de la consonne finale du thème a déterminé une double série de confusions déjà indiquées au § 329. Les verbes dont l'indicatif a un thème en *-i-* (type *guidim*) ou en nasale de position antérieure (type *crinim*) ont certaines formes pareilles à celles de la 2e conjugaison, et les verbes dont l'indicatif a un thème en nasale de position moyenne (type *renaim*) des formes pareilles à celles de la 1re. Ceci se manifeste dans les cas suivants :

I. Les verbes du type *guidim* et du type *crinim* ont généralement les désinences conjointes suivantes : Sg. 2 *-i*, Pl. 1 *-em*, 3 *-et*, empruntées à la 2e conjugaison ; ainsi de *gabim*, sg. 2 : *-gaibi* Wb. 32 a 16, de *condegim* « je cherche », sg. 2. *condaigi* Thes. II 296, 5 ; de *ar-nethim* « j'attends », pl. 1. *aranethem* Wb. 31 c 17 ; 3. *arneithet* Ml. 39 d 25 ; de *guidim* « je prie », pl. 3. *-guidet* Wb. 7 b 21 ; de *-rigim*, sg. 2. *durigi* gl. exuis Ml. 108 d 8, etc. Au singulier du passif, ils ont les désinences de la 2e conjugaison : *gaibthir* « il est pris » Wb. 16 d 7, *-gaibther* (Wb. 28 c 20), *araneter* « qui est attendu » Ml. 42 c 23 (de **neth-ther*, § 101) ; toutefois *-thar* se substitue à *-ther* dans *asagnintar* « il est compris » de *gninim* Sg. 210 a 10.

§ 386. II. La flexion des verbes du type *renaim* diffère de celle de *berim*, abstraction faite de l'*a* d'infection (§ 74), à la 2e pers. du sg. conjointe et à la 3e pers. relative : en face de *-bir, beres*, on a *-renai* Ml. 44 a 6, *crenas* « qui vend » Wb. 29 d 23.

§ 387. Non seulement la position de la consonne finale du thème, mais encore la nature de la voyelle radicale peut influer sur la désinence. Ainsi

du verbe *orgim* « je tue » la 3e pers. sg. de l'ind. présent a la forme *orcaid* » il tue » Ml. 19 d 6 et *orcas* (relat.) « qui tue » Wb. 28 a 4. L'*o* radical a introduit dans la désinence un *a* d'infection qui est devenu dans la forme relative un *a* d'apophonie (§ 152) ; cf. le cas de *immrádim*, § 379.

§ 388. Imparfait de l'indicatif.

Sg.	1 *-berinn*	Pl.	1 *-bermis*
	2 *-bertha*		2 *-berte*
	3 *-bered*		3 *-bertis*

Passif.

Sg.	*-berthe*	Pl.	*-bertis*

Remarque. — Les verbes du type *renaim* ont à la 3e pers. sg. la désinence *-ad*.

Impératif.

Sg.	2 *beir*	Pl.	1 *beram*
	3 *bered* (*berad*)		2 *berid*
			3 *berat*

Passif.

Sg.	*berar*	Pl.	*bertar*

Remarque. — Les verbes du type *guidim* (*crinim*) ont de même les désinences : Pl. 1 *-em*, 3. *-et* et au passif Sg. *-ther* au lieu de *-ar*, Pl. *-ter* au lieu de *-tar*.

§ 389. Présent du subjonctif.

	Abs.	Conj.
Sg.	1 *bera*	*-ber*
	2 *berae*	*-berae*
	3 *beraid*	*-bera*
relat.	*beras*	
Pl.	1 *bermi*	*-beram*
relat.	*berme*	
	2 *berthe*	*-beraid*
	3 *berait*	*-berat*
relat.	*berte*	

Passif.

Sg.	*berthir*	*-berthar*
Pl.	*bertir*	*-bertar*

Imparfait du subjonctif.

Sg.	1	*-berinn*	Pl.	1	*-bermis*
	2	*-bertha*		2	*-berthe*
	3	*-berad*		3	*-bertis*

Passif.

Sg.	*-berthe*	Pl.	*-bertis*

§ 390. Présent du futur.

Identique au présent du subjonctif, mais avec un *é* au radical ; soit *béra bérae béraid,* etc.

Imparfait du futur.

Identique à l'imparfait du subjonctif, mais avec un *é* au radical ; soit *-bérinn, -bértha, -bérad,* etc.

Prétérit.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	(non attesté)	*-biurt (-bert)*
	2	(non attesté)	*-birt*
	3	*birt*	*-bert*
relat.		*bertae*	
Pl.	1	(non attesté)	*-bertammar*
	2	(non attesté)	*-bertid*
	3	(non attesté)	*-bertatar*

Passif.

Sg.	*brethae* (§ 346)	*-breth*
Pl.	(non attesté)	*-bretha*

Remarque. — Pour les formes supplétives du verbe *berim,* v. § 348.

§ 391. Les formes conjointes sont exposées, quand elles se trouvent

après l'accent, à tous les accidents qui surviennent dans les syllabes post-accentuées (§ 130 et ss.). Ainsi la flexion de *do-biur* devient quand l'accent frappe l'initiale (§ 423) :

Ind. Prés. Sg. 1 *-tabur,* 2. *-tabir* (*-tabair*), 3. *-tabir* (*-tabair*), Pl. 1 *-taibrem,* 2. *-taibrid,* 3. *-taibret*; passif : *-tabarr* Wb. 17 a 3, *-tobarr* Wb. 12 d 29 (cf. § 135) et *-tabartar.* — Imparf. Sg. 1 *-taibrinn,* 2. *-tabartha,* 3 *-taibred,* Pl. 1 *-tabarmis,* 2. *-tabarthe,* 3. *-tabartis.* Impérat. Sg. 2. *tabir* (*tabair*), 3. *taibred,* Pl. comme au présent.

Subj. Prés. Sg. 1 *-tabar,* 2. *-taibre,* 3. *-taibrea,* le reste comme à l'indicatif.

Fut. Prés. Sg. 1 *-tobér* devenu *-tibér* par confusion avec le préverbe *dí-,* ou par instinct de redoublement (dont la voyelle est *i*), d'où imparfait Pl. 3 *-tibertis* Ml. 15 c 7.

Prét. Sg. 1 *-taburt,* 2. *-tabirt,* 3. *-tabart,* Pl. 1 *-tabartmar,* 2. *-tabartid,* 3. *-tabartatar ;* passif : *-tabrad* et *-tabartha.*

Remarque. — L'*a* de *-tabur,* qui se retrouve d'ailleurs à l'infinitif (*tabairt,* §§ 182 et 475), est étrange au lieu de *o*. M. Thurneysen *RC* VI 147 et 328 l'explique avec vraisemblance par l'influence analogique de *dorat* (*-tart*), verbe supplétif (§ 348) qui prête à *dobiur* son subjonctif (*dorat* « que je donne ») et son prétérit (*doratus* « j'ai donné) et n'est lui-même attesté à l'indicatif qu'après négation : *nitartat* « ils ne donnent pas » ACr. 5 d 5.

De même le verbe irrégulier *dogníu* « je fais » (§ 400), qui se fléchit à l'indicatif et au subjonctif comme *bíu* « je suis » (§ 404) et dont le prétérit est sigmatique (§ 338), comme s'il appartenait à la 2e conjugaison, devient, quand il est accentué sur le préverbe :

Ind. Prés. Sg. 1. *-dénim,* 2. *-déni,* 3. *-déni,* Pl. 1. *-dénam,* 2. *-dénid,* 3. *-dénat* ; passif *-déntar, -dénatar.* Imparf. Sg. 1. *-déninn,* 2. *-dénta,* 3. *-dénad,* Pl. 1. *-dénmis,* 2. *-dénte,* 3. *-déntis.*

Subj. Prés. Sg. 1. *-dén,* 2. *-dénae,* 3. *-déna,* le reste comme à l'indicatif.

Fut. Prés. Sg. 1. *-digen,* 2. *-digne,* 3. *-dignea,* Pl 1. *-dignem* (*-digenam*), 2. *-dignid,* 3. *-dignet.*

Prét. Sg. 1 *-dernus* (**dí-ro-genus*), 3. *-digni, -dergeni, -derni ;* passif : *-dernad* et *-dernta.*

§ 392. Subjonctif sigmatique.

Du verbe *guidim* « je prie ».

Présent.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*gessu*	*-ges*
2	*gessi*	*-geiss*
3	*geiss*	*-gé*
relat.	*ges*	
Pl. 1	*gesmi*	*-gessam*
relat.	*gesme*	
2	*geste*	*-gessid*
3	*gessit*	*-gessat*
relat.	*geste*	

Passif.

	Abs.	Conj.
Sg.	*gestir (gessir)*	*-gestar (gessar)*
Pl.	*gessitir*	*-gessatar*

Remarque. — La 1re pers. du sg. absolue n'est attestée qu'en un seul exemple : *tíasu* Wb. 23 c 31 de *tíagu* « je vais » ; et cet exemple est contestable ; cf. Strachan *Sigm. Fut.* 312.

Imparfait.

Sg. 1	*-gessinn*	Pl. 1	*-gesmis*
2	*-gesta*	2	*-geste*
3	*-gessed*	3	*-gestis*

Passif.

Sg.	*-geste*	Pl.	*-gestis*

§ 393. Futur sigmatique.

Présent.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*gigse*	*-gigius*
2	*gigsi*	*-gigis*
3	*gigis*	*-gig*
relat.	*giges*	
Pl. 1	*gigsimmi*	*-gigsem*

relat.	*gigsimme*	
2	*gigeste*	*-gigsid*
3	*gigsit*	*-gigset*
relat.	*gigsite*	

Passif.

Sg.	*gigsithir*	*-gigsither*
Pl.	*gigsitir*	*-gigsiter*

Imparfait.

Sg. 1	*-gigsinn*	Pl. 1 *-gigsimmis*
2	*-gigesta*	2 *-gigeste*
3	*-gigsed*	3 *-gigsitis*

Passif.

Sg.	*-gigeste*	Pl. *-gigsitis*

§ 394. Prétérit radical non redoublé.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	(non attesté)	*-gád*
2	(non attesté)	*-gád*
3	*gáid*	*-gáid*
relat.	*gáde*	
Pl. 1	*gádimmir*	*-gádammar*
2	(non attesté)	*-gádid*
3	(non attesté)	*-gádatar*

§ 395. Prétérit radical redoublé.

Du verbe *canim* « je chante ».

	Abs.	Conj.
Sg. 1	(non attesté)	*-cechan*
2	(non attesté)	*-cechan*
3	*cechain*	*-cechain*
relat.	*cechnae*	
Pl. 1	*cechnimmir*	*-cechnammar*
2	(non attesté)	*-cechnaid*
3	(non attesté)	*-cechnatar*

§ 396. Déponent.

La flexion est empruntée aux verbes : *cuiriur* « je jette », *midiur* « je juge » et *gainiur* « je nais ».

Présent de l'Indicatif.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*cuiriur*	*-cuiriur*
	2	*cuirther*	*-cuirther*
	3	*cuirithir*	*-cuirethar*
Pl.	1	*cuirimmir*	*-cuiremmar*
	2	*(cuirthe)*	*(-cuirid)*
	3	*cuiritir*	*-cuiretar*

Passif.

Sg.	*cuirthir*	*-cuirther*
Pl.	*cuirtir*	*-cuirter*

Impératif.

Sg.	2	*cuirthe*	Pl.	2	*(cuirid)*
	3	*(cuired)*		3	*cuiretar*

Passif.

Sg. *cuirther* Pl. *cuirter*

§ 397. Présent du subjonctif radical.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*corar*	*-corar*
	2	*coirther*	*-coirther*
	3	*corithir*	*-corathar*
Pl.	1	*corimmir*	*-corammar*
	2	*(coirthe)*	*(-coraid)*
	3	*coritir*	*-coratar*

Passif.

Sg.	*coirthir*	*-coirther*
Pl.	*coirtir*	*-coirter*

Remarque. — Du futur redoublé, n'est attestée qu'une seule forme : Sg. 3. *-cechladar* Wb. 28 d 16, Ml. 53 b 27, de *ro-cluiniur* « j'entends ».

Présent du subjonctif sigmatique.

Sg.	1 *messur*	*-messur*
	2 *messer*	*-messer*
	3 *mestir*	*-mestar*
Pl.	1 *messimmir*	*-messammar*
	2 *(meste)*	*(-messid)*
	3 *messitir*	*-messatar*

Passif.

Sg.	*mestir*	*-mestar*
Pl.	*messitir*	*-messatar*

Remarque. — Du verbe *dofothraccar* « je désire » (§ 471 Rem.), on a au subj. sigm. Pl. 3. *du-tairsetar* Ml. 56 c 7.

§ 398. Présent du futur sigmatique.

	Abs.	Conj.
Sg.	1 *messur*	*-messur*
	2 *messer*	*messer*
	3 *míastir (méstir)*	*-míastar (-méstar)*
Pl.	1 *messimmir*	*-messammar*
	2 (non attestée)	*(-messid)*
	3 *messitir*	*-messatar*

Passif.

Sg.	*míastir*	*-míastar*
Pl.	*messitir*	*-messatar*

§ 399. Prétérit radical.

La flexion absolue n'est pas attestée.

Sg.	1 *-génar*	Pl.	1 *-génammar*
	2 *-génar*		2 *(-génaid)*
	3 *-génair*		3 *-génatar*

Remarque. — De *ro-fetar* « je sais » (§ 471 Rem.), on a sg. 3. *rofitir*, pl. 1. *rofitemmar*, pl. 3. *rofitetar*.

LISTE DES PRINCIPAUX VERBES FORTS

§ 400. Liste des principaux verbes forts, avec

1° VERBES

INDICATIF	SUBJONCTIF en -a.	SUBJONCTIF sigmatique.	FU[TUR] en -a
alim « je nourris »	*ala-* (Ml. 104 d 6).	»	»
angim « je protège »	»	Pl. 3 *-anset* Hy. I. 14	»
arcim « je demande »	»	imp. Sg. 3 *-airsed* Ml. 63 c 9	»
badim « je montre »	»	Pl. 3 (dép.) *-bastar* Ml. 95 b 6	»
balim « je meurs »	Sg. 3 *-bela* (Ml. 38 b 6)	»	imp. Pl. 1 *-bélmis* Wb. 4 d 9
manque	*-bá* « que je meure » (Ml. 23 d 13, 40 a 2)	»	*beba* (Wb. 25 b 16)
benaim « je frappe »	Sg. 3 *-bia*	»	»
berim « je porte », v. §§ 327, 331, 334, 339, 348 et s., 391.			
canim « je chante »	Sg. 2 *-cane* Wb. 28 c 11.	»	Sg. 3 *-cechna* Wb. 9 a 16.
celim « je cache »	»	»	Sg. 1 *-cél* (Sg. 203)
cerdim « je jette »	»	Sg. 2 *-ceirr* Wb. 13 c 24	»
íu « je vois »	actif. Sg. 3 (dép.) *-cathar* (Ml. 53 a 6). Pl. 2 *-ced* Wb. 11 b 22	»	imp. Pl. 3 *-cichitis* Wb. 7 a 2
	passif »	*-castar* Ml. 50 a 5	

l'indication des thèmes de leur conjugaison.

ACTIFS

TUR	PRÉTÉRIT		PRÉTÉRIT PASSIF
sigmatique	radical	en -*t*	
»	»	Sg. 3 -*alt* Ml. 45 c 3	-*alt* (?)
Sg. 3 -*ain* Wb. 1 d 1	»	Sg. 3 -*anacht* Wb. 17 d 6.	»
»	»	»	»
»	Sg. 3 -*baid* Ml. 46 d 15	»	-*bas* Ml. 64 d 13
»	»	-*balt* Ml. 144 d 3.	»
»	Sg. 3 -*bebe* Wb. 3 b 3	»	»
»	Sg. 3 -*bai* (Sg. 60 b 18 Wb. 5 a 18)	»	»
»	Sg. 3 -*cechuin* Wb. 4 c 40	»	-*cét* Ml. 25 b 6
»	»	-*celt* Ml. 49 c 9	-*cled* (Wb. 19 c 13) Pl. 3 -*celta* Wb. 4 c 37
Sg. 3 -*cicherr* Ml. 87 d 6	Sg. 3 -*caird* Tur. 131	»	-*cress* Hy. V. 48.
»	Sg. 3 -*cachae* Ml. 68 a 7	»	
-*cichestar* (Ml. 59 c 12)	»	»	-*cess* Wb. 23 c 11

INDICATIF	SUBJONCTIF en -a.	SUBJONCTIF sigmatique.	FU[TUR] en -a
cladim « je creuse »	»	»	»
crenaim « j'achète »	»	»	»
crinim « je me fatigue »	»	»	»
damim « je supporte »	Sg. 3 -*dama* Ml. 68 d 14	»	Pl. 3 -*didmat* Ml. 15 c 10 et Sg. 3 -*déma* (Ml. 56 c 9).
degim « je cherche »	»	»	»
dingim « j'opprime »	»	pass pl. -*diassatar* Ml. 39 b 12	»
emim « je prends »	Sg. 3 -*ema* Ml. 105 a 8.	»	»
fagim « j'interroge »	»	»	»
fédim « j'indique »	»	Sg. 3 -*fé* Ml. 30 b 12	»
fedim « je conduis »	»	imp. Sg. 3 -*fessed* Ml. 78 b 14	»
fichim « je combats »	»	Sg. 2 -*fess* Ml. 44 a 9; pass. Sg. -*fessar* Ml. 32 c 20	»
fenaim « j'accomplis »	Sg. 3 -*fia* Ml. 55 c 16; Pl. 3 -*fiat* Ml. 23 a 19	»	Sg. 2 -*fie* (Ml. 135 d 2); Pl. 3 -*fiat* (Ml. 120 d 14)
gabim « je prends »	Sg. 3 -*gaba* Wb. 31 c 8	»	-*geba*- (Wb. 8 a 14 Ml. 73 d 13)
garim « j'appelle »	Sg. 3 -*gara* Wb. 2 c 18	»	»
gelim « je dévore »	»	»	»
gerim « je brûle »	-*gera* Cam. 37 d	»	»

TUR	PRÉTÉRIT		PRÉTÉRIT PASSIF
sigmatique	radical	en *t*.	
»	Pl. 3 *-cechladatar* Wb. 5 a 24	»	»
»	Sg. 3 *-ciúir* Wb. 2 b 9	»	»
»	Sg. 3 *-ciuir* Ml. 136 a 8	»	»
»	Sg. 1 *-damar* Ml. 22 d 5	»	»
»	»	Sg. 3 *-decht* (Ml. 59 c 3)	»
»	Sg. 2 *-dedach* Ml. 96 c 17	»	»
»	»	Sg. 3 *-ét* Ml. 17 a 8 etc.	»
»	»	Sg. 3 *-facht* (Wb. 2 a 18)	»
Pl. 1 *-fisem* (Ml. 35 a 6)	Sg. 2 *-fid* (Ml. 58 a 8 etc.)	»	*-fes* Ml. 104 c 8
»	Sg. 3 *-fid* (Ml. 63 b 12)	»	»
Sg. 1 *-fius* Ml. 126 c 19 3 *-fí* Ml. 67 c 5 pass. Sg. *-fiastar* Ml. 27 c 4	Sg. 3 *-fich* (Ml. 43 d 19)	»	*-facht* (Ml. 38 d 8)
»	Sg. 3 *-fai* (Ml. 123 d 5, Sg. 203 a 18)	»	»
»	(prétérit sigmatique *ro-gabus*)		*-gabad* (Ml. 32 c 9 etc.)
»	»	Sg. 1 *-gurt* Wb. 24 a 26	*-grad* Ml. 121 d 19
»	»	Sg. 3 *-gelt* South. 58 a	»
»	»	»	»

INDICATIF	SUBJONCTIF		FU
	en *-a*.	sigmatique.	en *-a*.
gaim « je choisis »	*-ga*		Sg. 1 *-gega* Wb. 23 b 33
glenaim « je m'attache »			
gninim « je connais »	*-gna* (Ml. 19 b 8 Sg. 209 b 13)		*-géna* (Ml. 68 c 20 etc.)
gníu « je fais » (comme *bíu*, § 404)	*-gnéu* »	»	*-géna* (Ml. 53 c 14, 69 a 21)
gonim « je frappe »	»	»	
grennim « je marche »	»	Sg. 3 *-gre* Ml. 111 c 6	»
guidim « je prie »	»	Sg. 3 relat. *-ges* (Ml. 39 b 3)	»
ibim « je bois »	*eba-*	»	*íba-* (Ml. 30 c 18)
iccim « je vais »	»	Sg. 1 *-ís* Wb. 14 a 17 etc.	
ithim « je mange »	»	Sg. 3 pass. *estir* Wb. 6 b 24	»
lenaim « j'adhère »	»	»	Sg. 3 rel. *liles* Wb. 10 a 5
ligim « je lèche »	»	»	»
lingim « je saute »	»	Sg. 3 (relat.) *lías* Ml. 33 c 8	»
longim « je supporte »	»	*-lós* Ml. 62 b 12	»
magim « j'accrois »	»	Sg. 2 *-mais* Sg. 208 a 2	»
maidim « je fais irruption »	»	Sg. 3 *-má*	»
melgim « je trais »	»	Sg. 3 *-mail* Ml. 50 b 1	»
melim « je mouds »	*mela-* (Sg. 1 *-mal* Ml. 119 b 6)	»	»
merim (ou *mairnim* ?) « je trompe »	*mera-* (Ml. 24 c 20)	»	*méra-* (Ml. 140 c 1)

TUR	PRÉTÉRIT		PRÉTÉRIT PASSIF
sigmatique	radical.	en *-t*	
»	Sg. 3 *-gegu* (*-róigu* Wb. 4 b 31)	»	»
	Sg. 3 *-giuil* Ml. 98 b 8	»	»
	Sg. 3 *-géuin* Ml. 69 a 15	»	»
»	(prétérit sigmatique : *-guiu*s § 338)		*-guith* Wb. 12 b 30
»	Sg. 1 *gegon* Sg. 181 a 7	»	»
»	Sg. 3 *-gegrainn* (Ml. 26 d 3)	»	»
Sg. relat. *giges* Ml. 53 c 3	Sg. 1 *-gád* Wb. 27 d 19	»	»
	(prétérit sigmatique : Pl. 1 *-ibsem*)		»
(futur en *f*. *-iccub*, *-icfea*)	Sg. 3 *-ánic* Wb. 30 d 11 etc.	»	»
»	»	»	»
»	Pl. 3 *-leldar* Ml. 96 c 13	»	»
Pl. 3 *lilsit* Ml. 89 d 14	»	»	»
»	Sg. 3 *leblaing* (Ml. 129 c 21)	»	»
Sg. 1 *-lilus* Wb. 23 b 25	*-lelach* (?) (Ml. 47 c 6)	»	*-lacht* (Ml. 88 b 12)
memas- (Ml. 35 a 17)	»	»	*-macht* Ml. 90 d 1
Sg. 3 *-memá* (Ml. 89 c 11)	Sg. 3 *-memaid* Ml. 127 d 6	»	»
»	Sg. 3 *-mailg* (Ml. 31 d 3)	»	»
»	»	Sg. 1 *-mult* Wb. 18 a 10	»
»	»	Pl. 3 *-mertatar* Ml. 75 d 5	»

INDICATIF	SUBJONCTIF en -*a*.	SUBJONCTIF sigmatique.	FU[TUR] en -*a*.
nachim « je communique »	»	imp. Sg. 3 -*nised* Wb. 4 b 13; pass. Sg 3 -*nastar* Ml. 56 a 13	»
nascim « je promets »	»	»	»
nethim « j'attends »	»	pass. Sg. 3 -*nestar* (Ml. 118 d 10 ?)	»
nigim « je lave »	»	»	»
orgim « je frappe »	»	Sg. 3 -*orr* Sg. 12 b 7	»
rathim « je comprends »	»	»	»
renaim « je vends »	Pl. 3 -*riat* Wb. 28 c 2	»	»
rethim « je cours »	»	Sg. 3 -*ré*, imp. Pl. 3 -*restais* Ml. 37 d 1	»
rigim « j'élève, j'étends »	»	Sg. 2 -*ré* (Ml. 126 c 3)	»
rigim « je lie »	»	Sg. 1 -*rias* Ml. 21 b 8	»
saigim « je vise »	»	Sg. 2 -*sáis* BCr. 41 a 2	»
semim « je répands »	*sema*-(Ml. 54 b 6)	»	*séma*- (Wb. 4 c 7)
sennim « je poursuis »	»	Sg. 1 -*sés* Ml. 61 c 16	»
sligim « j'abats »	»	»	»
snadim « j'insère »	»	pass. Sg. -*snassar* Wb. 5 b 30	»
sorgim « je pénètre »	»	»	»
srenim « je ronfle »	Sg. 3 *srena* Ml. 121 a 14	»	»

TUR	PRÉTÉRIT		PRÉTÉRIT PASSIF
sigmatique.	radical	en -*t*.	
Sg. 3. -*in* Wb. 13 b 29 / pass. Sg. -*nastar* Ml. 46 c 20	»	-*nacht* Wb. 26 d 23 etc.	-*nacht* Wb. 20 d 15
»	-*nenasc* (Wb. 17 b 27)	»	»
»	(prétérit sigmatique : -*neithius*)		»
Sg. 1 -*ninus* (? Ml. 47 a 19)	»	»	-*necht* (?)
Sg. 2 -*írr* Ml. 77 a 10, 3 -*ior* Ml. 32 d 27	»	Sg. 3 -*ort* Ml. 48 c 8	-*ort* (Ml. 36 b 22)
»	Sg. 3 -*raid* (Wb. 5 c 13, 19 c 11)	»	»
»	Sg. 3 -*rir* Wb. 3 c 38	»	-*ríth* (Arm. 6)
»	Sg. 3 -*raid* Ml. 66 d 21	»	-*riss* (Ml. 18 c 14)
Sg. 1 -*rius* Ml. 89 b 3	»	-*recht* (Wb. 4 d 27 etc.)	-*recht* Ml. 20 a 23
Sg. 2 -*riris* Ml. 134 d 3	»	»	-*recht* (Ml. 123 b 2)
»	»	Sg. 3 -*siacht* Ml. 55 d 2	»
»	»	-*sét* (Ml. 17 b 6)	-*sét* (Ml. 42 b 13)
»	Sg. 3 -*sefainn* (Ml. 36 d 17)	»	»
»	»	»	-*slecht* (Ml. 53 d 11)
»	»	»	-*snass* (Ml. 32 c 7)
»	»	Pl. 3 -*sartatar* Ml. 99 c 5	-*sart* (ACr. 27 b 1)
	»	»	»

INDICATIF	SUBJONCTIF en -*a*	SUBJONCTIF sigmatique.	FU[TUR] en -*a*.
techim « je fuis »	»	Sg. 1 -*tés* Ml. 29 d 2	»
tíagu « je vais »	»	Sg. 1 *tíasu* Wb. 23 c 31	»
tongim « je bâtis »	»	imp. Sg. 1 -*tsin* BCr. 37 d 2	»
tongim « je jure »	»	Pl. 1 -*tossam* Cam. 37 c	»
tuilim « je dors »	»	»	»

2° VERBES

	en -*a*.	sigmatique.	en *a*.
cluiniur « j'entends »	Sg. 1 -*cloor* Wb. 23 d 2; 3 -*cloatar* Ml. 70 a 2	»	Sg. 3 -*cechlathar* (Ml. 53 b 27)
cuiriur « je pose »	Sg. 3 -*corathar* Ml. 68 b 9		
fetar « je sais » (§ 473 Rem.)	»	Sg. 3 -*festar* Wb. 12 c 38	
gainiur « je nais »	-*gena*- (Sg. 31 a 6)	»	Pl. 2 -*gigned* Sg. 138 b 1
midiur « je juge »	»	Sg. 3 -*mestar* Ml. 68 d 1	»
moiniur « je pense »	Sg 3 -*menathar* Ml. 49 a 15	»	
sissiur « je m'assieds »	Sg. 3 -*sissethar*	»	
traccar « je désire » (§ 473 Rem.)	»	Pl. 3 -*tairsetar* Ml. 56 c 7	»

TUR	PRÉTÉRIT		PRÉTÉRIT PASSIF
sigmatique.	radical	en -*t*	
imp. Sg. 3 -*tesed* Ml. 29 d 9	Sg. 3 *táich* Ml. 32 b 24 Pl. 3 -*tachatar* Ml. 44 a 19	»	»
Pl. 3 -*tsat* Wb. 33 a 14, mais généralement *rega* (§ 348)	cf. § 348 pour les prétérits actif et passif, formés supplétivement.		
Sg. 2 -*tais* Ml. 56 a 11		-*tacht* Hy. V. 73	
»	-*tetag* (Wb. 33 d 10, Ml. 78 a 6)	»	»
»	-*tetol* (?) Wb. 29 d 15)	»	»

DÉPONENTS

sigmatique.	radical.	en *t*.	
»	Sg. 2 -*cúala* Wb. 28 c 22	»	-*clos* Wb. 23 c 11 »
(futur en -*f* : Sg. 1 -*cuirifar*)	(prétérit sigmatique Sg. 3 -*cuirestar*)		
Sg. 3 -*fiastar* Wb. 12 d 18	»	»	-*fess*, -*fes* Wb. 23 b 9, 33 c 7
»	Sg. 1 -*génar* (Ml. 44 c 11)	»	»
Sg. 3 *miastar* Wb. 1 d 9	Sg. 1 -*míáar* Wb. 9 b 5	»	-*mess* Wb. 4 b 22
(futur en *f* : Sg. 1 -*muinfer*)	Sg. 1 -*ménar* Wb. 3 c 26	»	»
(futur en *f* : Sg. 1 -*sissefar*)	(prétérit sigmatique Sg. 3 -*sissestar*)		»
Pl. 3 -*tarset* Ml. 54 a 28	»	»	»

§ 402. Du verbe substantif.

Cf. Wh. Stokes, KZ XXVIII 55 et *The neo-celtic Verb Substantive* TPhS 1885-1887, p. 202 ; et surtout J. Strachan *Subst.*

Le verbe « substantif » a dans la plupart des langues deux valeurs différentes : indication de l'*existence* (« il *est* un Dieu ») et *copule* (« Dieu *est* bon »). Ces deux valeurs sont distinguées en vieil irlandais par des formes spéciales, tirées le plus souvent de racines différentes ; en outre, tandis que le verbe d'existence est accentué, comme n'importe quel autre, la copule est inaccentuée (§ 422).

A. Du verbe d'existence.

§ 403. Le verbe d'existence présente une conjugaison complète tirée d'une racine unique : *bíu* « je suis ». De plus, à l'indicatif présent, il existe une série d'autres formes tirées de racines diverses.

§ 404. Paradigmes.

Présent de l'indicatif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*bíu*	*-bíu*
2	(non attestée)	*-bí*
3	*bíid*	*-bí*
relat.	*bís*	
Pl. 1	*bímmi (bímme)*	*-bíam*
2	(non attestée)	(non attestée)
3	*bíit*	*-bíat*
relat.	*bíte*	

Remarque I. — Bien que l'exemple unique de *bímme* (Wb. 12 c 11) fasse partie d'une phrase relative, on ne peut guère considérer *bímme* comme la forme relative de *bímmi,* car les trois exemples de cette dernière forme (Ml. 15 a 4. 22 c 5. 24 a 18) sont justement aussi dans des propositions relatives.

Remarque II. — Quand la 3e pers. sing. de *bíu* est précédée de deux éléments composants, et par conséquent inaccentuée (§ 424), elle peut prendre la forme *-bai*. Ainsi, à côté de : *ni-ru-bi nechtar de cen-alail<c>* « au-

cun des deux ne peut être sans l'autre » Wb. 11 c 17, on trouve : *ní-ru-bai nach cruth ailiu* « il ne peut être d'aucune autre forme » Sg. 7 b 3.

§. 405. Le présent *bíu* est duratif : « je suis d'une façon durable, j'ai l'habitude d'être ». Pour exprimer l'idée d'existence sans insister sur la durée, on emploie le présent suivant, toujours conjoint :

Sg. 1.	*-táu (-tó)*	Pl. 1.	*-taam*
2.	*-tái*	2.	*-taaid (-táid)*
3.	*-tá*	3.	*-taat*

Lorsque la phrase ne fournit aucun motif de conjoindre le verbe, on lui préfixe le préverbe *ad-*, d'où *attáu, attái, attá,* etc., souvent réduit à *atáu, atái, atá* (§ 101).

L'opposition de *bíu* et de *attáu* est très nette dans le passage suivant : biid *didiu a confessio hísin do-fóisitin pecthae* biid *dano do-molad* biid *dano do atlugud buide do fóisitin didiu* ata-*som sunt* « ce mot confessio (cf. § 209) est pour confesser les péchés, il est aussi pour louer, il est aussi pour rendre grâces, mais c'est pour confesser qu'il est ici ». Tur. 58a : *biid* indique un emploi général, *ata* un emploi restreint au cas présent.

Remarque I. — Le préverbe *in-* se substitue parfois au préverbe *ad-* pour conjoindre *-táu* : ainsi dans Ml. 96 a 6 et Ml. Carm. I 4. Dans Wb. on rencontre exceptionnellement le simple *da* dans *noch-da-leinn* 31 d 5, mais avec le sens d'un imparfait (?).

Remarque II. — C'est toujours le verbe *-táu* qui est employé après les particules *ol n-* et *in* « que » (latin *quam*, § 234). Mais alors la 3ᵉ pers. sg. est toujours terminée en *-as* ; la flexion est donc : Sg. 1 *oldáu* (*oldó*) « que moi », 2. *oldái* « que toi », 3. *oldaas* (*indaas*) « que lui », Pl. 3. *oldate* (*indate*) « qu'eux ». Au pl., 1 et 2 ne sont pas attestés. — Exceptionnellement, *indaas* et *indate* produisent l'aspiration dans Ml. 26 b 6, 77 a 1, sous l'influence de la copule *as* (§ 414), à laquelle *oldaas* doit déjà sa sifflante finale.

Remarque III. — Sur *cenmithá,* etc. v. § 282.

§ 406. Le sens du français « il y a » s'exprime par une forme spéciale fréquemment employée, *fil,* sorte de verbe impersonnel qui se construit avec l'accusatif. Ainsi, *ní-fil aimsir nad m-bed* « il n'y a pas de temps où il ne fût pas » Ml. 17 a 15 (nom. *aimser*) ; *ni-fil chumtubairt* « il n'y a pas de doute » Sg. 154 b 2 (nom. *cumtubart*).

La graphie est parfois *feil, fail, fel* : *ni feil titlu remib* « il n'y a pas de titres devant eux » Ml. 2 b 4 ; *an-dechur feil ettarru* « la différence qu'il y a entre eux » Wb. 33 b 18 ; *isnaib rendaib fail búas gréin* « dans les astres qu'il y a au-dessus du soleil » BCr. 18 c 4 ; *inna-fer fel and* « des hommes qu'il y a ici » Wb. 4 c 1.

Lorsque *fil* n'est pas employé en position conjointe (*ni fil, nad fil,* etc.), il a toujours la valeur relative.

fil est invariable ; toutefois, dans l'emploi relatif, à côté de *fil* on rencontre *file,* sans distinction de sens : *amal file óentid eter-baullu* « comme il y a unité entre les membres » Wb. 12 b 12 ; *ar-rad file andsom* « la grâce qu'il y a en lui » Wb. 29 d 29.

Pour donner à *fil* une valeur personnelle, on infixe d'ordinaire le pronom personnel : *ro-m-rir mo-thol cholnide condum-fel fo-mám pectho* « mon désir charnel m'a vendu, de sorte que je suis sous le joug du péché » Wb. 3 c 38 ; *ni indráigne dúib cin-in-fil lib* « il n'y a pas de dommage pour vous, bien que nous ne soyons pas chez vous » Wb. 16 b 9 ; *con-dib-feil i-corp crist* « de sorte que vous êtes dans le corps du Christ » Wb. 24 c 4 (cf. § 504).

Rarement, il y a suffixation : *fil-us tre chenélae martre* « il y a trois sortes de martyres » Cam. 38 a [et 38 b] (cf. § 509), où le pronom suffixé est explétif.

Remarque. — *Fil* appartient sans doute à une racine signifiant « voir » et valait « voici » ; on expliquerait ainsi sa construction avec l'accusatif (cf. Sarauw *RC* XVII 276).

§ 407. Il y a quelques exemples d'une autre forme, analogue à *fil,* aussi invariable et signifiant « il est, il y a » ; c'est *dicoissin* : *arnab uilib cumactib dichoissin i-nim* « sur toutes les puissances qu'il y a dans le ciel » Wb. 21 a 13. On trouve avec pronom infixé : *amal do-n-coisin* « comme nous sommes » Wb. 17 b 10.

§ 408. D'autres verbes fournissent occasionnellement un présent au verbe d'existence ; par exemple le présent *díxnigur* « uideor », le parfait *rogabus* « j'ai pris » sont employés avec le sens de « je suis » dans les phrases suivantes :

cia tussu díxnigedar « qui es-tu, toi ? » Wb. 4 c 24 (propr[t] « quel est toi ? ») ; *ní dixnigedar* « il n'est pas » Ml. 20 c 7 ; *amal díxnigetar* « comme ils sont » Wb. 12 b 7.

céin ro-n-gabus i carcair « tandis que je suis en prison » Wb. 23 b 18 ; *ni-fitetar amal ro-n-gab* « ils ne le connaissent pas comme il est » Wb. 27 a 11 ; *amal ro-n-gabsat in-túisil hi-tuiter* « comme sont les cas dans lesquels il y a chute » Sg. 71 a 11.

On n'est pas d'accord sur l'origine de l'emploi de *ro gabus* au sens de « je suis » (cf. Zimmer *KSt.* II 64 ; Pedersen *KZ* XXXV 406 ; Strachan *Subst.* 59). L'*n* de *ro-n-gabus* peut être simplement l'indice relatif (§ 628) ; mais dans Ml. et Sg. (jamais dans Wb.), on rencontre aussi *ro-nd-gabus* (*amal ro-nd-gab* Sg. 75 b 2), qui doit être la forme la plus ancienne, *ro-n-gabus* pouvant naturellement sortir de *ro-nd-gabus* (§ 106). Dès lors, il faudrait considérer *-nd-* comme un pronom infixe et traduire *ro-nd-gabus* par « je l'ai pris » ; on reste encore fort loin du sens de « je suis ». En tout cas, *ro gabus* a la valeur de *attáu* (et non de *bíu*, § 405) ; par ex. : *amal ro-n gab comadnacul duún atá comeisséirge* « sicut est consepultura nobis, est conresurrectio » Wb. 27 a 15.

§ 409. Imparfait de l'indicatif.

Sg. 1 *-bíinn*	Pl.	1 et 2 (non attestées)
2 (non attestée)		3 *-bítis*
3 *-bíth*		

Impératif.

Sg. 2 (non attestée)	Pl.	2 *bíid*
3 *bíid*		3 *biat*

§ 410. Présent du subjonctif.

	Abs.	Conj. acc.	Conj. inacc.
Sg. 1	*beo*	(non attestée)	
2	(non attestée)	(non attestée)	
3	*beid* (*bed*)	*-bé*	*-b*
rel	*bess*		
1	*bemmi*	*-bem*	*-bam*
2	*bethe*	*-beid*	*-bid*
3	*beit*	*-bet*	*-bat*
rel.	*bete*		

Imparfait du subjonctif.

Sg. 1 (non attestée)	Pl. 1 *-bemmis*
2 *-betha*	2 *-bethe*
3 *-bed* (inacc. *-bad*)	3 *-betis* (inacc. *-btis*)

Présent du futur.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*bia*	(non attestée)
2	(non attestée)	(non attestée)
3	*bieid*	*-bia*
rel.	*bias*	
Pl. 1	*bemmi*	*-biam*
2	(non attestée)	*-bied*
3	*bieit*	*-biat*
rel.	*bete*	

Remarque. — Aux 3es pers. abs. sing. et plur., on rencontre parfois *bied biet*; ex. *bied a-fortacht linn* « son aide sera avec nous » Wb. 14 c 1; *bith í-tuil dée biet huili* « ils seront tous dans la volonté de Dieu » Wb. 9 d 27.

Imparfait du futur.

Sg. 1 *-beinn*	Pl. 1 *-bemmis*
2 (non attestée)	2 (non attestée)
3 *-biad*	3 *-betis*

§ 412. Prétérit.

	Abs.	Conj. acc.	Conj. inacc.
Sg. 1	(non attestée)	*-bá*	*-ba*
2	(non attestée)	(non attestée)	
3	*bói*	*-bói*	*-bae -be*
Pl. 1	(non attestée)	*-bámmar*	*-bammar*
2	(non attestée)	*-baid*	*-baid*
3	*bátar*	*-bátar*	*batar*

Remarque I. — Au lieu de *-bói* on trouve parfois *-bái* : *is tri-a-hiris*

ra-m-bói cach-maith « c'est par sa foi qu'il a eu tout bien (que tout bien a été à lui) » Wb. 2 c 13. On trouve même une fois *-bui (robui* Ml. 93 c 3).

Passif.

§ 413. Au passif du verbe substantif sont attestés les temps suivants, qui ont la valeur d'un passif impersonnel.

Indicatif présent : *bíthir* et *-bíther*.

tathar.

Subjonctif présent : *bethir* et *-bether*.

Prétérit : *ro both*.

§ 414. B. Du verbe copule.

Cf. Thurneysen *ZCP* I 1, III 50, *IF Anz.* IX 191 ; Pedersen *KZ* XXXV 316, *ZCP* II 378.

Le verbe copule emprunte ses formes à trois racines différentes. Il n'y a pas d'imparfait de l'indicatif ; c'est le prétérit (§ 420) qui en tient lieu.

Présent de l'indicatif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*am*	*-da*
2	*at*	*-da*
3	*is*	*-(i)d (-did)*
rel.	*as*	
Pl. 1	*ammi*	*-dan*
2	*adib*	*-dad*
3	*it*	*-dat*
rel.	*ata*	

Les formes relatives *as* et *ata* aspirent quand la relation est directe, nasalisent quand la relation est indirecte (v. § 634). Les formes conjointes de première et de seconde personnes aspirent toujours, la forme conjointe de 3e pers. du pluriel n'aspire que dans Ml. et Sg. (Pedersen *KZ* XXXV 319, 320 et 325).

Remarque I. — Au lieu de *at, ammi* et *adib* on rencontre aussi, généralement sous l'influence d'un *i* voisin, *it, immi* et *idib* ; au lieu de *adib*, on

rencontre deux fois *adi*, et inversement au lieu de *ammi* trois fois *ammin* ; au lieu de *ata*, on rencontre aussi *at*. Enfin, en position conjointe, on trouve à la 1re pers. du pl. *-dem* au lieu de *-dan* Cam. 37 d.

Remarque II. — Lorsque les premières et secondes personnes sont employées en position relative, on leur préfixe toujours *no* (§ 442), ce qui entraîne les formes conjointes ; soit pour la flexion relative :

Sg. 1	*no-n-da*	Pl. 1	*no-n-dan*
2	*no-n-da*	2	*no-n-dad*
3	*as*	3	*ata*

Remarque III. — Les formes conjointes du verbe copule s'emploient toujours après diverses conjonctions, avec lesquelles elles s'agglutinent :

Conj. *con* : *conda* etc., 3e pers. sg. *conid* ou *condid*.

Conj. *dian* : 3e pers. sg. *diandid* ou *diant*, etc.

ou après diverses prépositions suivies du relatif :

Prép. *ar* : *arñdid* « pour lequel est » Ml. 101 a 3.

Prép. *do* : *diandid* « auquel est » Wb. 6 a 9.

Prép. *in* : *indid* « dans lequel est » Wb. 12 d 18, Ml. 42 c 4 (*innid*).

Prép. *o* : *onid* ou *ondid* « duquel ou par lequel est » Ml. 51 c 2, Wb. 12 d 23.

§ 415. Quand l'indicatif présent du verbe copule est accompagné d'une négation, la flexion est la suivante :

Sg. 1	*ní ta*	Pl. 1	*ní tan*
2	*ní ta*	2	*ní tad*
3	*ní*	3	*ní tat* (ou *ni taat*)
rel.	*nád, nand* ou *nách*	rel.	*natat* ou *nandat*.

Ces formes suivent au point de vue de l'aspiration l'usage des formes conjointes simples (ci-dessus) ; toutefois, la forme relative *nád* produit également l'aspiration, c'est-à-dire qu'elle correspond à *as* employé en relation directe ; *nand* et *nách* correspondent à *as* employé en relation indirecte, mais ne nasalisent pas pour cela.

Remarque I. — On rencontre souvent le *t* changé en *d* dans *nída nídan nídad nídat*.

Remarque II. — La forme relative de 3e pers. sg. est parfois *nant*, *nát* ou *nan*.

Remarque III. — C'est toujours *nách* (et non *nád*) que l'on emploie après une conjonction dans le cas mentionné au paragraphe précédent, Rem. III. Ainsi *connách* « que n'est pas » (négatif de *conid*, *condid*).

Remarque IV. — Au lieu de *nítan* à la 1[re] pers. du pl. on rencontre une fois *nítam* Wb. 15 b 21, et l'initiale suivante n'est pas aspirée : *nitam toirsech* (l. *toirsich*) « nous ne sommes pas malheureux ».

Remarque V. — Après les conjonctions *ce (cia)* et *ma*, la 3[e] personne du verbe copule prend des formes spéciales :

3[e] pers. sg. *cesu (ciasu)* ou *ceso, massu.*

3[e] pers. pl. *cetu* ou *ceto, matu.*

Dans le cas où le verbe est accompagné d'une négation, on a à la 3[e] pers. du sg. *cenid* et *manid* ; pour la 3[e] pers. du pl. il n'y a pas de formes attestées. Quant aux autres personnes, elles sont régulières ; ainsi : *cenotad* « bien que vous soyez » Wb. 33 b 8 (cf. 4 a 10).

A *cesu, massu,* il faut joindre *bésu* « peut être que est... » écrit parfois *béso*, et formé de *bés* « peut-être ».

L'-*u* final de ces formes semble être une particule adverbiale ; on doit sans doute couper *ces-u, mas-u, bes-u* et voir dans **ces*, **mas*, **bes* la combinaison de *ce, ma, bes* avec la 3[e] pers. du sg. du verbe copule. En tout cas, *masu, cesu* et *cetu* produisent l'aspiration (Pedersen *KZ* XXXV 326).

§ 416. Impératif.

Sg. 2 *ba*	Pl.	1 *ban (baan)*
3 *bad (bed)*		2 *bad (bed)*
		3 *bat*

Toutes ces formes produisent l'aspiration.

§ 417. Présent du subjonctif.

	Abs.	Conj.
Sg. 1	*ba*	*-ba*
2	*ba*	*-ba*
3	(non attestée)	*-(i)b (-dib)* et *-bo*
rel.	*bes (bas)*	
Pl. 1	(non attestée)	*-ban*
2	*bede*	*-bad*
3	(non attestée)	*-bat*
rel.	*bete (beta, bata).*	

Les formes conjointes du subjonctif présent produisent l'aspiration, à l'exception de la troisième personne du singulier quand elle se termine par la consonne *b* (ou *p*, ci-dessous). Toutefois, l'aspiration n'est pas attestée pour la 1[re] pers. du singulier. — Pour les formes relatives, v. § 628.

Sur l'emploi de la 3e pers. sg. *robo* (*robu*), *rodbo* en fonction de conjonction alternative, v. §§ 611 et 689.

Remarque I. — A la 3e pers. sg., le *-b* final est souvent noté *-p* (§ 37). Même dans la forme pleine *-bo*, cette transformation se produit : *ropo* Wb. 13 a 27. L'*o* final de *-bo* (*-po*), écrit d'ailleurs souvent *u* (Ml. 90 d 11, 31 b 16 ; cf. § 72), représente peut-être une particule adverbiale comme dans *césu* (*ceso*), *besu* (*beso*), *massu* (*masso*) ; cf. Thurneysen *IF Anz* IX 193.

Remarque II. — La 3e pers. sing. du subjonctif présent se combine avec diverses conjonctions et prépositions, comme celle de l'indicatif présent (cf. § 414 Rem. III). Ainsi :

Conj. *ar n-* « afin que » : *arimp, arndip* » afin que soit ».
Conj. *ce* « quoique » : *ci-b* (*ci-p*) « quoique soit ».
Conj. *co n-* « afin que » : *condi-b conai-p* « afin que soit ».
Conj. *sech-* « à moins que » : *sechi-b* (*sechi-p*) « à moins que soit ».
Prép. *in* « dans » : *ind b* (*indip*) « dans lequel soit » Wb. 26 b 24.
Particule *in* « est-ce que » { *imb* (*im*) « est-ce que soit » Wb. 10 a 21. / *indib* (*indip*) « est-ce que soit » Wb. 26 b 27

Avec négation, on a :

Conj. *ar n-* : *arnab* (*arnap*) « afin que ne soit pas ».
Conj. *ce* : *cenib* (*cenip*) ou *cinib* (*cinip*) « quoique ne soit pas ».
Conj. *co n-* : *conaib* « afin que ne soit pas ».
Conj. *ma* : *manib* (*manip*) « si n'est pas ».

Remarque III. — Avec les conjonctions *ce* et *ma*, on trouve plus souvent le subjonctif du verbe copule exprimé de la façon suivante : 3e pers. sg. *cid*, *mad* ; 3e pers. pl. *cit*, *mat*. Mais en cas de négation, on n'a jamais que *cenib*, *manib*, etc. Cf. J. Vendryes *Mel. d'Arbois de Jubainville* 279.

§ 418. Imparfait du subjonctif.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	(non attestée)	*-benn* (*-bin*)
	2	(non attestée)	*-ptha*
	3	*bed* (*bad*, *bid*)	*-bed* (*-bad*
Pl.	1	*bemmis*	*-bimmis*
	2	(non attestée)	(non attestée)
	3	*betis* (*bitis*)	*-btis*

L'aspiration ne se rencontre qu'après la 3e pers. du singulier quand elle a la forme *bed* ou *bad*.

Remarque I. — Le *b* des formes conjointes est parfois écrit *p* (§ 37) ; par-

fois aussi il s'assimile à une nasale précédente (*con-bin*, *con-bimmis*, *con-btis* deviennent *commin*, *commimmis*, *comtis*, etc. ; mais à la 3e pers. *combad* ne présente jamais l'assimilation). Après la conjonction *ma*, le *b* disparaît à la 3e pers. du pluriel, et l'on a *matis* (cf. ci-dessous *mad*) ; mais quand il y a une négation, on a régulièrement *mani-ptis*.

Le même fait se produit avec la conjonction *ar n-* dans Wb. 4 a 10, où on lit *ardis-lemnethu* « afin qu'ils fussent plus disposés » ; mais on lit *airmtis*, *airmdis* Ml. 79 b 11, 54 a 12.

Remarque II. — L'existence de formes absolues à l'imparfait du subjonctif du verbe copule est liée au fait que ce temps n'admet pas l'emploi du préverbe *no-* (exception unique : *no-m-bin dermatach* « que je fusse oublieux » Ml. 20 a 4) ; cf. § 442.

Remarque III. — Les formes *cid* et *mad* indiquées plus haut (§ 417 Rem. III) sont parfois employées avec la valeur d'un imparfait du subjonctif (cf. ci-dessus *matis*) ; ainsi Wb. 16 c 25, 20 b 22 ; Ml. 35 a 9, 41 d 9.

§ 419. Présent du futur.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*be*	(non attestée)
	2	(non attestée)	*ba*
	3	*bid*	*-ba*
	rel.	*bes (bas)*	
Pl.	1	*bimmi*	(non attestée)
	2	(non attestée)	(non attestée)
	3	*bit*	*bat*
	rel.	*beta*	

Remarque. — Au lieu de *bimmi*, on trouve une fois *bemmi* Wb. 13 d 15 et une fois *bami* Wb. 4 a 17.

Imparfait du futur.

On ne rencontre de l'imparfait du futur que les troisièmes personnes.

Sg. 3. abs. *bed* conj. *-bad*

Pl. 3 abs. (non attestée) conj. *-ptis*

Remarque. — Sur l'existence de formes absolues, v. la Rem. II ci-dessus et le § 442.

§ 420. Prétérit.

		Abs.	Conj.
Sg.	1	*ba*	*-b*
	2	(non attestée)	*-b* (?)
	3	*ba*	*-bo (-bu)*
Pl.	1	(non attestée)	*-bommar (-bummar)*
	2	(non attestée)	(non attestée)
	3	*batir*	*-btar*

La 3e pers. du sing. conjointe produit l'aspiration.

Remarque I. — La 1re pers. conj. est toujours suivie du pronom emphatique sujet *-sa*, qui la renforce ; ainsi *ro-p-sa* « j'ai été », *ni-r-p-sa* « je n'ai pas été », *ni-p-sa* « je ne fus pas » etc. Sauf dans l'exemple Ml. 49 b 13 où on a simplement *rom* = **ro-n-b*. La forme *ro-p-sa* a été étendue à la 2e pers. sg. dans Ml. (*romsa* 96 d 1, 103 a 4, lire *romsu* ?).

Remarque II. — Les formes *-bu* et *-bummar* au lieu de *-bo* et *-bommar* sont spéciales à Ml. et aux parties les moins anciennes de Wb.

Remarque III. — Au lieu de *batir* on trouve deux fois dans Ml. *batar*, 23 c 16 (relat.) et 31 a 3.

CHAPITRE III

L'ACCENT DU VERBE ET LES PRÉVERBES

A. De l'accent.

Les lois de l'accentuation du verbe en vieil-irlandais ont été découvertes en même temps et séparément par MM. Zimmer *KSt* II (1884) et Thurneysen *RC* VI 129; l'ouvrage de M. Zimmer a été l'objet d'un important compte rendu de M. Thurneysen *ib.* p. 309. On pourra consulter aussi un article de M. Wh. Stokes *RC* VI 278.

§ 421. Tout verbe simple, à l'exception du verbe copule (§ 422) et de la forme employée pour traduire « dit-il » (§ 422), porte l'accent sur la première syllabe. C'est-à dire que l'accent du verbe simple est conforme aux règles générales données au § 124. Mais il n'en va pas de même du verbe composé, soumis à des règles spéciales.

Par verbe composé, il faut entendre tout verbe comprenant un préverbe (§ 324), à l'exception des dénominatifs (§ 325).

§ 422. Le verbe copule, généralement proclitique (§ 584), est enclitique après les conjonctions ou particules, elles mêmes proclitiques. Pour l'accent du groupe en pareil cas, v. § 527.

La forme employée pour traduire « dit il » est *ol* ; elle est toujours proclitique et doit être considérée comme un simple adverbe (cf. Wh. Stokes *KZ* XXXVII 260): *ol-priscien* « dit Priscien » Sg. 40 a 12, 209 b 10; *ol·in-popul* « dit le peuple » Ml. 46 b 26 (43 b 15); *ol-si* « dit-elle » Ml. 90 b 12. Dans Ml. on trouve une fois *ar* au lieu de *ol*: *ar-crist* « dit le Christ » 44 b 11.

§ 423. Le verbe composé conserve l'accent sur l'initiale :

1° à l'impératif, excepté quand il y a un pronom infixe (§ 425) : de *fo-celim* « je prends soin », *foichlid* « prenez soin » Ml. 68 a 15 ; de *do-melim* « je mange », *tomil* « mange » Wb. 6 c 7.

2° quand il est précédé de l'un des proclitiques intimes mentionnés au § 323 (cf. aussi § 589) :

ní forcmi « il ne conserve pas » Sg. 188 a 30 (accent. sur *for*, de *for-com-óim*).

3° dans les gloses de date récente, pour marquer la relation (cf. § 628 et v. Thurneysen *RC* VI 157 et Wh. Stokes *ib.* 282 n. 2) :

nech tochorad adruim « quelqu'un qui tournerait son dos » Ml 44 a 19 ; *donaib hí thecmoṅgat* « aux choses qui arrivent » Sg. 2 a 10.

§ 424. Mais dans tous les autres cas, le verbe composé porte l'accent sur le second élément de composition, c'est-à-dire que s'il n'y a qu'un préverbe l'accent est sur le verbe :

do-biur (accentué sur *-biur*) ;

s'il y a deux ou plusieurs préverbes, l'accent est sur le second :

do-formaig « il augmente » (accentué sur *for-*),

do-fuisim « il crée » (de **to-fo-ess-semim,* accentué sur *fo*).

Sur le cas où l'un des préverbes est *ro*, v. § 439 ; sur les composés de *iccim, uccim*, v. § 593. — Accentuée sur l'initiale, la forme verbale est dite *prototonique* ; sur le second élément, *deutérotonique*.

§ 425. Le pronom infixe (§ 494) se place toujours devant l'accent ; par suite, en cas de pronom infixe, le préverbe reste inaccentué, même là où il devrait porter l'accent, par exemple à l'impératif (§ 423) :

du-m-em (accentué sur *-em*) « protège-moi » Ml. 72 d 11, de *do-emim,* en face de *tomil* « mange » (accentué sur *to-*) de *do-melim* ; *do-sṅ-gniith* « faites-les » Wb. 24 b 12 (de *do-gníu,* § 391), en face de *dénid* « faites » (**dí-gnid,* § 126) Wb. 23 c 11.

B. Forme des préverbes.

§ 426. Il résulte des §§ 423-424 que les préverbes peuvent occuper trois places différentes : devant l'accent, sous l'accent et après l'accent.

Toutefois, le préverbe *no* ne se place jamais que devant l'accent, c'est-

à-dire qu'il n'admet pas d'autre traitement que les proclitiques intimes mentionnés au § 323.

Il en est de même parfois du préverbe *ro* employé avec une valeur grammaticale (cf. Zimmer *KSt* II 123, Thurneysen *RC* VI 323, Strachan *Particle Ro-* 186), qui se trouve ainsi comme ajouté en surnombre à la forme verbale (§ 439) :

nicon ru-accobrus « je n'ai pas désiré » Ml 136 b 7 ; cf. peut-être *ni ru-thochurestar* gl. non exciuerat Ml. 18 d 6 : *ni-ru-thógaitsam* « nous n'avons pas trompé » Wb. 16 a 22, dans lesquels toutefois l'aspiration après *ru-* fait difficulté (§ 427).

Mais la différence de *no* et de *ro* est que *ro* en pareil cas viole la règle générale d'accentuation, puisque l'accent frappe le second élément, bien qu'il y ait un proclitique intime.

§ 427. Suivant qu'ils se trouvent placés devant ou sous l'accent, les préverbes présentent des différences de forme, indiquées dans le tableau ci-dessous (cf. Thurneysen *RC* VI 135, Zimmer *KSt* II 68). Comme terme de comparaison pour la forme accentuée du préverbe on peut prendre les noms verbaux (substantifs ou adjectifs), particulièrement probants puisqu'ils sont toujours accentués sur l'initiale (§ 474).

Pour la forme qu'ont les préverbes devant pronom infixe et dans la phrase relative, v. §§ 498 et 632.

§ 428. Outre cette différence de forme, les préverbes accentués ou préaccentués ont encore entre eux une différence essentielle dans le rapport qui les unit à la forme verbale. On verra au § 593 que l'accent établit une coupure bien tranchée entre tout ce qui se trouve avant lui et le reste du groupe verbal. Cette différence se manifeste par le fait que les phénomènes phonétiques (élision, contraction, assimilation, etc.) habituels à l'intérieur d'un mot *un*, ne se produisent pas entre le préverbe préaccentué et la syllabe qui suit.

C'est le cas notamment pour l'aspiration. Placés sous l'accent, les préverbes produisent ou non l'aspiration suivant la nature de leur finale ; ainsi *aith-, air-, cét-, dí-, fo-, iarm-, imb-, ind-, rem-, ro-, tairm-, to-* aspirent le phonème suivant (§ 168). Au contraire, placés devant l'accent, les préverbes ne produisent pas *naturellement* l'aspiration ; mais tous indistinctement peuvent produire l'aspiration ou la nasalisation suivant le caractère relatif de la proposition (§§ 628 et ss.).

Cf. Thurneysen *ZCP* II 73, Pedersen *KZ* XXXV 340, Meillet *IF* XXI 344.

§ 429. Liste des préverbes.

Forme préaccentuée.	Forme accentuée.
Préverbe *ad-*.	
ad- :	*ad-* (pour les altérations phonétiques, v. la 1re partie) :
de *ad-ciu*, *adciam* « nous voyons » Cam. 38 a ; *ma adced* « si vous voyez » Wb. 11 b 22.	*-accai* « tu vois » Ml. 17 b 6, 25 b 14.
de *ad-sodim*, *adsudi* « tu retiens » Ml. 114 c 6 ; *ciadsode* « bien que tu retiennes » Wb. 10 a 9.	*ni-asstai* « il ne retient pas » Ml. 114 a 19 ; *maniastat* « s'ils ne retiennent pas » Wb. 29 a 16.
Préverbe *aith-*.	
ad- :	*aith-*, *ed-*, *id-* (§ 127) :
de **aith-ar-rigim*, *adeirrig* « il corrige » Wb. 22 c 2.	*aithirgid* (impér.) « corrigez » Wb. 9 a 23 ; *aithirge* « correction, repentir » Ml. 32 c 6, Sg. 137 b 10.
adcumaing « il arrive » Ml. 19 c 11.	*ní-ecmi* « il n'arrive pas » Wb. 5 b 35.
adbaill « il meurt » Wb. 16 b 11, Ml. 108 a 3 (cf. § 267).	*ni epil* « il ne meurt pas » Wb. 30 d 14, Sg. 28 b 20, 30 a 3.
adgén « je connais » Wb. 12 c 13.	*écne* « connaissance » Wb. 8 b 3 (refait par analogie en *aidgne* Wb. 1 c 15, *aithgne* Wb. 1 b 13).
de **aith-od-berim*, *adoparar* « il est offert » Wb. 11 b 15 (*adobarar*, 12).	*-idbarat* « ils offrent » Wb. 1 b 20 ; *idpart* « offrande » (Wb. 24 b 20 ; *edpart* Sg. 54 a 11 ; *edbart* Ml. 33 a 10).
Préverbe *air-*.	
ar- :	*air-*, *er-*, *ir-* (§ 127) :
arlega « il lit » Sg. 211 b 13.	*airléch* (impér.) « lis » Sg. 24 a 14.
arcelim « je ravis » Sg. 9 a 7.	*ni ercheltar* « il n'est pas ravi » Ml. 21 c 12.
arbágim « je me glorifie » (Wb. 16 d 9 *arabágim*, § 632, en position relative).	*niirbágam* « nous ne nous glorifions pas » Wb. 17 b 6 ; *irbáig* « fait de se glorifier » Wb. 16 d 8.

§ 430. Préverbe *con-*.

con- (*cun-* § 72).
de *conairlecim, conairleci* « il laisse » Ml. 27 d 10.
cunutgim « je bâtis » Sg. 141 a 1 (de **con-od-togim*).
conrig « il lie » Ml. 23 c 12.

com- (parfois *con-*) :
nach(am)-chomairlic « ne me laisse pas » Ml. 32 d 5.
cumtach « bâtisse » Wb. 8 c 18.
cuimrech « lien » Wb. 1 d 5.
forcongrim « j'enseigne » (Wb. 9 d 30).

Préverbe *dí-*.

do- (*du-* § 72) :
dodonaimm « je console » Sg. 53 b 7 ; *cododonat* « afin qu'ils consolent » Wb. 26 d 21.
de *do-fichim* « je venge », *dofich* « il venge » Ml. 19 d 3 ; *dufí* « il vengera » Ml. 67 c 5 ; *duruacht* « il fut vengé » Ml. 43 d 11.
dogníu « je fais » ; *dorignius* « j'ai fait » Ml. 47 a 20, *dorigéni* « il a fait » Wb. 12 a 29, *dorigensam* « nous avons fait » Ml. 46 b 26 (où l'*i* est dû à une confusion de **do-ro-gen* et de **-dí-gen*) ; *duronad* « il a été fait » Ml. 136 c 1 (de **do-ro-gnad*).

di- (*de-*) :
dídnad « consolation » Wb. 1 b 1. 12 b 11.
-dichim « je venge » Ml. 38 c 21 (de **dí-fichim*, § 49) ; *ní-díg* « il ne venge pas » (Ml. 24 b 17) ; *diachtid* « vengeur » Ml. 19 d 15 ; *deich* (impérat.) « venge » Ml. 72 d 11 ; *dígal* « vengeance ».
ni-digen « je ne ferai pas » Ml. 37 c 2 ; *ni-denim* « je ne fais pas » Ml. 37 c 3 (de **-dí-gnim*, § 126) ; *nidernus* « je n'ai pas fait » Ml. 39 a 11 (de **-dí-ro-gnus*, § 391).

Exceptionnellement, la forme *dí-* se maintient devant l'accent : *diróscaither* « il est distingué » Sg. 42 b 1, 11 en face de *doroscaithær* Sg. 43 a 2, *di-t-róscibea* « il l'emportera sur toi » Wb. 1 d 21 en face de *doroscaimis* Ml. 32 a 21 (cf. Thurneysen *RC* VI 142) ; *hóre disluindet* « parce qu'ils nient » Wb. 13 b 18 en face de *donaibhi dosluindet* « à ceux qui nient » Wb. 30 a 20. Dans ces exemples, le préverbe *dí-* a une valeur sémantique prépondérante. On trouve *de-* au lieu de *dí-* dans *demecimm* gl. detero Sg. 39 b 1 (de **dí-meccim*). § 161.

Préverbe *cét-*.

ceta- (*cita-*) :	*cét-* :
citabiat « ils éprouvent » Ml. 22 d 7 ; *cetabiin* « je ressentais » Wb. 12 c 8.	*-cétbanam* « nous éprouvons » Wb. 15 c 21 ; *cétbaid* « sensation » (Wb. 24 b 4. Sg. 25 b 7).

Préverbe *es-*.

as- :	*es-* (pour les altérations phonétiques, v. la 1re partie) :
asingaib « il excède » Ml. 23 a 13.	*arna esngaba* « afin qu'il n'excède pas » Ml. 22 c 8 ; *ní erngaib* « il n'a pas manqué » Ml. 32 d 19 (de **-ess-ro-ind-gaib*).
aslenim « je souille » (Sg. 54 a 8, 173 a 4).	*ni-éilnithe* « il n'est pas souillé » Wb. 22 c 11 ; *élned* « souillure » Wb. 11 b 9.

Préverbe *etar-*.

eter- :	*etar-* :
eterscértar « ils seront séparés » Wb. 8 b 3.	*doctarcuirethar* « il intercède » Wb. 4 b 19.

Préverbe *fo-*.

fo- (*fu-* § 72) :	*fo-* :
foalgim « je souffre » Sg. 146 b 14.	*falgud* « souffrance » Ml. 94 b 3 (§ 92).
fo-ragab « il a laissé » Ml. 37 d 10 (de **fo-ad-gabim* « je laisse »).	*arna farcabtis* « afin qu'ils ne laissassent pas » Wb. 31 d 13 (de **fo-ad-ro-*).
focelim « j'attends ».	*foichlid* « attendez » (impér.) Ml. 68 a 15.

§ 432. Préverbe *for-*.

for- :	*for-* :
forcain « il enseigne » Wb. 27 c 8.	*ni forcain* « il n'enseigne pas » Wb. 11 c 19 ; *forcanid* « enseignez » Wb. 22 d 1.
fortéit « il aide » Wb. 4 a 27.	*ninf.rtéit* « il ne nous aide pas » Wb. 4 a 27.

Préverbe *frith-*.

fris- :	*frith- freth-* (pour les altérations phonétiques, v. la première partie) :
frisorcat « ils offensent » Ml. 15 a 8 ; *friscomart* « il a offensé » Ml. 63 b 11.	*nafrithired* « qu'il n'offense pas » Wb. 14 a 27 ; *frithorcun* « offense » (Ml. 19 c 5, 22 d 21) ; *nad frithchomart* « qui n'a pas offensé » Ml. 47 a 2 (avec une aspiration incorrecte, mais cf. § 311).
friscoirter ceill « ils sont honorés » Ml. 21 d 3 (*friscuirim ceill* « j'honore », § 265).	*frecuirthe ceill* « honore » (impér.) BCr. 33 b 2 ; *frecor céil* « culte » (Wb. 11 b 5, Ml. 137 c 1).

Préverbe *iarm-*.

iarmu- :	*iarm-* :
iarmurusudigestar « il a postposé » Ml. 130 a 7	*iarmuidigthe* « postposé » Sg. 3 b 31 (de *iarm-s-*, § 49).

§ 433. Préverbe *imb-*.

imm- :	*imm-* (*imb-*, d'où *imp-* devant *s*, § 118) :
imtiagam « nous circulons » Wb. 6 a 30.	*ni imthesid* « que vous ne circuliez pas » Wb. 22 c 4 ; *imthecht* « circulation « Wb. 6 a 30.
»	de *immsoim* « je tourne », *connachnimpád* « afin qu'il ne se tourne pas » Ml. 122 a 14 ; *impúd* « conversion » Ml. 61 a 28, Sg. 106 b 10.

Préverbe *ind-*.

in- :	*in-* (*ind-*, d'où *int-* devant *s*, § 118) :
incoisig « il signifie » Sg. 9 a 14.	*ní inchoisig* « il ne signifie pas » Sg. 9 a 16
insamlathar « il imite » Wb. 9 a 15.	*intamlid* « imitez » (impér.) Wb. 9 a 14 (de * *ind-s-*) ; *in intamlitis* « est-ce qu'ils imiteraient ? » Wb. 5 b 20.

Préverbe *oc-*.

ocu- :
ocubether « il sera touché » Ml. 53 b 17 ; *ocubiat* « ils toucheront » Ml. 126 b 12 (de *-benaim*).

oc- :
nad ocmanatar « qui ne sont pas touchés » Ml. 54 a 12 ; *ocmaide* « fait de toucher » Ml. 39 a 10 ; cf. § 145.

Préverbe *od-*.

n'apparait jamais qu'en position accentuée.

aran-osailcea « afin qu'il ouvre » (de ** od-sailcim*) Ml. 24 d 19, 36 b 8, 42 b 12 ; *doopir* « il prive » Sg. 221 b 1 (de **dí-od-berim* « je prive ») ; *do-fuarat* « il résulte » Sg. 12 a 3 (de **dí-fo-od-rethim*) ; après l'accent, v. § 437.

§ 434. Préverbe *rem-*.

remi- :
remitét « il précède » Sg. 17 b 10.

rem- :
-remthiasat « ils précèdent » (3e pl. subj.) Wb. 5 a 32.

Préverbe *ro-*.

ro- (ru-) :
rocluinethar « il entend » Wb. 12 c 22.
ro-iccu less « j'ai besoin » Wb. 23 d 9 ; *ru-icim les* « j'ai besoin » Ml. 22 c 14.

ro- (ru- v. § 72) :
ni-rothuillissem « nous n'avons pas récolté » Wb. 24 d 6.
ni riccim less « je n'ai pas besoin » Wb. 12 a 33 (Wb. 32 a 4, le copiste a écrit par mégarde *ani ricu less* au lieu de *roicu*, prenant *ní* pour la négation ; toutefois, § 593).
Pour l'*i* de *dorigente*, v. § 129.

Préverbe *sechm-*.

sechmo- :
sechmoella « il passe » Sg. 196 b 2.

sechm- :
nad sechmalla « qui ne passe pas » Ml. 35 d 13 ; *ní-sechmalfam* « nous ne passerons pas » Ml. 25 a 3.

Préverbe *tairm-*.

tremi- :	*tairm- (trem-)* :
tremiberar « il est transporté » Wb. 8 a 5 (cf. Ml. 21 c 3).	*tarmbreth* « transport » Fél. 3 juillet. 4 juin.
tremitiagat « qui transgressent » Wb. 25 d 14 (§ 632).	*-tarmthíagat* « ils transgressent » BCr. 18 b 8; *tairmthecht* « transgression ».
	ní tremfeidliget « ils n'endurent pas » Ml. 21 d 4.

§ 435. Préverbe *to-*.

do-(du- § 72) :	*to-* :
dogáithaim » je trompe » Sg. 24 a 7; *du-gáitha* « qui trompe » Ml. 55 c 13.	*ni togaitha* « il ne trompe pas » (Wb. 4 b 27).
duadbadar « il est montré » Ml. 40 d 3, *doadbadar* Wb. 27 d 13.	*hi-tadbadar* « en quoi il est montré » Ml. 40 c 17.
doaidlibem « nous visiterons » Ml. 14 d 5.	*tadall* « visite » (Ml. 25 a 3, Wb. 27 b 25).
docuirethar « il appose » Sg. 61 a 7, 191 a 2; *docuirifar* « je citerai » Ml. 3 a 1.	*-tochuirther* « il a été apposé » Ml. 22 c 1; *tochur* « fait de placer » Ml. 29 a 8. Ne pas confondre * *tocuirim* avec * *dícuirim* dans *condichret* « afin qu'ils déplacent » Ml. 44 a 16.
dofo- (dufu-) :	*tó-* (§ 92) :
de * *doforindim* « je signifie », *dofoirndea* « il signifie » Ml. 2 d 2 (*dofoirnde* Sg. 66 b 10).	*nád-tóirndet* « qui ne signifient pas » Sg. 25 b 12; *tórand* « signification ».
de * *dofo-ess-semim*, *dofuismim* « je crée » Sg. 182 b 2.	*tuistiu* « création » (§ 297).
dofor- (dufor-) :	*tór-* (§ 92) :
doformaig « il accroit » (Wb. 1 b 5); *dofórmgat* « ils accroissent » Sg. 53 a 11.	*dia-tormastar* « si est accru » Ml. 20 a 19; *tórmag* « accroissement » (Sg. 77 b 2, 41 a 3).

§ 436. Le jeu très délicat des alternances régulières entre les formes accentuées et préaccentuées a entraîné quelques confusions analogiques (cf. Thurneysen *RC* VI 135 n. 1).

A. Le verbe *tongim* « je jure », qui est simple, a été pris pour un composé **dofongim* dans des exemples comme *nothongad* « que jurait » Ml. 36 a

20 ; on a en formé par suite *dodfongad* « qui le jurait » Ml. 36 a 21 (cf. Wh. Stokes *RC* V 252). Même accident est arrivé au verbe *adraim* emprunté du latin adōrāre (cf. Strachan *BB* XX 23) : *ad-n-orfa* « qu'il adorera » Ml. 81 d 6. Inversement le verbe *-túirim*, forme prototonique de **tofo-sírim* (cf. *sírid* « il cherche » BCr. 33 d 3), a été pris pour un verbe simple ; d'où *rutuirset* Ml. 44 d 23.

B. Le préverbe *for-* a été pris pour *fo-ro-* dans certains composés et on a séparé indûment la liquide finale pour infixer un pronom ou introduire un autre préverbe : de *for-aithminedar* on a *fo-da-r-aithminedar* « qui le rappelle » Ml. 25 c 5, et au prétérit parfait *fo-ru-r-aithminset* Ml. 135 a 1 ; de *for-benim*, *o fu-ro-r-baither* (*bur-* ms.) « une fois qu'est accomplie » Ml. 15 a 6 ; cf. toutefois Wh. Stokes *ZCP* III 471 et *KZ* XXXVIII 470.

C. D'un radical **to-fo-ét* « tomber » on a régulièrement *dofuit* « il tombe » SP II 8 et *-tuit* Wb. 4 d 15 ; mais le plus souvent, la première forme s'est refaite sur la seconde par répétition du préverbe *do-* ; de là *dotuit* « il tombe » Sg. 71 a 9 (Wb. 4 d 15) et les subj. *dotodsat* Ml. 124 d 12, *dotodsinn* Ml. 131 b 7, en face de *con-totsat* « afin qu'ils tombent » Ml. 16 a 19 (*-todsat* Ml. 118 a 12).

§ 437. Placés après l'accent, les préverbes sont le plus souvent rendus méconnaissables par l'action destructive de l'accent précédent ; là où leur forme est claire, elle apparaît identique à celle qu'ils ont sous l'accent.

Ex. De **ad-com-togim*, *ní adchumtig* « il ne construit pas » Sg. 211 a 8. De *con-gabim*, *nad-ruchumgab* gl. se iactasse Ml. 20 a 7. De **di-od-berim*, *dioiprid* « privez » Wb. 9 c 23 et le substantif *diupart* Wb. 16 c 24 (BCr. 33 c 5).

C. Ordre des préverbes.

§ 438. Lorsqu'il y a plusieurs préverbes devant une racine verbale, l'ordre dans lequel ils figurent n'est pas toujours quelconque, en ce sens que certains préverbes sont le plus souvent affectés à une certaine place.

Ainsi le préverbe *to-* est en général placé avant tout autre, notamment toujours devant *fo-*, *for-*, *aith-*, *air-*, *ind-*, *ess-*. Ainsi : **to-fo-scagim* « je m'éloigne » : *dofoscagim*, *-tóscagim* ; **to-for-magim* « j'accrois » : *doformagim*, *-térmagim* ; **to-ad-badim* « je montre » : *doadbadim*, *-tad-*

badim; **to-aith-crenim* « je rachète », *doaithcrenim*, *taithcrenim*; **to air-gabim* « je fais sortir » : *doargabim*, *-targabim*; **to-ind-nachim* « je confère » : *doindnachim*, *-tindnachim*; **to-ess-benaim* « je détruis » : *doas-benaim*, *-tesbenaim*.

Les préverbes *fo-*, *for-*, *ind-*, *imm-* sont généralement placés les seconds. Enfin *od-* est toujours placé le dernier (cf. § 434).

Ainsi : **ar-fo-emim* « je reçois » mais **fo-od-garim* « j'indique ».

§ 439. En ce qui concerne le préverbe *ro*, l'usage ancien est de le placer toujours le plus près du verbe :

doforscaig « il est parti » Ml. 37 d 12 (de **to-fo-scaigim*); *do-ro-bidc* « il a jeté » Ml. 58 c 3 (de **dí-bidcim*); *fo-ro-damar* « j'ai supporté » Ml. 22 d 5 (de *fo-damim*); *doforsailced* « il a été réduit (en cendres) » Ml. 118 d 20 (de **to-fo od salcim*).

Toutefois, de bonne heure, l'usage tendit à placer toujours *ro* à la seconde place du groupe verbal, c'est-à-dire sous l'accent (§ 324), quel que soit le nombre des préverbes :

Ainsi *dorósat* « il a bâti » PCr. 15 a 2 et Sg. 31 b 2 (de **do-ro-fo-ess-*, verbe *-semim*) à côté de *dofor-sat* Sg. 31 b 5 (de **do-fo-ro-ess-*); *aristiamthe immeruidbed 7 niroimdibed tit* « car c'est Timothée qui a été circoncis et Tite n'a pas été circoncis » Wb. 18 d 9; *ní nadrin-dualdatar acht inrualdatar* « ce n'est pas qu'ils n'ont pas fait irruption, mais ils ont fait irruption » Ml. 24 b 11; *frisracacha* « j'ai attendu » Ml. 47 a 8 (de **fris ro-ad-*), mais *inrufrescechae* « est-ce que tu as attendu? » Ml. 44 c 19 (de **-ro-fris-ad-*).

Pour l'emploi de *ro* en surnombre devant l'accent, v. § 426.

D. Valeur des préverbes.

§ 440. Les préverbes ajoutent aux verbes des nuances de sens diverses dont l'importance varie avec le préverbe et qu'on ne peut apprendre que par l'usage. Généralement le préverbe ajoute à l'idée verbale le sens qu'il possède en tant que préposition (§ 271). Seul le préverbe *no* n'ajoute aucun sens à celui qu'exprime la racine verbale (§ 441).

Le préverbe *ro* figure avec son sens propre dans un petit nombre

de composés. Il y a toutefois trois verbes devant lesquels *ro* prend régulièrement place sans leur ajouter ni son sens propre ni aucune valeur grammaticale spéciale (§ 441). Ce sont *ro-cluiniur* « j'entends », *ro-fetar* (*ro finnaim*, § 348) « je sais » (proprement un prétérit, § 471 Rem.) et *ro-lamur* « j'ose » (Thurneysen *KZ* XXXVII 88). Mais le préverbe n'y figure jamais qu'en l'absence de tout autre élément justifiant l'emploi de la flexion conjointe. Par suite, on ne le rencontre jamais quand le verbe est précédé d'un proclitique intime (§ 323), jamais non plus à l'impératif qui n'admet que la flexion absolue.

Ex. : *rocluinethar* « il entend » Wb. 12 c 22 ; *cách rot-chechladar* « chacun qui t'entendra » Wb. 28 d 16 ; *rocloatar* « qu'ils entendent » Ml. 70 a 2 ; mais *níscluinethar* « il ne les entend pas » Ml. 21 b 2, *cluinte* « entends » Ml. 136 a 10.

rofitir « il sait » Wb. 7 c 15 ; *rofestar* « il saura » Wb. 12 d 27 ; mais *níconfitir* « il ne sait pas » Wb. 12 c 22 (§ 453), *confestar* « de sorte qu'il sache » Wb. 12 c 38, *nifiastar* « il ne saura pas » Wb. 12 d 18 ; *rofinnatar* « ils savent » Wb. 29 a 28, *rodfinnad* « qui le savait » Sg. 209 b 25 ; mais *nad finnatar* « qui ne le savent pas » Ml. 99 b 10 ; *finnad* « qu'il sache » Wb. 29 a 17.

rolaumur, rulaimur « j'ose » Wb. 17 a 8, 17 c 21, mais *na laimetar* gl. non audeant Ml. 60 d 6.

§ 441. Certains préverbes sont employés avec une valeur grammaticale, à savoir *no* et *ro* (avec ses substituts).

1° Le préverbe *no*.

no n'a qu'une valeur grammaticale, ce qui le distingue de tous les autres préverbes, y compris *ro* (§ 444) ; il se distingue aussi des autres préverbes en ce qu'il n'est jamais accentué (§ 426).

La valeur grammaticale de *no* est essentiellement une valeur d'auxiliaire, c'est-à-dire qu'il est placé devant les formes verbales qui ne comprennent pas de préverbes toutes les fois que l'on a besoin d'un préverbe pour employer la flexion conjointe (§ 323) ; il résulte de là que l'emploi de *no* est strictement limité au verbe simple ; jamais on ne le rencontre dans une forme verbale qui comprend un autre préverbe ou un des éléments indiqués au § 323 qui nécessitent l'emploi de la flexion conjointe.

§ 442. Sous réserve de cette observation générale, *no* est employé :

1° Pour permettre l'infixation d'un pronom, lorsque la forme verbale ne contient pas de préverbe (§ 493).

Ex. : *isiress crist no-m-beoigedar* « c'est la foi du Christ qui me vivifie » Wb. 19 a 20 ; *no-n-soer ni* « délivre-nous » Ml. 46 b 26 ; *no-b-sóirfa-si dia* « Dieu vous délivrera » Wb. 11 b 4 ; *bore no-n-dob-molor-sa* « parce que je vous loue » Wb. 14 c 18.

Toutefois, au futur du verbe substantif, lorsqu'il faut un préverbe auxiliaire pour infixer un pronom, c'est *ro* et non *no* qui est employé (Strachan *Subst.* 61) : *bieid lóg* « sera récompense » mais *ro-s m-bia lóg* « ils auront récompense » Wb. 6 a 5.

2° Pour exprimer la relation, aux personnes qui n'ont pas de formes relatives (§ 624), lorsqu'il n'y a dans la phrase aucun indice de relation.

Cf. Strachan *ZCP* III 283.

Ex. : 1re pers. du sg. *ished inso no-guidimm* « voici ce que je demande » Wb. 21 a 8 ; 2e pers. du sg. *forsani no-thechti* « pour les choses que tu possèdes » Sg. 148 a 9 ; 2e pers. du pl. *an-no-gessid* « ce que vous demandez (subj.) » Wb. 24 b 3.

3° Aux trois imparfaits de l'indicatif, du futur et du subjonctif, lorsqu'il n'y a aucun élément qui nécessite l'emploi de la flexion conjointe. Ces trois temps ne présentent jamais de flexion absolue (§ 323), sauf dans le verbe copule (§§ 418 et 419).

Ex. : *no-senned* « il jouait (de la cithare) » Ml. 2 b 9 (imp. de l'ind.) ; *no-gigned* « il naîtrait » Sg. 138 b 1 (imp. du futur) ; *co-no-pridchinn* « afin que je prêchasse » Wb. 28 a 7 (imp. du subj.).

§ 443. *Ro* est parfois employé comme on le verra plus loin (§ 460 et ss.) avec l'imparfait du subjonctif ; là où il ne l'est pas, à défaut d'autre élément de composition, c'est *no* qui en prend la place.

Ex. : *con-ro-gabthe-si* « afin que vous prissiez » Wb. 24 c 8, 26 d 7 ; *co-nu-gabtis* « afin qu'ils prissent » Ml. 39 c 15 ; mais *connach gabad* « afin qu'il ne prît pas » Ml. 69 a 17 (§ 441).

On trouvera bon nombre d'exemples analogues dans Strachan *Subj.* 322.

Ro est fréquemment employé avec le prétérit (§ 444) ; au présent ou au futur, quand il y a un pronom infixe, c'est le préverbe *no* qui sert régulièrement à l'infixation (§ 493).

Ex. : *amal ro n-pridchissem-ni* « comme nous l'avons prêché » Wb. 13 b 10 (de **ro-n-d-*, § 106) ; *amal no n-pridchim-se* « comme je le prêche » Wb. 30 a 21 (de **no-n-d-*) ; *hóre ro-n-soír dipeccad is ierb linn no-n-soírfea* « puisqu'il nous a délivré du péché, nous sommes sûrs qu'il nous délivrera » Wb. 24 c 18.

On trouvera bon nombre d'exemples analogues chez Strachan *RC* XXI 412.

Il résulte de ces faits que *no* et *ro* semblent s'opposer dans nombre de passages.

Mais ces oppositions, qui ne se poursuivent d'ailleurs que dans la mesure où l'absence de tout élément de composition justifie la présence de *no*, résultent de règles purement grammaticales et ne permettent pas de croire à une différence sémantique originelle entre les préverbes *no* et *ro*.

§ 444. 2° Le préverbe *ro*.

Outre sa valeur propre, attestée dans quelques composés (v. § 451), le préverbe *ro* présente une valeur grammaticale importante.

Malgré les essais de synthèse tentés par plusieurs celtisants, les emplois se laissent malaisément ramener à une règle générale ; on indiquera ici les deux principaux.

A. Emploi de *ro* pour donner au prétérit la valeur du parfait.

La seule forme du passé existante en dehors de l'imparfait, le *prétérit*, se subdivise en deux temps suivant qu'elle est ou non accompagnée de *ro*.

§ 445. Le prétérit sans *ro* ou *prétérit narratif* correspond au passé défini du français.

dobert goiste imma bragait fadesin « il mit une corde autour de son propre cou » Ml. 23 b 10 ; *dialuid duaid forlongais triglenn iosofád dambidc semei dichlochaib ocatecht 7 dobert maldachta foir dano dimulluch int slebe* « lorsque David vint en exil par la vallée de Josaphat, Shimei le couvrit de pierres à sa venue et lança sur lui des malédictions du sommet de la montagne » Ml. 58 c 4 (*luid, dobidc* et *dobert* sont des narratifs ; on a le parfait *darobidc,* ib. 58 c 3 et *dorrubidc* 40 d 9).

Le prétérit avec *ro* ou *prétérit parfait* correspond au passé indéfini du français.

Ex. : *cidnaimneda fo-ro-damar sa cose romferat dom aithirriuch* « même

les souffrances que j'ai endurées jusqu'ici peuvent me suffire pour me corriger » Ml. 22 d 5 ; *ised dano insin do ro sluínd cainchomrac armu-chnamaibse* « voilà donc ce qui a refusé la paix à mes os » Ml. 58 a 11 ; *isuaidíb arróit colinn 7 ithé dorraidchiúir* « c'est d'eux qu'il a reçu la chair et ce sont eux qu'il a rachetés » (*arróit* de **ar-fo emim* ; *dorraid-chiúir* de **to aith-crenim*) Wb. 32 d 10 ; *huare asren fuilem fuaní ara-reilced do* « parce qu'il paye intérêt de ce qui lui a été prêté » Ml. 36 a 30 (*arareilced* de *arlécim*).

On trouvera au § 473 l'indication d'un certain nombre de prétérits qui ont par eux-mêmes la valeur de parfaits sans l'addition de *ro* ; ces prétérits n'ont jamais la valeur de narratifs.

§ 446. *Ro* produit au présent de l'indicatif un effet analogue après la conjonction *ó* « depuis que » lorsqu'on veut indiquer le point de départ immédiat de l'action (§ 712) ; ex. : *borudeda ind-feúil forsnaib cnamaib citabiat iarum in-chnamai in fochaid* « lorsque (à partir du moment où) la chair se corrompt sur les os, alors les os éprouvent la souffrance » Ml. 22 d 7 (cf. les parfaits *roded* ibid. 111 b 12, *rodedus* 44 d 10 et 50 b 3).

Cf. Sarauw *ISt* 28, Thurneysen *KZ* XXXVII 64, Strachan *Act.* 411.

§ 447. Enfin, au subjonctif, dans quelques exemples, la présence de *ro* semble destinée à marquer l'antériorité : c'est-à-dire que *ro* exprime la valeur temporelle qui s'ajoute à la valeur modale exprimée par le subjonctif. Ainsi à l'imparfait : *combad notire rodscribad cosse* « de sorte que ce serait un secrétaire qui aurait écrit jusqu'ici » Wb. 27 d 16. Sans valeur modale, on aurait : c'est un secrétaire qui a écrit ; cf. Ml. 16 a 10, 24 d 7 (comparé avec Ml. 24 d 10), 139 a 9 ; etc. Et inversement dans : *connách moidea nech arbed á-arilliud nod nícad* « afin que personne ne se flatte que ce serait son mérite qui le sauverait » Wb. 2 b 4, l'emploi de la particule *no* montre qu'il ne s'agit pas du passé. Cf. Strachan *Subj.* 351, Thurneysen *KZ* XXXVII 73 ; et v. § 466.

§ 448. B. Emploi du préverbe *ro* pour exprimer la possibilité.

Ro se place devant tous les temps de l'indicatif, du futur et du subjonctif pour exprimer la possibilité.

Cf. Sarauw *ISt* 30 et Thurneysen *KZ* XXXVII 66.

Ex. : présent de l'indicatif. *nidernat sidi ní nadfiastar side* « ils ne

peuvent rien faire qu'il ne sache » Wb. 22 d 3 (de *do-gniu*) ; *air niruguigter gnimai dæ* « car les actions de Dieu ne peuvent être falsifiées » Ml. 51 c 14 ; *úare asrobair* mulier meus filius 7 *asrobair* uir mea filia « parce que mulier *peut dire* « meus filius » et uir *peut dire* « mea filia » . Sg. 198 a 18.

On rencontre dans les gloses neuf exemples du présent de l'indicatif du verbe d'existence accompagné de *ro* au sens de possibilité (voir Strachan *Subst. Verb* p. 10) ; ainsi *ciarubé* (subj.) *cenní dib nirubai* (indic.) *cenaib huli* « bien qu'il puisse être sans quelqu'une de ces choses, il ne peut pas être sans elles toutes » Ml. 20 d 4.

§ 449. présent du subjonctif. Dans les propositions principales, *ro* s'emploie avec le subjonctif pour exprimer le désir (§ 464).

La valeur de possibilité se rencontre très nettement dans les proportions subordonnées :

mani roima fora cenn ní mema forsna bullu « si l'on ne peut venir à bout de leur tête, on ne viendra pas à bout des membres » Ml. 89 c 11 (*-ma* est le subjonctif sigmatique qui répond au futur sigmatique *-mema* ; au lieu de *roima* il faut peut-être lire *roma*, avec M. Thurneysen *KZ* XXXI 75, mais cf. toutefois Strachan *Subj.* 264 n.).

Autres exemples : avec la conjonction *ma*, *mani-ro-chosca-som amuntir intain biís cengrád ni uisse toisigecht sochuide do* « s'il ne peut pas corriger sa famille quand il est sans ordre, la direction de la multitude ne lui convient pas » Wb. 28 b 28 ; avec la conjonction *cia*, Ml. 20 d 4 (ci-dessus) ; avec la particule *in-*, *dús in-ríctbar* (ms. *-tar*) *tri-a-gnáis-si* « savoir s'il peut être sauvé par sa société » Wb. 10 a 3 (du verbe *iccaim*).

imparfait du subjonctif. *friníi duronad nachaile* « à quelque chose que quelque autre pût faire » Wb. 8 a 4.

§ 450. présent du futur. *ní-dergenat mú bás cid accubur leu* « ils ne pourront accomplir ma mort quoiqu'ils le désirent » Ml. 80 a 9 ; *runsluinfemni* « nous pourrons nous désigner nous mêmes » Wb. 15 a 4.

imparfait du futur. *barafie dúib darígente* « ce serait en votre pouvoir de faire cela » Wb. 11 d 5.

§ 451. Cas où *ro* n'est pas exprimé.

Certaines formes verbales n'admettent jamais le préverbe *ro*. Ce sont

d'abord un certain nombre de prétérits, qu'on trouvera énumérés aux §§ 348 et 473 ; ensuite certaines racines verbales, étudiées au § suivant, devant lesquelles en général un autre préverbe se substitue à *ro* dans l'emploi grammatical. Ce sont enfin les subjonctifs sigmatiques dans le verbe composé (§ 332 Rem. II).

Les verbes dont le radical comporte le préverbe *ro* ne l'ajoutent pas d'ordinaire là où il doit exprimer une valeur grammaticale, de sorte que dans ces verbes il n'est pas possible par exemple de distinguer le narratif du parfait. Ainsi des verbes **ess-ro-coilim* « je destine » ou **dí-ro-cóinim* « je désespère » on a les prétérits *as-ro-choilset, as ro-choilsid* « ils ont déterminé, vous avez déterminé » Ml. 95 c 2, 3, *do-ro-chóinsem* « nous avons désespéré » Ml. 89 a 6, dont le caractère parfait n'est marqué par rien. Parfois cependant, dans les textes récents, le préverbe *ro* a été surajouté à des verbes de ce genre pour exprimer une valeur grammaticale : de *do-ro-gbaim* gl. admitto Ml. 43 a 5 (de **dí-ro-gabim,* cf. *-dergaba* Wb. 10 d 13), prétérit parfait *du-ru-r-gab* Ml. 72 c 16 ; *-rércboil* « il a déterminé » (de **ro-ess ro cóil*) Ml. 46 c 7 ; *ní-ruderchoin* « il n'a pas désespéré » (de **ro-dí ro-cóin*) Ml. 44 a 1 (mais dans le dernier exemple, noter que l'accent est sur *-der-*, § 126, violant la règle générale).

§ 452. 3° Les substituts de *ro*.

Il y a des préverbes qui devant certaines racines verbales se substituent à *ro* dans tous les emplois indiqués aux §§ 444-450.

Ces préverbes avec les racines verbales devant lesquelles ils sont admis ont été énumérés par M. Sarauw *ISt.* 43. Ils sont au nombre de trois, *ad, com* et *ess,* et leur emploi est fort restreint ; en voici quelques exemples.

a. Ad ne se substitue à *ro* que dans des verbes composés avec *com*. Ainsi de *con-gabim* « je retiens », on a le narratif *congab* Arm. 18 a 1, mais le parfait *con-acab* (de **con-ad-gab,* § 103) Ml. 100 c 1. De même, *con-celim* « je dissimule », *con-rigim* « j'attache », *con-scaraim* « je détruis » font au parfait *conaicelt* « il a dissimulé » Ml. 49 c 9 (de **con-ad-celt*), *cotob-árrig* « il vous a attachés » Wb. 9 b 19 (de **con-dob-ad-reraig*), *conascarsat* « ils ont détruit » Ml. 87 b 22.

Dans l'exemple *conoitechtatar* « ils ont cherché » Wb. 8 a 14 à côté de *conaittechtatar* Ml. 90 b 16, on pourrait voir la trace d'un ancien préverbe

od employé concurremment avec *ad* comme substitut de *ro* (cf. Thurneysen *KZ* XXXVII 57 et Pedersen *ib.* 225). M. Wh. Stokes *KZ* XXXVIII 469 ajoute à cet exemple *do ommalgg* gl. « mulxi » Sg. 23 b 2 (de **do-od-malgg*).

§ 453. *b. Com* se substitue à *ro* dans un certain nombre de verbes composés.

Ainsi de *as-orgim* « je détruis », *fris-orgim* « j'attaque », *do-imm-orgim* « je contrains », *fo-longim* « je supporte », *do-ad-nachim* « je transmets » etc. sont attestés les prétérits parfaits : *as com-ort* « j'ai détruit » Sg. 210 a 6 (cf. Ml. 34 b 18), *fris com urt* « j'ai attaqué » Wb. 33 a 12 (pl. 3 *fris-com artatar* Wb. 5 b 11), *do-mm im chom-art[atar]* (acc. sur *im*) « ils m'ont contraint » Ml. 39 c 32 ; *fo coimlachtar* « ils ont supporté » Ml. 47 c 6 ; *do-é-com-nacht* « il a transmis » (acc. sur *é* = *aith* § 127) Wb. 14 c 33 (cf. 33 d 8) ; etc.

Au subjonctif des mêmes verbes, *com* prend également la place de *ro* : *fris-chom-arr* « qui attaque », *<du>-da im chom-arr* « qui les contraigne » Ml. 77 a 12 ; *nad-fo-chom alsid* « que vous ne supportassiez » Wb. 11 b 2 ; *nád-fo-chom-olsam* « que nous ne puissions supporter » Wb. 14 b 15 ; etc.

Avec les verbes comme *-fetar* « je sais » qui normalement se font précéder du préverbe *ro* (§ 440), *com* semble employé avec une valeur grammaticale : en face de *rofitir* « il sait » *nífitir* « il ne sait pas » (Ml. 24 a 19), *níconfitir* « il ne peut pas savoir » Wb. 12 c 22 ; en face de *act ro cloor* « que j'entende » (subj.) Wb. 23 d 2, *ni-con chloor* « puissé-je ne pas entendre ! » Wb. 23 b 41 ; *ni-con-laimemmar* « nous ne pouvons oser » Wb. 17 b 8.

Cela a dû être un des points de départ de la formation de *nícon* (§ 683), employé par exemple avec la valeur de possibilité devant un prétérit, où *ro* exprime la valeur du parfait : *ní-con-ro gab* « il n'a pas pu prendre » Ml. 36 a 32.

c. Ess ne se substitue à *ro* que devant *ibim* « je bois », dont le parfait est attesté sous la forme *ass-ibsem* « nous avons bu » Wb. 12 a 17.

§ 454. Certaines racines verbales n'admettent ni *ro* ni aucun de ses substituts à aucun temps ni mode. Par exemple celle de *adcotadaim* « j'atteins », *étadaim* « j'obtiens » : *adcotatsat* « ils ont atteint » Ml. 67

b 10 (cf. Ml. 54 a 9, 123 a 9, Sg. 50 a 3); *-étatsat* « ils ont obtenu » Ml. 57 a 3. On peut y joindre : *iccim* « je vais » dont le prétérit *-ánic* s'emploie indistinctement au narratif ou au parfait, sans addition de *ro* (*r-ánic* vient de *ro iccim* et ne fait pas exception, cf. § 451); *ad cíu* « je vois » dont on a l'imparfait du subj. dans *risiu adceth* « avant qu'il vît » Ml. 38 c 9 (sans *ro* bien que le subj. après *resiu* soit toujours accompagné du préverbe, § 713), et le prétérit passif *adchess* « qui a été vu » (à côté de *rochlos* « qui a été entendu ») Wb. 23 c 11.

CHAPITRE IV

EMPLOIS DU VERBE

I. Emploi des nombres.

§ 455. Lorsque le verbe a deux sujets, il se met généralement au pluriel : *atá inaicniud chaich denum maith 7 imgabail uilc dodenum* « il est dans la nature de chacun de faire le bien et d'éviter de faire le mal » Ml. 14 c 12 ; toutefois Sg. 190 a 5.

Le verbe se met également au pluriel lorsque le sujet est au duel : *it di-gutai bite indeogur* « ce sont deux voyelles qui sont dans une diphtongue » Sg. 18 a 3 ; *ataat di-chétbuid hic* « il y a deux sens ici » Wb. 18 d 9 (cf. 29 a 16).

§ 456. Lorsque le sujet est un mot collectif, le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel :

inlínn rofitir apeccad finnad accúrsagad « que ceux qui connaissent leur péché connaissent leur blâme » Wb. 29 a 17 ; *arni-etetar muntar nime* « car la famille céleste ne le savent pas » Wb. 21 d 1 (cf. *óis foirbthe bíte* Wb. 9 a 11) ; *nítat apstil huili luct inna æcolsa* « la foule de l'église ne sont pas tous des apôtres » Wb. 12 b 18 ; toutefois on pourrait croire à un accord du verbe avec l'attribut. Mais cet accord n'a pas lieu dans : *it bé ata mundus* (gl. diuitiae gentium) « ce sont elles qui sont mundus » Wb. 5 b 14.

Toutefois le verbe est toujours au singulier après les substantifs numéraux (§ 255) : *rofitir in-dias-sin* « ces deux-ci savent » Wb. 18 d 6 ; *gaibthir dédе* « deux choses sont prises » Wb. 16 d 7.

Pour l'accord du verbe copule avec le pronom sujet v. §§ 489 et s.

II. Emploi des temps.

§ 457. A. Thème de l'Indicatif.

Le *présent de l'indicatif* exprime une action qui dure dans le présent.

Ex. : *is-bed inso forchongrimm* « voilà ce que j'enseigne » Wb. 9 d 30 ; *ni-ib fínn* « il ne boit pas de vin » Wb. 28 b 24 ; *rethait uisci* « les eaux courent » Ml. 138 d 6.

Souvent, dans les récits, il s'emploie au temps passé avec la valeur de présent historique et par suite se confond à peu près avec le prétérit narratif (§ 471). Aussi trouve-t-on les deux temps employés sans distinction dans les parties narratives du Livre d'Armagh, notamment 18 a-b (cf. Zimmer *KZ* XXXVI 486).

Précédé de *ro* (§ 444), il prend deux valeurs différentes, exprimant l'une la *possibilité* (§ 448), l'autre le *point de départ immédiat,* lorsque, dans la succession de deux faits, il s'agit d'indiquer que l'un s'est produit seulement une fois que l'autre a été accompli (§ 446).

§ 458. L'*imparfait de l'indicatif* exprime une action qui durait dans le passé ; par une extension toute naturelle, il exprime souvent l'action répétée ou habituelle dans le passé.

Cf. Windisch *KZ* XXVII 156, Strachan *Subj. Mood* p. 230.

Sur l'emploi de *no,* v. §§ 323 et 441.

Ainsi : *torad aláam ished dodtoisged* « le profit de ses mains, voilà ce qui le nourrissait » Wb. 9 a 6 ; *cid intan nombíth innaligiu ba ac imradud chloine nobíth* « même quand il était dans son lit, c'était à méditer le mal qu'il était » Ml. 55 c 19 ; *dagnítis dano intsabindai anísin .i. nosuidigtis* nomina Romanorum ante nominibus suis « les Sabins faisaient ceci : ils plaçaient *nom. Rom.* etc. » Sg. 28 a 10.

Il sert aussi, comme l'imparfait du futur et celui du subjonctif (§§ 466, 469), à exprimer en proposition principale le potentiel du présent ou du passé (irréel) ; cf. § 708.

§ 459. L'*impératif* sert à donner un ordre.

Il n'est jamais accompagné de *ro.* En cas de négation, c'est la forme *ná* qui est employée (cf. § 500).

Remarque. — Il y a ainsi une différence absolue entre l'impératif et le subjonctif de volonté ; la négation qui accompagne ce dernier est toujours *ní* (§ 461), le cas de relation naturellement excepté (§ 626).

Ex. : *cobrad cach-ball alaile* « que chaque membre aide l'autre » Wb. 12 b 8 ; *gaibid comarbus for nathar* « prenez l'héritage de votre père » Wb. 9 a 14 ; *na-taibred dimiccim foir* « qu'il ne lui adresse pas de réprobation » Wb. 6 b 11.

§ 460. B. Thème du subjonctif.

Du thème du subjonctif sont formés un présent et un imparfait. Mais comme la succession relative des temps n'est pas notée (§§ 468, 472), le présent du subjonctif vieil irlandais peut traduire le passé du subjonctif latin et l'imparfait du subjonctif vieil irlandais, le plus que parfait du subjonctif latin ; cf. Thurneysen *KZ* XXXI 69, Strachan *Subj. Mood* 234. Ainsi *mani berba* glose « nisi decoxerit » Ml. 46 c 15 ou *ma-duintae-siu* gl. « si transtuleris » Ml. 3 a 13 ; *cia-chondesin farsúli dosnìbérthe dom* « quand j'aurais demandé vos yeux, vous me les auriez donnés » Wb. 19 d 24 (§§ 703 et 708).

Remarque. — Il faut renoncer à la vieille théorie de Ebel reprise par M. Zimmer *KZ* XXXVI 525 (toutefois *KSt* II 124), suivant laquelle au subjonctif la distinction respective du présent et du passé, de l'imparfait et du plus-que-parfait serait exprimée par l'emploi de *ro* (§ 444). Elle ne se vérifie qu'imparfaitement dans l'usage. Ce qu'il y a de vrai, c'est que l'on trouve *ro* avec le subjonctif dans certaines phrases, qui à l'indicatif auraient le prétérit parfait (cf. Strachan *Subj.* 350 § 107) ; ainsi : à l'imparfait : *níbu machdath dorónta dia dind liac* « ce ne serait pas merveille qu'un Dieu ait été fait de la pierre » Sg. 65 a 1 ; ici le subjonctif a une valeur modale, et *ro* une valeur temporelle. Mais l'emploi de *ro* avec le subjonctif n'a pas en général de valeur temporelle ; cf. §§ 447 et 466.

§ 461. Le subjonctif possède essentiellement une valeur modale qui peut se ramener à trois emplois principaux.

a) *Subjonctif de volonté.* Ce subjonctif n'est pas accompagné de *ro*. Pour la négation, v. § 459 Rem.

Ex. : *dogné-su maith frissom* « fais-lui du bien » Wb. 5 d 39 ; *niriat* « qu'ils ne vendent pas » Wb. 28 c 2 ; *ni-gessam ni níi beschotarsne diar n ícc* « ne demandons rien qui soit contraire à notre salut » Wb. 11 a 24.

Cf. Wb. 3 b 11, 18 c 11, 21 d 3, 25 a 10, 26 a 34 ; Ml. 56 b 31, 61 c 15, 74 d 13, 101 a 1.

Parfois, notamment quand le verbe est accompagné d'une négation, on rencontre *ro* avec le subjonctif de volonté pour ajouter à l'ordre une

nuance de politesse : *ni-érbarid uerba asbeir intóis* « ne dites pas les mots que dit le peuple » (= veuillez ne pas dire) Wb. 13 c 13. En pareil cas, le subjonctif de volonté se confond presque avec le subjonctif de désir (§ 464).

§ 462. Au subjonctif de volonté se rattache le *subjonctif délibératif*, qui s'emploie également sans *ro* : *cid dugén-sa* « que faire ? » Ml. 30 b 9. C'est par le subjonctif délibératif que s'explique en partie l'emploi fréquent de *bo... bo...* « (que) soit... (que) soit... » etc. § 611.

§ 463. *b*) *Subjonctif de possibilité*. Le présent du subjonctif, accompagné de *ro*, s'emploie en proposition principale avec la valeur du conditionnel français employé en parlant de l'avenir.

ní rohéla uáit « je ne t'échapperais pas » Wb. 30 a 10 ; *ni ruguigter gnimai dæ* « les actes de Dieu ne sauraient être falsifiés » Ml. 51 c 14 (cf. 22 d 5) ; *doduthbris* ou *dofuthbris* (§ 332 Rem. II) « je désirerais » Wb. 20 b 9, 32 a 9 (subj. sigm., § 401, de *doduthraccar*).

Ce subjonctif est parfois accompagné de la particule *bés* « peut-être » qui se place devant le verbe ; en pareil cas, *ro* n'est pas exprimé. Ainsi : *do retaib... bes ni bat fira ladia* « à des objets... qui peut-être ne seraient pas justes pour Dieu » Ml. 51 b 8 ; *bés asberasu asnainm dosom animus* « tu pourrais dire que son nom est animus » ACr. 14 a 2 (cf. Wb. 5 b 39).

Le subjonctif de possibilité avec *ro* se rencontre aussi dans des propositions conjonctives ; ainsi : *coruagathar inmenmae dia* « afin que l'esprit puisse craindre Dieu » Ml. 66 a 2 ; cf. 39 c 22, 89 c 11 et § 449.

§ 464. De l'idée de possibilité on passe aisément à l'idée de désir (cf. en français « puisse-t-il arriver ! »). Aussi est-ce le subjonctif précédé de *ro* qui sert à exprimer le désir :

Ex. : *darolgea dia doib* « que Dieu vous le pardonne » Wb. 31 a 2 ; *niconchloor* « que je n'entende pas, puissé-je ne pas entendre » Wb. 23 b 41 (§ 453) ; *donfé don bithflaith* « qu'il nous conduise au royaume éternel » Hy. IV 2 (subj. sigm., sans *ro* dans le verbe composé, § 332 Rem. II).

§ 465. *d*) *Subjonctif de généralité*. C'est le subjonctif qui est employé dans les propositions subordonnées pour exprimer l'action répétée ou générale. Après les conjonctions temporelles ou hypothétiques par

exemple, pour marquer que l'action indiquée par le verbe peut se répéter plusieurs fois ou bien qu'elle n'est limitée à aucun temps, on emploie le subjonctif.

Ainsi *intain* « quand » (§ 668), au sens de « toutes les fois que », est suivi du subjonctif dans : *ata digal aile les forpecthachu intan bes n-áil do* « il (Dieu) a un autre châtiment pour les pécheurs quand cela lui plaît (toutes les fois que cela lui plaît) » Ml. 94 c 17 (cf. Wb. 4 a 27, 27 c 9, Ml. 51 a 18).

De même *dia n-* « lorsque, si » (§ 684) : in simplici dictione *n* antecedente *s* et *t* sine *r* sequi non possunt gl. *cotecat immurgu diambé* r « mais ils le peuvent s'il y a un r » Sg. 173 b 4.

De même *ma* « si » (§ 707) : *nitorbe doneuch anaccobor manithobrea dia do anaccobar* « le désir ne profite à nul homme si ce n'est pas Dieu qui lui donne le désir » Wb. 4 c 20.

Le subjonctif de généralité est fréquent dans les propositions relatives (cf. en grec ὅστις ἄν et le subj.) : *intí diib bes tresa orcaid alaile* « celui d'entre eux qui est le plus fort tue l'autre » Ml. 19 d 6 (cf. Wb. 5 c 20, 7 d 10, 9 c 20, 12 c 32, 20 c 11).

§ 466. L'imparfait du subjonctif s'emploie d'abord en proposition subordonnée dans tous les cas où la phrase mise au présent aurait le verbe au présent du subjonctif (§ 721) : *annaptar budig resiu rogabtis tír tairñgeri* « quand ils n'étaient pas contents avant qu'ils obtinssent la terre promise » Ml. 123 a 1.

En dehors de cet emploi purement temporel, l'imparfait du subjonctif, accompagné ou non de *ro*, exprime la possibilité se rapportant à l'avenir ou au passé ; dans le premier cas, il se confond avec le présent, au point que les deux temps sont parfois employés indifféremment dans la même phrase :

air ni fil degnímu linnai trisnansoirthae « car il n'y a pas chez nous de bonnes actions par lesquelles nous puissions être sauvés » Ml. 124 a 8 ; *ni digned duid* « David n'aurait pas fait » Ml. 14 b 4 (cf. 73 d 1).

Souvent le potentiel du passé est rendu par l'emploi de *ro* : cf. Wb. 2 b 4 et 27 d 16 (§ 447) et joindre l'exemple : *combad uad roainmnigthe* « que ce serait de cela qu'il aurait été nommé » Sg. 106 b 16. Mais l'absence de *ro* ne prouve pas qu'il ne s'agisse pas du passé : *canigóo dúib si anasberid aiudeu conicloitis geinti tairchital crist* « n'est-ce pas

un mensonge de votre part ce que vous dites, ô Juifs ! que les gentils n'auraient pas entendu l'enseignement du Christ » Wb. 5 a 8.

Sur l'emploi de l'imparfait du subjonctif pour exprimer l'irréel en proposition subordonnée, v. § 708.

§ 467. Enfin, le subjonctif est le mode ordinaire de certaines propositions subordonnées examinées au cours de la syntaxe (§ 716).

Après les verbes qui signifient « penser » ou « croire », on trouve parfois le subjonctif, sans qu'on puisse déterminer s'il y présente sa valeur modale propre ou une simple valeur de subordination. Ainsi : *arnátomnad námmin duine* « pour qu'il ne croie pas que je ne suis pas homme » Wb. 17 d 23 (= *ná-n-bin,* imparf. du subj. ; m. à m. « que je ne serais pas ») ; cf. Ml. 130 d 4, 26 c 1, 35 b 16 (v. § 653).

§ 468. C. Thème du futur.

Le *présent du futur* exprime toute action qui se produira dans l'avenir.

dobéer desemmrecht dúib « je vous donnerai l'exemple » Wb. 12 c 35 ; *tucfa mo-menme an-asbérat mo beiúil* « mon esprit comprendra ce que diront mes lèvres » Wb. 12 d 12.

Comme il est à peu près la seule expression du futur (à une exception près, dans les propositions subordonnées hypothétiques), les nuances indiquées par lat. *amabo, amauero, amauerim* (au sens futur), *amaturus sum* ou *ero,* ne sont pas marquées en irlandais (Strachan *Subj. Mood* 232) ; cf. *intan noscairiub* gl. cum uacuero Ml. 43 a 23, *bonacumachtaigfet* gl. quo non sint potituri Ml. 28 a 12 ou *an dundaberae* (quand tu seras sur le point de le donner) gl. appare salutem daturus Ml. 50 c 3. Ceci revient à dire que l'irlandais n'indique pas plus dans le futur que dans le passé la distinction relative des temps (cf. § 472).

§ 469. L'*imparfait du futur* paraît employé dans certains cas avec la valeur temporelle d'un futur du passé et peut alors être rendu en latin par un temps passé du verbe substantif accompagné du participe futur actif.

Ex. : *is do inso noainfeda* « c'est pour cela que tu devais rester » Wb. 27 d 20 (= mansurus eras) ; *an-nungebtais* « s'ils étaient sur le point de prendre » Ml. 95 a 9 (= capturí essent).

Mais en général, l'imparfait du futur n'a aucune valeur temporelle. Cf. Thurneysen *KZ* XXXI 68.

Il s'emploie d'abord par attraction en proposition subordonnée au lieu du présent du futur lorsque le verbe de la proposition principale est au passé (cf. § 721) : *nundagebtis* « (ils croyaient) qu'ils les prendraient » Ml. 34 c 8.

§ 470. Mais le principal rôle de l'imparfait du futur, c'est d'exprimer le potentiel du présent ou du passé (irréel) en proposition principale. Il partage cet emploi avec l'imparfait de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif (§ 708), sans qu'on puisse établir d'ailleurs une différence de sens entre les trois. La proposition subordonnée hypothétique correspondante est à l'imparfait du subjonctif.

Exemples : *á-fir can rofestasu íccfe in-mnái* « ô homme, d'où saurais-tu que tu sauveras la femme ? » Wb. 10 a 10 ; *cia dunaib-hi dofoirmsed* gl. de quibus adderet Ml. 35 a 17 ; *cia salmscribdid conicfed són* « quel psalmiste l'aurait pu ? » Ml. 14 a 6 ; *fagbtis si credidissent* « ils l'auraient trouvé si credidissent » Wb. 8 a 14 ; *is glé limm nicondigénte étrad manifeste inso* « je suis sûr que vous n'auriez pas commis de fornication si vous aviez su cela » Wb. 9 d 9.

§ 471. D. Thème du prétérit.

Le *prétérit* est, avec l'imparfait, le seul temps passé du vieil-irlandais. Mais, comme on l'a vu au § 444, le préverbe *ro* (ou l'un de ses substituts) lui donne une valeur spéciale, si bien qu'on distingue un *prétérit narratif* (sans *ro*) et un *prétérit parfait* (avec *ro*).

Aux exemples déjà donnés au § 445, on peut joindre les suivants :

argart « il défendit » Ml. 55 c 1 ; mais *cach réit ararogartsom* « chaque objet qu'il a défendu » Wb. 5 c 23.

asbert side contra ezechiam atbela(d) « il dit à Ezechias qu'il mourrait » Ml. 16 c 10 ; mais *níceilsom tra asné crist inlie asrubart* « il ne cache donc pas que la pierre qu'il a dite, c'est le Christ » Wb. 4 d 16.

adopart crimthann inportsin du patricc « Crimthann offrit cet endroit à Patrick » Arm. 13 ; mais *atrópert flaith* « le seigneur a offert » Arm. 1.

contuil cotlud cimmeda « elle dormit un sommeil d'esclave » Hy. V 2 ; mais *maconatil biucc* « s'il a dormi un peu » Wb. 29 d 15 (de *ma-con-ad-til*, le préverbe *ad* étant ici substitut de *ro*).

air-d-an-immart greim á aite « car le pouvoir de ses tuteurs le contint » Ml. 14 b 14 ; mais *ni-écen do-b-im-chom-artt* « ce n'est pas la

nécessité qui vous a contenus » Wb. 3 b 21 (le préverbe *con-* étant substitut de *ro*).

foselgatar a-brathir a thunig (ms. *tunig*) *som do fuil* « ses frères enduisirent sa tunique de sang » Tur. 128 ; mais *lase foruillecta beóil inchalich dimil* « une fois que les lèvres de la coupe eurent été enduites de miel » Wb. 7 d 9 (du verbe *fo-sligim*).

Remarque. — Par influence du latin, on trouve le prétérit *ruforaithmenar* employé au sens présent de *memini* (Ml. 24 a 17, 24 c 8) ; mais d'autre part les deux prétérits *rofetar* et *dofothraccar* s'emploient avec la valeur de présents au sens de « je sais » et « je désire » (§§ 401 et 440).

§ 472. Le rapport temporel de deux actions passées (c'est-à-dire l'antériorité dans le passé) n'est pas exprimé. Mais comme le prétérit a deux valeurs distinguées par l'emploi ou l'absence de *ro* (ou de ses substituts), chacune peut rendre, avec la nuance de sens qui lui est propre, le sens temporel du plus-que-parfait français. Il est à remarquer que, en vertu de son sens, mais aussi par suite du caractère des gloses, le prétérit parfait est plus propre que le narratif à prendre la valeur du plus-que-parfait.

Exemples :

Prétérit narratif en fonction de plus-que-parfait : *huare nad rotodlaigestar som co dia inna huisciu amal* ASINDBERTATARSOM *fris* « parce qu'il (Moïse) n'a pas réclamé à Dieu les eaux comme (les Juifs) le lui dirent » (= lui avaient dit de le faire) Ml. 124 d 9 ; *dobert goiste imma bragait fadesin conidmarb huare* NADNDIGNI *abisolón achomairli* « il mit un lacet autour de son propre cou et mourut parce qu'Absalon ne fit pas son conseil » (= n'avait pas fait) Ml. 23 b 10.

Prétérit parfait en fonction de plus-que-parfait : *isairi asbeirsom inso fobith inna soebapstal* ASRUBARTATAR *rombo descipulsom apstal* « c'est pour cela qu'il dit ceci, à cause des faux apôtres qui ont dit (= qui avaient dit) qu'il était disciple des apôtres » Wb. 18 d 1 ; *huaræ atan gnímai nui* NADROGNATHA *riam rogníthа and* « parce que ce sont des actions nouvelles qui ont été faites, qui n'avaient pas été faites auparavant » Ml. 115 b 4.

§ 473. Certaines racines verbales, par suite d'une valeur sémantique spéciale, n'admettent au prétérit que le sens de narratif ou bien au contraire que celui de parfait ; par suite l'emploi de *ro*

y est inutile, puisque le prétérit n'y a jamais qu'une seule et même valeur.

Les prétérits de ce genre ont été presque tous indiqués dans la conjugaison supplétive (§ 348); on peut rappeler ici :

prétérits à valeur de narratif : *luid* (passif *ethae*) « il alla », *birt* « il porta », *foceird* « il jeta » ; etc.

prétérits à valeur de parfait : *docoid* « il est allé », *fúar* (passif *frith*) « j'ai trouvé », *doratus* « j'ai donné » ; etc.

CHAPITRE V

FORMES NOMINALES DU VERBE

I. De l'infinitif.

Cf. Windisch *BB* II 72.

§ 474. Certains noms d'action, fléchis, tirés de racines verbales, jouent le rôle d'infinitifs dans une certaine mesure et peuvent être appelés infinitifs.

Comme tout substantif, ces infinitifs portent l'accent sur l'initiale (§§ 124 et 427).

Remarque. — Quand le scribe de Ml. a un infinitif latin à gloser, il emploie le subjonctif, généralement accompagné de l'indice relatif *n-* (cf. Strachan *RC* XVIII 214) : armari .i. *n-armtar* 16 b 6, purificare .i. *n-glanas* 28 b 4, adserere .i. *as-n-ind*, defensare .i. *do-n-ema*, 23 d 2-3, etc.

L'infinitif irlandais glose souvent le gérondif latin en *-di*, et ceux en *-do* et en *-dum* précédés d'une préposition ; ainsi dans Ml. : impetrandi .i. *loichtho* (gén.) 62 a 19, confitendi .i. *foisiten* (gén.) 23 a 6 ; a deliberando .i. *o imradud* 82 b 7 (cf. 84 c 21, 109 c 2) ; ad capiendum me .i. *du-m-gabail-se* 29 d 4, ad vindicandum .i. *du-digail* 31 c 17 ; etc. Mais le gérondif latin en *-do* non accompagné de préposition est glosé par la conjonction *lase* « quand » suivie d'un mode personnel : praetereundo .i. *lase sechminella*, 61 a 5, sustinendo .i. *lase arroneith* 50 b 8, etc. (cf. Zupitza *KZ* XXXV 451 n. 2).

§ 475. *Forme des infinitifs.* Les infinitifs sont formés de diverses façons. De la grande majorité des verbes, notamment de ceux des première et deuxième conjugaisons, on a tiré des infinitifs au moyen du suffixe *-ad* (*-ud*), étudié au § 294. Mais les verbes de la troisième con-

jugaison ont à côté d'eux comme infinitifs des noms qui présentent les formes les plus variées, depuis des mots radicaux jusqu'à des dérivés contenant tous les suffixes possibles de noms abstraits.

Mots radicaux : de *cuiriur* « je jette », *cor* « fait de jeter » ; de *orcim* « je tue », *orc* « meurtre » (Wb. 10 d 25) ; de *scuirim* « je détèle », *scor* « fait de dételer » Wb. 12 c 46 ; de *bongim* « je moissonne », *búain* « moisson » (gén. *buana* Sg. 62 b 10).

§ 476. Mots à suffixes variés : *berim* « je porte », *breth* « fait de porter », *asbiur* « je dis », *epert* « fait de parler » (§ 97 Rem.), *dobiur* « je donne » *tabart* (*tabairt*, § 182) « fait de donner » (§ 391), *tiagu* « je vais », *techt* « fait d'aller » ; *merim* « je trompe », *mrath* « trahison » ; *sernaim* « je construis », *sreth* « construction » Sg. 50 b 5, 55 b 10 ; etc.

gabim « je prends », *gabál* « prise » (*gabáil*, § 182) ; *dofechim* « je venge », *dígal* « vengeance » (§ 430) ;

ardíbnim « je tue », *airdbe* « fait de tuer » ; *gairim* « je crie », *gaire* « cri », en composition *ergaire*, *esgre*, *frecre* (§ 133), *diucrae* Tur. 13 ; etc.

archissim « j'épargne », *airchissecht* « fait d'épargner » (Ml. 22 c 14) ; *éitsim* « j'écoute », *éitsecht* « fait d'écouter » ; *roissim* « j'hésite », *rosacht* « hésitation » Ml. 84 c 17 ; etc.

cuintgim « je demande », *cuingid* « demande » Wb. 27 c 24 ; *insnadim* « je greffe », *esnid* « greffe » Wb. 5 b 42 ; *saigim* « je discute », *saigid* « discussion » Wb. 27 a 10 ; *fagim* « j'interroge », *-faigid* « question » (gén. *-faigtho* Ml. 24 b 10) ; etc. (mots féminins qu'il ne faut pas confondre avec les infinitifs en *-ad* et *-ud*, masculins).

aslénim « je souille », *élned* « souillure » (genre et déclinaison incert.).

§ 477. Un suffixe *m* est attesté dans les infinitifs : *gním* de *-gníu* « je fais » (*dénum*, *fognam*, § 150) ; *fuillem* « profit » Ml. 36 a 24 et *tuilem* « id. » Ml. 72 c 15 de *fo-illim*, **to-fo-illim* ; *áinsem* « accusation » Wb. 4 b 17 de **ad-nesim* ; *cosnam* « effort » Wb. 11 c 21 de *consenim* ; *ascnam* « brigue » (Ml. 53 a 7) de *ad-scandim* ; etc. Tous ces infinitifs se fléchissent d'après la troisième déclinaison (gén. *gnímo gníma*, *fuillema*, *ainsemo*, etc.) et sont masculins. Quelques autres sont féminins et se fléchissent d'après la première : *dímiccem* « mépris » (gén. *dimicme* Wb. 11 b 26, acc. *dimicim* Ml. 36 a 34) de *domeccim* ; *mói-*

dem « louange » (gén. *móidme* Wb. 17 a 13) de *móidim*; *sechem* « fait de suivre » (dat.-acc. *sechim* Wb. 26 d 17) de *sechur*; etc.

altram Wb. 10 b 1, 28 d 19, infinitif de *alim* « je nourris » a un suffixe *-tram*.

Enfin il faut mentionner les infinitifs neutres du type *béim* « coup » étudiés au § 198 et ceux formés avec les suffixes *-end* (§ 296) et *tiu* (§ 297).

§ 478. *Emplois*. Les emplois de l'infinitif résultent de sa valeur substantive.

Il veut au génitif le mot régime direct qui serait à l'accusatif après une forme personnelle du verbe :

cor lame « le fait de donner la main » Wb. 29 b 18; *tabairt díglae* « fait de tirer vengeance » Wb. 4 c 21, à côté de *dobiur dígail* « je tire vengeance » (Wb. 25 d 19) : *dénum ferto, ferte* « le fait de faire un miracle, des miracles » (Wb. 12 a 8, 12 b 15); *cen-tíchtain á-tíre* « sans aller dans leur pays » Ml. 34 d 12 (cf. § 264).

Il faut excepter les locutions dans lesquelles l'accusatif régime fait corps avec le verbe, et subsiste après l'infinitif, comme *frecur céil* « le fait d'honorer » Ml. 22 a 4, *erbert biuth* « le fait de consommer » Ml. 47 c 4 (§ 265), etc. L'accusatif est vraiment soudé en pareil cas au mot précédent : cf. la place de la particule renforçante dans : *du frecur ceill-siu* « le fait de t'honorer » Ml. 132 b 3 (§ 529).

§ 479. Lorsque le régime direct est un pronom, on le remplace par un possessif (§ 515). Quant aux régimes indirects, ils restent sans changement :

cen-a-éitsecht « sans l'écouter » Ml. 21 b 11 (m. à m. sans son écouter); *iarn-a-tabairt hofilisnib dohirusalem* « après qu'elle (l'arche) eût été apportée par les Philistins à Jérusalem » Ml. 2 b 10 (après son apport).

Le sujet de l'infinitif est parfois précédé de la préposition *do* : *iar mbid dó ocaccaldim dé* « après qu'il fut à s'entretenir avec Dieu » m. à m. après être à lui à entretien de Dieu, Wb. 15 a 20 : *combad ét leu buid domsa iniriss* m. à m. que soit jalousie pour eux le fait que je suis (être à moi) dans la foi Wb. 5 b 20; cf. Wb. 12 c 7 et § 273.

§ 480. Avec la valeur d'un sujet, l'infinitif irlandais tient souvent la place d'une proposition infinitive du français après les locutions comme :

il est juste, il est bon, il est agréable, etc. qui se construisent aussi avec la conjonction *cia* (§ 705) :

ni-áil dún tabart testassa dínn « il ne nous est pas agréable de porter témoignage de nous » Wb. 24 c 16 : *is-deidbir móidem disuidib* « il est naturel de se glorifier d'eux » Wb. 17 d 19 : *ní-ecen a-thodiusgud* « il n'est pas nécessaire de l'évoquer » Wb. 4 d 27 : *is gnath dofirianaib aningabal* « il est habituel aux justes de les éviter » Ml. 54 a 10 ; *ní lour in-bendachad* « il n'est pas suffisant de bénir » Wb. 5 d 23 (cf. 4 d 27) : *is uisse a-buith i-coimthecht dagdóine* « il est juste qu'il soit dans la société des honnêtes gens » Wb. 16 d 2 ; *ba-ferr limm... buith di inógi* « j'aimerais mieux qu'elle soit en virginité » Wb. 10 b 24 (ici, le sujet de l'infinitif est exprimé par la préposition *do*, m. à m. « être à elle », cf. § 479) ; etc.

§ 481. L'infinitif peut être le régime direct d'un verbe : *rolaimethar-side epirt neich* « il ose dire quelque chose » Wb. 5 a 15 : *bore conicc dígail forib* « parce qu'il peut les punir (punition sur eux) » Wb. 6 a 17 ; cf. *epert techt* « dire d'aller » Ml. 15 a 2, 72 b 3 ; *etbert ærgi du dia* « dire à Dieu de se lever » Ml. 83 a 5 : *nifoí(l)sitis deicsin agnúsa* « ils n'auraient pas supporté de regarder son visage » Wb. 15 a 20 ; etc.

§ 482. Toutefois, dans les deux emplois précédents, l'usage ordinaire est de renverser la locution formée par l'infinitif et son régime, en mettant ce dernier en tête, suivi de l'infinitif avec *do*.

Exemples : *robu immaircide lialailiu insalmsa do-thaisilbiud dosom* « il parut naturel à d'autres de lui attribuer ce psaume » Ml. 14 a 4 (m. à m. ce psaume à lui attribuer) : *aris-insæ inball do-thinchosc neich as berad cenn* « car il est impossible que le membre corrige ce que dit la tête » Wb. 13 a 19 : *it digla erlama... doneuch innadualchi do denum* « ce sont des punitions prêtes pour chacun que de commettre des fautes » Ml. 18 c 6 : *accobor lammenmuin maid do imradud* « (est) désir à mon esprit de méditer le bien » Wb. 3 d 13 : cf. Wb. 15 d 11. Ml. 22 c 14, etc.

co carad chaingnimu du-denum « qu'il aimait faire de belles actions » Ml. 14 a 8 (m. à m. belles actions à faire); *ní cumcat aithirgi ndo-denum* « ils ne peuvent pas faire pénitence » Ml. 23 a 5 ; *ní cumcat ídail ni donaib adamraib sin do denum* « les idoles ne peuvent rien faire de ces

choses merveilleuses » Ml. 60 b 6 ; *ní cumaing maith do-denum* « il ne peut pas faire le bien » (Sg. 50 a 14) ; etc.

L'infinitif peut même être ainsi placé après son sujet : *ar-dofórmaich fochricc dosom sochude doc[h]reitiim triaprecept* « car le fait qu'une multitude croit par son enseignement augmente sa récompense » Wb. 1 b 5 (m. à m. une multitude à croire).

II. — Des participes.

§ 483. Il n'y a que deux participes : un *participe passé* et un *participe d'obligation,* qui équivaut pour le sens au participe latin en *-ndus.*

Remarque. — Il n'y a pas de participe présent. Lorsque les scribes en rencontrent un à gloser dans un texte latin, ils emploient une périphrase : *penetrans .i. tremethait* « qui pénètre » Ml. 43 c 14 (cf. 51 d 12, 62 c 21, 81 b 2); germinans .i. *inti siligfes* « celui qui germera » Palat. 68, 8 a (*Thes.* I 3), etc.

§ 484. Ils sont formés tous deux du prétérit passif par l'addition d'un suffixe qui est *-e* pour le premier et *-i* pour le second ; cf. Zupitza *KZ* XXXV 444.

Remarque. — Aussi désigne-t-on souvent le participe passé sous le nom de participe en *-the,* et le participe d'obligation sous le nom de participe en *-thi.*

L'accent est toujours sur l'initiale dans les deux participes.

Pour la syncope, fréquente en pareil cas, v. § 148.

	Part. passé.	Part. d'oblig.
De *arosailcim* « j'ouvre »	*ersoilcthe* Ml. 22 a 11	*ersailcthi* Ml. 14 d 2
canim « je chante »	*céte* BCr. 32 b 5	*céti* Ml. 126 c 4
forcanim « j'enseigne »	*foirCthe* Ml. 35 d 6	*foirCthi* Ml. 132 a 4
doformagim « j'accrois »	*tórmachte* Sg. 208 b 13	*tormachtai* Ml. 88 a 14
asbiur « je dis »	*eperthe* (Sg. 4 a 7)	*eperthi* Ml. 46 a 11
doadberim « j'applique »	*tedbarthe* Ml. 47 a 5	*tedbarthi* Ml. 126 d 3
con-rigim « je lie »	*cuimrechte* (Sg. 39 b 13)	*cuimrechti* Ml. 137 c 12
sernaim « je construis »	*srithe* (Ml. 31 c 18)	*srithi* (Ml. 16 a 13)
ind-retkim « j'envahis »	*indrisse* Ml. 18 c 14	*indrissi* Ml. 127 b 15

§ 485. Autres exemples :

Participes passés : *clandaim* « je plante », *clante* (Wb. 21 d 6) : *étaim* « je recherche », *étae* Ml. 129 a 3 et *ettae* Ml. 43 b 8 (de **ét-the*) : *étadaim* « j'obtiens », *étite* Ml. 118 d 11 : *folongim* « je supporte », *fulachtae* Ml. 88 b 12 ; *ind-lung* « je fends », *indlachte* (Ml. 96 a 8); *rigim* « je distends », *rechte* (Ml. 20 a 23) : *foidim* « j'envoie », *foite* Ml. 34 c 9 ; etc.

Participes d'obligation : *adrímim* « je compte », *aírmithi* Wb. 15 d 12 : *ardíbnim* « je tue », *airdbidi* Ml. 55 c 15 : *asindiut* « j'expose » (§ 110), *aisndissi* Ml. 16 a 13 : *cuiriur* « je pose », *coirthi* Ml. 72 b 13 : *dogníu* « je fais » (prét. pass. *dogníth, dorigneth*), *dénti* Wb. 1 d 7, 12 d 41, etc. : *guidim* « je prie », *gessi* Ml. 26 b 3 : *imgabim* « j'évite », *imgabthi* Ml. 51 b 8 : *lécim* « je laisse », *léicthi* Wb. 1 c 12 : *midiur* « je juge », *messi* Ml. 70 a 9 ; etc.

Remarque I. — Dans quelques verbes, le participe d'obligation a subi l'influence analogique du radical de l'indicatif. Ainsi de *forcanim*, à côté de *foircthi*, le participe d'obligation a la forme *forcanti* BCr. 33 d 1. De même de *benim* « je frappe » et de *celim* « je cache », le participe d'obligation est *bethi*, *clethi*, bien que le participe passé soit *bithe*, *clithe*.

Remarque II. — Un *t* a parfois été réintroduit par analogie devant le suffixe dans des verbes à radical terminé par une dentale et où les participes devaient avoir la forme *-sse, -ssi*. Ainsi à côté de l'infinitif *imcaisiu* « considération », on a *imcasti* « considerandus » Ml. 18 d 22, et à la fois *ecailsi* Ml. 15 d 7 (§ 143) et *eclaistai* Sg. 27 a 15 « discutiendus » du verbe *-cladim*.

§ 486. Le participe passé se fléchit suivant le deuxième type de la première déclinaison des adjectifs (§ 210) et suit les règles d'accord des adjectifs (§ 216) : *tri beulu dlútai* « par des lèvres épaissies » Sg. 6 a 18 (m. à m. solidifiées, du verbe *dlúthaim*) ; *hon-gremmaim srithiu* gl. exserto rigore Ml. 31 c 18.

§ 487. Le participe d'obligation, au contraire, n'est jamais fléchi. Lorsqu'il doit être employé à un cas oblique, on en fait un attribut, précédé du verbe copule.

Ainsi :

innahi ata adamraigthi	gl. miranda Ml. 64 c 3 (pl. n.)
bes tuarti	gl. proterendum Ml. 126 c 18 (acc. m. sg.)
indí beta messi	gl. iudicandi Ml. 70 a 9 (pl. m.)

La forme du verbe copule le plus souvent employée en pareil cas est la 3ᵉ personne de l'imparfait du subjonctif au sens du potentiel (§ 466) :

dindínit bed ṡástai	gl. de agna pascenda Sg. 39 b 11
damsa bed gabthi	gl. ad capiendum me Ml. 76 d 4
donbial bed chuintechti	gl. ad querendam securem Tur. 131
betis étrummaigthi	gl. [malorum] leuandorum Ml. 86 d 4

Remarque. — Ml. présente quelques exemples de datifs pluriels ; ainsi *airtbidib* gl. perimendis 116 d 4 ; mais l'addition du *-b* en pareil cas semble récente et analogique, car on la trouve même lorsque le participe est précédé du verbe copule : *dialailt(b) betis foircthib* Ml. 68 c 14 « ad erudiendum alios », *donaib déedib betis chloithib* « ad conuincendos desides » Ml. 131 d 11 ; même avec un antécédent au nominatif : *inna intled betis dillithi .i. betis imgabthib* Ml. 29 d 6 « les embûches qui seraient déjouées, qui seraient évitées »; cf. Zupitza *KZ* XXXV 454.

TROISIÈME SECTION

DES PRONOMS

CHAPITRE PREMIER

DES PRONOMS PERSONNELS

§ 488. Les pronoms personnels ne comportent pas de flexion (v. toutefois § 514).

Ils peuvent être *absolus, infixes* ou *suffixes*.

Les pronoms absolus jouent le rôle de nominatif ; les pronoms infixes le rôle d'accusatif régime d'un verbe, et les pronoms suffixes le rôle d'accusatif régime d'un verbe ou plus souvent celui de cas régime d'une préposition.

Enfin, il existe des *particules renforçantes personnelles,* qui servent d'auxiliaires aux trois emplois précédents (§ 521).

Remarque. — Il n'y a aucune différence entre le pronom personnel et le pronom réfléchi. La même forme sert pour les deux ; ainsi, à la troisième personne :

darrat (do-an-rat* de *dorat)* « il se donne » Wb. 28 b 4 ; comme : *danuic (*do-an-uic* de *do uic)* « il le rapporte » Ml. 38 c 4.

Mais la différence *peut* être exprimée par l'addition d'une particule spéciale (§ 521) : *darrat fessin, danuic som.*

De même : *beirthi* « il le porte » Ml. 42 b 7; et *eirbthi* « il se confie » Ml. 51 b 12. *móiti* « il se vante » (de ** erb(i)d-i, * móid(i)d-i,* cf. § 139) Wb. 23

d 29. Pour la construction des verbes *erpim* et *móidim* cf. Wb. 2 d 9, 14 c 18, 17 c 5, 24 a 30, 31 b 14, 1 d 10, 6 c 3, 8 b 2, 27 a 29; Ml. 46 d 10, 46 d 12, 85 d 4.

I. — Des pronoms absolus.

§ 489. Le pronom personnel n'est jamais sujet, et sa forme absolue n'a, par suite, que le rôle d'un nominatif attribut. Ainsi, pour exprimer le pronom dans des phrases telles que :

« Je suis l'apôtre des nations »
« Je porterai un jugement »
« Je ne suis pas vivant »
« Tu me le causes (le dommage) »

la langue tourne par :

« c'est moi qui est l'apôtre des nations » *is-mé as-apstal geinte* Wb. 5 b 17.
« c'est moi qui portera un jugement » *is-me bæras mes* Ml. 94 b 7.
« ce n'est pas moi qui est vivant » *ni-mé as béo* Wb. 19 a 18.
« c'est toi qui me le cause » *is tú immidfolngi dam* Ml. 92 a 17.

Comme on le voit, c'est à la 3e personne que se met en pareil cas le verbe, ce qui revient à dire que la distinction de personne disparaît; toutefois, *is-me fein asbiur* « c'est moi-même qui dis... » Wb. 14 c 30.

§ 490. Quant à la distinction de nombre, elle subsiste :

a. Toujours à la 3e personne.

Ex. *it-hé sidi beta híctbi* « ce sont eux qui seront sauvés » Wb. 3 d 29.

Remarque. — Toutefois, lorsque l'attribut est au singulier, l'accord en nombre se fait dans la proposition relative tantôt avec le pronom, tantôt avec l'attribut; ainsi *it he-sidi ata eclais* « ce sont eux qui sont l'église » Ml. 65 d 19, mais *it-hé as chorp* « ce sont eux qui est le corps » Wb. 21 a 15.

b. Rarement aux deux premières personnes. Ainsi :

. *combad-snini for-moidem-si* « que ce soit nous votre gloire » Wb. 15 d 6 ; *is-sísi nobcrete* « c'est vous qui étiez crus » Ml. 46 a 13 ; etc.

Toutefois, on rencontre isolément : *it-sib ata chomarpi abracham* « ce sont vous qui sont les héritiers d'Abraham » Wb. 19 c 20.

Dans la proposition relative, il y a accord lorsque le verbe est la copule : *is-snisni ata bobes* « c'est nous qui sont les bœufs » Wb. 10 d 7 (cf. ci-dessus 19 c 20). Mais non si c'est un verbe quelconque : *combad-sissi doberad teist dimsa* « que ce soit vous qui donne témoignage de moi » Wb. 18 a 3 (cf. Wb. 6 c 1, Ml. 124 b 3).

§ 491. Les formes des pronoms absolus sont les suivantes :

1re pers. sg.		*mé*	1re pers. pl. *sni*
2e pers. sg.		*tú*	2e pers. pl. *sib*
3e pers. sg.	m.	*é (hé)*	
	fém.	*sí*	3e pers. pl. *é (hé)*
	n.	*ed (hed)*	

Le pronom féminin *sí* produit l'aspiration : *is-sí thol déc* « c'est la volonté de Dieu » Wb. 5 c 22 (cf. Pedersen *KZ* XXXV 326). Pour le pronom neutre *ed*, la chose est seulement probable (id. *ib.* 327).

§ 492. Il faut signaler à part les formes *se* et *seat* que présente le pronom personnel de la 3e personne au masculin singulier et au pluriel après le verbe *ol* (§ 422) :

ol-se « dit-il »; *ol-seat* « disent-ils »; mais : *ol-si* « dit-elle ».

II. — Des pronoms infixes.

Cf. Sommer *ZCP* I 177, Pedersen *KZ* XXXV 400.

§ 493. Un pronom personnel régime direct d'un verbe composé s'ajoute au préverbe en qualité d'enclitique :

ro gab « il prit », *ro-m gab* « il me prit ».
do eim « tu protèges », *do-n eim* « tu nous protèges ».

S'il s'agit d'un verbe simple précédé d'un proclitique intime (§ 323), c'est au proclitique que le pronom régime est enclitique :

ní cara « il n'aime pas », *ní-b cara* « il ne vous aime pas ».

Si le verbe simple n'est précédé d'aucun proclitique intime, on lui préfixe d'ordinaire le préverbe *no* (§ 442) pour y rattacher le pronom :

alid « il nourrit », *no-t ail* « il te nourrit ».
soirfid « il délivrera », *no-n soirfea* « il nous délivrera ».

§ 494. Quand le verbe est précédé de plusieurs éléments (préverbes ou proclitiques intimes), c'est toujours à celui qui précède immédiatement l'accent que le pronom est ajouté :

ní fortéit « il n'aide pas », *ní-n fortéit* « il ne nous aide pas ».
ar-rochell « il a ravi », *arid-rochell* « qui a ravi cela » Sg. 202 a 7.
dian-condelc « si je compare », *dian-dam chondelc* « si je me compare » Ml. 91 d 8.
an-ar-am-ro-et « quand il m'a reçu » Ml. 131 b 8 (de *ar-fo-emim*).

Lorsque dans le groupe verbal (§ 588) s'introduit l'indice de la relation (§ 628) *-n-*, c'est devant le pronom régime qu'il se place : *amal ro-n-dob carsam* « comme nous vous avons aimés » Wb. 25 a 35 ; *intan no n-da-scribam* « quand nous les écrivons » Ml. 35 b 1 ; *bóre no-n-dob-molor* « parce que je vous loue » Wb. 14 c 18 ; *nu-n-dan-laisrigther* gl. [cum] inflammamur Ml. 43 a 12. Exceptionnellement, l'indice de la relation suit le pronom infixe : *ciofut fritat n-iarrsu* « combien de temps t'offensera-t-il ? » Ml. 93 a 15. — L'introduction de l'indice *n* ne change rien à la forme du préverbe : *amal asinchobra* « comme il désire cela » Wb. 10 b 18 (de *ad-cobraim*, **asi-n-d(a)-chobra*, § 505 Rem. III).

§ 495. Bien que, dans la graphie usuelle des manuscrits, le groupe verbal soit écrit en un seul mot sans séparation après le pronom régime, il n'y a pas, à proprement parler, infixation, mais bien suffixation au préverbe, et le pronom régime suffixé au préverbe est séparé de la syllabe accentuée qui suit par une coupure très nette (§ 593), parfois même marquée dans l'écriture, notamment de Ml. (§ 595).

Toutefois, on a pris l'habitude de désigner le pronom régime enclitique au préverbe sous le nom de pronom infixe, parce qu'en fait il s'introduit entre le préverbe et le verbe, et ce nom lui sera conservé ici.

§ 496. Le pronom infixe n'est jamais que régime direct et s'emploie dans tous les cas où l'on peut avoir un accusatif. Toutefois, il s'emploie

avec le verbe substantif pour exprimer le régime indirect dans des phrases du type latin *est mihi liber*. Dans ce cas, il marque la possession :

no-m-thá « j'ai (est à moi) » Wb. 13 c 10 ; *ní-m-tha* « je n'ai pas (n'est pas à moi) » Ml. 140 b 7 ; *ni-n-tá* « nous n'avons pas (n'est pas à nous) » Wb. 31 c 7 ; *no-b-tá* « vous avez (est à vous) » Wb. 14 c 16 ; *ní-m-bia fochricc* « je n'aurai pas de récompense » (m. à m. « récompense ne sera pas à moi ») Wb. 10 d 23.

Exceptionnellement le verbe substantif à pronom infixé signifie non pas « j'ai » mais « je suis » : *ni-m-tha* « je ne suis pas » Wb. 12 a 21, écrit aussi *ní-mp-tha* 8 d 24, avec épenthèse de *p* (§ 107). Toutefois, c'est le cas régulier avec le verbe *fil* « il y a », v. § 406. Pour le pronom infixe dans le verbe passif, v. § 321.

§ 497. A. *Différentes classes de pronoms infixes.*

Il y a deux procédés différents d'infixation : suivant le premier, on n'infixe que la forme pronominale simple (*-m-, -t-*, etc., v. §§ 503 et ss.) ; suivant le second, on fait précéder la forme pronominale de la consonne *d*, et, si la forme pronominale commence par une consonne, on intercale entre les deux une voyelle qui est généralement *o* (ou *u*) dans Wb., *a* dans les autres mss. (surtout dans Ml.) : soit *-dom-* (*-dam-*) au lieu de *-m-*, *-dot-* (*-dat-*) au lieu de *-t-*, etc.

Ex. : *fo segat* « ils tourmentent », *indí fo-dam-segat* « ceux qui me tourmentent ».

ro ordan « il a ordonné », *ru-dan-ordan* « qui l'a ordonné » (eum).

nertid « il fortifie », *no-don-nerta* « qui nous fortifie ».

no erbainn « je confierais », *in-dam-erbainn* « en quoi je me confierais ».

On appelle *pronoms infixes de la 1re classe* les formes pronominales simples, et *pronoms infixes de la 2e classe* les formes pronominales accompagnées de la consonne *d*. Ainsi *-m-, -t-* sont des pronoms infixes de la 1re classe, *-dom-, -dat-* des pronoms infixes de la 2e classe.

Sur l'emploi des deux classes de pronoms infixes, v. § 625 et ss.

Remarque. — Les éléments de formation des pronoms infixes de la 2e classe sont inséparables. Toutefois, Ml. 77 d 6, on lit *indaroncomarlecis*

« dans laquelle tu nous as laissés » au lieu de *in-dan-ro-chomarlecis*. Mais cet exemple isolé peut être une faute de copiste.

§ 498. Les préverbes ont naturellement la forme préaccentuée devant pronom infixe (§ 427) ; mais certains préverbes présentent une forme spéciale ; cf. § 632.

A. Les préverbes *ar-* et *imm-*, devant un pronom infixe commençant par une consonne, se font suivre d'une voyelle qui est généralement, pour le premier, *o* ou *u* dans Wb., *a* dans les autres mss., pour le second, *u* dans Wb., *i* dans les autres mss.

Soit *aro-* (*aru-*) et *ara-*, *immu-* et *immi-*.

Ex. : *aro-m-foimfea* « il me recueillera » Wb. 31 a 3.
ara-t-muinfer « je te vénérerai » Ml. 63 a 3.
immu-m-forling « a agi sur moi » Wb. 13 b 6.
immi-n-timcheltis « ils nous entouraient » Ml. 32 a 19.

Mais : *ar-am-muinfetar* « ils le vénéreront » Ml. 61 a 16.
imm-an-imcab « évite-le » Wb. 30 d 20.

§ 499. B. Les préverbes *ess-* et *in-* sont remplacés par le préverbe *ad-* ; ce qui entraîne la 2e classe des pronoms infixes (cf. § 501).

Ex. : *in-grennim* « je poursuis », *atam-grennat* « ils me poursuivent » Ml. 39 d 13, *atan-grennat* « ils nous poursuivent » Ml. 45 a 16 (de **ad-dam-*, **ad-dan-*, § 101).

as-biur « je dis », *atbeir* « il le dit » (de **ad-d-*) Wb. 10 d 5 (mais *assidbeir* « qui le dit » § 505 Rem. III).

C. Le préverbe *fris-* prend la forme *frith-*.

friscuirim céill (§ 265) « j'honore » : *fritcuirethar cheill* « qui l'honore » (de **frith-d-*) Ml. 41 d 16.

Remarque. — Devant un pronom infixe commençant par un *a*, les préverbes *do, fo, no, ro* perdent leur voyelle par élision (§ 92) : *facheird* « il le jette (cela) » Ml. 94 c 8 (** fo-a-cheird*), *rananacht* « il l'a protégé » Wb. 17 d 6 (** ro-an-anacht*).

§ 500. La négation *ná* (v. §§ 459 et 626) employée au lieu de *ní* dans les phrases impératives et relatives est remplacée par *nach* quand il y a un pronom infixe ; en pareil cas, c'est la première classe qui est employée (§ 502 ; toutefois § 507), et lorsque le pronom infixe commence par une consonne, il s'ajoute à *nach-* une voyelle qui est *i* dans Wb. et *a* dans Ml.

Ex. : *buare nacha-n-soirai* « parce que tu ne nous délivres pas » Ml. 93 d 10 ; *nachi-b-erpid* « ne vous confiez pas » Wb. 22 d 6.

Exception : Wb. 15 b 14 *nadid chreti* « qui ne le croit pas ».

Remarque. — Naturellement les conjonctions négatives *coni-* « que ne pas «, *mani-* « si ne pas » restent sans changement devant pronom infixe, mais les conjonctions négatives *cona* ou *arna* suivent la même règle que *ná*.

Ex. : *coni-n-torgáitar* « que nous ne soyons pas trompés » Wb. 14 d 27 ; *mani-n-soerae* « si tu ne nous délivres pas » Ml. 77 d 6 ; mais *connach n-impád* « de sorte qu'il ne se tourne pas » Ml. 122 a 14 ; *arnachi-t-rindarpither* « afin que tu ne sois pas chassé » Wb. 5 b 33.

§ 501. On emploie toujours la 2e classe des pronoms infixes après les préverbes *ad-* (représentant *ad-*, *aith-*, § 429, *ess-* et *in-*, § 499), *con-*, *for-* et *frith-*. D'après le § 101, *ad + d-* et *frith + d-* deviennent *at-* et *frit-* ; par analogie le groupe *con + d-* est également devenu *cot-*.

Exemples : *ad-aig* « il pousse », *atom-aig* « il me pousse » Wb. 10 d 26, *atann-aig* « il nous pousse » (Ml. 93 d 12) ; *ad-eirrig* « il reprend », *atann-eirig* « il nous reprend » Ml. 114 d 10 (de **aith-ergim*) ; *in-saigim* « je recherche », *atob-segat* « ils vous recherchent » Wb. 14 d 37 ; etc.

con-delcfam « nous comparerons », *coton-delcfam* « nous nous comparerons » Wb. 17 b 10.

for-cechna « il instruira », *fordub-cechna* « il vous instruira » Wb. 9 a 16.

-frith-orgat « qui offensent » Ml. 79 a 3, *fritamm-orcat* « ils m'offensent » Ml. 39 c 27.

Remarque I. — L'influence analogique qui a transformé *con + d-* en *cot-* (d'après *at- frit-*) s'est étendue parfois dans les textes récents au cas où le préverbe est *for-* ; on lit *fortan-roichan* « tu nous as instruits » Ml. 22 c 3, *fortan-bristis* « ils nous écrasaient » Ml. 135 d 4, au lieu de *fordanroichan*, *fordanbristis*.

Remarque II. — Le pronom infixe *d* a été ajouté au préverbe *con-* écrit *cot* dans *cotd-icc dia* « Dieu peut cela » Wb. 5 b 40, *cotd-óith* « vous conservez cela » Wb. 7 d 4. C'est une graphie étymologique au lieu du simple *cot-* (cf. *cota óei* Wb. 29 d 29).

§ 502. En revanche, on emploie toujours la première classe des pronoms infixes après *nachi- nacha-* (§ 500), *aro- ara-*, *immu- immi-* (§ 498) aux personnes pour lesquelles la première classe commence

par une consonne ; mais les deux classes restent distinctes aux personnes pour lesquelles la première classe commence par une voyelle, c'est-à-dire aux troisièmes personnes singulier, masculin et neutre (et pour *nach* dans la mesure indiquée § 505 Rem. I). — Pour la 3e pers. sg. fém. et pl., v. § 507 Rem. II.

§ 503. Formes des pronoms infixes.

1re personne. Sg. 1re classe *-m-* (ou *-mm-*, §§ 48 et 169).
2e classe *-dom-* (*-dum-*, *-dam-* ; ou *-domm-*, etc.).

Il y a aspiration.

Ex. : *ní-m-charat* « ils ne m'aiment pas » Wb. 5 c 6 ; *nu-mm-aithis-tis* « ils me calomniaient » Ml. 54 c 12 ; *nu-dam-chrocha* « qui me crucifie » Ml. 32 d 28 ; *arom-foimfea* « il me recueillera » Wb. 31 a 3.

Pl. 1re classe *-n-* (ou *-nn-*).
2e classe *-don-* (*-dun-*, *-dan-* ; ou *-donn-*, etc.).

Pas d'aspiration.

Ex. : *ní-n-tánicc* « il ne nous vint pas » Wb. 1 d 1 (cf. § 264) ; *for-don-cain* « il nous instruit » Wb. 31 c 16 ; *immun-cualammar* « nous nous sommes mutuellement entendus » Wb. 18 d 3.

§ 504. 2e personne. Sg. 1re classe *-t-*.
2e classe *-dot-* (*-dut-*, *-dat-*).

Il y a aspiration.

Ex. : *ro-t-chechladar* « il t'entendra » Wb. 28 d 16 ; *atat-chigestar* « tu seras vu » Ml. 59 c 12 ; *arat muinfer* « je te vénérerai » Ml. 63 a 3.

Pl. 1re classe *-b-*.
2e classe *-dob-* (*-dub-*, *-dab-*).

Pas d'aspiration.

Ex. : *no-b-guidet* « ils vous prient » Wb. 7 b 21 ; *atab-gabed* « qu'il vous saisisse » Ml. 20 d 11 ; *nachib berar* « ne soyez pas portés » Wb. 27 a 24 ; *tresin-dip-piat* « par laquelle ils seront à vous » Wb. 25 d 8 (*-dib-* au lieu de *-dob-* ; cf. 24 c 4).

§ 505. 3e personne. Au singulier, il y a des formes spéciales pour le masculin, le neutre et le féminin.

a. masculin et neutre 1re classe *-a-*.
2e classe *-d(a)-*.

Il y a aspiration au neutre, nasalisation au masculin. Dans la seconde classe, l'*a* du pronom *-da-* tombe fréquemment par syncope. Quant à l'*n* qui marque la nasalisation, elle est exposée à tous les accidents indiqués dans la phonétique.

Exemples : masculin. *dan-uic* « il le rapporte » Ml. 38 c 4 (de *do-an-*, § 92) ; *imman-imcab* « évite-le » Wb. 30 d 20 ; *aram-muinfetar* « ils le vénéreront » Ml. 61 a 16 ; *ru-dan-ordan* « qui l'a ordonné » Wb. 33 c 5 ; *nu-dn-erbai* « qui se confie » (Ml. 65 b 6) ; *cotn-erba* « il se confie » Ml. 112 a 3 (de **con-dn-*) ; l'*n* disparaît dans : *na-coscid* « corrigez-le » Wb. 26 b 29 (de **no-an-*) ; *no-da-pridcha* « qui le prêche » Wb. 14 d 28 ; *ata-comla, at-comla* « qui se conjugue » Sg. 161 b 10, Wb. 16 a 19 et 25 b 16 (de **ad-d(a)n-*) ; *frit-curethar cheill* « qui l'honore » Ml. 41 d 16 (de **frith-d(a)n-*) ; *ralleic* « il le laissa » Ml. 53 b 6 (de **ro-an-*) ; *darrat* « il se donna » Wb. 28 b 4 (de **do-an-*).

neutre. *da-ber* « il le donne » Ml. 51 d 10 (de *do-a-*) ; *ra-chualatar* « ils l'entendirent » Wb. 5 a 8 ; *dod-beir* « qui donne cela » Ml. 35 c 23 ; *at-beir* « il dit cela » Ml. 56 b 3 (de **ad-d(a)-*) ; *rod-chluinethar* « qui l'entend » Ml. 129 c 19 ; *da-thluchethar* « il demande cela » Ml. 30 a 10 (du verbe *do-tluchur*) ; *cota óei* « il conserve cela » Wb. 29 d 29 (de **con-da-*) ; *ma chot-chela* « s'il cache cela » Wb. 5 a 9 (de **con-d(a)-*).

Remarque I. — L'*a* de la première classe disparaît toujours après la négation, de sorte que seules la nasalisation ou l'aspiration (exposées elles-mêmes à n'être pas marquées) indiquent la présence d'un pronom infixe ; ex. : *ní-n-airmi* « il ne le compte pas » Ml. 82 a 8 ; *maní-n-dimea* « s'il ne le protège pas » Ml. 88 c 2 (de *do-emim*) ; *ní-ceil* « il ne le cache pas (lui) » Wb. 4 d 16 (prononcer *ní geil*, § 172), mais *ní-cheil* « il ne cache pas cela » Wb. 5 b 5 ; *ní-thucci* « il ne comprend pas cela » Wb. 12 d 11 ; *ní-choimnactar* « ils ne le purent pas » Ml. 19 c 5 ; *ceni-thaisid* « bien qu'il n'y aille pas » Ml. 33 b 15 (accus. de but, § 264). Quand la négation est *nach* (§ 600), la règle est la même. L'opposition des deux classes est donc : *nach n-astad* « qu'il ne le retienne pas » Wb. 10 a 7 (cf. 8 a 4), *nach moided* « qu'il ne se glorifie pas » Wb. 9 d 18 (où la phonétique supprime toute trace du pronom infixe) pour le masculin, *nach thoimled* « qu'il ne mange pas cela » Wb. 11 b 18 (cf. 26 a 12) pour le neutre ; et d'autre part (§ 500) : *indí nachid-chualatar* « ceux qui n'ont pas entendu cela » Wb.

25 d 14 (cf. Ml. 27 d 7, 42 c 10, 54 d 9) ; il n'y a pas d'exemple pour le masculin.

Remarque II. — D'après le § 502, il y a deux traitements différents des préverbes *ar-* et *imm-* suivant la classe du pronom ; le plus souvent toutefois ces deux préverbes ont la forme *ari- immi-* (au lieu de *ara-, aru-, immu-* § 498) devant le *d* de la deuxième classe ; de là l'opposition de : *ar-an-gairet* « ils l'interdisent (lui) » Wb. 1 d 7, *imm-a-bera* « qu'il se serve de cela » Wb. 13 a 3 et de : *ari-n-gair* « qui l'interdit » (de **ari-dn-gair* ; cf. Ml. 27 c 21, où il y a en outre l'*n* relatif : **ari-n-dn-gair*) ; *immi-d-rádi* « qui considère cela » Wb. 8 b 9 (cf. 21 c 20, 24 a 34), *ari-d-rochell* « qui a ravi cela » Sg. 202 a 7 ; etc.

Remarque III. — Après les préverbes *ad-* (§ 499), *for-* et *frith-* un *i* s'introduit généralement devant le pronom infixe de la 3e pers. sg. m. et n. (qui est toujours de la 2e classe, § 501) ; et en pareil cas le préverbe *ad-* prend souvent la forme *ass-*, et le préverbe *frith-* toujours la forme *friss-*. Ainsi : *asi-d-grennat* « qui le poursuivent (lui) » Ml. 18 d 2 (de *ingrennim*, § 499) ; *ciasid-chiam* « bien que nous voyions cela » (Ml. 2 b 4 de *ad-cíu* « je vois », **cia-asi-d-*) ; *ad-id n-opair* « il s'offre » Ml. 66 b 4 ; — *fori-d-tet* « qui l'aide (lui) » Ml. 30 c 3 ; *fori-d-gellat* « qui déclarent cela » Ml. 116 d 6 ; — *frissi-dn-oirctis* « qui l'assommaient » Ml. 39 a 20.

Mais on rencontre aussi, sans introduction de *i* : *ciatbere* « quoique tu dises cela » Wb. 5 a 28 (de **cia-ad-d-bere*) ; *ciatasode* « bien que tu le retiennes (lui) » Wb. 10 a 9 (de **cia-ad-dan-sode*) ; — *for-t-chomi* « il conserve cela » Sg. 176 b 2.

Remarque IV. — Après la conjonction *co n-* (§ 678) on introduit toujours un *i* devant le pronom infixe de la 3e pers. sg. m. et n. (naturellement de la 2e classe, § 699) : soit *con-i-d-*, souvent transformé en *con-di-d-* par l'influence analogique de *condam-*, *condat-* etc. (§ 497) ; cf. Pedersen *KZ* XXX 407.

Ex. : *coni-dn-deroimed* « afin qu'il le protégeât (lui) » Ml. 55 d 4 ; *coni-d-chuale* « afin qu'il l'entende (cela) » Ml. 20 a 2 ; *condid-messed* « afin qu'il le jugeât (lui) » Wb. 8 d 26 ; *condid-accadar* « afin qu'il vît cela » Wb. 16 d 6 ; etc.

Le même fait se produit après la locution relative *i n-* « dans lequel » : *in-di-d n-ingaba* « en quoi il le reprenne (lui) » Wb. 11 d 8 ; *in-di-d epiur* « en quoi je dis cela » Wb. 4 b 26.

§ 506. *b.* féminin. 1re classe *-sn-*.

2e classe *-da-*.

Pas d'aspiration.

Exemples : *du-s-gní* « il la fait » Ml. 29 a 3 (de **du-sn-gní*) ; *cia*

du-sn-adbat « bien qu'il la montre » Ml. 135 b 5; *no-s-bered* « il la portait » Tur. 134 (de **no-sm-bered*) ; *no-da-berat* « qui la portent » Wb. 28 d 26; *forta-comai* « il la conserve » Ml. 29 a 3; *ata-daimet* « ils la reconnaissent » Sg. 181 a 5.

Pour les remarques, v. le § suivant.

§ 507. Au pluriel, le pronom infixe est semblable à celui du féminin singulier.

Exemples: *ní-sn-agathar* « il ne les craint pas » Wb. 6 a 7; *no-sn-erbtis* « ils se confiaient » Ml. 85 d 4; *ara-s-muinethar* « il les vénère » Ml. 36 a 18; *fo-s-didmat* « ils les soutiendront » Ml. 15 c 10 (de **fo-sn-*); *immu-s-accaldat* « mutuo se adloquuntur » Ml. 131 c 19 (avec *s* par erreur au lieu de *sn*); — *no-da-scara* « qui les sépare » Wb. 28 c 15; *do-da-forsat* « qui les a créés » Ml. 130 a 6; *ata-ella* « il les visite » Wb. 19 b 15 (de **ad-da-*); *forta congair* « il les commande » Ml. 59 c 11 (cf. § 501 Rem. 1); etc.

Remarque I. — Dans Ml. on rencontre exceptionnellement l'aspiration après la forme *-da-* de deuxième classe: *nu-da-chelat* « qui se cachent » 54 c 9, *nu-da-chéiltis* « qui se cachaient » 61 a 2.

Remarque II (commune aux deux §§ précédents). — Après la négation *nach-*, le pronom infixe de la 3ᵉ pers. sg. fém. et pl. se présente toujours sous la forme *-a-*, quelle que soit la classe (§ 502) : *con-nach-a-dánaigfea* « de sorte qu'il ne la gratifiera pas » Ml. 96 a 7; *ar-nach-a-móidet* « qu'ils ne se glorifient pas » Wb. 5 a 16; *ar-nach-a imrada* « qu'il ne pense pas à eux » Ml. 51 a 1 ; *nach-a-telcid fuirib* « ne les laissez pas (venir) sur vous » (c'est-à-dire « vous dépasser ») Wb. 15 d 4; etc.

Exceptionnellement, le même fait se produit après *ar-* : *ar-a-béithfet* « qui les nourriront » Ml. 46 c 8.

§ 508. *Emploi explétif du pronom de la 3ᵉ pers. sg. neutre.* Après les conjonctions *ce, cia (ceni)* et *ma (mani)* se rencontre fréquemment un affixe *-d,* avec cette valeur significative qu'il implique la réalité de l'hypothèse présentée ; cf. Strachan *RC* XXI 412. Par suite le verbe est toujours à l'indicatif; cf. l'opposition de *cia sluindid* (subj.) et de *cenud sluindi* (indic.) « bien qu'il signifie » Sg. 197 a 11 (§ 703).

Ex. : *ciasid-ruburt am-buith* « bien que j'aie dit leur existence » Sg. 58 b 1 ; *ceni-d-fetar-sa andliged* « bien que je ne connaisse pas la loi » Ml. 55 d 21 ; *ma-du-d-rignius ní* « si j'ai fait quelque chose » Ml. 23 c 27; *mani-d-chretid esséirge* « si vous ne croyez pas à la résurrection »

Wb. 13 b 19 ; *ceni-d deni* « bien qu'il ne fasse pas cela » Ml. 56 b 33 (régulièrement, on devrait avoir, *ceni deni,* § 505 Rem. I).

On considère généralement cet affixe *d* comme le pronom infixe de la 2ᵉ classe de la 3ᵉ pers. sg. n. Mais cette hypothèse demande confirmation, et des exemples comme le dernier cité ne lui sont guère favorables.

III. — Des Pronoms suffixes.

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 418.

§ 509. A. *Pronoms suffixes après verbe.*

Cf. Strachan *ZCP* I 11, *RC* XVII 42, XVIII 122 ; Sommer *ZCP* I 223.

La suffixation du pronom régime d'un verbe est beaucoup moins fréquente que l'infixation. On ne l'emploie qu'avec un verbe simple, au lieu d'avoir recours au préverbe *no* pour pratiquer l'infixation (§ 493).

L'emploi des pronoms suffixes est conforme à celui des pronoms infixes ; c'est-à-dire qu'ils valent uniquement des régimes directs, sauf après le verbe substantif (§ 496), où ils expriment l'objet indirect.

Le seul pronom suffixe est celui de la 3ᵉ pers. (sauf après le verbe substantif, v. ci-dessous) ; la forme de ce pronom est *-i* pour le singulier masculin et neutre, *-us* pour le singulier féminin et pour le pluriel des trois genres. Ex. : *berth-i* « il le porte » (fert id) Wb. 23 a 19, *beirth-i* Ml. 42 b 7 (*berthi* de **berid-i*) ; *móiti nech* « quelqu'un se glorifie » Wb. 23 d 29, cf. 27 a 29 (*móiti* de **móidid-i,* cf. § 101) : *leicsi huad* « il le renvoya (de lui) » Ml. 52 (*leicsi* de **lecis-i*).

itius « il la mange (la vigne, *in fine*) » (de **ithid-us*) Ml. 102 a 15.

fil-us « ils sont, ce sont eux » Cam. 37 a 38 a (*fil* gouverne l'accusatif, § 406) ; *subaigthius* « il se réjouit de ces choses » SP II 7 (*subaigthius* de **subaigid-us*).

Après le verbe substantif, on rencontre d'autres personnes que la troisième, mais les exemples sont très rares : *iss-um ecen* « il m'est nécessaire » Wb. 10 d 24 ; *taithi-unn* « il est à nous » SP II 3 ; *is-atdílmain-siu* « il t'est légitime » (Ml. 55 d 21).

§ 510. B. *Pronoms suffixes après préposition* (cf. § 271).

Après préposition, les pronoms personnels sont toujours suffixés sous une forme enclitique.

Sauf à la 3e personne, et encore dans une mesure restreinte, il n'y a pas de différence entre le datif et l'accusatif, dans le cas où la préposition gouverne les deux cas.

Les pronoms suffixes sont d'une manière générale les suivants :

1re personne du sg. : *-m (-mm)*, qui peut être précédé d'une voyelle quelconque.

1re personne du pl. : *-n (-nn)*, même observation.

2e personne du sg. : *-t*, même observation.

2e personne du pl. : *-b*, qui est toujours précédé d'une voyelle antérieure.

3e personne du sg. masc. et neut. : en principe pas de désinence.

fém. : au datif *-i*, à l'accusatif *-(s)e*.

3e personne du pluriel pour les 3 genres : au datif *-ib*, à l'accusatif *-(s)u*.

Remarque I. — La sifflante que contenaient primitivement l'accusatif singulier féminin et l'accusatif pluriel de la 3e personne ne se dénonce que lorsque le pronom se termine par une explosive sonore, qui alors devient sourde : ainsi *imb* + *(s)e* donne *impe* ; *imb* + *(s)u* donne *impu* ; *ind* + *(s)e* donne *inte* ; etc. (§ 118).

Remarque II. — Isolément, on rencontre à l'accusatif pluriel de la 3e pers. la même désinence *-ib* qu'au datif ; la même confusion existe dans la flexion du démonstratif *suide* (§ 538) ; cf. § 203 Rem. II.

§ 511. a. *Prépositions gouvernant le datif.*

a (as, ass). 3e pers. sg. m. et n. *ass, as* ; fém. *essi* (*esse* Ml. 60 a 12). 3e pers. pl. *essib*.

dí. 1re pers. sg. *díim, dim*. 1re pers. pl. *díin, din*. 2e pers. sg. : *díit, dit*. 2e pers. pl. *díib, dib*. 3e pers. sg. m. et n. *de* (semble contenir un suffixe *-e*, soit **dí-e*) ; fém. *dí*. 3e pers. pl. *díib, dib*.

do. 1re pers. sg. *dom, dam*. 1re pers. pl. *dún*. 2e pers. sg. *duit, dait, deit, dét*. 2e pers. pl. *dúib*. 3e pers. sg. m. et n. *dáu, dó* ; fém. *dí*. 3e pers. pl. *dóib, doaib*.

fíad. 2e pers. pl. *fíadib*. 3e pers. pl. *fíadib*.

íar(m). 2e pers. sg. *iarmut*. 3e pers. sg. n. *íarum* « après cela, ensuite » employé adverbialement.

ó, uá. 1re pers. sg. *uáim.* 1re pers. pl. *uáin, uán.* 2e pers. sg. *uáit.* 2e pers. pl. *uáib.* 3e pers. sg. m. et n. *uad, uaid*; fém. *uádi.* 3e pers. pl. *uádib, uaidib.*

oc. 3e pers. sg. m. et n. *oco, oca (occa), ocae (occae).* 3e pers. pl. *occaib.*

ós. 1re pers. sg. *úasum.* 3e pers. pl. *ósib.*

ré(m). 1re pers. sg. *rium, reum.* 1re pers. pl. *reun.* 3e pers. sg. m. et n. *ríam* souvent employée adverbialement (« avant cela, d'abord »); fém. *remi.* 3e pers. pl. *remib.*

§ 512. b. *Prépositions gouvernant l'accusatif.*

(s)amal. 1re pers. sg. *samlum* Wb. 9 d 27 ; 3e pl. *samlaib* Ml. 57 c 5 (§ 164 Rem.).

cen. 2e pers. sg. *cenut.* 2e pers. pl. *cenuib.* 3e pers. sg. m. et n. *cene.* 3e pers. pl. *cenaib* (Ml. 20 d 4 ; § 510 Rem. II).

Au neutre *-cene* s'emploie dans la locution *ol-chene* m. à m. « au delà sans cela » d'où « en outre, etc. » Wb. 7 d 1, 10 d 17, 13 a 9, etc., Ml. 37 b 12, 67 b 17, 129 c 15, etc., Sg. 111 b 5, 213 a 13, 220 a 5, etc. On trouve écrit dans Ml. et Sg. *olchenae* et *olchena.*

co (prend la forme *cucc-* devant pronom suffixe). 1re pers. sg. *cuccum.* 1re pers. pl. *cucun.* 2e pers. sg. *cucut.* 2e pers. pl. *cucuib, cuccuib.* 3e pers. sg. m. et n., *cuci, cucci*; fém. *cucae, cuicce.* 3e pers. pl. *cuccu.*

Au neutre, *cuci, cucci* s'emploie adverbialement au sens du latin *adeo,* « à ce point, jusque-là, tellement » Wb. 19 b 8, 24 c 17, 25 a 27.

eter. 1re pers. sg. *etrom.* 1re pers. pl. *etron, etrun.* 2e pers. pl. *etruib.* 3e pers. pl. *etarru, etarro.*

fri. 1re pers. sg. *frium, frim.* 1re pers. pl. *frin.* 2e pers. sg. *friut, frit.* 2e pers. pl. *frib.* 3e pers. sg. m. et n. *fris(s)*; fém. *frie, friae.* 3e pers. pl. *friu.*

im(b). 1re pers. sg. *immum.* 1re pers. pl. *immun.* 2e pers. sg. *immut.* 2e pers. pl. *immib.* 3e pers. sg. m. et n. *immbi*; fém. *impe.* 3e pers. pl. *impu.*

la. 1re pers. sg. *lium, liim lim, leim lem.* 1re pers. pl. *lein len, lin.* 2e pers. sg. *lat.* 2e pers. pl. *lib.* 3e pers. sg. m. et n. *lais(s), leis(s), les(s)*; fém. *lae.* 3e pers. pl. *léu, léo.*

sech. 3e pers. sg. m. et n. *sechæ.* 3e pers. pl. *seccu* (§ 119).

tar. 1re pers. pl. *torun*. 2e pers. sg. *torut*. 3e pers. sg. m. et n. *tarais*.

tri. 1re pers. sg. *trium*. 1re pers. pl. *triun*. 2e pers. pl. *triib*. 3e pers. sg. m. et n. *triit, trit*; fém. *tree*. 3e pers. pl. *treu, treo*.

§ 513. c. *Prépositions gouvernant le datif et l'accusatif*.

ar. 1re pers. sg. *airium, erum*. 1re pers. pl. *erun*. 2e pers. sg. *erut*. 2e pers. pl. *airib, airiuib* (Wb. 16 c 23), *eruib*. 3e pers. sg. m. et n. *airi*. 3e pers. pl. *air(r)iu, erru*.

fo. 3e pers. sg. m. et n. *foi, fo* (acc. Ml. 37 a 14). 3e pers. pl. *foib* (dat.), *foú* (acc. Ml. 35 b 16).

for. 1re pers. sg. *form*. 1re pers. pl. *for(r)n*. 2e pers. sg. *fort*. 2e pers. pl. *foirib fuirib furib*. 3e pers. sg. m. et n. *foir, fair*; fém. (dat.) *fuiri*, (acc.) *forrae*. 3e pers. pl. (dat.) *foraib forib*, (acc.) *forru* et sporadiquement *foraib* (Ml. 33 a 9, 42 a 4, 15, 54 a 5, 72 c 11, 72 d 18, 74 c 20, 90 c 25, Wb. 4 c 35, 28 c 4).

in(d). 1re pers. sg. *indium*. 1re pers. pl. *indiun*. 2e pers. sg. *indit* 2e pers. pl. *indiib, indib*. 3e pers. sg. m. et n. *and, indid, ind*; fém. (dat.) *indi*, (acc.) *inte*. 3e pers. pl. (dat.) *indib*, (acc.) *intiu*.

Remarque. — Le Livre des hymnes, auquel ont été empruntées quelques-unes des formes indiquées ci-dessus (*occae, reum, reun, úasum, etrom, immum*) non attestées dans les recueils de gloses, en contient d'autres qui paraissent nettement appartenir déjà au moyen-irlandais et par suite doivent être mises de côté ; telles *remum remam* « devant moi », *remun(n)* « devant nous », *remut* « devant toi », *rempe* « devant elles » ; telles surtout les formes *issum* « en bas de moi », *dessom dessum* « à ma droite », *tuáthum* « à ma gauche ».

IV. — Des Pronoms-adjectifs possessifs.

§ 514. Aux pronoms personnels se rattachent les pronoms-adjectifs possessifs, comme eux indéclinables. Ce sont les pronoms-adjectifs possessifs qui remplacent le pronom personnel dans l'emploi de régime d'un nom, et par suite ils peuvent être considérés comme des génitifs de pronoms personnels ; cf. ce qui se passe en cas d'addition de la particule démonstrative *side* (§ 542).

§ 515. A. Pronoms possessifs.

Les pronoms possessifs, d'ailleurs assez rares, sont toujours accentués. Les formes attestées sont les suivantes :

1re pers. sg. *mui* « mien » : *muisse* Wb. 1 b 3 (§ 523).

1re pers. pl. *nár* et *nathar* dans la locution : *cechtar nathar* « chacun nôtre » Wb. 20 c 26, SP II 1 (chacun de nous deux) : *cechtar nár* « id. » SP II 7.

2e pers. pl. *sethar* « vôtre » Wb. 1 b 2.

3e pers. sg. et pl. *ái* : *an-ái* « le sien » (n.) Sg. 29 b 3 ; *an-aii* « les leurs » Ml. 121 d 15 ; *á aii* « id. » Ml. 75 c 1, 92 c 10 ; *ai* gl. illius Sg. 198 a 15 ; *cechtar n-ai* « chacun d'eux » Sg. 193 b 5, etc., *indala n-ái* « l'un d'eux » Wb. 4 b 24 (m. à m. « chacun leur, l'un leur » etc.) ; la forme fléchie *aiib* gl. de suis Ml. 121 b 11, aussi bien du reste que les formes à double *i* final (*an aii, á aii*) doivent être des créations analogiques, calquées sur le latin.

§ 516. B. Adjectifs possessifs.

Les adjectifs possessifs sont toujours inaccentués. Ils ont les formes suivantes :

1re personne du singulier, *mo* (*mu,* § 72). Il y a aspiration.

Ex. : *mo-thol* « ma volonté » Wb. 3 c 38 ; *mo-chland* « ma progéniture » Wb. 29 d 6.

Lorsque le mot qui suit commence par une voyelle, le possessif *mo* peut élider sa voyelle finale : *m-ort* « mon rang » Wb. 29 d 25 ; *m-arilliud* « mon mérite » Wb. 21 c 20 ; *m-aithir* « mes pères » Ml. 44 b 29 ; *m-ernigde* « ma prière » Ml. 54 d 7 (cf. Wb. 5 a 25, 10 d 25). Mais la voyelle finale est souvent maintenue : *mo ort* « mon rang » Wb. 23 b 18, 21 ; *mo irnigde* « ma prière » Wb. 4 d 18 (cf. Wb. 10 c 17, 28 c 10).

Remarque. — Dans l'exemple *erbert biuth m-eulae* « l'usage de ma chair » Ml. 47 c 4 (cf. 46 b 12), de *mo feulae,* la voyelle s'est élidée après avoir fait disparaître la consonne initiale par aspiration.

§ 517. Après une préposition, le possessif *mo* perd le plus souvent sa voyelle finale (v. § 160).

Ex. : *dar-m-chenn* « par ma tête » Wb. 23 b 18 ; *for-m-naimtea* « sur mes ennemis » Ml. 38 c 21 ; *i-m hulcc* « dans mon mal » Wb. 2 a 8 ; *tre-m-miscuis* « par haine de moi » Wb. 23 b 23 ; *tri-m peccad* « par mon péché » Ml. 44 b 29.

Toutefois on lit *ar-mo-chiunn* « sur ma tête » Wb. 14 d 29.

Remarque. — Le possessif *mo* ne subit jamais l'aspiration de l'initiale (§ 169) ; de là les graphies : *dimm-æs* « après moi » Ml. 23 d 9, *du-mm-imdídnaad* « à ma consolation » Arm. 18 a 2, *hua-mm óintaid* gl. a meo consortio Ml. 118 a 2 (§ 48).

1re personne du pluriel, *ar*. Il y a nasalisation.

Ex. *ar-n-athir* « notre père » Wb. 2 b 23 ; *ar-m-brethre* « de notre parole » Wb. 17 b 5.

§ 518. 2e personne du singulier, *do* (ou *du*, § 72). Il y a aspiration.

do chenél « ta race » Wb. 6 c 7 ; *do-foraithmit* « ta mémoire » Ml. 135 d 1 ; *du frecur ceill-siu* « ton culte » Ml. 132 b 3 ; *do imchomarc* « ton bonjour » Wb. 31 d 18.

L'adjectif possessif de la 2e pers. du singulier perd sa voyelle finale exactement dans les mêmes conditions que celui de la première (ci-dessus) ; mais alors le *d* redevient *t* (§ 163).

Ex. : *thóenur* « ton unité » (§ 255) Wb. 5 a 28 ; *t-esérge* « ta résurrection » Arm. 18 b 1 ; *thúal* « ton urine » Sg. Inc. (de *do fúal* avec chute de la consonne initiale sous l'influence de l'aspiration).

cut séitchi « avec ton épouse » Wb. 10 a 29 ; *dut-menmain* « à ton esprit » Ml. 2 d 5.

Dans Ml., l'adjectif possessif de la seconde personne du singulier a parfois la forme *to* (§ 163) : *to-fortacht* « ton aide » Ml. 45 c 7 ; *tó eredig* gl. poculum tuum Ml. 45 d 3.

2e personne du pluriel, *far* (ou *for*). Il y a nasalisation.

Ex. : *far-n-ainm-si* « votre nom » Wb. 4 d 2 ; *for-n-iress* « votre foi » Wb. 25 d 7 ; *dar-far-cenn* « sur votre tête » Wb. 18 a 14.

La consonne initiale de l'adjectif possessif de la 2e personne du pluriel ne subit jamais d'aspiration ; l'aspiration aurait en effet pour résultat de supprimer cette consonne et par suite d'amener une confusion avec l'adjectif possessif de la 1re personne du pluriel, *ar*. De là, l'usage d'écrire *bar (bor)*, au lieu de *far (for)* pour éviter toute équivoque. Ex. : *hi-bar cumung* « en votre possession » Wb. 5 d 32, *do-bar n-iráil* « à votre ordre » Wb. 26 a 30 ; cf. § 169.

§ 519. 3e personne, *a* pour tous les genres et tous les nombres ; mais tandis que cette forme produit l'aspiration au masculin et au neutre du

singulier, elle produit la nasalisation au pluriel pour les trois genres ; au féminin singulier, elle n'exerce aucune action.

Ex. : *a-thorbe* « son profit » Wb. 1 a 3 (d'un homme) ; *ar a-chuit* « pour sa part » Wb. 11 c 17 (d'un homme) ; *a orcital* « son enseignement » Wb. 8 b 13 (d'un homme ; la consonne initiale de *forcital* a disparu sous l'influence de l'aspiration) ; *a-chomalnad* « son accomplissement » Wb. 5 d 10 (de l'enseignement, *forcital,* n.) : *a-cride* « son cœur » Wb. 16 a 30 (d'une femme) ; *an-esséirge* « leur résurrection » Wb. 25 b 21 ; *am-bés* « leur coutume » Ml. 19 d 6.

Remarque I. — L'*a* est parfois changé en *e* dans l'adverbe *immanetar* composé de *imm-an-etar* « entre eux » ; on lit *immenetar* Ml. 26 b 20, 26 b 27, *immenetor* Sg. 28 a 10. De même dans *immelei* Wb. 10 a 6, *immelle* Ml. 53 b 15, autre forme de *immalei, immallei, immalle* « ensemble ».

Régulièrement dans Cam., le pronom possessif de la 3e pers. a la forme *e* : *in-e laim* « dans sa main », *fair-e chomnessam* « sur son prochain » 37 d.

Remarque II. — L'adjectif possessif de la troisième personne disparaît parfois après la préposition *ho* « par » ; ainsi *ho chomnesam* « par son prochain » Ml. 36 a 1 (= *ho-a-chomnesam*) ; cf. § 92.

Remarque III. — L'adjectif possessif de la troisième personne, sous la forme *a*, est souvent surmonté d'un accent dans les manuscrits, surtout lorsque le mot qui suit commence par une voyelle (cf. § 22). Ainsi : *á-gnim* Ml. 24 c 12 ; *á-abstanit* « son abstinence » Wb. 6 c 15.

Remarque IV. — Sur l'anticipation du régime par l'adjectif possessif, voir § 617.

Remarque V. — Comme le latin, le vieil-irlandais admet que l'adjectif possessif exprimé avec le sujet de la phrase se rapporte à un mot qui n'est dans la même phrase que régime direct ou indirect. Ainsi : *intan doroacht forsnapecthachu a clói(ne)* « lorsque l'iniquité des pécheurs fut retombée sur eux » Ml. 38 a 8 (m. à m. « lorsque leur iniquité fut retombée sur les pécheurs » ; pour le tour, cf. Tur. 79) ; *ar(ra)nert ahiress dochretim* » car sa foi le fortifia pour croire » Wb. 2 d 1.

§ 520. L'adjectif possessif peut être objectif ou subjectif, c'est-à-dire avoir avec le substantif auquel il se rapporte un rapport d'objet ou de sujet. Ainsi *mo serc* « mon amour » peut signifier « l'amour que j'éprouve » ou « l'amour que j'inspire » ; cf. *a-fius* « la science de cela » Wb. 19 b 11 ; *á adhuath* « sa terreur » (la terreur qu'il inspire) Ml. 40 c 11 ; *trem-miscuis-se* « par ma haine » (la haine qu'on a de moi) Wb. 23 b 23.

V. — Des particules renforçantes personnelles.

§ 521. Outre les pronoms personnels qui viennent d'être étudiés, il y a des particules personnelles, toujours enclitiques, qui servent à insister sur l'idée de la personne. On les appelle « particules renforçantes » (« particulae augentes » de la *Grammatica Celtica*), parce qu'elles servent le plus souvent à renforcer un pronom personnel précédent ; mais elles peuvent être employées aussi sans que le pronom personnel soit exprimé.

§ 522. A. *Formes des particules renforçantes personnelles.*

1re personne du singulier *-sa* (changé parfois en *-se* après une finale de position antérieure).

1re personne du pluriel *-ni* (peut-être *-sni* Wb. 15 c 20).

2e personne du singulier *-su, -so* (changé parfois en *-siu* après une finale de position antérieure).

2e personne du pluriel *-si.*

3e personne du singulier, masculin et neutre *-som* (changé parfois en *-sem* ou *-sium* après une finale de position antérieure) ; féminin *-si*.

3e personne du pluriel pour tous les genres : *-som* (changé parfois en *-sem* ou *-sium* après une finale de position antérieure).

§ 523. B. *Emplois des particules renforçantes personnelles.*

a. *Particules renforçantes après pronoms absolus.* En s'agglutinant aux pronoms absolus, les particules renforçantes forment les composés suivants :

1re pers. sg. *messe (meisse)* « moi ».

1re pers. pl. *snini (snisni)* « nous ».

2e pers. sg. *tussu* « toi ».

2e pers. pl. *sissi* « vous ».

3e pers. sg. m. et pl. *hésom* « lui, eux, elles ».

Exemples : *is messe rophroidech doib* « c'est moi qui leur a prêché » Wb. 10 c 20, cf. Ml. 47 a 2 ; *ar-cid-snissni nímmóidem and* « car même nous, nous ne nous vantons pas de cela » Wb. 23 d 23 ; *ni tussu* « ce n'est pas toi » Wb. 5 a 28 ; *apstil itossug sissi iarum* « les apôtres d'a-

bord, vous après » Wb. 27 a 5 ; *is-hésom doradchiúir* « c'est lui qui a racheté » Wb. 2 b 9 ; *ol se-sum* « dit-il » Ml. 32 a 5 ; *ol-seat-som* « disent-ils » Sg. 201 b 11 (§ 492).

Remarque I. — Les pronoms personnels de la 3e pers. du sing. féminin et neutre ne forment aucun composé avec les particules renforçantes ; cela tient sans doute au fait que, ces deux pronoms produisant l'aspiration (§ 167 et 168 Rem. II, § 491), la particule renforçante s'en trouverait complètement modifiée.

Remarque II. — L'adverbe *os*, qui contient peut-être une forme du verbe copule (§ 414), joue exactement à l'égard des pronoms absolus le même rôle qu'une particule renforçante, avec cette différence qu'il se place toujours devant eux ; sont attestées les formes :

os-me Wb, 11 a 14, etc. ; *os-tú* Ml. 43 a 18, Sg. 201 b 21 (gl. *tutemet*), etc. ; *os-ní* Wb. 19 a 15, etc. ; *os-hé* Ml. 122 b 14, etc. ; *hós-si* Ml. 51 c 28.

A la 3e pers. du pluriel, on a *ot-é* Sg. 77 a 8, Ml. 130 a 3.

§ 524. *b. Particules renforçantes personnelles avec un pronom infixe ou un pronom suffixe.* Lorsque les particules renforçantes renforcent un pronom infixe elles se placent immédiatement après la forme verbale.

Exemples : *nímcharat-sa* « ils ne m'aiment pas » Wb. 5 c 6 ; *cair romleicis-se* « pourquoi m'as-tu abandonné ? » Ml. 44 b 10 ; *ronfitir-ni cach* « chacun nous connaît » Wb. 15 a 8 ; *amal dundatmecetar-su* « comme ils te méprisent » Ml. 106 c 11 (du verbe *dimeccim* au déponent) ; *nobsóirfa-si dia* « Dieu vous délivrera » Wb. 11 b 4 ; *cotnoat-som* « custodiunt eum » Ml. 112 b 20 ; *atbeir-som* « dicit id » Ml. 56 b 3 ; *amal dondruirmis-sem* « comme nous avons raconté cela » Wb. 24 d 16 ; *nísn̄derig-si* « il ne la quitte pas » Wb. 9 d 5 ; *nacharomarb-som dia* « que Dieu ne les a pas tués » Ml. 23 b 5.

§ 525. Lorsque les mêmes particules renforcent un pronom suffixe, elles se placent immédiatement après lui.

Exemples :

frim-sa Wb. 26 d 17 ; *uáim-se* Wb. 27 c 34 ; *erum-sa* Ml. 22 a 1 ; *dom-sa* Wb. 1 a 2.

etrun-ni Wb. 12 b 12 ; *frin-ni* Ml. 53 b 15.

erut-su Wb. 29 d 7 ; *duit-siu* Wb. 6 b 14 ; *det-siu* Wb. 5 b 29.

frib-si Wb. 9 b 17 ; *lib-si* Wb. 14 d 17.

do-som Wb. 14 d 37 ; *foir sem* Sg. 209 b 12 ; *trit-som* Wb. 27 c 2.

inte-si Sg. 209 b 22.

len-som Wb. 5 b 42 ; *cucu-som* Wb. 14 d 30 ; *indib-som* Sg. 5 a 4 ; *samlum-sa* Wb. 9 d 27.

gnith-i-sium « agit se » Ml. 30 b 20.

Toutefois, lorsque le pronom suffixe est ajouté au verbe copule, la particule renforçante se place après le mot qui suit.

Exemple : *is-at-dilmain-siu* « il t'est légitime » Ml. 55 d 21.

§ 526. *c. Particules renforçantes comme sujets.* Souvent les formes verbales personnelles sont suivies d'une particule renforçante pour mieux indiquer la personne exprimée par le verbe.

Exemples : *rofetar-sa* « je sais » Wb. 29 d 13 ; — *asbir-siu* « tu dis » Wb. 12 d 17 ; *dobir-siu* « tu donnes » Ml. 111 c 13 ; — *ara-nd-imthar-si amal donemar-ni* « que vous soyez protégés comme nous sommes protégés » Ml. 53 b 18 (l'addition du pronom emphatique à *donemar* est d'autant plus utile que la présence du pronom infixe est dissimulée par celle de l'indice relatif : cf. *amal dunemar in macc* « comme l'enfant est protégé » Ml. 39 c 7) ; — *atberid-si* « vous dites » Wb. 5 a 31 ; — *atbeir-som* « il dit » Wb. 4 b 3 ; *dobeir-som* « il donne » Ml. 78 b 12 ; *ceni tabair-som desimrecht* « bien qu'il ne donne pas d'exemple » Sg. 202 a 3 ; — *dénad-si* « qu'elle fasse » Wb. 28 d 19 ; — *dorigéntat-som* « ils ont fait » Wb. 11 a 30.

§ 527. Lorsque le verbe de la phrase est le verbe copule, la particule renforçante se place toujours après le mot qui suit.

Exemples : *am cimbid-se* « je suis prisonnier » Wb. 27 c 22 ; *adib cretmig-si* « vous êtes croyants » Wb. 15 a 8 ; *cenotad maic-si raith* « bien que vous soyez les fils de la grâce » Wb. 33 b 8 ; *is cenn-som* « il est la tête » Wb. 5 d 2 ; *bid maid-som* « il sera bon » Wb. 5 d 39 ; *ar bimmis muntar-ni dait* « afin que nous fussions ton peuple » Ml. 102 b 16.

Toutefois, la particule renforçante *-sa* se place immédiatement après la forme de 1re pers. sg. du prétérit du verbe copule : *ba-sa iudide* « je fus Juif » Wb. 10 d 34 ; *ro-p-sa airchinnech* « j'ai été un prince » Wb. 18 c 15 ; *cia-ro-p-sa cimbid* « bien que j'aie été prisonnier » Wb. 30 a 6 ; *ro-p-sa huallach-sa* « j'ai été orgueilleux » Ml. 49 b 12, où la particule renforçante est exprimée deux fois. Cf. Thurneysen *RC* VI 315. Cet usage doit sortir du fait que le groupe formé par le proclitique *ro* et l'enclitique *b(a)* était dans une certaine mesure accentué (§ 591).

Il faut donc partir de *rop sa indide*, pour expliquer par analogie *ba-sa indide* au lieu de *ba-indide-sa*. L'exemple Ml. 49 b 12 n'est qu'une combinaison de *ba-buallach-sa* et *rop-sa-buallach*.

§ 528. La présence d'un pronom infixe n'empêche pas l'addition d'une particule renforçante.

rotgád-sa « je t'ai prié » Wb. 27 d 19 ; *rafetar-sa* « je le sais » Ml. 36 a 32 ; *nachomalnid-si* « vous l'accomplissez » Wb. 15 a 7 ; *dosber-som* « il la donne » Ml. 49 b 7.

Par suite, dans les phrases suivantes, on ne peut savoir si la particule est employée comme sujet ou sert à renforcer le pronom infixe : *nom-dichim-se* « je me venge » Ml. 38 c 21 ; *notarmac-siu* « (te) armaueris » Ml. 44 a 21 ; *racload-som* « audiret eum » Ml. 43 c 13 : *atcomla-som* « coniungit se » Wb. 25 b 16.

§ 529. *d. Particules renforçantes après un adjectif possessif.* Pour renforcer un adjectif possessif, on ajoute souvent une particule renforçante au substantif.

Exemples : *mo ben-sa* « ma femme » Sg. 61 b 14 : *mo-thorbe-se* « mon profit » Wb. 12 c 36 ; *do men(man) su* (gén.) « de ton esprit » Ml. 2 d 13 ; *dut-menmain-siu* « à ton esprit » Ml. 2 d 5 ; *farn-digal-si* « votre vengeance » Wb. 5 d 35 ; *farn-ainm-si* « votre nom » Wb. 4 d 2 ; *a-besu som* « ses mœurs » Wb. 2 d 4 : *a-gnais-si* « sa compagnie (à elle) » Wb. 10 a 2 (écrit *ignasi*) ; *a-suthine som* « leur éternité » Wb. 1 b 15 ; *an-gnim-som* « leur office » Ml. 24 a 4.

Quand le substantif est accompagné d'un adjectif auquel il est étroitement uni, la particule renforçante peut même être rejetée après l'adjectif : *inn-ar rith arsid-ni* gl. « in nostro uetere curriculo » Sg. 108 b 3.

Remarque. — Comme l'adjectif possessif qu'elle renforce, la particule peut être prise au sens subjectif ou objectif (cf. § 520) ; ainsi *far-serc si do dia* « votre amour pour Dieu » Wb. 18 b 21 ; *for serc-si lim-sa* « mon amour pour vous » Wb. 23 a 27.

VI. — Des particules renforçantes réfléchies.

§ 530. Le pronom personnel ayant également la valeur du réfléchi,

il n'y a pas de pronom réfléchi. Mais il existe des *particules renforçantes réfléchies,* dont l'emploi est exactement semblable à celui des particules renforçantes personnelles.

§ 531. *Forme des particules renforçantes réfléchies.* La forme des diverses particules renforçantes réfléchies est des plus fuyantes et se laisse très malaisément ramener à une règle.

Cf. Pedersen *Asp.* 93.

1re pers. sg. *féin, fadéin, céin.*

1re pers. pl. *fanisin, fesine, canisin.*

2e pers. sg. *féin, fadéin.*

2e pers. pl. *fadisin, fésin, fadéisne, féisne.*

3e pers. sg. m. et n. *fadesin, fessin, cadessin.*

fém. *fadisin, fesine, féisne, féisin, fadeisne.*

pl. 3 genres *fadesin, fadesine, fadéisne, fésine, féisne, cadesin, cadesne.*

On ne rencontre que des formes en *f* dans Wb. et Ml. ; Cam. et Sg. présentent les unes et les autres.

Remarque. — Au lieu de *fadesin,* Wb. a une fois *fein,* 7 b 1, à la 3e pers. du singulier.

On trouvera des exemples de ces diverses formes dans les listes suivantes.

§ 532. *Emploi des particules renforçantes réfléchies.* Cet emploi est absolument parallèle à celui des particules renforçantes personnelles ; il arrive même que toutes deux soient simultanément employées.

a. Après pronoms absolus.

mé-féin « moi-même » Ml. 109 d 3 ; *tú féin* « toi-même » Wb. 8 d 27 ; *hesom fesin* « lui-même » Ml. 53 a 5.

§ 533. *b.* Après pronoms infixes ou suffixes.

no-d-moladar fesin « qui se loue lui-même » Wb. 17 b 21 ; *ru-s-madaigset fesin* « ils se sont trompés eux-mêmes » Ml. 48 a 1.

gníthi-sium fadesin gl. agit se Ml. 30 b 20.

uaimm fein Wb. 11 c 1 ; *deit féin* Wb. 28 d 15 ; *ind-fessin* Ml. 51 b 12 ; *friu-som fesin* Ml. 54 c 18 ; *di-feisne* Sg. 199 b 6 ; *friss fadesin* Wb. 6 c 18 ; *huadi fadisin* Ml. 133 c 10 ; *lee fadeissne* ACr. 11 c 1 ; *forrae fadisin* Tur. 79 ; *uaínn fesine* Wb. 15 a 13 ; *duun chanisin* Cam. 37 d ; *triib fadéisne* Wb. 3 b 22 ; *airib féisne* Wb. 27 c 19 ; *díb fesin* Ml.

129 c 18; *indib cadésin* Sg. 188 a 2 (cf. 160 b 2); *intiu fadesin* Ml. 53 b 11; *intiu fesin* Ml. 53 d 17.

c. Comme sujets.

intain ronicub féin « quand je viendrai moi-même » Wb. 18 b 14; *ét imní nad techtai féin* « jalousie au sujet d'une chose que tu ne possèdes pas toi-même » Ml. 56 b 33; *oldaas fessin* « ... qu'il n'est lui-même » Wb. 23 c 15; *daberid-si féissne* « vous le donnez vous-mêmes » Wb. 24 c 16; *ní comalnat-som cid feissne recht* « eux-mêmes n'accomplissent pas la loi » Wb. 20 c 22.

§ 534. *d.* Renforçant un adjectif possessif.

mo-saithar féin « mon propre travail » Wb. 7 a 1; *mu menma céin* « mon propre esprit » SP. II 2, 16; *a-chorp fadesin* « son propre corps » Wb. 13 d 20; *ni-pridcham ar-n-indocháil fanisin* « nous ne prêchons pas notre propre gloire » Wb. 15 b 17; *for-n-airchinnech féisne* « votre propre maître » Wb. 5 a 11; *far-m-bráthir fadisin* « votre propre frère » Wb. 4 c 40; *a-fili fésine* « leur propre poète » Wb. 31 b 19; *a-nert fadesin* « leur propre force » Ml. 95 a 5; *di-a-luc fadesin* « à leur propre place » Sg. 154 b 1.

e. Enfin, on trouve les particules réfléchies renforçant un article ou un démonstratif.

in-duine fadesin « l'homme lui-même » Wb. 8 b 8.

ind nime fadesin « du ciel lui-même » Ml. 51 c 27; cf. 45 b 15.

trisna-deu fessine « par les dieux eux-mêmes » Ml. 36 c 19.

na-forcitlaide fadesine « des précepteurs eux-mêmes » Wb. 31 d 17.

don chrunn fésin « à l'arbre même » Sg. 61 b 13.

robu foirbthe side fadesin « celui-ci a été parfait lui-même » Tur. 33.

VII. — Accord des pronoms personnels.

§ 535. Le pronom de la 3e pers. attribut se met généralement au genre du substantif auquel il se rapporte (cf. § 573).

Ex. : *is-hé in-gním* « ceci est l'action » Ml. 15 b 1; *bid-sí a-fochricc* « ce sera sa récompense » Wb. 20 c 13, etc.

Toutefois, se rapportant à un substantif féminin, le pronom présente la forme neutre dans certaines locutions, telles que : *is-ed a-erat* « tant

que » (m. à m. « c'est son étendue ») Ml. 33 a 1 (*eret* fém. cf. *ind-eret sa* Ml. 114 b 14); *ní hed a meit* « non seulement » (m. à m. « ce n'est pas sa quantité ») Ml. 32 d 10, 35 b 1, 121 b 16 etc.

§ 536. On rencontre même la particule renforçante personnelle neutre après un substantif féminin : *mad fochricc som* « si c'est récompense » Wb. 2 b 26, en face de *is múit si* « c'est une muette » Sg. 17 a 3, *is rann-si* « c'est une part » Sg. 25 b 5. Cf. Strachan *Ériu* I 6.

§ 537. A un mot d'un genre ou d'un nombre quelconque peut se rapporter quelquefois un pronom neutre singulier.

indigal dombeir som is ed inchosaig afrecn̄darcus « la punition qu'il inflige, voilà ce qu'indique sa présence » (cf. § 579) Ml. 116 d 3 ; *ed* au neutre, bien que *dígal* soit féminin.

Cela se produit particulièrement quand le pronom est infixé (cf. § 618) : *is moltaidiu de tritabairt fortachtan cid duneuch nachid áirilli* « elle en est plus louable en portant assistance à quelqu'un qui ne le mérite pas » Ml. 84 c 13 (*fortacht,* f.); *ní fitir idal inna inchlidi amal rundfitir dia* « les idoles ne connaissent pas les secrets comme Dieu le connaît » Ml. 140 c 10. Cf. Wb. 9 a 23, 12 c 13, 20 d 17, 21 c 22, 26 a 22, Ml. 46 c 7, et v. Strachan *Selections* 64.

Le pronom neutre peut même se rapporter à toute une proposition :

mad aill duib cid accaldam neich diib darigente « s'il vous est agréable même de vous entretenir avec l'un d'eux, vous pouvez le faire » Wb. 13 b 3.

CHAPITRE II

DES PRONOMS ET ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS (RELATIFS)

A. Démonstratifs proprement dits.

§ 538. La différence entre le pronom « celui-ci » et l'adjectif « ce, cet » démonstratifs existe à peine en vieil-irlandais, et l'un et l'autre s'expriment le plus souvent par des particules renforçantes qui sont les mêmes dans les deux emplois.

Il n'y a qu'un seul pronom démonstratif absolu, c'est **suide*; mais il n'existe pas isolément et n'est attesté que comme régime d'une préposition, aux cas suivants :

Sg. dat. m. et n. *-suidiu* fém. *-suidi*.
acc. m. et n. *-suide* fém. *-suidi*.
Pl. dat. *-suidib* (pour les trois genres).
acc. m. *-suidiu (-suidib)*.

Toutes ces formes portent l'accent.

A l'acc. sg. neutre, à côté de *-suide,* on rencontre fréquemment la forme *-sodain, -sodin*.

A l'acc. pl. masc. *-suidib* se rencontre au lieu de *-suidiu* après les prépositions *cen* (Ml. 20 d 3), *for* (Ml. 101 d 6), *fri* (Ml. 31 a 18, Sg. 61 a 6), *im* (BCr. 18 b 3), *la* (Wb. 8 a 12, 17 d 11, 21 b 11, Sg. 4 a 9), *tri* (Ml. 56 b 15); cf. *ZCP* IV 66 et §§ 203, Rem. II, et 283 et ss.

§ 539. Exemples : *dosuidiu* « à celui-ci » Wb. 6 c 4; *issuidiu* « en cela » d'où « alors » Wb. 13 d 20 (cf. Sg. 28 b 2, 39 b 7, 41 b 11, 199 b 5 etc. et § 622); *óśuidi* « de celle-ci » Sg. 198 a 14; *lassuide* « auprès de celui-ci » Wb. 31 b 8; *olśuide* « à cause de

cela » Sg. 26 b 6 ; *hisuidi* « en celle-ci » (acc.) Ml. 79 b 5 ; *disuidib* « d'eux » Wb. 3 d 28 ; *lasuidiu* « auprès d'eux » Wb. 8 a 11 ; *amal ṡodain* « comme cela » Sg. 187 a 2 ; *arsodin* « pour cela » Wb. 14 c 11 ; *foṡodain* « sous cela, par suite » Sg. 41 b 7 ; *frisodain* Ml. 42 b 4 ; *lasodin* « auprès de cela, par suite » Wb. 28 a 23 ; *olṡodain* « à cause de cela » Sg. 213 a 2, d'où « néanmoins » (cf. le français *pourtant*) Ml. 40 a 12 (Strachan *RC* XVIII 214) ; *trisódin* « par cela » Wb. 2 c 21.

Remarque I. — C'est de **di-suidiu* qu'est sorti l'adverbe *didiu* « donc » (Pedersen *Asp.* 69).

Remarque II. — La locution *olsodain* est devenue une véritable conjonction qui s'emploie avec la construction relative (§§ 614 et 660) pour introduire une proposition en opposition avec la proposition précédente : *asberatsom... olsodin as eres doib* « ils disent (telle chose)... ; ce qui est une hérésie de leur part » Ml. 24 d 23 (cf. Pedersen *KZ* XXXV 326).

§ 540. En dehors de ce cas, le démonstratif s'exprime par des particules renforçantes démonstratives enclitiques, absolument comparables aux particules renforçantes personnelles (§ 521) ou réfléchies (§ 530). Tantôt elles s'ajoutent à l'article, qui sert alors de véritable pronom-adjectif démonstratif, tantôt elles sont employées isolément après un verbe ou un nom.

Il arrive fréquemment que deux ou même plusieurs particules renforçantes démonstratives soient employées simultanément pour renforcer le même mot.

§ 541. *Forme et emploi des particules renforçantes démonstratives.* Il convient de signaler tout d'abord la particule *side* qui n'est que la forme enclitique du pronom absolu **suide* (§ 538) ; sur les formes sans *s*, v. § 164. Cette particule se fléchit de la façon suivante :

	MASC.	FÉM.	NEUTRE
Sg. nom.-acc.	*side sede*	*side sidi ade ede*	*side*
gén.	*sidi side adi ade*	*sidi adi ade*	*sidi side adi ade*
Pl. nom.-acc.		*sidi side adi ade*	
gén.		*side sidi ide adi*	

Cf. Strachan *Ériu* I 5.

La particule *side* a trois emplois principaux ; elle sert à renforcer un pronom personnel (*a*) ou un adjectif possessif (*b*), ou bien à jouer le

rôle de sujet (*c*). Dans le second cas, c'est naturellement le génitif qui est employé (cf. § 514).

a) *is he-side as eola* « c'est celui-ci qui est instruit » Wb. 4 b 1 ; *is-he-side robu rí* « c'est celui-ci qui a été roi » Ml. 100 c 10 ; *isi-ede indail* « c'est celle ci la pierre » Wb. 11 a 19 ; *it-hé sidi* « ce sont ceux-ci » Sg. 77 a 6 ; *it he-sidi torud* « ce sont ceux-ci, le fruit » Ml. 46 c 8.

ni-sn-airmim sidi « je ne les compte pas, ceux-ci » Sg. 205 a 2 ; *is-dia cota óei-ade* « c'est Dieu qui la protège, celle-ci » Wb. 29 d 29.

§ 542. *b*) (au génitif) *ba foirbthea a-ires-sidi* « sa foi (de celui-ci) fut parfaite » Wb. 19 a 11 ; *inna imcaisin adi* « à sa vue (de celui-ci) » Ml. 36 a 15 ; *iss-a eregem adi* « c'est sa plainte (de celui-ci) » Ml. 35 a 20 ; *ar-á áildi ade* « par sa beauté (de celle-ci) » Ml. 32 a 22 ; *am-bés adi* « leur habitude (de ceux-ci) » Ml. 19 d 6 ; *air-thuccai cach chenel... an-insci sidi* « car chaque race comprend leur langage (de ceux-ci) » Ml. 42 c 8.

c) *insamlathar-side* « celui-ci imite » Wb. 9 a 15 ; *ni augtor side uilc* « celui-ci n'est pas auteur du mal » Ml. 44 d 19 ; *is-éola side* « celui-ci est instruit » Wb. 1 a 4 ; *bith suthin side* « ceci sera éternel » Ml. 89 c 10 (*side* se rapporte au mot *síd* « paix », non exprimé, qui est neutre), cf. 50 c 8 ; *amal nadfinnatar sidi* « comme ceux-ci ne savent pas » Ml. 99 b 10 ; *ni-tiagat saidai sech satuirn* « ceux-ci ne vont pas au delà de Saturne » BCr. 18 c 3 ; *amal dungniat sidi* « comme font celles-ci » Tur. 11 ; *amal dougní ade* « comme fait celle-ci » Wb. 24 d 10 ; *ishitilchaib ardaib nobitis adi* « c'est sur de hautes collines qu'étaient celles-ci (les idoles) » Ml. 14 a 9.

§ 543. Il y a toute une série d'autres particules démonstratives, très fréquemment employées, qui commencent par la sifflante *s*. Ce sont : *se, so, sin, siu(seo), són,* communes aux trois genres et aux deux nombres. La dernière a souvent la forme *ón* (ou *hón*) ; pour la chute de *s* dans un mot inaccentué, v. § 164.

Ces particules s'agglutinent à un élément *in-* emprunté à l'article pour former un véritable pronom démonstratif ; ou bien elles s'ajoutent à un substantif précédé de l'article avec la valeur d'un adjectif démonstratif :

inso « celui-ci » Wb. 12 d 6, « celle-ci » Ml. 88 b 11, « ceci » Wb. 9 c 29, « ceux-ci » Wb. 27 b 8 ; *insin* « celui-ci » Wb. 7 b 11,

« celle-ci » Ml. 51 c 28, « ceci » Ml. 37 c 2 ; *inse* « celle-ci » Ml. 114 a 1, « ceci » Ml. 128 d 9, « ceux-ci » Ml. 86 c 3 ; etc.

Dans cet emploi, on rencontre souvent dans Ml. *so, sin* au lieu de *inso, insin* (Strachan *ZCP* IV 66) ; les combinaisons **in-siu, *in-son* ne sont pas attestées.

in meit-se « cette quantité-ci » Ml. 93 b 2 (gl. *tam*) ; *ind-fir-so* « ces hommes-ci Wb. 5 a 5 ; *an-atrab-sin* « ce séjour-ci » Ml. 17 b 5 ; *in-tain sin* « ce temps-ci » Ml. 49 a 16 (cf. § 668) ; *ar-rind-sin* « cet astre-ci » Sg. 70 b 7 ; *tar æsi in cethardai seo* « à la place de ces quatre choses-ci » Ml. 36 c 23 : *trisin credo son* « par ce credo-ci » Tur. 68 : *is-sí run són* « c'est ce mystère » Ml. 38 c 7 (sans article exprimé) : *in-taidchur són* « cette rémission-ci » Ml. 47 b 6.

§ 544. On les rencontre aussi après préposition.

Cf. Strachan *ZCP* IV 66 n. 1.

arse « pour cela » Ml. 18 d 15 ; *cosse* « jusque-là » Wb. 17 a 12 ; *lase, lasse* « alors », d'où « lorsque » (§ 718).

arsin « pour cela » Ml. 136 c 11 ; *asin* « de cela » Ml. 59 a 21 ; *cossin* « jusque-là » Wb. 15 d 33 : *disin* « de cela » Ml. 37 b 24 ; *dusin* « à cela » Ml. 43 a 17 ; *fosin* « sous cela » Ml. 46 c 14 ; *frisin* « contre cela » Wb. 12 d 41 ; *issin* « en cela » Wb. 12 d 5 ; *iarsin* « après cela » Wb. 13 d 18 ; *resin* « avant cela » Ml. 22 d 19 ; *trisin* « par cela » Ml. 60 b 15.

desiu « de cela » Sg. 71 b 2 ; *issiu* « en cela » Wb. 13 b 21.

§ 545. Elles peuvent encore renforcer un pronom personnel ou bien un adjectif possessif.

it-é són « ce sont ceux-ci » Sg. 77 b 6 : *is-hed-ón* « c'est ceci » Wb. 9 c 15 ; *is-he(d) se* « c'est ceci » Sg. 201 a 3.

di-a íc són « à son salut (de celui-ci) » Ml. 38 c 10.

On trouve même *ón* employé parfois absolument : *ni-digen-sa ón insin* « je ne fais pas ceci » Ml. 37 c 2.

§ 546. Quelques-unes de ces particules sont d'origine adverbiale et marquent proprement le lieu. Ainsi *sin* signifie « ici » Sg. 191 a 2, Ml. 36 a 1 ; et de même *siu* Wb. 13 b 21, Ml. 24 b 12, 56 b 11.

Il est donc permis de mentionner encore parmi les particules démonstratives certaines particules adverbiales uniquement locales qui s'emploient comme les précédentes. Ainsi, à *siu* « ici » s'oppose *tall* « là »

(cf. *siu ná tall* « ici ou là » Wb. 3 d 17 ; *siu 7 tall* « ici et là » Wb. 28 d 1) ; de là : *int-sarra thall* « cette Sara là » Tur. 62.

De même *sund* qui signifie proprement « ici » (*doadbadar sund* « il est montré ici... » Wb. 7 d 10 ; *o-sund, di-sund* « à partir d'ici » Wb. 22 d 8, 30 c 22) s'emploie aussi comme particule démonstrative : *do-sund* « pour cela » Wb. 23 a 7.

Enfin *ucut* « là » sert de particule démonstrative dans : *cen-mathá in-tegdais n-ucut* « outre cette maison-là » Wb. 33 a 4.

§ 547. La particule démonstrative *í (hí),* toujours accentuée, s'ajoute le plus souvent à l'article, et souvent elle est renforcée par l'une des particules mentionnées au § 543.

Exemples : *int-hí-sin* « celui-ci » Ml. 25 c 14 ; *isind-í siu* « dans ceci » Ml. 51 d 2 ; *an-í-siu* « ceci, cette chose-ci » Wb. 12 a 12 (cf. § 550) ; *hondi* « de ceci » Ml. 17 a 1. Pour plus de détails, v. § 549.

Parfois, la particule *í* renforcée à son tour d'une autre particule démonstrative s'ajoute au substantif précédé de l'article :

int ainmnigud hisin « cette appellation-ci » Ml. 37 a 16 ; *dorigni in firmimint n-isin* « il a fait ce firmament-ci » Ml. 42 b 24.

La particule *-í* produit l'aspiration dans *hi-thall* Ml. 23 d 10, 18 c 13, 78 d 4, mais *hí-tall* Ml. 26 b 7 ; cf. § 168 Rem. II.

B. Article en fonction de démonstratif et de relatif.

§ 548. L'article (§ 203) a fréquemment une valeur démonstrative. Toutefois cette valeur est le plus souvent précisée par l'addition d'une particule démonstrative (§ 543), ainsi :

ind fir-so, ind-fir-sin « de cet homme » Ml. 23 d 17, 30 c 3 ; *ind-epistil so* « cette lettre » Wb. 3 b 20 ; *an-dlíged sin* « cette loi » Wb. 10 d 19, etc.

Remarque. — Très rarement la particule est employée seule, sans article : *bethu sin* « cette vie » au lieu de *in-bethu-sin* Ml. 53 c 14 ; *ærgarthae se* « cette chose défendue » au lieu de *an-ærgarthae se* Ml. 69 a 21 (cf. Sg. 9 b 13 : .ρ. *sin* pour *a* .ρ. *sin* « ce ρ »).

§ 549. Lorsque la particule démonstrative est *-í* et qu'elle n'est suivie d'aucune autre, elle s'ajoute directement à l'article avec lequel elle

forme un composé. Ainsi : *inti moysi* « Moïse que voici » Wb. 33 a 2 ; mais *int-alaxander hí sin* « Alexandre que voici » Wb. 28 a 20.

Le composé *intí* est un véritable démonstratif qui se fléchit ainsi :

	m.	n.
Sg. nom.	*intí*	*aní*
acc.	*inní*	
gén.	*indí*	
dat.	*-(si)ndí*	
Pl. nom.	*indí*	*innahí*
acc.	*innahí*	
gén.	*innaní*	
dat.	*-(s)naibhí*	

Pour le féminin, il n'y a que le nom. sg. *indí*.

Le démonstratif *intí* produit l'aspiration dans *intí thall* « celui-là » Sg. 197 a 9, mais on lit *aní tuás* Ml. 117 c 6 ; cf. Pedersen *KZ* XXXV 428 et §§ 168 Rem. II et 547.

§ 550. L'article au pluriel neutre suivi de la particule *-í* s'emploie couramment au sens vague de « ces choses » :

arnaib-hi-siu « pour ces choses » Ml. 58 d 13 ; *huanaib hi-siu* « de ces choses-ci » Ml. 100 c 5.

Dans ce sens, il présente parfois la forme *naní nanní* : *na ní araro-gart som* « ce qu'il a défendu » Wb. 5 c 23 ; *nanní robu thol do* « ce qui a été son désir » Ml. 33 a 18 ; *condib sainemail nanní labrathar* « afin que ce qu'il dit soit excellent » Ml. 35 d 22.

Remarque. — C'est du démonstratif neutre *an-í* coupé *a-ní* que l'on a tiré le substantif *ní* « chose », employé par exemple dans *mór ní* « grande chose, quelque chose de grand » (Wb. 2 d 14, 15 a 23, Ml. 17 b 12, 146 d 1) et qui sert aussi comme pronom indéfini au sens de « quelque chose ». Bien qu'employé comme substantif neutre, le mot *ní* ne produit jamais de nasalisation (§ 175).

Dans Wb., il n'y a pas trace de flexion de *ní* ; mais déjà en vieil-irlandais cependant on trouve au datif *níu* Ml. 47 b 1, *neo* Ml. 101 a 4 et *neoch* Sg. 217 a 5.

§ 551. *Expression de l'antécédent du relatif.* Le démonstratif *intí* est particulièrement employé pour servir d'antécédent à une phrase relative ; ainsi :

intí nochreitfed « celui qui croira » Wb. 5 a 2c ; *is diliu lemm ani as-torbæ oldaas aní as-dílmain* « je préfère ce qui est profitable à ce qui est légitime » Wb. 11 b 17 ; *cen- chomalnad indí nopridchim* « sans l'accomplissement de ce que je prèche » Wb. 11 a 15 ; *i-sindí scríbas* « dans ce qu'il écrit » Sg. 197 a 20 ; *is athir som innaní techte foirbthetith* « il est le père de ceux qui possèdent la perfection » Wb. 2 c 11 ; *ar-indí* « parce que » Ml. 29 a 4, 31 b 17, Sg. 161 b 5.

Toutefois, au neutre singulier (nom. ou acc.), la forme simple de l'article *an* est fréquemment employée avec la même valeur sans addition de la particule démonstrative :

an-as olcc « ce qui est mal » Wb. 10 c 13 ; *an-as-torbe* « ce qui est profit » Wb. 11 c 6 (à côté de *aní as-torbæ* ib. 11 b 17). La seule différence entre *an* et *aní* est que ce dernier est toujours accentué sur la finale ; *an* au contraire est toujours proclitique.

is demniu linn an adchiam bua-sulib oldaas an-rochluinemmar bua-chluasaib « est plus certain pour nous ce que nous voyons des yeux que ce que nous entendons des oreilles » Ml. 112 b 13.

Remarque. — Par suite des modifications phonétiques mentionnées au § 171 et suiv., on a *arropridchad* « ce qui a été prêché » Wb. 18 b 7 ; *apridchimme* « ce que nous prêchons » Wb. 13 b 14 ; *acésme* « ce que nous souffrons » Wb. 13 c 7 ; etc.

§ 552. Surtout lorsque l'antécédent doit se trouver à un cas oblique, la langue emploie souvent, au lieu de l'article *indí,* l'indéfini *nech* « quiconque, quelqu'un » (§ 220).

Ainsi : *cen brith diriug neich adchobrat* « sans emporter tout de suite ce qu'ils désirent » Ml. 89 b 5 (cf. 65 b 2), en face de : *intan nadrúgat diriug aní adchobrat* « quand ils n'obtiennent pas tout de suite ce qu'ils désirent » Ml. 75 b 3 (cf. 87 c 3) ; *comalnad neich forchanat* « accomplissement de ce qu'ils enseignent » Wb. 29 a 11, en face de : *is-sain aní forchanat* « est différent ce qu'ils enseignent » Wb. 28 c 16 (cf. 31 b 17) ; *is écmacht doib denum neich condegar cuccu* « il leur est impossible de faire ce qui leur est demandé » Ml. 48 a 7 ; *crete do-neuch asberat som* « qui croient à ce qu'ils disent » Ml. 17 c 4 (cf. 59 a 12, 15, Sg. 59 b 18, 72 a 1).

§ 553. Lorsque l'antécédent doit être au pluriel, on le rend parfois par la locution collective *in línn* « le nombre » :

in-línn rofitir a-peccad finnad a-ccúrsagad « que ceux qui connaissent leur péché connaissent leur réprimande » Wb. 29 a 17 (§ 456).

§ 554. Enfin, il arrive souvent que l'antécédent ne soit pas exprimé du tout (cf. Pedersen *KZ* XXXV 395) :

attá immurgu asbéer « c'est néanmoins ce que je dirai » Wb. 32 a 22 ; *ni irbágam nádernam* « nous ne nous vantons pas de ce que nous ne faisons pas » Wb. 17 b 6 (cf. 18 a 2, 23 c 21), etc.

§ 555. *Expression du relatif.* C'est à la flexion de l'article qu'est empruntée la forme qui sert de pronom relatif après préposition. Cette forme est essentiellement caractérisée par la consonne *n*, généralement précédée de la voyelle *a* ; après certaines prépositions, elle apparaît en outre précédée d'une *s* (cf. § 205).

Le relatif *-(s)an* est indéclinable et vaut pour tous les genres et tous les nombres. Les exemples qui suivent suffisent à en indiquer l'emploi :

ar-an-déntar « pour quoi il est fait » Wb. 2 a 10 ; pharus .i. *sossad as-am-bí soillse* « station de laquelle est lumière » BCr. 33 d 10 ; *di-an-denid* « desquels vous faites » Wb. 8 c 11 (prépos. *dí*) ; *inso di-an-aisndet duaid* « ce dont parle David » Ml. 54 a 20 ; *intí di-an-airchissi dia* « is cui parcit deus » Wb. 4 c 20 (prépos. *do*, cf. § 273) ; *intí di-an t-ainm discessio* « celui auquel est le nom Discessio, celui qui porte le nom de Discessio » Wb. 26 a 5 ; *foncheill fu an-d-rogab in faith* « d'après le sens d'après lequel le prophète l'a chanté » Ml. 38 c 3.

Les groupes *ar-an- di-an-* sont particulièrement fréquents après *cid* pour traduire « pourquoi ? » (cf. § 561 Rem. I).

Avec la forme *-san-* :

for-san-airisedar in-gním « sur lequel repose l'action » Sg. 139 b 1 ; *is-becc in-bríg fris-san-déntar a-saithar-sin* « petit est le prix pour lequel est fait ce travail » Wb. 11 a 9 ; *(precept) tre-san-íccatar híli* « (l'enseignement) par lequel tous sont sauvés » Wb. 27 c 20.

On rencontre accidentellement la forme *-sin-* : *indi dimaccaib israhel lasin-rubu chumtabart...* « ceux des fils d'Israel auprès desquels il y avait doute » Ml. 102 d 4.

§ 556. Le relatif *-(s)an-* n'est jamais exprimé après la préposition *in-* « dans » (Zimmer *KSt* II 58 et Thurneysen *RC* VI 317) : *is-hé loc in-atreba* « c'est le lieu dans lequel il habite » Wb. 27 d 26.

Après la préposition *é(ua)* « de, par », il perd généralement sa

voyelle : *insians o-n-did accobor limsa íce cáich* « le sens par lequel je désire sauver chacun » Wb. 12 d 23 ; *bo-m bí, ó m-bí* « a quo est » Sg. 32 b 4, 45 a 10. On trouve de même accidentellement : *intí la sm-bi æcne* « celui auprès de qui il est sage » Wb. 8 d 10 ; *cid ar-m-bad* « pourquoi serait... ? » Wb. 11 a 19.

Remarque. — L'*n* du relatif *-(s)an-* peut subir toutes les modifications phonétiques indiquées au § 171 et suiv. De là *la-sam-bé* « chez qui soit » Wb. 1 d 19, *la-sm-bi* (ci-dessus) ; *di-a-forgénsam* « auquel nous avons servi » Wb. 3 c 15 ; *as-a-tuiter* « ex quo caditur » Sg. 71 a 12 ; *di-a-robe* « de quo fuit » Sg. 197 b 12 (ce dernier exemple montrant la réduction de *rr* à *r*) ; cf. *ir-rufollnastar* « in quibus regnauit » Wb. 13 b 29.

§ 557. Le relatif *-(s)an-* change toujours son *a* en *i* lorsqu'il est suivi d'un pronom infixe, à moins que la préposition qui le précède ne se termine elle-même par un *i*. Ainsi : *cid ar-in d epur frit* « pourquoi te dis-je cela ? » Wb. 5 a 31 ; *tre-sin-dip-piat fochricci..., tre-sin-da-bia pían* « par laquelle vous aurez des récompenses...., par laquelle ils auront un châtiment » Wb. 25 d 8 ; mais *di-an d epir* (ms. *diandapir*) « dont tu dis cela » Sg. 66 b 10.

Par suite, la locution conjonctive *aran* « pour que, que » prend la forme *arin* devant un pronom infixe : *ar-in-chomalnathar* « ut id impleat » Wb. 31 c 14 (= **ar-in-d-*, § 106). Il arrive parfois que l'*i* lui-même disparaisse : *ar-n-da-beth* « qu'ils eussent » Ml. 131 c 9.

§ 558. Le relatif *-(s)an-* n'est jamais exprimé devant la négation. Ainsi : *di-nad-ríctbe nech* « de laquelle quelqu'un n'ait pas été sauvé » Wb. 28 b 1 ; *di-na conbi móin* « dont il n'y a pas de trésor » Ml. 85 b 7 (au lieu de *di-an-*) ; *do-na-robu gnath techt forculu* « auxquels n'a pas été habituel d'aller en arrière » Ml. 129 d 3 (au lieu de *di-an-*).

Remarque. — Toutefois on a *nech la-s-na-bi ciall* « quelqu'un qui n'a pas d'intelligence » Ml. 50 d 2.

Comme conséquence de cet usage, la conjonction *arna* « pour que ne pas » ne contient pas le relatif *-(s)an-* ; sur *cona*, v. § 678.

Ainsi *ar-m-bad dianim racloadsom 7 ar-na-bad [di]atempul tantum* « que ce soit de son ciel qu'il l'entendrait et que ce ne soit pas de son temple seulement » Ml. 43 c 13.

CHAPITRE III

DU PRONOM-ADJECTIF INTERROGATIF

Cf. J. Strachan *Ériu* I 6, J. Vendryes *MSL* XIII 396.

§ 559. La forme du pronom-adjectif-interrogatif est la même dans l'interrogation directe et dans l'interrogation indirecte ; mais il y a lieu de distinguer l'emploi pronominal de l'emploi adjectival.

§ 560. A. Le *pronom interrogatif* a la forme *cia* (plus anciennement *cé,* v. § 62) pour le masculin et le féminin, *cid* pour le neutre ; il ne se décline pas.

Exemples : *cia conicc ní dúun* « qui peut quelque chose contre nous ? » Wb. 4 b 11. — *cía dobera íc* « quis praestabit salutem ? » Ml. 34 d 5. — *dús cia atrebea isin chathraig* « pour savoir qui habitera dans la ville » Ml. 35 b 24. — *cid atobaig dó* « qu'est-ce qui vous pousse à cela ? » Wb. 19 d 10. — *cid asrubart in-coimdiu* « qu'est-ce qu'a dit le maître ? » Wb. 10 a 26.

Parfois le pronom interrogatif est renforcé du pronom personnel ; ainsi *cia-hé* « qui cela ? » Ml. 46 c 17. — *cia tussu díxnigedar* « qui es-tu, toi ? » Wb. 4 c 24 (où le verbe est à la 3e pers. ; cf. § 489).

§ 561. Le pronom interrogatif ne s'emploie jamais aux cas obliques ; s'il doit être régi par une préposition, on recourt à une périphrase avec proposition relative : « par qui ? » devient « qui par lequel ? », « pourquoi » devient « quelle chose pour laquelle ? » etc. Ainsi : *cia diafia-chaigedar* gl. « ad quem debeat » Ml. 44 b 3 (cf. § 555). — *cid aran-déntar pecthach díim* « pourquoi est-il fait un pêcheur de moi ? « Wb. 2 a 10. — *ciddianepirsom anísiu* « pourquoi dit-il cette chose-là ? » Wb. 19 d 11.

Remarque I. — Les locutions *cid aran- cid dian-* pour traduire « pourquoi… ? » sont fréquentes ; dans quelques passages, sous l'influence du latin, « pourquoi ? » est traduit simplement par *cid* : Wb. 14 a 28, 18 b 9 (écrit *quid*), 28 b 1. Dans la phrase *cid nombetha im etarceirt a-messa im dia* « pourquoi serais-tu en dispute avec Dieu sur son jugement ? » 4 c 24, *cid* au sens de « pourquoi » est suivi de l'indice relatif (§ 628).

Remarque II. — Au lieu du pronom relatif, on rencontre parfois un mot déclinable tel que l'indéfini ou le démonstratif ; ainsi « ad quem » est glosé par *cia-du-neuch* Ml. 16 a 9 ; « de quibus » par *cia dunaib hi* Ml. 35 a 17 ; « quibus » par *cionaibhi* Ml. 47 a 10 ; « in quibus » par *cia isnaib hí* Ml. 49 c 13.

Remarque III. — Dans Sg., 209 b 30, est employé l'adverbe *coich* pour rendre le génitif du pronom interrogatif : *is inderb coich inmug conérbara meji* « il est incertain à qui est l'esclave, jusqu'à ce que tu dises : à moi ».

§ 562. B. L'*adjectif interrogatif* a la forme *cé* ou *cia* (parfois *ci* ou *c* par élision devant voyelle) pour les trois genres.

Ex. *cia de* « lequel des deux ? » Wb. 23 b 33.

Lorsque cet adjectif doit être immédiatement suivi du substantif auquel il se rapporte, on lui ajoute généralement le pronom personnel de la 3e personne du même genre que le substantif ; *cé* devient *cé-hé* au masculin, *cé-si (ci-si)* au féminin, *ced* (de *cé-hed*) au neutre. L'addition du pronom personnel n'est généralement pas sensible au masculin, parce que, par contraction, *cé-hé* devait aboutir à *cé*.

Exemples : *ciahé*, gl. qui sit status Ml. 14 d 14 (forme refaite) ; — *cisi aimser* « quel temps ? » Ml. 97 a 5, Sg. 26 a 6 ; *cisí digal* « quelle vengeance ? » Ml. 100 d 5. — *ced-torbe* « quel profit ? » Wb. 13 c 7.

Remarque. — Dans Ml. et Sg., *cid* est presque toujours substitué à *ced* en pareil cas ; ainsi : *cid aicned* « quelle nature ? » Ml. 65 c 7.

Les formes *césí* et *ced* produisent l'aspiration ; ainsi *cisi chiall* Sg. 217 a 2, *cisí chomairle* Ml. 34 c 18 ; *cid chenél* Sg. 197 b 3, *cid folad* Sg. 25 b 17. Ceci déjà suffit à distinguer l'adjectif *ced (cid)* du pronom *cid*.

§ 563. Toutefois, l'addition du pronom personnel ne se produit pas dans certaines locutions toutes faites, où le pronom interrogatif est soudé au substantif qui suit ; ainsi, bien que les mots *airm* « lieu », *dú* « lieu », *méit* « grandeur » soient féminins, et *indas* « manière » neutre, on trouve *cia airm* « quel lieu ? où ? » Wb. 12 d 18 ; *cia dú* « id. » Ml. 40 c 7 ; *ce-meit* « quelle grandeur ? combien ? » Wb. 33

a 1, *cia-mmeit* Ml. 25 c 4 ; *cia-indas* « quelle manière ? comment ? » Ml. 55 c 1, *cindas* (de *ce-indas*) Wb. 6 b 13.

§ 564. Lorsqu'un mot est intercalé entre le pronom interrogatif et le substantif auquel il se rapporte, l'addition du pronom personnel ne se produit pas.

Ainsi *cia ar neoch* Sg. 217 a 5 « pour quelle chose ? » (*neoch* datif du mot neutre *ní*, § 550).

Toutefois, dans un cas de ce genre, le substantif étant au neutre, le glossateur de Milan a substitué *cid* à *cia* : *cid... duthoschib* 129 c 12 « quibus principiis » (du mot *tossach*, n.).

§ 565. Les textes présentent encore deux formes interrogatives.

L'une, *citné*, s'emploie toujours au pluriel comme pronom ou comme adjectif ; ainsi *citné foruar* Wb. 8 b 5 gl. « quae praeparauit », *citné briathra* Ml. 61 b 7 « quelles paroles ? » (cf. Pedersen *KZ* XXXV 390, Strachan *Ériu* I 7).

L'autre n'est que la combinaison d'une forme pronominale neutre disparue de l'usage et du verbe copule (§ 414) : *cote* « ce qu'est », *coteet* « ce que sont » (parfois écrits *cate, cateet*).

La valeur exacte de *cote, coteet* est fournie par la comparaison des deux phrases suivantes de Wb. : *ced-torbe dúnni* « quel profit pour nous? » 13 c 7 et *cote mo-thorbese* « en quoi consiste mon profit? » 12 c 36. Pour d'autres exemples, cf. Wb. 4 d 23, 5 c 16, 9 a 17, 10 d 28.

§ 566. Il y a souvent une différence à peine sensible entre le pronom interrogatif et le pronom relatif. Aussi n'y a-t-il pas lieu de chercher à établir une nuance de sens entre la phrase *ní-confitir cid asbeir* « il ne sait pas ce qu'il dit » Wb. 12 c 22 et les phrases suivantes : *ar ni-tucfa nech an-asberith* « car personne ne comprendra ce que vous direz » Wb. 12 d 3 ; *tuicci an-gaibes insalm* « il comprend ce que chante le psaume » Wb. 12 d 42 ; etc.

§ 567. L'interrogatif *cia* est souvent suivi de la particule enclitique *-dono* et devient *cedono* « qui donc ».

Ex. : *hóre ronortigestar dia cedono tuidecht friss* « puisque Dieu a ordonné, quelle position donc contre lui ? » Wb. 6 a 4 (ici *ce-* est adjectif).

Mais la locution pétrifiée *cedono* a été de bonne heure employée au neutre avec le sens de « quoi donc ? »; voir *MSL* XIII 403.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

ORDRE ET GROUPEMENT DES MOTS

I. — Ordre des mots.

§ 568. L'ordre des mots est soumis aux mêmes règles dans les propositions principales et dans les propositions subordonnées ; c'est-à-dire que dans ces dernières, après le mot — conjonction ou particule — qui exprime la subordination, les autres mots sont rangés comme si la proposition était principale.

§ 569. En règle générale, le verbe, précédé, s'il y a lieu, des éléments proclitiques qui font corps avec lui (§ 588), passe avant sujet et régimes; toutefois, l'interrogatif (§ 559) se place toujours devant le verbe :

arosailcther hires tri degním... innarbanar hires trí drochgnímu « la foi est ouverte par la bonne conduite;... la foi est chassée par les mauvaises actions » Ml. 14 c 15-16; *ni-m-thorgaith mofrescissiu* « mon attente ne m'a pas trompé » Ml. 38 a 13; *do-rí geni dia corp duini ó ilballaib* « Dieu a formé le corps de l'homme de beaucoup de membres » Wb. 12 a 29; *ní leicfither flaithemnacht du saint etir* « la royauté ne sera pas laissée du tout au désir » Ml. 90 a 9.

§ 570. Pour les autres parties de la phrase, il n'y a pas d'ordre fixe. Le plus souvent le sujet suit immédiatement le verbe, surtout quand ce sujet est un pronom ou un adjectif pronominal; le régime suit alors le sujet. Mais l'ordre inverse se rencontre aussi.

Ainsi : *berid cách brith forarele* « chacun porte jugement sur l'au-

tre » Wb. 29 b 9 ; *beoigidir in-spirut in-corp* » l'esprit vivifie le corps » Wb. 13 d 7 ; *carid cách uáib alaile* « chacun de vous aime l'autre » Wb. 25 d 5 ; *romsóirsa rect spirto direct pecthо* » la loi de l'esprit m'a délivré de la loi du péché » Wb. 3 d 20.

Mais : *ni dénat firtu úili* » tous ne font pas des miracles » Wb. 12 b 20 ; *sluindith folad indepert* « le mot désigne une substance » Sg. 25 b 10 ; *atsuidi neutur isnaib anmannaib in es anaccomol fri neutur inimmognom* « ce qui établit le neutre dans les noms en *es* c'est leur rapport avec le neutre dans la construction » Sg. 66 a 20 ; *duadbat etarcnae ndæ insin* « ceci montre l'enseignement de Dieu » Ml. 42 b 27 ; *doráricc baás dom athairmthect* » la transgression de cela a causé ma mort » Wb. 3 c 29.

Le choix entre ces deux ordres peut être déterminé par la longueur respective du sujet et du régime ; ainsi, on met le régime avant le sujet, quand ce dernier comporte un trop grand nombre d'attributs et de compléments. Ex : *airnifoircnea in fini hithe neich di... amal dungní int ais sechmaill* « car le fait que quelqu'un en mange, comme font les gens qui passent, ne détruit pas la vigne » Ml. 102 a 15.

§ 571. Il n'y a pas davantage d'ordre fixe pour les différents régimes. Le plus souvent, le régime direct passe avant les autres : *taibred cách airmitin dialailiu* « que chacun donne respect à l'autre » Wb. 5 d 16 ; *amal dombeir in ben airmitin féith donfiur* « de même que la femme donne respect d'honneur à l'homme » Wb. 11 c 14.

Mais on trouve aussi : *ní accam is intsaltair in fers n isin* « nous ne voyons pas ce vers-ci dans le psautier » Ml. 111 d 1.

§ 572. Lorsque le régime indirect est un pronom, il passe généralement avant le régime direct ; ainsi : *dulugfa dia dam mu pecthu* « Dieu me pardonnera mes péchés » Ml. 58 c 18.

Mais on trouve aussi : *nitabair indithim nintiu* « il ne leur prête pas attention » Ml. 21 b 2.

§ 573. Lorsque le verbe est le verbe copule, il se fait suivre immédiatement de l'attribut ou de ce qui en tient lieu (cf. Strachan *Subst*. 49).

Exemples : *is garait ar-saigul* « notre vie est courte » Ml. 59 d 6 ; *ni-sulbir inbríathar* « la parole n'est pas éloquente » Wb. 17 b 4 ; *is ball cách dialailiu* « chacun est membre pour l'autre » Wb. 5 d 4 ;

ar-is-miad mór ind-apstalacht « car l'apostolat est un grand honneur » Wb. 13 b 5; *bith flaithem intí solam* « ce Salomon sera roi » Ml. 90 a 9; *is-hó-sium co-nuic dam far-serce* « mon amour pour vous est de vieux à jeune » Wb. 4 b 29; *asberat as ndia cloine macc* « ils disent que le fils est un dieu d'iniquité » Ml. 21 c 11.

De là l'usage de faire suivre immédiatement le verbe copule du pronom personnel au sens de « voici, c'est, ce sont » (Cf. §§ 490 et 535).

Ainsi : *is-he besad felsub* « voici la coutume des philosophes » Wb. 27 a 10; *is-sí rún indforcillsin* « voici le mystère de ce témoignage » Wb. 28 b 7 ; *is-ed ancride indermait* « voici l'injure de l'oubli » Ml. 23 d 12 ; *it hǽ indaidmi asmbeirsom* « voici les instruments qu'il mentionne » Ml. 89 a 8 ; et avec addition du démonstratif : *is-hé inso innóibad* « voici la sanctification » Wb. 25 b 2 ; *is-si ede dulchinne inmílti* « voici le salaire du service militaire » Wb. 11 a 5 ; *is-hed inso anaithescc* « voici la réponse » Wb. 9 d 15; *it-hǽ inso anman nacoic cathrach* « voici le nom des cinq villes » Ml. 104 a 4.

§ 574. Lorsque l'attribut est accompagné d'un régime, il arrive que le sujet soit intercalé entre les deux :

Ex. : *is irlam indanim do thuil dée* « l'âme est prête à la volonté de Dieu » Wb. 5 c 18; *amal ata carit in(na)crumai dunchried* » de même que les vers sont amis de la boue » Ml. 44 c 1.

Mais on trouve aussi : *is-coitchen docechtar de ainm alaili* « le nom de l'un est commun à chacun des deux » Ml. 14 d 12 ; *ar-is-gnath do neuch bes amlabar buidre* » car la surdité est habituelle à quiconque est muet » Ml. 59 a 12.

§ 575. Lorsque celui qui parle veut insister spécialement sur un mot de la phrase autre que le verbe, il peut l'exprimer en tête à condition de le faire précéder du verbe copule. C'est ce qui se passe en français quand au lieu de dire : *je l'ai vu hier* on dit : *c'est hier que je l'ai vu*. Toutefois il y a une différence importante entre le vieil-irlandais et le français. D'une façon générale, le verbe copule en pareil cas ne suffit pas à constituer une proposition et celle qui suit n'est pas considérée comme dépendant du verbe copule. L'irlandais traite ainsi de deux façons différentes deux phrases comme : *c'est du pain que je mange* et *c'est pour vivre que je mange,* dans lesquelles le français fait également du verbe substantif le centre d'une proposition principale

dont dépend la proposition suivante. Tout se ramène, comme on le voit, à une question de subordination : en principe, il n'y a subordination en irlandais que si le *que* est pronom relatif, mais non quand il ne joue qu'un rôle grammatical, purement explétif.

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 318, 373, 375, 376, 412, 414.

Exemples : *is-fride imtiagam 7 adciam arconair* « c'est de jour que nous circulons et que nous voyons notre chemin » Wb. 6 a 30 ; *is-dothabirt díglae berid inclaideb sin* « c'est pour donner vengeance qu'il porte cette épée » Wb. 6 a 13 ; *ni-arcrist pridchit* « ce n'est pas pour le Christ qu'ils prêchent » Wb. 27 a 11 ; *is-ar indeb isdénti tol dǽ* « c'est pour le profit qu'il faut faire la volonté de Dieu » Wb. 29 b 12 ; *is-trífer robói intrís diltud dosom* « c'est par un homme qu'il eut le troisième refus » Tur. 103 ; *ní indfessin eirbthi* « ce n'est pas en lui-même qu'il a confiance » Ml. 51 b 12.

§ 576. Quand le verbe copule sert à mettre en tête de la phrase le sujet ou le régime direct, il forme une proposition principale dont dépend la suivante :

Ex : *it-sib ata-chomarpi abracham* « c'est vous qui sont les héritiers d'Abraham » Wb. 19 c 20 (*ata* forme relative) ; *is-óinfer gaibes buáid* « c'est un seul homme qui obtient la victoire » Wb. 11 a 4 (*gaibes* forme relative) ; *act rop crist pridches cách* « pourvu que ce soit le Christ que prêche chacun » Wb. 23 b 24 (*pridches* forme relative).

§ 577. Dans l'usage, le principe du § 576 souffre quelques exceptions. Il arrive parfois qu'un sujet ou régime direct soit traité comme une locution circonstancielle et par suite que la relation ne soit pas exprimée : *is-hé not ail* « c'est lui qui te nourrit » Wb. 5 b 28 (toutefois, § 625). Inversement, on peut trouver l'indice de la relation, surtout dans Ml., après une locution adverbiale (Pedersen *KZ* XXXV 391). Ces hésitations tiennent surtout à ce qu'il est fort malaisé de définir exactement le moment où le « que » cesse d'être explétif pour devenir relatif, ou réciproquement. On verra dans les chapitres consacrés aux propositions relatives des hésitations du même genre dans l'emploi de la subordination.

Sur l'accord du verbe copule explétif avec le verbe qui suit, v. § 723.

§ 578. Dans les phrases un peu longues, l'ordre grammatical des mots est parfois violé pour permettre à la pensée de se développer dans

un ordre logique. Le sujet par exemple, avec tout ce qui s'y rattache, peut être placé d'une façon anacoluthique avant le verbe, mais alors il y a généralement après le verbe un rappel du sujet. Un des meilleurs exemples est fourni par : *dia nimthiasam iartimnaib indrechto sin 7 dian d comallammar anuile dorairngert dia trisinrecht sin duneuch nudcomálnabadar doindnastar dún anuile sin* « si nous agissons (m. à m. circulons) d'après les commandements de cette loi et si nous l'accomplissons, tout ce que Dieu a promis par cette loi à quiconque l'accomplira, tout cela nous sera accordé » Ml. 46 c 20 ; cf. 51 d 10, 27 b 15. De même, dans une phrase relative : *do adbadar híc bríg inna persine dodiccfa asmó de focíaltar* « il est montré hic que, le pouvoir de la personne qui viendra ainsi, ce n'en est que plus grand qu'il est supposé » (« le pouvoir n'en est supposé que plus grand ») Wb. 29 c 4. En proposition indépendante, on aurait : *bríg inna persine dodiccfa ismó de focíaltar.*

Remarque. — Dans certains cas, il arrive que l'application d'une règle de syntaxe passe pour ainsi dire par-dessus le verbe copule ; cela montre à quel point ce verbe explétif est dénué de valeur propre. Ainsi, à côté de *is ornatus tuic side* « c'est ornatus qu'il pose » Ml. 51 c 30, on lit *huare is cœli tunuic* « parce que c'est cœli qu'il pose » Ml. 51 c 26 ; l'*n* de *tunuic* est causé par *huare,* mais le verbe copule *is* n'a pas changé.

§ 579. La langue présente çà et là quelques dérogations au principe de l'ordre des mots. S'il y a intérêt à mettre en évidence un des mots de la phrase, on peut le jeter en tête, en dehors de la construction grammaticale, quitte à le rappeler ensuite au moyen d'un pronom. Ainsi le régime, rappelé par un pronom infixe dans : *nacumactte is dia rodordigestar* « les puissances, c'est Dieu qui les a ordonnées » Wb. 6 a 3. Ou même le sujet : *torad aláam isbed do-d-toisged* « le produit de ses mains, voilà ce qui le nourrissait » (Wb. 9 a 6 ; cf. Ml. 17 d 6) ; *fis timnae ndæ 7 a forcaill is ar sainemli adrimther toneuch rudfinnadar* « la connaissance des commandements de Dieu et de son enseignement, c'est pour perfection qu'elle est comptée à quiconque connaît cela » Ml. 46 c 23.

Une phrase comme : *cicrops dorósat incathraig* « Cécrops a bâti la ville » Sg. 31 b 2 est une imitation servile du latin.

§ 580. L'usage de jeter ainsi en tête de la phrase le sujet ou le

régime direct, quitte à le rappeler dans la suite, lorsqu'il risque par son étendue d'encombrer le milieu de la phrase, peut s'appliquer aussi à un régime quelconque. On le trouvera au § 646 employé pour suppléer à l'absence d'un génitif du pronom relatif. Voici un exemple où il s'applique au régime d'un infinitif : *indfaissine rochet tall tobertar desmrechta foilsi diarelad* « la prophétie qui a été chantée plus loin, des exemples clairs sont donnés pour la manifester » Ml. 25 b 6.

§ 581. L'ordre des autres mots de la phrase n'appelle pas d'observations spéciales ; pour l'adjectif, v. §§ 218 et ss. ; pour les particules enclitiques et proclitiques, v. §§ 582 et ss. ; pour les préverbes, v. § 438.

Remarque. — Le régime du substantif au génitif se place toujours après le mot auquel il se rapporte ; toutefois quelques passages en vers présentent trace d'un curieux usage d'après lequel le régime au génitif précède le substantif (cf. Wh. Stokes *RC* V 350) : *faelidsem cu ndene dul* « il est joyeux avec un élan de promptitude » SP II 6 (cf. V 2 *di Moisten mine mrugaib*) ; *domfarcai fidbaidæ fál* « un buisson d'arbres m'entoure » Sg. 203 (*Thes.* II 290) ; *dirodba indiunn ar colno císu* « puisse-t-elle détruire en nous les tares de notre chair » Hy. IV 5 (cf. V 8, 90).

Le même ordre se retrouve dans le fameux juron de saint Patrice *mo dé brot* « jugement de mon Dieu ! » Cormac, p. 28 (cf. Wh. Stokes, *Félire Oenguso*, p. xxxviij).

II. — Groupement des mots.

Cf. Zimmer *KSt.* I 56 ; Windisch *PBB* IV 204 ; Wh. Stokes *RC* VI 290 ; Loth *Métrique Galloise* III 151, 249.

§ 582. Les lois du groupement des mots, qui dominent toute la syntaxe du vieil-irlandais, ne sont qu'une conséquence de l'accent. Les mots accentués en effet, par suite de la force de l'accent, deviennent naturellement autant de centres d'intensité, autour desquels se groupent les mots inaccentués (proclitiques et enclitiques). Il suit de là que la loi de l'accent initial, vraie pour le mot isolé (§ 124), est presque toujours fausse pour le mot dans la phrase, et qu'une phrase du vieil-irlandais présente en général une suite de groupes de mots dont le maximum d'intensité est le plus souvent vers le milieu.

Sur l'existence d'accents secondaires, v. § 596.

§ 583. C'est l'état que fait connaître l'aspect extérieur même des manuscrits où les mots sont le plus souvent groupés autour d'un accent central :

is-ar-farn-imbrádud-si « c'est pour votre pensée à vous » Wb. 16 b 16 ; *insamlathar-side mo bésu-sa* « celui-ci imite mes manières » Wb. 9 a 15 ; *an asberin o-bélib 7 an-í immeradin ó-chridiu* « ce que je disais des lèvres et ce que je pensais du cœur » Wb. 14 c 23 ; *ar-is-bé as-eola fri-aidgne ind-athar* « car c'est lui qui est savant suivant la connaissance du père » Wb. 19 d 9 ; *is-ed as-maam-serc* « c'est ce qui est le plus grand amour » Ml. 99 b 5 (mais *is-ed as moam serc* ib. 92 c 5).

Toutefois, au point de vue du groupement, Ml. et Sg. sont moins réguliers que Wb. ; on y trouve même séparés par erreur des mots uns. Sur la séparation des éléments constitutifs d'une forme verbale, v. § 595.

§ 584. On a indiqué dans la phonétique (§ 124) la différence des mots accentués et des mots inaccentués (proclitiques ou enclitiques) ; il y a lieu d'exposer maintenant le rapport des diverses parties du langage dans le groupement des mots.

1° *Groupements nominaux.*

Les substantifs admettent comme proclitiques : les articles, les pronoms possessifs, les noms de nombre, les adjectifs pronominaux, les prépositions, l'adverbe *cid,* la particule vocative *á,* le verbe copule (y compris *ní*). Ils admettent comme enclitiques les diverses particules renforçantes (personnelles, réfléchies, démonstratives).

Ex. : *in-salm-so* « ce psaume-ci » Ml. 74 d 13 ; *cid-i-sin-biuth* « même dans le monde » Wb. 12 c 16 ; *a-chossa* « ô pieds » Wb. 12 a 33 ; *it tri-tuisil* « il y a trois cas » Sg. 148 b 8 ; *is-galar* « c'est une maladie » Wb. 12 b 10 ; *i-bar-foirbthetu-si* « en votre perfection » Wb. 25 d 6.

§ 585. Lorsque le substantif est accompagné d'un adjectif épithète ou d'un régime au génitif, le centre d'intensité de cet ensemble est d'autant plus malaisé à déterminer que l'existence même du groupement n'est pas sûre.

M. Pedersen *KZ* XXXV 361 admet la proclise du substantif devant l'adjectif épithète, mais reconnaît au substantif un accent secondaire en

pareil cas. Il est possible aussi que l'adjectif ait été enclitique après le substantif, ou bien encore que, malgré le groupement, les deux éléments conservassent tous deux leur accent. Du moins, les lois de nasalisation et d'aspiration ne sont pas toujours régulièrement appliquées entre les deux éléments (id. *ib.* 432).

Remarque. — L'adjectif attribut n'est jamais groupé avec le substantif auquel il se rapporte ; et les lois de phonétique syntactique ne sont pas applicables en pareil cas. Ainsi *is-dénti tol dǽ* « la volonté de Dieu doit être faite » Wb. 29 b 12, *is-tacair censæ* « la douceur est convenable » Wb. 20 c 3, *conrop inonn cretem*, « que la croyance soit la même » Wb. 7 d 10 ; etc.

§ 586. Lorsque l'adjectif précède le substantif, il forme généralement avec celui-ci un composé et reste non-fléchi (§§ 219 et 308) ; les cas où l'adjectif précédant le substantif est fléchi sont trop rares pour qu'on puisse en dégager les lois du groupement.

Pour les adjectifs pronominaux *cach, nach* et *cia,* le groupement avec le substantif qui suit est nettement établi (Pedersen *KZ* XXXV 430-434) ; cf. § 227.

Ainsi : *cia-chruth* « quelque forme » Ml. 75 d 10 etc. ; *cach-thúare* « chaque aliment » Wb. 6 b 8 ; *in-nach-thallond* « dans tout talent » Wb. 17 c 13.

§ 587. En ce qui concerne le régime au génitif, l'existence du groupement ne paraît établie que lorsque ce régime équivaut à un adjectif épithète ; du moins, c'est en pareil cas seulement que s'appliquent, s'il y a lieu, les lois de phonétique syntactique (§ 165 ; cf. Pedersen *KZ* XXXV 433 et 435).

Ainsi : *tol cholno* Wb. 20 c 20 « désir de chair », comme on a *tol cholnide* Wb. 3 c 38 « désir charnel » ; les deux expressions sont synonymes. De même, *immarchor chóre* « mission de paix » (= pacifique) Wb. 5 a 5.

Mais lorsque le régime au génitif ne peut être remplacé par un adjectif épithète, les lois de phonétique syntactique ne sont pas appliquées : *hires creitme* « foi de croyance » Wb. 2 b 8 ; *maicc tairngiri* « fils de promesse » Wb. 4 c 6, etc.

§ 588. 2° *Groupements verbaux.*

Une forme verbale admet les mêmes enclitiques qu'un substantif (§ 584), mais elle peut avoir comme proclitiques :

a) Les préverbes, placés devant l'accent (§§ 429 et ss.) :

do-biur « je donne », *ro-predchus* « j'ai prêché », etc.

b) Les négations :

ní-cumcam « nous ne pouvons pas » ; *ná-scarad* « qu'il ne se sépare pas », etc.

c) Le relatif et les locutions qui le contiennent :

an-asbiur « ce que je dis », *dian-épur* « à qui je dis », etc.

d) Les conjonctions :

air-thuccai cach chenel... aninsci « car chaque race comprend leur langage » Ml. 42 c 8 ; *nó chonutangar* « ou bien il est édifié » Ml. 14 c 5 (cf. § 168 Rem. V et § 610 ; dans Wb. *no* n'aspire pas un verbe qui suit) ; *ma-chomalnit* « s'ils accomplissent » Wb. 28 c 7 ; etc

e) La particule interrogative *in*.

in-bendachub « est-ce que je bénirai ? »

f) Certains adverbes :

mu-riissi farndochum « que bientôt j'aille vers vous » Ml. 34 a 4.

Remarque I. — *bés* « peut-être » n'est pas sûrement proclitique (cf. § 598) : *bés asberasu as-nainm dosom animus* « tu dirais peut-être que son nom est animus » ACr. 14 a 2.

Remarque II. — Il suffit de rappeler que les pronoms infixes (§ 493) sont toujours enclitiques à un proclitique précédent : *no-s-carim* « je les aime » ; *ní-s-carim* « je ne les aime pas » ; *manid-chomalnit* « s'ils ne l'accomplissent pas », etc. Pour l'indice relatif *n*, v. § 494.

§ 589. Mais il y a dans le groupement verbal une importante distinction à faire, car ce groupement comporte deux degrés.

On a désigné au § 323 sous le nom de proclitiques intimes certains proclitiques verbaux qui exigent l'emploi de la flexion conjointe, admettent l'infixation des pronoms (§ 493) et comptent pour un élément au point de vue de l'établissement de l'accent dans le verbe composé (§ 424). Ce sont : les négations, la particule interrogative et les locutions prépositionnelles ou conjonctives qui contiennent le relatif (mais non le pronom relatif isolé). Il faut joindre à ces proclitiques intimes les préverbes, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes le centre d'intensité du groupe verbal (§ 424).

De là le traitement très différent du verbe, suivant que la conjonction contient ou non le relatif (§ 698) ; traitement qui peut se résumer, au point de vue de la flexion, par l'opposition de :

co-miditbir « afin qu'il juge » Ml. 35 c 30 (abs.) et de : *con-festar* « de sorte qu'il sache » Wb. 12 c 38 (conj.),

au point de vue de l'infixation, par l'opposition de :

co-nu-m-daingnige-se « afin que tu me fortifies » Ml. 49 d 13 et de : *con-dam-chualae* « de sorte qu'il m'a entendu » Ml. 95 c 9,

et au point de vue de la place de l'accent, par l'opposition de :

co-dugnem	et de :	*co n-dénam*
co-asberad	et de :	*co n-épred* (cf. § 424).

En cas de négation, puisque la négation est toujours un proclitique intime, on a sans distinction :

coni-dénam	et	*cona-dénam*
coni-épred	et	*cona-épred* (§ 424).

La distinction des proclitiques intimes et non-intimes qui est d'une extrême importance au point de vue morphologique (v. §§ 323 et 423) n'avait qu'à être rappelée ici, car dans les deux cas il s'agit de proclitiques.

§ 590. Le groupement verbal était peut-être plus étendu encore qu'on ne vient de le dire. En effet, il est possible que le sujet ou l'objet direct qui suit le verbe ait été englobé dans le groupement verbal ; du moins le rapport syntactique du sujet ou de l'objet avec la forme verbale n'est pas défini avec exactitude. C'est le procédé de l'aspiration qui seul peut fournir un critère pour résoudre cette question.

Or, dans Wb., le sujet n'est jamais aspiré (Pedersen *KZ* XXXV 328), et on ne rencontre l'aspiration de l'objet que dans les deux exemples : *nertad chách* « qu'il fortifie chacun » 5 d 11, *dioiprid chách* « vous trompez chacun » 9 c 23, où il s'agit du mot *cách*. Comme, en d'autres passages, le mot *cách* reste inaspiré (§ 169), il s'agit en tout cas d'un traitement exceptionnel (id. *ib.* 329).

Mais la situation n'est pas la même dans Ml. et Sg., où l'aspiration se produit aussi bien pour le sujet que pour l'objet (Pedersen *ib.*, *Thes.* II 188 n. c) :

arberr chial chesto as indí as difficio « le sens du passif est dérivé de ce qui est difficio » Sg. 146 a 1 ; *maní dene chathu* « si tu ne fais pas de combat » Ml. 37 c 15 ; etc.

L'aspiration s'est même étendue à des locutions adverbiales comme dans : *contoat chucai son* « qui tournent vers lui » Ml. 46 c 1 (Pedersen *ib.* 332).

Il s'agit ici d'un usage récent dont les plus anciens textes ne portent pas encore la trace ; la question est de savoir ce qu'on en peut conclure au point de vue de l'extension du groupement verbal. Sans doute, peu de chose ; car le procédé de l'aspiration se trouve dans Ml. et surtout dans Sg. (cf. *ZCP* IV 61, 487) en de nombreux cas où les conditions syntactiques ne le justifient pas ; de phonétique qu'il était à l'origine, il est rapidement devenu syntaxique, comme l'exemple cité au § 601 Rem. suffirait à le montrer. Dès lors, dans la question présente, il est plus prudent de s'abstenir.

§ 591. 3° *Autres groupements.*

Il y a peu de chose à dire des autres groupes de mots, formés d'une locution adverbiale (généralement tirée d'un substantif) ou pronominale.

Un pronom accentué peut former le centre d'un groupement exactement comme un substantif.

is-hé « c'est lui » ; *is-sí* « c'est elle » ; *is-ní* « c'est nous », etc. (§ 489) ; *do-suidiu* « à celui-ci » (§ 538) ; *intí-thall* « celui-ci là-bas » Sg. 197 a 9 ; *ání-thúas* « ceci dessus » Wb. 10 a 15 (*tall* et *tuas* sont deux adverbes enclitiques après un démonstratif).

Le seul cas intéressant est celui où un pronom inaccentué se trouve groupé avec un mot également inaccentué. Ainsi un groupe tel que *du-n-ni* « à nous » ne compte en principe que des mots dépourvus d'accent : *do-* proclitique, *-n* et *-ni* enclitiques ; de même *do-m-sa* « à moi ». Pourtant l'ensemble est accentué ; le groupe proclitique + enclitique devait être pourvu d'un accent secondaire frappant le proclitique ; cf. le cas de *rop-sa* « je fus » signalé au § 527 et le fait que la préposition *(s)amal* « comme » conserve son *s* initiale devant pronom suffixe (§§ 164 et 512).

Remarque. — On notera que l'expression *móinur, tóinur* (proprement « mon unité », « ton unité ») était enclitique après un pronom accentué :
tussu thóenur « toi seul » Wb. 5 a 28.
duit so thóinur « à toi seul » Sg. 208 b 5.

§ 592. Le groupement des mots est d'une extrême importance au

point de vue de l'application des règles de phonétique syntactique indiquées au §§ 165 et ss. M. Pedersen a montré en effet qu'en principe ces règles n'agissaient jamais qu'à l'intérieur des groupes de mots (*Aspir.* passim et *KZ* XXXV 327, 361) ; cf. §§ 585 et ss. Mais on doit attribuer aux lois du groupement une certaine souplesse. Par exemple, les exceptions que l'on rencontre çà et là au principe de l'aspiration ou de la nasalisation tiennent à la plus ou moins grande cohésion des mots à l'intérieur du groupe. Ainsi, les préverbes ne produisent pas en toute circonstance l'aspiration du verbe qui les suit (§ 593). De même, le fait que certains proclitiques verbaux seulement jouent un rôle dans l'établissement de l'accent du groupe verbal prouve que tous les proclitiques ne sont pas avec le centre intensif dans un rapport également étroit.

Enfin il y a des groupes dont les éléments ont toujours dû paraître distincts à l'esprit du sujet parlant ; tels ceux qui comprennent un substantif et un adjectif, un substantif et son régime au génitif, etc. Dans ce cas d'ailleurs, on vient de voir que la nasalisation et l'aspiration n'étaient pas toujours rigoureusement appliquées.

§ 593. Le groupe de mots se laisse naturellement couper en deux parties dont la seconde commence par la syllabe accentuée ; c'est-à-dire qu'il y a une différence notable entre les proclitiques et les enclitiques, ces derniers étant plus intimement rattachés au centre intensif.

L'examen des diverses combinaisons auxquelles se prête le verbe composé fournit quelques preuves de ce fait.

a) Un certain nombre des préverbes énumérés aux §§ 429 et ss. produisent l'aspiration (cf. § 428). Mais cette aspiration n'a lieu que lorsque le préverbe est accentué et le verbe enclitique. Au contraire, lorsque le préverbe est placé devant l'accent, il n'exerce par lui-même aucune action sur l'initiale du verbe. L'aspiration et la nasalisation que l'on observe souvent en pareil cas sont dues à des causes syntaxiques indépendantes de la forme même du préverbe (v. §§ 628 et ss.). En outre, les phénomènes phonétiques habituels à l'intérieur d'un mot un ne se produisent jamais entre le préverbe proclitique et la syllabe accentuée qui suit (cf. § 165).

Remarque. — Par exception, les préverbes *do* et *ro* élident fréquemment leur finale devant l'accent dans les composés de *iccim* et *uccim* ; ce qui revient

à dire que dans ces composés la forme prototonique se substitue souvent à la forme deutéronotique (cf. § 424). En pareil cas, le préverbe *do-* se présente généralement sous la forme *t-*, conformément à la règle (§§ 163 et 434 ; cf. § 518).

Exemples : de *do-iccim* « je viens » : *tánicc* « il est venu » Wb. 30 d 11 (cf. Wb. 3 a 7, 4 d 26, 7 c 7, Ml. 35 d 1, Sg. 66 b 17 : mais *du-da-ánaic* « qui est venu à eux » Ml. 123 c 3). — de *ro-iccim* « je vais » : *riccub-sa* « j'irai » Wb. 9 a 19 (cf. *ricu* au lieu de *ro-iccu* Wb. 32 a 4, § 434). — de *do-uccim* « j'apporte » : *duic* « il a apporté » Ml. 40 c 22, *ducad* « il a été apporté » Ml. 56 c 11 (à côté de *duuic* Ml. 84 c 24), *tuic* Ml. 67 a 8, 84 c 19, 98 c 11, Sg. 209 b 29, *tuccad* Wb. 24 b 26, 28 a 3, Ml. 71 c 9 etc. — de *ro-uccim* « j'apporte » : *ar ro-hucad airechas innarómæ co constantinopoil r-ucad dano a-ainmm* « parce que l'empire de Rome a été apporté à Constantinople, son nom a été apporté aussi » Sg. 174 a 1.

Il est à noter que les cas de substitution de la forme prototonique à la forme deutérotonique dans les verbes en question appartiennent surtout à des propositions relatives (cf. § 423).

§ 594. *b*) C'est devant l'accent que se placent toujours les éléments secondaires (tels que pronom infixe, indice relatif) qui s'intercalent entre le préverbe inaccentué et le verbe accentué ; mais ces éléments restent plus fortement unis au préverbe qu'au verbe, et le lien qui les rattache à ce dernier peut même être rompu. Ainsi, dans un poème du manuscrit de Saint-Gall, p. 204, au lieu de *nomchóima coimmdiu* « que le Seigneur me protège ! », le poète, pour la commodité du mètre, a écrit *nomchoimmdiu cóima,* séparant ainsi l'élément *nom-* du groupe *nom-chóima,* c'est-à-dire l'élément qui précède l'accent de la partie accentuée.

§ 595. *c*) La répartition des éléments du groupe verbal est indiquée dans une certaine mesure par l'usage graphique des manuscrits. Dans Ml., on observe souvent une séparation dans le groupe verbal devant l'accent d'intensité. Ainsi : *arrot neithius* « je t'ai attendu » 46 b 20 ; *nís congbaitis* « ils ne se contenaient pas » 55 a 18 ; *numdat moide* « que tu te glorifiais » 62 a 12, etc.

Et cela se produit même parfois dans Wb. : *fordub cechna* « qui vous enseignera » 9 a 16 ; *cotob sechfider* « vous serez corrigés » 9 a 23 ; *nib íccfither* « vous ne serez pas sauvés » 20 a 11 ; etc.

Il y a donc lieu de distinguer toujours dans un groupe de mots la partie qui précède l'accent de celle qui comprend l'accent et ce qui

vient après ; par suite de la forte intensité de l'accent, ces deux parties étaient certainement distinctes dans l'esprit du sujet parlant.

§ 596. On est dès lors en droit de se demander si l'indépendance relative dont jouit la partie qui précède l'accent dans le groupe de mots n'avait pas pour corollaire l'existence d'un accent secondaire à l'initiale de ce groupe, lorsque la partie précédant l'accent comptait deux ou plusieurs syllabes. Cette hypothèse, qui pourrait être soutenue par des considérations a priori de phonétique psychologique, se vérifie en vieil-irlandais dans un cas très net.

Certaines prépositions proclitiques, quand elles se trouvent séparées du substantif qu'elles régissent par un adjectif possessif, également proclitique, redoublent régulièrement devant voyelle dans le manuscrit de Würzburg leur consonne finale (Pedersen *Aspir.* 118). De là une double série d'exemples :

oc irnigdi « à prier » 10 d 15 ; *oc-aslug* « à tenter » 14 d 27, 30 c 13 ; *oc-accaldim* « à converser » 15 a 20, etc. ; mais *occ-a-thindnaculsom* « à le livrer » 4 b 13 ; *occ-ar-taíthchricc* ⁊ *occ-arn-áinsem* « à nous racheter et à nous accuser » 4 b 16 ; *occ-a-forcitul* « à les instruire » 20 c 3.

ren airite gráid « avant de recevoir le grade » 28 b 21 etc. ; mais *renn-a-precept* « avant de l'enseigner » 31 b 11.

im-anad « pour rester » 27 d 19 ; mais *imm-a-chomalnad* « pour l'accomplir » 30 b 4 ; cf. *imm an-etar* 13 c 26, 27 b 21, §§ 124 et 519 Rem. I.

in-ætarcne « dans la connaissance » 12 c 32 ; *in-óen-chorp* « dans un seul corps » 12 a 15, etc. ; mais *inn-a-chorp* « dans son corps » 2 c 7, 27 a 12 ; *inn-ar-gním* « dans notre action » 17 b 7, etc.

Dans les mêmes conditions, les prépositions *a do* et *la* présentent les formes *as(s) di* et *li*. Ainsi :

a-oentu « de l'unité » 26 b 27 ; *a-uccu* « de choix » 32 b 6 ; mais *ass-a-dligud* « de son devoir » 9 d 24 ; *as-ar-corp* « de notre corps » 15 c 24 ; *as-a-chiunn* « de sa tête » 25 d 16, etc.

do-airbirt bith « à user » 10 d 18 ; *do inchosc* « à signifier » 15 a 29 ; *do uáir* « à l'heure » 16 b 5, etc. ; mais *di-an-ícc* « à leur salut » 11 c 6 ; *di-am-muintir* « à leur famille » 11 c 8, etc.

la-iudeu « chez les Juifs » 5 b 12 ; mais *li-a-chéle* « chez son compagnon » 7 a 13.

§ 597. M. Pedersen, à l'ouvrage duquel sont empruntés la plupart de ces exemples, explique avec raison par l'influence d'un accent secondaire le redoublement de la consonne finale des prépositions *im, in, oc* et *rén*. Mais il est juste de reconnaître que ce cas est isolé. On n'a encore rien découvert de comparable dans les groupes dont le centre d'intensité est un verbe ; et même dans les groupes nominaux analogues aux précédents, il faut noter que Ml. et Sg. ne connaissent pas la règle appliquée dans Wb.

C'est donc par une pure hypothèse que l'on étendrait aux groupes verbaux la loi de développement d'un accent secondaire qui se vérifie pour les groupes nominaux et, par exemple, que l'on admettrait sur l'initiale des groupes *fodan-segat* (Ml. 27 c 7) ou *immid-rádi* (Wb. 8 b 9) l'existence d'une intensité secondaire semblable à celle qui frappe l'initiale du groupe *occa-forcitul* (Wb. 20 c 3).

Mais cette hypothèse, en partie corroborée par les cas signalés plus haut (§ 593 et s.), où se manifeste une certaine indépendance de la partie qui précède l'accent, peut être considérée comme vraisemblable.

§ 598. Il est évidemment impossible de déterminer dans quel rapport d'intensité se trouvaient l'accent secondaire et l'accent primitif, et par conséquent de mesurer la force du premier. Le fait que le préverbe *do* en position proclitique ne se présente jamais sous la forme *to* prouve en tout cas que l'accent secondaire était moins intense que le primitif.

D'ailleurs le rapport des deux accents a pu changer selon les époques, et il est permis de soupçonner qu'avec le temps l'intensité de l'accent secondaire s'est peu à peu accrue. Ainsi s'expliquerait par exemple qu'une particule comme *cid* « même », naturellement et originellement proclitique, mais placée toujours au début d'un groupe, ait pu devenir assez intense pour donner l'impression d'un composé où figurât la conjonction *ce (cia)* ; cf. Vendryes, *Mélanges d'Arbois de Jubainville,* p. 279. Ainsi s'explique peut-être aussi que *bés,* bien que toujours placée avant le verbe, en soit cependant séparée dans l'écriture des manuscrits (§ 588 Rem. I).

CHAPITRE II

DE LA PHRASE NOMINALE

§ 599. On a vu dans le chapitre premier l'importance du verbe copule et le rôle qu'il joue pour fournir un terme verbal aux propositions qui en sont logiquement dépourvues. On devrait donc s'attendre à ne rencontrer aucune trace de phrase nominale pure sans verbe « être ».

Sur la phrase nominale en général, v. Meillet *MSL* XIV 1 ; pour le vieil-irlandais spécialement, cf. Pedersen *KZ* XXXV 359.

Cependant, dans bon nombre de gloses, la phrase est uniquement constituée par un sujet et un attribut, sans que le verbe copule soit exprimé. Verbe à part, l'ordre des mots est le même que dans une phrase verbale.

§ 600. Le cas le plus fréquent est celui où la phrase contient un démonstratif comme sujet, à la 3ᵉ pers. sg. prés. indic.

Par exemple, *nem insin* « ceci [est] poison » Ml. 33 d 10 ; *ceist amirissech inso* « voici une question incrédule » Wb. 13 c 19. Lorsqu'il trouve deux leçons dans le texte latin, le glossateur de Milan l'indique par une note qui peut se ramener à : *debe tintúda inso* (avec quelques variantes insignifiantes) « voici une différence d'interprétation » Ml. 45 d 2, 46 c 5, 47 a 14, 47 c 16, 53 c 6, 54 c 3, 54 d 19, etc.

Phrases nominales du même genre : Wb. 3 c 4, 7 c 5, 10 d 14, 11 a 16, 11 c 3, 13 b 25, 23 a 11, etc. ; Ml. 2 b 17, 17 c 10, 22 c 1, 23 c 10, 50 c 20, 50 d 3, 53 c 14, 55 c 8, 56 b 6, 60 c 5, 93 a 19, etc. ; Sg. 66 b 18, 148 b 12, 160 b 1, etc.

§ 601. En dehors de ce cas, le verbe copule peut manquer dans des phrases de différents types.

Par exemple, dans les locutions telles que *is maith* « il est bon », *is uisse* « il est juste » (§§ 480 et 705); ainsi : *immaircide didiu... cerubet ipéin ladiabul* « [il est] donc équitable qu'ils soient punis chez le diable » Wb. 26 a 23 ; *coir cid caritas no bed itossuch* « [il est] juste que caritas soit au commencement » Wb. 20 b 22 ; *deithbir ciasberthar* « [il est] nécessaire qu'il soit dit » Sg. 71 a 10 ; cf. Wb. 33 c 16.

Ou dans des phrases telles que : *druáilnithe aciall* « leur esprit [est] corrompu » Wb. 30 c 18; *maith forfoisitiu* « votre confession [est] bonne » Wb. 17 a 4 ; cf. Wb. 12 d 40, 21 d 8, 25 d 17, etc.

On constate l'absence du verbe copule, même à d'autres formes que la 3ᵉ pers. sg. du prés. indic. : *maic ni dosom* « [c'est] nous [qui sommes] ses fils » Wb. 19 d 8; *hore... adibcretmich in fectsa cretmech dano forcland* « parce que vous êtes croyants maintenant, [seront] croyants vos enfants » Wb. 10 a 6 ; *dobertis cech nolc form osmese octaircitul cech maith doibsom* « ils m'infligeaient tous les maux : pour moi [j'étais] à leur prédire tous les biens » Ml. 54 c 30.

Remarque. — Dans le passage *gním domsa thindnacol inna hirise* « action pour moi, communication de la foi » (c'est-à-dire « la comm. est action pour moi ») Sg. 209 b 24, l'indication du sujet est donnée et par suite l'absence du verbe copule suppléée par l'aspiration initiale de *thindnacol* (cf. §§ 590 et 602) ; cf. peut-être Sg. 65 a 17, et v. Pedersen *KZ* XXXV 339.

§ 602. Il y a deux cas où l'absence du verbe copule est de règle, c'est dans la phrase interrogative et dans la phrase négative, au moins à la 3ᵉ personne du singulier de l'indicatif présent :

Phrase interrogative : *in-cuntubart lib inso* « ceci est-il douteux pour vous ? » Wb. 3 c 3 ; *in-doich bidsaindóire dúnni* « est-il vraisemblable qu'il y ait un esclavage spécial pour nous ? » Wb. 10 d 1 ; *in-ní nadcumcusa* « y a-t-il quelque chose que je ne puisse pas ? » Ml. 18 b 5 ; cf. Wb. 2 c 5, 6, 5 b 11, 18 a 9ᵃ, 15, etc.

Phrase négative. A *is coir, is mebul* répond *ní coir, ní mebul,* et on a vu au § 415 que la forme *ní* représente dans tous les cas la forme négative de *is*. M. Thurneysen *ZCP* I 1 a supposé que la forme *ní* contenait le verbe copule fondu avec la négation ; mais il n'y a aucune différence entre la négation de *ní coir* « il n'est pas juste », *ní*

tacairt « il n'est pas convenable » et celle de *ní cumcam* « nous ne pouvons pas », *ní tucfa* « il ne comprendra pas », etc. D'ailleurs, la phrase nominale pure apparaît aussi en position relative : à *as-choir* répond *nad-choir* : à *as n-uisse, nadn-uisse,* etc. (cf. § 634). M. Pedersen *KZ* XXXV 359 est donc dans le vrai en supposant que la négation *ní* « il n'est pas » présente l'absence pure et simple du verbe copule.

De même, après *cani* « est-ce que ne pas ? » : *cani-mebuir lib insenchasso* « ne vous rappelez-vous pas cette histoire ? » Wb. 20 a 5.

Remarque. — Comme pendant au passage Sg. 209 b 24 (§ 601 Rem.), on peut citer *ní-gnáth chomsuidigud* « n'[est] pas habituelle la composition » Sg. 201 a 5. Si, comme M. Pedersen le suppose avec vraisemblance (*l. c.* 339), l'aspiration n'est employée en pareil cas devant le sujet que parce que le verbe copule n'est pas exprimé, cet exemple suffit à contredire la théorie de M. Thurneysen.

§ 603. On rencontre même parfois la phrase nominale dans des phrases relatives ; ainsi dans Ml. en face de *oldaas ata-n diglaidi* gl. quam ultoria fuisse 111 c 8, on a *oldaas n ermitnigthi feid* gl. quam consecratione reuerendum 137 d 1, où *as* manque après la conjonction *oldaas* (mais noter la présence de l'*n* relatif, § 634) ; *amal n-oinect rombebe colinn crist* « comme c'est une seule fois qu'est morte la chair du Christ », au lieu de *amal as n-*, Wb. 3 b 3. De même : *asbéra iarum barbár inso* « il dira donc que c'est un barbare » Wb. 12 d 6 ; *dommuinetar indóini* (ms. *indoiss*) *ferc do insin* « les hommes s'imaginent que c'est colère de sa part » Ml. 49 b 7.

§ 604. On notera comme particulièrement instructives les phrases : *nert dechte immi-d-forling* « [c'est] la puissance de la divinité qui a causé cela » Wb. 24 a 34 (cf. *is-rad dǽ immi-d-forling* ib. 21 c 20), *tol cholno forchanat* « [c'est] le désir charnel qu'ils enseignent » Wb. 20 c 20, où le verbe copule n'est pas exprimé bien que la proposition qui suit soit relative. Il faut voir là une extension de la phrase nominale pure. Le même cas se présente dans la phrase : *taidbsin afirinne asber hi tosuch int sailm* « [c'est] une démonstration de la justice qu'il fait au commencement du psaume » Ml. 40 a 15.

CHAPITRE III

DE LA COORDINATION

§ 605. Sous le nom de coordination, il faut entendre l'ensemble des procédés employés pour relier entre eux les éléments des propositions indépendantes ou ces propositions elles-mêmes. La coordination s'oppose ainsi à la subordination qui ne vise que les rapports de proposition indépendante à proposition subordonnée.

La coordination peut être de quatre sortes : copulative, alternative, adversative ou explicative.

§ 606. *Coordination copulative.* La coordination copulative peut s'exprimer par l'emploi répété de la particule corrélative *cid* qui se place devant le terme qu'elle détermine : *cid fogním cid fochésath dotiagar* « il se construit activement et passivement » Wb. 6 a 29 ; *cid dondeacht cid dondóinecht* (gl. ego ero illi in patrem) « à la divinité et à l'humanité » Wb. 32 c 1. On rencontre aussi, avec la même valeur que *cid,* mais dans le manuscrit de Saint Gall seulement, la particule corrélative *emid* : *emith lasnabí* (gl. tam cum habentibus casus) *emith* (gl. quam etiam cum non habentibus) Sg. 27 b 4-5 ; cf. Strachan *ACL* I 159.

Mais le plus souvent, lorsqu'il n'y a pas lieu d'insister spécialement sur la corrélation, la coordination copulative s'exprime par l'emploi de la conjonction *acus* « et » qui se place devant le second terme corrélatif. Dans l'écriture des manuscrits, cette conjonction est presque toujours représentée par la ligature 7, ou bien par le mot latin *et*. On ne trouve *acus* écrit qu'une seule fois dans Wb., 3 a 15 : *aadnacuil acus abáis* « sa sépulture et sa mort » ; dans Cam., c'est la forme *ocus* (§ 160)

qui est employée. La conjonction *acus* produit l'aspiration (§ 168) : *trop cucumtuch 7 chonimbiud briathar* « figure avec ornement et abondance de mots » Ml. 94 b 11 ; *huacheill gníma 7 chesta* « du sens d'action et de passion » Sg. 77 a 7.

§ 607. La coordination peut s'exprimer aussi par l'emploi de *eter (etir)* « à la fois » (proprement « tout à fait », cf. Wb. 13 c 5 où le mot glose « omnino ») devant le premier terme et de *acus* devant le second : *eter sóir 7 dóir eter mug 7 coimdid* « libre et esclave, domestique et maître » Wb. 27 c 15 ; *cense fricách eter carit 7 escarit* « amabilité pour chacun, ami et ennemi » Wb. 30 b 27.

§ 608. En cas de négation, la coordination s'exprime par l'emploi, en tête du second terme, de la particule *ná,* qui devient parfois *nach* devant voyelle. Dans le premier terme, la négation est exprimée par *ní* (par *ná* devant un impératif § 459).

Ex. : *ni asse tacre na-tairissem friss* « il n'est pas aisé de contester cela ni de s'y opposer » Wb. 25 b 14 ; cf. Wb. 16 a 1, 16 a 8, 23 d 4, 28 b 1 ; *ní frithalimse rucai na-mmebuil dam bisasuithbin ma frisaccar bitainmsiu adæ* « je n'attends pas de honte ni d'outrage pour moi dans l'éternité, si j'espère en ton nom, ô Dieu » Ml. 49 d 3 ; *ni cumuing imfogbaidetith na-lanamnas maniptol lasinfer* « elle ne peut pas pratiquer la continence ni le coït, si le mari ne veut pas » Wb. 9 d 16 ; *ní ar lóg na aithi* « ce n'est pas pour prix ni récompense » Wb. 14 c 8 ; *ní bartorad precepte nach-aili tíagussa* « ce n'est pas votre profit d'enseignement ni celui d'un autre que je convoite » Wb. 17 b 18 ; *nad ticfed inrí nach in popul asindoiri* « que ni le roi ni le peuple ne sortirait de captivité » Ml. 46 a 19.

Exceptionnellement, on rencontre *nach* devant consonne dans *nachabticfed for rí nach far tuad* « que ne viendrait à vous ni votre roi ni votre peuple » Ml. 46 a 14 ; mais le second *nach* semble ici amené par le premier.

Remarque. — Il ne faut pas confondre *ná, nach* second terme d'une opposition négative avec : 1° *ná* particule prohibitive (§ 459) ; 2° *ná* forme de la négation dans les phrases relatives (§ 626) ; 3° *nách* forme de la négation *ná* (2°) devant pronom infixe (§ 500) ; 4° *nách* forme négative de la 3ᵉ pers. sg. du verbe copule (§ 415) ; 5° *ná*, autre forme de la conjonction alternative *nó* « ou bien » (§ 610).

§ 609. Lorsque c'est le verbe copule qui figure dans les deux termes de l'opposition, on répète simplement la forme *ní*. Ex. : *is-do is-uisse ni-do-dóinib ni do dulib* « c'est à lui que cela est juste, ce n'est ni aux hommes ni aux créatures » (m. à m. « ce n'est pas aux hommes, ce n'est pas aux créatures ») Wb. 18 c 5.

Exceptionnellement, le verbe copule prend la forme *nach* dans le second terme : *ní indfessin eirbthi 7 nachdo duaisilbi nanní dogní achtis dodia* Ml. 51 b 13.

§ 610. *Coordination alternative.* La coordination alternative peut s'exprimer par l'emploi répété de la particule *cid*. Ainsi : *cid doibsom ciddúnni* « à eux ou bien à nous » Wb. 33 b 15 ; *cid cré cid táis* (gl. massam quamlibet plasmantis) « argile ou bien pâte » Ml. 140 b 4.

Mais le plus souvent on se borne à unir les deux termes corrélatifs au moyen de la conjonction *nó* « ou bien » qui se place devant le second ; cette conjonction produit l'aspiration (§ 168) : *ní homud neirt nóchaine* « ce n'est pas d'une façon de force ou de beauté » Ml. 37 b 16 ; *nabad lia diis nothriur* « que ce ne soit pas plus de deux ou trois » Wb. 13 a 4. Toutefois, Wb. n'aspire jamais un verbe après *nó* (§§ 168 Rem. V et 588 d).

La conjonction *nó* prend parfois la forme *ná* : *niáil dún tabart testassa dínn nadiibsi* « il ne nous plaît pas de porter témoignage de nous ou de vous » Wb. 24 c 16 ; *conafil dualchi na accobra colnidi leu* « de sorte qu'il n'y ait pas en eux de vices ou de désirs charnels » Wb. 20 c 1 ; on la trouve même écrite *nu* Ml. 75 a 4.

Souvent, dans les manuscrits, la conjonction *nó (ná)* est représentée par la ligature *ł* ou *l'*.

§ 611. Dans l'interrogation double, la coordination alternative est exprimée par des formes spéciales, empruntées, comme on le verra au § 689, à la flexion du verbe substantif (§ 417). Par une extension de cet usage, le vieil-irlandais emploie parfois dans des phrases affirmatives pour traduire « ou bien » la forme *robo (robu)* ou *rodbo*, qui est proprement un subjonctif du verbe copule (*rob* + une particule, cf. § 417 Rem. II), mais qui a perdu tout lien avec la conjugaison. La forme *robo* produit l'aspiration : *robu cho adersctar* (gl. uel emendentur) « ou qu'ils soient corrigés » Ml. 30 d 11 (cf. 44 c 6, 58 b 11, 70 c 4, 77 a 13, 109 c 3, 121 b 6, 127 b 16) ; *robo opronoibneib* « ou par des

pronoms » Sg. 200 b 6 (cf. 28 a 12) ; *rodbo isprecept béstatad dochorintib uilib* « ou bien c'est un enseignement de moralité à tous les Corinthiens » Wb. 16 d 7 (cf. 14 c 24). Lorsqu'on veut insister sur l'opposition des deux alternatives, on emploie *robo* devant la première et *nó* devant la seconde : *rodbodia adroni arrad file andsom nó isbésom adroni dodia infochricc file do innim* « soit que Dieu ait accordé la grâce qui est en lui ou bien que ce soit lui qui ait accordé à Dieu la récompense qui est à lui dans le ciel » Wb. 29 d 29 (cf. 5 d 10 et Pedersen *KZ* XXXV 404).

§ 612. *Coordination adversative.* La coordination adversative s'exprime d'ordinaire par l'emploi de la conjonction *acht* « mais » devant le second terme : *ní adbartaigedar acht cotautaing 7 arasmuinethar feid* « il ne se détourne pas, mais il les protège et les honore » Ml. 36 a 18[a] ; *ni fú indidit ata irascemini sunt acht is foimchomarc ata* « ce n'est pas affirmativement qu'est irascemini ici, mais c'est interrogativement qu'il est » Ml. 20 b 13 ; *ni delb adrorsat actiscosmulius delbe* « ce n'est pas une image qu'ils ont adorée, mais c'est une ressemblance d'image » Wb. 1 b 19 (cf. 2 a 3). Pour l'emploi de la phrase relative, v. § 697.

Par extension, la conjonction *acht* s'emploie pour traduire « si ce n'est », « ne que » : *ní radat som frisudib acht breic 7 togais* « ils ne leur disent que mensonge et fausseté » Ml. 31 a 18 ; *nibí nach dethiden foir act fognam dodia* « il n'a aucun souci que de servir Dieu » Wb. 10 b 9.

§ 613. Le même rôle est parfois tenu par la conjonction *noch* « mais » qui s'emploie surtout quand le premier terme ne contient pas de négation : *dodcad dochách leosom nochisdoibsom adodcedsidi* « c'est une infortune pour chacun à leurs yeux, mais c'est sur eux-mêmes que tombe leur infortune » Wb. 2 b 3 ; *berit insoscéle do imthrenugud ueteris noch ba uissiu indfigor do imthrenugud ueritatis .i. noui* « ils emploient l'évangile pour confirmer l'ancien (testament), mais ce serait plus juste [d'employer] la figure pour confirmer la vérité, c'est-à-dire le nouveau (testament) » Wb. 18 c 10.

Il ne faut pas confondre la conjonction *noch* « mais » avec la locution *nochis*, qui la contient certainement, mais qui a pris dans Ml., où elle est fréquente, le sens de « à savoir, c'est-à-dire » : *nochis cofarfia són* (gl. ut impleat) « c'est-à-dire qu'il remplisse cela » Ml. 55 c 16 (cf. Ascoli, ccclxij).

§ 614. Le vieil-irlandais marque encore la coordination adversative en employant après le premier mot accentué du second terme la par-

ticule enclitique *immurgu* : *ní derscaigi dind builiu cheneul is dibilib immurgu acheniuil feissin diroscai callēic* « il ne l'emporte pas sur toute sa race, mais il y en a beaucoup de sa race sur lesquels il l'emporte tout à fait » Sg. 40 a 17.

Parfois, dans le premier terme, on trouve la particule *dano* ou la particule *cid* servant à préparer l'opposition en faisant ressortir le mot auquel s'oppose ce qui suit : *dosnicfa cobir cidmall bithmaith immurgu intain dondiccfa* « un secours leur viendra, tardif sans doute, mais il sera bon quand il leur viendra » Wb. 5 c 5 ; *rubu fersom muintere-maith dano... nirbucboimdiu imurgu* (le milieu de la phrase est corrompu) « ce fut l'homme de la maison, bon sans doute, mais ce ne fut pas un maître » Wb. 33 a 5. L'emploi du couple *dano : immurgu* rappelle celui du couple grec μέν : δέ.

Le rôle de la particule *immurgu* est parfois tenu par la particule *camai* (Wb. 3 d 8), *camaiph* (*camaib, camaif*, § 42): *nígata diib cammaif imnetha inbetho* « mais (cela) ne leur ôte pas les soucis de la vie » Wb. 10 b 1.

Enfin, on peut signaler aussi la particule adversative *inge* « excepté, mais », d'ailleurs très rarement attestée (p. ex. Sg. 25 a 1).

Pour l'emploi de *olsodain* avec une proposition relative, v. §§ 539 et 660.

§ 615. *Coordination explicative*. La coordination explicative s'exprime par la conjonction *ar* « car ».

ar-ni-biad rath dílgotho « car il n'y aurait pas grâce de pardon » Wb. 2 c 17.

§ 616. A l'étude de la coordination, telle qu'elle a été conçue dans ce qui précède, se rattache directement l'examen de certains procédés servant à fortifier le rapport respectif des éléments de la phrase. Le plus important de ces procédés est la prolepse.

La *prolepse* consiste à annoncer par anticipation au moyen d'un pronom ou adjectif pronominal le complément qui va suivre. Elle est fréquemment employée et s'applique aussi bien à un mot isolé qu'à une phrase (cf. Zupitza *KZ* XXXV 449 n.).

On peut en distinguer plusieurs cas.

§ 617. *a*. Le génitif complément d'un substantif est parfois annoncé par l'emploi proleptique de l'adjectif possessif. Ainsi : *ni-pi cían a masse in-choirp* « n'est pas longue la beauté du corps » (m. à m. « sa

beauté ») Wb. 28 c 25 (cf. 25 b 27); *ma rufessinn a-forcenn innafochaide* « si je connaissais le terme des tribulations » (m. à m. « leur terme ») Ml. 59 b 1 (cf. 36 c 20). De là l'emploi fréquent de *is sí* (ou *ed*) *a méit* (Wb. 5 b 11, 22 b 14), *is ed a eret* (Ml. 33 a 1, 107 d 8) « c'est l'étendue », *cia bed a méit* « quelle que soit l'étendue » (Ml. 39 a 13); etc. V. § 535.

§ 618. *b*. Le complément direct d'un verbe à l'accusatif est parfois annoncé par l'emploi proleptique du pronom infixe. Ainsi : *amal as messe dudaforsat inna duli* « comme c'est moi qui ai créé les éléments » (m. à m. « qui les a créés ») Ml. 94 b 7 ; *darigensi(d) inso uile* « vous avez fait tout cela » (m. à m. « vous l'avez fait ») Wb. 9 c 29. Le pronom infixe est parfois au neutre, quel que soit le genre du substantif qui suit : *nithucat beos rúin indrechto* « ils ne comprennent pas encore le mystère de la loi » Wb. 15 a 34 (*rún* fém. ; cf. § 537 et Pedersen *KZ* XXXV 359).

c. Le sujet de la proposition subordonnée est parfois annoncé par l'emploi proleptique du pronom infixe dans la proposition principale. Ainsi : *sech-r-a-cualid asné* « bien que vous ayez entendu que c'est lui » (m. à m. « vous l'ayez entendu ») Wb. 22 a 23 ; cf. Ml. 93 d 14, Sg. 200 b 3. Par une extension naturelle de cet usage, le verbe de la proposition principale au passif impersonnel s'accorde parfois avec le sujet de la proposition subordonnée qui suit : *isairi asbertar atacétnidi inchamthuisil* « c'est pour cela qu'il est dit que les cas obliques sont primitifs » (m. à m. « qu'ils sont dits ») Sg. 197 a 2 ; *duaidbetar atafirien-som* « il est montré qu'ils sont justes » (m. à m. « ils sont montrés ») Ml. 30 b 2.

§ 619. *d*. Le pronom infixe de la 3e pers. sg. neutre est parfois employé proleptiquement pour annoncer une proposition qui suit. Ainsi : *rafetarsa aspeccad comaccobor* « je sais que la concupiscence est un péché » (m. à m. « je le sais ») Wb. 3 c 22 ; *rafetarsa at firiansu* « je sais que tu es juste » Ml. 36 a 32 (cf. Wb. 24 a 7). C'est par ce cas de prolepse qu'il faut sans doute expliquer la coexistence des deux verbes *asbiur* et *atbiur* « je dis », le second contenant simplement à l'origine un pronom infixe (« je dis cela »), cf. § 505 (v. toutefois Pedersen *KZ* XXXV 380). Ainsi : *atberat nirasoir áchoimdiu inrufrescechae* « ils disent que son seigneur en qui il avait espéré ne l'a

pas délivré » (Ml. 44 c 19) sera entendu comme : « ils disent cela, que ».

c. Un complément indirect ou circonstanciel est parfois également annoncé par prolepse : *is de rogabad insalmso dodechur etir deacht 7 doinacht maicc* « c'est de cela que ce psaume a été chanté, de la différence entre la divinité et l'humanité du fils » Ml. 24 d 26 ; *is and at(á) gním tengad isind builiu labramarni* « c'est dans cela qu'est l'action de la langue, dans tout ce que nous disons » Ml. 31 b 23.

On annonce même ainsi toute une proposition : *is do dugníinn se anisin combin cosmail fri encu* « c'est pour cela que je faisais cette chose, pour que je fusse semblable aux innocents » Ml. 91 b 7.

§ 620. Le procédé inverse de la prolepse n'existe pas à proprement parler. Mais on peut ranger ici celui qui consiste à rappeler dans la proposition principale au moyen de diverses particules une proposition subordonnée précédente. Le choix de la particule dépend naturellemeet de la conjonction qui a introduit la proposition subordonnée, c'est-à-dire du sens qu'il s'agit d'exprimer ; on se bornera à quelques exemples :

Après une proposition subordonnée introduite par la conjonction comparative *amal* « comme, de même que » (§ 662), la proposition principale contient le plus souvent une particule, qui est quelquefois *dano,* plus fréquemment le latin *sic*.

Ex : *amal durigni inna gnímu sechmadachtai dugena dano innabí tairngir bisatodochide* « comme il a fait les actions passées, il fera aussi celles qu'il promet dans l'avenir » Ml. 50 d 10 ; *amal as soirb lat tairciud cechlathi indigaid alaili... sic is soirb lat ar comthod ni as indoiri* « de même qu'il t'est facile d'amener chaque jour à la suite de l'autre... de même il t'est facile de nous tirer de la captivité » Ml. 111 a 5.

§ 621. Après la conjonction concessive *cia* « quoique » (§ 703), c'est généralement *immurgu* « néanmoins » qui est employé :

cia-beid crist indibsi trefóisitin hirisse... ismarb incorp immurgu trisnasenpectu « bien que le Christ soit en vous par la confession de la foi..., le corps est mort néanmoins par les vieux péchés » Wb. 4 a 6 ; cf. Ml. 123 b 13.

Mais on trouve aussi, après *cia, dano* Ml. 14 d 3, 68 d 14, Sg. 106 b 4, etc., et même *camaiph dano* Sg. 75 b 2.

§ 622. La conjonction temporelle *intan* (*intain,* § 668) « lorsque » est rappelée au moyen de *hi-suidiu* « alors » (§ 539) ou de *hi-suidi* (dat. sg. fém., sous-entendu le mot *tan* « temps »):

intain iarum rocretset nondasoirfed dia rosoirtha dano hisuidiu as indoir(i) sin « lorsqu'ensuite ils crurent que Dieu les délivrerait, ils furent alors donc délivrés de cette captivité » Ml. 131 c 9 (cf. 26 c 1, 34 d 5, 83 a 4); *intan asrubartmar disaindilsetaid cechréta asrubartmar hi suidi...* « quand nous avons parlé de la qualité particulière de chaque objet, nous avons dit alors... » Ml. 37 a 14.

CHAPITRE IV

DE LA PHRASE RELATIVE

Cf. Ebel *KSB* V 17 (encore utile, bien que vieilli) et surtout Pedersen *KZ* XXXV 373.

§ 623. Il n'y a pas de forme spéciale pour le pronom relatif en vieil-irlandais.

Dans un seul cas, après préposition, le pronom relatif est exprimé directement, et c'est une forme de l'article qui en tient lieu (§ 555); ainsi *ind-altóir for-an-idparar* « l'autel sur lequel on sacrifie » Wb. 5 b 6.

Mais en général, ce qui indique le caractère relatif d'une proposition, c'est la forme verbale, qui est alors caractérisée soit par des désinences particulières (§ 320) ou par l'emploi du préverbe *no* (§ 441), soit par la présence, s'il y a lieu, des pronoms infixes de la deuxième classe (§ 497) ou d'une forme spéciale de la négation (§ 626), soit enfin par une modification phonétique (§ 628).

§ 624. *a.* Les désinences relatives ont été indiquées aux §§ 351 et ss. : elles sont spéciales à certaines personnes seulement et par suite ne suffisent pas à la totalité des cas. Mais, aux personnes qui n'ont pas de formes relatives, la langue supplée à cette absence par l'emploi du préverbe *no* (§ 442 ; cf. Strachan *ZCP* III 283). Ainsi :

Formes relatives :

3e pers. sg. *isóinfer gaibes buáid diib* « c'est un seul homme d'entre eux qui obtient la victoire » Wb. 11 a 4.

1re pers. pl. *iscrist pridchimme* « c'est le Christ que nous prêchons » Wb. 14 d 40.

3e pers. pl. *indii gnite gnímu sainemli* « ceux qui font de bonnes actions » Wb. 12 b 15

mais avec *no* :

1re pers. sg. *an-nupridchim* « ce que je prêche » Wb. 8 d 26 ; *intan no-scairiub* « quand je partirai » Ml. 43 a 23.

2e pers. sg. *forsani nothechti* « pour les choses que tu possèdes » Sg. 148 a 9.

2e pers. pl. *ished inso anaithescc noberid uaimm* « voici la réponse que vous emportez de moi » Wb. 9 d 15.

Au passif et au déponent, c'est la forme conjointe qui sert de forme relative (§ 323) :

Ex. : *is indhuiliu labramar* « en tout ce que nous disons » Ml. 31 b 23 ; *dund imniud coinedar* « à la tribulation qu'il déplore » Ml. 74 b 1 ; *cosnaib gnimaib... gniter* « avec les actions qui sont faites » Ml. 21 c 3 ; *forsnahí comalnatar toil dæ* « sur ceux qui accomplissent la volonté de Dieu » Wb. 20 d 1.

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 376, Wh. Stokes *KZ* XXXIX 255.

Remarque. — Exceptionnellement, dans Ml. on trouve des formes absolues comme *ícfaitir* 54 a 1, *guaigitir* 31 b 1 en position relative (cf. Strachan *RC* XVIII 217).

§ 625. *b*. Les pronoms infixes de la deuxième classe ont été énumérés aux §§ 503 et ss., où l'on trouvera de nombreux exemples qui en précisent l'emploi. Ces pronoms ne sont jamais employés qu'en position relative : mais l'inverse n'est pas vrai, au moins en ce qui concerne les deux premières personnes, et on rencontre parfois en position relative les pronoms infixes de la première classe. Ainsi, à côté de : *is inunn cumachtae... ro-dam-soer-sa* « c'est le même pouvoir qui m'a délivré » Ml. 48 a 21, on trouve : *air ni bói nu-m-soirad-sa* « car il n'y eut personne qui me délivrât » Ml. 74 b 13 ; à côté de *indí fo-dam-segat* « ceux qui me persécutent » Ml. 33 a 19, on trouve : *cách ro-t-cechladar* « quiconque t'a entendu » Wb. 28 d 16, *nibed no-t-beir inem* « ce n'est pas cela qui te porte au ciel » Wb. 6 c 9. Cf. § 577.

Remarque I. — Il ne faut pas dire en pareil cas que la première classe des pronoms infixes se substitue à la seconde, mais bien qu'une forme ver-

bale non-relative est employée au lieu d'une relative, attendu que l'*n* relatif n'est pas employé davantage, dans les phrases relatives où figure un pronom infixe de la première classe ; cf. Strachan *ZCP* IV 67 n. 3, et § 635.

Remarque II. — Il convient de mentionner à part l'emploi du pronom infixe de la deuxième classe de la 3e personne singulier neutre, quel que soit le caractère de la phrase (relatif ou non), pour renforcer l'expression de la réalité (§ 508) après certaines conjonctions. Cet emploi est tellement exceptionnel qu'on peut douter s'il est bien exact de considérer en pareil cas l'infixe *-d-* comme un pronom; cf. Strachan *RC* XXI 412.

§ 626. *c.* Dans les phrases relatives, la négation est *ná*, qui s'oppose à la négation *ní* des phrases non-relatives.

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 341.

Ex. : *ní-deni* « il ne fait pas » Sg. 63 a 17, mais *frinech na-deni olc friut* « à celui qui ne te fait pas de mal » Ml. 23 c 20.

Sur l'emploi de *ná* au sens prohibitif, v. § 459 ; au sens de « ni », v. § 608.

La distinction de *ní* et de *ná* est appliquée sans exception.

§ 627. La négation *ná* se présente souvent sous la forme *nád,* particulièrement lorsque la forme verbale qui suit doit subir la nasalisation ou l'aspiration (§ 631 ; cf. Pedersen *KZ* XXXV 355).

Ex. : *amal nahí nád-chiat* « comme ceux qui ne pleurent pas » Wb. 10 b 6 : *intan nád-n-acastar* « quand il n'est pas vu » Wb. 25 b 28.

Remarque. — Devant pronom infixe, la négation des phrases relatives est *nach* (§ 500) : *huare nacha-n soirai-nni* « parce que tu ne nous délivres pas » Ml. 93 d 10.

§ 628. *d.* Les modifications phonétiques que subit le groupe verbal en cas de relation sont de deux sortes, suivant que la relation exprimée est directe ou indirecte. La relation directe est celle de sujet ou de régime direct ; la relation indirecte est celle de régime indirect.

La relation directe est caractérisée par l'*aspiration* ; la relation indirecte par la *nasalisation*.

Cette distinction fondamentale, qui est d'une extrême importance, souffre dans la pratique quelques exceptions qui seront examinées à leur place dans ce qui suit ; mais avant d'étudier l'application syntaxique de cette règle, il convient d'en préciser la valeur phonétique.

Dans le groupe verbal, c'est immédiatement devant l'accent que se produit le phénomène d'aspiration ou de nasalisation ; toutefois, en cas de pronom infixe, c'est devant le pronom infixe que s'introduit l'indice nasal de la relation (§ 494). De là, trois cas à considérer, suivant que le verbe est simple ou composé, ou bien qu'il s'agit du verbe copule.

Remarque. — Dans les textes récents, comme on l'a vu au § 423, le caractère relatif d'une forme verbale est parfois exprimé par l'accent, qui reste sur l'initiale. — Sur le cas particulier des verbes *do-iccim, do-uccim*, v. § 593 Rem.

§ 629. α. Le verbe est simple.

L'aspiration de l'initiale du verbe simple se rencontre seulement dans Ml. et Sg. ; Wb. n'en fournit pas d'exemple (Pedersen *KZ* XXXV 366-367). Ainsi :

intí charas « celui qui aime » Ml. 30 c 3 ; *aní chanas* « ce qu'il chante » Ml. 24 d 14 ; *inti theite* « celui qui va » Sg. 114 b 2 ; *cid ḟolad ṡluindes* « quelle substance il désigne » Sg. 25 b 17.

mais :

indí crettes « de celui qui croit » Wb. 2 b 19 ; *intí téte* « celui qui va » Wb. 20 a 12.

On peut conclure de là que l'aspiration du verbe simple est un phénomène récent en vieil-irlandais et n'existait pas encore au moment de la rédaction des gloses de Würzburg.

§ 630. Au contraire, la nasalisation de l'initiale du verbe simple est commune à tous les textes :

céin m̄bimme in corpore « tant que nous sommes in corpore » Wb. 12 c 11 ; *amal n̄guidess athir amacc* « comme un père demande à son fils » Wb. 24 d 19 ; *intan m̄beres claind* « quand elle porte un enfant » Ml. 129 c 8.

§ 631. β. Le verbe est composé (cf. Thurneysen *ZCP* II 73).

Lorsque le verbe est précédé d'un des éléments qui exigent l'emploi de la flexion conjointe (§ 323), l'aspiration et la nasalisation se produisent régulièrement dans tous les textes.

Aspiration. *isbed inso sís rochlos 7 adchess* « c'est ce qui suit qui a été entendu et vu » Wb. 23 c 11 ; *aschomart* « qui a été tuée » Ml. 34 b 18 (mais *ascomart* « elle a été tuée » Ml. 36 b 22) ; *is ed ro-chreti cách* « c'est ce qu'a cru chacun » Ml. 46 a 14 ; *inball nád-chometig donchorp*

« le membre qui ne s'accorde pas avec le corps » Wb. 22 a 13 ; *ind sillab diuit nád ṡluindi folad* « la syllabe simple qui ne désigne pas une substance » Sg. 26 a 4.

Nasalisation. *chechirnigde do n-gneid* « chaque prière que vous fassiez » Wb. 5 c 20 ; *atathestis do-n-uccus-sa* « ils sont les témoins que j'ai amenés » Wb. 30 a 11 ; *bied aimser ná-m-ba-lobur* « il y aura un temps où il ne sera pas faible » Wb. 6 b 15 ; *acht doadbat ara-n ecatar inraicci* « mais il montre qu'ils sont trouvés justes » Ml. 19 d 21 ; *intan as-m-beir* « lorsqu'il dit » Ml. 53 c 11.

§ 632. Le préverbe qui précède l'aspiration ou la nasalisation en cas de relation présente naturellement la forme préaccentuée (§ 427). Certains préverbes toutefois présentent une forme spéciale : *air-*, *imm-*, *iarm-*, *rem-* deviennent *ara-*, *imme-*, *iarma-* (*iarmi-*), *remi-*.

ar-. Aspiration : *intol ara-chelfea* « la volonté qui ravira » Ml. 18 c 9. Nasalisation : *ara-mbere biuth* « que tu vivrais » Wb. 28 c 11.

imm-. Asp. : *innaní... imme-churetar cori* « ceux qui apportent la paix » Wb. 5 a 5. Nas. : *imme-nimgabad* gl. declinare Ml. 41 a 6.

iarm-. Asp. : *nied iarma-foichsom* « ce n'est pas ce qu'il demande » (Sg. 198 b 3) Nas. : *amal iarmi ndochad* « comme il cherchait » Ml. 58 c 7.

rem-. Asp. : *indi remi-said* « de celui qui préside » Ml. 50 d 5 (pron. *remi-aid*). Nas. : *remí-netarcnaigedar* « qu'il indique d'avance » Ml. 18 c 12.

Enfin *ad-* devient parfois *as-* en position relative lorsqu'il est suivi d'un pronom infixe (cf. § 505 Rem. III) : à côté de *adfiadam* « nous déclarons », *asńdafiadam* « que nous les déclarons » Ml. 93 d 14. Mais on trouve *ad-* conservé Wb. 13 d 17, Ml. 61 a 20, 61 b 17, 107 a 15, Sg. 50 a 3, 212 b 7.

§ 633. Exceptionnellement, on trouve dans Ml. la relation exprimée, malgré la composition, à l'initiale du groupe verbal dans ; *trisinnoipred ńdogniat* « par l'action qu'ils accomplissent » Ml. 42 c 2 ; *amal ńdondfoirde ainmm ńdiles* « comme l'indique un nom propre » Sg. 26 b 12. Mais ces exemples, dont le dernier est d'ailleurs peu sûr (supprimer peut-être le premier *ń* amené par confusion avec le second ?), sont contraires à l'usage de Wb.

§ 634. γ. Cas du verbe copule.

Le verbe copule étant inaccentué (§ 422), c'est sur l'initiale du mot

accentué qui suit que se manifestent l'aspiration et la nasalisation (Pedersen *KZ* XXXV 316).

Exemples : Aspiration. *ished as-chomairlle limm* « c'est ceci qui est mon avis » Wb 16 c 12. *it-sib ata-chomarpi* « c'est vous qui êtes héritiers » Wb. 19 c 20. *ished bes-chobuir dó* « c'est ceci qui sera un aide pour lui » Wb. 20 c 10. *nípat hé indíi beta-thuicsi* « ce ne sera pas eux qui seront choisis » Wb. 4 c 40. *ba bedón ba-chóir* « c'est cela qui serait convenable » Wb. 10 b 9 (mais cf. *ba-coir* « il serait convenable » Wb. 13 a 33, 15 d 8). *donaib déedib betis chloithib* gl. ad conuincendos desides Ml. 131 d 11 (§ 487 Rem.).

Nasalisation. *dothaidbsiu as n-iress nóibas* « pour montrer que c'est la foi qui sanctifie » Wb. 19 b 14. *doadbadar sunt atá-n-ili* « il est montré ici qu'ils sont nombreux » Wb. 12 a 11. *intain bes n-inun accobor leun* « quand nous avons le même désir » Wb. 4 a 27.

Lorsque le verbe copule est précédé du préverbe *ro* ou d'une négation, c'est devant la forme verbale que s'introduit la nasalisation : *intain ro m-bo mithig less* « quand cela lui a paru raisonnable » Wb. 31 a 9. *arna tomontis dano na-m-bad-rath spirito labrad ilbéelre* « pour qu'ils ne supposassent pas que ce ne fût une grâce de l'esprit de parler beaucoup de langues » Wb. 12 d 21.

On ne rencontre rien de semblable pour l'aspiration : *intí ropo magister* « celui qui a été magister » Wb. 13 a 12. Mais cela tient à des raisons de graphie : le *p* tient ici la place d'un *b*, or, l'aspiration du *p* est en règle générale d'usage peu fréquent (§ 34) ; et en ce qui concerne le *b*, l'aspiration n'est pas marquée dans l'écriture (§ 35).

§ 635. Il arrive souvent que le même groupe verbal comporte l'emploi simultané des divers procédés qui servent à indiquer la relation (§ 623) ; en pareil cas, sous réserve des altérations causées par les accidents phonétiques, ces divers procédés ne se nuisent jamais les uns aux autres, et la langue les emploie concurremment.

Ainsi, dans les phrases suivantes, on trouve à la fois l'indice relatif *n* et la forme relative des pronoms infixes et de la négation :

bore no-n-dob-molor-sa « parce que je vous loue » Wb. 14 c 18 ; *amal du-n-d-gniat* « comme ils le font » Ml. 26 b 10 ; *huare na-n-d-chumgat* « parce qu'ils ne le peuvent pas » Ml. 94 b 3 (en proposition indépendante, simplement *ní cumcat* « ils ne peuvent pas » Ml. 60 b 6, *ní*

chumgat « ils ne le peuvent pas » Ml. 56 c 7 ; quand la relation est directe, *nad chumgat* « qui ne le peuvent pas » Ml. 41 d 15).

§ 636. On a même vu au § 625 Rem. I que la langue maintenait scrupuleusement la solidarité qui unit les diverses expressions de la relation, dans le fait que l'absence de l'une entraîne l'absence de l'autre. Toutefois, il y a une légère restriction à cet usage.

L'absence de l'indice relatif *n* est régulière quand la négation a la forme *nach* (Pedersen *KZ* XXXV 391) ; cela n'est pas fait pour surprendre, puisque la forme *nach* est en particulier celle que prend la négation quand elle est immédiatement suivie d'un pronom infixe et qu'après *nach* c'est la première classe des pronoms infixes qui est employée (v. §§ 502 et ss.).

Ainsi : *is-follus isindí nachim-rindarpai se* « cela est clair en ce qu'il ne m'a pas chassé » Wb. 5 a 18 ; *cid nách intsamlid* « pourquoi ne l'imitez-vous pas? » Wb. 14 a 28 ; *is bé (rofitir)... nách-gáo dom anasbiur* « il sait que ce n'est pas un mensonge de ma part ce que je dis » Wb. 17 d 12.

§ 637. Par une extension abusive de cet usage, la langue supprime aussi parfois l'indice de la relation après la négation quand celle-ci a la forme *ná* ou *nad*.

Ainsi : *itoimtiu ná-bad do hierusalem* « dans la pensée que ce ne serait pas vers Jérusalem » Wb. 16 d 4 ; *cid natat sláin indhuli* « pourquoi ne sont-ils pas tous sauvés? » Wb. 28 b 1 ; *arnatomnitis nád carad som iudeiu 7 nad duthrised anícc* « pour qu'ils ne supposassent point qu'il n'aimait pas les Juifs et qu'il ne désirait pas leur salut » Wb. 4 d 17.

Mais cette suppression n'a pas lieu dans plusieurs exemples de Wb. (5 b 35 etc.) et dans Ml. elle est tout à fait exceptionnelle, si l'on met à part, comme il est juste, les cas où la relation, étant directe, demande l'aspiration (p. ex. *nad ecail* 56 c 8) et ceux où la nasalisation est dissimulée par l'insuffisance de la graphie (cf. Pedersen *KZ* XXXV 355).

Exemples de *nadn-* Ml. 17 a 15, 23 b 10, 23 c 15, 37 b 26, 38 c 18, 40 a 17, 40 c 12, 42 c 15, 50 d 1, 54 d 3, 55 c 9, 55 d 25, 56 b 15, 56 c 11, etc.

§ 638. Valeur de l'aspiration.

L'aspiration n'exprime jamais que la relation directe, c'est-à-dire celle

de sujet ou de régime direct. Aux exemples déjà cités, on peut joindre :

relation de sujet : *intí nochreitfed diib* « celui d'entre eux qui croirait » Wb. 5 a 20 ; *am delb deroil adchoburthar du deicsin ara dochraidi* « je suis une misérable forme qui est désirée à voir (que l'on désire voir) à cause de sa laideur » Ml. 88 b 4 ; *indi chomallaite timnae n dae* « ceux qui accomplissent le commandement de Dieu » Ml. 114 b 7.

relation de régime direct : *indíi adchobrasom dohícc* « ceux qu'il désire sauver » Wb. 28 b 1 ; *ishé sensus forchain* « voici le sens qu'il enseigne » Wb. 8 c 2 ; *an-adchodados-sa trithorad moprecepte* « ce que j'ai acquis par le fruit de mon enseignement » Wb. 7 a 16 (mais *adcotadus* « j'ai acquis » Ml. 44 c 18) ; *annem adchiamni* « le ciel que nous voyons » Ml. 42 b 22.

Tout à fait exceptionnellement, on rencontre dans Sg. après la copule l'aspiration en relation indirecte : *doadbadar as chomsuidigthe isingreic* ὅστις « il est montré que ὅστις est un composé en grec » Sg. 207 b 9 ; Ml. présente aussi à ce point de vue quelques emplois divergents, cf. Strachan *ZCP* IV 68.

§ 639. Valeur de la nasalisation.

La nasalisation sert parfois à exprimer une relation de régime direct, exactement comme l'aspiration, et sans qu'il y ait lieu d'établir une distinction entre les deux procédés (Pedersen *KZ* XXXV 392).

ithé gními epscuip asmbeir sís « ce sont les actes de l'évêque qu'il mentionne ci-dessous » Wb. 28 b 20 ; *cosmulius dombeir som* « une comparaison qu'il donne » Wb. 5 b 42 ; *ismóa dongnisom oldaas dontluchom* « est plus grand ce qu'il fait que ce que nous demandons » Wb. 21 d 9 ; *in gnima dungena inpecthach* « de l'action que fera le pécheur » Ml. 56 d 5 ; *in gnimae dongnisiu* « de l'action que tu fais » Ml. 44 a 23 ; *nilegend rollegusa la petor* « ce n'est pas une lecture que j'ai lue avec Pierre » Wb. 19 a 6.

On remarquera dans ces derniers exemples que la relation exprimée est celle qui résulte de la figure étymologique (§ 266 et 641).

§ 640. Le choix entre les deux procédés paraît absolument arbitraire. Dans certains cas particuliers toutefois, il semble déterminé par le désir d'éviter une confusion.

Ainsi, l'emploi de la conjonction *an* « lorsque » comportant nécessairement la nasalisation (§ 667), la forme verbale n'est jamais nasalisée

après *an* « ce que » : *an-nogessid* « ce que vous demandez » Wb. 24 b 3 (où il faut lire un *g* aspiré) ; *an as accobur líum* « ce qui est un désir pour moi » Ml. 41 d 12 ; mais : *an-nu-n-gebtais* « lorsqu'ils étaient sur le point de prendre » Ml. 95 a 9 ; *an-as n-imthrénaigthe* « quand il est confirmé » Ml. 42 c 21. En revanche, on trouve la nasalisation après *inna hí* « les choses que, ce que », qui a exactement la même valeur que *an* : *inna hi nad-n-denat indidail* « ce que ne font pas les idoles » Ml. 37 b 26.

On a dit plus haut (§ 628) que c'était devant le pronom infixe que s'exprimait la relation ; or l'aspiration ne peut être marquée dans l'écriture d'une façon sensible sur le *d* qui commence la forme du pronom infixe ; aussi rencontre-t-on naturellement la nasalisation au lieu de l'aspiration devant pronom infixe en cas de relation directe : *plebs dei as-ñ-dan-berthe-ni* « plebs dei que nous étions dits » Ml. 114 a 7 ; *a-forcital for-n-dob-canar* « l'enseignement que vous êtes enseignés (= qui vous est donné) » Wb. 3 b 23 ; mais cf. *niforcital óisa foirbthi forchanim duib* « ce n'est pas un enseignement de gens parfaits que je vous enseigne » Wb. 8 c 3, où l'aspiration s'exprime aisément parce qu'il n'y a pas de pronom infixe.

La liberté du choix entre l'aspiration et la nasalisation dans certains cas explique qu'il se soit produit de bonne heure des confusions entre les deux procédés et des empiétements réciproques de l'un sur l'autre : cf. Pedersen *KZ* XXXV 392.

§ 641. La nasalisation sert fréquemment à exprimer un des rapports indirects qui dans la syntaxe des cas sont l'apanage de l'accusatif.

Ainsi le rapport qui résulte de la figure étymologique (§ 266) : *intairissem do-n-airissid indi* « le maintien que vous vous maintenez en elle (dans la foi) » Wb. 14 c 43 ; *infírinne ro-n-d-fírianaigestar som dia* « la justice avec laquelle Dieu l'a justifié » Ml. 19 d 16 (cf. 79 d 1, 88 a 17, 126 b 16).

De même les rapports de temps, de quantité et de manière.

Rapports de temps. *bied aimser ná-m-ba-lobur* « il y aura un temps où il ne sera pas faible » Wb. 6 b 15 ; *airet no m-beinn isnaib imnedaib* « le temps où je serais dans les tribulations » Ml. 59 a 22 ; *ciaeret m-bete oc m ingraimmaimse* « combien de temps me persécuteront-ils ? (m. à m. quel temps qu'ils seront à me persécuter ?) » Ml. 339 a ;

buanduair nu-n-da-bertatar filistíndi « depuis le moment où les Philistins l'apportèrent » Ml. 82 d 9 ; *allaithe nu-n-dam-soira* « quo die me liberat » Ml. 62 c 6[b] ; cf. Ml. 24 d 7, 28 b 9, 28 d 5 ; Wb. 3 b 3, etc.

Exceptionnellement : *ised á eret is gessi dia* Ml. 107 d 8.

§ 642. Rapports de quantité. *issí méit insin do-n-indnagar indíthnad* « c'est dans cette proportion que la consolation est accordée » Wb. 14 b 15 ; *aragairti m̃bis* « à cause du peu d'étendue qu'il a » Wb. 8 d 22.

La nasalisation est particulièrement fréquente après *méit,* Wb. 22 b 14, 23 c 7, Sg. 182 b 3, etc.

Rapports de manière. *rofessursa indas no-m-bied-si* « je saurai comment vous êtes (m. à m. la façon que vous êtes) » Wb. 9 a 21 ; *inchruth fu-n-dailter* « la façon qu'ils sont séparés » Wb. 33 b 19 ; *cid no-m-betha im etarceirt amessa imdia* « comment discuterais-tu son jugement avec Dieu ? (m. à m. comment que tu serais à discuter...) » Wb. 4 c 24 (cf. 14 a 28, 28 b 1 et § 561 Rem. I) ; *indéni as-m̃-buidigthi do indfortacht* « la promptitude avec laquelle il faut le remercier de (son) secours » Ml. 62 c 5 (cf. 48 c 8).

La nasalisation est particulièrement fréquente après *cruth (ciachruth),* Wb. 5 b 18, 24 c 17, 33 b 1, Sg. 109 a 4, 201 b 12, etc.

Remarque. — C'est un rapport de manière ou de cause qu'exprime l'*n* relatif avec le verbe être suivi de la préposition *do* dans les idiotismes expliqués par M. Pedersen *KZ* XXXV 391 : Wb. 5 b 31, 19 a 9, 21 c 9, 23 a 24, 28 d 4 ; § 273 Rem.

§ 643. C'est par une extension de l'accusatif de manière que l'on peut expliquer l'emploi de l'*n* relatif après des adjectifs employés adverbialement (Pedersen *KZ* XXXV 391), dans des phrases comme :

ni-brónach do-n-intarrái « ce n'est pas tristement qu'il est revenu » Wb. 16 b 18 ; *ni-cumung do-n-indnagar arfocital dúib* « ce n'est pas étroitement que notre enseignement vous est fourni » Wb. 16 a 11 ; *is-dínnimu do-n-gní alaill* « c'est avec plus de négligence qu'il fait l'autre » Wb. 4 c 33 ; *ar-is-éicrichnichthe do-n-indnig-som adagmóini* « car c'est d'une façon infinie qu'il dispense ses bienfaits » Wb. 28 a 17 ; *corrop mooassamoo 7 corrop ferrassaferr do-n-imdigid desseirc dé 7 comnessim* « que ce soit de plus en plus et de mieux en mieux que vous accroissiez l'amour de Dieu et du prochain » Wb. 23 b 1 ; *is-faittech ro-n-d-boi-som*

nant neque manebunt asrubart « c'est prudemment qu'il n'a pas dit ici neque manebunt » Ml. 21 d 4.

§ 644. Particulièrement fréquentes sont les locutions *is cian* « c'est longtemps », *is menic* « c'est souvent », *is cumme* « c'est également, il est de même » suivies de l'*n* relatif.

ni ba cián m bete and « ce ne sera pas dans longtemps qu'ils seront ici » Ml. 66 d 14 (cf. Ml. 28 a 10, 56 c 22); *air-is menic do n-d-ecmaing* « car c'est souvent que cela arrive ainsi » Ml. 54 a 7 (cf. Ml. 26 c 4); *condib-cumme do-n-d-uccam uili* « que ce soit également que nous comprenions tous cela » Wb. 24 a 22; *is-cummae m bis ualitudo enartae 7 ualitudo sonartae* « c'est également qu'est ualetudo faiblesse et ualetudo force (= ualetudo est à la fois faiblesse et force) » Ml. 61 a 33.

La locution *is cumme* peut servir à une comparaison, l'autre terme de comparaison étant introduit par *acus* « et » :

is-cumme adciam-ni (pron. *ad-giam*, cf. § 105) *narúna diadi 7 adcíi* (pron. *ad gíi*) *nech ní triscáath céin mbimme in corpore* « tant que nous sommes in corpore, nous voyons les mystères divins comme quelqu'un voit un objet à travers un miroir » Wb. 12 c 11.

§ 645. La détermination des cas examinés dans le paragraphe précédent est parfois malaisée, parce que tout dépend de la valeur que l'on attribue à l'adjectif qui suit la copule. S'il garde sa valeur adjective, il doit être considéré comme un attribut, dont le sujet serait la proposition qui suit : c'est le cas prévu par le § 659. D'autre part, dans la locution adverbiale formée par la copule et l'adjectif, la copule peut parfois être considérée comme explétive ; le cas rentrerait alors dans ceux du § 575. De là une hésitation dans l'emploi de la relation après certaines locutions : *mad amne labrar* « si c'est ainsi que je parle » Wb. 12 c 36, mais *is amne as coir* « c'est ainsi qu'il est convenable » Ml. 114 a 9 ; *massu amnin ataam* « si c'est ainsi que nous sommes » Wb. 13 c 12, mais *is ámin as cert intestiminso* « c'est ainsi que ce texte est correct » Ml. 62 c 7 ; etc. (cf. Strachan *ZCP* IV 67).

§ 646. On a examiné dans ce qui précède tous les procédés si variés dont dispose le vieil-irlandais pour exprimer la notion du relatif. Il y a cependant un cas où ces procédés ne conviennent pas. C'est celui du relatif au génitif, dans une phrase comme : l'homme dont je suis l'ami. La règle générale est en pareil cas de ne pas exprimer le relatif pour y

substituer dans la proposition qui suit l'adjectif possessif : l'homme je suis son ami.

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 399.

Ex. : *ar-biit alaili... rofinnatar a-pecthe* « car il y en a certains dont les péchés sont connus » (m. à m. « sont connus leurs péchés ») Wb. 29 a 28 ; *ataat tra réte niréid ambrith* « il y a donc des objets dont le port n'est pas facile » (m. à m. « n'est pas facile leur port ») Wb. 13 d 4.

Parfois le caractère relatif de la proposition est accusé par la forme du verbe : *intí as a-ainm bis isnaib titlaib* « celui que c'est son nom qui est sur les titres » Ml. 2 c 3.

Lorsque le substantif dont dépend le relatif est précédé d'une préposition et que le verbe de la proposition est le verbe substantif, on intercale ce dernier entre le possessif et le substantif : *ind rig fu-a-robatar mam* « les rois sous le joug desquels ils étaient » (m. à m. sous leur ils étaient joug), Ml. 85 d 10 (cf. 59 d 7).

§ 647. Mais il arrive aussi que sans recourir à l'emploi de l'adjectif possessif la langue exprime tout simplement le relatif par la nasalisation : *im-cech-rét runecat les* « pour chaque objet dont ils ont besoin » (m. à m. « qu'ils ont besoin ») Ml. 57 b 4 de *riccim less* « j'ai besoin », cf. Ml. 3 a 14, 36 c 10. Le même procédé apparaît dans un tour analogue Ml. 97 d 7 et Sg. 198 b 6, mais où l'indice relatif n'est pas exprimé, ce qui peut tenir à la présence de la négation *nad* (cf. § 637). Au contraire, on trouve dans Wb. avec le tour indiqué dans le paragraphe précédent *aní rícu aless* « la chose dont j'ai besoin » (m. à m. « j'ai son besoin ») Wb. 32 a 4 (cf. 20 c 11, 24 b 2).

Remarque. — Parfois même la nasalisation peut manquer, et rien n'indique alors la relation qui unit les deux termes : *dungnim robu accubur lat duforbu* « à l'acte que tu as désiré accomplir » Ml. 50 c 14 (m. à m. « à l'acte fut désir à toi d'accomplir »).

§ 648. Le tour indiqué au § 646 pour exprimer le relatif au génitif se trouve même employé dans les textes récents du vieil-irlandais lorsque le relatif est précédé d'une préposition.

Ainsi : *nech suidigther loc daingen do* « quelqu'un à qui est établie une mauvaise place » Ml. 87 d 15 (m. à m. « qu'est établie une

place mauvaise à lui » : noter l'emploi de la forme relative *suidigther*) ; cf. Sg. 26 b 7.

§ 649. L'absence de pronom relatif rend parfois très difficile l'expression de certains rapports indirects entre deux propositions. La langue se tire d'affaire le plus souvent par une anacoluthe (cf. § 579).

Ex. : *intí dianairchissi dia is-do is-torbe* « le profit est à celui à qui Dieu pardonne » (m. à m. « celui à qui Dieu pardonne, c'est à lui qu'est le profit ») Wb. 4 c 20 ; *indliter huatinscana inchetna persan isuadi dano intinscanat inna aimsir olchenæ* « la lettre par laquelle commence la première personne, c'est par elle aussi que commencent les autres temps » Sg. 157 b 3 ; *inmoltai dogniín se tribindius 7 chlais araruichiuir moguth occaib* « ma voix s'est fatiguée aux louanges que je faisais par mélodie et par chœur » Ml. 136 a 8 (cf. 2 c 3, 34 a 23, etc.).

§ 650. Lorsqu'une même phrase relative comprend deux propositions, il arrive parfois que la relation soit exprimée seulement dans la première. Ainsi :

intí charas nech 7 fortét « celui qui aime et qui aide quelqu'un » Ml. 30 c 3 ; *hore no-n-dob-molor-sa 7 no-m móidim indib* « parce que je vous loue et que je me glorifie en vous » Wb. 14 c 18 ; *nirbomebul domsa epert frissom rondbiad fáilte libsi 7 robtismaithi formbésasi arachiunn* « ce n'a pas été une honte pour moi de lui dire qu'il aurait du plaisir avec vous et que vos mœurs lui paraîtraient bonnes » Wb. 16 b 19 ; cf. Wb. 7 b 1.

Mais la relation est parfois aussi exprimée dans les deux : *isnaib dulib doforsat 7 immanaccai* « dans les éléments qu'il a créés et qu'il surveille » Ml. 17 b 6 ; cf. Wb. 24 c 17.

§ 651. Lorsqu'il y a deux verbes de suite dans une proposition subordonnée, il arrive que la nasalisation soit exprimée dans le premier, alors qu'elle ne se rapporte logiquement qu'au second. Ainsi s'explique la curieuse phrase Ml. 46 d 10 : *isí in miscuis clóin asmbeir dorigensat assir* « c'est la haine inique qu'il dit que pratiquèrent les Assyriens » ; l'indice relatif ne sert ici qu'à indiquer en général la subordination (pour l'emploi de *dogniu*, cf. 50 d 15).

CHAPITRE V

DE LA SUBORDINATION

I. — Des Propositions subordonnées relatives.

§ 652. Les propositions subordonnées se divisent en deux catégories, suivant qu'elles sont ou non relatives.

Les *propositions subordonnées relatives* sont celles qui ont avec la proposition principale un rapport de relation ou dans lesquelles la phrase relative sert à l'expression de la subordination. Elles comportent toutes les caractéristiques de la phrase relative, étudiées aux §§ 623 et suiv. Le groupe verbal y présente donc les formes relatives (ou ce qui en tient lieu, § 624), la deuxième classe des pronoms infixes (§ 625) et la négation *ná* (*nád, nach,* § 626). Comme modification phonétique (§ 628), elles n'admettent naturellement que la nasalisation (§ 639), puisque le procédé de l'aspiration (§ 638) est réservé par définition à l'expression des rapports de sujet ou de régime direct.

On étudiera successivement les propositions subordonnées relatives qui ne demandent pas le secours d'une conjonction et celles qui sont introduites par une conjonction ou locution conjonctive.

A. *Propositions subordonnées relatives qui ne sont introduites par aucune conjonction.*

§ 653. On emploie une proposition subordonnée relative sans le secours d'aucune conjonction dans un certain nombre de cas, qui se ramènent à trois principaux :

a. Après les verbes déclaratifs qui signifient « dire, affirmer, pro-

mettre, penser, juger, montrer, déclarer, croire, reconnaître, avouer, signifier, annoncer, etc. ». Le mode employé dépend du sens comme dans les propositions indépendantes ; pour le subjonctif après les verbes signifiant croire, v. § 467.

asbiur « je dis » : *asrubart som ro-n gaid dia 7 ro-n d-cualae* « il dit qu'il avait prié Dieu et qu'il l'avait exaucé » Ml. 53 b 26 ; cf. Wb. 2 c 24, 16 b 19, 17 a 12, 18 d 1, Ml. 3 a 15, 20 b 2, 20 c 5, 21 c 11, 24 d 25, 26 c 1, 33 c 17, 44 b 19, 50 d 1, 53 d 6, 55 d 25, 56 b 15, etc.

adfiadaim « j'annonce » : *ciasidfiadat som du-n-d-icfet infochaidi* « bien qu'ils annoncent que les afflictions leur viendront » Ml. 19 b 11.

arégim « je me plains » : *ciarud reigsom na-m-boi remcisiu dæ* « bien qu'il se soit plaint qu'il n'y ait pas de providence de Dieu » Ml. 50 d 1.

celim « je dissimule » : *níceilsom tra as-n-é crist* « il ne dissimule pas que c'est le Christ » Wb. 4 d 16.

cretim « je crois » : *rocretus do-n-génid* « j'ai cru que vous le feriez » Wb. 17 a 6 (= **do-n-d-génid*)

rocuala « j'ai appris » : *racualid as-n-é* « vous avez appris que c'est lui » Wb. 22 a 23 (cf. § 619).

derbaim « je prouve » : *inderbad .i. ro-m-bói dliged remdeicsen dé desom* « la preuve, à savoir qu'il y eut une loi de providence de Dieu pour lui » Ml. 19 d 17.

doadbadim « je montre » : *doadbad ara-n-ecatar inraicci* « il montre qu'ils sont trouvés dignes » Ml. 19 d 21 ; cf. Wb. 6 d 6, 7 a 13, 12 a 11, 12 d 20, 19 b 14, 23 a 13, 27 d 13, Ml. 30 b 2, 56 c 11, etc.

doairchanim « je prophétise » : *doarrchet dichéin no-m-biad adrad dæ lagenti* « il a été prophétisé depuis longtemps qu'il y aurait adoration de Dieu chez les gentils » Wb. 6 d 8.

doairngirim « je promets » : *dorairngred ro-m-bad oirdnide achland* « il a été promis que son enfant serait ordonné » Wb. 2 c 12.

dobiur forcell, dobiur teist « je donne témoignage » : *dorat dia forcell desom ro-n-genisom degnimu* « Dieu donna de lui témoignage qu'il avait fait de bonnes actions » Ml. 22 d 19 ; *condarta cách teist foir as-n-uisse grad foir* « que chacun porte témoignage sur lui qu'il a reçu justement les ordres » Wb. 28 b 31.

domoiniur « je pense » : *indi domuinetar du n-doichfea ni doib* « ceux

qui croient que quelque chose leur arrivera » Ml. 39 d 26 ; cf. Wb. 12 d 21, 16 d 4, 17 d 23, Ml. 40 c 17, 49 b 13, 61 d 2, 96 b 18, 130 d 4.

foilsigim « je montre » : *foillsigthir as n-ísel indoinacht iar naicniud* « il est montré que l'humanité est vile par nature » Ml. 25 c 5.

forgellaim « je prouve » : *fortgellat agnimai sainemlaisom nad-n-derginisom anuilesin* « ses excellentes œuvres prouvent qu'il n'a pas fait tout cela » Ml. 23 c 15.

imthrenaigim « j'affirme » : *do imthrenugud as-n-uisse tasgid ind áisso gráid* « pour affirmer qu'il est juste d'entretenir le clergé » Wb. 29 a 13.

inchosaigim « je signifie » : *do inchosc nadtuicset rúna 7 ro-m-bói fial amirisse eteracride* « pour signifier qu'ils n'avaient pas compris les mystères et qu'il y avait eu un voile d'incrédulité entre leurs cœurs » Wb. 15 a 29.

rofetar « je sais » : *is and rofessatar ata-n dóini aprisci* « c'est alors qu'ils reconnaîtront qu'ils sont des hommes fragiles » Ml. 69 b 1.

rosagim « je mets en doute » : *nicoir doneuch rosacht ro-n-ícad duaid* « il ne convient à personne de mettre en doute que David ait été sauvé » Ml. 18 d 20.

On trouve de même des propositions à indice relatif dépendant de verbes latins tels que *aio* (Wb. 2 a 13), *dico* (Ml. 131 c 3), *doceo* (Wb. 13 a 18), *exspecto* (Wb. 4 a 19), *iudico* (Wb. 1 c 10), *nego* (Ml. 58 a 9), *scio* (Wb. 6 a 27), *scribo* (Wb 5 c 4), *spero* (Wb 21 a 3).

§ 654. Aux verbes déclaratifs doit être jointe la locution *is ardi* « c'est signe », qui se construit de même. Ex. : *is ardi son do-m-bera dia doneuch noduircbea ind* « c'est signe que Dieu donnera à quiconque se confiera en lui » Ml. 51 b 10.

On peut ajouter également l'emploi de la construction relative après *fo-chosmailius* « sous ressemblance que », d'où « de même que » : *fochosmailius tiagar* « de même que l'on va » Ml. 15 a 2 ; *fochosmailius no-n-da-failsigetar* » de même qu'ils les désignent » Sg. 71 b 7.

§ 655. *b*. Après les verbes qui expriment le pouvoir, la volonté, la nécessité, la crainte, etc. Le mode employé est dans ce cas nécessairement le subjonctif (Strachan *Subj*. 302). Ainsi :

cumic... du-n ema induine aralailiu « il peut protéger (m. à m. qu'il

protège) l'homme contre l'autre » Ml. 74 b 14 (cf. *duema* « il protégera » Ml. 67 c 5); *n-armtar* « qu'ils soient armés » (dépend de *poterint* et glose *poterint armari*) Ml. 16 b 6 (cf. 24 d 14); *ní cumaing ara-n-ísar and* « il ne peut pas être trouvé ici » (Sg. 209 b 13); — *no-n-gabthe desemrecht díinn* « que vous preniez exemple de nous » (dépend de *oporteat* et glose *quemadmodum oporteat imitari nos*) Wb. 26 b 13; cf. Wb. 28 c 11, Ml. 51 a 17; — *adraigsetar no-n dabertais* « ils craignirent qu'ils ne les emmenassent » (Ml. 124 b 6); — *rolomur nu-n-dat-ges* « j'ose t'implorer » Ml. 21 b 5; — *.i. ad-n-amraigther .i. no-n-etaigther* « que tu admires, que tu jalouses » (dépend de *noli* et glose *ipse ergo noli aemulari sine mirari*) Ml. 56 b 39; — *asi-n-bela* « qu'il meure » (dépend de *non patieris* « tu ne toléreras pas ») Ml. 38 b 6.

§ 656. Aux verbes de ce genre doit être jointe la locution *is écen* « il est nécessaire » qui se construit de même : *is-ecen dam són no-n-da-ges daitsiu* « il m'est nécessaire que je te les demande » Ml. 21 b 9 (cf. Sg. 207 b 11, 211 a 10).

Egalement la locution *is decming* « il est impossible » : *nibu degming do-n-etadsom achorp fadesin* « il ne serait pas impossible qu'il retrouvât son propre corps » Wb. 13 d 20, *nibo decming ro-m-bed imthanad hisuidib* « il ne serait pas impossible qu'il y eût alternance entre eux » Wb. 21 a 13.

§ 657. *c.* Pour indiquer un événement ou un fait.

Lorsque l'expression d'un fait a lieu au moyen d'une proposition tout entière, cette proposition a la forme relative. La proposition en question joue le plus souvent le rôle de sujet, et dans ce cas, elle est parfois précédée d'un démonstratif au neutre : « ceci que... ». Ainsi :

bad nertad dúib inso as-n-eirsid « que soit un encouragement pour vous ceci que vous ressusciterez » (que le fait que vous ressusciterez soit un encouragement) Wb. 25 b 25 (*ass-círsid,* prés. du fut.); *coníecmi nád-n-airchissa* « qu'il n'arrive pas qu'il n'épargne pas » Wb. 5 b 35; *is-lerithir inso no-n-guidim-se dia n-erut-su amal...* « le fait que j'implore Dieu pour toi est aussi empressé que... » Wb. 27 d 19.

S'il n'y avait pas *inso,* ce dernier exemple pourrait être ajouté à ceux du § 659.

§ 658. A cette catégorie se rattache l'emploi de la phrase relative

après la locution double *ní... act is...* « ce n'est pas que..., mais c'est que... » ; par exemple : *ní nád in bed... dichorp act ata dé* « non qu'il ne soit pas du corps, mais il appartient au corps » Wb. 12 a 22 ; *ninadtodoichfet* « non qu'ils ne viendront pas » Ml. 28 b 6.

Voir d'autres exemples au § 718.

C'est par ce tour aussi que s'explique l'emploi de *cenmithá* (§ 282) avec une proposition subordonnée relative : *cenmithá ara n-ecatar coitchena in or dano* « sauf que des noms communs en *or* se trouvent aussi » Sg. 65 a 11.

§ 659. Après les locutions adjectives du type *is follus* « il est clair », *is suaichnid* « il est manifeste », on rencontre parfois une proposition subordonnée relative ; en réalité cette proposition exprime un fait qui peut être considéré comme le sujet du verbe copule placé en tête de la phrase. Ainsi :

Après *is doig* « il est vraisemblable » : *ba-doig bed n-ingcert in testiminso* « il serait vraisemblable que ce texte fût incorrect » Ml. 61 b 15 ; — *is follus* « il est clair » : *is follus... ro-n-ictha ind huli doini rochreitset inchollugud crist* « il est clair que tous les hommes ont été sauvés, qui ont cru à l'incarnation du Christ » Ml. 60 b 16 ; cf. Wb. 1 b 14, 12 d 28, 26 b 3, Ml. 74 d 7 ; — *is immaircide* « il est naturel » : *ba nephimmaircide nad techtadsom dliged coimdemnachtae* « il serait inadmissible qu'il n'eût pas le droit de domination » Ml. 17 b 6 ; — *is machdad* « il est étrange » : *nibu machdad bed coitchenn* « il ne serait pas étrange que cela fût commun » Sg. 68 a 3 (*coitchenn = n coitchenn,* § 172) ; — *is suaichnid* « il est manifeste » : *is suaichnid sund tra as-rect maid* « il est donc ici manifeste que c'est une bonne loi » Wb. 3 d 10 ; cf. 10 a 15.

Toutefois, la plupart des locutions de ce genre se font suivre d'une proposition dont l'expression de la relation est absente, comme cela sera indiqué au § 695. Sur les locutions adjectives qui marquent la manière, v. § 644. Sur l'usage de la conjonction *cia* après les locutions adjectives, v. § 705.

§ 660. La construction est naturellement la même lorsque le démonstratif qui annonce la proposition subordonnée est précédé d'une préposition : « en ceci que », « à cause de ceci que », etc. Ainsi :

Après *ar indí* « à cause de ceci » : *ni-arindí bed n aipert asindrobrad som acht is arindí arruneastar* « ce n'est pas à cause que ce fût un mot qu'il aurait dit, mais c'est à cause qu'il avait attendu » Ml. 50 b 8 (gl. sustinendo non loquendo) ; cf. Ml. 29 a 4, 31 b 17. 85 d 1, Sg. 161 b 5, etc. — Après *iarsindí* « après ceci » : *iarsindí... du-n-athfoichret iarum buli as indoirisin* « après que tous ensuite reviendront de cette captivité » Ml. 72 d 1. — Après *isindí* « en ceci » : *isindí ar-n-damroichlis-se buabás* « en ceci que tu m'as préservé de la mort » Ml. 74 d 7 ; *is indí ro-n-dann-ícais-ni* « en ceci que tu nous as sauvés » Ml. 89 a 6 ; cf. Wb. 5 a 18 (*isindí nachim-rindarpai*), Ml. 17 b 9. — Après *lassaní* « d'après ceci » : *lassaní ru-n d-gab lat andedeso* « d'après ceci que tu as ces deux choses » Ml. 65 a 2.

C'est dans des exemples comme ceux qui ont été cités en dernier qu'on saisit sur le vif le procédé de formation des conjonctions : *arindí, iarsindí, isindí, lassaní* sont déjà de véritables locutions conjonctives et l'étude de leur emploi est une introduction naturelle aux §§ 661 et suiv.

Pour *olsodin* « mais » avec une proposition relative, v. § 539 Rem. II.

B. *Propositions subordonnées relatives introduites par une conjonction.*

§ 661. Les conjonctions qui demandent après elles la construction relative sont :

les conjonctions comparatives *amal, feib* et *oldaas (indaas)* ;

les conjonctions temporelles *an, intain, lase* et *céin* ;

les conjonctions causales *hóre, dég* et *fobith* ;

les conjonctions finales *ara n-* et *co n-* ;

la conjonction hypothétique *dia n-* ;

la particule interrogative *in*.

Ces conjonctions dérivent presque toutes soit de substantifs, soit de pronoms, et la forme relative de la proposition qui les suit peut par suite s'interpréter d'après l'un des emplois ont été examinés aux §§ 639 et ss.

§ 662. *amal* « comme ».

Cf. Strachan *Subj.* 282, Pedersen *KZ* XXXV 386.

Cette conjonction a la forme *amail* dans les plus vieux textes (Cam. constamment, Wb. prim. man. 21 c 10, 22 c 14 ; cf. Thurneysen *ZCP* III 49). Elle admet après elle tous les modes des propositions indépendantes.

Exemples : *amal ru-m-bói abram* « comme a été Abraham » Ml. 31 a 3 (prétérit) ; *amal as-ñ-indedar issoscélu* « comme il est déclaré dans l'évangile » Wb. 13 a 36 (présent de l'indicatif) ; *amal iarmi-n-dochad* « comme il recherchait cela » Ml. 58 c 7 (imparfait de l'indicatif) ; *amal m-bias agnim cáich* « comme sera l'œuvre de chacun » Ml. 30 d 2 (présent du futur).

Pour *amal* au sens de « comme si » v. § 701.

§ 663. La proposition principale qui suit celle qu'introduit la conjonction *amal* contient généralement une particule telle que *dano* ou *sic* (§ 620) ; elle peut aussi être introduite par *is-samlid* « c'est ainsi » : *amal nad-n-gaib lius disuidiu issamlid insin ni-s gaib som lius difordiuclaimmim muthuaithese* « de même que ne les saisit pas le dégoût de ceci, c'est de même que ne les saisit pas le dégoût de dévorer mon peuple » Ml. 34 b 6.

Parfois *samlid* y figure ailleurs qu'à la première place : *amal do-n-emat coin asuthu arinderoima som dia samlid* « de même que les oiseaux protègent leurs petits, que Dieu le protège de même » Ml. 39 c 22.

Enfin, on peut n'y rencontrer aucune particule : *amal fo-n-gní cach ball dialailiu isinchorp arafogna talland cáich uanni dialailiu* « de même que chaque membre sert à l'autre dans le corps, que le talent de chacun de nous serve à l'autre » Wb. 12 a 12.

§ 664. *feib* « comme ».

La conjonction *feib* « comme », peu employée, se construit comme *amal*. Exemples :

feib du-n-dalla indib « comme il y a place en eux » Ml. 30 c 17 (cf. Strachan *RC* XXI 176).

fib as deg ropriched « comme c'est le mieux qu'il avait été prêché » Wb. 23 a 3 (*fib* au lieu de *feib*, peut-être par affaiblissement de proclitique, § 160).

§ 665. *oldaas* « comme, que ».

Cf. Strachan *Subj.* 284.

L'usage de *oldaas* (*indaas* dans les textes récents) est strictement limité à l'emploi après comparatif ; aussi a-t il été exposé § 234. On rappellera seulement qu'après *oldaas* peuvent se trouver tous les modes des propositions indépendantes, même l'imparfait du subjonctif (cf. Ml. 59 a 7, 123 c 10, 135 a 13) au sens de possibilité.

§ 666. Observation générale sur les conjonctions temporelles *an, intain, lase, céin.*

Les quatre conjonctions temporelles *an intain lase* « lorsque, quand » et *céin* « tant que » admettent tous les modes des propositions indépendantes. C'est à dire qu'elles peuvent être suivies du présent ou de l'imparfait de l'indicatif, du prétérit, du présent ou de l'imparfait du futur (ce dernier au sens de possibilité). Elles admettent également le subjonctif, soit avec la valeur de possibilité, soit plus souvent pour marquer la généralité ou la répétition.

Cf. en général Strachan *Subj.* 286.

§ 667. *an* « quand ».

Exemples : *an-na-ro-b sa bithe* « quand je n'ai pas été frappé » Ml. 45 d 6 (prétérit) ; *an-nád foirpret inxensillaib* « quand ils n'augmentent pas d'une syllabe » Sg. 48 b 5 (prés. de l'ind.) : *an-no-n-derbid* « quand vous prouvez » Wb. 22 b 24 (id.) ; *a[n]-na-m-bet ceailsi* « quand ils ne seront pas devant être examinés » Ml. 15 d 7 (présent du futur) ; *an nutesed* « quand il fuirait » Ml. 29 d 9 (imparf. du subj.) ; *an-no n-geiss cách immachomalnad* « quand tu implores chacun pour son accomplissement » Wb. 30 b 4 (prés. du subj. de répétition).

§ 668. *intain (intan)* « lorsque ».

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 387.

La conjonction *intain*, plus souvent écrite *intan*, est proprement l'accusatif du substantif féminin *tan* « temps » précédé de l'article. Sa construction rentre donc dans les faits signalés au § 641 : cf. *dobíursa fortachtain doib nach-tan ro-n-ecat ales* « je leur porte secours en quelque temps qu'ils en aient besoin » Ml. 58 d 5.

Exemples : *intan durairngert dia du abracham amaithbsin ducuitig* « quand Dieu eut promis ce bien à Abraham, il jura » Wb. 33 d 10 (prétérit) ; *intan dorolaig dia do innaill dorigni roícad iarum* « quand Dieu lui eut pardonné l'orgueil qu'il avait commis, il fut guéri ensuite » Ml. 50 d 15 (id.) ; *intan do-m-ber digail* « quand il donne punition » Ml. 114 d 11 (prés. de l'ind.) ; *intain do m-béra dígail forpectbachu* « quand il donnera punition aux pécheurs » Wb. 25 d 19 (prés. du futur) ; *intan bes n-áil do* « quand il lui plaît » Ml. 94 c 17 (prés. du subj. de généralité).

Remarque. — *Intain* peut quelquefois se traduire par « si » ; par ex.

epert nadfel dliged remcaissen ladia intain conairleci innabochtu fochumachtu innasommae « dire qu'il n'y a pas chez Dieu de loi de providence s'il laisse les pauvres sous le pouvoir des riches » Ml. 27 d 10.

§ 669. *lase* « quand ».

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 387.

Exemples : *cid lase no-m-biin se lasinnisin* « même quand j'étais avec celui-ci » Ml. 58 d 9 ; *lasse no n-dob-sommigetar* « quand ils vous enrichissent » Wb. 17 a 1 : *lasse ad-n-elliub* « quand je visiterai » Wb. 14 a 6 ; *lase ar-ñ-dam-fuirset* « quand ils me retiendront » Ml. 114 c 11 ; *lase do-n-aithfoicherr* « quand il reviendra » Ml. 34 d 8.

§ 670. *céin* « tant que ».

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 387.

Exemples : *ceín ro-n-gabus icarcair* « tant que j'ai été en prison » Wb. 23 b 18 (prétérit) ; cf. 17 c 1 ; *céin m-bíis ocfognam diachoimdid* « tant qu'il est à servir son maître (tant qu'il sert...) » Wb. 8 b 1 (présent de l'ind.) ; *ceine no soifesiu húaim* « tant que tu te détourneras de moi » Ml. 33 a 1 (présent du futur) ; *céin bas m béo infer* « tant que le mari est vivant » Wb. 10 b 23 (présent du subj.) ; *ceín-bes nuiednise gnid cachdagním* « tant que subsistera le nouveau testament, faites toute bonne action » Wb. 33 a 17 (présent du subj.).

§ 671. *hóre* (*húare,* § 65) « parce que ».

Cf. Pedersen *KZ* XXXV 387.

La conjonction *hóre* signifie exactement « du moment que » ; elle est en effet tirée du substantif féminin *húar,* emprunté lui-même au latin *hōra*. Sa construction est donc en tout semblable à celle des substantifs exprimant le temps (§ 641). Sans doute à cause de cette origine nominale, la construction n'en est pas toutefois rigoureusement fixe et admet un peu de flottement ; on verra au § 696 que la conjonction *hóre* peut aussi se construire librement sans indice de relation.

La conjonction *hóre* « parce que » admet après elle tous les modes des propositions indépendantes :

is huare ro-n-gnith « c'est parce que cela a été fait » Ml. 31 b 20 (prétérit) ; *hore pridchas commaith 7 comalnas insoscéle* « parce qu'il prêche bien et qu'il accomplit l'évangile » Wb. 7 b 15 (présent de l'indicatif) ; *hore nocomalnid 7 nopridchid soscéle* « parce que vous accomplissez et prêchez l'évangile » Wb. 23 a 15 (id.) ; *hóre do-n-adbat pecthu*

« parce qu'il montre les péchés » Wb. 3 c 21 (id.); *huare nad ñ denim olc tar æsi nuilc* « parce que je ne rends pas le mal pour le mal » Ml. 40 a 17 (id.).

§ 672. *dég* « parce que ».

La conjonction *dég* ne figure pas dans Wb. ; mais on la rencontre dans Sg. : *robu anfiss dosom inrolég fanacc dég ro-m-bu écndairce do* « il ne sut pas s'il avait lu ou non parce qu'il s'était trouvé absent de lui » Sg. 148 a 6.

§ 673. *fobith* « parce que ».

La conjonction *fobith* est une de celles dont l'origine nominale est le plus claire; elle se ressent de cette origine dans le fait que sa construction est loin d'être affermie, comme on le verra au § 696.

fubíth do-ñ-gniat cercol « parce qu'ils font un cercle » BCr. 18 d 2; *fobíth as n-athchbian inbriathar remeperthe* « parce que le mot cité avant est très éloigné » Sg. 67 a 12; *fobith nád comthoet o in is* « parce qu'ils ne convertissent pas o en is » Sg. 163 a 1 (cf. 172 a 4, 197 a 15).

§ 674. Observation sur les trois conjonctions *ara n-*, *co n-* et *dia n-*. Les trois conjonctions *ara n-*, *co n-* et *dia n-* contenant déjà l'indice relatif dans leur forme même, ce dernier n'a pas à être répété dans la forme verbale qui suit. Le cas est le même pour les conjonctions négatives correspondantes *ar-na* et *co-na* (cf. § 678) bien qu'elles ne contiennent pas de marque relative (§ 558),

Il importe de noter que les trois conjonctions *ara n- (arna)*, *co n- (cona)* et *dia n-* sont toujours suivies de l'accent (§ 423 2°).

§ 675. *ara n-* « afin que, que ».

Cf. Strachan *Subj.* 294.

La conjonction *ara n-* (négative *ar-na*, cf. § 558) se construit toujours avec le subjonctif; ce n'est que la combinaison de la préposition *ar* et du relatif (§ 555).

Elle marque généralement le but et représente ce qu'on appelle une conjonction finale.

Ex. : *is do bar tinchosc arandernaid andogniam ni 7 arnadernaid annad denamni* « c'est pour votre instruction, afin que vous fassiez ce que nous faisons et que vous ne fassiez pas ce que nous ne faisons pas » Wb. 16 a 24; *arnachammetarscarthar* « afin que je ne sois pas séparé » Ml. 47 c 10: *arnaructais indori* « afin qu'ils ne fussent pas emmenés en

captivité » Ml. 125 c 2 ; *arna esngaba mod ácuindrech* « pour que le châtiment n'excède pas la mesure » Ml. 22 c 8 (de **ess-ind-gabim*).

§ 676. Par extension, *ara n-* s'emploie après les verbes qui signifient ordonner, exhorter : *hu(a)re asbered heremias friusom fesin arangnetis d(eg)nimu* « parce que Jérémie leur disait à eux-mêmes de faire de bonnes œuvres » Ml. 54 c 18 ; *asbeirsom frisnatorus arnda ersoilcet* « il commande aux portes de s'ouvrir » Ml. 46 a 12.

Et même après des verbes déclaratifs au simple sens de « que » : *naepred amenme armbad ferr són* « que son esprit ne dise pas que ce serait meilleur » Wb. 10 a 16 ; *ni aisndet duaid airmdis bé iusti nad ocmanatar bothrogaib* « David ne déclare pas que ce seraient les justi ceux qui ne sont pas touchés par les misères » Ml. 54 a 12.

§ 677. Il suit de là que *ara n-* a pu être employé librement au sens de « que » : *ma beith aran dena nech dinaib noibaib huail(l)* « s'il arrive que quelqu'un des saints commette de l'orgueil » Ml. 51 a 16 ; hoc non inuenitur .i. *ara-tesed b isinsillaib tánaisi* « que *b* aille dans la seconde syllabe » Sg. 21 b 9 ; *is-tacair arn̄dip samlid dochách* « il est raisonnable qu'il en soit ainsi pour chacun » Wb. 22 c 11 ; *ni-asse aranimfognad intansid fríssin bréthir as sum* « il n'est pas facile que l'accusatif dépende du verbe sum » PCr. 61 b 2 ; *arindoroima som dia* « que Dieu le protège » Ml. 39 c 22 (cf. § 557).

§ 678. *co n-* « jusqu'à ce que, afin que, de sorte que ».

La conjonction *co n-* n'est que la combinaison de la préposition *co* (§ 278) et du relatif (§ 555). Négativement, elle a régulièrement la forme *co na* (§ 558). Toutefois, on rencontre parfois la graphie *conna connach*. Mais le rétablissement de l'*n* finale de *co n-* dans des cas où les conditions phonétiques exigeaient sa chute a été constaté au § 114 : on peut donc ici l'expliquer par l'analogie, d'autant plus qu'il était favorisé par une habitude graphique : les conjonctions *co* (§ 706) et *co n-* sont le plus souvent écrites en abrégé ɔ ; là où les copistes ont résolu l'abréviation, ils ont été exposés à confondre par erreur les deux conjonctions.

Wb. 28 a 10 *conromiccad* semble devoir être corrigé en *co-ro-m-iccad*, puisqu'on a le pronom infixe de la 1re classe ; mais cf. § 625.

§ 679. La conjonction *co n-* signifie à la fois « jusqu'à ce que », « afin que » et « de sorte que », c'est-à-dire qu'elle introduit à la fois

des propositions temporelles, finales et consécutives. Dans ces derniers emplois, elle est souvent remplacée par la conjonction *co* (§ 706), sans qu'il soit possible d'établir une nuance de sens entre les deux.

Cf. Thurneysen *RC* VI 317 qui compare : *co-dodonat* « qu'ils se consolent » Wb. 26 d 21 (gl. ut consulentur corda ipsorum) à *con-idbarat acorpu* « qu'ils offrent leurs corps » Wb. 1 b 20 (gl. ut contumeliis adficient corpora sua).

§ 680. Au sens de « jusqu'à ce que », la conjonction *co n-* se construit avec l'indicatif toutes les fois qu'il s'agit seulement de l'expression d'un fait, mais avec le subjonctif quand la proposition temporelle est donnée comme un élément de la pensée du sujet parlant (intention, désir, attente, crainte, etc.).

Cf. Strachan *Subj.* 290.

Exemples : *ní-bí cian conid apail* « il n'existe pas longtemps jusqu'à ce qu'il meure » Ml. 91 d 2 (indicat. prés.) ; *robói aimser nadrochreitsid condubtanicc misericordia dei* « il fut un temps où vous n'avez pas cru jusqu'à ce que vous vint m. d. » Wb. 5 c 10 (prétérit) ; *nitaibre grád fornech confeser ainruccus dongrádsin* « ne confère pas de grade à quelqu'un jusqu'à ce que tu connaisses son aptitude à ce grade » Wb. 29 a 22 (subjonctif présent) ; *co-tí infírbrithem* (= **co n-tí*, cf. § 172) « jusqu'à ce que vienne le vrai juge » (gl. nolite ante tempus iudicare) Wb. 8 d 25 ; cf. Ml. 26 a 5 (id.) ; *con-didtísed indaimser ba[d]chomadas dó* « jusqu'à ce que fut venu le temps qui lui conviendrait » Wb. 21 a 1 (imparfait du subjonctif).

§ 681. Au sens final (« afin que »), *co n-* se construit avec le subjonctif ; au sens consécutif (« de sorte que »), *co n-* admet tous les modes des propositions indépendantes (§ 717).

Cf. Strachan *Subj.* 294-295.

sens final : *con-dena degním* « afin qu'il fasse une bonne œuvre » Ml. 20 a 14 ; *con-dartar dúnni* « afin qu'elle nous soit donnée (la gloire) » Wb. 4 a 18 ; *is do dugníinse anisin combin cosmail fri encu* « c'est pour cela que je faisais cette chose, afin que je fusse semblable aux innocents » Ml. 91 b 7 ; *con-da-ríccad dia* « afin que Dieu les guérît » Wb. 4 d 19.

sens consécutif : *cona tiagat taracricha corai* « de sorte qu'ils ne vont pas à travers leurs propres frontières » Ml. 51 d 3 (cf. 15 b 15) ;

(cludiebantur) indnamait conacumgaitis ní dúnni « les ennemis cl. de sorte qu'ils ne pouvaient rien contre nous » Ml. 102 a 9 (imparfait) ; *cotobárrig ort precepte conachdigtith* « l'ordre de l'enseignement vous a retenus de sorte que vous n'êtes pas partis » Wb. 9 b 19 ; *connabiad dliged n-erchissechta ladia* « de sorte qu'il n'y aurait pas en Dieu de loi de compassion » Ml. 98 c 8 (imparfait du futur de possibilité) ; *roboi dumeit a pecthae som combu uisse anepeltu inoinecht* « la grandeur de leurs péchés fut telle qu'il était juste qu'ils mourussent sur le champ » Ml. 98 c 6 ; *con-dam-chualae* « de sorte qu'il m'a entendu » Ml. 95 c 9.

§ 682. *Co n-* a pris de bonne heure le simple sens de « que » et on la trouve par exemple avec ce sens très net dans : *dlegair ón condib inducbal du dia aní as inducbal dia muntair* « il est juste (m. à m. il est dû) que ce qui est gloire pour son peuple soit gloire pour Dieu » Ml. 90 b 13 ; *is immaircide... combad* « il est naturel que ce serait » Ml. 27 d 22 ; *asberat... combad* « ils disent que ce serait » Ml. 34 d 6.

§ 683. Toutefois dans ces deux derniers exemples l'interprétation donnée ici est douteuse. On rencontre fréquemment un élément *con-* à peu près explétif et contribuant tout au plus à marquer la possibilité dans des phrases comme : *combad trachtad hule inso* « tout ceci pourrait être du commentaire » Ml. 86 d 9 (cf. Strachan *Subj.* 249).

Cet élément semble le même qui apparaît précédé de la négation dans le tour *ní con, ná(d) con* (§ 453) : *ni-con-digénte* « vous ne pourriez faire » Wb. 9 d 9 ; negauit *.i. céin nombetis innasaigtea tuidmithi innafeuil nad conbiad íc do* « [il déclara] que tant que les flèches seraient fixées dans sa chair il ne pourrait y avoir de salut pour lui » Ml. 58 a 9.

M. Pedersen *KZ* XXXV 420 enseigne que la locution *ní con* ne renferme ni le préverbe *co n-*, ni la conjonction *co n-*. Il n'est pas douteux en tout cas que cette locution ait subi l'influence du préverbe et de la conjonction, et que dans plusieurs des exemples où elle figure on puisse être tenté de reconnaître l'un ou l'autre.

§ 684. *dia n-* « si ».

Cf. Strachan *Subj.* 260 et 329.

La conjonction *dia n-* « si » est proprement une conjonction temporelle signifiant « quand » ; on la retrouve avec cette valeur dans quel-

ques exemples : *dia-luid duaid forlongais* « quand David alla en exil » Ml. 58 c 4 (cf. 52, 55 c 1).

Au sens de « toutes les fois que », *dia n-* « quand » était suivie régulièrement du subjonctif (§ 465) : *dian-dam-chondelc fritsu adæ nita ferr indaas cethir* « quand (toutes les fois que) je me compare à toi, ô Dieu, je ne suis pas meilleur qu'une bête » Ml. 91 d 8.

Mais dans cet emploi, elle était très voisine de la conjonction *ma* (§ 707) « si » ; aussi a-t-elle empiété sur le terrain de cette dernière et pris le sens de « si » ; mais cet usage est soumis à deux restrictions :

§ 685. *a. dia n-* « si » n'est employé que lorsque le verbe doit se trouver au subjonctif (c'est-à-dire dans le présent ou le passé, seulement au mode irréel, et dans le futur d'une façon générale ; §§ 708 et ss.) :

robad bethu dom dían-chomalninn « j'aurais eu la vie si j'avais accompli cela » Wb. 3 c 28 ; *ar diam-bem-ni bicombás bemmi icomindocbáil* « car si nous sommes en communauté de mort, nous serons en communauté de gloire » Wb. 24 a 10 ; *diam-bad mathi ropia indfochricc dobérthar dúnni* « si vous êtes bons, vous aurez (sera à vous, § 496) la récompense qui nous sera donnée » Wb. 16 a 13.

§ 686. *b. dia n-* « si » n'est employé que lorsque la proposition ne contient pas de négation :

ní lour inbendachad diam-maldachae, ní lour dano innebmaldachad manibendachae « la bénédiction n'est pas suffisante si tu maudis, ni la non-malédiction si tu ne bénis pas » Wb. 5 d 23 (« si » exprime ici la généralité, cf. § 711) ; *air duroimnibetar mopopuilse arrecht dian-uilemarbae sin anaimtea .i. manibé nech frischomarr doibsom* « car mes peuples oublieront leur loi si tu détruis complètement leurs ennemis, c'est-à-dire s'il n'y a personne qui s'oppose à eux » Ml. 77 a 12 (cf. 142 b 2-3).

Remarque. — Le subjonctif après *dian-* est parfois accompagné de *ro* : *dianærbalamni ni bia nech runiccae sin adáe* « si nous mourons, il n'y aura personne que tu puisses sauver, ô Dieu ! » Ml. 107 d 4 (cf. 45 c 7, 102 b 10, ACr. 14 a 3) ; *ro* semble ajouter à ces phrases un caractère d'éventualité : « si nous venions à mourir » (§ 448).

§ 687. *in* interrogatif.

La particule interrogative *in-* « si (interrogatif), est-ce que ? » se

construit en général relativement, même dans l'interrogation directe. Ainsi : *in-dat-bendachub* « est-ce que je te bénirai? » Wb. 33 d 11 ; *in-nad-n-accai* (gl. non uides?) « ne vois-tu pas? » Ml. 17 b 17 ; *in-dat m-briathra* « sont-ce les mots? » Ml. 44 b 10-11 ; *in-nád-cualaidsi ageinti* « n'avez-vous pas entendu, ô gentils? » Wb. 5 a 21 (prétérit).

Remarque I. — Exceptionnellement, on trouve *inní írr* au lieu de *in-nad-n-írr* « ne frapperas-tu pas? » Ml. 77 a 10, 13, 15.

Remarque II. — La particule interrogative *cani* « est-ce que ne pas? » (§ 602) ne comporte pas de relation : *cani-accai* « nonne uides? » Ml. 25 b 14.

§ 688. A plus forte raison, construit-on relativement les propositions interrogatives indirectes introduites par *in-*. Ces propositions admettent tous les modes des propositions indépendantes (§ 717) ; toutefois, le subjonctif délibératif (§ 462) y est particulièrement fréquent.

La particule *in-* est le plus souvent précédée de *dús* (de **do fius*) « pour savoir, à savoir » : *duús in-comalnid arrupridchad dúib isoscélu* « pour savoir si vous accomplissez ce qui vous a été prêché dans l'évangile » Wb. 14 d 23 (prés. de l'indicatif) ; *nifetatar in-sóirfetar* « ils ne savent pas s'ils seront délivrés » Ml. 96 b 2 (prés. du futur) ; *na scarad frisinfer dús in-ríctar triagnáissi* « qu'elle ne se sépare pas de son mari, si par hasard il pouvait être sauvé par sa compagnie » Wb. 10 a 3.

§ 689. Quand l'interrogation est double, on peut répéter la particule *in-*. Ainsi : *im-bem imbethu im-bem imbaás* « que nous soyons en vie ou en mort » Wb. 25 c 12 (m. à m. « est-ce que nous serions...? » prés. du subj. délibératif) ; *im-b-inógi im-b-ilánamnas* « que ce soit dans la virginité ou bien dans le mariage » Wb. 10 a 12 (id.).

Mais le plus souvent, la seconde alternative est introduite par la particule *ba (fa)*, qui n'est étymologiquement qu'une forme empruntée à la flexion du verbe substantif (cf. § 417 ; v. Pedersen *KZ* XXXV 322 et 339).

Ainsi : *im-ba bás ba-bethu* « la mort ou la vie »? » Wb. 23 b 32 (gl. quid eligam ignoro) ; *ní fetammar ni im du iudaib fa-gentib berthair a sanctis fil sunt* « nous ne savons pas si c'est aux Juifs ou aux gentils qu'est appliqué le mot sanctis qui est ici » Ml. 37 a 10 (*berthair* forme absolue du subj. passif avec valeur délibérative) ; *sechib grád imbether*

and imp-óge fa-lanamnas « quelle que soit la condition dans laquelle on se trouve ici, virginité ou mariage » Wb. 10 a 18 (cf. 8 d 26, 23 b 41) ; *im fochróib bá chían* « ou sous la main ou loin » Sg. 151 b 2 (cf. 188 a 8).

Si la seconde alternative est négative, on emploie *fanacc, fanaic* « ou non » (cf. *naicc* « non » Wb. 2 b 14) :

arrofitir side imbo bochridiu fanacc « car il sait si c'est de cœur ou non » Wb. 27 c 11 (cf. Sg. 148 a 6) ; *indi sunt rogabad insalm fanac* » si le psaume a été composé sur ce sujet ou non » Ml. 24 d 10 (cf. 43 d 20, 96 b 2).

§ 690. C. *Absence de l'expression de la relation.*

L'expression de la relation, avec les caractéristiques variées qui l'accompagnent (§ 623), *peut* manquer dans les constructions qui ont été énumérées aux §§ 652 et ss. Lorsque cette absence se produit dans les propositions subordonnées relatives que n'introduit aucune conjonction (§§ 653-660), il y a tout simplement asyndète (absence de liaison), et des deux propositions qui se suivent, rien n'indique que la seconde soit subordonnée à la première. C'est à dire qu'au lieu de « je déclare qu'il est grand, il est clair que Dieu est bon » on dit simplement : « je déclare il est grand, il est clair Dieu est bon », etc. L'expression de la relation peut manquer également après un certain nombre des conjonctions indiquées aux §§ 661 et ss. : la construction se ramène alors à celles qui seront étudiées dans le chapitre suivant.

Il convient de distinguer l'un et l'autre cas.

§ 691. *a*. La proposition subordonnée n'est pas introduite par une conjonction.

Après les verbes déclaratifs, l'absence de relation est relativement peu fréquente ; on peut toutefois citer : *asberat is ar indeb isdénti tol dǽ* « ils disent que c'est pour le profit qu'il faut faire la volonté de Dieu » Wb. 29 b 12 (cf. Wb. 7 d 8, 8 d 26, 22 b 23, 26 a 6 ; Ml. 30 c 3) ; *rofetarsa is foirbthe do hiresso* « je sais que ta foi est parfaite » Wb. 29 d 13 ; *duadbat is dobabilondib téit* « il montre que c'est aux Babyloniens qu'il s'applique » Ml. 47 a 17 ; *arnatomnitisom bid-doirgairiu cotulta* « pour qu'ils ne supposassent pas que ce serait pour interdire le sommeil » Wb. 25 c 12 ; *aisndís is-trichaingnímu rosegar... indhires foirbthe* « la démonstration que c'est par de bonnes

actions qu'est atteinte la foi parfaite » Ml. 14 c 19; *taccu ni-mé as beo* « j'affirme que ce n'est pas moi qui suis vivant » Wb. 19 a 18.

Après la locution *ata limm* « il me semble » l'asyndète est de règle : *ata-lat rabad assu atodiusgud ade* « il te semble que leur réveil serait plus facile » Wb. 25 b 17 ; cf. Ml. 96 a 6 après *inda-lasinmenmain* « il semble à l'esprit ».

Enfin, on rencontre l'asyndète après *is eola* « il est instruit, il sait » Wb. 1 a 4.

§ 692. Après les verbes qui expriment le pouvoir, la volonté, la nécessité, la crainte (§ 655), l'absence de relation est rare.

On peut toutefois citer : *nomgoistigtisse* « qu'ils me pendraient » (dépend de *uoluerunt* et glose *laqueare uoluerunt me*) Ml. 54 b 26 (mais cf. § 625); *conicfidsi bede preceptori* « vous pourrez être des précepteurs » (m. à m. que vous soyez) Wb. 13 a 10.

§ 693. Dans l'expression d'un fait (§ 657), la relation peut également manquer ; ainsi : *isindí ro-m-icc sa* « en ceci qu'il m'a sauvé » Wb. 28 a 12 (mais cf. § 625) ; *iarsindí batir inricci dubáas buili* « après qu'ils furent tous dignes de mort » Wb. 5 c 14 (cf. Ml. 21 c 3, 103 c 15); *atir romanach arindí atrebat románi and* « le territoire romain, parce que les Romains habitent dedans » Sg. 33 a 11.

§ 694. De même après bon nombre de locutions, comme :

is bés (*bésad*) « c'est la coutume » : *ba bés leusom dobertis daboc dochum tempuil* « c'était leur coutume qu'ils apportaient deux boucs au temple » Tur. 110 c (cf. Wb. 4 d 15); *is bésad inna flatho doem 7 dofich* « c'est l'usage du prince qu'il protège et qu'il punit » Wb. 9 d 2.

is méite « il est d'importance » : *ba méite limm niscartha friumm* « il serait important pour moi que tu ne te séparasses pas de moi » Wb. 29 d 8.

§ 695. C'est surtout après les locutions adjectives du type *is glé* « il est clair », *is suaichnid* « il est manifeste » (§ 659), que l'absence de relation est fréquente ; on peut même dire qu'en dehors des cas signalés au § 659, pour les locutions de ce genre l'asyndète est la règle ordinaire. Exemples : *is derb* « il est sûr » : *is-derb is-fíron* « il est certain que cela est juste » Wb. 25 d 10 ; cf. Wb. 2 c 6, 14 d 11, 24 c 18 ;

— *is ferr* « il est meilleur » : *is-ferr limm rafesid* « j'aime mieux que vous le sachiez » Wb. 12 a 1 ; — *is glé* « il est clair » : *is-glé limsa rombia buáid* « il est clair pour moi que j'aurai la victoire » Wb. 11 a 10 ; cf. Wb. 9 d 9, 12 d 4 : — *is machdad* « il est étrange » : *níbu machdath dorónta dia dindliac* « il ne serait pas étrange qu'il eût été fait un dieu de la pierre » Sg. 65 a 1 ; — *is suaichnid* « il est manifeste » : *isuaignid nirubtar gáitha for comairli* « il est manifeste que vos conseils n'ont pas été sages » Wb. 18 c 6 ; cf. Wb. 7 a 14, 8 c 15, 13 a 20, Ml. 44 b 29 ; — *is tacair* « il est convenable » : *is-tacir deit nitáirle lat* « il est convenable pour toi qu'il ne vienne pas chez toi » Wb. 30 d 20.

Après la locution adverbiale *is samlid* « c'est également, de même », l'asyndète est de règle : *issamlid gaibid ní* « c'est ainsi qu'il prend quelque chose » Ml. 50 a 5 (cf. Wb. 4 a 4, 17, 27, 5 b 36, 6 a 12, 12 c 32, 13 a 22, etc., Ml. 30 d 24, 35 d 26, etc.). Les exemples Ml. 23 a 12, 45 c 9, cités par M. Strachan *ZCP* IV 67 comme une exception, n'en sont pas, puisque la phrase relative y est précédée de *insin* (cf. § 657).

Pour la construction de *is cumme* au sens ce « c'est comme si », v. § 702.

§ 696. *b.* La proposition subordonnée est introduite par une conjonction.

Après les trois conjoctions *bóre* (§ 671), *fobíth* (§ 673) et *amal* (§ 662), tirées de noms, l'expression de la relation peut manquer.

Ainsi : *bore dofeich cach nolcc 7 mórid cachmaith* « parce qu'il punit tout mal et magnifie tout bien » Wb. 6 a 16 ; *fobith is-taipe inso* « parce que ceci est un abrégé » Ml. 14 d 4 (cf. 30 a 9) ; *amal ro-t-gádsa* « comme je t'ai prié » Wb. 27 d 19 (cf. 16 a 2, mais § 625).

Pour les nombreux cas où l'on a tantôt *hóre is, amal is,* tantôt *hóre as, amal as,* voir Strachan *Subst.* 67.

D. *Emploi abusif de la relation.*

§ 697. On vient d'examiner un certain nombre de cas où, malgré la règle, la relation n'est pas exprimée ; inversement, il y en a quelques autres où par abus elle figure, sans qu'on puisse la justifier. Ces cas sont d'ailleurs fort rares et n'apparaissent généralement que comme des exceptions isolées dans les textes récents du vieil-irlandais. On

les trouvera indiqués, en ce qui concerne le manuscrit de Milan, dans un article de M. Strachan *ZCP* IV 67.

Un seul mérite d'être mentionné ici, parce qu'il se retrouve dans tous les manuscrits : c'est celui de la conjonction *acht* « mais », qui, bien que simple conjonction de coordination (§ 612), se fait parfois suivre d'une proposition relative : *rolegsat canóin fetarlaici 7 nufiadnissi amal rundalegsamni acht ro-n-da-saibset som* « ils ont lu le canon du Vieux et du Nouveau Testament comme nous l'avons lu, mais ils l'ont dénaturé » Ml. 24 d 24 ; cf. Wb. 3 d 13, Sg. 137 b 5 (Strachan *Subj.* 279).

Pour la construction relative après *olsodin*, v. § 539 Rem. II.

II. — Des Propositions subordonnées non-relatives.

§ 698. Les propositions subordonnées non-relatives sont introduites par les conjonctions *acht* « pourvu que », *amal* « comme si », *ce, cia* « quoique », *co* « que, afin que », *ma* « si », *ó* « après que », *resiu* « avant que », *sech* « puisque ».

Il faut joindre à cette liste certaines conjonctions qui, bien que construites d'ordinaire relativement, admettent aussi la construction non relative ; par exemple *amal* et *hóre* (§ 696).

Ce qui caractérise essentiellement les propositions subordonnées non-relatives, c'est qu'elles admettent exactement les mêmes formes verbales que les propositions indépendantes (§ 717). Par suite, on y rencontre toujours la première classe des pronoms infixes et la négation *ní,* qui sont de règle dans ces propositions (§§ 625 et 626) ; l'accent de la forme verbale n'y est jamais influencé par la présence de la conjonction (§ 589) ; enfin les phénomènes d'aspiration et de nasalisation, en tant du moins qu'ils ont une valeur syntaxique (§ 628 et suiv.) n'y apparaissent point.

Cf. Zimmer *KSt* II 67, Pedersen *KZ* XXXV 413.

§ 699. Pour mieux illustrer cette règle, il est utile d'opposer en quelques exemples significatifs les usages respectifs de *amal* « comme » et *amal* « comme si », *co n-* « que » et *co* « que », *dia n-* « si » et *ma* « si », *ó n-* « par lequel » et *ó* « depuis que » :

amal nabí nád-chiat no amal ní-cetis « comme ceux qui ne pleurent pas, ou comme s'ils ne pleuraient pas » Wb. 10 b 6 (cf. 10 b 7et 8) : *amal ni-s-tectitis no co beit amal innabi nad-tectat sétchi* « comme s'ils ne les avaient pas, ou afin qu'ils soient comme ceux qui n'ont pas d'épouse » (gl. qui habent uxores tanquam non habentes sint) Wb. 10 b 5.

con-da-gaibtis « afin qu'ils les prissent » Ml. 31 c 6 ; mais *rosdánigestar dún co-do-s-gnem* « il nous les a données (les bonnes œuvres) afin que nous les fassions » Wb. 21 b 9. Sur la confusion de *co n-* et de *co*, v. § 678.

dian-da-dercaither « si tu les regardes » Ml. 102 b 10; mais *mani-s-comalnadar* « s'il ne les accomplit pas » Wb. 29 a 16.

ho-torgab (= *ho n-torgab,* § 172) « par quoi il a commis » Ml. 32 a 23 ; mais *ho du-ro-gbad inpeccad* « depuis que le péché a été commis » Ml. 32 c 9.

On notera dans le premier exemple la différence des négations et l'emploi de l'aspiration, dans le second et le troisième la différence des pronoms infixes, dans le quatrième la différence de la place de l'accent.

Naturellement, la négation étant un proclitique intime (§ 323) et comptant pour un élément dans l'établissement de l'accent, on aura *ma-doberad* « s'il avait donné », mais *mani-taibred* « s'il n'avait pas donné » Ml. 35 c 26.

§ 700. *acht* « pourvu que ».

La conjonction *acht* « pourvu que » se construit toujours avec le subjonctif accompagné de *ro* (§ 444).

Cf. Strachan *Subj.* 278 et 331.

Ex. : *act-rocretea deacht 7 dóinecht crist bitless indhuili dáni* « pourvu qu'il croie à la divinité et à l'humanité du Christ, il aura tous les dons » Wb. 27 b 15 ; *sechip ed arabera biuth in duine is serb les acht ro(b)bronach* « de quelque bien que jouisse l'homme, il le trouve amer du moment qu'il est triste (pourvu qu'il soit triste) » Ml. 86 d 12 ; *acht as ro-barthar inmí* « pourvu que le mois soit désigné » BCr. 32 b 5 ; *acht ducoistis* « pourvu qu'ils vinssent « Ml. 34 a 9 (subj. sigm., sans *ro* dans le verbe composé, § 333 Rem. II).

§ 701. *amal* « comme si ».

La conjonction *amal* au sens de « comme si » a un emploi essen-

tiellement différent de celui qu'elle présente au sens de « comme » (§ 662), puisque dans ce dernier cas elle se construit relativement, tandis que dans le premier elle introduit toujours une proposition subordonnée non-relative.

Cf. Strachan *Subj.* 284.

Le mode employé après *amal* au sens de « comme si » est régulièrement le subjonctif sans *ro.*

amal ni bad atrab ñdoib (ms. *duib*) *fadisin acht bid arecein nusgabtis* « comme si ce n'était pas leur demeure à eux-mêmes, mais [comme si] c'était par force qu'ils l'avaient prise (la ville) » Ml. 68 b 3 ; *amal nibimmis fíu ní etir* « comme si nous n'étions dignes de rien du tout » Ml. 63 d 1 ; *amal duberad nech hi ceist do duaid* « comme si quelqu'un donnait en question à David » Ml. 55 d 11 ; *ropridchad dúib céssad crist amal adcethe no forócrad dúib amal bid fíadib nocrochthe* « la passion du Christ vous a été prêchée comme si elle avait été vue, ou bien elle vous a été annoncée comme s'il avait été crucifié devant vous » Wb. 19 b 6 ; cf. Ml. 20 b 18.

Remarque. — Par une extension naturelle, *amal bid* a été employé couramment au sens de « presque, quasi, comme » devant un substantif : *amal bid holailiu lon* gl. quasi quodam adipe Ml. 80 a 2 (cf. 2 a 6, 37 b 22, 129 c 12). En pareil cas, le verbe de la proposition suivante ne subit aucune attraction : *amal bid alaili chumachtaig rethes* « comme d'un homme puissant qui court « Ml. 42 c 19 (et non *noressed* ; cf. Strachan *Subj.* 284).

§ 702. La construction de *amal* au sens de « comme si » s'est étendue, par une analogie aisément explicable, à la locution *is cumme* dont on a examiné au § 644 la valeur et l'emploi syntaxique au sens de « c'est comme ». Comme la conjonction *amal* « comme » et la locution *is cumme* « c'est comme » se construisaient de même, on a employé cette dernière au sens de « c'est comme si » d'après *amal* « comme si ». En pareil cas, la locution *is cumme* n'est jamais suivie d'une proposition relative et se construit avec le subjonctif sans *ro.*

Exemples : *is-cumme nibad móidem* « c'est comme s'il n'y avait pas de gloire » Wb. 2 b 14 ; *is cummae leissem bid f* « c'est à ses yeux comme s'il y avait un f » Sg. 10 a 11 ; *is cumme dí noberrthe* « c'est pour elle comme si elle avait été tondue » Wb. 11 c 13 ; *is cummae*

do bid ed asberad « c'est pour lui comme si c'était cela qu'il disait » Ml. 95 b 7 ; cf. Wb. 1 d 17, 20, 10 c 3, 4, Ml. 67 a 8, etc.

§ 703. *cia* « quoique », « si », « que ».

Cf. Strachan *Subj.* 260, 270, 274 et 330.

La conjonction *cia* (nég. *ce-ni*) « quoique, bien que, quand bien même » sert à introduire les propositions concessives. Elle se construit comme la conjonction *ma* « si » (§ 707), c'est à dire qu'elle admet : les temps de l'indicatif et le prétérit lorsqu'il s'agit de l'expression d'un fait présent ou passé ; le présent du subjonctif lorsqu'il s'agit de l'expression d'un fait futur ou général ou d'une hypothèse se rapportant à l'avenir (mode potentiel) ; l'imparfait du subjonctif lorsqu'il s'agit d'une hypothèse se rapportant au présent ou au passé (mode irréel). La conjonction *cia* produit l'aspiration (Wb 10 a 21, 19 d 24, 23 c 31, 25 a 10 ; § 168).

Exemples : *ciarud chualatar ilbélre 7 ce nuslabratar nipat ferr de* « bien qu'ils aient entendu beaucoup de langues et qu'ils les parlent, ils n'en seront pas meilleurs » Wb. 12 d 28 ; *ce-rudglanta tribathis níta cumacc do cháingním* « bien qu'ils (le corps et l'âme) aient été purifiés par le baptême, il n'est pas capable de bonne action » Wb. 4 a 6 ; *dathluchethar intintliucht ce-nidleci in metur* « le sens le demande bien que le mètre ne le permette pas » Ml. 30 a 10 ; *ciadcobrinn móidim do dénum ni bói adbar hic* « bien que je désirasse me glorifier, il n'y avait pas moyen ici » Wb. 17 d 17 ; *ce-nid epartaissom bobriathraib dagnitis bognimaib* « bien qu'ils ne dissent pas cela en paroles, ils le faisaient en actions » Ml. 28 d 8 ; *bieid nach dréct diib hícfider cinbat huili* « il y aura quelque partie d'entre eux qui sera sauvée bien que tous ne le soient pas » Wb. 4 d 6 (futur) ; *ani tra aschotarsne fribicc nietar cia-gessir* « une chose qui est contraire au salut n'est pas obtenue, bien qu'elle soit demandée » Wb. 17 d 27 (généralité) ; *roptis imdai piana donaib anmanaib ceni esǽrsitis inchoirp* « les peines seraient nombreuses pour les âmes quand bien même les corps ne ressusciteraient pas » Ml. 15 c 8 (mode irréel) ; *ce-chonìis cor dosétche uáit níiscoirther* « quand bien même tu pourrais chasser ta femme de toi, ne la chasse pas » Wb. 10 a 21 (mode potentiel ; *coirther* subj. dépon. de *cuiriur*).

§ 704. *cia* a parfois simplement le sens de « si » ; par exemple :

cia dummerberthar gl. « si redegar » Ml. 49 c 3, *ci insamlar* gl. « si imitor » Sg. 1 b 1 ; *cia-chondesin farsúli dosmbérthe dom* « si je vous avais demandé vos yeux, vous me les auriez donnés » Wb. 19 d 24 ; *cenisnicae* « si tu ne les guéris pas » Ml. 88 b 7.

Du sens de « si » on passe aisément à celui de « que » dans des phrases comme : *nabathoirsech ciabeosa hicarcair* « ne sois pas triste que je sois en prison » Wb. 29 d 19. En pareil cas, *cia* se construit, comme on le voit, avec le subjonctif.

§ 705. Par une extension de cet usage, *cia* s'emploie fréquemment pour introduire une proposition complétive après les locutions adjectives ou substantives ; le mode employé est le subjonctif.

Exemples : *is burbe* « c'est folie » : *is-burbe dom ciadognéo móidim* « c'est folie à moi que je fasse gloire (= de me glorifier) » Wb. 17 c 20 ; — *is coir* « il est convenable » : *ba-coir dúibsi ciadoberthe testas dinni* « il vous conviendrait de donner témoignage de nous » Wb. 15 d 8[a] ; — *is cumme* « il est indifférent » : *nibu chumme dúib ce bad hé frisandénte* « il ne vous était pas indifférent que ce fût lui contre qui vous le fissiez » Wb. 9 c 24 ; — *is dedbir* « il est nécessaire » : *is-dedbir dúib cid-mebul lib ataidmet* « il est nécessaire que vous ayez honte de les rappeler » Wb. 3 b 30 (cf. Ml. 56 a 13, Sg. 71 a 10) ; *ba-dethbir do cinifesed* « il était fatal qu'il ne connût pas » Palat. 46 b (*Thes. Pal.* I 3) ; — *is dóich* « il est vraisemblable » : *is-toich ciadorattid si ni* « il est naturel que vous donniez quelque chose » Wb. 16 c 11 ; — *is fó* « il est bon » : *is-fo lium ciarafesid* « il est bon à mes yeux que vous le sachiez » Wb. 14 b 20 ; — *is immaircide* « il est naturel » : *is immaircide cerubé subiunctiuus pro imperatiuo* « il est naturel que subiunctiuus puisse être pro imperatiuo » Sg. 163 b 6 (cf. Wb. 26 a 23, Ml. 35 a 9, 61 b 16) ; — *is maith* « il est bon », Wb. 29 b 5 ; — *is mebul* « c'est une honte » : *ni mebul lemm cia-fadam* « je n'ai pas honte de souffrir cela » Wb. 29 d 27 ; — *is saithar* « c'est l'affaire, le rôle (propr[t] le travail) » : *ba-saithar do cia-damelad* « ce serait son affaire de le manger » Wb. 10 d 3 ; — *is torad* « il y a profit » : *ba-torad saithir dúnn... cedumelmis cechtuari* « ce serait un profit de peine pour nous que nous mangions chaque aliment » Wb. 10 c 21 ; — *is uisse* « il est juste » : *is-huisse ce-rusamaltar fricrist* « il est juste qu'il puisse être comparé au Christ » Wb. 34 a 4 (cf. 15 d 20).

Remarque. — Après un certain nombre de ces locutions, on peut avoir une proposition subordonnée relative (§§ 659 et 695) ou bien un infinitif (§ 480).

§ 706. *co* « afin que, de sorte que, que ».

Cf. Strachan *Subj.* 290.

La conjonction *co* (nég. *co ní*), qui produit l'aspiration (Wb. 14 c 6), a exactement le même emploi syntaxique que la conjonction *co n* (nég. *cona*), dont elle ne diffère que par l'absence d'indice relatif (cf. § 678). Il suffira donc de donner quelques exemples parallèles à ceux des §§ 680 et ss. :

sens final (subjonctif). *coni-accadar* « pour qu'il ne voie pas » Ml. 53 a 6 ; *coniecmi nádnairchissa act iscoarcessea* (gl. ne forte nec tibi parcat) « afin qu'il n'arrive pas qu'il n'épargne pas, mais c'est afin qu'il épargne » Wb. 5 b 35 ; *co-nosberinn dochum hirisse* « afin que je les amenasse vers la foi » Wb. 10 d 36 ; *co-thírmaigid cach súg bis isnaib ballaib* « afin qu'il dessèche tout le suc qui est dans les membres » Ml. 44 d 8 ; *co-ni-n-torgáitar* « afin que nous ne soyons pas trompés » Wb. 14 d 27.

sens consécutif (indicatif). *coni imgeba* « de sorte qu'il n'évitera pas » Ml. 53 a 13 ; *coni coimnacuir* « de sorte qu'il ne peut pas » Ml. 116 c 5 ; *attá diseirc la laitnori innangrec co seichetar cid acomroircniu* « l'amour des Latins pour les Grecs est tel qu'ils suivent même leurs erreurs » Sg. 1 a 2.

§ 707. *ma* « si ».

Cf. Strachan *Subj.* 260 et 329.

ma produit l'aspiration (Wb. 5 a 9, 14 a 14, 25 a 1, 28 c 7).

L'usage de *ma* (nég. *ma-ni*) comporte deux traitements différents selon que l'hypothèse se rapporte au présent ou au passé ou bien qu'elle se rapporte à l'avenir.

1° *L'hypothèse se rapporte au présent ou au passé.* Il faut distinguer ici soigneusement les propositions conditionnelles proprement dites des propositions potentielles.

On appelle propositions *conditionnelles* celles dans lesquelles le sujet parlant établit un rapport entre deux actions ou entre deux faits sans rien spécifier sur la possibilité de la réalisation de l'hypothèse. Ces propositions admettent le présent de l'indicatif ou le prétérit ; la propo-

sition principale correspondante admet tous les temps des propositions indépendantes.

Ex. : si autem Christus non resurrexit *.i. isfass dúnni apridchimme manidfír* ut dicunt illi « est vain pour nous ce que nous prêchons s'il n'est pas vrai etc. » Wb. 13 b 14 ; *ma-nu dub-feil inellug coirp crist adibcland abrache* « si vous êtes en union du corps du Christ vous êtes les enfants d'Abraham » Wb. 19 c 20 ; *massu cut séitchi rocretis na scarad frit iarcretim, manid coséitchi rocretis natuic séitchi iarcretim* « si c'est avec ton épouse que tu as cru, qu'elle ne se sépare pas de toi après la croyance ; si ce n'est pas avec une épouse que tu as cru, ne prends pas d'épouse après la croyance » Wb. 10 a 29-30 ; *ma dudéll ní taibred ní dobochtaib* « s'il a volé quelque chose, qu'il donne quelque chose aux pauvres » Wb. 22 b 7 ; *ma-dudesta ní dibar niris íccfidir per aduentum nostrum* « s'il manque quelque chose à votre foi, cela sera guéri par aduentum nostrum » Wb. 25 a 30.

§ 708. On appelle propositions *potentielles* celles dans lesquelles le sujet parlant admet la possibilité de la réalisation de l'hypothèse ; appliquées au présent ou au passé, les propositions potentielles portent aussi le nom d'*irréelles,* puisqu'elles supposent implicitement que la réalisation ne s'est pas produite. Les propositions subordonnées irréelles se mettent à l'imparfait du subjonctif ; dans la proposition principale correspondante, on trouve l'imparfait de l'indicatif ou du futur, parfois celui du subjonctif. Le vieil-irlandais ne distingue pas dans les propositions irréelles le présent du passé ; une phrase comme *isglé limm ni-condigénte* (imp. subj.) *étrad maruféste* (imp. fut.) *inso* Wb. 9 d 9, peut donc signifier : « je suis sûr que vous n'accompliriez pas de fornication si vous saviez cela » ou « que vous n'auriez pas accompli de fornication si vous aviez su cela ». C'est le contexte seul qui permet de choisir entre les deux temps. On a déjà constaté l'incapacité du vieil-irlandais à exprimer la différence relative des temps (§§ 468, 472).

Ex. : *ni beinn (is)indoi(ri) manucomallain gnimu dæ* « je ne serais pas en captivité si j'avais accompli les actions de Dieu » Ml. 131 d 19 ; *ar mad forngaire dognein docoischifed pían a-thairmthecht* « car si c'était un ordre que je donnais, le châtiment suivrait sa transgression » Wb. 10 a 27 ; *matis tuicsi ní rígad* « s'ils avaient été élus, [le châtiment] ne serait pas venu » Wb. 11 a 22.

§ 709. Quand le verbe de proposition principale est le verbe substantif, on trouve le prétérit au lieu de l'imparfait (cf. §§ 414, 721 et 723).

Ainsi : *ar-bói són in potestate mea ma-dagnenn* « car ce serait in potestate mea si je le faisais » Wb. 10 d 31 ; *air ni bói numsoiradsa archumachtae ńduini ocmingraimmim mani-m-soirad cumachtae ñ dé* « car il n'y aurait eu personne qui m'eût délivré du pouvoir de l'homme quand j'étais persécuté, si le pouvoir de Dieu ne m'avait délivré » Ml. 74 b 13.

Remarque. — Dans l'exemple Wb. 4 c 15, le prétérit du verbe substantif semble même avoir déterminé par attraction l'emploi du prétérit du verbe qui suit : *ar ba miscuis atroillisset manithised trocaire* « ç'aurait été la haine qu'ils auraient mérité si la pitié n'était venue ».

§ 710. 2° *L'hypothèse se rapporte au futur.* Quand l'hypothèse se rapporte au futur, on trouve toujours le présent du subjonctif ; c'est-à-dire que les propositions potentielles ne se distinguent pas, comme dans le cas précédent, des propositions conditionnelles. On sait d'ailleurs que dans les langues qui ont comme le grec le moyen de faire cette distinction, il y a souvent confusion entre les unes et les autres, l'avenir laissant naturellement place à toute éventualité.

Ex. : *mad-arlóg pridchasa... nímbia fochricc dar bési moprecepte, mani pridag atbél aróchť 7 gorti* « si c'est pour un salaire que je prêche je n'aurai pas de récompense à la suite de mon enseignement ; si je ne prêche pas, je mourrai de froid et de faim » Wb. 10 d 23-24 ; *nib íccfither trechroich crist ma-fogneith dorecht* « vous ne serez pas sauvés par la croix du Christ, si vous suivez la loi » Wb. 20 a 11 ; *airimfolngub(s)a amairis doib som mani-m-soirae se* « car je serai pour eux une cause d'incrédulité, si tu ne me délivres pas » Ml. 142 b 3.

L'emploi du préverbe *ro* peut ajouter l'idée de possibilité.

Ex. : *mani roima fora cenn ní mema forsna bullu* « si l'on peut venir à bout de leur tête, on ne viendra pas à bout des membres » Ml. 89 c 11 (cf. § 449).

Remarque. — Dans le passage suivant, où d'ailleurs la proposition subordonnée est introduite par *dia n-* (§ 684), on trouve l'imparfait du futur dans la proposition principale, bien que la proposition subordonnée soit au présent du subjonctif ; cela prouve que la distinction du conditionnel et du

potentiel subsiste dans la proposition principale : *dia-tarsiu ecnac n-dosom scichfidsom dufirinnisiu* « si tu lui donnais l'intelligence (potentiel de l'avenir), il suivrait ta vérité » Ml. 89 c 5.

§ 711. 3° *Expression de la généralité.* La conjonction *ma* est souvent employée pour exprimer une hypothèse qui n'est rapportée à aucun temps particulier mais qui représente, soit une action répétée, soit une action générale ; *ma* peut alors se traduire par « toutes les fois que ». Dans ce cas, la conjonction est toujours suivie du présent du subjonctif, le verbe de la proposition principale étant au présent de l'indicatif.

Exemples : *nitairmthecht rechto mani airgara recht* « il n'y a pas transgression de la loi si la loi ne défend pas » Wb. 2 c 18 ; *mad óinríar dogné nítuctbar cid frissasennar* « s'il ne fait qu'une seule note, on ne comprend pas ce qui est joué » Wb. 12 c 46 : *issamlid is deid som ma-arí inferso, maní nairi immurgu nídeid 7 isbronach abethu* « c'est ainsi qu'il est tranquille s'il trouve cet homme : s'il ne le trouve pas, au contraire, il n'est pas tranquille et sa vie est triste » Ml. 30 d 24.

Remarque. — Dans cet emploi *ma* est souvent remplacé par *dia n-* (§ 685).

§ 712. *ó* (souvent écrit *hó,* cf. § 28).

Cf. Sarauw *ISt* 109, Thurneysen *KZ* XXXVII 63, Strachan *Act.* 409.

La conjonction *ó* signifie « après que » et « depuis que ». Elle produit l'aspiration (Wb. 15 a 22, 31 c 7).

Lorsque le verbe est au prétérit, on a, suivant le cas, le parfait ou le narratif (§§ 445 et 471).

Exemples : *ó* suivi du parfait. *o-adcuaid rúin ícce incheneli dóine... asber iarum* « après qu'il a exposé le mystère du salut de la race des hommes, il dit ensuite » Wb. 21 d 11 (cf. 3 a 7) ; *hu-asringaib corp fulach innafochodo dotet iarum dochum indfolaid tanaidi inna anmæ* « quand la souffrance des maux a traversé le corps, elle pénètre alors jusqu'à la substance ténue de l'âme » Ml. 22 d 9 ; *ho resarta* « après qu'ils eurent été égorgés » Ml. 34 b 13 (du verbe **ess-orgim* ; cf. 22 d 6).

ó suivi du narratif. *ho-luid adam tarréir* « depuis qu'Adam transgressa la volonté [de Dieu] » Wb. 3 c 37 ; *arnaérbarthar o chretsit nintá airli armban* « pour qu'il ne soit pas dit que depuis qu'elles crurent nos femmes ne sont pas à notre disposition » Wb. 31 c 7 (cf. Wb. 12 c 9,

29 d 6, Ml. 63 a 4 et la construction de *huand-uair* dans l'exemple Ml. 82 d 9 cité au § 641).

Remarque. — Suivie de la 3e pers. sg. du verbe copule, la conjonction *ó* se combine avec lui sous la forme *ós* : *iscían ós accobor lemm farríchtu* « il y a longtemps que j'ai le désir d'aller vers vous » Wb. 7 a 3. De là est sortie en moyen-irlandais une conjonction *ós* « depuis que », écrite *oas* L. U. 20 a 23.

Lorsque le verbe de la proposition introduite par *ó* est au présent, il se fait accompagner du préverbe *ro* qui exprime l'antériorité immédiate de l'action (cf. Sarauw *ISt.* 28, Thurneysen *KZ* XXXVII 64, Strachan *Act.* 411).

Aux exemples cités au § 446 on peut joindre : *is and duacair infírinni hórbi lán alám ditherfochraic* « c'est alors qu'il proclame la vérité, une fois que sa main est pleine de gain » Ml. 36 b 3 (cf. Wb. 24 d 11, Ml. 51 c 9).

§ 713. *resíu* « avant que ».

resíu se construit toujours avec le subjonctif accompagné de *ro*.

Cf. Strachan *Subj.* 288 et 331.

Ex. : *molid 7 álgenigid resíu rocúrsacha* « il loue et il flatte avant qu'il ne blâme » Wb. 4 a 2 ; *robtar irlithi ar[mog]e dúun resíu tised hiress* « nos serviteurs nous étaient soumis avant que la foi ne vînt » Wb. 27 c 8 (cf. § 332 Rem. II) ; *is deniu adciam huasulib risiu rocloammar infogur huachluasaib* « nous voyons plus vite avec les yeux avant que nous n'entendions le son avec les oreilles » Ml. 112 b 12.

Cf. Wb. 4 d 8, 18 a 23, 29 a 28, 29 d 23, Ml. 38 c 9, 47 b 16, 58 d 7, 104 c 5, 123 a 1, Sg. 184 b 3, etc.

§ 714. *sech* « puisque ».

La conjonction *sech* signifie proprement « sauf que » ; elle est souvent employée pour introduire une proposition chargée de préciser le sens ou la valeur d'un mot, et, par suite, elle a pris le sens de « à savoir que » ; de là l'emploi de *sech-is* « à savoir que c'est, c'est-à-dire ».

Dans cet emploi, où elle peut prendre des sens assez variés suivant le cas, la conjonction *sech* se construit avec les modes des propositions indépendantes :

sech-is óenspirut fot dáli « puisqu'il y a un seul esprit qui le dispense » Wb. 12 a 8 ; *sech-racualid* « puisque vous l'avez entendu » Wb. 22 a 23 ; *sech-ni-coimnactar arnamait* « puisque nos ennemis n'ont pas

pu » Ml. 135 d 4; *nífil chosmailius fír doneuch asber nadmbed dliged remdeicsen dǽ dudoinib sech remideci dia dunaib anmandib amlabrib* « il n'y a pas de vraisemblance à quelqu'un qui dit qu'il n'y a pas de loi de prévoyance de Dieu pour les hommes, puisque Dieu prévoit pour les êtres muets » Ml. 55 d 25.

§ 715. Suivie du subjonctif au sens potentiel, *sech* « sauf que » prend le sens de « si », « quelque que » : *sechip sí fochaid imbé nech* « quelle que soit l'affliction dans laquelle quelqu'un se trouve » Ml. 53 b 1; *adgenammar aséis sechip hé nodapridcha* « nous connaissons son sentiment quel que soit celui qui prêche cela » Wb. 14 d 28.

CHAPITRE VI

EMPLOI DES MODES DANS LES PROPOSITIONS SUBORDONNÉES. CONCORDANCE ET ATTRACTION

A. *Emploi des modes.*

§ 716. Au point de vue de l'emploi des modes, il y a deux catégories à distinguer parmi les propositions subordonnées : celles où le mode est nécessairement fixé au subjonctif par suite de la nature de la conjonction ou du verbe de la proposition principale, et celles où le choix du mode est libre.

Les propositions subordonnées dont le mode est nécessairement le subjonctif sont celles qui dépendent d'un verbe exprimant le pouvoir, la volonté, la nécessité, la crainte (§ 655), ou qui sont introduites par une des conjonctions : *ara n-, co n-, co-* « afin que » (propositions finales), *cia* « que, bien que, si », *dia n-, ma* « si » dans certains cas déterminés (§§ 710, 711), *acht* « pourvu que », *amal* « comme si », *resiu* « avant que ».

Il va sans dire que seules les propositions subordonnées où le choix du mode est libre appellent quelques observations générales sur l'emploi des modes. On peut donner à ces propositions le nom de *propositions subordonnées libres* par opposition aux *propositions subordonnées subjonctives*.

§ 717. Le verbe des propositions subordonnées libres conserve toujours le mode qu'il aurait si la proposition était indépendante ; c'est-à-dire que le vieil-irlandais ne connaît pas l'usage latin du subjonctif du style indirect. On peut donc avoir dans une proposition de ce genre

l'indicatif présent ou imparfait, le prétérit, le futur présent ou imparfait (au sens de possibilité), le subjonctif présent ou imparfait (tous deux au sens de possibilité) exactement comme dans une proposition indépendante.

Ex. : *níconfitir cid asbeir* « il ne sait pas ce qu'il dit » Wb. 12 c 22 (prés. de l'indicatif) ; *nifetatar insóirfetar fanacc* « ils ne savent pas s'ils seront sauvés ou non » Ml. 96 b 2 (présent du futur) ; *intoimtiu... as tria airillind som rosoirad inchathir* « l'opinion que c'est par son mérite que la cité a été sauvée » Ml. 61 d 2 (prétérit) ; *nifetar in damsoirfad dia fanacc* « je ne sais pas si Dieu pourrait me délivrer ou non » Ml. 90 c 19 (imparfait du futur) ; *atalat rabad assu atodiusgud ade* « il te semble que leur réveil pourrait être plus facile » (imparfait du futur) Wb. 25 b 17 ; *arascrúta cid forchana do hícc cáich* « afin qu'il recherche quoi enseigner pour sauver chacun » (m. à m. « ce qu'il enseignerait ») Wb. 31 b 10 (présent du subjonctif) ; nihil horum sciens .i. *in damsoirthae dulamaib mun(ám)at fanaic* « à savoir, si tu pourrais me sauver des mains de mes ennemis ou non » Ml. 91 d 4 (imparfait du subjonctif ; dans cet emploi l'imparfait du subjonctif ne se distingue guère de l'imparfait du futur, § 470) ; *tiagar huáin... dús cid forchomnacuir* « que l'un de nous aille savoir ce qui est arrivé » Ml. 16 c 5 (prétérit) ; *dús cia atrebea isin chatraig* « pour savoir qui habitera dans la ville » Ml. 35 b 24 (présent du futur) ; *duús in intamlitis* « pour savoir s'ils pourraient imiter » Wb. 5 b 20 gl. saluos faciam aliquos ex illis (imparfait du subjonctif).

Remarque. — Tout cela revient à dire que l'emploi des modes dans les propositions subordonnées libres résulte simplement de la valeur spéciale à chaque temps, telle qu'elle a été exposée dans la deuxième partie (§§ 457 et ss.). On n'a cru devoir introduire ici de nouveaux exemples que pour illustrer davantage l'usage en question.

§ 718. La possibilité de choisir entre l'indicatif et le subjonctif permet d'exprimer des nuances modales qui ne sont pas notées en latin. Ainsi, dans les phrases qui correspondent au latin *non quod... sed quod...* « ce n'est pas que..., mais c'est que... », on trouve tantôt l'indicatif et tantôt le subjonctif selon qu'il s'agit de l'expression d'un fait réel ou d'un fait hypothétique (cf. Strachan *Subj.* 254).

ni arindi donairchet « non qu'il ait été prophétisé » gl. non quia de

illo sit tempore profitatum Ml. 35 b 9 (prétérit); *ní nadrindualdatar acht inrualdatar* « non qu'ils n'aient pas fait irruption, mais ils ont fait irruption » Ml. 24 b 11 (prétérit); *ní nádm-bia cid cumscugud donaib pecthachaib* « non qu'il n'y ait pas même de changement pour les pécheurs [dans l'avenir] » Wb. 13 d 17 (présent du futur; m. à m. « qu'il n'y aura »).

Dans ces trois phrases, le glossateur nie un fait. On a le cas contraire dans des phrases comme :

ní arindí nombetis cid inbiucc... acht isarindí nadbiat etir « ce n'est pas parce qu'ils seraient même un peu, mais parce qu'ils ne sont pas du tout » Sg. 39 a 25; *buaire robummar bibdid-ni dait siu adá: niar indi nombetis arcinnta friusom* « parce que nous étions coupables envers toi, ô Dieu, non que nos fautes aient été dirigées contre toi » Ml. 62 d 5,

il s'agit de possibilités que nie le glossateur : « ils ne peuvent pas être même un peu », « nos fautes ne peuvent pas être dirigées contre toi », etc.

§ 719. Dans toutes les propositions subordonnées libres existe la même possibilité d'exprimer par la distinction de l'indicatif et du subjonctif les nuances les plus délicates. On trouvera de nombreux exemples du fait dans les copieuses listes qu'a dressées M. Strachan *Subj.* 258 et suiv., 284 et suiv., 292 et suiv., 300-310. Quelques-uns suffiront ici; d'autres ont été donnés dans les deux chapitres précédents.

dús cia atrebea « savoir qui habitera » Ml. 35 b 24 (prés. du futur): *dúus indaithirset* « savoir s'ils feraient pénitence » Wb. 30 b 30 (prés. du subjonctif); *amal fongní* « comme il sert » Wb. 12 a 12 (prés. de l'ind.): *amal fundló* « comme il le supporterait » Ml. 32 d 2 (prés. du subjonctif); *intain ronicfea* « quand il viendra » Wb. 14 a 25 (prés. du futur): *intan immeromastar nach noib* « quand un saint quelconque pèche » Ml. 51 a 18 (prés. du subjonctif de généralité); *neich roiccu aless* « de ce dont j'ai besoin » Wb. 23 d 9 (prés. de l'indicatif): *neich risid aless* « de ce dont vous auriez besoin » Wb. 24 b 2 (prés. du subjonctif).

Sur l'emploi de l'infixe *-d-* pour accuser la valeur réelle de l'indicatif par opposition au subjonctif après les conjonctions *cia* et *ma*, v. § 508.

B. *Concordance des temps.*

§ 720. Quand le verbe de la proposition subordonnée exprime une

action concomitante de celle qu'exprime le verbe de la proposition principale, les deux verbes se mettent au même temps (J. Strachan *Subj.* 235).

Cette règle a à peine besoin d'exemples ; c'est l'expression la plus simple de la concordance des temps.

Ainsi :

rofestar cachm-belre intain bérthar in-dóiri « il saura toute langue quand il sera mené en captivité » Wb. 12 d 27 ; *anundagreinn-siu* « quand tu les poursuis » gl. te persequente pereunt Ml. 36 d 2 ; *an-condammucbaitis-se* « quand ils me soulevaient » gl. me laudibus efferentes beatum dicebant » Ml. 39 d 11 ; *aformenatar* « quand ils jalousèrent » gl. inuidentes dixerunt Ml. 17 b 16.

Ces quatre phrases présentent un futur, un présent, un imparfait et un prétérit de l'indicatif correspondant aux mêmes temps dans la proposition principale.

Mais :

amal durigni inna gnímu sechmadachtai dugena dano innabí tairngir hisatodochide « comme il a fait les actions passées, il fera dans l'avenir celles qu'il promet » Ml. 50 d 10.

§ 721. Lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé, le verbe de la proposition subordonnée se met généralement aussi à un temps passé ; c'est-à-dire que le vieil-irlandais pratique la règle d'attraction temporelle habituelle au français (« il disait que j'*étais* sage ») et qu'il ignore la distinction que fait le grec ancien entre ἔλεγον ὅτι σοφός ἐστι et ἔλεγον ὅτι σοφὸς ἦν. Mais on a signalé au § 472 le fait important que l'irlandais n'indique pas la distinction des temps dans le passé.

Ex. : *asberad som nambutressa dia Hirusalem imbói dia cecha catrach olchena 7 nachasoirbed dia lamaib som* « il disait que le Dieu de Jérusalem n'était pas plus fort que le Dieu de toute autre cité et qu'il ne les délivrerait pas de ses mains » Ml. 53 d 6. Ici, *-bu* est un prétérit (à valeur d'imparfait, cf. § 414) et *-soirbed* un imparfait du futur ; en proposition principale, on aurait un présent de l'indicatif *as n-*, un présent du futur *-soirfea*, et *imboi* deviendrait *indas* (§ 234) ; — *robu chumtabart indabiad torbae fanaic domolad dáe* « il y avait doute s'ils auraient ou non profit à louer Dieu » Ml. 102 d 4 (cf. 43 d 20). Toutefois, dans cet exemple on pourrait considérer *-biad* comme l'imparfait du futur de possibilité

du style direct (cf. §§ 470 et 717); — *rocretset dungenad dia aní durairngert* « ils crurent que Dieu ferait ce qu'il avait promis » Ml. 123 c 1; — *isdíimsa tairrchet adcichitis genti*... per me « c'est de moi qu'il a été prédit que les gentils verraient... *per me* » Wb. 7 a 2; — *durumenar romsa dia 7 rombithbéu* « je pensai que j'étais Dieu et que j'étais immortel » Ml. 49 b 13; — *tairchechuin resíu forcuimsed* « il a prophétisé avant que cela arrivât » Wb. 4 d 8 (cf. 29 d 23); — *céin nombetis innasaigtea tuidmithi innafeuil nad conbiad íc do* « (il déclara [contenu dans le mot *negauit* du texte latin]) que tant que les flèches seraient fixées dans sa chair, il n'y aurait pas de salut pour lui » Ml. 58 a 9 (*-betis* et *-biad* au lieu de *-biat* et *-bia* qu'on aurait en proposition principale); — *asrubart dia hi recht ón arasechitis athimnae arnaructais indori* « Dieu a dit dans la loi qu'ils suivissent son commandement afin qu'ils ne fussent pas emmenés en captivité » Ml. 125 c 2.

Le sentiment de cette règle était si fort pour le glossateur de Ml. qu'il l'applique même quand elle ne l'est pas en latin : *co dubidctis* (imparf.) gl. *oportuit dici : ut sagitent* Ml. 30 b 1; cf. 26 d 7, et surtout 24 a 17 où l'emploi du prétérit *ruforaithmenair* pour traduire « meminit » a amené dans la proposition subordonnée l'imparfait *conid soirad*.

§ 722. Les exceptions à cette règle sont rares et s'expliquent généralement par des considérations spéciales.

Ainsi on rencontre le présent au lieu de l'imparfait du subjonctif après un temps passé Hy. II 35, mais c'est là le résultat d'une anacoluthe de pensée.

Plus fréquemment se rencontre l'imparfait au lieu du présent, quand le verbe de la proposition principale est au présent; plusieurs cas de ce genre ont été signalés par M. Strachan *Subj.* 238 et 298, mais dans la plupart d'entre eux l'imparfait du subjonctif possède la valeur modale de possibilité et on a vu au § 717 que même en proposition indépendante l'idée de possibilité pouvait être rendue par l'imparfait du subjonctif. Ainsi : *nimolat dia inifurnn conetaitis dilgud hosuidiu trisodain* « ils ne louent pas Dieu en enfer, de sorte qu'ils ne sauraient obtenir son pardon par là » Ml. 130 b 6; *nítait dia fotairngere conidchumscaiged* m. à m. « Dieu ne va pas sous promesse de sorte qu'il pourrait changer cela », c'est-à-dire « Dieu ne fait pas des promesses qu'il pourrait

changer ; quand Dieu promet, il n'y a pas à craindre qu'il puisse changer quelque chose à ses promesses » Ml. 109 d 5. — Dans quelques autres exemples, le présent de la proposition principale peut être considéré comme un présent historique ; l'accord se fait alors avec le sens, ce qui justifie l'imparfait du subjonctif dans la proposition subordonnée ; ainsi : *frigenti asbeir som anisiu arnatomnitis nád carad som indeiu 7 nad duthrised aníec* « il dit (= il a dit) cela aux gentils pour qu'ils ne supposassent point qu'il n'aimait pas les Juifs et qu'il ne désirait pas leur salut » Wb. 4 d 17.

On rencontre dans la même phrase le présent et l'imparfait Ml. 112 b 20.

§ 723. A l'étude de la concordance des temps se rattache l'accord du verbe copule avec le verbe principal.

On a indiqué au § 575 le rôle du verbe copule pour introduire une locution adverbiale devant le verbe principal. Il reste à examiner dans quelle mesure le verbe copule s'accorde avec ce dernier verbe.

Pour l'accord en nombre et en personne, l'essentiel a été dit au § 489 à propos des pronoms personnels.

Pour ce qui est du temps, le verbe copule s'accorde généralement avec le verbe principal qui suit :

is arbethid dúibsi tiágmini bás « c'est pour votre vie à vous que nous allons à la mort » Wb. 15 b 28 (indicatif présent) ; *ba mmo immefolngitis brón damsa cid inna hí nobítis dam huamchairtib* « c'était plus grandement que me causaient du chagrin les choses même qui me venaient de mes amis » Ml. 86 d 6 ; cf. 55 c 19 (imparfait de l'indicatif ; on sait que dans le verbe copule le prétérit joue le rôle d'imparfait, § 709) ; *bid dibarnágsi ronbiani corona gloriae* « ce sera de votre combat que nous aurons une couronne de gloire » Wb. 25 a 3 ; *niba úaithed dondriga* « ce ne sera pas en petit nombre qu'il viendra » Wb. 25 a 38 (présent du futur) ; *bad fricumtach necolso immabera* « que ce soit à la construction de l'église qu'il l'emploie » Wb. 13 a 3 ; cf. 9 c 12 (impératif) ; *níp and nobirpaid* « que ce ne soit pas en cela que vous vous confiez » Wb. 8 b 2 (présent du subjonctif) ; *corbu immaith beith* « de sorte que ce soit dans le bien qu'il soit » Ml. 90 d 11 (id.) ; *matis bé indfersai grandi insin namma dumberad* « si c'étaient seulement ces vers d'horreur qu'il avait donnés » Ml. 40 c 17 (imparfait du subjonctif) ; *robu samlid dano robói modi huius hitosuch* « ce fut donc ainsi que fut modi huius au

commencement » Sg. 203 b 5 (prétérit) ; *airnibu fuareir fesin boisom isintaimsir* « car ce ne fut pas sous son propre pouvoir qu'il fut alors » Ml. 14 b 13 (id.).

§ 724. Toutefois, la même hésitation qui se produit en français entre *c'est lui qui était* et *c'était lui qui était, c'est lui qui sera* et *ce sera lui qui sera* existe aussi en irlandais ; il serait puéril de vouloir établir une distinction précise entre les deux. Ainsi, on trouve :

is dusuidib ba inbesa « c'est à eux qu'il était d'usage » Ml. 31 d 12, cf. 14 a 9 (imparfait de l'indicatif) ; *isicrist beimmi* « c'est dans le Christ que nous serons » Wb. 21 b 7, cf. 3 d 27, 4 a 17, 9 a 23 (présent du futur) ; *is-airi inso rogabad som hirige* « c'est pour cela qu'il fut amené à la royauté » Ml. 14 a 4, cf. 2 b 6, 14 b 12, 17 b 18 (prétérit) ; etc.

§ 725. C. *Attraction modale.*

Lorsqu'une proposition subordonnée libre dépend d'une proposition qui est elle-même subordonnée et dont le verbe est au subjonctif, il se produit souvent une attraction modale.

Ainsi : *isamacc diaæs cenibed áainmsom bes foir* « son fils est après lui, bien que ce ne soit pas son nom qui soit sur lui (qu'il porte) » Ml. 23 d 17 ; *ni imned lim act rop crist pridches 7 immerada cách* « il n'y a pas de souffrance pour moi, pourvu que ce soit le Christ que chacun prêche et médite » Wb. 23 b 24.

§ 726. Lorsqu'une même conjonction introduit deux propositions subordonnées à la fois, elle peut n'être pas répétée devant la seconde ; ainsi : *ciatechtid nach aile ni adchobraisiu 7 nitechtaisiu ón immurgu nietaigthersu immanisin* « bien que quelque autre possède ce que tu désires et que tu ne le possèdes pas, tu ne dois pas néanmoins être jaloux à ce sujet » Ml. 56 b 31 ; cf. 57 c 7. Mais le plus souvent on répète la conjonction en pareil cas : *ciarud chualatar ilbélre 7 cenuslabratar nipat ferr de* Wb. 12 d 28 (§ 703) ; *dia n imthiasam iartimnaib indrechto sin 7 dian d comallammar* « si nous agissons (m. à m. circulons) d'après les préceptes de cette loi et si nous l'accomplissons » Ml. 46 c 20 (§ 685) ; *maní dechrigther 7 mani-tintither ambélre nechtrann* « si n'est pas distingué et si n'est pas traduit le langage étranger » Wb. 12 c 46, etc.

INDEX DES MOTS ÉTUDIÉS

N. B. — Les numéros renvoient aux pages du volume. N'ont pas été relevés dans cet index les mots qui figurent dans les listes du chapitre de la formation des noms, p. 151 et suiv. Les verbes composés sont enregistrés sous la forme deutérotonique, les participes sous le verbe correspondant, les infinitifs à part.

25

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

N. B. — Les numéros renvoient aux pages du volume.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE. — MORPHOLOGIE.

PREMIÈRE SECTION. — DES NOMS.

DEUXIÈME SECTION. — DES VERBES.

TROISIÈME SECTION. — Des pronoms.

TROISIÈME PARTIE. — Syntaxe.

ADDENDA ET CORRIGENDA

p. 10, l. 12, lire : le glossateur.

p. 21, l. 4. Noter que le signe *qu* peut se rencontrer dans des mots indigènes : *uisque* « eau » Ml. 93 b 12.

p. 25, § 36, lire : *ataimet* « qu'ils professent ».

p. 33, l. 10, lire : *frecn̄dairc* ; — dern. ligne, lire : *ní forbanar.*

p. 41, l. 16, lire : *fid* « bois ».

p. 43, § 73 et suiv. L'important travail de M. O.-J. Bergin, *Palatalization* (Ériu III 50-91), est malheureusement parvenu trop tard à l'auteur pour pouvoir être utilisé ici.

p. 60, l. 34, lire : *-aisndedat, -aisn̄dethat.*

p. 64. En réalité *-epur* ne repose pas phonétiquement sur **es-biur* ; il y a ici un problème étymologique complexe dont l'examen sort du cadre de ce livre.

p. 73, l. 1, lire *cosmaile.*

p. 106, l. 32, lire *lochat.*

p. 127, l. 28, lire : ils n'en seront pas meilleurs.

p. 134, l. 4. L'exemple unique du génitif *tres* (Sg. 104 b 1 *tres-diil* « de la troisième déclinaison ») est suspect, l'adjectif numéral pouvant être considéré comme élément de composition et partant comme indéclinable (cf. § 309).

p. 136, apposition, v. ci-dessous, p. 141.

p. 140, l. 3, lire *roiccim less.*

p. 141, l. 7, lire : *arachrin.*

p. 141, § 270. C'est par erreur qu'on a omis de mentionner le curieux emploi idiomatique du datif-instrumental signalé et étudié par M. Pedersen *ZCP* II 379, et d'après lequel doit être modifié ce qui est dit de l'apposition au § 256, p. 136. Les exemples sont : (av. adj. possessif) Wb. 19 a 3, Ml. 39 c 34 ; (sans adj. possessif) Wb. 7 c 8, 9 c 10, 10 d 8, 25 d 12, 33 a 7, Sg. 4 a 2, Ml. 56 b 24, 92 c 3, 94 d 6, 108 a 4.

p. 150, l. 33, lire *indocbalæ* en un seul mot.

p. 160, l. 36, lire *il* « nombreux ».

p. 171, av.-dern. l., supprimer *claidim* « je creuse ».

p. 178, § 339, lire Strachan *BB* XIII 221.

p. 179, § 342. Une troisième catégorie de prétérits radicaux pourrait comprendre les trois suivants qui n'ont ni redoublement ni allongement vocalique : *-caird* de *cerdim, -cer* dans *do-cer* « il tomba » de *dofuit, luid* « il alla ».

p. 180, § 345 Rem. Il est bien entendu que *dorindnacht* et *doécomnacht* contiennent d'ailleurs des préverbes différents : le premier **to-ind-* et le second **to-aith-*.

p. 180, dern. ligne, l. Ml. 104 c 8.

p. 181, l. 2, l. *ar-cóitim* ; — l. 6, l. *ro cluiniur* (et non *ro cloor*).

p. 181, conjugaison supplétive. Un oubli regrettable a fait omettre parmi les cas de supplétisme celui de l'indicatif présent du verbe *tíagu* « je vais » qui emprunte d'un verbe défectif la 3e pers. sg. et la 2e pl. : *téit, -téit* « il va » (à côté de *-téi,* § 155), relat. *téte ; téit, -téit* « vous allez » ; de même à l'impératif : *téit* « qu'il aille ».

p. 184, § 352. Sur la 2e pers. sg. du type *beri*, v. maintenant Meillet *MSL* XIV 412. — Noter qu'une désinence relative *-e* est attestée dans *téte* « qui va » (ci-dessus) et dans *file* (§ 406) ; cf. § 359.

p. 187 et suiv. A propos du passif et du déponent, ajouter un renvoi à l'ouvrage capital de G. Dottin, *Les désinences verbales en R en sanskrit, en italique et en celtique,* Rennes, 1896, p. 199 et ss.

p. 194, l. 17, supprimer *molaim* « je loue ».

p. 206, lire *-gádid.*

p. 218, sur *tíagu,* voir ci-dessus, add. p. 181.

p. 219, ajouter à *moiniur* le rappel du prétérit sigmatique *-muinestar* (§ 338).

p. 222, l. 25, l. *docoissin.*

p. 235, l. 6, l. **con-od-tongim.*

p. 238, l. 8, l. **od-slaicim.*

p. 240, l. 23, l. **ad-com-tongim.*

p. 248, l. 2, au lieu de : M. Wh. Stokes *KZ* XXXVIII 469, lire M. Sarauw *ISt* 46.

p. 253, l. 34, l. § 465. c).

p. 265, l. 2, l. § 466.

p. 296, l. 23 et ss. Ce qui est dit de *naní nanní* est à supprimer, d'après l'interprétation donnée au § 222, p. 121.

p. 342, l. 20, l. *roiccim less.*

p. 345, l. 10 l. *adfédim* « j'annonce ».

p. 346, l. 9, l. *imtrenaigim* ; l. 12, l. *incosaigim.*

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.



